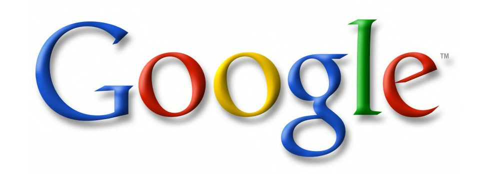
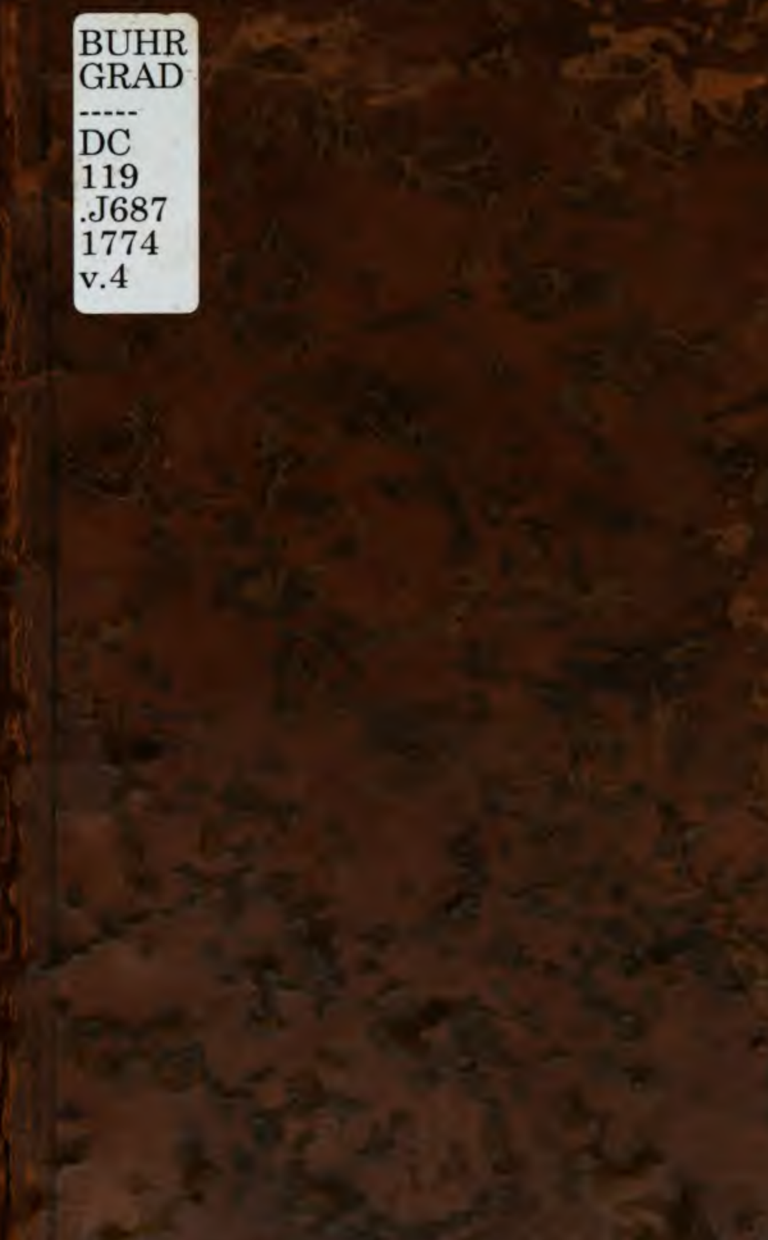
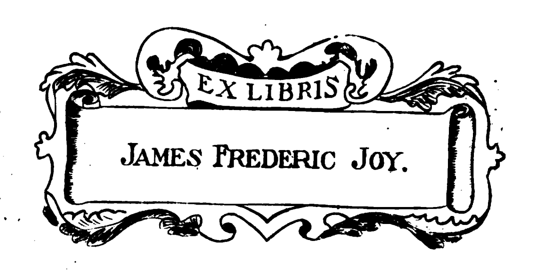



BUHR
GRAD

DC
119
.J687
1774
v.4


EX LIBRIS
JAMES FREDERIC JOY.


FROM THE LIBRARY OF
Henry Bourne Joy



JOURNAL DE HENRI III.

Roy de France & de Pologne:

OU

MEMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE,

Par M. PIERRE DE L'ESTOILE.

NOUVELLE EDITION:

Accompagnée de Remarques historiques, & des Pieces manuscrites les plus curieuses de ce Regne.

TOME IV.



A LA HAYE,

Chez PIERRE GOSSE.

M. DCC. XLIV.



AVIS AU LECTEUR,

Sur les Pieces qui composent les Quatrieme & Cinquieme Volumes.

MOnsieur *Bayle*, dans son Dictionnaire Critique, au mot *Salmacis*, dit que la *Description de l'Isle des Hermaphrodites* est une Satyre ingénieuse, qui fait voir les désordres de la Cour du Roy Henri III.

Cette Piece est fort recherchée de tous les Curieux, parce qu'on y trouve effectivement une Description enjouée des minauderies & des manieres efféminées des Mignons de ce Roy.

Ce qui fait croire qu'elle a été composée de son tems, cependant elle n'a été imprimée qu'après sa mort; car on

on a trouvé dans des Mémoires manuſcrits ſur l'Hiſtoire de France (1), que cet Ouvrage n'a parû qu'en 1605, qu'on le vendoit un prix exceſſif : que le Roy Henri IV. ſe le fit lire, & quoiqu'il le trouvât trop libre & trop hardi, il ne voulut pourtant pas qu'on en recherchât l'Auteur, nommé *Artus Thomas* (2) ; faiſant conſcience, diſoit-il, de chagriner un homme, pour avoir dit la vérité : digne caractere d'un grand Roy.

Le ſentiment de ce grand Prince, eſt une marque de ſa bonté, & de l'eſtime que les Amateurs ont toujours euë pour cet Ouvrage : ainſi on ſe diſpenſera d'en faire l'éloge, qui ne ſerviroit de rien, le mérite en étant ſuffiſamment connu, de tous ceux qui recherchent les Monumens les plus curieux de notre Hiſtoire.

M. Godefroy, Auteur de ce qui

(1) C'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui les Mémoires de M. de l'*Eſtoille*, imprimés d'abord à Bruxelles, ſous le nom de Cologne en 1719. & dont nous imprimons la partie qui regarde le Regne de Henri III. dans les deux premiers Volumes de cette Collection.

(2) Il faut lire *Thomas Artus*. Voyez la premiere Note ſur la Deſcription ci-après, page 3.

précédent,

précéde, ne marque pas qui étoit Thomas Artus, à qui on attribue cette Description. Je crois l'avoir deviné dans la Note premiere, que j'ai mise au commencement de cet Ouvrage. Mais qu'il me soit permis de dire un mot de la nature des Pieces, qui composent les Quatriéme & Cinquiéme Volumes de cette Collection.

La Description de l'*Isle des Hermaphrodites*, par laquelle je commence, est une Satyre très-ingénieuse du Roy Henri III. de ses Favoris, & même de ses Ministres. Quoique nous soyons plus éloignés de son Regne, que ne l'étoit Thomas Artus, nous ne laissons pas de déplorer l'aveuglement de ce Prince, qui après avoir paru à la Cour, & dans nos Armées avec distinction, s'abandonna sur le Trône, aux excès d'une molle oisiveté, excès mêmes qui seroient condamnables dans une femme. Aussi l'Auteur ne l'épargne pas; il n'y a gueres de traits de sa vie, sur lesquels Thomas Artus n'exerce une rigoureuse Satyre; mais les Peuples furent encore plus à plaindre que ce Roy. Un Chef ne sçauroit commettre de fau-

tres essentielles, qu'elles ne retombent sur ses Sujets, quoiqu'innocens. J'ai éclairci par de courtes Notes, ce que j'ai crû pouvoir éclaircir dans cet Ouvrage; j'en ai écarté plusieurs, pour éviter de continuelles répétitions. Je ne puis disconvenir que l'Auteur n'ait gâté son Ouvrage par des Vers très-mauvais, qu'il a mis à la page 150, & qui ne reviennent aucunement à son sujet. Les Pieces de Morale qui suivent les Vers, aux pages 153 & 178, ne sont gueres meilleures. Il est fâcheux qu'elles remplissent plus d'une trentaine de pages, c'est du terrain & du tems perdu, qu'on pourroit employer à des lectures plus utiles.

Mais cette Piece est encore plus défigurée par le *Discours à Jacophile*, imprimé à la page 192. C'est une Allégorie continuelle, & dans les faits, & dans la maniere de parler; à peine y peut-on entendre quelque chose. Des Vers quelquefois bons, quelquefois mauvais, mais toujours appliqués hors de propos, font connoître la lecture

variée de l'Auteur, & ne font point honneur à ſon jugement. Hé ! qu'avions-nous affaire des citations qu'il y fait de S. Cyprien, de S. Ambroiſe & de S. Auguſtin ; cependant le Libraire a voulu que ce Diſcours parût à la ſuite de l'Iſle des Hermaphrodites, pour ne pas donner lieu à des Lecteurs chagrins, de publier que ſon Edition n'eſt pas complette, & qu'on en a retranché quelque Piece. On l'auroit crû de conſéquence, ſi on l'avoit omiſe, & je ſuis perſuadé qu'on ſera fâché de la voir ici, tant elle eſt inſipide.

L'Hiſtoire des *Amours du Grand Alcandre*, page 337, fait la troiſiéme Piece de ce Volume : c'eſt un Ouvrage très-connu, imprimé & réimprimé pluſieurs fois. Il eſt étonnant de voir combien cette Piece, qui eſt fort agréable & bien écrite, ſe trouve défigurée *dans* toutes les Editions, qui en ont paru juſqu'ici. Celui, qui le premier l'a donnée, n'avoit qu'une copie tronquée : & je la rétablis ici, ſur le Manuſcrit 8943 de la Bibliotheque de ſa Majeſté,

parmi ceux de M. le Comte de Bethune. La Remarque de ce Seigneur, qui se trouve à la tête de ce Volume, fait voir que si ce n'est pas l'Original, c'en est du moins une Copie autentique.

On y lit donc, & c'est M. le Comte de Bethune qui parle : *HISTOIRE du Roy HENRI QUATRIEME, depuis son Avenement à la Couronne, jusques à sa mort, faite par Madame la Princesse de Conty, & qui m'a été donnée par feu M. le Duc de Bellegarde.* La Princesse de Conty, de qui vient cette ingénieuse Piece, est la même qui est appellée *Milagarde* dans cette Histoire. Elle se nommoit *Louise-Marguerite de Lorraine*, fille de Henri Duc de *Guise*, tué à Blois sur la fin de l'an 1588, & de *Catherine de Cleves.* Louise fut la seconde femme de *François de Bourbon Prince de Conty*, avec qui elle fut mariée au Château de Meudon le 24 Juillet 1605, & mourut au Château d'Eu le 30 Avril 1631 ; ainsi étant une des actrices de cette Piece, on juge bien qu'elle étoit exactement informée de tous les faits qu'elle rapporte.

Le Duc de *Bellegarde*, qui donna

cette

cette Histoire à M. de Bethune, étoit *Roger de Saint Larry*, Grand Ecuyer de France, qui fut fait Duc de Bellegarde en 1619, & qui est est mort en 1646, âgé de 83 ans 7 mois 3 jours. C'est lui qui est nommé *Florian*, dans cette Histoire; & qui fut Amant favorisé, non seulement de la Duchesse de *Beaufort*, Maîtresse de notre Roy Henri IV. mais encore de *Milagarde*, ou *Marguerite - Louise de Lorraine*, comme elle en convient elle-même dans son Histoire, & à qui nous en sommes redevables.

Enfin M. de *Bethune* qui nous a conservé le Manuscrit le plus exact de cette Piece, se nommoit *Philippe*; il étoit frere de *Maximilien de Bethune, Marquis de Rosny*, Ministre favori de Henri IV. *Philippe* fut employé en diverses Négociations. Son goût pour les Lettres, & le Droit Public, l'avoit porté à recueillir les plus précieux monumens des derniers tems de notre Histoire; & la Collection qu'il en a faite, compose un corps de 1200 Volumes *in-folio*. C'est aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens de la Bibliotheque de sa Ma-

JOURNAL DE HENRI III.

Roy de France & de Pologne:

OU

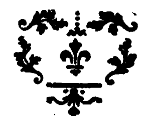
MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE,

Par M. PIERRE DE L'ESTOILE.

NOUVELLE EDITION:

Accompagnée de Remarques historiques, & des Pieces manuscrites les plus curieuses de ce Regne.

TOME IV.



A LA HAYE,

Chez PIERRE GOSSE.

M. DCC. XLIV.



AVIS AU LECTEUR,

Sur les Pieces qui composent les Quatrieme & Cinquieme Volumes.

MOnsieur *Bayle*, dans son Dictionnaire Critique, au mot *Salmacis*, dit que la *Description de l'Isle des Hermaphrodites* est une Satyre ingénieuse, qui fait voir les désordres de la Cour du Roy Henri III.

Cette Piece est fort recherchée de tous les Curieux, parce qu'on y trouve effectivement une Description enjouée des minauderies & des manieres efféminées des Mignons de ce Roy.

Ce qui fait croire qu'elle a été composée de son tems, cependant elle n'a été imprimée qu'après sa mort; car

ſoit, de ces caracteres nobles & généreux, qui font le bien pour la ſeule ſatisfaction de ſe dire à ſoi-même, qu'on s'eſt acquitté de ſon devoir. Un tel homme, s'il ſe trouvoit, ſeroit le Phénix de l'humanité. Tous veulent être récompenſés, & même des premiers : & l'injuſtice va juſqu'à rejetter ſouvent ſur le cœur du Prince, ce qui ne vient que de ſon impoſſibilité, ou des circonſtances des tems. Ainſi l'on ne doit pas être ſurpris de trouver ici les plaintes de tant de Braves, qui avoient ſervi ce Roy dans ſes beſoins. Les murmures diminuerent cependant peu à peu, & à meſure que les graces couloient ſur eux. J'ai marqué dans la premiere Note, que j'ai miſe ſur ce petit Ouvrage, le nom de l'illuſtre Dame qui l'a fait, & même le motif ſecret qu'elle eut, de ſe venger auſſi cruellement du Roy Henri. Je n'en ferai point un plus grand éloge, ſa ſeule lecture le fera mieux, que tout ce que je pourrois dire.

J'ai mis enſuite une autre Satyre, mais plus vive que la précédente, c'eſt le

le *Divorce Satyrique*, ou *les Amours de la Reine Marguerite*. Ces ſortes d'Ouvrages, qui plaiſent toujours à la malignité des hommes, ne manquent jamais de deshonorer leur Auteur ; je ne veux pas dire néanmoins, que tous les faits en ſoient faux & controuvés. Cette Princeſſe, qui avoit le cœur pris avant ſon mariage, n'a pas fait difficulté de marquer long-tems après, que jamais elle n'avoit eu de goût pour le Roy de Navarre. C'eſt ce que Scipion *Dupleix*, qui étoit Maître des Requêtes de cette Reine, ne fait pas difficulté d'avouer dans ſon Hiſtoire. Elle ſe plaiſoit même à parler d'amours, & n'avoit pas de nom plus agréable, que celui de *Venus-Uranie* ; c'eſt toujours le même Auteur qui parle, & qui reconnoit qu'on feroit un beau Roman des Avantures de la Reine Marguerite : il va juſques à dire, que depuis ſon éloignement & ſa ſéparation du Roy de Navarre, elle avoit enrichi le monde de pluſieurs créatures ; & prétend que ce qu'il en marque étoit néceſſaire alors, au bien & à la tranquillité du Royaume. Tel eſt le diſcours d'un des Officiers de cette Princeſſe : mais

mais je trouve quelque chose de plus sage, dans la maniere dont s'exprime Madame la Princesse de Conty, dans les Amours du Grand Alcandre, pour faire connoître le caractere de cette Reine; elle dit seulement, qu'*elle étoit moins chaste que Lucrece:* c'est la désigner d'une maniere très-ménagée, & qui cependant laisse beaucoup à penser.

Mais de qui vient cette Piece, c'est ce qu'il est impossible d'assurer, & difficile de conjecturer? Quoique dans quelques Editions il soit marqué qu'elle a été faite au nom du Roy Henri IV. je doute que ce Prince ait voulu diffamer une Princesse, avec laquelle il avoit été uni par les liens du mariage. On sçait qu'il vécut avec elle dans une assez grande liaison, pendant ses premieres années & même les quatre dernieres années de son Regne; il avoit trop de probité pour en venir à de tels excès. Je croirois plutôt que cette Piece viendroit du fameux *d'Aubigné*, qui ne fait pas difficulté d'avouer dans son Histoire, à quel point il étoit ennemi de cette Reine; & ce fut lui qui fit connoître à Henri IV. & à toute la Cour de Navarre, les intrigues

trigues de Marguerite avec Harlay de Champvallon. Il étoit assez médisant, pour faire un pareil Ecrit, on y reconnoit toute la malignité de sa plume Satyrique. Je ne donne néanmoins ceci, que comme une foible conjecture.

A la page 529 je publie une Piece, qui fait honneur au Roy Henri IV. dont il est fort parlé dans ce Volume. On y remarquera la bonté de son caractere; & l'on y verra, que s'il a eu des foiblesses, il a eu pareillement du grand & du merveilleux dans l'esprit, aussi-bien que dans la maniere de penser, & de s'exprimer. M. *de Perefixe*, Précepteur du feu Roy Louis XIV. qui a recueilli ou fait recueillir, les Paroles & les Actions les plus remarquables de Henri; les a lui-même dédiées à son illustre Eleve, par une Epître particuliere, qui est dans la premiere Edition de la Vie de Henri le Grand: elle manque dans presque toutes les autres Editions de l'Histoire de ce Restaurateur de la Monarchie Françoise. On l'a mise néanmoins à la fin de l'*Histoire des Amours* de

de Henri IV. imprimée à Leyde, chez les *Elzevirs*, sous le nom de *Sambix* en 1663. C'est ce qui m'a engagé à la faire ici reparoître, d'autant plus que j'y ai fait quelques additions, qui font connoître le fonds de Religion, dont étoit pénétré ce grand Prince; qui d'Huguenot sincere, étoit devenu par la grace de sa conversion, un sincere & fidele Catholique: mais j'ai eu soin de faire connoître, qu'elles étoient mes additions.

Enfin je finis ce Volume, par une comparaison que j'ai faite de la *Confession Catholique de Sancy* imprimée, avec un Manuscrit du temps, que j'ai trouvé, après coup néanmoins, dans la Bibliotheque de sa Majesté. Les différences que j'y ai remarquées ne sont pas toutes essentielles; quelques-unes ne consistent qu'en quelques manieres de parler; d'autres néanmoins sont assez importantes, pour fixer le sens de l'Auteur, & pour y donner plus de jour. Il vaut mieux les trouver ici, quoique hors de place, que de les omettre;

&

& j'ai crû qu'on ne me ſçauroit pas mauvais gré de mon attention.

C'eſt-là tout ce que j'avois à dire, ſur les Pieces qui compoſent le Quatriéme Volume de cette Collection : mais comme le Cinquiéme s'eſt trouvé plus gros que les autres, j'ai remis à cet Avertiſſement à marquer quelque choſe, & du Livre, & de ſon Auteur. On ſçait que la *Confeſſion Catholique de Sancy* eſt une Satyre, ſouvent ingénieuſe, & toujours trop vive, de Nicolas de *Harlay* Sieur *Sancy*. Ce Seigneur, qui ſelon la mode de ſon temps, avoit changé & rechangé de Religion, n'avoit pas laiſſé d'être bon & fidele ſerviteur du Roy Henri III. juſques-là, qu'il entreprit de lever à ſes propres frais, un Corps de Troupes chez les Suiſſes, pour s'oppoſer aux fureurs de la Ligue. La mort précipitée de Henri III. ne permit pas à ce Prince, d'en récompenſer Sancy ; ces Troupes furent très-utiles au Roy Henri IV. pour le faire monter ſur le Trône des François. Quoique ce premier de nos Rois de la Branche de Bourbon,

eſtima Sancy, quoiqu'il connût tout le prix du ſervice qu'il en recevoit, il n'eut pas néanmoins la force de l'en récompenſer; il n'eut pas même celle de lui rendre ce qu'il avoit ſacrifié pour le bien de l'Etat. Cependant Sancy n'en murmura point, & le Diſcours de ce fidele Sujet, imprimé au Tome III. des Mémoires de Villeroy, eſt fait avec une modération, qu'on ne ſçauroit s'empêcher de louer: il reclamoit ſon propre bien, il avoit lieu d'être mécontent; mais il eut aſſez de prudence, pour ne pas marquer dans ce Diſcours, la cauſe de ſa diſgrace, toute honorable qu'elle étoit. M. le *Laboureur* a eu ſoin de nous l'apprendre, dans l'Abrégé qu'il a publié ſur le Regne de Henri III. & que j'ai imprimé au Tome II. de cette Collection. M. de *Sully*, qui vouloit arriver à quelque choſe de grand, fut plus ſouple & plus flateur que Sancy, & profita de la diſgrace de ce dernier: mais dès qu'il ſe vit dans la faveur de ſon Maître, il ne tarda gueres à ſe déclarer contre Madame de *Beaufort*, par le moyen de laquelle, il avoit eu néanmoins l'induſtrie d'obtenir par ſes complaiſances,

complaiſances, la premiere place, & celle qui donne toujours plus de crédit à la Cour. Ainſi ſur le compte de Sancy, il ne faut en croire ni les Mémoires de Sully, ni les Satyres de d'Aubigné. Ce dernier, ſans doute, avoit quelques mécontentemens perſonnels, qui le portoient à écrire long-temps après la diſgrace où étoit tombé Sancy, cette Satyre, la plus vive qui puiſſe ſortir des mains d'un homme d'eſprit. Sancy étoit alors dans le malheur, ainſi ce ſeul titre le rendoit reſpectable; c'eſt même un ſentiment d'humanité, auquel l'homme d'honneur, quelque cauſtique qu'il ſoit, ſe fait un devoir de ne pas manquer. M. de *Thou*, Auteur impartial & véridique, ſçait rendre à Sancy, toute la juſtice qui lui étoit dûë.

Il ne faut pas croire que le zele de la Religion, ait porté le Satyrique d'Aubigné à écrire cette Satyre. Ce qu'il dit par rapport à notre Doctrine, & à notre Diſcipline, ſont de ces traits que le Proteſtant ſe croit en droit d'haſarder quelquefois dans la converſation; mais qu'il ſe garderoit bien d'écrire, ne ſeroit-ce que dans une Lettre familiere.

Ce sont de ces Contes, dont souvent on ne sçauroit s'empêcher de rire, quoiqu'on les méprise. Il n'y a gueres de Catholique, qui n'en connoisse la fausseté & le ridicule. Ainsi ces sortes de Satyres ne peuvent faire aucune impression.

Ce Cinquiéme Volume, tel que je le présente, part de trois mains différentes. Le Texte vient de *Theodore Agrippa d'Aubigné*; le corps des Notes est de M. le *Duchat*, célebre Réfugié François retiré à Berlin; enfin dans l'Edition de 1720, M. *Jean Godefroy* y a joint quelquefois les siennes.

D'Aubigné, dont la famille & le nom se sont conservés jusques ici avec éclat, étoit fils de Jean, Seigneur de Brie en Xaintonge, & de Catherine de Lestang. Il nâquit le 8 Février 1550, à Saint Mauri près de Pons, à quatre ou cinq lieuës au Sud-Ouest de Coignac. Sa mere mourut en accouchant de lui, ce qui lui fit donner le nom d'Agrippa, *tanquam ægrè partus*. Il fut assez bien élevé par les attentions d'un pere, qui s'étoit jetté dans les nouvelles opinions. On lui avoit fait apprendre le

le Grec & l'Hebreu ; il n'étoit âgé que de dix ans, lorsqu'on l'envoya à Paris en 1560. Il ne tarda point à prendre le parti des armes, & se trouva presque à toutes les grandes actions, qui se passerent entre les Catholiques & les Réformés; mais il fut assez heureux, pour éviter par une fuite courageuse, les Massacres de la Saint Barthelemi. Deux ans après le Mariage du Roy de Navarre avec Marguerite de France, c'est-à-dire en 1574, il s'attacha à ce Prince, avec lequel même il resta détenu à la Cour, & qu'il accompagna dans sa fuite, au mois de Février 1576. Henri en reprenant la Religion Réformée, dans laquelle il avoit été élevé, continua aussi dans les foiblesses, ausquelles il s'étoit un peu trop livré à la Cour ; mais on peut dire, que jamais ses écarts ne lui firent commettre aucune faute essentielle au bien de ses affaires, ni aux intérêts de l'Etat.

D'Aubigné prétend qu'il reçut quelques marques de réfroidissement, de la part de ce Prince, pour ne l'avoir pas *voulu servir dans une intrigue amoureuse.* J'en doute fort; d'Aubigné, de

ſon propre aveu, étoit extrêmement vicieux, & n'y regardoit pas de ſi près. Cependant ſes talens pour la guerre, & ſon activité dans ſes emplois, ne laiſſerent pas de le ſoutenir auprès d'un Prince, qui avoit beſoin de gens de main & d'expédition; mais malheureuſement la langue toujours vive, toujours picquante de d'Aubigné, lui faiſoit perdre en un inſtant, le mérite de beaucoup de belles actions; auſſi n'avança-t-il pas dans le Service, autant qu'il auroit dû faire. C'étoit un de ces caracteres ardens, qui ſe perdent par trop d'eſprit: capable de ſervir un Prince à l'armée, il étoit incapable de le ſervir à la Cour. Les armes & la guerre demandent dans l'Officier du feu, quelque ſorte d'inquiétude, & une activité, qui ſe porte ſur toutes les parties du commandement, c'eſt en quoi d'Aubigné réuſſiſoit, mieux qu'un autre: au lieu que la Cour exige de la douceur, une indolence apparente, & une prudence, qui ne laiſſe échapper que la moitié, & quelquefois même le quart de ce qu'on penſe, voilà ce qui manquoit à ce Brave. Il ſe fit donc paroître à la Cour, ce qu'il devoit

devoit uniquement réſerver pour la guerre; mais il devoit ſçavoir, que ce ſont deux Théâtres fort différens. Ce même caractere ne l'abandonna point après la mort de Henri le Grand. Son Hiſtoire, qui ne commença à paroître qu'en 1616, renferme une partie du fiel, qu'il diſtilloit dans ſes converſations, & dans ſa conduite journaliere. Mais s'il eut le plaiſir de faire évaporer dans ce Livre toute ſon aigreur, ſans reſpecter même les Souverains, le Parlement de Paris ſe crut obligé de le flétrir, par un Arrêt du 4 Janvier 1617, qui condamne cette Hiſtoire au feu. Cette aventure fit prendre à d'Aubigné, le parti de ſe retirer à Geneve en 1619, où il eſt mort le 29 Avril 1630. Outre ſon Hiſtoire, & ſa Confeſſion de Sancy, nous avons encore de lui pluſieurs autres Ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés de ſon tems, & les autres n'ont paru que dans ce dernier Siecle.

Les Notes qui ſervent à expliquer cet Ouvrage, viennent originairement de M. Jacob *le Duchat*, né à Metz le 23

Février 1658. Son pere, qui portoit le même nom de Baptême, y étoit Commissaire Ordinaire des Guerres. Le jeune le Duchat, après avoir fait ses Etudes de Droit à Strasbourg, fut reçu en 1677 Avocat au Parlement de Metz, & y suivit le Barreau, jusques à la révocation de l'Edit de Nantes, au mois d'Octobre 1685. Les occupations du Palais ne l'empêcherent pas de se livrer à la Littérature Françoise. Il se confirma dans ce goût, pendant un voyage de deux ans qu'il fut obligé de faire à Paris, pour un Procès qu'il y gagna. Ses attentions se tournerent vers nos vieux Auteurs, & il s'arrêta sur-tout à ceux du XVI. Siecle, & du commencement du XVII.

M. le Duchat chargé de grand nombre de Recherches, qu'il avoit eu lieu de faire dans cette Capitale, retourna dans sa Patrie, avec le dessein d'en faire usage. C'est ce qui produisit ses curieuses Remarques sur la *Confession Catholique de Sancy*, qui furent imprimées en Hollande pour la premiere fois, en 1693. Il ne faut regarder cette premiere Edition, que comme un essai, qui se

se perfectionna dans l'Edition de 1699. Mais on a poussé ce travail beaucoup plus loin dans l'Edition de *Foppens*, de Bruxelles (sous le nom de Cologne) en 1720, dont les onze ou douze dernieres pages, sont de nouvelles Additions de cet habile Critique. Nous avons eu soin de les rejoindre au corps des Notes du même Auteur.

Cet habile homme continua dans le même goût de Remarques, par une nouvelle Edition qu'il fit en 1696 d'une Satyre ingénieuse, & comparable à beaucoup de beaux morceaux de l'Antiquité; ce fut celle de la *Satyre Ménippée*, ou *Catholicon d'Espagne*, dont le même M. le Duchat donna une nouvelle Edition fort augmentée en 1699. Mais cet Ouvrage, revû par M. *Godefroy* en 1709 & 1726, a été conduit à la perfection, que demandent ces sortes de travaux. M. le Duchat resta toujours en France jusques en 1700, qu'il prit le parti de se retirer à Berlin, où il arriva au mois de Septembre de la même année. On l'y reçut avec distinction, & il fut fait en 1701 Assesseur de la Justice Supérieure des François réfugiés

refugiés de cette Ville ; l'année ſuivante on le créa Conſeiller de ce Tribunal, où il a toujours exercé les fonctions d'un Juge intégre, diſtingué par ſes lumieres & ſon application.

M. le Duchat fut juſques à l'an 1709 ſans rien donner de nouveau ; alors il publia ſes Notes ſur *Rabelais*, autre Satyrique, mais d'un genre bien different des deux premiers ; & s'il eſt permis de dire mon ſentiment ſur ces Notes, elles ne ſont pas dignes de la réputation de leur Auteur, il y en a trop de Grammaticales, & trop peu d'Hiſtoriques & de Critiques ; au lieu que les Obſervations Angloiſes du Sieur *le Motteux*, ſont un peu plus eſtimées des Connoiſſeurs. En 1715 il fut admis dans la Societé Royale de Berlin. Et l'an 1726 il publia un Livre, qui a eu autrefois aſſez de cours en France : ce ſont les *Quinze Joyes du Mariage*, autre Satyre aſſez ſpirituelle, à laquelle il joignit le *Blaſon des fauſſes amours*, le *Loyer des fauſſes amours* ; & le *Triomphe des Muſes contre l'amour*. L'année 1731 vit paroître ſes Notes ſur le *Baron de Fæneſte*, Satyre publiée autrefois

par

par le Sieur d'Aubigné. Les Notes de M. le Duchat n'y sont pas en grand nombre ; & il s'est plaint même du peu de soin du Correcteur, qui avoit été chargé d'en revoir l'impression, & qui eut la témérité d'en altérer les Remarques.

Enfin le dernier Ouvrage qu'il a donné, sont les Notes sur l'*Apologie pour Herodote*, Satyre très-singuliere du célebre *Henri Estienne*; elles parurent en 1735 en trois Volumes; mais le fort du travail de M. le Duchat dans cet Ouvrage, est une comparaison qu'il eut soin de faire, de toutes les Editions de ce Livre, recherché des Curieux. Celle de M. le Duchat se distingue par la beauté de l'impression; & par-là il a fait tomber toutes les précédentes, qui ne laissoient pas d'être assez rares, & quelques-unes même étoient cheres. Il ne vit pas la fin de ce Livre, & mourut le 25 Juillet de cette année, avant que de recevoir les Exemplaires de ce dernier Ouvrage; il étoit âgé de 77 ans 5 mois & deux jours. On a publié à la Haye depuis sa mort des Notes, qu'on prétend qu'il a faites, sur les Oeuvres de

François

François Villon, l'un des restaurateurs de notre Poësie; mais elles ne se ressentent pas de l'heureuse fécondité, & des Recherches de leur Auteur. Si M. le Duchat avoit été à Paris, il auroit vû qu'il manque plus d'onze cent cinquante Vers, à l'Edition du Libraire Coutelier, qu'il a suivie trop exactement.

L'Edition de 1720 de la *Confession Catholique de Sancy*, que l'on a pris pour base de celle-ci, contient avec les Remarques de M. le Duchat, beaucoup de Notes Historiques de M. *Jean Godefroy*, Procureur du Roy au Bureau des Finances de Lille, & Garde des Archives de la Chambre des Comptes de la Flandre. Le nom de cet illustre Ecrivain fait seul son éloge; il étoit fils de Denys, & petit-fils de Theodore, ausquels notre Histoire a tant d'obligations; & il a laissé des enfans, dignes successeurs de ses vertus, & de son caractere laborieux. Jean Godefroy avoit succedé à Denys son pere, qui mourut en 1681; né avec tous les sentimens, que l'on peut désirer dans un bon Citoyen,

toyen, il ne fut pas moins estimé de nos Ennemis, qui se rendirent maîtres de Lille en 1708, qu'il l'avoit été, & qu'il le fut depuis des François. Il occupoit le temps que lui laissoient les fonctions de sa Charge, à éclaircir notre Histoire, tant par les Historiens originaux de la Nation, que par les Monumens précieux qui se trouvent dans la Chambre des Comptes de Lille. C'est à ses soins que nous devons deux Editions de *Philippe de Comines*, celles des Lettres de *Rabelais*, des Mémoires de la *Reine Marguerite*, de la *Satyre Ménippée*, de 1709 & 1726, des Mémoires de M. *de l'Estoile* en 1719, du *Journal de Henri III.* en 1720, de *l'Isle des Hermaphrodites*, & de quelques autres morceaux d'Histoire. La mort de M. Godefroy, arrivée à Lille au mois de Février 1732, a privé les Lettres d'un homme, qui joignoit une probité inaltérable, à l'exactitude de ses connoissances, & aux lumieres qu'il avoit sur la Troisiéme Race de nos Rois, beaucoup plus intéressante, que les deux autres.

L'on n'a

L'on n'a pas distingué dans l'Edition de 1720 les Notes de M. Godefroy, de celles de M. le Duchat; mais on peut assurer, qu'elles ne contribuent pas moins les unes que les autres, à l'éclaircissement de cet Ouvrage. L'on a dans cette nouvelle Edition, mis quelques Notes; & l'on a eu l'attention, lorsqu'elles sont insérées parmi les autres, de le faire connoître par ces mots: *Remarques du nouvel Editeur*; ou elles sont imprimées sous le texte à deux colonnes, & d'un plus petit caractere.

CORRECTION.

Pag. 525. *Note* 3. C'est *Mouy*, Capitaine de *Maurevel*. *Lisez*, c'est *Mouy*: Voir ci-après, page 548.



TABLE

TABLE

DES TRAITE'S ET ARTICLES Contenus dans le IV. Volume.

I.

Pour

II.

XII.

MEMOIRES

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE DE FRANCE,
OU
JOURNAL
DE
HENRI III,
Roy de France & de Pologne.

TOME IV.

CONTENANT

L'ISLE

DES HERMAPHRODITES

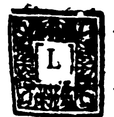
Et autres Pieces.



DESCRIPTION DE L'ISLE DES HERMAPHRODITES

Nouvellement découverte. (1)

Avec les Mœurs, Loix, Coutumes & Ordonnances des Habitans d'icelle.



LE Monde est un bouffon, l'homme une comedie,
L'un porte la marotte, & l'autre est la folie.

Ce sont des Vers, Ami, que les Anciens nous ont souvent répetés en leurs écrits, & que nous-mêmes avons tenus pour véritables quand nous avons consideré de près les actions humaines,

(1) Cette prétendue Description est une Satyre Allégorique du Regne de Henri III, de son Gouvernement, de sa mollesse, & de la vie efféminée de ses Favoris. Cet Ouvrage est donc, comme l'a dit M. Godefroy, de *Thomas Artus*; il ne marque rien à la verité, de cet ingénieux

humaines ; mais sans faire le Philosophe, disons que la Loi de Dieu exceptée, tout est digne de risée. Que quelque pauvre *Cybarite* (2) trouve ces termes un peu trop rudes pour ses délicates oreilles, & qu'il y veuille apporter quelque paraphrase *Epicurienne*, qu'il lise ce Discours, & par avanture avant qu'il soit au milieu, il trouvera qu'il n'est lui-même autre chose qu'un charlatan.

Le nouveau Monde nous a produit en ce nouveau siècle tant de choses nouvelles, que la plûpart du Monde ancien, méprisant son antiquité,

ingénieux Ecrivain, mais je crois que c'est le même que Thomas Artus, Sieur d'Embry, qui se dit Parisien, dans les Commentaires qu'il a donnés sur la Vie d'Apollonius de Thyanée, traduite du Grec de Philostrate, par Blaise de Vigenaire, & imprimée *in*-4. à Paris en l'an 1611. Nous avons encore quelque chose du même Thomas Artus, dans la Traduction de l'Histoire des Turcs de Calcondile ; il étoit sçavant. J'ignore quand il est mort, il suffit, quant à present, de sçavoir quand il a paru : ce fut vraisemblablement depuis l'an 1600, jusques vers 1620. Mais pour rendre ce petit Ouvrage plus intelligible, qu'on me permette d'y joindre quelques Notes légeres & succintes ; & cela suffira aux personnes, qui liront le Journal, qui se trouve dans les deux premiers Volumes de cette nouvelle Collection, que je donne au Public.

(2) *Cybarite.*] Il faut écrire *Sybarite*, Peuple celebre de la Grande Grece, c'est-à-dire, de la partie Méridionale du Royaume de Naples. Leur Ville nommée d'abord *Sybaris*, puis *Thuria*, & ensuite *Copia*, a été prise, ruinée & rétablie plus d'une fois : on dit qu'il y en a des restes, le long des Côtes du Golphe de Tarente, connus sous le nom de *Sybari rouinata.* Ce Peuple fut extrémement voluptueux, ce qui causa sa ruine ; comme la volupté l'a causé à bien d'autres.

antiquité, a mieux aimé chercher, au péril de mille vies, quelque nouvelle fortune, que de se contenter de l'ancienne & vivre en repos & tranquillité. Et ainsi désirant les hautes avantures, ils rencontrent le plus ordinairement celles qui terminent tous leurs désirs sans avoir joui du contentement qu'ils recherchoient : mais outre leur naturelle inclination les continuels remuemens avenus en l'Europe depuis tant d'années, en ont encore persuadé plusieurs à quitter pour un tems leurs anciennes demeures (3), de peur de servir de personnages ou de spectateurs des sanglantes tragédies, qui se sont jouées sur ce grand théatre. Or entre ceux-ci un de nos *François*, qui n'avoit pas moins de valeur que de prudence, mais à qui une bonté naturelle avoit ôté la puissance & la volonté de tremper ses mains dans le sang des siens, fit élection de courir plûtôt tout autre danger que de forcer en cela sa nature; de sorte que se bannissant soi-même & vivant errant par le monde, il vît en la longueur de plusieurs années, tout ce qu'un œil curieux sçauroit désirer. Mais enfin la renommée de la paix (que la *France*, s'est acquise par la valeur & bonne conduite de l'invincible & très-auguste Monarque (4) qui lui commande) s'étant répandue

(3) *Anciennes demeures.*] L'Auteur parle là sans doute des mouvemens de Religion, arrivés sous François I. & Henri II. & de la guerre de Charles IX. contre ses Sujets Protestans; ce qui engagea plusieurs d'entre eux à s'expatrier, soit en se retirant en Angleterre, soit en tirant du côté des Pays-Bas, soit même en pénétrant jusques au milieu de l'Allemagne.

(4) *Monarque.*] On voit bien que l'Auteur parle ici

due par tout le monde & jusqu'au lieu où il étoit pour lors, il eut une nouvelle envie de voir encore une fois sa chere patrie & rendre de l'honneur & de l'obéïssance à celui, qui lui avoit acquis & moyenné un si grand bien. A son arrivée chacun de ses amis & familiers le fut visiter, autant comme je pense pour apprendre des nouvelles, comme pour se conjouir avec lui de son heureux retour, & me trouvant lors avec quelques-uns de ceux que je viens de dire, lorsqu'ils firent la résolution de le voir, je fus aisément persuadé à ce voyage, n'ayant pas moins de curiosité que les autres; & mettant ma délibération en exécution nous le fûmes trouver en une sienne maison, éloignée de fort peu du lieu où nous étions, où après les biens venues & bons accueils accoûtumés, & que nous eûmes donné quelque trêve aux paroles de courtoisie autant amies de la superfluité, comme elles sont le plus souvent ennemies de la vérité, chacun l'enquêre du succès de ses voyages & des raretés, loix & façons de vivre, qu'il avoit vûës & remarquées parmi une si grande diversité de Nations, à quoi il satisfit chacun en en peu de paroles ainsi qu'il pût: il fallut plusieurs journées pour en discourir au long comme il eut pû faire; joint que ce n'étoit que nous confirmer ce que nous en avions déja appris par les livres. Mais, dit-il, laissant tou-

tes

ici du Roy Henri IV. sous le Régne duquel il fit paroître cette ingénieuse Satyre. Ainsi cet Eloge fut un passeport, pour empêcher le Roy de rechercher un Auteur, qui faisoit une si vive Satyre de son Prédecesseur, que lui-même n'estimoit pas beaucoup, quoiqu'avec raison il ne s'en vantât point.

tes ces Nations dont les nouvelles semblent déja triviales, je vous veux faire un discours d'un peuple, dont peut-être vous n'avez encore jamais ouï parler : chacun le remercia de sa bonne volonté avec prieres très-affectionnées de l'effectuer, & lors il commença ainsi.

La longueur de ma perégrination commençoit déja à m'être ennuyeuse, & l'ardente curiosité de mon esprit à se refroidir, après avoir visité & recherché tout ce qui est de rare & de prix aux terres nouvelles découvertes, & déliberois d'arrêter ma course, & m'habituer en quelque Ville de ce pays-là, quand la nouvelle de la paix entre les Rois de *France & d'Espagne* (5) étant parvenuë jusqu'à nous, un mien ami avec lequel j'avois fait la plûpart de mes voyages & qui avoit une extrême envie de se revoir encore une fois avec les siens, me persuada fort facilement le retour ; si bien qu'ayant trouvé un Navire marchand, qui étoit prêt de faire voile, & qui tiroit devers *Lisbonne*, nous résolumes incontinent de prendre cette occasion & de nous y embarquer ; mais à peine avions-nous vogué une demie journée d'un vent assez favorable, que la tempête & l'orage se levant, agiterent notre vaisseau avec telle furie & impétuosité, qu'après avoir été ça & là deux jours & deux nuits presque ensevelis dans les Ondes, tant la mer étoit enflée & irritée, qu'enfin notre mât rompu, les côtés du Navire ouvers, la sentine pleine d'eau, & le Pilote maîtrisé du vent ; notre Navire alla finallement heurter contre le port

(5) C'est sans doute de la Paix de Vervins en Picardie, conclue en 1598, dont l'Auteur parle ici.

port d'une Isle que nous avions découvert de loin, d'une telle violence qu'en un moment, il fut froissé en plus de mille piéces, & ceux qui étoient dedans abandonnés à la merci des ondes, desquels les uns furent engloutis ; les autres se sauverent à nage : mais le Pilote avec lequel mon compagnon & moi avions une familiere accointance, ayant prevû de loin ce danger, nous avoit fait avec lui sauver dans l'esquif : de sorte que finalement nous primes terre si harrassés & si foibles du travail, que nous avions eu, qu'à peine pouvions-nous cheminer ; & si troublés, que nous n'avions sçû considérer du premier abord la nature de la terre où nous étions abordés. Mais après que nous eûmes un peu repris nos esprits, & que les genoux fléchis en terre & les yeux levés vers le ciel, notre ame eut chanté un nouveau Cantique en actions de graces au conservateur de toutes créatures, nous vîmes que la terre sur laquelle nous marchions étoit toute flotante (6), & qu'elle erroit vagabonde sur ce grand Ocean sans aucune stabilité. Lors saisis de nouvelle frayeur, nous ne sçavions quelle résolution prendre, trouvant le fait tant étrange, qu'à peine pouvions-nous ajouter foi à notre vûë : Toutesfois ne nous pouvant pis arriver que l'état auquel nous étions, nous déliberâmes de tenter le hazard & de visiter ce nouveau vais-

(6) *Flottante.*] On sent bien, sans que je le dise, que l'Auteur parle ici de la France, qu'on pouvoit regarder de son tems, comme une terre flottante, à cause des mouvemens extraordinaires, ausquels elle fut sujette, depuis 1560, jusqu'en 1598, que la Paix avec l'Espagne, & la mort de Philippe II. qui arriva la même année, lui rendit son ancienne tranquillité.

(7)

vaisseau terrestre que nous vîmes par tout si fertile & florissant que nous croyons la Fable des *Champs Elisées* être une pure vérité ; & que par je ne sçai quel mouvement céleste ils avoient été transportés en ces terres si longuement inconnuës. Notre Pilote, qui mouroit de faim, & qui plus accoûtumé que nous à la quête, sçavoit comme il falloir prendre sans demander, s'en alla au pourchas des vivres, & tandis nous nous mîmes à contempler un édifice assez proche de nous, la beauté duquel ravit tellement nos esprits, que nous avions opinion que ce fut plutôt une illusion qu'une chose véritable. Le Marbre (7), le Jaspe, le Porphire, l'Or, & la diversité des émaux, étoit ce qu'il y avoit de moindre : car l'architecture, la sculpture, & l'ordre que l'on y voyoit compassé en toutes ses parties, attiroit tellement l'esprit en admiration, que l'œil qui peut voir tant de choses en un instant, n'étoit pas assez suffisant pour comprendre tout le contenu de ce beau Palais. Et comme la beauté est une chose qui attire ordinairement à soi ce qui en est (ce semble) le plus éloigné, oubliant nos lassitudes & les travaux que nous avions si longuement soufferts, nous fumes tentés ou plûtôt forcés par la curiosité, de voir plus particuliérement ce rare chef-d'œuvre de la nature : Toutesfois nous attendîmes le Pilote,

(7) *Le marbre.*] C'est une Description Allégorique du Louvre, & peut-être même du Château des Thuilleries, où le marbre & le jaspe étoient employés même dans son ancienne bâtisse ; comme on le voit encore aujourd'hui, dans ce qui en subsiste de ces premiers tems, dans le corps du Bâtiment.

lote, qui n'arrêta pas long-temps à retourner chargé de vivres, desquels nous rassasiâmes la faim, qui à la vérité nous pressoit ayant été si long-temps sans manger : mais après avoir fortifié nos corps & que le courage fut un peu revenu, nous dîmes notre intention à notre pourvoyeur, à la charge que si nous nous séparions par hazard les uns des autres, nous ferions au moins en sorte de nous trouver tous le lendemain au même lieu. Le Pilote qui avoit déja remarqué quelques singularités dans l'Isle, & même avoit appris qu'on l'appelloit l'Isle des *Hermaphrodites* (8), dit qu'il étoit content, & que tandis que nous irions d'un côté il s'en iroit de l'autre, & qu'au retour chacun rapporteroit à son compagnon ce qu'il auroit appris. Ainsi nous nous séparâmes, le Pilote vers les lieux habités de l'Isle, & nous deux vers ce riche Palais où nous arrivâmes en peu de tems, & trouvâmes de premier abord un long Perystile ou rang de colomnes *Caryatides* (9), lesquelles avoient pour chapiteau la tête d'une femme : de-là nous entrâmes dans une grande cour, de laquelle le pavement étoit si luisant & glissant (10) qu'à peine s'y pouvoit-on tenir.

(8) *Hermaphrodites.*] A cause de la vie effeminée, voluptueuse & oisive, que menoient les Favoris & les Courtisans du Roy Henri III. On les accusoit même de donner dans des excès, condamnables par toutes les Loix divines & humaines

(9) *Caryatides.*] Terme d'Architecture. C'étoit une sorte de Pilastre, qui représentoit une femme vétue en robbe, & dont le corps servoit de fust aux Colonnes. Il s'en voit encore en bien des Bâtimens, sur-tout au vieux Louvre, à Paris.

(10) *Et glissant.*] Il n'est pas

ou tenir. Toutesfois l'envie de passer outre, nous fit aller tous chancelans au grand escalier, au devant duquel étoit un perron entouré de douze colomnes, accompagné d'un portail si superbement enrichi, qu'il étoit impossible de le considérer sans s'éblouir; au-dessus de l'architrave duquel, se voyoit une statuë d'albâtre, sortant le corps à demi (11) hors d'une mer, qui étoit assez bien représentée par diverses sortes de marbres & de porphires. Cette statuë étoit autant bien proportionnée qu'il se pouvoit, laquelle tenoit en l'une de ses mains un rouleau où étoit écrit ce mot (12) *Planiandrion*. A peine osions-nous partir de ce lieu tant nous étions pleins de merveille d'y voir une si grande solitude (13), que nous n'avions encore rencontré personne depuis que nous étions entrés. Toutesfois la curiosité

pas moins glissant aujourd'hui; où la Cour, quoique plus sage, qu'elle ne l'étoit alors, est également luisante & glissante: & il est difficile de s'y tenir long tems en bonne posture. Tel se tient debout aujourd'hui, qui demain sera tombé: C'est, & ça été de tout tems, le danger de ce pavé.

(11) *Le corps à demi.*] Henri, que l'on dépeint sous cet Emblême, ne put jamais mettre tout le corps hors de cette mer, & à la fin il y fut submergé.

(12) *Planiandrion.*] Ce terme dérivé du Grec, peut avoir plus d'une signification; mais je crois qu'en cet endroit il veut dire, un Diadême de femme, sur la tête d'un homme.

(13) *Une si grande solitude.*] C'est ce qui ne sçauroit manquer d'arriver, quand le Souverain, qui est né pour tous ses Peuples, se livre uniquement à d'indignes Favoris; alors les autres, indignés quelquefois du mauvais choix, se retirent, ou n'en approchent, que pour le piller.

(14)

té nous ayant donné la hardiesse de passer outre, nous vîmes lors une merveilleusement grande multitude de gens, qui alloient & venoient de tous côtés : lors nous avisâmes de nous séparer avec condition toutesfois de nous retrouver à la sortie, ou pour le moins au rendez-vous que nous nous étions déja donnés.

Ainsi continuant mon chemin, je montai environ huit degrés de l'escalier, au bout desquels je trouvai à main gauche une porte ouverte, dans laquelle entroient quelques hommes, l'un desquels portoit un linge & une assiette dorée, un autre avoit un plat couvert ; & d'autant que c'étoit environ sur les onze heures du matin (14), je croyois que c'étoit le dîné du Seigneur du lieu, que je trouvois fort mécanique, vu la superbe magnificence du logis, & la multitude de ceux qui étoient à son service. Je me mêlai donc assez hardiment parmi ceux-cy, qui ne me refuserent point l'entrée de la chambre : car à ce que j'apris depuis, elle étoit toute libre quand il y étoit jour, qui n'y commençoit à poindre qu'il ne fût pour le moins dix heures. Dès que j'eus mis le pied dans la chambre, je sentis la plus suave odeur qu'il étoit possible d'imaginer, & aussi-tôt je vis un petit vase fait en forme d'encensoir à la Mosaïque (15), duquel sortoit la vapeur qui remplissoit tout le lieu. Cette chambre

(14) Telle étoit l'indolente molesse de ce Prince, qui à l'exemple des femmes, étoit à peine éveillé à midi.

(15) C'étoit sans doute une Cassolette, l'un des instrumens de la volupté des femmes.

chambre étoit fort superbement tapissée, & les meubles y étoient fort riches & précieux ; mais d'autant que je voulois voir que deviendroit ma compagnie, je ne m'amusai pas si particulierement à les considérer pour l'heure. Je vis donc qu'ils s'en alloient droit à un lit assez large & spacieux (16), lequel avec l'espace qu'il laissoit entre lui & la muraille tenoit une bonne partie de la chambre. Aussitôt ceux-ci ayant tous la tête nuë s'arrêterent vers les pieds, en attendant que l'un d'entr'eux eût tiré le rideau ; mais celui qui étoit dans le lit commença à se plaindre qu'on l'avoit réveillé en sursault, & qu'il étoit trop matin, les siens s'excuserent du mieux qu'ils purent, & entrebaillant un peu les contrefenêtres lui firent voir que le Soleil étoit levé. Lui donc encore endormi se met en son seant, & aussi-tôt on lui mit sur ses épaules un petit manteau de satin blanc chamarré de clinquant, & doublé d'une étoffe ressemblant à la pane de soye. Je n'avois encore vû ce que c'étoit qui étoit dans ce lit, car on ne voyoit point encore les mains ni le visage : mais celui qui lui avoit mis le manteau, vint aussi-tôt lui lever un linge qui lui pendoit fort bas sur le visage, & à lui ôter un masque, qui n'étoit pas des étoffes, ni de la forme de celui que portent ordinairement les Dames ; car il étoit comme d'une toile luisante

(16) *Large & spacieux.*] Anciennement les lits de nos Rois étoient beaucoup plus larges, qu'ils n'étoient longs, parce que souvent ils faisoient coucher avec eux leurs Favoris ; ce qui leur fit donner le nom de *Mignons de couchette.* Mais cet usage est changé.

sante & fort serrée, où il sembloit qu'on eût mis quelque graisse dessus, & si il ne couvroit pas tout le visage; car il étoit échancré en ondes devers le bas de peur que cela n'offençât sa barbe qui commençoit à cotonner de tous côtez : après on lui ôta les gands (17) qu'il avoit aux mains, & qu'il y avoit eu toute la nuit, à ce que je pus juger : puis un des siens qui sembloit plus faire l'entendu que les autres lui apporte une serviette moüillée par le bout, de laquelle s'étant frottée le bout des doigts fort délicatement, on lui présenta le boüillon qu'on lui avoit apporté, lequel à le voir avoit forme de quelque pressis ou restaurant, qu'il prit jusqu'à la derniere goute : après laquelle on lui présenta dans un autre plat quelques pâtes confites (18), faites en forme de rouleaux, où il y avoit quelque apparence qu'il y eût de la viande mêlée parmi, desquels après avoir mangé trois ou quatre, il se fit ôter le reste de devant lui, & on lui raporta une autre serviette moüillée de laquelle s'étant encore lavé & essuyé on lui rebailla ses gands qu'il mit en ses mains, puis le valet de chambre lui ayant remis son masque & baissé sa cornette, lui ôta le manteau : je fus étonné que

(17) *Des gants la nuit.*] Equipage de femme, & non pas d'un homme; & moins encore d'un grand Roy, qui avoit beaucoup d'affaires sur les bras.

(18) *Pâtes confites.*] C'étoit l'usage du tems, on portoit même dans ses poches des confitures séches : on le voit par le Duc de Guise, qui, lorsqu'il feignit se trouver mal dans la Chambre du Roy, demanda quelques confitures, ayant oüblié de mettre dans sa poche, le Drageoir où il portoit les siennes.

(19)

que mon homme se ravala dans le lit & après l'avoir recouvert on retira le rideau, disant qu'il s'en alloit tâcher à reposer encore une petite heure. Je croyois au commencement qu'il fût malade; mais voyant sa gayeté, son bon visage, & comme il avoit mangé de bon appetit, je changeai aussi-tôt d'opinion. Quant à ceux qui l'avoient servi chacun se retira pour en aller faire, peut-être, autant que le maître, si bien qu'il me fallut sortir quant & eux, mais je ne demeurai gueres sans trouver gîte; car oyant parler assez près de-là, je m'aprochai du lieu pour voir si j'y pourrois avoir entrée, qui ne me fut point refusée; mais à peine fus-je entré dans la chambre, que je vis trois hommes (19) que l'on tenoit aux cheveux avec des petites tenailles que l'on tiroit de certaines chauffrettes: de sorte que l'on voyoit leurs cheveux tout fumeux. Cela m'efraya du commencement & eu toutes les peines du monde à m'empêcher de crier pensant qu'on leur fit quelque outrage; mais quand je les eus considérés de plus près, je reconnus qu'on ne leurs faisoit point de mal: Car l'un lisoit dans un livre, l'autre gaussoit avec un valet, & l'autre

(19) *Trois hommes*,] Ce pouvoient bien être les trois Favoris du Roy, Cailus, Saint Megrin & Maugiron, qui valoient un peu moins que leur Maître; qui cependant en faisoit ses idoles, comme eux-mêmes étoient idolâtres du Roy. Les petites tenailles, dont parle ici l'Auteur, étoient des fers à friser, dont l'usage subsiste toujours, & subsistera long tems. C'est de ce soin à bien friser les cheveux, que l'on donna aux Favoris de Henri III. l'Epithete de Mignons frisés & gaudronnés: ce gaudron regarde leurs fraises.

(20)

l'autre entretenoit un qui se disoit Philosophe ; vous eussiez dit que l'on vouloit faire de leurs cheveux comme de ces rouleaux d'étamine (20) tant ils étoient bien entortillés entre des tenailles, & quand toute cette cérémonie étoit achevée, leur tête ressembloit à un tems pommelé. De cette chambre on entroit dans d'autres, lesquelles pour être ouvertes on y voyoit tout ce qui s'y faisoit ; aux uns on ôtoit des petites cordes avec lesquelles leurs cheveux étoient entortillés, aux autres on secouoit tellement la tête qu'on eût pensé que c'étoit quelque arbre, de qui on devoit faire choir du fruit. Il y en avoit d'autres aussi à qui vous eussiez dit qu'on avoit baillé un ceton (21) ; chacun d'eux avoit plusieurs hommes à l'entour de la chaise où ils étoient assis ; l'un défaisant ce que l'autre avoit fait, l'autre tenant en ses mains un grand miroir, un autre avoit en ses mains une boîte pleine de poudre semblable à celle de Chypre avec une grosse houpe de soye laquelle il plongeoit dans cette boîte, & en soupoudroit la tête du patient. Quand cela étoit parachevé : il en venoit un autre ayant en la main un petit pinceau de fer

(20) *Rouleau d'étamine.*] C'est ce que nous appellons une tête bien maronnée : ainsi on voit qu'en changeant de nom, les petits Maîtres n'ont pas changé de mode ; au contraire, tout n'a fait que croître & embellir.

(21) *Ceton.*] Il faut écrire *Seton*, terme de Chirurgien. C'est une opération qui se fait, en cautérisant le derriere de la tête, à la nuque du col, & en y mettant quelques fils de coton, pour faire sortir l'humeur, & la détourner des yeux.

(22)

ser, duquel il se servoit de tirer l'abondance des poils des sourcils, & n'y laisser qu'un trait fort délié pour faire (22) l'arcade. Quelques-uns se servoient de certaines gommes faites par petits rouleaux fort déliés à peu près comme de la cire *d'Espagne* dont les Dames se servent pour cacheter leurs lettres, lesquels ils faisoient fondre à un flambeau, qui étoit pour cet effet sur la table & l'appliquoient après sur le sourcil, autant qu'on en vouloit ôter; puis aussi-tôt on arrachoit cette gomme avec le poil, non toutesfois si dextrement que cela ne fît beaucoup de douleur au pauvre patient. Durant que toute cette cérémonie se faisoit, j'en voyois un au coin de la chambre, qui par un certain instrument, qu'ils appelloient des sublimatoires, faisoit exhaler le mercure (23) en une certaine vapeur, laquelle ramassée & épaissie, il venoit appliquer sur les joues, sur le front & sur le col de *l'Hermaphrodite*. J'en voyois d'autres qui usoient de certaines eaux dont

(22) *L'arcade.*] C'est un ancien usage, & l'une des beautés de l'engeance humaine : C'est ce que nos vieux Poëtes ont appellés, *Sourcils voultifs*; c'est-à-dire, faits en forme de voutes, & par conséquent d'arcade, comme le marque ici notre Auteur.

(23) *Exhaler le Mercure.*] C'est apparemment du Vermillon, dont parle ici l'Auteur; on sçait que c'est une sublimation de Mercure & de Soufre. Le Vermillon servoit anciennement de fard, mais il a perdu son crédit, par le danger qu'il y avoit de s'en servir; parce que le Mercure, qui entre dans cette composition, ne perd jamais sa qualité maligne. Mais on se sert aujourd'hui de Carmin, mêlé avec du Talc calciné, & on lui donne le dégré de couleur convenable au teint, ou plus, ou moins blanc.

dont on les lavoit, qui avoient telle puissance qu'elles pouvoient d'un teint fort grossier en faire un délicat. Il est vrai que j'ai appris depuis qu'elles avoient une autre propriété, c'est qu'après avoir pour un temps clarifié le teint, elles faisoient du visage comme une mine de rubis (24), rendant par ce moyen un homme riche en un instant. Je pensois que ce frottement de lévres seroit la derniere cérémonie, mais je vis à l'instant un autre se mettre à genoux devant lui & le prenant à la barbe, lui faisoit baisser la mâchoire d'enbas; puis ayant mouillé le doigt dans je ne sçai quelle eau, qu'il avoit là auprès de lui dans une petite écuelle de verre, il prit d'une certaine poudre blanche de laquelle il lui frotta les gencives & les dents, puis ouvrant une petite boîtelette, il tira je ne sçai quels ossemens, lesquels il lui fit entter dans la gencive, les attachant avec un fer bien délié, des deux côtés, où il pouvoit avoir quelque prise. Celui qui lui avoit coloré les joues vint après avec une petite coquille, & un pinceau en la main, duquel il se servit pour lui changer la couleur de sa barbe qui étoit à peu près de la couleur de feu. On apporta une autre certaine toile assez claire (25), faite en forme de gands, de laquelle il se frottoit les joues, qu'il enfloit & boursoufloit afin de faire manger le poil qui lui croissoit en trop grande abondance. Il y en avoit aussi qui s'aidoient

(24) *Rubis.*] Tel étoit l'effet du Mercure; il déracinoit même les dents, & creusoit les jouës.

(25) *Toile assez claire.*] Sans doute c'étoit du Crêpon, étoffe commune en France.

doient d'une écarlatte : mais cela ne leur servoit pas de beaucoup. Après que cela étoit fait, celui qui lui avoit tortillé les cheveux venoit avec un petit ferrement, qu'il mettoit dans la chaufferette, que je disois cy-dessus, qui lui relevoit si bien le poil de dessus la bouche (26), que vous eussiez dit d'une goûtiere : & à la vérité l'invention n'en étoit pas mauvaise en hyver, à ceux principalement qui veulent observer les regles de la propreté. J'en voyois d'autres aussi à qui on savonnoit la barbe avec certaines boulettes, qu'on lavoit après, avec de certaines eaux de senteur.

Cette belle & précieuse tête si bien attifée, je voulois me retirer, & pensois avoir vû tout du premier coup tout ce qui étoit de plus rare en ce lieu ; mais je vis aussi-tôt un des siens qui lui apportoit des chausses bandées & boursoufflées, ausquelles tenoit un long bas de soye (27). Il les avoit dessus ses bras, de peur de les gâter tandis qu'on lui chaussoit d'autres chausses de toile fort deliée, puis on lui mit celles de soye. Un autre vint incontinent après, apporter une petite paire de souliers

(26) *De dessus la bouche.*] C'est ainsi que l'on relevoit la moustache, dont on prenoit autant de soin, que des cheveux ; mais cet exercice de la moustache a fini vers le milieu du Regne de *Louis XIV.* & n'est plus d'usage, que dans les Cavaliers & les *Grenadiers* de nos *Troupes* ; on a même l'attention de les y obliger.

(27) Ces chausses & les bas qu'on y joignoit, ne sont plus d'usage que pour les Pages, lorsqu'ils sont en habits de céremonies ; ou pour les Chevaliers des Ordres du Roy, dans le tems de leur Réception, ou lorsqu'ils sont en habit de Chevalier.

souliers fort étroits & mignonnement découpés. Je me mocquois en moi-même de voir si petite chaussure, & ne pouvois comprendre à la verité comme un grand & gros pied pouvoit entrer dans un si petit soulier, puisque la regle naturelle veut que le contenant soit plus grand que le contenu, & toutesfois c'étoit ici le contraire : vous lui eussiez vû frapper de grands coups contre terre, & faire par son mouvement trembler tout ce qui étoit sous lui ; puis on lui baille de grands coups contre le bout du pied ; cela me faisoit ressouvenir de ceux qui veulent représenter quelque chose en une comedie : car je voyois un homme le genoüil en terre & l'autre en l'air, sur lequel il avoit mis une jambe, & frapper de la main tantôt le bout du pied, tantôt le talon, puis avec une certaine peau (28) faisoit entrer justement la chaussure jusques au lieu où elle devoit aller. De certains grands liens servoient après à la faire tenir plus ferme, lesquels on façonnoit ensorte, qu'ils sembloient une rose (29) ou quelque autre fleur semblable. Chose merveilleuse, que ce pied qui m'avoit paru si grand devant que d'être chaussé, je le trouvai après si petit qu'à peine le pouvois-je reconnoître, & l'eussiez quasi pris pour le pied de quelque griffon. Ils disoient que tout cela se faisoit pour la multiplication des corps, qui n'est pas

(28) On voit bien que c'est un Chaussepied, qui est encore en usage aujourd'hui.

(29) *Une rose.*] A la rose de rubans, on a substitué des boucles, qui sont beaucoup plus commodes.

(30)

pas une petite ſcience en la nature. Ceci achevé, je vis venir un autre valet-de-chambre tenant en ſes mains une chemiſe, où j'y voyois par tout le corps & par les manches force ouvrage de point coupé; mais de peur qu'elle ne bleſsât la délicateſſe de la chair de celui qui la devoit mettre, car l'ouvrage étoit empeſé, on l'avoit doublée d'une toile fort deliée. Celui qui l'apportoit l'approcha près du feu, que l'on fit faire un peu clair, où après l'avoir tenuë quelque eſpace de tems, je vis lever *l'Hermaphrodite*, à qui on ôta une longue robe de ſoye qu'il avoit & de certaines braſſieres de couleur, puis ſa chemiſe qui étoit fort blanche: mais, à ce que j'ai appris, ils ne laiſſent pas de changer ainſi en ce pays-là de jour & de nuit, encore y en a-t-il quelques-uns (rares toutesfois) qui ne ſe ſervent jamais deux fois d'une même chemiſe, ni d'autre linge qu'ils ayent, ne pouvant endurer que cela qui les doit toucher ait été leſcivé. Mais ceux qui ne ſont pas du tout ſi cerémonieux les envoyent blanchir, quelques-uns en des contrées lointaines, où ils ſçavent qu'on a cette induſtrie de bien blanchir (30); les autres par néceſſité s'accommodent aux lieux où ils ſont; mais c'eſt toutesfois après s'être bien fait enquerir des plus parfaits en cet art. Cette chemiſe baillée, de laquelle on rehauſ-
ſa

(30) *De bien blanchir.*] On prétend qu'il y a des gourmets fins & délicats ſur le linge, qui l'envoyent encore blanchir dans quelques Villes éloignées: on m'a même voulu faire croire, que certains d'entre eux en envoyoient juſques à Courtray en Flandres, où l'on a la réputation de bien blanchir.

ſa auſſi-tôt le collet (31), de ſorte que vous euſſiez dit que la tête étoit en embuſcade ; on lui apporta un pourpoint, dans lequel il y avoit comme une forme de cuiraſſine pour rendre les épaules égales, car il en avoit une plus haute que l'autre ; & auſſi-tôt celui qui lui avoit baillé ſon pourpoint lui vint renverſer ce grand collet de point coupé, que je diſois ci-deſſus, & que j'euſſe preſque crû être de quelque parchemin fort blanc, tant il faiſoit de bruit quand on le manioit : Il falloit le renverſer d'une meſure ſi certaine, qu'avant qu'il fût à ſon point on hauſſoit & baiſſoit ce pauvre *Hermaphrodite*, que vous euſſiez dit qu'on lui donnoit la gêne : quand cela étoit mis en la forme qu'ils deſiroient, cela s'appelloit le don de la rotonde. Ce pourpoint étoit un peu échancré par-devant, & la chemiſe de même, afin de montrer un peu la blancheur & poliſſure de la gorge ; mais outre cette échancrure, on n'y laiſſoit pas de voir encore quelques dentelles de point coupé, au travers deſquelles la chair paroiſſoit, afin que cette diverſité rendît encore la choſe plus deſirable. Auſſi laiſſa-t-on quelques boutons de propos déliberé quand on commença à boutonner, qui ne fut pas ſans peine, tant cet acoûtrement étoit juſte au corps : on diſoit que ceux qui en uſoient ainſi, le faiſoient pour

(31) Il y a long temps que les collets empeſés ſe ſont éclipſés ; ils ne ſont plus connus, que par les vieux tableaux de famille : & j'ai lû quelque part, que la tête d'un homme paroiſſoit alors, comme la tête de Saint Jean-Baptiſte dans un plat, ou un baſſin.

(32)

pour observer les regles de la sobrieté & de la civile conversation quand ils seroient aux festins ; mais d'autres, qui aimoient mieux la bonne chere que la bonne mine, se vêtoient un peu plus au large. Lors on commença de l'attacher, mais devant on lui secoüa les jambes & les cuisses assez rudement, & sembloit qu'on lui vouloit apprendre à faire quelque geste de pantalon ; c'étoit pour étendre le bas sur la jambe & sur la cuisse, afin que la forme en parût plus belle : mais ce n'étoit rien de tout ceci, au prix de la peine qu'il y eut à joindre ce bas au haut ; car étant tous deux fort courts, il falloit que l'éguillette servît ici comme d'un bandage d'arbalêtre (32) à jalet. Il y en avoit d'autres qui se faisoient emmaillotter les jambes les unes après les autres, où il n'y avoit pas peu d'observation à tirer la bande égale, afin qu'un des bouts ne passât point l'autre. Après qu'il fut attaché, on lui vint renverser de grandes manchettes d'ouvrage qui couvroient environ la quatriéme partie du bras, tandis qu'un autre accommodoit fort curieusement la dentelle du collet ; car il falloit qu'elle fût un peu relevée, afin de mieux faire la roüe. Aussi avois-je oublié à vous dire, qu'au collet du pourpoint il

y en

(32) *A Jallets.*] Nos vieux Auteurs disoient : *Tendu comme un arc à Jallet.* Avant l'invention de la Poudre, on se servoit d'Arc & d'Arbalêtre, avec lesquelles on jettoit non-seulement des fléches, mais aussi des *Jallets* ; c'est-à-dire, des *Gallets*, ainsi nommés en Picardie ; ce sont de petits cailloux ronds & polis tels qu'on en trouve sur les rivages de la mer. C'étoit l'Artillerie de ces anciens tems.

y en avoit encore un autre attaché, d'une autre couleur que n'étoit le pourpoint, fort piqué & cotonné, qui se plioit & renversoit ; de sorte qu'alors que le collet de la chemise étoit dessus, il étoit fort éloigné du corps du pourpoint. Comme tout ceci se faisoit, il sortit d'une garderobe là auprès de certains petits Pignées ; l'un portoit une assiette d'argent, sur laquelle il y avoit je ne sçai quelle composition ; l'un tenoit un bassin, l'autre une éguiere & l'autre un linge plié fort menu : cela ressembloit à la pompe de quelque sacrifice antique, & ne restoit plus que la victime pour immoler, laquelle je n'avois point encore vûë. Mais aussi-tôt je vis tout ce monde s'arrêter devant cette demi-femme, & chacun lui faire une profonde reverence. Je le croyois être sans mains, car je ne les lui avois point encore vûës ; mais lors il les tira comme hors d'un étui, & commença à les frotter avec la composition qui étoit sur l'assiette ; & après avoir longuement frotté & lavé, un que l'on disoit être Gentilhomme-servant, lui présenta la serviette. Après cela on lui apporta un petit coffret, qu'ils appellent une pelotte, dans lequel il y avoit force anneaux : il commanda qu'on en prît quelques-uns qu'on lui mit aux doigts. Il se fit aussi apporter un petit étui, dans lequel il y avoit quelques bagues, d'où on prit deux pendans (34) qu'on lui mit aux

(33) Ce portrait ressemble fort à Caïlus, à qui Henri III avoit donné deux pendans d'oreille, qu'il daigna lui attacher lui-même ; & qu'il détacha aussi, lorsque ce Mignon mourut en 1578, du coup d'épée qu'il reçut en un combat singulier, avec *Entraguet*.

(34)

aux oreilles, & une petite chaîne de perles entremêlées de quelques chiffres, qu'on lui mit au bras : Un autre lui apporta une grande chaîne, qui étoit en deux ou trois doubles de grains de musc, entremêlés de perles & de petits grains d'or, & reprise par endroits avec de certaines olives taillées, à l'entour desquelles on avoit appliqué force petits diamans : au milieu de la chaîne il y avoit un chaton, qui brilloit de toutes parts, pour la quantité de pierres précieuses, dont il étoit couvert. Après cela on lui apporta un miroir fait à peu près en forme d'un petit livret, qu'on lui mit dans la pochette droite de ses chausses ; puis on lui mit un chapeau, qui ne lui couvroit que le sommet de la tête, de peur qu'entrant plus avant il n'eût gâté cette belle chevelure, dont le cordon assez large tout recamé (34) de perles & entrelassé de pierreries, ne se rapportoit pas mal au cercle de tête que nos femmes souloient porter il y a quelque-tems. A côté du chapeau il y avoit un grand panache, non de plumes, comme nous les portons ordinairement, mais de force pierreries agencées en forme d'aigrette : aussi-tôt celui qui lui avoit mis le chapeau sur la tête revint avec deux grands sachets de parfum, qu'il portoit les mains étendues, & avec une profonde reverence les vint présenter à *l'Hermaphrodite*, lequel fai-

(34) *Recamé.*] C'est-à-dire, *brodé*, qui vient du mot Italien *Recamare*, d'où vient aussi un vieux mot de basse Latinité, *Recamator*, un Brodeur. Voyez Glossaire de du Cange, au mot *Recamator*.

sant

ſant lever celui de deſſus, prit un linge fort delié & fort proprement ployé, qui étoit deſſus l'autre, lequel il mit dans l'une de ſes pochettes. Tout ceci parachevé, il en vint un qui avoit façon de Maître-d'hôtel, qui faiſoit apporter derriere lui deux boîtes; l'une deſquelles il prit, & après l'avoir ouverte, la préſenta à ſon Seigneur & Dame, lequel y prit de certaines pâres confites, leſquelles il ſe fit envelopper dans un papier; & dans l'autre boîte il y avoit de certains petits morceaux de ſucre d'une compoſition, à ce qu'on diſoit, fort excellente, pour donner quelque vigueur à ceux qui devoient ou qui faiſoient porter le faix, deſquels avec une cuilliere d'argent il ſe fit mettre quelque quantité dans une petite boîtelette d'argent doré fort mignonnement élabourée, qu'on lui avoit apportée, & dans laquelle il y avoit une petite cuilliere de même étoffe pour les pouvoir prendre plus aiſément, & fit mettre, tant ladite boîte que le papier, dans la poche où il avoit mis ſon mouchoir: Puis on lui apporta une petite paire de gans fort déliés, qu'il fut fort long-tems à étendre ſur ſa main; de ſorte qu'après qu'il eut fait, ils ſembloient y avoir été collés, & puis on lui en bailla d'autres fort parfumés & découpés à grandes taillades par les bords, leſquels étoient doublés de ſatin incarnadin, & ratachés avec de petits cordons de ſoye de même couleur. Ce devoit être ici, ce me ſembloit, la derniere cerémonie; mais je vis qu'on lui mettoit à la main droite un inſtrument qui s'étendoit & ſe replioit en y donnant ſeulement un coup de doigt, que

nous

nous appellons ici un éventail ; il étoit d'un vêlin aussi délicatement découpé qu'il étoit possible, avec la dentelle à l'entour de pareille étoffe : il étoit assez grand, car cela devoit servir comme d'un parasol pour se conserver du hâle, & pour donner quelque rafraîchissement à ce teint délicat ; car nous étions déja fort avancés en la saison, & les chaleurs fort violentes en ce pays-là. Tous ceux que je pus voir aux autres chambres en avoient un aussi de même étoffe, ou de taffetas avec de la dentelle d'or & d'argent à l'entour : lors il commença à se remuer de lui-même ; car jusques que alors il n'avoit eu de mouvement que par l'aide d'autrui ; mais il branloit tellement le corps, la tête & les jambes, que je croyois à tous propos qu'il dût tomber de son long. J'avois opinion que cela leur arrivoit à cause de l'instabilité de l'Isle ; mais j'ai appris depuis, que c'est à cause qu'ils trouvent cette façon-là plus belle que pas une autre. Ces deux, que je disois aussi ci-dessus, le vindrent aborder avec le même geste ; & après quelques propos communs qui dureroit quelque peu de tems je les vis fort empêchés de leurs personnes, & comme gens qui ne sçavoient que faire ni à quoi passer le tems : mais *l'Hermaphrodite*, que j'avois été plus curieux de voir habiller que pas un des autres, leur proposa d'aller voir celui en la chambre duquel j'étois entré premierement : ce que les autres ayant trouvé bon, il en prit un par la main, & aussi-tôt s'appuyant nonchalemment sur son épaule, sortirent de la chambre, commandant à leurs Pages de les suivre, les uns portant des manteaux tout ployés

ployés ſur leurs épaules, les autres des épées : je leur demandois ſi c'étoit la façon des Pages de ce pays-là d'être ainſi habillés ; ils me dirent que cela n'étoit point de leur accoûtrement, & que c'étoit à leurs maîtres, leſquels portoient quelquefois leur manteau ; mais que pour les épées, ce n'étoit que pour la mine, qu'ils ne s'en ſervoient point, ſi ce n'étoit quand ils vouloient faire les vaillans contre ceux qui n'oſoient, ou qui ne ſe ſçavoient pas deffendre (35) : ce que je crus facilement, vu leurs façons de faire, & auſſi qu'ayant conſideré les gardes, je vis bien qu'elles n'étoient pas pour ſoutenir de grands coups : elles étoient toutes fort mignonnement faites, les unes dorées, les autres damaſquinées ; quant à la lame, elle n'étoit gueres plus large ni plus lourde qu'un foüet, & ſi parfumées, qu'encore qu'elles euſſent des fourreaux de cuir couvert de velours, l'odeur ne laiſſoit point de les pénetrer & de ſe répandre en dehors : on diſoit que cela étoit cauſe que les coups en étoient favorables ; car ils n'étoient pas ſi roidement tirés qu'on en mourût ; que ſi cela arrivoit, au moins la mort étoit fort heureuſe, qui étoit donnée par une ſi belle épée. Durant tout ceci il vint un nombre de ſuivans, parmi leſquels je me mêlai, afin d'entrer en toute aſſurance & liberté au lieu où ils alloient (encore que ce ne

(35) *Défendre.*] Cependant il fallut s'en ſervir, & les trois Mignons de Henri III. furent tués ſucceſſivement. Maugiron & Cailus montrerent le chemin aux autres, & Saint Megrin ſuivit de près.

(36)

ce ne fût point la chambre deffenduë :) mais auparavant que d'entrer, ils envoyerent querir quelques-uns qui chantoient des mieux, & quelques joüeurs de luth, lesquels commencerent à joüer & chanter un air, le sujet des paroles duquel me sembloit avoir ouï dire autrefois être dans *Petronius*, aux amours de *Trimalcion* (36) ; lequel ayant achevé, aussi-tôt la chambre leur fut ouverte, en laquelle ils entrerent en la même posture, qu'ils étoient sortis de l'autre chambre. Cet homme s'appuyant & se soutenant tout branlant sur l'épaule de l'autre, & le troisiéme entrant tout sautelant, vous eussiez dit que c'étoit quelque mascarade, & à la verité ils étoient déja assez déguisés ; mais ils ne firent point d'autres figures, que de s'en aller du même geste à la ruelle du lit : nous autres suivions après, & trouvâmes cette chambre toute jonchée de roses, giroflées & autres fleurs ; mais c'étoit avec beaucoup d'épaisseur ; car on disoit que cela soulageoit fort les pieds de celui qui étoit Seigneur du lieu, lesquels autrement se fussent offensés aux lambris de la chambre quand il y eût marché ; toutes les fenêtres du côté du couchant étoient lors ouvertes, & les rideaux du lit tirés ; de sorte qu'on pouvoit voir une partie de ce qui s'y passoit. Ce lit étoit bien l'un des plus richement paré qu'on eût sçu voir ; car le ciel étoit fait par carrés, dont le fond étoit de toile d'argent, rehaussés d'or & de soie, où étoit representée

(36) *Trimalcion.*] C'est un des plus celebres personnages de la Satyre de Petrone.

représentée l'histoire de l'ancien *Cenée* (37), qu'on voyoit fort naïvement se transformer tantôt en femme, & incontinent après retourner en homme : les montans étoient d'or, nués de relief, & le double ciel ; car ils ne pouvoient pas dormir en ce pays-là sous une simple couverture, de carrés de point-coupé. Sur le lit étoit une grande housse à bâtons de velours vert, chamarée de clinquant, à bâtons rompus, qui étoit un secret hiéroglyfique du pays : elle étoit traînante à un pied près de terre, & au-dessous se voyoit le soûbassement de même étoffe. Au milieu du lit on voyoit une statuë d'un homme à demi hors du lit, qui avoit un bonnet à peu près fait de la forme de ceux des petits enfans nouveaux vêtus ; il y avoit seulement cette différence, qu'au lieu des boüillons qu'on a accoutumé de mettre entre les découpures, c'étoit des cheveux frisés, arrangés & poudrés : Il avoit des brassieres de satin incarnadin tout de broderie de nuances, où étoient dépeintes les amours *d'Adrian* & *d'Antinous* (38), & toute la tapisserie de la chambre représentoit fort au long la même histoire en plus grands personnages ; aussi avoit-elle nom l'Autel *d'Antinous*, ainsi que je l'ai pû apprendre depuis. Le visage étoit si blanc, si

(37) *Cenée.*] Ancien Thessalien, changé, dit-on, de femme en homme ; & qui ne fut jamais blessé, dans un grand nombre de batailles où il s'étoit trouvé. Voyez les Metamorphoses d'Ovide, Livre douziéme.

(38) *Antinous.*] Son Histoire est celebre dans la vie, & peut-être même dans les plaisirs de l'Empereur Adrien.

(39)

si luisant & d'un rouge si éclatant, qu'on voyoit bien qu'il y avoit plus d'artifice que de nature; ce qui me faisoit aisément croire que ce n'étoit que peinture. Il avoit une fraise empesée & gaudronnée à gros gaudrons, au bout de laquelle il y avoit de belle & grande dentelle; les manchettes étoient gaudronnées de même: pour les brassieres elles étoient fort amples, & s'étendoient fort largement sur le lit. Il avoit les mains nues, & en ses doigts quelques anneaux, qui avoient un merveilleux éclat: sous ses bras il y avoit deux oreillers de satin cramoisi, en broderie, afin de les lui soutenir sans peine: sous le lit on voyoit un grand marchepied, & à la ruelle force sieges de même parure que le lit, & houssés pour la même consideration. En cette ruelle allerent les trois personnes, que je disois ci-dessus, & commencerent à invoquer cette idole par des noms qui ne se peuvent pas bien représenter en notre langue, d'autant que tout le langage & tous les termes des *Hermaphrodites* sont de même que ceux que les Grammairiens appellent du genre commun, & tiennent autant du mâle que de la femelle: toutefois desirant sçavoir quels discours ils tenoient-là; un de leur suite, de qui je m'étois accosté & qui entendoit bien *l'Italien* (38), me dit qu'ils donnoient mille louanges

(38) *Italien.*] C'est encore dans ce seul mot, une critique de la conduite déreglée de Henri III. que l'on accusoit alors de n'aller pas assez droit, dans ses amours. Et Madame de Montpensier eut la hardiesse de le lui reprocher. Voyez le Journal, à l'an 1589.

louanges à ses perfections, & entr'autres qu'ils loüoient fort la beauté & la blancheur de ses mains : mais tous leurs discours ne l'émouvoient pas ; car elle demeuroit muette & immobile, jusques à ce que celui que j'avois vû habiller de pied en cap lui vint passer la main sur le visage, comme pour le flatter : mais aussi-tôt ce que j'avois tenu pour muet & sans vie, commença à parler, & d'une parole toute effeminée, & toutesfois avec dédain & mépris, lui dire : Ha ! que vous êtes importun, vous me gâtez ma fraize ; l'autre incontinent, avec toute l'humilité & la soumission qui se pouvoit, le supplia de lui pardonner, avec beaucoup de persuasions que je ne pus achever d'entendre, d'autant qu'ils y mêloient plusieurs mots de charité & de fraternité (39), que mes oreilles eurent en horreur. Aussi ne voulant point interrompre leurs mysteres & n'être point polu de la vûë de tels sacrifices, je me retirai de cette chambre, pour entrer en une autre, qui étoit voisine de celle-ci, que je trouvai beaucoup plus richement emmeublée : car on y voyoit de tous côtés l'or, les perles

(39) *Fraternité.*] Ces termes bons en eux-mêmes étoient fort équivoques dans la bouche de pareils gens, adonnés à tous les excès, même, dit-on, à ceux qui étoient contraires aux loix de l'humanité ; & d'*Aubigné* pour être entré dans un trop grand détail à ce sujet, a vû condamner son Histoire par le Parlement de Paris. Aussi recherche-t-on toujours ce Livre de l'édition de *Maillé* 1616. parce qu'elle n'est point retranchée, au lieu que celle de Leyde 1626. quoique plus ample, est moins estimée, à cause des retranchemens de ce qui a donné lieu à la condamnation.

(40)

perles & les pierreries : on disoit qu'elle avoit été faite à l'imitation de la salle du Roy de la *Chine*, qui est en son Palais de la Ville de *Suntion* (40), ou Cité céleste, que nous autres avons nommé *Quinsay*, en laquelle il donne audience aux Ambassadeurs des grands Princes. Aussi-tôt que je fus entré, je vis un *Hermaphrodite*, à peu près attiffé comme l'autre qui étoit dans le lit de l'autre chambre, & quatre ou cinq à l'entour de lui, semblables à ceux que je venois de laisser ; il venoit de sortir du lit, & on lui mettoit une grande robe de chambre d'une étoffe fort riche & qui n'est point commune en ce pays, qui avoit tout à l'entour de la broderie de perles larges d'un demi-pied : Je lui avois vû aussi apporter des mules de velours, brodées & parsemées de perles, & par endroits il y avoit quelques pierreries. Aussi-tôt qu'on eut mis sa robe, deux de ses plus favoris le prirent par dessous les bras & le menerent environ quelques vingt pas, & aussi-tôt je vis hausser la tapisserie

(40) *Suntion.*] Comme la Chine n'étoit pas encore bien connue des Européens, au temps de l'Auteur, il ne faut pas s'étonner s'il a mal expliqué ce qui regarde cet Empire. Il veut parler ici de Peckin, connue des Chinois sous le nom de *Chuntien*, c'est-à-dire, *Cour du Nord*; depuis long-temps cette Ville, qui est au Nord, sert de Capitale à la Chine, aussi-bien que de résidence aux Souverains ; & ce n'est qu'en 1640. que le Pere *Martini* Jesuite a commencé dans son Atlas Chinois à nous faire connoître la Chine ; & le Pere *du Halde* de la même Compagnie a continué dans sa belle & vaste Description de la Chine, en 4 beaux & grands Volumes *in-folio*, imprimés à Paris en 1735.

la tapisserie par un des autres qui le suivoient, & ouvrir une porte, dans laquelle ils entroient les uns après les autres : Je les voulois suivre, car il me sembloit que tout étoit permis, & que l'entrée ne me devoit point être défendue de pas un lieu, vû la facilité que j'y avoit trouvée jusques ici ; mais on me dit qu'ils tenoient ici leurs conseils plus secrets, & traitoient là de leurs privées affaires ; de sorte que personne n'y avoit d'accès que les plus familiers : Ils appelloient cela d'un nom, pareil à celui que nous disons ici la garde-robe : de sorte que les laissant-là, je m'amusai à considerer la richesse & l'excellence de la tapisserie, qui me sembloit être toute d'énigmes ; car en la premiere piéce sur laquelle je jettai ma vûë, je vis un homme habillé à la Romaine, avec une robe triomphale, & à l'entour de la tête un diadéme couvert de pierreries, qui étoit monté sur un petit enclos, à peu près fait comme une tribune aux harangues : à l'entour de lui il y avoit une grande multitude de femmes qu'il sembloit haranguer, & à l'entour desquelles il y avoit un mot latin, qui veut dire en notre langue, compagnons d'armes. En une autre piéce je voyois ce même homme étendu tout nud sur une table, & plusieurs à l'entour de lui, qui avoient diverses sortes de ferremens & faisoient tout ce qui leur étoit possible pour le faire devenir femme ; mais à ce que j'en pouvois juger par la suite de l'histoire, il demeuroit du genre neutre (41). En une autre on voyoit

(41) *Neutre*] Parce que ce bon Prince ne put avoir aucune.

voyoit des hommes liés sur plusieurs roües qui tournoient en l'eau & à l'eau, & à l'entour étoit écrit en la même langue, *amis Ixioniques*. A la piéce qui étoit tout auprès, je vis ce même genre d'hommes assis à table, ausquels on présentoit toutes sortes de mets; mais ils n'étoient que de cire, de bois peint, d'yvoire, de marbre & de pierre, & à chaque mets on leur faisoit laver les mains comme si elles eussent été sales : on leur apportoit aussi fort souvent à boire, encore qu'ils n'eussent point mangé. Je trouvois tout ceci fort plaisant : mais l'autre piéce qui étoit auprès de celle-ci étoit d'un sujet plus triste; car c'étoit plusieurs hommes assis sur des lits à la façon des autres, ausquels on faisoit bonne chere jusques à les faire ennyvrer, puis on ôtoit les lumieres, car c'étoit de nuit, & aussi-tôt on faisoit entrer des ours, des lions & des léopards, ausquels on avoit ôté les griffes & les dents; de sorte que la plûpart de ces pauvres gens mouroient de frayeur, ne sçachant pas le secret de ce mystere. Je voulois achever de voir tout le reste de cette histoire; mais voyant un des domestiques de là-dedans qui me sembla d'une façon assez accostable, s'approcher de moi; je pensai qu'il valloit mieux apprendre que signifioit tout cela : Et jugeant qu'il entendoit la langue Latine, d'autant que j'en avois oüi-dire aux autres quelques mots parci par-là. Je le priai au même langage de m'expliquer

aucune postérité; énervé, dit-on, dès ses premieres années. Mais cela ne fit que du bien au Royaume, qui par-là tomba en de beaucoup meilleures mains.

m'expliquer ces figures qui étoient là représentées ; ce qu'il s'offrit de faire librement, me disant en un mot que cette chambre s'appelloit l'Autel *d'Heliogabale* (42), & que c'étoit sa vie, que je voyois là dépeinte. Je le crûs aussi-tôt, me ressouvenant de ce que j'en avois autrefois lû ; joint qu'en jettant ma vûë un peu plus loin, je vis quelques-unes des actions les plus dissoluës que ce Monstre commettoit. Il vouloit passer plus outre à m'en faire la description ; mais je lui dis que j'en avois autrefois oüi parler, & que j'aimois mieux apprendre quelque chose que je n'eusse point encore ouïe, que ce que je sçavois déja. Lors connoissant que j'étois étranger nouvellement arrivé en cette contrée & desireux d'apprendre choses nouvelles ; il dit qu'il étoit content de satisfaire en quelque chose ma curiosité, & me disant que je le suivisse, il me mena en un lieu à côté de la ruelle du lit, où, levant la tapisserie, il ouvrit une porte dans laquelle il me fit entrer ; mais en passant je lui demandai quelle histoire étoit représentée au ciel du lit, qui étoit encore beaucoup plus enrichi que le précedent. Il me dit que c'étoit les épousailles de l'Empereur *Néron* avec son mignon *Pythagoras*.

Ainsi passant plus outre, nous entrâmes en une galerie assez large & de moyenne longueur,

(42) *Heliogabale*] Homme de néant, devint Empereur, & fut le plus voluptueux de tous les Souverains. Il ne s'appliquoit qu'à inventer de nouveaux moyens, pour satisfaire ses plaisirs.

gueur, en laquelle il y avoit force tableaux de part & d'autre, entre lesquels j'y remarquai le ravissement des *Sabines* (42), les paternelles affections *d'Artaxerxes* avec sa fille *Atosa*; la bande des *Commourans* avec *Marc-Antoine* & sa *Cléopatre*; l'infortune du pauvre adolescent *Acteon*, non de celui qui fut transmué en Cerf, mais de celui qui fut mis en pieces par ses amans; les lascives occupations de *Sardanapale*; les méditations de *l'Aretin* rapportées aux Métamorphoses des Dieux, & autres telles infinies représentations fort vivement & naturellement représentées. Au bout de cette galerie il y avoit un porche de menuiserie, fort mignonement ouvragé & soutenu par deux Satyres. Au-dessus de l'architrave étoit le bon pere *Liber*, sa tête entourée de pampres de vigne, & force raisins qui pendoient de tous côtés : de ses deux mains sortoient deux rouleaux qui s'étendoient de part & d'autre, & de la bouche des Satyres sortoient aussi deux écriteaux qui regardoient ce gros dégoûté; l'un lui démandoit en ces mots, *Quis Liber?* & il répondoit en son rouleau : *Cui licet ut voluit ducere vitam.* L'autre Satyre lui faisoit aussi une autre question, en ces termes : *Quæ tibi*

(42) *Ravissement des Sabines.*] Quoique les Ligueurs ayent accusé Henri III. d'enlevement de filles, même de Religieuses; cependant l'Histoire n'en donne aucune connoissance. Ainsi tous ces tableaux sont allégoriques pour montrer qu'on s'attachoit à ne lui représenter que des objets de volupté : peut-être y donnoit-il un peu trop; mais il faut rabattre de ce qu'on en dit ici, & prendre le tout sur le ton allégorique

ſumma boni eſt ? & il lui répondit comme à l'autre : *Uncta vixiſſe patellæ nunc ſemper & aſſiduo curata cuticula Sole.* Dans la friſe étoient écrits ces mots : *Contemptus perages ſi vivere cum Jove tendis.* La lecture de tout ceci me fit penſer que je verrois ici quelque choſe de plus rare que tout ce que j'avois vû auparavant ; de ſorte que devenu plus curieux que jamais, je ſuivis ma guide avec un grand deſir de voir tous les ſecrets de ce lieu, puiſque l'occaſion s'en préſentoit. Ainſi continuant mon chemin, je vis une infinité de choſes rares, que je ſerois trop long à déduire ici particulierement, car le lieu étoit grand & tout rempli de choſes plus curieuſes que néceſſaires ; auſſi n'y étoient-elles amaſſées & arrangées que pour contenter l'œil. Il y avoit là-dedans pluſieurs chaires briſées qui s'allongeoient, s'élargiſſoient, ſe baiſſoient & ſe hauſſoient par reſſorts, ainſi qu'on vouloit. C'étoit une invention *Hermaphrodique*, nouvellement trouvée en ce pays-là : car, à ce que j'ai appris, ils s'étudient quelquefois aux Mathématiques ; mais c'eſt plûtôt pour apprendre les mouvemens terreſtres que les céleſtes, qui leur ſont inconnus, ſi ce n'eſt pour s'en gauſſer. Il y avoit mille autres ſortes d'inventions ſur ce ſujet, que je lairai, pour vous dire que je vis à un des côtés de la chambre douze Statuës d'albâtre repréſentées au naturel, & quaſi comme revivifiées par une tranſmigration, toutes aſſiſes en des ſiéges faits en forme de chaire curule. Il eſt vrai que les quatre du milieu avoient leurs ſiéges plus élevés, qui repréſentoient quelque forme

forme de trône ; car les deux étoient encore plus élevés & plus proche que les deux autres : de sorte que cela faisoit à peu près la figure d'un carré en perspective. Toutes ces Statuës étoient fort richement décorées, & paroissoit bien à la grande curiosité qu'on y avoit apportée, qu'elles étoient fort cheries & en grand respect ; leurs accoûtremens étoient entremêlés de l'un & de l'autre sexe, sans qu'on pût bien distinguer lequel leur étoit le mieux séant : leurs noms étoient écrits sur leurs diadêmes ; les quatre du côté droit s'appelloient *Antonius* (43), *Néron*, *Othon* & *Vitellius*. A main gauche étoient ces quatre autres, *Galenus*, *Sporus*, *Démetrius*, *Apicius* : les deux qui étoient moins élevés n'avoient point de diadêmes ; mais l'un avoit un Aigle auprès de lui & étoit encore sans barbe, qui me fit juger que c'étoit *Ganimede* ; aussi vis-je après son nom écrit au pied de son siége : l'autre avoit comme deux visages en un, dont l'un des côtés étoit d'homme & l'autre de femme ; à ses pieds étoit *Hermaphroditus, genius hujus Insulæ*. Les deux autres d'au-dessus s'appelloient ; l'un, qui étoit

(43) *Antonius* &c.] Ce sont là les colomnes & les arcboutans de la volupté, & même de la débauche. Il y en a quelques autres encore que l'Auteur nomme, comme *Sardanapale* & *Heliogabale*, qui en sont les Patriarches. *Galenus* célebre Médecin, & quelques autres n'étoient que pour la conservation de la santé, dont la privation met fin à la plûpart des plaisirs : pour *Apicius* qui a donné un Livre sur les délices la Cuisine, il étoit là comme un homme illustre, qui a travaillé à perpétuer la volupté, dans la posterité la plus reculée.

à main gauche, *Sardanapalus author Hermaphroditi*; & sur l'autre étoit écrit, *Heliogabalus PP. restaur. ac inst. volup.* Je me soûris en moi-même du choix que ce peuple avoit fait de leurs Déïtés, & jugeai bien que leur vie n'étoit pas pour engendrer beaucoup de mélancolie, ni pour aller prêcher la pénitence. Et comme j'étois en cette méditation, celui qui me conduisoit me montra à côté dudit *Héliogabale* un grand Livre fort proprement relié & tout écrit en lettres d'or, qui étoit supporté d'un pulpitre, afin que ceux qui venoient en ce lieu pussent voir à toutes heures ce qui étoit contenu en icelui. Il me dit que c'étoit le Livre des loix & coutumes des habitans de l'Isle que cet Empereur avoit instituées, & ausquelles on avoit depuis ajouté quelques-unes particulieres, selon que la nécessité l'avoit requis; & l'ouvrant je vis qu'il m'avoit dit la verité : mais d'autant qu'il y avoit beaucoup d'écriture, & que je ne pouvois pas tout lire à cause que l'heure s'approchoit du dîner ; il me dit que ceux de cette Isle favorisoient sur tous autres les étrangers, comme ceux de qui ils peuvent apprendre beaucoup de façons nouvelles, & qui font par après répandre leur renommée par tout le monde universel. Et d'autant qu'on est bien-aise de sçavoir toujours les coutumes des pays où ils fréquentent, on leur faisoit connoître auparavant les secrets mêlés par-ci par-là dans plusieurs livres : mais depuis on s'avisa, pour plus grande facilité, & afin de se concilier davantage leur amitié & bienveillance & les attirer toujours davantage en ces contrées,

de

de leur faire faire un extrait de toutes les loix & coutumes les plus nécessaires à sçavoir, & ce qu'on a jugé être le plus propre pour être introduit par l'Univers : de sorte qu'il y en a toujours plusieurs copies toutes prêtes pour ceux qui en seront curieux ; & moi qui n'étois pas des moindres, le priai fort instamment de m'en faire part. Ce qu'il fit, ouvrant une porte où il y avoit un petit cabinet, dans lequel étoient quelques armoires, sur quelques-unes desquelles il y avoit des livres, & sur les autres plusieurs papiers : dans quelques-uns il y avoit des Pasquins, Satyres & autres sortes de poësies, & sur les autres étoient les copies dont j'ai parlé ci-dessus, dont il m'en bailla une en Latin, que j'ai depuis traduite en notre langue, comme vous pourrez voir dans ce papier, s'il vous plaît d'en faire la lecture. Et là-dessus faisant apporter une cassette, il en tira un papier où nous trouvâmes ce qui s'ensuit :

EXTRAIT

Des Loix, Statuts, Coutumes, & Ordonnances des Hermaphrodites.

Imperator Varius (44), *Heliogabalus*, *Hermaphroditicus*, *Gomorricus*, *Eunuchus*, *semper impudicissimus.*

Desirant remettre sus la superbe Républi- que

(44) *Varius.*] Parce que jamais Prince ne fut plus in- constant

que des *Hermaphrodites*, qui s'eſt comme anéantie durant l'Empire de *Trajan*, *Antonin Pie*, *Marc Aurelle*, *Severus* (45), & autres nos Prédéceſſeurs bigots & ſans prudence. Et d'autant que tout homme bien aviſé la doit tenir pour la plus polie, la plus délicieuſe, la plus corporelle & la plus conforme aux ſens exterieurs & interieurs, & qui ſçait le mieux s'accommoder aux paſſions humaines qui ſoit au demeurant du monde, l'eſtimant à cette occaſion digne de commander à tout l'Univers. Et afin qu'à l'avenir quelque impertinent, voulant établir ſes opinions chimeriques, ne veuille un jour déraciner ce qui a été établi avec tant de contentement & de volupté ; avons jugé être très-néceſſaire de leur donner quelques loix & ordonnances, afin que ſelon icelles ils ſe puiſſent conduire à perpetuité & faire revivre & regner au Monde leur Monarchie, quelques Reglemens (que nos adverſaires appellent de piété & religion) qu'on leur voulût mettre en avant Nous, du conſeil de notre très-honorée Dame

conſtant que le Roy Henri III. ſoit dans ſes amitiés, ſoit dans les réſolutions les plus importantes : on le voit même dans le Journal ſur ſes réſolutions chancellantes à l'égard du Duc de Guiſe. D'ailleurs les qualités qu'on lui attribue ici, ſont autant de vices auxquels on le croyoit ſujet. Et quand même il n'en auroit rien été, il étoit toujours fâcheux à ce Prince d'en être ſoupçonné. Toutes ces prétendues Loix & Ordonnances ſont autant de traits de Satyres contre le Roy Henri III. & ſes Favoris.

(45) Le portrait qu'on fait de ces Empereurs les fait paſſer pour gens de bien & aſſez modérés.

(46)

me & mere (46) *Varia*, & de notre très-chere & bien-aimée femme (47) *Semiamira*; de l'avis de nos plus chers *Hermaphrodites*, gens de notre Sénat, & autres Officiers & voluptueux ſujets de cettui notre Empire. Et de notre très-certaine ſcience, pleine puiſſance & autorité, Avons établi, ſtatué & ordonné, établiſſons, ſtatuons & ordonnons ce qui s'enſuit :

Ordonnances ſur le fait de la Religion.

I.

LEs cérémonies de *Bacchus*, & de *Cupidon* & de *Venus*, ſoient ici continuellement & religieuſement obſervées ; toute autre religion en ſoit bannie à perpétuité, ſi ce n'eſt pour plus grande volupté. Toutesfois nous n'empêchons de s'accommoder avec les autres Religions, pourvu que ce ne ſoit qu'en apparence

(46) *Varia*] C'eſt Catherine de Médicis, qui voguoit d'une maniere aſſez incertaine, tantôt ſoutenant un parti, & tantôt un autre. Elle n'étoit ferme que ſur un point ; c'étoit de chercher à conſerver l'autorité qu'elle avoit eue dans le gouvernement, & ce point fixe étoit cauſe de ſes variations en toute autre choſe. C'eſt le caractere le plus eſſentiel, que l'Hiſtoire donne à cette Reine.

(47) *Semiamira*.] C'étoit la Reine Louiſe de Lorraine Vaudemont : mais cette Princeſſe n'avoit gueres de part aux affaires. Elle n'avoit la confiance du Roy ſon époux que quand il s'agiſſoit de quelque accès de dévotion mal concertée, dont ce Prince étoit quelquefois attaqué.

apparence (48), & non par croyance.

II.

La plus grande volupté ſoit tenuë par tout cet Empire pour la plus grande ſainteté : La conſervation de la vie, en laquelle nous diſons conſiſter le point d'honneur, pour valeur & généroſité : ce qu'on appelle préſomtueuſe vanité, pour une parfaite connoiſſance de ſoi-même : ce que les ſongecreux ont nommé effronterie, ſoit entre nous réputé pour gentilleſſe, pour une grave aſſurance, & pour un brave entregent.

III.

Et toutesfois à cauſe des calomnies & peuplades qui ſe font de nous ordinairement par toutes les Contrées du monde, il eſt beſoin de s'accommoder aux imperfections qui ſe retrouvent parmi les peuples, afin de ſe concilier la bienveillance des Nations. Nous conſeillons à tous nos Sujets, quand ils ſe rencontreront avec ceux qui font cas de la piété, ce

(48) *Qu'en apparence.*) Auſſi tous les Libelles du temps ne reprochent rien tant au Roi, qu'une extrême hipocriſie. Mais je doute que ce fut véritablement hipocriſie, c'étoient des accès de piété, quelquefois avec des redoublemens, il s'en ſuivoit même quelques tranſports, mais l'accès paſſé Henri retournoit à l'indolence qui lui étoit naturelle Il ſembleroit par cet endroit & par quelques autres que l'Auteur de cette Satyre penchoit vers les égaremens de la Ligue à l'égard de Henri III. qu'il accuſe ici de n'avoir eu que les dehors de la Religion. Il eſt certain, quoiqu'en ayent dit les Ligueurs, que ce Prince avoit un grand fond de Religion, il avoit même du zele ; mais le tout étoit ſi mal arrangé, qu'il donnoit lieu de croire que tout ce qu'il faiſoit pour Dieu, n'étoit qu'hipocriſie.

(49)

ce qui doit être fort rarement, de diſcourir (49) avec beaucoup de zele de la dévotion. Quand ils ſeront avec ces *Hercules* & ces *Ceſars*, qu'ils ſoient encore plus Rodomont en paroles que les autres ne ſont braves aux effets, pourvu que ce ſoit lorſqu'ils ſe ſentent appuyés & ſupportés, autrement convertir tous les affronts en riſée. Quant à l'effronterie, nous entendons qu'elle ſe faſſe avec diſcrétion, regardant à qui on s'adreſſe, ſoit aux paroles, & en actions de volupté ou de vanité, de crainte qu'il n'en arrivât du danger.

IV.

Nous voulons & entendons que tous ces mots de conſcience, tempérance, repentance, & autres de pareil ſujet, ſoient tenus tant en la ſubſtance qu'aux termes, pour choſes vaines & frivoles. Au contraire nous voulons que ceux-ci ayent ſeulement cours parmi nous; à ſçavoir, de liberté, prodigalité (50), mépris de Religion, & autres comme plus propres & plus conformes à notre Etat.

V.

Nul n'aye aucune ſouvenance de la mort, & ne ſe travaille l'eſprit, s'il y doit avoir une autre vie.

VI.

Nous réputons la bonne mine & l'apparence

(49) C'eſt auſſi ce que faiſoit ce Prince, qui s'entretenoit même ſouvent avec les Feuillans, qu'il établit à Paris, & avec les Capucins, chez qui il faiſoit ſouvent des retraites.

(50) *Prodigalité.*] Ce vice fut dans la conduite de Henri III. l'un des plus marqués, & qui même lui fit le plus de tort dans l'eſprit des Peuples. Ses Mignons profitoient de ſes liberalités.

(51)

ce en toutes choses que ce soit, beaucoup plus que l'action, d'autant qu'elle cache beaucoup d'effets avec moins de peine. C'est pourquoi nous exhortons tous nos sujets, de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, de l'acquérir, autant dissimulée que faire se pourra & de la préferer à toute autre vertu.

VII.

La volonté par tout cetui notre Empire soit tenuë pour raison, sans qu'il soit loisible de s'élever par dessus les sens sans leur contrarier ou résister, en façon que ce soit, à peine d'être tenu pour ennemi de soi-même, & de sa propre nature, & être privé de toute félicité.

VIII.

Ceux de nos Sujets qui voudront assister aux prieres publiques: (Car cette loi est volontaire) pourront s'asseoir, & avoir la tête couverte, si bon leur semble, durant quelque mistere qu'on y puisse traiter, si ce n'est que quelqu'un se vueille découvrir pour chaleur, ou de peur de gâter la frisure de sa chevelure: Car lors il pourra bailler son chapeau à quelque Page ou Laquais. Que si quelqu'un veut y apporter quelque respect & vueille adorer, nous lui défendons de ployer plus d'un genoüil (51), sous lequel on mettra quelque carreau de velours, ou quelque coussinet picqué & cottonné, de crainte qu'il ne se bles-

(51) *Plus d'un genouil.*] C'étoit & c'est encore un air de petit maître, de ne ployer qu'un genouil dans la célébration des Saints Misteres. Mais à la Cour cela est depuis long-temps bien réformé, où l'on n'a pas honte de paroître véritablement Chrétien, sans néanmoins faire le bigot, ni l'hypocrite.

ſe contre terre : mais ſur tout qu'il y demeure fort peu de temps, car cela le laſſeroit & lui empêcheroit ſa dévotion.

I X.

Ceux qui ſe voudront tenir debout, nous leur défendons très expreſſément de ſe tenir en une place, ni d'une même poſture. Car la bienſéance des Sujets de cet Etat, c'eſt d'être toujours en action, & d'avoir en eux le mouvement perpétuel, ſoit de la tête, du corps & des jambes ; & ſur tout nous tenons les façons ſautelantes & branlantes, pour les plus agréables & mieux ſéantes.

X.

Chacun aura ſon Livre à la main fort mignonnement relié, doré & marqueté, épais d'un demi doigt, & de la longueur d'un demi pied, ou environ, & non plus long ni plus épais, ni plus gros, de peur que cela ne peſe trop à la main, & ne laſſe celui qui y voudroit lire : lequel Livre traitera le plus ſouvent d'amour, ou de quelque choſe de plaiſir, auquel toutesfois on regardera rarement : mais on deviſera aſſez haut les uns avec les autres de la bonne chère, de l'amour & autres choſes de plaiſir. Nous tenons même que le ris eſt en ceci une partie de la bienſéance, pourvu qu'il ne ſoit pas continuel.

X I.

Qui aura quelque Maîtreſſe ou quelque ami les pourront entretenir aux Egliſes, qui ſont ès autres contrées, les prier, ſe mettre à genoux devant elles, les perſuader pour les rendre pitoyables à leurs intentions, par toutes ſortes de geſtes & de paroles qu'ils penſeront néceſſaires.

nécessaires pour cet effet ; que s'ils les trouvent favorables à leurs desirs, pourront user de l'occasion sans aucun scrupule ou réverence du lieu auquel ils pourroient être, attendu que les misteres véneriens sont préférables à tous autres.

XII.

Et afin d'inciter de plus en plus nos Sujets, à ce qui est de la volupté & du plaisir, que nous tenons pour notre souverain bien, Nous avons par tout cetui notre Empire, remis sus l'ancienne bande sacrée (52) des *Thebains* : mais d'autant que nous avons la vie d'un de nos Sujets plus chere & plus précieuse que la mort de mille de nos ennemis, nous y avons apporté seulement cette différence que ceux-là vouloient s'acquérir de la renommée en s'exposant à toutes sortes de dangers : mais nous voulons que les nôtres combattent seulement en champ clos pour être plus promptement secourus aux accidens qui leur pourroient arriver.

XIII.

D'autant que nous sommes toujours nets, & purifiés de toutes sortes de dévotions, élévations, contemplations & autres bagatelles & inventions de nos contraires : il n'y aura point d'autre lustration, ni d'autre eau bénite par tous les temps signalés de cetui nôtre Empire,

(52) *Bande sacrée.*) C'étoit les 45. Gentils-hommes que Henri III. mit sur pied, pour être toujours auprès de sa personne, & en état de le défendre à toute heure. Ce fut par eux qu'il fit tuer le Duc de Guise ; mais ils refuserent de mettre la main sur le Cardinal son frere, sans doute à cause de son caractere.

(53)

pire, que de belles paroles (53) des courtoisies, & de belles promesses qu'on se fera les uns aux autres, sans toutesfois qu'on soit obligé de dire ou de faire paroître ce qu'on a dans l'ame, ni d'accomplir ce qu'on aura promis, si la force ou la nécessité n'y contraint.

XIV.

Le mois de Mai soit célebré entre tous les mois de l'année, nul en icelui ne fasse aucune œuvre spirituelle, ni manuelle, s'il n'est par avanture réduit, en une condition pire qu'il ne désiroit : car lors il peut être privilegié, à condition toutesfois qu'il aura continuellement en sa pensée les misteres de *Cupidon* & *Venus*, & s'efforcera de les accomplir à toutes les occasions qui se pourront présenter.

XV.

Les Fêtes des Rois & de Carême prenant (54) consacrées à *Bacchus* soient les plus célebres de toute l'année, les Octaves desquelles seront de semaines & non de jours : avec permission toutesfois la derniere semaine que ceux qui sont plus rustiques & moins entendus appellent sainte (55), de feindre quelque réformation,

(53) *Belles paroles.*] Le proverbe avoit lieu dès lors de dire de l'eau bénite de Cour, pour marquer de belles promesses sans aucun effet.

(54) *Carême-prenant.*] On voit dans le Journal d'Henri III. les extravagances que ce Prince fit plusieurs fois dans ces temps de réjouissance. Mais il avoit le malheur de s'y livrer d'une maniere peu conforme à la dignité Royale.

(55) *Appellent sainte.*] Le même Journal rapporte qu'Henri poussoit quelquefois ses plaisirs jusques dans la Semaine sainte ; dont même le Docteur Poncet le reprit dans ses sermons à S. Pierre

formation, & toutesfois avec une ferme intention de ne changer jamais de façon de vie, & de retourner aux exercices accoûtumés, si-tôt que leurs superstitions seront parachevées.

XVI.

Nous enjoignons aussi, & commandons très-expressément à ceux qui seront les plus élevés en dignité, & à ceux à qui la richesse & l'abondance ne peut manquer, de faire continuer chez-eux, & avec leurs plus privés amis les bacchanales toute l'année. Que si elles ne se peuvent célébrer de jour, à cause de leur qualité, qu'au moins elles soient solemnisées la nuit.

XVII.

Ceux qui auront moins de commodité pourront célébrer tant de Fêtes qu'il leur plaira, & selon leur dévotion & commodité : car les jours, que les Anciens apellent Fêtes, sont condamnés par tout cet Empire, comme ennemis du repos, du plaisir & contentement humain. Si quelques-uns sont pratiqués, c'est par souffrance, & non par commandement exprès, ains seulement pour le bien & utilité de nos pauvres sujets, en espérance de secouer quelquesfois le joug de la pauvreté : Car lors nous leur défendons très-expressément de faire aucuns jours ouvrables ; ains de tenir toute l'année comme un jour, & une fête continuelle.

XVIII.

Les Ministres ordinaires du Temple seront Chantres,

Pierre-des-Arcis ; mais Henri revenu à lui-même ne pouvoit s'empêcher de louer son zele.

Chantres, Baladins, Comédiens, Farceurs & autres de semblable étoffe. Les Prédicateurs seront choisis entre les Poetes les plus lascifs (56), sans qu'autres puissent être appellés à cette vacation. Car nous tenons pour prophanes Hérétiques & Schismatiques, tous ceux qui écrivent ou qui annoncent la pudicité, la sainteté, ou qui par leurs Satyres se veulent gausser de notre façon & maniere de vivre.

XIX.

Les livres qui se liront le plus communément, & desquels on prendra le sujet de l'exhortation, seront *Ovide* (57), *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, traduits en plusieurs & diverses langues, selon l'usage des Nations; on y pourra entremêler quelquefois *Aristophane*, *Anacreon*, *Gallus*, & autres traitans de pareil sujet.

XX.

Voulons que ce que lesdits Ministres chan-

(56) *Les plus lascifs.*] On sçait que le fameux Philippes Desportes qui avoit pris le goût Italien dans ses poesies, étoit alors le Poete le plus accrédité de la Cour. Henri l'accabla d'Abbayes & de Bénéfices pour ses poesies, & le Duc de Joyeuse qui n'étoit pas moins prodigue que son Maître, donna douze mille écus à Desportes pour une seule piece de Vers; ce Poëte pouvoit souhaiter comme fit Colletet sous le Cardinal de Richelieu, qui lui avoit donné 600. livres pour six Vers.

Armand, qui pour six Vers
m'a donné six cens livres;
Que ne puis-je à ce prix te
vendre tous mes Livres?

(57) *Ovide &c.*] Ce sont les Poetes de la volupté. On auroit pu en ajouter quelques autres, mais ceux-là suffisent pour le present.

teront soit pris des Livres intitulés Mignardises, Follâtreries & Gayetés, si ce n'est que quelqu'un pour convertir le cœur de celui ou de celle qu'il aime ait fait quelques vers représentant la violence de leur martyre, pour inciter l'aimé à quelque compassion: Car lors il leur sera permis de les faire chanter par lesdits Ministres la nuit, ou autre heure du jour, telle qu'ils jugeront la plus propre pour leur contentement, & selon l'humeur de celui ou de celle qu'ils recherchent.

XXI.

Et encore que nous n'entendions point qu'il y ait aucune supériorité entre lesdits Ministres, & que nous voulons que chacun ait si bonne opinion de soi, qu'il s'estime autant, ou plus habile que son compagnon: Nous désirons, toutesfois, & exhortons tous nos Sujets qu'ils rendent plus de révérence & d'honneur à celui d'entre-eux, qui sçaura plus minardement & plus lascivement exprimer les plus secrets mysteres d'amour.

XXII.

Et d'autant que c'est par eux principalement que notre Empire se peut maintenir, accroître & amplifier, étant bien raisonnable qu'ils se ressentent de la dépouille de leurs ennemis & des nôtres: désirant libéralement les gratifier en tout ce qui nous sera possible, & pour aucunement les récompenser de leur labeur. Voulons & entendons qu'outre les dons & présens ordinaires que chacun de nos Sujets leur pourra faire selon qu'ils seront par eux employés au soulagement de leurs passions: Que ces bénéfices qu'on appelle communément

ment *Abbayes* & *Prieurés* (58) leur soient particuliérement affectés, afin que la grandeur du revenu soit employé à l'accroissement de cet Etat, sans qu'on les puisse rendre dévolutaires sur eux, ni que ces mots d'incapacité, inhabilité & symonie, puissent être mis en avant pour leur regard, ains seulement contre nos adversaires.

XXIII.

Comme aussi nous entendons qu'il y ait par tout le monde plusieurs *Evêque laiz* (59), Curés de robbe courte & autres Bénéficiers, ayant charge d'ame sans rendre compte: mais seulement qu'ils joüissent des Bénéfices, se contentant d'en faire quelque pension à quelque pauvre malotru, sous le nom duquel ils le pourront tenir en toute assurance, employant le surplus en leurs délices, & le dépensant voluptueusement & prodigalement, y faisant plus de dégât en un an qu'ils les posséderont, que les vrais Titulaires n'eussent fait en vingt ans.

XXIV.

Par grace & privilége spécial, nous permet-

(58) *Et Prieurés.*] Voyez ce que nous venons de marquer de *Philippe Desportes.*

(59) *Evêque Laiz.*] C'étoient l'abus du temps de donner des Evêchés à des Officiers, & même à des Dames de la Cour, qui les faisoient desservir par de pauvres Prêtres ou les vendoient à beaux deniers contans, à des Ecclésiastiques avides des dignités de l'Eglise & qui ne s'embarassoient gueres de simonie. Les Papes eurent beau en avertir Henri, il ne s'embarassa point d'y donner ordre. On a vû même que ce Prince à son avenement à la Couronne avoit donné une Abbaye à un scélerat & un athée, connu pour tel: c'est Cosme Ruggieri, condamné aux Galeres. Voyez le Journal, à l'an 1574.

tons aux Ecclésiastiques qui se voudront convertir à nous, & vivre selon nos Loix, Statuts & Ordonnances, de vendre à leurs Diocésains & Parroissiens les choses qu'ils tiennent pour les plus saintes. D'aller le moins qu'il leur sera possible en leurs Dioceses & autres lieux de leur Jurisdiction; mais seulement de fréquenter les Temples plus renommés de cetui notre Empire. Leurs permettons aussi de vivre en ignorance de l'Ecriture qu'on appelle sainte, sans être contraints de donner instruction à ceux qu'ils ont en charge. Que s'ils y sont sçavans en quelque chose, nous les exemptons de la croyance. Trouvons bon toutesfois qu'ils usent de leur sçavoir, seulement pour se faire paroître. Voulons qu'ils puissent renoncer en eux-mêmes à tous vœux & professions qu'ils pourroient avoir faits, les exhortant seulement à se donner du bon temps & passer leur âge viril en pompes & en délices, & leur vieillesse en banquets & bonne chere & autres voluptés surnaturelles. Désirons toutesfois qu'ils soient mêlés & employés en toutes les affaires du monde, pourvu que la grandeur de leur courage, que nos contraires appellent ambition, les y porte, & que cela ne les prive point de leurs voluptés.

XXV.

Afin aussi que ceux qui voudront être catéchisés en notre Religion, puissent être instruits en peu de mots de toute la substance d'icelle, nous avons rédigé en huit articles les plus sommaires que nous avons pû, tout ce qu'elle peut contenir.

Articles

Articles de Foy des Hermaphrodites.

I.

NOus ignorons la création, rédemption, justification, & damnation, si ce n'est en bonne mine & en paroles, & seulement pour pipper nos adversaires, & nous accommoder au temps.

II.

Nous ignorons s'il y a aucune temporalité, ou éternité au monde, ni s'il doit avoir un jour quelque fin, de crainte que cela ne nous trouble l'esprit, & nous cause de la frayeur. (60).

III.

Nous ignorons toute autre Divinité, que

(60) *Frayeur.*] Ceci pourroit se rapporter à l'Histoire de la Sarbacane, par le moyen de laquelle on vouloit épouventer Henri III. Le Sieur de Saint Luc l'un de ses favoris, qui avoit honte de la conduite qu'il menoit avec le Roy, imagina d'effrayer ce Prince avec une Sarbacane, par laquelle il lui reprochoit le déréglement de sa vie. Henri qui crut que c'étoit une inspiration céleste se changea tout-à-coup. Mais Joyeuse autre favori qui sentit que ce changement alloit renverser sa fortune brillante, avertit le Roy de la supercherie de Saint Luc. Le Roy en colere, voulut s'en venger sur ce dernier, qui eut soin de s'évader de bonne heure; & depuis on le vit attaché à Henri IV. & il est devenu Grand-maître de l'Artillerie. Cette avanture est rapportée dans les Notes sur le Journal, Tome I. page 290; aussi bien que dans les Remarques sur la Confession de Sancy.

que *l'Amour*, & que *Bacchus*, que nous disons résider essentiellement dans notre désir, auquel nous rendons tout l'honneur.

IV.

Nous ignorons une providence supérieure aux choses humaines, & croyons que tout se conduit à l'aventure.

V.

Nous ignorons tout autre Paradis, que la volupté temporelle, que nous disons reconnoître par les sens. C'est pourquoi nous les recherchons, & chérissons par dessus toutes choses.

VI.

Nous ignorons toute autre vie que la présente, & croyons qu'après icelle tout est mort pour nous. C'est pourquoi nous nous efforçons jusqu'au dernier jour à nous donner tout le plaisir que nous nous pouvons imaginer.

VII.

Nous ignorons tout autre esprit que ce qui nous est persuadé par le plaisir, que nous croyons se rendre visible en nos passions & affections. C'est pourquoi nous leur adhérons autant que faire se peut.

VIII.

Nous ignorons que ce qui est sur la terre puisse quelquefois servir, à ce que l'on dit, être au ciel. C'est pourquoi nous tenons pour follie toute autre communion que celle qui se trouve en nos assemblées, que nous croyons ne pouvoir être maintenuës que par le moyen de l'ancienne opinion des Gnostiques.

IX.

Jurons & protestons de vivre & mourir en

cette

cette croyance à peine d'être tenus pour bigots, ſuperſtitieux, mal aviſés, & d'être toute notre vie en continuelle inquiétude ſans aucune tranquillité.

Pour ce qui concerne la Juſtice, & Officiers de cet Etat.

I.

QUant à la Juſtice qui ſe doit rendre entre nos Sujets, nous voulons & entendons que ceux qui obſerveront de point en point les préſentes Loix & Ordonnances puiſſent vivre en toute liberté, franchiſe & aſſurance qui ſe puiſſe déſirer, ſans crainte d'être repris de Juſtice, quoiqu'ils puiſſent commettre. Auſſi interdiſons-nous la connoiſſance de leurs actions à tous Juſticiers (s'ils ne ſont particulierement & ſpécialement délégués par le Souverain, pour quelque cas fort notable, où il y aille de ſa vie & de ſon état.)

II.

C'eſt pourquoi nous ne tenons point pour crime l'homicide, quand bien l'ennemi auroit été pris à ſon déſavantage (60); au contraire nous

(60) *A ſon déſavantage.*] Ceci n'auroit-il pas rapport à la mort du brave Buſſi qui fut tué en trahiſon l'an 1579. par le Sieur de Montſorſeau, dont la femme étoit maîtreſſe de Buſſi. Henri III haïſſoit Buſſi, qui étoit attaché au Duc d'Alençon, & qui ſouvent bravoit les Mignons du Roy. Ce Prince commit une imprudence, peut-être même affectée, en montrant à Montſoreau la

nous voulons que ceux qui auront eu l'assurance de prendre vengeance de quelque injure, tant petite qu'elle soit, & en quelque maniere que ce soit, puissent marcher la tête levée devant un chacun, avec la réputation d'un galand & vaillant *Hermaphrodite.*

III.

Exemptons toutesfois tous ceux qu'on tiendra pour les plus bravaches des périls & dangers de la guerre, avec permission de se retirer à sauveté quand il y aura du danger, ni de n'affronter point l'ennemi, quand les forces seront égales.

IV.

Les parricides, matricides, fratricides (61), & autres actions de telle qualité, ne seront point recherchées sur les nôtres, pourvu que ce qu'ils en auront fait, accroisse leurs richesses & commodités. Que si quelques-uns plus scrupuleux s'abstiennent du sang de leurs parens, ils prieront au moins pour l'abbregement de leur vie, n'estimant point raisonnable

la Lettre de Bussi, au sujet de sa femme. D'ailleurs, Bussi fut l'homme le plus fortuné, si c'est une fortune d'avoir beaucoup d'avantures amoureuses; il ne fut pas même indifférent à la Reine Marguerite. Voyez le Journal sur l'an 1579, & Brantome qui en fait l'éloge, & quelques autres encore.

(61) *Fratricides.*] Peut-être cet endroit peut-il se rapporter à l'aventure du Marquis de Villequier, qui étant à Poitiers, eut l'impudence & commit l'inhumanité de poignarder son épouse, dans la maison même où étoit le Roy; & même sous la chambre où ce Prince couchoit, sans que le Roy en ait fait faire aucune punition. Voyez le Journal ci-dessus, à l'année 1577, Tome I. pages 213, 214.

ble que quelque vieillard radoteux, ou quelque humeur rustique possede ce que mérite un de nos braves galands.

V.

Quant aux duels nous n'entendons point qu'ils se mettent en pratique que le plus rarement que faire se pourra, & seulement lorsqu'on aura été surpris; voulant néanmoins que la chose soit sçûë en plusieurs lieux, & qu'elle parvienne jusqu'aux oreilles du Prince de la province où cela arrivera, afin que par amis, ou par authorité, cela se puisse rompre avec honneur; & que si par hazard on tire quelques coups, qu'un hola puisse conserver la vie. Les autres qui en useront autrement nous les tenons pour indiscrets & sans cervelle.

VI.

Voulons aussi que ce que nos contraires nomment adultere soit en vogue, en honneur & réputation par tout cetui notre Empire, comme chose très-nécessaire pour la manutention de nos Sujets, sans que les maris en puissent en façon quelconque être moins estimés, au contraire seront honorés & favorisés. D'autant que nous tenons le nom de *Cornes* signifier plûtôt élevation & augmentation de dignité, ainsi que le prenoient les anciens *Hebreux*, que pour abaissement ou mépris: au contraire nous voulons qu'on fasse cas d'un mari en proportion de la multitude des cornes qu'il portera, ainsi que les Chasseurs font des cerfs. Aussi entendons-nous qu'on se demande l'un à l'autre combien un tel porte-il? Afin qu'on lui rende l'honneur qu'il mérite. Voulons aussi que ceux qui d'eux-mêmes se les pourront

planter

planter par leur industrie, bonne conduite, & pour leur grande utilité, seront tenus pour les plus avisés.

VII.

Que si il y a quelque mari qui soit jaloux de sa femme, encore qu'il mérite quelque punition pour un si grand crime, nous leur permettons néanmoins de porter la clef de ce dont leurs femmes auront la serrure, de les tenir renfermées le plus qu'ils pourront, pourvu qu'il y ait quelque petite ouverture par où puisse entrer la pluye de *Danaé*. Entendons que ceux ou celles qu'ils leur bailleront pour gardes, ou pour épies leur servent des moyens pour les corrompre. Voulons semblablement que les femmes ne s'arrêtent point à tout ce que leur pourroient dire leursdits maris, mais se donner toujours du bon temps le plus qu'elles pourront; conseillons toutesfois de s'y comporter le plus secrettement que faire se pourra, de crainte qu'il ne leur survienne appoplexie accidentelle, ou quelque mal de cœur supernaturel.

VIII.

Nous donnons pour armes ausdites maris trois brins de patience en chant de *Coucou*, avec permission de porter lesditte armes timbrées en forme de massacre de Cerf.

IX.

Si quelque vieillard épouse quelque jeune fille, nous voulons qu'elle puisse s'aider de la Loi de *Lycurgus* (62) *Lacedemonien*, & celle de qui

(62) *Lycurgus.*] Ce grand Législateur permettoit, & conseilloit même aux vieillards qui épousoient de jeunes

de qui le mari ſera trop lâche & poltron ; pourra ſe ſervir de celle de *Solon*.

X.

Les raviſſemens, violemens & autres galanteries ſeront tenues en réputation par tout cet Empire, pourvu qu'on s'addreſſe à ceux qui ſeront de beaucoup inférieurs, & que l'offenſé ait plus de crainte de l'Aggreſſeur que d'eſpérance de juſtice, quand bien il s'en viendroit plaindre.

XI.

Pour le regard des inceſtes du pere avec la fille, du frere avec la ſœur, du gendre avec la belle mere & autres, que les fols & mal aviſés tiennent à ſi grand crime, nous voulons & entendons qu'on en puiſſe uſer avec toute franchiſe & liberté, attendu que cela concerne & augmente d'autant plus les familles, ſi aucune conſanguinité peut-être diſtinguée parmi eux.

XII.

Nous permettons auſſi aux peres & aux meres de trafiquer leurs enfans pour ſervir de ſacrifice à l'amour, pourvu que ce ſoit à quelque grand qui leur donne récompenſe, & ſur lequel ils puiſſent fonder une belle eſpérance.

XIII.

Nous voulons & entendons que les Ambaſſadeurs, Agens, Miniſtres, Procureurs, & autres Négociateurs pour les affaires d'amour, ſoient recherchés, priſés, & eſtimés par tous

nes femmes, de prendre un ſecond. Voyez les Hommes Illuſtres de Plutarque, en la Vie de Lycurge.

nos Sujets. Et pour les inciter de plus au devoir de leur charge, voulons qu'ils soient enrichis & élevés aux dignités les plus honorables. Et quant aux femmes qui se mêleront de pareille vacation, voulons qu'elles ayent leur passe-par-tout, & qu'elles soient qualifiées du nom de mere Dame d'honneur, & autres noms semblables. Commandons à tous nos Sujets de les bien & favorablement récompenser, & les faire jouir de toutes sortes de privileges, franchises & immunités. Que si les uns ou les autres de cette qualité, à sçavoir hommes & femmes, passent par les rues, ou vont en quelque lieu; défendons à tous de quelque qualité ou condition qu'ils soient, de leur faire *piou piou*, ou de leur dire autres termes de mocquerie, à peine d'être bafoüés par toutes sortes de paroles, comme dignes de risée, & d'être tenus pour gens incivils, & sans discrétion.

XIV.

Nous n'entendons point qu'il y ait parmi nos Sujets aucuns dégrés de consanguinité, si ce n'est en ce qui regardera les biens & possessions, & pour cette considération seule nous avons voulu retenir les noms de frere, sœur, oncle, neveu, cousin germain & autres. Ne croyans pas que pour le regard du sang on se puisse dire d'une famille plûtôt que d'une autre, à cause de la multitude des peres que chacun peut avoir, & des suppositions qui se peuvent faire. C'est pourquoi nous abolissons dè maintenant & pour toujours ces noms de pere, mere, frere, sœur & autres, ains voulons qu'on use seulement de ceux de *Monsieur, Madame*,

dame (63), ou autres de pareille honneur, ſelon la Coûtume des Pays.

XV.

Nous faiſons très-expreſſes inhibitions & déſenſes d'uſer d'orénavant de ce nom de bâtard (64) ou fils de putain, ains les avons dès maintenant & pour toujours déclarés pour vrais & légitimes héritiers, principalement ceux qui ont été conçus en adultere (65), ainſi que nos adverſaires l'ont nommé, ſans qu'ils ayent beſoin de Lettres de Magiſtrat, tant Séculier qu'Eccléſiaſtique, puiſque le nom du mari leur ſert aſſez d'aveu & de légitime.

XVI.

Et encore que nous tenions le mariage pour une choſe ridicule & du tout contraire à nos déſirs & volontés, diſſipant les affections le plus ſouvent plûtôt qu'il ne les entretient; toutesfois d'autant qu'il apporte des commodités à l'amour d'un ſecond, nous en avons permis l'uſage, joint que ſous cette couverture les choſes ſe mettent plus facilement à couvert, qui autrement ſeroient divulguées à tout le monde.

(63) *Monſieur, Madame.*] Cet uſage s'eſt conſervé, & a même commencé à ſe gliſſer dans la Bourgeoiſie; il ſemble que l'on ait honte d'avouer ſon pere, ſa mere, ſon frere, ou ſa ſœur.

(64) *Baſtard.*] Ce terme n'étoit pas autrefois un titre deshonorant; on diſoit le Bâtard de Bourbon, le Bâtard d'Orleans; ce n'eſt plus aujourd'hui l'uſage. Pour le terme ſuivant, ce n'a jamais été de tout tems, un terme ſupportable en bonne police.

(65) *Conçu en adultere.*] On ſçait la regle; il n'y a adultere qui tienne: *Pater eſt quem nuptiæ demonſtrant.* Et ſans cela, où en ſerions-nous?

XVII.

XVII.

Permettons aux plus galands d'entre les nôtres de se faire braves & s'ajoliver aux dépens d'autrui, empruntant de tout le monde sans avoir aucune intention de rendre. Que si quelque Créancier importun & de mauvaise sorte les vouloit tourmenter par procédure & chiquaneries pour r'avoir ce qui leur pourroit être dû ; nous commandons très-expressément à tous nos Justiciers de leur donner autant de délais qu'ils en sçauroient demander. Que si quelquefois ils sont contraints par l'importunité desdits Créanciers, de les condamner dans un certain temps, & le terme expiré à faute de payement, leurs adverses Parties les vueillent faire mettre en lieu sur & à couvert, ou user sur eux de main mise ; Nous leur permettons de repousser cet outrage par rébellions, violences, ruptures & autres voyes de fait pour intimider de plus en plus leurs ennemis, sans que pour chose qu'ils puissent avoir faite, ils doivent avoir quelque crainte d'en être recherché à l'avenir.

XVIII.

Ceux qui auront usurpé sur autrui terres, rentes, Seigneuries, argent, meubles & autres choses, ne seront point sujets à restitution, ains les tiendront à main forte s'ils les ont pris sur leurs inférieurs, sans que les autres s'en osent plaindre, s'ils ne veulent donner leur bon argent aux mauvais, & mettre en danger leur propre vie après avoir perdu leur bien.

XIX.

Pour le regard des différens que nos Sujets

pourroient

pourroient avoir les uns avec les autres, voulons que celui qui aura le plus d'autorité, d'amis, de richesses & de dignité, soit celui qui gagne sa cause, quelque injuste que puisse être son droit; voulons que ce que les Censeurs de nos actions appellent faveur & corruption, soit tenu pour justice pat tout cet Empire.

XX.

C'est pourquoi nous permettons à tous nos Justiciers & Officiers, qui seront du nombre de nos plus fidelles & affectionnés Sujets, de prendre à toutes mains, juger sur l'étiquette, feindre quelque *deficit* ou taire quelque chose importante, supposer de faux titres, ne se souvenir que des raisons de ceux à qui ils voudront faire justice: c'est à dire, favoriser, ajouter & réformer les Sentences & Arrêts qui auront été donnés, déclarer les secrets & opinions de l'Assemblée, obmettre aux enquêtes & interrogatoires beaucoup de choses de propos déliberé, faire la leçon au faux témoins, prolonger le jugement ou le hâter selon l'utilité de leurs amis & autres inventions nécessaires au du & exercice de leurs charges, sans que pour ceci ils doivent appréhender d'être jamais repris, ou craindre aucune mercuriale, d'autant qu'en toutes ces choses nous tenons qu'on doit user de la proportion Géométrique. Aussi nous avons-nous ôté les balances de notre justice, & lui avons donné de bons yeux & de bonnes mains.

XXI.

D'autant aussi que nous voulons & entendons que leurs Arrêts & Sentences puissent

longuement vivre, ſans que la longueur du temps y puiſſe apporter de la corruption : nous conſeillons aux nôtres de n'épicer pas médiocrement & ſelon que raiſonnablement il peut appartenir pour la vacation : mais qu'ils épicent de ſotte que la pointe s'en puiſſe ſentir juſqu'au vif par ceux qui en auront tâté, voire long-temps, mêmes après qu'ils auront été donnés.

XXII.

Et quant aux Juſticiers qui voudront uſer de la proportion arithmétique, ou harmonique rendant le droit à qui il appartient, & qu'on appelle coûtumiérement bons Juges & gens de bien, nous les tenons pour aveugles & ſans jugement. C'eſt pourquoi nous défendons de prendre leurs voix & ſuffrages, au moins le plus tard que faire ſe pourra, ni d'adhérer à leurs opinions, ſi faire ſe peut. Au contraire voulons qu'ils ſoient ſujets à l'oſtraciſme (ainſi que cet idiot *d'Ariſtides* (66)) à toutes les occaſions qui ſe pourront préſenter, les banniſſant le plus ſouvent que faire ſe pourra de peur qu'ils n'éclairent trop particuliérement les nôtres : & les empêchent au du & en l'exercice de leurs charges, comme ils déſirent aboliſſant pour toujours le crime & le nom de concuſſion.

XXIII.

(66) *Ariſtides.*] General des Atheniens, renommé pour ſa juſtice. La jaloufie que Themiſtocles conçut contre lui, engagea les Atheniens à l'envoyer en exil, nommé *Oſtraciſme*; mais il en fut rappellé après quelques années, & rendit encore beaucoup de ſervices à ſes ennemis, & à ſon ingrate Patrie.

XXIII.

Nul ne ſoit ſi hardi, ni ſi téméraire de former aucune plainte, ou d'intenter quelque action contre noſdits Juges & Officiers, pour quelque cauſe que ce ſoit, s'il ne veut être rigoureuſement châtié par ſa bourſe (67), outre la perte de ce qu'il demande, ſi c'eſt matiere civile, & de pâtir mille affronts, & ignominies, en cas de crime : voir même d'y perdre l'honneur & la vie, ſi le cas y échet.

XXIV.

Le peres & meres plaideront ordinairement contre leurs enfans, & les enfans contre leurs peres, les tiendront en tutelles, ou leur feront accroire qu'ils ont perdu le ſens, afin de jouir de leur bien : Que ſi quelque bonne fortune a élevé leſdits enfans en quelque grade plus honorable, que celui de leurs peres, voulons qu'ils les dédaignent, & les renoncent pour parens, principalement s'ils ſont d'une nature ſimple & bonnace, ou s'ils veulent vivre ſans cérémonie.

XXV.

Ceux qui auront le maniement de nos finances, ſeront tenus & obligés d'entendre ſur toutes choſes ces deux régles ; de ſouſtraction & de multiplication, pour s'aider de l'une en leur récepte, & de l'autre en la dépenſe. Auſſi voulons nous qu'ils ſçachent enfler les rôles, quadrer les lignes ; monter des ſommes totales ; ſuppoſer voyages & autres parties,

(67) Redoublement de Satyre contre les Juges ; ce qui fait croire qu'alors ils étoient fort corrompus ; témoin l'Hiſtoire de Jean Poiſle. Journal, T. I. p. 353.

ties, afin qu'en leurs comptes ils puissent dresser un chapitre de deniers comptés, & non payés, ausquels ils comprendront aussi les parties dont ils n'auront payé que le quart ou le tiers, pour le plus, comme dons, récompenses, gages, acquits de dettes, payement de rentes, mandemens, & autres natures de deniers, lesquelles toutesfois ils coucheront tout au long en leur dépense, supposeront des non-valeurs, tireront sous main des Ordonnances non ordonnées, bailleront les deniers royaux à intérêt, change, & rechange, lesquels tourneront à leur profit, & non pas à celui du Prince, au service duquel ils seront.

XXVI.

Ceux qui seront sous eux leur feront plusieurs présens, de gibbier, vin, fruits, épiceries, draps de soye, pierreries & autres : toutes lesquelles choses se nommeront la patience du receveur, sans que pour ce ils doivent craindre aucune chambre royale, ni qu'on les puisse accuser de crime de peculat : ains leur avons mis & mettons pour l'avenir toutes ces parties là en souffrances, sans qu'ils puisse entrer en crainte d'en être recherchés, pourvû qu'ils ayent l'industrie d'arroser à propos leurs adversaires, avec de l'eau prise au fond du *Pactole* (68), ou de la riviere de *la Plate*.

XXVII.

(68) *Du Pactole.*] Parce que ce Fleuve, nommé aussi en Grec *Chrysorroas*, rouloit des paillettes d'or dans son sable, Il étoit dans l'Ionie, Province de l'Asie Mineure. Et la Riviere de *la Plata*, dans l'Amerique Meridionale, roule, dit-on, des paillettes d'argent; d'où est venu le nom de *Plata*, qui en Espagnol signifie de l'argent. Il y a aussi une Ville de même nom.

XXVII.

Ceux qui ſeront employés aux commiſſions pour lever impôts, emprunts, tailles, & autres ſubſides, que les Princes & Potentats, au ſervice deſquels ils ſeront, pourront mettre ſur leurs ſujets : Nous voulons qu'ils puiſſent uſer de la cruë à leur profit, & toutesfois que les frais de la commiſſion, & des récompenſes des Officiers employés ſous icelle ſe montent ſi haut, que le tiers des deniers levés ne reviennent pas net aux coffres du Prince (69) : Car c'eſt en cela que ſe découvrira la gentilleſſe de leur eſprit : ſur tout, ſi après toutes ces choſes ils ont l'aſſurance de demander récompenſe de leur fidelle ſervice.

XXVIII.

Nous voulons & entendons que noſdits Financiers venus de bas lieu, & dont la lie de leur origine s'eſt ſeulement clarifiée dans leurs coffres, qui ſans aucun fond & revenu, ou pour le moins avec fort peu de choſe auront fidélement acquis en la maniere qui a été dite ci-deſſus en bien fort peu d'années de très-grandes richeſſes, & par le moyen d'icelles tiré de bonnes décharges de leur adminiſtration, puiſſent porter le titre de Seigneurs pour les terres qu'ils auront acquiſes : avoir chez eux des meubles très-riches & précieux, & faire bâtir pluſieurs Palais & Maiſons ſuperbes,

(69) *Aux coffres du Prince.*] On ſçait le bon mot de M. Camus, Evêque du Bellay, qui diſoit un jour à un grand Prince ; que *la vérité entroit dans les oreilles des Rois, comme l'argent dans leurs coffres ; un pour cent.* Cela ſeroit bien fort.

bes, en toute assurance sans qu'on leur puisse demander où ils ont pu prendre tant d'argent, ni qu'ils puissent être sujets à aucune revision de compte, encore qu'on connoisse manifestement que leur opulence ne peut venir que de la pauvreté publique : mais au contraire voulons qu'ils soient honorés & respectés, & que eux ou leurs descendans soient capables de tenir les plus grands états des Républiques où ils se rencontreront.

XXIX.

Nous tenons aussi entre les particuliers Financiers, ceux-là les plus habiles qui acquerront de leurs maîtres les meilleures terres qu'ils ayent, quand bien ils seroient entrés chez eux avec la mandille, ou avec l'étrille & le bouchon, ou quelque office de pareille qualité, & toutesfois que leursdits Maîtres leurs soient tellement reliquataires (70) par la reddition de leurs comptes, que le reste du bien soit mis en criées, & vendu à vil prix, ayant réduit les enfans de leurs Seigneurs en telle nécessité, qu'ils soient contraints de les venir rechercher & leur faire la cour, se faisant ainsi honorer à leur tour. Que s'ils leur donnent par hazard quelque main-levée, ou leur permettent de jouir de quelque peu de chose : Nous voulons qu'ils soient tenus pour fort charitables & reconnoissans, & voulons qu'ils puissent

(70) *Reliquataires.*] Il est arrivé quelquefois que l'Intendant d'une grande Maison, a eu l'industrie d'acheter les Terres & les Domaines de son Maître : & j'ai connu un Prince Etranger, à la Cour duquel j'ai été, à qui son Trésorier prêtoit à intérêt, l'argent même de sa Caisse, qui étoit à son Maître.

(71)

ſent dire haut & clair devant tout le monde, & ſans rougir, qu'ils ſe ſont fait pauvres pour bien ſervir leurs peres, & qu'ils n'en ont jamais tiré autre récompenſe, que beaucoup de dettes qu'ils leur ont laiſſé ſur les bras.

XXX.

Que ſi quelque Prince établit par deſſus eux un Superintendant, qui par avanture découvre leurs inventions, & veuille faire le profit de ſon maître : Nous voulons qu'il ſoit ſujet à la haine de tout le monde (71) par l'artifice deſdits Financiers, & leur permettons de médire de lui à toute reſte, & de tâcher par leurs artifices de le rendre ſuſpect au Prince, afin qu'étant diſgracié ils puiſſent recommencer leurs anciennes & louables coûtumes, comme ils faiſoient auparavant.

XXXI.

Quant aux Officiers qui ſont près la perſonne du Prince, & ont connoiſſance de ſes affaires plus ſecrettes : Nous voulons & entendons qu'ils ſoient Penſionnaires & Facteurs des autres Princes leurs voiſins; leur permettons de découvrir leurs ſecrets, & leur donner avis de tout (72) ce qui ſe paſſe, ſans que pour

(71) *La haine de tout le monde.*] Ceci pourroit bien regarder M. de Roſny, qui par le bon ordre qu'il avoit mis dans les Finances du Roy Henri IV. étoit devenu un objet d'averſion pour les Financiers; car pour Henri III. il n'y eut jamais aucun ordre dans ſes Finances. C'eſt de quoi M. de Villeroy ſe plaint dans ſes Mémoires.

(72) *Avis de tout.*] On ſçait que cet uſage fut aſſez fréquent ſous les Regnes de Charles IX. & de Henri III. Philippe II. Roy d'Eſpagne ayant eu l'attention de corrompre quelques-uns des Secretaires

pour cela ils en ſoient moins chéris & carreſſés de leurs Maîtres, ni moins récompenſés de leur fidélité.

XXXII.

Quant à ceux qui voudront être traîtres à eux-mêmes, & faire le bien d'autrui par leurs conſeils & par leur ſilence : Nous voulons qu'ils ſoient mépriſés comme gens ſtupides & ſans eſprit, & que les autres ſoient redoutés, à cauſe que (comme ils diſent) ils feront mal ; & ceux-ci tenus pour gens de peu, à cauſe qu'ils ne le veulent pas faire. C'eſt pourquoi nous ordonnons que les nôtres ſoient enrichis, & que leurs contraires s'appauvriſſent.

XXXIII.

Nous voulons auſſi que nos ſuſdits Officiers ſoient Partiſans afin qu'ils puiſſent faire bailler les fermes aux rabais, & que le Prince ſe puiſſe vanter que ſa richeſſe n'eſt pas en ſa bourſe, mais en celle de ſes Sujets. Pourront prendre des pots de vin & autres menus droits, & avec ce entrer au parti pour un quart, ou pour autre portion, ſelon la ſomme

Secretaires d'Etat. On ſçait par les Mémoires de M. de Nevers, qu'il y eut une Conſpiration contre la Reine Jeanne de Navarre, & Henri ſon fils : l'homme qui avoit les papiers & les inſtructions alloit être arrêté, mais M. de Laubeſpine eut ſoin de le faire évader. Et quand on ne pouvoit gagner le Miniſtre, on tâchoit de gagner l'un de ſes Commis ; l'aventure de l'Hoſte, Secretaire de M. de Villeroy, eſt connuë. On prétend qu'on le noya dans la Marne, près de Meaux, afin de l'empêcher de parler ; & M. de Villeroy mit toute ſon attention, à s'en juſtifier lui-même auprès de Henri IV. Voyez ſes Mémoires.

me qu'ils y apporteront, ſans que pour cela ils laiſſent de prendre quelques préſens, s'il en faut venir aux diminutions : car telle eſt la la loi de tous les Officiers de cet Empire ; qui ſont nos Sujets, de prendre à toutes mains quand le cas y échet.

Pour ce qui concerne la Police.

I.

QUant aux Réformateurs & gens de police qui ſeront de nos Sujets, ils permettront les faux poix, fauſſes meſures, déguiſemens, ſophiſtications & autres jolies inventions que nos pauvres Sujets peuvent inventer, pourvû que ceux qui uſeront de telle choſe, en faſſent auſdits Officiers la reconnoiſſance qui leur eſt duë

II.

Leſdits Officiers permettront auſſi tous diſcours & libelles diffamatoires (73) contre l'honneur du Prince, & de ſon Etat : que ſi pour leur honneur ils ſont contraints d'en faire quelque recherche & qu'il arrive qu'ils prennent les coupables, ceux qui auront dequoi, il leur ſera permis de les laiſſer ſortir par la porte dorée ; les autres qui ſeront néceſſiteux, & ne mettront rien en leurs mains

(73) *Libelles diffamatoires.*] C'eſt ce qui eſt arrivé ſous Henri III. avec une témerité & une fureur qui n'a pas d'exemple. Dans quelque ſituation que ſoient les affaires, la perſonne du Prince doit toujours être reſpectée ; & c'eſt ce qui ne ſe pratiquoit gueres alors.

de

de peur qu'elles ne s'enflent, éprouveront la rigueur de justice, pour donner d'autant plus au monde une bonne impression de leur prud'hommie & fidélité. Que s'il y a quelque niais qui veuille faire pratiquer à la rigueur les Loix & Ordonnances du Pays où il sera, sans autre récompense qu'un fol & vain honneur, d'être tenu par nos contraires pour homme de bien, tant en ce que nous avons dit ci-dessus, qu'en ce que nous dirons ci-après: nous voulons que les nôtres courent sus telles manieres de gens, leur imposent toutes sortes de calomnies & les accusent eux-mêmes de concussion, & leur donnent tant de traverses qu'ils soient enfin contraints de se taire, s'ils ne sont par avanture de la race des anciens *Catons*. Car alors nous conseillons à nosdits Officiers de se tenir sur leurs gardes, & de faire leurs petites affaires le plus secrettement que faire se pourra.

III.

Défendons aussi très-expressément à nosdits Officiers de rechercher ceux qui passent leur vie sans rien faire, encore qu'ils n'ayent aucun moyen; car nous tenons tous nos Sujets pour Gentils-hommes, & voulons que pour ce regard ils vivent selon la Loi de *Lycurgus*, sans toutes-fois les assujettir aux exercices du corps, si ce n'est à ceux qui peuvent inciter à la volupté: l'oisiveté étant la vertu la plus nécessaire pour la nourrir & entretenir.

IV.

Quant aux lieux sacrés de *Vertumnus*, *Bacchus* & *Venus*, nous voulons qu'ils servent d'orénavant d'asile & de refuge à tous ceux que

que nos adverſaires nomment *Safraniers*, *Ceſſionnaires*, *Banqueroutiers* & autres gens de bagage de notre ſuitte, ſans que noſdits Officiers leur puiſſent faire aucun déplaiſir, trop bien leur ſera-il permis de compoſer avec les Miniſtres deſdits lieux & en tirer quelques cenſives & droits ſeigneuriaux, pour marque qu'ils ſont ſujets & vaſſaux de notre Empire.

V.

Nous voulons auſſi que ceux qui auront fait faute, non par néceſſité, mais d'une volonté préméditée par une gentilleſſe d'eſprit, ſe tranſportant eux & l'argent de leurs créanciers en quelque pays un peu éloigné, faiſant cependant par le moyen de leurs amis une compoſition de prime avec leurſdits créanciers, ſoient tenus pour les plus habiles & mieux entendus d'entre les nôtres, quand bien ils auroient uſé cinq ou ſix fois de la même galanterie, pourvu que l'on trouve chez eux de beaux livres de raiſon & autres papiers journaux bien écrits, où ſe puiſſe voir clairement toutes leurs dettes, mais qu'ils ne faſſent aucune mention de ce qu'ils poſſedent, ni de ce qu'on leur doit.

VI.

Les années que le bled & le vin ſera plus rare que de coûtume, aux Pays principalement où il n'eſt pas en trop grande quantité, nous permettons aux nôtres d'en faire magaſins, & ne le débiter qu'à l'extrêmité, afin de tirer plus aiſément tout le mauvais ſang du public, qui leur vient durant les années de l'abondance, & par une ſubtile alchimie le convertir en leur ſubſtance : Défendans à noſdits Officiers d'y

d'y mettre autre taux, soit ausdits bleds & vins, ou autres denrées nécessaires à la vie, que ceux que lesdits Chirurgiens publics y voudront, pourvu qu'ils les fournissent de tout ce qui sera nécessaire à l'entretenement de leur maison & famille.

VII.

Et d'autant que quelques-uns des anciens *Romains*, après quelque signalée victoire, se faisoient conduire au son des flutes, voulons renouveller cette ancienne coûtume que nous avons jugée juste & civile, pour gratifier aussi de plus en plus ceux qui auront toujours approuvé notre maniere de vie, & pris en main notre parti, & lesquels ont leurs demeures près des forêts & hautes futayes : Par une grace & privilege spécial nous leur avons permis de faire jouer des hauts-bois toutes & quantes fois qu'il leur plaira, sans que les Réformateurs puissent apporter leurs distinctions de bois mort & mort bois. (74) Mais voulons que tous chablis, soit qu'on leur ait mis le feu au pied, ou autrement, soient bois d'usage, notre intention étant telle, que pour leur regard toutes forêts soient de la nature du bois de *Danaé*, à sçavoir que les Gruyers n'y puissent jamais donner coup de marteau.

VIII.

Quant ausdits Réformateurs & autres sous-Officiers

(74) *Bois mort, & mort bois.*] Ce sont termes de Forêts. Le *bois mort* est celui qui est séché sur pied, & qui n'a plus de seve ; & *mort bois*, est tout mauvais bois, comme *Saules*, *Epines*, *Aulnes*, *Sureau*, *Geneſt*, *Genievre*, & *Ronces*.

(75)

Officiers de nos affectionnés Sujets, ils pourront émonder, esserrer, ou élaguer (75) lesdittes forêts aux lieux qu'ils verront les plus commodes pour leur utilité. Et quand on leur ordonnerra de vendre quelque quantité de pieds d'arbres, nous voulons qu'ils ne s'arrêtent pas au pied de la lettre, comme on le prend communément, mais selon leur intelligence : à sçavoir de compter autant d'arbres pour un pied, comme on compte ordinairement de pouces pour composer un pied Royal, étant bien raisonnable, puisqu'ils sont Officiers Royaux, qu'ils se gouvernent aussi à la Royalle.

IX.

Quant aux moindres Officiers desdittes forêts, nous leur permettons de faire toute sorte de merrin, bardeau (76) & autres bois d'usage sous le nom des pauvres Marchands, s'accommodans avec les pauvres Maneuvres de nos Sujets proches desdittes forêts. Que s'il y a quelqu'un desdits Maneuvres, qui ait quelque moyen, & veuille faire son cas à part : commandons

(75) *Emonder, esserrer, ou élaguer.*] Tous termes des Forêts. *Emonder*, couper les petites branches séches; *esserrer*, faire sécher; *élaguer*, purger un arbre de ses branches inutiles & mauvaises.

(76) *Bardeau.*] Petites planches dont on se sert pour couvrir quelques médiocres bâtimens. La plûpart des petites maisons de Campagne aux environs de la Haye, & de Leyde en Hollande, en sont couvertes. On sent par toutes ces prétendues Ordonnances, combien dès lors il se commettoit d'abus, dans l'exploitage des Forêts Royales, ou dans celles qui sont sous la protection du Roy.

commandons ausdits Gardes de leur permettre de prendre les plus beaux arbres & de meilleure fente, pourvû qu'ils les récompensent : de sorte que les uns puissent couvrir, leurs maisons de quart d'écu, les autres acheter par ce moyen toutes leurs commodités, & tous ensemble soient souvent carressés chez le bon pere *Silenus*, & n'en sortent jamais sans faire retentir dans lesditte forêts le saint nom *d'Evoé*.

X.

Par cetui notre Edit & Ordonnance irrévocable nous avons supprimé dès maintenant ; & pour toujours l'office de Censeur, voulons que tous Censeurs pour quelque chose que se puisse être, soient interdits par tout cetui notre Empire, & commandons à tous nos Sujets de les fuir comme gens excommuniés & de mauvaise sorte, comme ceux qui peuvent causer tout trouble & empêchement, soit au désir, soit au plaisir. Que si quelqu'un d'entre eux est si téméraire de se mêler parmi les compagnies, & veuille mettre en pratique & dogmatiser sa pernicieuse doctrine, nous voulons qu'il en soit incontinent banni par toutes sortes d'affronts & ignominies, qu'on lui pourra faire souffrir.

X I.

S'il y a quelque mari qui soit las & ennuyé de sa femme, ou quelque femme qui veuille changer de mari, nous leur permettons de faire divorce, & leur bailler un libelle de répudiation. Que s'ils sont en Pays où la coûtutume ne permette point répudier, nous leur conseillons de mettre en avant l'impuissance

de

de l'une des parties, encore que cela ne ſoit point & qu'ils ayent des enfans l'un de l'autre : ce ſeul mot étant tout puiſſant pour diſſoudre toutes ſortes de tels contrats & alliances.

XII.

Ceux qui voudront donner quelques avis qu'ils diront être pour le public, nous défendons très-expreſſément de les ouir, ou pour le moins s'ils ſont ouïs nous voulons qu'ils ſoient tenus en ſi grande longueur ſans rien effectuer de leurs intentions, qu'ils ſoient enfin laſſez de tant de bonnetades, & quittent-là toute leur entrepriſe, quand même il en arriveroit beaucoup d'utilité au Prince de la Province où ils ſeront. Mais voulons & entendons que ceux-là ſoient ſeulement choiſis & exécutés, qui apporteront de la ruine & du dommage au public, & qui pourront aliéner les volontés des Sujets de l'obéïſſance & fidélité qui ſe doit rendre au Souverain.

XIII.

Chacun pourra s'habiller à ſa fantaiſie, pourvu que ce ſoit bravement, ſuperbement & ſans aucune diſtinction ni conſidération de ſa qualité ou faculté. Que ſi une étoffe miſe en œuvre, quelque précieuſe qu'elle ſoit, n'eſt enrichie avec ſuperfluité de broderie d'or, d'argent, de pierreries & de perles, & le plus ſouvent ſans bienſéance, nous tenons tels accoûtremens pour vils, meſquins & indignes d'être portés aux bonnes compagnies, réputans toute modeſtie en cela pour baſſeſſe de cœur & faute d'eſprit. Auſſi tenons-nous pour une regle preſque générale parmi nous,

que

que tels accoûtremens honorent plutôt qu'ils ne sont honorés : car en cette Isle l'habit fait le moine, & non pas au contraire.

XIV.

Les accoûtremens qui approcheront plus de ceux de la femme, soit en l'étoffe ou en la façon, seront tenus parmi les nôtres pour les plus riches & mieux séans, comme les plus convenables aux mœurs, inclinations & coûtumes de ceux de cette Isle; voulons toutesfois que les façons changent tous les mois (77) & que ceux qui porteront plus long-temps un accoûtrement, soient tenus pour tacquins, avares & incivils, toutesfois ils pourront bien renouveller les vieilles façons, & les mettre en crédit comme si elles étoient de nouveau inventées, encore qu'elles ayent été en usage plus de soixante ou quatre-vingts ans auparavant. Et afin que ces choses se puissent faire plus commodément, & qu'on recherche à loisir les inventions : Nous conseillons à nos favoris d'avoir chacun un Valet-de-Chambre tailleur, avec lequel ils puissent passer une bonne partie du temps à inventer de nouveaux patrons. Car outre l'utilité qu'ils en retireront,

(77) *Tous les mois.*] On sçait par l'Histoire, qu'une des principales occupations de Henri III. étoit d'inventer de nouvelles Modes, de s'habiller, ou d'arranger ses propres ornemens, & ceux de la Reine sa femme. On a vu même par le Journal, que le jour de son Mariage, il fut jusqu'à six heures du soir à disposer, arranger & décorer les habits de la Reine future; de maniere que la Messe ne se dit que sur le soir, & même sans *Te Deum*. Voyez ce qui s'en trouve ci-dessus, Tome I. année 1575. & M. de Thou, Livre 60.

(78)

ront, ils retiendront par ce moyen beaucoup de termes néceſſaires pour diſcourir à propos avec les Dames, ou avec leurs ſemblables, quand ils ſe voudront privément entretenir; comme diſcours très-ſolides & dignes de leur vérité.

XV.

Les meubles des logis & maiſons des particuliers ſeront en toutes choſes les plus riches que faire ſe pourra, voire juſqu'à ſurpaſſer les facultés de ceux qui les poſſederont, ſans qu'on leur puiſſe mettre en avant que ce n'eſt pas leur qualité : Car ceux qui ont l'honneur d'être enrôllés au nombre de nos Sujets ſont aſſez qualifiés; tous les autres états, nobleſſes, grandeurs, principauté ayant été plutôt inventées pour la mine que pour choſe néceſſaire à ſe faire valoir. Auſſi permettons-nous à noſdits Sujets qui vivent en leur particulier de faire dorer les portes, fenêtrages, lambris, & autres endroits de leur logis, d'avoir pluſieurs chambres tapiſſées de riches tentures, rehauſſées d'or & de ſoies ou embouties, & autres façons de broderie. Les ſieges couverts de ſoye & chamarrés de clinquant & faire des Tableaux où il n'y ait rien de repréſenté que toutes choſes qui peuvent inciter à volupté. Défendons très-expreſſément d'en avoir aucuns qui reſſentent en façon que ce ſoit leur ſainteté, ou choſe qui incite à ce qu'on appelle vertu. Quant aux meubles de bois, nous voulons qu'ils ſoient tout dorés, argentés & marquetés (78) : & que tous leſdits meubles, prin-

(78) *Marquetés.*] Comme Henri III. a introduit

principalement les chalits ſoient, ſi faire ſe peut, de bois de cédre & roſe, & autres bois odorans; ſi quelqu'un n'aime mieux en faire d'Ebeine & d'Ivoire.

XVI.

Et d'autant que tous les lits ſont autant d'Autels où nous voulons qu'il ſe faſſe un ſacrifice continuel à la Déeſſe *Salambona*, nous déſirons qu'ils ſoient auſſi plus riches que le reſte, houſſés & caparaſſonnés pour la commodité des plus ſecrets amis, ſçachans auſſi que les actions vulgaires ſe font ſous un ciel qu'on appelle lunaire, & les miſteres de *Venus* étant élevés deux dégrés au deſſus; Nous entendons que chacun ait double ciel en ſon lit, & que celui qui ſera au dedans ne ſoit moins riche que celui du dehors; voulons que l'hiſtoire en ſoit priſe des Métamorphoſes *d'Ovide*, déguiſement des Dieux, & autres choſes pareilles pour encourager les plus refroidis. Que le derriere ſoit plus remarquable que le devant pour ſa largeur, comme plus convenable aux *Hermaphrodites*, étant le lieu le plus propre pour l'entretien. D'autant auſſi que la terre n'eſt pas digne de porter choſe ſi précieuſe, nous ordonnons qu'on étendra ſous leſdits lits quelques riches cairins (79), ou autres tentures de ſoie.

à la Cour, un Céremonial particulier, on aſſure auſſi qu'il eſt l'inventeur de la magnificence des meubles; non pour les Rois, mais pour les Particuliers, qui avant lui, vivoient avec beaucoup plus de ſimplicité.

(79) *Cairins.*] Par ce qui eſt marqué encore ci-après, on voit bien que c'eſt un grand tapis de pieds, ou celui qui ſe met ſur une table, & qui deſcend fort bas.

XVII.

XVII.

Les banquets & festins se feront plutôt de nuit, que de jour avec toute la superfluité, prodigalité, curiosité & délicatesse que faire se pourra, & selon que l'invention & l'opulence des riches presens ou advenir la pourra permettre, voulons qu'on use de toutes sortes de crestes & de langues, entr'autres des Cocs de Paons, & des Rossignols, comme fort salutaires pour le mal Epileptique. Que toutes les viandes soient déguisées & que pas une ne se reconnoisse en sa nature, afin que nos Sujets prennent nourriture en pareille forme qu'ils sont composés. C'est pourquoi nous estimons toutes sortes de patisseries, confitures seiches & liquides, & que tant plus elles seront apportées d'un climat éloigné de celui où on sera, qu'elles en soient plus estimées, d'autant qu'elles seront plus cheres: que s'ils veulent quelquefois par curiosité user de poisson, nous voulons, quelque distance qu'il y ait de la mer au lieu où il se mangera, qu'il soit mariné. Et pour le regard des Omelettes, voulons qu'elles soient saupoudrées de musc, ambre & perles, & qu'elles reviennent chacune depuis cent, jusques à cinquante écus les moindres: En été on aura toujours de réserve en lieux propres pour cet effet de grands quartiers de glace, & des monts de neige, en quelque pays chaud qu'on puisse être, pour mêler parmi le breuvage, quand bien cela devroit engendrer des maladies extraordinaires. Car ceux qui sont véritablement nôtres, ne doivent rien craindre pour jouir de la volupté, ains plutôt ils doi-

vent s'exposer à toutes sortes de périls pour un si grand bien & contentement.

XVIII.

Chacun se pourra aussi habiller à sa fantaisie, quelque bizarre que puisse être l'invention, pourvu que l'invention ait en lui, la vertu que nos contraires appellent effronterie : que si celui-là est par avanture de nos plus favoris, chacun de ceux qui n'ont point d'invention meilleure, l'imiteront & s'habilleront à sa mode.

XIX.

Encore que nous tenions la charité pour une pure niaiserie, comme une invention qui ne sert qu'à vuider les bourses, que nous voulons que les nôtres ayent toujours pleines, toutesfois d'autant qu'elle est en réputation parmi le monde, & que l'on fait cas de ceux qui l'embrassent : Nous conseillons aux plus sages & mieux advisés d'entre les nôtres, d'assister & prendre le party d'un pauvre contre un riche, lequel néanmoins ne sera pas tant appuyé & favorisé qu'eux, afin qu'en aidant à l'un, ils puissent dépouiller l'autre, & que de leur avarice leur revienne un renom de liberalité. Que s'ils font quelques autres aumônes, que ce soit le plus rarement que faire se pourra, & qu'elles ne soient jamais distribuées qu'au vû & au sçû de tout le monde.

XX.

Nous ordonnons aussi que les enfans des nôtres soient nourris en toute liberté sans les forcer, ni contraindre pour quoi que ce soit, ni même les châtier si ce n'est en ce qu'ils pourroient faillir à l'entregent ou à avoir bonne grace ;

grace; on leur apprendra aussi dès leur plus tendre jeunesse, les termes de la volupté, & fréquenteront le plus communément ceux qui les y peuvent instruire, apprenant d'eux les préceptes, enseignemens, loix, & ordonnances nécessaires pour se rendre capables d'être un jour parfaits *Hermaphrodites*, & parvenir au rang des plus chéris & favorisés d'entre les nôtres.

XXI.

Les Jeux floraux & sceniques seront en réputation parmi les nôtres, sans qu'il soit jamais permis à aucun de les abolir comme la plus utile & facile école, où se puissent apprendre les premiers Rudimens de notre doctrine.

XXII.

Les Hôpitaux, Maladeries, & autres lieux de pareille retraite seront en réputation non pour leur bien faire, ou aumôner quelque chose, mais pour servir de retraite à ceux que les nôtres y pourront envoyer par leur industrie. Aussi voulons-nous que les Maîtres & Gardes d'iceux ayent plus de soin des Bâtimens que des Malades & nécessiteux, car pour le regard du revenu, qui leur est déja tout acquis, nous entendons que lesdits Maîtres en disposent comme de leur chose propre & qui leur appartient de droit.

XXIII.

Quant aux Mendians, Belistres & autres de pareille étoffe, nous défendons à tous nos Officiers de Police de leur empêcher leur gueuserie & mendicité, quand bien ce seroit sans sujet & seulement pour mener une vie faineante, & de crainte de se donner trop de pei-

ne: comme aussi nous voulons qu'il leur soit permis de se faire des ulceres & des playes artificielles, sans être sujets à revisitation, pourvu qu'ils exercent la même charité envers nosdits Officiers, qu'on a pratiquée en leur endroit, leur faisant couler une partie dans la manche de ce qu'on leur a mis en la main.

XXIV.

Nous voulons que tous ceux qui sçavent s'aider du poulce, couper la corde sans faire sonner la clochette, joüer de la harpe & se servir de leurs ongles crochus, ceux qui sont bons chats-huans, & chauve-souris & ont de bonnes aîles pour la nuit, soient en sûreté, & que lorsqu'ils prendront l'air d'un côté, nosdits fidelles Officiers tirent de l'autre, de peur de la rencontre & de quelque mauvais augure: bien est vrai que nous leur permettons d'aller en leurs nids, & là, leur faire rendre compte du butin sans toutesfois en faire rien rendre à ceux à qui ils appartiennent, mais partager également & amiablement par ensemble les choses conquises, pourvû que par malheur lesdits oiseaux nocturnes & autres de leur suite ne tombent point entre les mains de ces déloyaux Officiers, qui n'ont nul aveu de nous, de crainte qu'ils ne les fissent être la proie des autres oiseaux, qui volent de jour, ou pour le moins servir de miroir pour la contemplation des secrets de la nature.

XXV.

Quant à la calomnie & à la trahison, nous défendons très-expressément qu'elles soient punies ni châtiées, si ce n'étoit que le Prince souverain s'en voulût mêler pour le bien de son

son état, mais pour ce qui regarde les Particuliers, nous voulons que les nôtres qui auront ces deux perfections soient en honneur & réputation : les uns pour avoir un entregent, les autres une subtilité & gentillesse d'esprit, que l'on reconnoîra en ce qu'ils seront larges & prodigues en paroles, & chiches en fidélité. Ils seront aussi tout ensemble ce que nos contraires appellent flatteurs & trompeurs : de sorte que si leurs amis perdent par le moyen de ces deux notables vertus, le bien, l'honneur, ou la vie, voire tous les trois ensemble, pourvû qu'il en arrive de l'utilité aux nôtres, soit du bien ou de l'avancement de la fortune, nous les tenons pour galands & bien avisés *Hermaphrodites.*

XXVI.

Chacun pourra s'étudier en l'Art Chimique (80), selon la subtilité de son esprit & la commodité des lieux, & pourront apprendre aux plus riches qui voudront se rendre maîtres en cet Art comme il faut convertir le *Sol* en *Venus*, & la *Lune* en *Saturne*, pour puis après faire évaporer le tout en *Mercure* volatil : mais surtout nous voulons que les Maîtres des Monnoyes,

(80) *L'Art Chymique.*] Je crois que Henri n'auroit pas été fâché, de voir la réussite d'un Traité fait en 1567, entre Charles IX. & un prétendu Chymiste, qui promettoit au Roy la conversion des Métaux imparfaits, en or & en argent. Et Henri III. qui n'étoit au tems de ce Traité, que Duc d'Anjou, y est nommé pour avoir part à la découverte. Je compte publier bien-tôt ce Traité, qui est singulier; & qui fait voir, que les Princes mêmes les plus puissans, donnoient dans ces imaginations creuses, & ridicules.

noyes, & autres Officiers d'icelles qui sont de nos fidéles Sujets, soient versés aux alliages, poids sur cent, sur trente, sur dix, & autres pieds, façons & manieres de parler *Hermaphroditiques*, qui seront toutesfois compris sous ce nom de pied de Roi: voulons aussi qu'ils entendent à billonner, rogner, & autres exercices de cet état, sans qu'ils puissent être sujets à recherche, pourvû qu'ils fassent glisser dans la boëte à l'épreuve (81) quelques fidéles especes pour le contentement de leurs Supérieurs, qu'ils connoissent être de nos plus loyaux & plus fidéles Officiers.

XXVII.

Défendons à nosdits Officiers politiques d'avoir égard sur tous les Artisans, qui inventeront des façons nouvelles de peu de durée & de grande dépense, afin que nous puissions voir plus aisément le fonds du revenu de tous nos Sujets: & surtout ordonnons que les métiers les plus inutiles soient ceux qui ayent la plus grande vogue qui s'enrichissent plus promptement, & qui soient les plus honorés, les autres n'étant que les valets de ceux-cy.

XXVIII.

(81) *Boëtte à l'épreuve.*] Malgré le bon ordre qu'il y a eu dans la fabrication des Monnoyes, on n'a pas laissé d'y trouver autrefois des abus de la part des Ouvriers, & des Officiers de nos Monnoyes; mais les Cours que nos Rois ont établies, remedient aux désordres, autant qu'elles peuvent. Mais c'est bien pis dans la plûpart des Pays Etrangers, surtout en Allemagne; où chaque Prince est maître absolu de sa Monnoye, & de ses Especes; qui souvent n'ont aucun cours hors de ses Etats, & sur lesquelles on perd considérablement, en entrant dans les Etats voisins.

(82)

XXVIII.

Et d'autant que par une ſcience prophetique nous ſçavons qu'aux ſiécles à venir il y aura bien peu de *Solons*, de *Lycurgues*, & de *Platons*(82), qui ſe mettent à voyager par le monde, ſoit pour prendre les meilleures loix des lieux où ils iront pour les faire pratiquer après en leur pays, ſoit pour enſeigner eux-mêmes les peuples où ils fréquenteront. Au contraire ſçachans que la plûpart de ceux qui voyageront ſeront le plus ſouvent les plus corrompus & diſſolus d'entre les Peuples, vrais *Alcibiades*(83), & qui n'auront ni foi, ni amitié, ni façon de vie arrêtée. Nous ayans conſideré que toutes ces choſes ſont fort conformes à l'humeur des Habitans de cette Iſle qui aiment la nouveauté, avons permis à tous Etrangers de s'y habituer, & en fort peu de tems d'obtenir les charges (84) & jouir des mêmes honneurs que les naturels du païs, voire bien ſouvent d'être préferés à iceux, ainſi que le cas y écherra, leur faire la loi, ou tirer toute leur ſubſtance naturelle, les rempliſſant au lieu, de vices & de curioſités pour faire voile incontinent après où ils penſeront faire auſſi bonne ou meilleure fortune.

(82) *Platons.*] C'étoit l'uſage des anciens Sages, de voyager dans les Pays Etrangers, ſurtout en Egypte, pour en rapporter les meilleures Loix. Mais aujourd'hui, chaque Peuple croit ſe ſuffire à lui-même.

(83) *Alcibiades.*] L'Hiſtoire a fait ſuffiſamment connoître les aventures de ce volage Athenien.

(84) *Les Charges.*] Ceci a rapport au tems de Charles IX. & de Henri III. où les Italiens venoient en foule à Paris, & où Catherine de Medicis les introduiſoit dans les Finances, & dans les Charges.

(85)

Pour ce qui concerne l'Entregent. (85)

I.

TOus ceux des nôtres qui voudront fréquenter les compagnies porteront ſur le front une Médaille qu'on appelle impudence, & ſur le revers l'effronterie, afin que cela puiſſe enſeigner à tous les Peuples qu'ils ſont capables de faire & de ſouffrir toutes ſortes d'affronts.

II.

Chacun d'eux tâchera de faire le beau, l'agréable, & le diſcret, encore qu'ils ne ſoient rien de tout cela; auront beaucoup de ſubmiſſion & d'humilité en leurs paroles à la bienvenuë ou en la ſéparation, & aux occaſions où il faudra uſer de ſupercherie pour attrapper ſon compagnon, mais en tout le reſte de leurs actions ſeront pleins de vents de préſomption & de bonne opinion d'eux-mêmes: Chanteront eux-mêmes leurs loüanges, & entretiendront les compagnies du recit de leurs actions, encore qu'on fût bien-aiſe de ne les point oüir.

III.

Leur langue ſera comme le reſſort d'une horloge qu'on a débandé, elle ne pourra s'arrêter tant qu'ils ayent dévidé tout ce qu'ils auront envie de dire, & chacun permettra à ſon compagnon de parler le moins qu'il pourra, quand

(85) *L'entregent.*] C'eſt le ſçavoir vivre, & l'uſage du monde; ce qui ſe pratique entre honnêtes gens.

(85)

quand ce ne seroit que pour étouffer sa gloire & empêcher sa réputation.

IV.

Leurs discours seront le plus souvent de choses controuvées, sans vérité, ni sans aucune apparence de raison, & l'ornement de leur langage sera de renier & de blasphémer (86) posément, & avec gravité faire plusieurs imprécations & malédictions, & autres fleurs de notre Réthorique pour soutenir ou pour persuader le mensonge, & lorsqu'ils voudront persuader une chose fausse, ils commenceront par ces mots: La vérité est.

V.

Ceux qui n'auront pas la parole bonne, ni à commandement, seront toutesfois tenus pour habiles, pourvû qu'ils puissent dire, un C'est cela, un Je vous en assure, Je vous en réponds & autres pareils termes en branlant la tête & le corps, & qu'ils ayent cette industrie de se ranger toujours du côté des plus forts.

VI.

S'il y a quelqu'un qui veuille faire l'entendu & se faire estimer pardessus les autres, nous trouvons fort bon que par méptis il n'écoute pas ce que diront ceux qui sont en la compagnie, mais plutôt que d'une voix plus haute que tous les

(86) *Blasphêmer.*] Cette maniere de parler, deshonorante pour l'humanité, s'étoit glissée sous le Regne de Charles IX. auquel le Maréchal de Rets eut le malheur d'apprendre à jurer. Mais il y a long temps que la Cour & les honnêtes gens se sont réformés sur le Langage: le jurement & autres paroles messéantes, sont restées dans la plus vile populace, qui même souvent ne s'en sert, que dans la colere.

(86)

les autres, & toute brave, il interrompe leurs discours par quelque galanterie, que nos contraires appellent niaiserie : & si de hazard les autres veulent parachever leur propos encommencé, qu'il ne laisse pas pour cela de continuer toujours le sien.

VII.

Surtout nous conseillons aux nôtres de perdre plutôt un bon ami qu'un bon mot (87), & que leurs paroles soient toutes remplies de traits & de pointes si poignantes, qu'elles puissent percer à jour l'honneur & la réputation, ou pour le moins qu'elles offensent toujours celui à qui elles sont dites, en lui reprochant couvertement son imperfection, quand bien on seroit entaché du même mal : car c'est lorsqu'on paroît beaucoup plus habile que les autres, quand on accuse quelqu'un de la faute dont on est coupable, & qu'on rejette sur autrui en se gaussant, les imperfections qui nous sont les plus familieres.

VIII.

Les amitiés ne seront seulement qu'en bonne mine, & seulement pour passer le temps, ou pour l'utilité : Que si un ami a de la nécessité, ou s'il est en quelque danger, ou bien accusé de quelque crime, nous défendons de l'assister de commodités, de secours & d'assistance : permettons ce qu'on appelle perfidie, trahison, & ingratitude, que nous tenons pour sagesse, bonne conduite, & gentillesse d'esprit.

IX.

(87) *Bon mot.*] Il y a long temps que l'on a dit : *Diseur de bons mots, mauvais caractere.*

(87)

IX.

Les mieux disans d'entre les nôtres mêleront toujours en leurs discours quelque trait de mocquerie & de risée contre les choses que nos adversaires appellent Saintes, en tireront leurs comparaisons, s'il est question de faire un bon conte (88), afin qu'elles soient d'autant plus méprisées, & qu'on y ajoute moins de foi.

X.

La médisance leur sera fort familiere sans aucune distinction de parenté, société, ou amitié: Car scandaliser & calomnier aux dépens de l'honneur & de la réputation de ceux avec qui on a quelque amitié fort étroitement jurée, est un précepte des plus communs & nécessaires pour l'entregent.

XI.

Nos plus loyaux Sujets & vrais *Hermaphrodites* se tiendront les uns aux autres quelques propos d'amour & de volupté ou de quelque invention nouvelle pour s'habiller. Pourront aussi discourir de la singularité des eaux & composition des fards, comme il faut friser ses cheveux: Sçauront tout ce qui est nécessaire pour l'accoustrement des femmes pour s'en sçavoir accommoder & ajoliver. Et défendons très-expressément à nosdits Sujets de s'entretenir & discourir des graces & perfections divines, de la sainteté de vie, réformation, & autres inventions de nos adversaires comme du tout contraires à notre façon & maniere de vivre. Que si quelqu'un étoit si téméraire d'en entamer

(88) *Bon conte.*] Cet abus est beaucoup plus ancien que Henri III. on le trouve dès le XIV. Siécle.

(89)

entamer le propos, qu'il soit houpé, baffoué, & mocqué comme sot & mal-appris aux regles de l'entregent.

XII.

Par grace & privilege spécial nous voulons aussi qu'il soit permis à nos Sujets d'inventer les termes (89), & les mots nécessaires pour la civile conversation, lesquels seront ordinairement à deux ententes: l'une representant à la lettre ce qu'ils auront envie de dire: l'autre un sens mystique de voluptés, qui ne sera entendu que de leurs semblables, ou qui auront été leurs légionnaires, avec cette observation, que le son en soit doux, en le prononçant, de peur d'offenser la délicatesse de leurs oreilles, avec défenses d'en user d'autres, quelque substance, propriété, ou signification qu'ils puissent avoir de ce qu'on voudra dire. Et afin que la continuation ne leur puisse apporter quelque ennui, Nous estimons qu'il est fort à propos de les changer tous les ans, afin que si à la longue le vulgaire

(89) *Inventer les termes.*] C'étoit l'application de nos anciens Ecrivains, surtout des Poëtes, d'inventer & de former des mots nouveaux; c'est ce qu'on voit par Cocquillart, & Clement Marot, mais aujourd'hui, on agit autrement. C'est de quoi se plaint le vertueux Archevêque de Cambray, M. de Fenelon, dans sa Lettre sur la Grammaire, la Poësie & l'Histoire; où il marque, que nous prétendons perfectionner notre Langue, en l'appauvrissant; au lieu que nos Anciens cherchoient à la perfectionner, en augmentant le nombre de ses mots. C'est même ce que font aussi les Etrangers, surtout les Anglois & les Allemands, qui croyent que l'augmentation de la Langue, sert à l'enrichir & à l'orner. La Bruyere fait aussi la même plainte, dans le commencement de ses Caracteres.

vulgaire en vouloit user, ils puissent quant à eux avoir toujours quelque chose de particulier.

XIII.

Commandons aussi à tous les nôtres de ne dire jamais à leur Prince que choses plaisantes, ou de ne leur parler jamais quand bien ce silence lui pourroit causer de la ruine : Car il vaut mieux qu'il souffre quelque dommage qu'eux-mêmes s'exposent à l'aventure de recevoir quelque mauvais visage. C'est pourquoi nous voulons qu'ils ayent la flatterie en singuliere recommandation, & qu'ils la tiennent pour une souveraine vertu, laquelle nous tenons avoir lors atteint sa perfection, tant plus elle sera éloignée de la vérité, & qu'elle persuadera le plus à la volupté.

XIV.

D'autant que les nôtres ont entr'eux plusieurs menées, conspirations, desseins, & entreprises secrettes, soit pour l'amour, soit pour l'Etat: Nous leur avons permis & permettons d'avoir dès maintenant, & à toujours quelque langue, ou jargon composé à leur fantaisie qu'ils nommeront de quelque nom étrange, comme *Mésapotamique*, *Pantagruelique* (90), & autres. Useront aussi de signes au lieu de paroles, afin d'être entendus en leurs pensées plus secrettes, par leurs consçachans, & sans être découverts.

XV.

Nous voulons aussi qu'il y en ait quelques-

(90) *Pantagrueliques*,] Ces langages ne sont plus d'usage parmi les honnêtes gens ; ce n'est point à dire néanmoins, que l'on soit plus sage que du temps de Henri III. mais du moins l'on est plus composé.

uns

uns des nôtres qui parlent fort souvent contre les vices & voluptés. Qu'ils se plaignent des débordemens, tant publics, que particuliers, & toutesfois que leur vie soit toute dissoluë, voluptueuse, lascive; & sans aucun desir, de ce qu'on appelle vertu, ce qu'ils diront en cela, n'étant que pour pouvoir médire avec plus d'assurance; afin qu'on pense que ce qu'ils en diront soit plus par pitié; que pour offenser. Et de cette façon ils pourront discourir des actions du Prince auquel ils seront Sujets des affaires de son Etat. Parleront hardiment contre sa façon de gouverner; & de ses Magistrats en toute compagnie impunément, & sans crainte. Et encore qu'ils ayent la volonté du tout éloignée de son service, ils se diront les très-fideles, & affectionnés Sujets. Et que c'est la force de la douleur qu'ils ressentent de voir tout aller si mal, qui leur fait tenir ce langage: encore que leur dessein soit d'aliéner les volontés de l'obéissance qu'on lui doit rendre, afin de s'aider après de ceux qu'ils auront ainsi corrompus.

XVI.

Et d'autant que nous voulons que nosdits Sujets servent de lumiere, & d'exemple à tous les autres; Nous entendons aussi qu'ils soient mêlés parmi les sciences, afin d'en pouvoir discourir avec ceux qui n'y entendent gueres & seulement pour les faire admirer. Car nous ne leur conseillons pas d'y employer du temps, des veilles & de la peine: mais qu'ils en prennent quelque superficie, comme de sçavoir les termes de l'art; avoir en main quelque exemple ou quelque comparaison;

encore

encore ne voulons nous pas qu'ils ſe travaillent en ceci. Car quelque pauvre Philoſophe ſera trop heureux pour quelques careſſes, qu'ils lui pourront faire, de leur rédiger en quelques petits feuillets de papier, ce qu'il aura appris en pluſieurs années avec un grand travail, & pourvu qu'ils lui ayent dit qu'il ſoit bien dignement ſatisfait, & qu'il ſe tienne pour content.

XVII.

Leur étude continuelle ſera ſur les douze inventions de la *Cyrenienne*, aux Livres que *Leontine* (90) très-ſçavante en Philoſophie d'amour écrivit contre *Theophraſte*; aux Ordonnances par nous faites & décretées en plein Sénat, aux ſept Arts libéraux rapportés en ſens Miſtique aux préceptes *d'Epicurus*, Regles *d'Apitius*, les Livres *d'Antiphanes*, *Ariſtophanes*, *Calliſtrate*, *Cephalus*, *Alcidamus*, & autres bons Livres de pareilles ſubſtances, & utiles & néceſſaires pour bien & heureuſement vivre; comme auſſi nous voulons qu'ils puiſſent continuellement lire cet ancien decret du Sénat Romain, mis en deux tables au Temple de *Venus*. Et qu'ils ayent toujours en main quelque nouvelle ruſe, pour les rendre plus dignes du rang qu'ils tiennent; & qu'ils ſoient à la fin des plus braves & galands *Hermaphrodites*. Car il faut qu'ils nourriſſent leurs ames de ces choſes ſacrées, & leur en donnent une teinture, afin qu'en étant par-

(90) *Leontine.*] Leontiane, c'eſt ſon nom; fut une fameuſe Courtiſane, qui étoit à Athenes; & qui eut la hardieſſe d'écrire contre le celebre Theophraſte.

faitement imbues elles puissent facilement résister aux tentations des prophanes qui leur voudroient persuader leurs sottises.

XVIII.

C'est-pourquoi nous voulons que tous ceux qui auront de ces Sciences, qu'on appelle vertueuses, & qui veulent faire les Docteurs, les Philosophes ou les Censeurs; tous ceux qui voudront faire admirer les œuvres divines, & inciter les autres à quelque contemplation; toutes ces manieres de gens doivent être tenus par les nôtres pour réveurs, pédans, pleins de manie, & sans raison, vû que tous leurs discours ne peuvent être fondés en la raison humaine, puisque toutes ces choses sont surnaturelles.

XIX.

Que s'il a quelqu'un à qui on vueille rendre du respect, & qui fasse cas de toutes ces bagatelles, nous conseillons aux nôtres de ne laisser perdre aucune occasion pour rompre le discours, soit sur ce qui se dira, soit sur ce qui se présentera; feront redire beaucoup de fois une même chose, & feindront de ne la pas comprendre, pour ennuyer & lasser autant celui qui parlera; feindront de sçavoir quelque chose de nouveau, qu'ils ont crainte d'oublier ou bien de se trouver mal; feront semblant de s'endormir & autres riches inventions à ce nécessaires, que les nôtres rechercheront incessament selon les occasions pour se délivrer de toutes ces importunités.

XX.

Nous ne trouverons point mauvais néanmoins que les nôtres aillent quelquesfois aux Prédications

Prédications publiques, par forme d'entregent pour œuillader, carresser & entretenir ceux & celles qu'ils affectionneront le plus, pour faire les beaux, & faire montre de quelque invention nouvelle en accoûtremens, & pour se gausser de celui qui aura prêché, & s'en entretenir le reste de la journée, soit sur ses termes ou sur son action. Défendons très-expressément d'en tirer aucune instruction, ni de forme de vie à l'avenir, pour chose qu'ils ayent ditte. Car nous voulons que leur intérieur soit tout nôtre, & affectionné à notre Religion. Pour l'extérieur il leur sera permis d'en faire part à qui bon leur semblera, pourvu que nous en ayons les premices, & que nous soyons toujours préferés à tous autres, pour quelque honneur, vie & salut qu'on leur puisse annoncer : Car telle est la Loi inviolable de cet Etat, d'être saint en apparence parmi ceux qui font cas de telles denrées, & toutesfois d'être toujours lascif en la conscience, & dissolu en toutes les actions qui se pourroient faire secrettement ; cette vertu que nos contraires appellent hypocrisie, étant très-nécessaire pour le repos & tranquillité de la vie humaine, pourvû qu'on s'en puisse servir selon les occurrences.

XXI.

Cette vieille drogue d'antiquité sera tenuë en fort grand mépris par les nôtres, qui se gausseront de tout ce qu'elle enseigne, comme fables de vieilles, inventions à plaisir, & hors la possibilité de la nature ; & toutesfois en se mocquant de ses coûtumes. Ils s'en pourront servir en ce qui sera de l'invention des accoû-

tremens, des meubles & des Sciences, les convertissans & les déguisans, comme si cela venoit d'eux, & de leur industrie; que s'il y a quelque chose assez basse & triviale (comme cela leur sera plus ordinaire qu'autrement) nous voulons qu'ils puissent dire qu'ils ont eu la conception haute : mais que c'est qu'ils l'ont voulu ainsi expliquer bassement, afin qu'en quelque façon que ce puisse être on les trouve toujours pour fort habiles & entendus à toutes choses.

XXII.

Aussi voulons-nous que nos plumets, & ceux qui ont la mine relevée soient redoutés sur tous autres, & que chacun leur fasse place en quelque lieu qu'ils aillent, quand bien ils seroient vilains de quatre race & lâches poltrons comme des poules, car le panache qu'ils portent leur donnera assez de noblesse & de valeur.

XXIII.

Nous tenons pour gens d'honneur ceux qui dépensent beaucoup plus qu'ils n'ont vaillant, & qui veulent paroître, soit en dépense de bouche, de meubles & somptuosité d'habits, beaucoup plus grandes qualités, & moins ils auront de commodité, & plus ils s'exerceront en cette vertu que nous venons de dire, nous voulons qu'ils en soient beaucoup plus estimés : car c'est cela que nous appellons avoir le cœur bon.

XXIV.

Tous Histrions, Bouffons, Gausseurs, Ecornifleurs, Chercheurs de repues franches, Mouches de cuisine, Amis de table, & autres

manieres

manieres de gens d'eſprit & plaiſans vénérables qui ne ſont que pour l'invention des bons mots & des ſauſſes, nous leur donnons permiſſion d'avoir tel entregent que bon leur ſemblera, s'habiller & parler à leur fantaiſie, vivre en liberté de conſcience & de façons de faire, voire mêmes avec les plus grands, auſquels il ſera permis de leur dire tout ce qu'ils voudront, ſans que pour cela on leur en faſſe plus mauvais viſage, au contraire nous voulons qu'ils ſoient recherchés comme gens de bonne compagnie, & qui ſçavent de bons contes pour faire rire les autres.

XXV.

C'eſt pourquoi nous leur conſeillons de remarquer & d'éplucher fort particuliérement toutes les paroles, actions, geſtes, entregens, vices & imperfections de ceux où on leur donnera une familiere entrée, & où on leur fera meilleur viſage (comme gens qui n'entrent en défiance aucune de leur converſation) pour en faire après leurs contes aux lieux, où ils n'auront pas tant d'accès ni d'entrée, afin que cela incite les autres à les rechercher, chacun étant bien aiſe d'entendre des nouvelles de ſon compagnon pour le ſcandaliſer & avoir ſujet de le mépriſer.

XXVI.

Nous conſeillons pareillement aux Princes qui voudront ſçavoir particuliérement des nouvelles de leurs Sujets, ſans qu'ils s'en apperçoivent, & ſans que leurſdits Sujets puiſſent découvrir comme leurs plus ſecretes affaires peuvent être venuës à la connoiſſance du Souverain, de leur aider pour cet effet de noſ-

dits bien aimés Parasites ; car ils découvriront plus de Clapiers avec ces Furets en un jour, qu'ils ne feroient en un mois avec toute leur chasse Royale, pourvu qu'ils permettent aussi ausdits Histrions de fureter quelquefois dans leurs bourses.

XXVII.

D'autant que le cours ordinaire de la nature est de faire que les choses séches & arides soient aussi plus sujettes à inflammation, Nous qui voulons suivre, autant que faire se peut, les naturelles inclinations, ausquelles nous sommes naturellement adonnés sans les forcer ni contraindre en sorte & maniere que ce soit, permettons à nos vieillards les plus décrépits d'être autant ou plus adonnés à l'amour (91) que la jeunesse. Mais d'autant que leur pouvoir n'est pas pareil : Nous voulons qu'ils ayent au moins continuellement le désir, la pensée & les attouchemens, & que leurs familiers devis soient de la volupté, avec les gestes les plus lascifs qu'ils pourront inventer pour toujours nourrir & entretenir leur belle humeur, & qu'ils puissent au moins dire ce qu'ils ne peuvent faire.

XXVIII.

Ceux d'entre les nôtres qui sont d'habitation ou d'humeur plus méridionale que les autres, nous leur permettons de se mêler avec des

(91) *Vieillards . . . adonnés à l'amour.*] Ah ! que Corneille a bien dit :

Un Vieillard amoureux mérite qu'on en rie.

Mais ce trait de Satyre ne regarderoit-il pas le fameux Pybrac, qui sur ses vieux jours, étoit devenu amoureux ; & l'on publiera bientôt les Lettres qu'il a écrites dans sa passion.

des natures du tout éloignées de la leur, quand bien il en devroit sortir quelque monstre : D'autant que nous faisons cas de ce qui surpasse le cours ordinaire des actions vulgaires, joint qu'il n'y peut rien avoir de monstrueux pour notre regard.

XXIX.

Les jeux, ébatemens & passe-temps plus ordinaires de nos plus Favoris, seront au boute-hors, aux barres, cheval-fondu, cache cache bien si tu las, à cubas, au reversis, Jean-de-rencontre, & toutes sortes de Jeans : excepté celui de Jean qui ne peut, que nous voulons être banni de toute bonne compagnie, (comme du tout contraire à nos Statuts & Ordonnances) à la chasse entre deux toilles, à prendre des oiseaux à la pipée, au tiers, au propos interrompu, courre la bague, pourvû qu'elle soit nouvellement mise en œuvre, aux dames rabattuës, dames poussées, au trictrac, pourvû qu'il soit joué selon notre usage ; & autres jeux qu'ils pourront ci-après inventer pour passer le temps avec plus de plaisir & de contentement.

XXX.

Voulons aussi que tous Valets & Affranchis qui auront épié les actions & découvert les secrets de leurs Maîtres, ou qui auront participé à leurs menées, conspirations & autres actions vertueuses soient craints, honorés & respectés d'iceux, avancés & enrichis comme leurs propres enfans, sans qu'ils osent en façon quelconque les offenser, de crainte qu'ils ne découvrent ce qu'on veut tenir caché, mais plûtôt que lesdits Maîtres leur obéïssent en

tout ce qu'ils pourront désirer, afin que chaque chose ait sa vicissitude & que chacun serve à son tour.

XXXI.

Lesdits Affranchis & autres de pareille qualité, qui auront été tirés de la misere & de la pauvreté par les bien-faits de leurs Seigneurs, oublieront pour jamais le lieu de leur origine & perdront la mémoire des plaisirs reçus : de sorte qu'ils seront, & croiront être compagnons avec leursdits Maîtres, quelque grands qu'ils soient, jusques-là même qu'ils les pourront publiquement dédaigner & mépriser, & les rabroüer en bonne compagnie, ce qu'ils feront & diront sans respect ni discrétion, leurs Maîtres souffrans patiemment la réprimande, & les adoucissans le plus qu'il leur sera possible, & avec les termes les plus doux qu'ils pourront choisir.

XXXII.

Défendons aussi à ceux qui seront de nos Sujets plus affectionnés d'avoir jamais de résolution arrêtée, au contraire leur commandons très-expressément de changer d'avis à tous momens pour quelque occasion importante que ce soit, & quelque solidité qu'il y ait audit avis : voulons aussi qu'ils se représentent aussi-tôt qu'ils auront mis quelque chose à exécution, & qu'ils croyent qu'ils eussent mieux fait s'ils en eussent usé autrement, afin que toutes ces choses leur tiennent toujours l'esprit en cervelle ; car cela le leur rendra plus prompt aux extravagances dont les nôtres ont besoin d'user à tous propos comme choses fort agréables & nécessaires à l'entregent.

XXXIII.

XXXIII.

Ceux qui ſçauront le mieux leur entregent s'accommoderont toujours aux penſées, aux paſſions & affections de ceux de qui ils penſent tirer de l'utilité & de l'avancement, ne parleront que par leur bouche & n'auront autre jugement de couleurs, de goûts, ni de connoiſſance des choſes que celle qui leur plaira, quand bien la penſée des autres ſeroit contre le ſens commun. Car nous tenons que les nôtres ne doivent avoir autre ſentiment que l'utilité & la volupté, & que bien ſouvent le délectable cede à l'utile, comme celui qui conduit à l'autre. Trouvons fort à propos que les nôtres s'enquierent fort ſoigneuſement de toutes choſes non pour y ajouter foi, mais par curioſité; que ſi en leurs propres affaires ils ont beſoin de l'avis des autres, nous leur conſeillons de leur demander, mais que ce ſoit ſans y rien croire, ni ſans rien faire de ce qu'on leur conſeillera, au contraire qu'ils préferent toujours leur conſeil à celui d'autrui comme meilleur, plus judicieux & plus ſolide, d'autant qu'il ſera en tout & par tout plus conforme à leur volonté, laquelle nous voulons qu'ils croyent ſe conduire mieux par ſon propre mouvement que par aucune inſtruction étrangere: car de dire qu'elle doit être illuminée par l'intelligence, & conduite par raiſon, nous tenons que ce ſont vieilles rêveries pedanteſques qui répugnent au ſens commun, puiſque tous nos Sujets ſçavent par expérience que c'eſt leur vouloir, qui régit & gouverne tant l'ame que le corps, que ſi quelquesfois cette raiſon a du commandement en quelque

chose, ce doit être par force & par contrainte, non par consentement, bien est vrai qu'ils effectueront souvent leur désir en l'imagination, que de le réduire en action, mais ce n'est que pour faire davantage paroître l'excellence de leur nature, le reste du monde n'étant pas digne de voir les effets des choses si hautes, si sublimes, & surpassantes la capacité de leurs esprits.

XXXIV.

S'ils se reconcilient les uns avec les autres, nous voulons que ce ne soit qu'en bonne mine & en l'apparence, & que toutes leurs embrassades soient autant de liens qui étraignent plus indissolublement leur inimitié, que nous entendons devoir vivre éternellement, & se transporter de génération en génération quelque multitude de morts qu'il y ait pû avoir de part & d'autre. C'est pourquoi nous permettons à ces Cavaliers, ont perdu la marque de la vieille stampe, & qui ne sont plus de ces angelots à la grosse écaille, de s'aider du boucon & du stilet, comme instrumens très-propres pour exécuter leurs actes plus héroïques & généreux, & qui découvrent aux yeux de tout le monde leur haine enracinée, ou plutôt la constance immuable de leur courage. Que s'ils ne peuvent s'aider de ces moyens, ils épieront les occasions pour humilier leurs ennemis lorsqu'ils verront que la fortune leur voudra tourner le dos, les ruinans peu à peu, afin qu'ils languissent plus longuement, & qu'ils se sentent mourir. Les calomnieront, scandaliseront & jetteront à tous propos le chat aux jambes, afin qu'ils reculent au lieu d'avancer,

si

si par hazard ils étoient accompagnés du bonheur, & fussent trop favorisés : toutes lesquelles choses s'appelleront leur faire de bons offices, & vivre les uns avec les autres en bonne paix & tranquillité *Hermaphroditique*, se faisans toujours bonne mine, & s'entretenans de discours plaisans, & pleins d'honneur & de céremonie, voire même se loüeront les uns les autres, & chacun fera retentir les perfections de son compagnon, pourvû que ce soit en la présence l'un de l'autre : Car en l'absence nous voulons qu'ils en usent comme nous avons dit ci-dessus, principalement si ce n'est un ennemi qui soit de qualité, & qui ait de l'autorité. Car ceux-là ne doivent être en façon du monde épargnés. On aura toutesfois égard devant qui ces discours-là se tiendront, de crainte qu'ils ne lui soient rapportés : que s'il se trouve aux compagnies quelqu'un de sa faction, alors il se faut plutôt mettre sur la loüange que sur la calomnie, afin que cela lui étant redit il ôte toute défiance, & que par la croyance de l'affection qu'on lui porte il tombe plus aisément, & sans soupçon dans le piége qu'on lui aura préparé.

Loix Militaires.

I.

D'Autant que nous avons plusieurs bons & loyaux Sujets entre les plus petits, qui pour leur bas lieu, & pour n'avoir point été nourris aux Arts mécaniques, ne se peuvent tirer

tirer de la misere sans une grace spéciale de nous : Désirans bénignement les favoriser, comme ceux qui gardent religieusement en leurs cœurs les Loix & Statuts de cet Empire : D'autant aussi que la guerre est celle qui les peut plus promptement avancer, enrichir & honorer; Faisons commandement très-exprès à tous Préteurs, Tribuns Militaires, Centeniers & autres ayans charge de nous, de faire levée de gens de guerre, de les choisir toujours entre la lie des peuples, & de préferer à tous autres ceux qu'ils verront les plus enclins à notre façon & maniere de vivre.

II.

Ne voulans point qu'il y ait aucune division entre les nôtres, & sçachans assez que les dégrés d'honneur entre les Soldats causent de l'envie, de la jalousie, & bien souvent de la sédition, nous n'entendons point qu'il y ait aucun ordre de préference entre nos Légionaires, & avons pour toujours supprimé ces rangs de Princes & *Triairiens*, que nous avons tous compris sous le nom de *Velites*, qu'en d'autres Pays on a accoûtumé d'appeller enfans perdus, que nous voulons être plutôt nommés enfans trouvés, comme miraculeusement nés de la terre sans origine, ni généalogie.

III.

Les anciens Capitaines, nos Ancêtres, s'étans souvent servis des Goujats, Valets-de-camp & autres gens de suite, en plusieurs stratagêmes & ruses de guerre; joint que les Armées s'en montrent plus grandes, & plus épouvantables aux ennemis : Nous voulons que

que la multitude desdits Goujats & autres, soit trois fois plus grande que toute l'Armée ensemble, afin que nos Soldats soient mieux servis en l'Armée que s'ils étoient en leurs maisons, & que tandis que les uns seront près de leurs Maîtres, les autres soient à la provision, & à donner ordre à la cuisine.

IV.

N'étant pas raisonnable que ceux qui ont l'honneur d'être enrôllés sous nos enseignes, & qui combattent sous nos auspices, souffrent beaucoup de travaux, tandis que leurs Valets seroient en repos : Nous voulons que lesdits Goujats portent les épées & autres armes de leurs Maîtres, lesquels ainsi déchargés ne laisseront pas de cheminer à petites journées, de peur d'être trop lassés ou hors d'haleine, s'il leur falloit affronter l'ennemi.

V.

Ayans jugé que plus les Armées tiennent de Pays, & plus elles doivent être grandes. Nous afin de tromper davantage nos ennemis, voulons que les nôtres se répandent le plus qu'ils pourront par les Pays où ils doivent faire la guerre, & que deux ou trois mille hommes tiennent toujours dix ou douze lieuës de Pays, & se logent dans les meilleurs Villages ; & principalement en ceux qui sont le plus à leur dévotion : Car nous tenons pour barbares & gens incivils tous ceux qui veulent vivre sous des tentes comme les *Nomades*, & croyons que ceux qui se retranchent & s'enferment dans l'enclos des fossés & fascines, sont plus peureux que des lievres, & méritent

d'être

d'être pour jamais dégradés, comme indignes du nom de Soldats.

VI.

Nos Ancêtres ayans tenu que les personnes héroïques étoient nées de quelque Dieu, & la commune opinion étant telle, qu'il n'y a personne d'héroïque que ceux qui manient les armes : Nous voulons que tous nos Soldats soient tenus pour enfans de la Déesse *Picorée* : Et lorsque son influence regnera par les champs, que les Païsans cherchent le couvert à eux & à leurs bestiaux, à peine d'être rendus de bonne prise, & d'être consacrés à laditte Déesse pour passe-temps & pour butin.

VII.

L'ancienne coutume des peuples Septentrionaux étant telle, qu'ils se serroient les pouces, & se les lioient étroitement, quand ils vouloient contracter quelque alliance qui fut de durée ; Nous entendons aussi que nos Soldats ayans en main quelque contadin ou marchand, qu'ils usent de la même façon, afin de faire une étroite alliance avec leur bourse. Que si cela n'est suffisant pour les faire condescendre à un si grand bien, Voulons qu'ils leur puissent donner le Diadême soldatesque, ou leur chausser les escarpins, & les faire danser sans bouger de leur place, avec autres jolies inventions, que la subrilité de leur esprit pourra rechercher.

VIII.

L'argent étant le nerf de la guerre, il faut par conséquent que le Soldat qui en a le plus soit le plus fort contre l'ennemi. Voilà pourquoi

quoi nous exhortons les nôtres de remplir leur bourse le plus qu'il leur sera possible, & d'employer toute leur valeur & leur industie pour cet effet, & plutôt de contracter avec les démons, & réveiller les morts pour trouver des trésors; & faire plutôt la guerre à la terre, même comme les Soldats de notre Prédecesseur, que de n'en point avoir.

I X.

D'autant qu'un camp volant est bien plus propre aux surprises, qu'un qui est arrêté en un lieu, & pesamment armé: Nous ordonnons que les nôtres voleront plutôt qu'ils ne chemineront, afin qu'ils ne puissent donner le loisir à leurs ennemis de mettre leurs bons amis, (à sçavoir l'or & l'argent) en tel lieu, qu'ils ne les puissent voir ni rencontrer: mais iront à ladébandade, sans tenir corps d'armée jusques au lieu de leur rendez-vous, où lors ils se r'allieront pour leur profit: Car usant de cette façon de faire, ils seront moins découverts.

X.

Que s'ils trouvent de la résistance nous leur permettons d'user de brisemens, brûlemens, violemens & rançonnemens, quand bien ce seroit sur nos propres sujets (sur lesquels ils doivent le mieux faire leurs affaires.) Car étans nos Officiers on leur doit rendre l'obéissance aussi promptement qu'ils auront parlé.

X I.

Ils n'auront point de Dieu, qu'en la bouche, lequel ils nommeront fort souvent non par invocation, mais par dérision, sans être assujettis à Coutumes ni Religions, en quelques païs qu'ils puissent aller. Le soldat qui sera des nôtres

tres ayant ce privilege de vivre à sa fantaisie; & de se forger une Religion, telle que bon lui semble.

XII.

La discipline étant pour les enfans, & non pour les hommes, qui ont atteint un âge raisonnable, que cette vieille radoteuse d'antiquité faisoit ci-devant observer, permettons aux nôtres de vivre à discrétion, sans autre observation de regles ni de loix, que leur fantaisie, ni sans autrement respecter leur chef, si ce n'est par contrainte, d'autant que nous tenons que la crainte abbaisse & rend le courage plus lâche, au contraire que la liberté que nous donnons aux nôtres les rend plus téméraires & hardis, pour le moins de paroles.

XIII.

Ayant pris nosdits Soldats en telle affection, que nous tenons ceux qui leur seront contraires pour ennemis, nous voulons que celui qui aura le plus tué de ses ennemis soit de sang froid, de guet à pend, par surprise, ou en quelque sorte & maniere que ce soit, soit craint & redouté par tous les autres qui ne nous auront pas tant rendu de services, & ne seront pas arrivés à cette perfection. Voulons aussi qu'il soit estimé plus vaillant que le pere de notre ancien Fondateur, & comme tel, qu'il puisse lui-même chanter hautement les Nations susdites pour preuve de sa vaillance.

XIV.

Leurs exercices continuels seront de plumer la poulle, courre la vache, battre le tambour à coup d'osselets, hausser le gobelet, faire inventaire des biens meubles qu'ils trouveront

chez

chez leurs hôtes, jetter la barre contre les portes & les coffres des manans, combattre l'honneur des filles & des femmes, & en emporter la victoire à quelque prix que ce soit; jouer à remuer ménage sitôt qu'ils seront entrés dans un logis, & autres plaisans exercices pour passer joyeusement le tems.

XV.

Afin aussi que les nôtres puissent mieux faire paroître qu'ils n'ont en rien cedé à cette vieille antiquité, ayans assez ouy louer les actions valeureuses des Soldats *d'Alexandre le Grand*: & sçachans aussi l'ordre qu'ils tînrent à leur retour des *Indes* (92), leur Armée ressemblant plutôt à une comédie sur un théâtre, qu'à des gens de guerre allans par païs. Nous entendons aussi qu'alors que les nôtres marcheront en gros, ils fassent revivre les anciennes *Bacchanales*, & qu'on se donne l'un à l'autre plus de coups de verre, que de coups de trait contre l'ennemi. Voulons aussi qu'ils soient quelquefois conduits au son des flûtes, comme les anciens *Lacedemoniens*; afin d'aller plus gayement au combat, auquel toutesfois ils ne feront que la mine, de crainte de retourner plus tristement qu'ils ne sont partis.

XVI.

Toutes choses étant sujettes à s'anéantir & à prendre fin en peu de tems par la dissolution, comme d'ailleurs elles se conservent & prennent

(92) *Des Indes.*] L'Histoire a soin de nous faire connoître dans quel désordre l'armée d'Alexandre revint des Indes; & lui-même retourna en partie par mer, sur de foibles Vaisseaux, ayant abandonné sa Flotte, qui avoit été entierement dispersée.

nent nouvelle vie par la génération, desirans que nos soldats soient non-seulement entretenus, mais aussi multipliés ; joint que par ce moyen nos légions sont toujours remplies de nouveaux soldats, nous voulons qu'il y ait toujours en notre camp une fort grande multitude de filles de joye, afin que ceux qui en seront engendrés se puissent dire nés, nourris & élevés à la guerre : joint aussi que les soldats ne seront point contraints de sortir de leurs régimens pour ce sujet, comme le soldat de cet Empereur *Macedonien*, ains auront toujours en leur département dequoi contenter leur desir.

XVII.

Les nôtres éviteront autant qu'il leur sera possible les charges de redoutées sentinelles perdues, avant-coureurs, & autres qui n'ont été inventés que pour la ruine des pauvres soldats, trop bien pourront faire la sentinelle qui sera proche du corps de garde, & se tenir toujours vers l'arriere-garde pour la seureté de leurs personnes & du bagage : car il suffit que l'ennemi soit épouventé de leur regard, sans qu'il soit nécessaire qu'ils se mettent en plus grand péril, ains leur conseillons d'en laisser la charge à d'autres qui sont moins entendus au métier de la guerre, moins versés & plus mal habiles pour vivre selon nos loix & statuts.

XVIII.

Les vieux routiers (93) qui auront couru çà & là,

(93) *Routiers.*] Originairement ce mot signifioit un Soldat brigand & pillart, qui rompoit & mettoit tout en pieces pour emporter ce qui lui convenoit, *Routier*,

& là, & vendu leur ſang & leur liberté au plus offrant & dernier enchériſſeur, après avoir enfariné le monde de leur corruption, garderont le ſon pour la ruine de leurs païs, ſervant d'autant de flambeaux pour enflammer le cœur de la jeuneſſe à nouveaux remuemens, afin de faire quelque acte mémorable au préjudice de leurs citoyens pour acquerir une renommée; que nos contraires appellent damnable, & que nous diſons très-recommandable à la poſtérité: toutes leſquelles émotions nous diſons toutesfois devoir être fondées ſur quelque prétexte apparent: comme pour la Religion, le bien public, ou pour la royauté (94), afin que l'opinion *d'Alexandre le Grand* ſoit rendue véritable, lequel diſoit que toutes les guerres du monde ſe faiſoient pour avoir pluralité de Dieux, de loix, & de Rois.

XIX.

Ne croyant point que ce ſoit la ſeureté de cet Etat de tranſporter les gens de guerre en païs étrange (95), & dégarnir en ce faiſant les contrées

Routier, à rumpendo. Mais depuis il a eu une ſignification plus honnête, & ſignifie un vieux Soldat, fin & ruſé.

(94) *Religion, bien public, ou Royauté.*] Ce furent là auſſi les motifs de la Ligue contre Henri III. On amuſoit le Peuple par l'idée du zéle de la Religion; & les perſonnes plus inſtruites par le déſir de procurer le bien public: mais pendant ce tems-là, les Guiſes cherchoient à exclure de la Couronne le Roy de Navarre, non pour la laiſſer tomber à terre, mais pour ſe la mettre à eux-mêmes ſur la tête: ainſi chacun avoit ſes vûës dans ces émotions.

(95) *En terre étrange.*] L'Auteur attaque ici l'indolence de Henri III. ſur les guerres des Pays-Bas. S'il avoit eu ſoin d'occuper Philippe II. dans la Flandres,

contrées de cet Empire, nous voulons que nos ſoldats ſoient plus propres & plus habiles à la guerre civile qu'à l'étrangere, car en ce faiſant ils auront & trouveront toutes choſes plus à propos, & ſans ſouffrir les incommodités que cette belle antiquité vouloit faire endurer aux ſiens : Toutesfois nous n'entendons pas qu'ils épargnent moins leurs plus proches, & les traitent plus doucement que ceux qui leur ſeront les plus inconnus, mais que ce ſoit ſur eux qu'il faſſent mieux leurs affaires & leur fortune.

XX.

D'autant que tout homme qui ne ſçait ni obéir ni commander eſt tenu pour inutile, & qu'être ſoldat eſt un des premiers degrés d'honneur, & par conſéquent dignes de tout commandement : joint que ceux de cet Empire tiennent l'obéiſſance pour une choſe inventée à plaiſir, & à laquelle on n'eſt obligé que par la force; Nous voulons que noſdits ſoldats ſoient toujours plus propres pour commander que pour obéir, afin qu'étans en nos armées chacun puiſſe faire à ſa fantaiſie ce qu'il jugera être à propos pour le bien de notre ſervice, & donner énſeignement & inſtruction à ceux qui pourroient avoir quelque commandement ſur eux, & leur contredire aux choſes qu'ils leur pourroient ordonner, principalement ſi ce qu'ils leur commandent préjudicioit en quelque ſorte à leur plaiſir & commodité particu-

par des Corps redoutables de troupes ; ce Roy, protecteur de la Ligue, n'auroit pas pû la ſecourir, ni de troupes ni d'argent ; & l'humeur guerriere du François, auroit été occupée en Pays Etranger.

liere,

liere, car étant la loi fondamentale de cet Etat, il faut que toute autre loi lui cede.

XXI.

Quant aux chefs, nous entendons qu'ils parviennent plutôt aux dignités par hazard que par élection, ou par connoissance de leur valeur, afin qu'ils puissent dire que les biens leur sont venus en dormant, & que par après ils se laissent conduire à l'aventure sans autre considération, que ce que la rencontre leur presentera devant les yeux. Car nous tenons touts ces phenomenes ou méditations pour de sottes niaiseries, qui n'apportent autre fruit que d'alambiquer la cervelle de ceux qui s'y amusent: Au contraire la précipitation sera tenue par les plus suffisans d'entre les nôtres, pour sagesse & marque de générosité, afin que s'il leur survient quelque déconvenuë, ils en puissent remettre la coulpe sur la fortune. Ce qu'ils ne pourroient véritablement dire s'ils avoient exécuté les choses d'une délibération pourpensée.

XXII.

Etant plus nécessaire que leur réputation s'augmente entre les leurs sans péril que sur les ennemis avec beaucoup de danger: joint que les nôtres ne prennent pas garde ordinairement à ce qui est de l'honneur en son entier, mais seulement sur un point d'honneur: nous voulons qu'il y ait force cartels de deffi les uns contre les autres, sans toutesfois en venir jusques au sang, qui doit être toujours précieusement & cherement gardé. Mais nous entendons qu'il se trouve quelques-uns qui pacifient les choses auparavant que d'en venir aux mains, & que par ce moyen ils soient tenus pour gens

de cœur ſans danger. Cependant nous trouvons bon qu'ils ayent intelligence avec l'ennemi, & qu'ils lui découvrent les ſecrets (96) & ſtratagêmes, évitant par ce moyen les périls, & faiſant continuer l'exercice militaire plus longuement avec bonne récompenſe, ſans toucher au treſor du Prince, mais au contraire appauvriſſant toujours ſon ennemi.

XXIII.

La promptitude & la legereté ayant été de toute antiquité recommandable aux ſoldats, nous entendons que nos armées ſoient compoſées de paſſe-volans & de ſoldats de nom, pour faire trembler l'ennemi à la montre, la vîteſſe & agilité deſquels ſera telle qu'ils ſe rendront incontinent inviſibles, lorſqu'il faudra rendre combat : de ſorte qu'il n'y aura que les plus lents & tardifs qui paroîtront ſur le champ. Et d'autant que ce choix & cette élection deſdits paſſe-volans doit être faite par les chefs qui commanderont en nos armées, avec toutesfois l'intelligence & l'induſtrie de nos Queſteurs. Nous voulons que leſdits chefs & Queſteurs leur faſſent la paye à diſcrétion, retenant pardevers

(96) *Découvrent les ſecrets.*] Ce que nous avons dit ci-deſſus dans la Politique, s'eſt même pratiqué dans le Militaire. Le Roy de Navarre & les Ligueurs ſçavoient les ſecrets de Henri III. long tems avant qu'on les mît en execution. Il ne s'en apperçut cependant que peu de tems avant la mort des Guiſes ; ſon ſecret même étoit déja à demi éventé. Ce fut pour cette raiſon, qu'étant arrivé à Blois, il renvoya M. le Chancelier Hurault de Chiverny, & les Secretaires d'Etat Bellievre, Villeroy, Bruſlard & Pinart. J'en ai marqué les raiſons au Tome II. page 125.

(97)

pardevers eux la meilleure & plus grande partie de la montre, étans lesdits passe-volans trop cupides d'honneur pour s'amuser au profit : joint que par un privilege spécial nous les avons fées & rendus du tout invulnérables (97).

XXIV.

Les loix de la guerre n'ayant rien de commun avec celles de la paix, étant mortelles ennemies & directement contraires l'une à l'autre, il ne seroit pas raisonnable que nos soldats fussent assujettis aux Ordonnances de Police ni de Religion. C'est pourquoi nous leur permettons d'être sans Police & de vivre sans exercice de Religion, si bon ne leur semble : mais surtout nous voulons que les chefs leur puissent donner un Calendrier à part, soit pour le prolongement des mois ou années. Leur défendons très-expressément de les accourcir & diminuer, ains voulons que l'année soit de quatorze ou quinze mois, comme le cas y écherra, & que les mois soient de quarante jours au moins.

XXV.

Nous voulons que tant les chefs que les simples soldats puissent raconter leurs vaillances, que la grandeur de leur courage leur representera dans l'imagination. Et d'autant que parmi nos contraires on fait plus de cas des choses

(97) *Invulnerables.*] Hé! comment auroient-ils été blessés, puisqu'ils ne paroissoient à la Troupe, qu'aux jours de Revûë, ce qu'on appelloit la Montre, sur le pied de laquelle le Capitaine étoit payé pour sa Compagnie; la Revûë finie, les Passevolans ne restoient pas long-temps. Mais les dernieres Ordonnances de nos Rois, ont remedié à ce désordre.

 spirituelles

spirituelles que des corporelles, nous voulons que les actes de vaillance qu'ils n'auront exécutés qu'en esprit, soient en beaucoup plus grand nombre que les autres, & qu'ils soient par eux hautement exhaltés: comme si réellement & de fait ils avoient été mis à exécution.

XXVI.

Les choses communes étant toujours méprisées, & ceux qui s'éloignent le plus des actions vulgaires étant estimés par les nôtres, pour les plus parfaits & plus accomplis, nous sommes d'avis que les plus signalés d'entre les chefs que nous avons établis pour gouverner nos armées, & qu'ils pratiquent le plus fidellement & passionnément les constitutions de cet Empire, prennent le plus souvent l'occasion par derriere, sans se régler sur l'opinion de ces contemplatifs, qui veulent s'arrêter à toutes choses, & prendre le tems comme ils disent, & en sçavoir user. Car en ce faisant les effets en sont si bas, & si communs, qu'encores qu'ils réussissent, ils sont plus dignes de mépris que de louange. Au contraire quand les nôtres ont exécuté heureusement quelque chose à contretems, encore qu'il leur arrive plus rarement, ils en doivent néanmoins faire beaucoup plus de cas, quand bien il y auroit une ruine manifeste, d'autant qu'elle leur doit apporter plus de gloire, à quoi ils doivent toujours tendre, & le préférer à quelque consiération que ce puisse être.

XXVII.

Ayans avisé de bâtir quantité de citadelles, pour mettre autant de fers aux pieds de la liberté, nous entendons qu'elles soient fortifiées

de

de retranchemens, boulevers, ravellins, cassemates, murs, rempars, & autres fortifications pour la sûreté de nos Soldats, afin qu'ils puissent être toujours reçus à une bonne composition. Mais afin qu'ils y puissent faire leurs affaires, nous conseillons aux chefs qui y auront commandement de les laisser dégarnies de vivres, munitions, poudres, & autres choses nécessaires pour la défense des places, afin que si l'ennemi fait mine de les assiéger, ils ayent une légitime excuse de s'être rendus : mais c'est à condition d'en tirer secrettement bonne récompense, afin que s'ils demeurent sans pourpoint, ils puissent au lieu avoir une bonne robbe, pour leur garder du froid. Et quant aux Soldats ils pourront quitter leurs armes pourvû qu'on leur remplisse leurs bourses.

XXVIII.

Les habitans des villes où seront lesdites forteresses, seront eux & leurs biens en la miséricorde des gouverneurs, étant bien raisonnable qu'ils puissent user de ce qu'ils conservent, comme aussi les Soldats de la garnison y pourront participer, principalement en ce qui dépendra de la vie, de l'entretien & de leurs exercices à la volupté, sans que pour ces choses notre fisc en soit en rien diminué.) Nous voulons aussi puisqu'ils ont en leur protection la personne & les biens desdits habitans que leurs femmes & leurs filles remettent leur honneur entre les mains desdits soldats, y ayant grande apparence qu'ils en doivent être autant ou plus soigneux que du reste, commandant très-expressément aux peres & aux maris de passer toutes choses sous silence, s'ils ne veulent

éprouver

éprouver ce que peut une puissance qui n'est retenue d'aucune crainte, ou pour le moins d'être accusés d'avoir entrepris contre la Citadelle, ou contre ceux qui la gardent.

XXIX.

Quant aux Gouverneurs de nos Provinces, d'autant que c'est l'honneur de cet Empire, qu'ils tiennent une bonne table & soient suivis & accompagnés comme Rois: ce qui ne se peut faire, sans une extrêmement grande dépense, à quoi notre fisc impérial ne pourroit pas fournir sans beaucoup nous incommoder; Nous voulons qu'ils suivent les exemples de ces excellens hommes *Albinus*, & *Florus* Gouverneurs de *Judée*, tant recommandables à la postérité pour leurs faits signalés en ladite Province. Et qu'ils trouvent toujours de nouveaux sujets de mutiner & donner quelque sujet de plainte au peuple, afin de faire mieux leurs affaires, rendant par ce moyen plus portatifs ceux qui sont trop gras, & par conséquent plus prompts, & plus souples à l'obéissance de nos commandemens.

XXX.

Pour ce faire ils empêcheront le trafic du Marchand, le labeur du Païsan, & le travail de l'Artisan, afin que chacun vivant d'une vie faineante, ils soient plus propres à leurs intentions, appuyans les plus foibles de leur autorité, pour avoir la raison des plus forts, appellans révolte & rebellion, tout ce que les riches pourront faire pour leur manutention.

XXXI.

Et afin qu'ils soient assistés en leurs intentions des forces de leurs Princes, ils gagneront

le cœur de leurs Soldats par flatterie, par caresses, par priéres & par presens, afin que si les Peuples veulent faire quelques plaintes à leurs Princes de leurs Gouvernemens, ils ayent de bons témoins, complices de leurs actions, qui renversent les discours de leurs contraires, & donnent nouveaux sujets ausdits Gouverneurs de faire meilleure fortune.

XXXII.

Ceux desdits Gouverneurs qui voudront entreprendre quelque chose contre l'autorité de leur Souverain, le déchargeant par charité de ses Etats (98), & le soulageant autant en sa Charge, en prenant tout le faix & la conduite, muguetteront les Peuples avec toute l'humilité pour acquerir l'autorité de commander, & pour s'établir. Mais quand la crainte leur sera passée, nous leur permettons d'être impérieux, & insupportables.

XXXIII.

L'honneur étant beaucoup plus grand à un Souverain de faire des Rois que de l'être soi-même, nous voulons que ceux des Gouverneurs qui sçauront le mieux vivre selon les loix & constitutions de cette Isle, usent en toutes choses de l'autorité Royale, & soient plus craints & redoutés que les Monarques mêmes, afin

(98) *Déchargeant de ses Etats.*] Ho! cela s'est fait exactement du temps de Henri III. où les Gouverneurs avoient plus d'autorité que le Roy, dans leur Gouvernement. Et l'on voit même, dans la plûpart des Traités de Paix, que le Roy ensuite est obligé d'avouer, & prendre sur son compte, toutes les levées de deniers & autres Impositions, ou véxations, faites même contre son autorité, & contre ses ordres.

(99)

afin que lorſqu'ils accompagneront leur Souverain, chacun puiſſe dire d'eux ce que *Cineas* diſoit du Sénat *Romain*.

XXXIV.

Et d'autant que nous voulons faire toujours paroître notre libéralité impériale, & conſeillons à nos ſucceſſeurs de faire le ſemblable, & ſuivre notre maniere de vie, pour être promptement déifiés. Et pour aucunement récompenſer auſſi les peres des bons ſervices qu'ils nous auront rendus en l'exercice de leurs Charges, ainſi qu'il a été déclaré ci-deſſus : Nous entendons que leurs Charges ſoient héréditaires pour leurs enfans, quelque jeuneſſe ou incapacité qu'ils puiſſent avoir : Car l'Etat de la république étant changé, qui vouloit que les Magiſtrats fuſſent annuels, il eſt bien raiſonnable que puiſque le Souverain Magiſtrat eſt immortel (99), (ſon autorité ſe continuant en ſes deſcendans) que ceux qui ſeront au-deſſous de lui, & qui doivent commander ſous ſes auſpices, ſoient pareillement perpétuels.

XXXV.

Que s'il arrive que quelqu'un d'eux ou de leurs deſcendans ait quelque querelle particuliere, (pour

(99) *Eſt immortel.*] C'eſt la regle la plus eſſentielle de notre Droit public, qu'en France le Roy ne meurt pas : à l'inſtant que le Souverain eſt mort, au même moment, ſon fils ou ſon Succeſſeur, eſt de droit reconnu Souverain de la Nation ; c'eſt de-là qu'eſt venu l'axiome, que *le mort* ou *la mort ſaiſit le vif* ; c'eſt-à-dire, l'inveſtit de tous les Droits du Roy mourant. Ce qui n'eſt pas de même en d'autres Couronnes ; aux unes il faut Election, aux autres il faut une Inauguration, ou reconnoiſſance des Peuples.

(100)

(pour montrer à son adversaire qu'il a quelque crédit extraordinaire) Nous voulons qu'il se fasse bien accompagner de gentilshommes (100) ou soi-disans, & de se ruiner plutôt à l'entretien d'une telle troupe, sans tirer toutesfois autre fruit qu'une bonne mine : que de se contenter de la voie ordinaire. Car par ce moyen tel qui ne sera que simple gentilhomme, sans charge ni autre qualité, sera toutesfois tenu pour quelque grand Seigneur, le voyant si bien accompagné, & que pour deux écus qu'il peut dépendre par jour, il lui en coutera trente à faire bonne chere aux compagnons tant & si longuement que durera sa querelle.

XXXVI.

Permettons à tous nos plus feaux Conseillers d'ajouter à tout ce que dessus, ainsi que le cas y écherra, & qu'ils jugeront les occasions plus à propos, voulans qu'à eux ce faisant soit obéy, comme si nous-mêmes l'avions ainsi ordonné.

(100) *De Gentilshommes.*] C'est à quoi les Guises ne manquoient pas ; pour se rendre redoutables au Roy même, ils venoient ordinairement accompagnés de sept à huit cent Gentils-hommes : Bussi d'Amboise en avoit jusques à deux cent, & le Duc d'Espernon autant, & quelquefois plus que les Guises. Cependant le Duc de Guise ne vint le 9. May 1588, qu'avec sept ou huit personnes ; mais il avoit eu soin de faire filer auparavant dans Paris un nombre considerable d'Officiers, ce qui fut vérifié dans le tems.

Suite

Suite de la Relation.

TElles étoient les loix de cette Nation que nous trouvâmes contenues en cet Extrait, & lesquelles nous semblerent aussi pleines d'admiration que d'abomination, pour les choses déteſtables qu'elles contenoient, de sorte que vous eussiez dit que c'étoit un Peuple qui n'avoit autre étude qu'à se bander contre ce qui étoit de la raison, & de la vertu desquelles en toutes leurs actions & en tous leurs discours, ils ne cherchoient que l'apparence; de crainte seulement de perdre leur crédit entre les hommes, & non pour aucune particuliere inclination qu'ils y eussent: de sorte qu'un chacun de nous, encore tout saisi d'étonnement, pour les choses qu'il venoit d'oüir, demeuroit en un profond silence. Quand notre voyageur reprenant la parole nous dit:

Il y avoit encore plusieurs autres loix & ordonnances, que je ne me suis point ainsi mis à recueillir: car pour être à peu près conformes à celles qui ont cours par le monde, j'ai pensé que ce seroit une chose superfluë de s'y arrêter, seulement me suis-je amusé à traduire ce qui m'a semblé extraordinaire, comme vous avez pû voir.

Vraiement dit un de la troupe, en voilà une assez bonne quantité, & si ce n'étoit la curiosité d'apprendre, & que par le mal, le bien se fait bien souvent paroître davantage que par lui-même, je dirois volontiers, que le vaisseau n'est jamais que trop chargé de cette denrée, mais

mais puisque la Divinité même a permis le mal pour notre plus grand mérite, il est à croire que nous pouvons tirer le bon être des choses les plus corrompuës, ou plutôt la vertu peut faire comme l'huile qui nâge sur toutes les liqueurs sans s'y mêler. Ainsi l'homme de bien peut être porté sur cette grande mer du monde sans toutesfois être emporté par ces eaux améres, ni sans s'élever contre les bancs & les écueils d'icelle : mais ainsi que le Soleil sans se mêler dans la fange, il voit & connoît la nature des choses sans se mêler dans elles, & sans tirer son habitude des choses qui la doivent recevoir de lui. Ce beau diseur vouloit continuer le discours de sa Philosophie, & prouver par raisons & par exemples, qu'en la lecture des livres, nous devions faire comme le Geometre qui peut prendre la mesure de quelque altitude (1), avoir un œil au Ciel & l'autre en la terre, mais il fut interrompu par le Gentilhomme voyageur, lequel voulant achever son Discours, & nous discourir du reste des singularités de cette Isle reprenant la parole.

Nous aurons (dit-il) du tems assez une autrefois pour discourir de ce sujet, les objets ne se representant que trop souvent pour nous les ramentevoir : mais maintenant pour vous continuer ce que j'avois commencé, je vous dirai : Que cet honnête homme qui m'avoit montré ces singularités voyant que Soleil commençoit à tirer vers le couchant, me dit que l'heure

(1) *Altitude.*] C'est-à-dire hauteur, terme tiré du Latin *Altitudo*. C'est la premiere fois que je trouve ce mot Latin, rendu ainsi en François.

du

du dîner approchoit, & reconnoissant à ma mine que mon estomach n'étoit point trop chargé, & qu'on me feroit aussi grand plaisir de contenter son désir, comme la curiosité de mon esprit; il me pria de venir prendre la patience d'un mauvais dîner. Et à la vérité cette patience m'eût été fort agréable, si le désir de considérer les actions de ce Peuple n'eût eu plus de puissance sur moi que le reste, ainsi je le priai de me mener où dînoient ces Seigneurs-Dames, pour voir si les cérémonies de ce sacrifice égaloient celles que j'avois vûes auparavant : ce qu'il m'accorda facilement. Car par je ne sçai quelle secrette puissance de la nature qui nous rend aimables à ceux-mêmes qui nous sont inconnus, il commençoit à me vouloir beaucoup de bien, de sorte que s'avançant le premier pour me conduire, après avoir passé dans quelques chambres, & descendu un petit escalier qui étoit pratiqué à la dérobée pour la commodité des plus galands, nous entrâmes dans une assez grande salle que nous trouvâmes toute jonchée de diversité de fleurs. Au bout d'en bas il y avoit une longue table & assez large, dessus laquelle il y avoit un grand linge étendu, traînant jusqu'en terre : dessus cette table on avoit mis un petit escalier de bois, de quatre ou cinq dégrés seulement, qui contenoit toute la longueur de la table; & sur lequel escalier on avoit étendu un autre linge qui couvroit chacune de ses marches. J'étois étonné à quoi pouvoit servir cette cérémonie : mais aussi-tôt on vint arranger dessus plusieurs sortes de vaisselles d'argent, comme plats, assiettes, bassins, vases, éguieres,

éguieres, & tout cela disposé en fort bel ordre, de sorte que cela avoit quelque ressemblance avec ces reposoirs qu'on fait en ce Pays le jour de la Fête-Dieu; on souloit, disoit mon Conducteur, nommer cela autresfois le buffet; mais comme les termes ne sont jamais semblables en ce Pays-là deux années (2) consécutives, on le nommoit alors la crédance, peut-être que maintenant ils lui auront encore changé de nom. Dessus cette table il y avoit quelques assiettes sur lesquelles je vis quelques petit morceaux de cristal, ce me sembloit. Et sur quelqu'autres, je ne sçai quoi de blanc; que je prenois pour du sel. Mais je me trompois, l'une étoit de la glace, & l'autre de la neige; au pied de cette table on voyoit une grande cuvette de cuivre pleine d'eau, dans laquelle il y avoit plusieurs flacons & bouteilles, un gros dodu étoit en sentinelle là auprès pour leur garde-corps. De l'autre côté de cette table il y avoit une grande corbeille, & dans icelle plusieurs sortes de pain, l'un fait comme ils disoient de pâte levée, l'autre de pâte broyée, un autre avec de la levure; l'un étoit mollet, boursouflé & salé, l'autre tout plat & sans sel; l'un étoit rond, l'autre long, un autre fait à cornes; l'un plus petit, l'autre un plus grosset. Enfin il y en avoit de tous âges & de toutes especes. Ils étoient seulement semblables en une chose, c'est que pas un n'avoit sa robe naturelle. Car on les avoit tellement

(2) *Deux années.*] C'est le reproche que les Etrangers font aux François, de changer continuellement, & leurs modes, & leurs manières de parler.

ment chappellés qu'ils n'y restoit plus qu'une petite croute fort déliée, on disoit que les plus honnêtes de ce Pays étoient fort sujets à une certaine maladie qui leur vient, à ce qu'on dit d'une Contrée *Mediterranée* (3), laquelle leur ébranloit si fort les dents, quand ils l'avoient eue, qu'il leur falloit ainsi manger des croutes délicates pour leur conservation; une autre petite table étoit à côté, où l'on mettoit les verres & quelques ustenciles. Je considerois fort attentivement toutes ces choses & m'émerveillois de leur curiosité; mais mon guide s'en prit à rire, & me dit que je m'étonnois de peu de chose; que cela n'étoit rien au regard de ce qu'il me devoit montrer; & lors me prenant par la main, il me mena à l'autre bout de la salle, où nous trouvâmes une autre table déja toute préparée; la nappe étoit d'un linge fort mignonnement damassé: mais d'autant qu'en ce Pays-là les choses qui sont en leur naturel, quelque dégré de perfection qu'elles puissent avoir acquis, ne leur sont point agréables, si elles ne sont déguisées; elle avoit été pliée d'une certaine façon (4) que cela ressembloit fort à quelque riviere ondoyante, qu'un petit vent fait doucement soulever.

(3) *Mediterranée.*] Royaume de Naples, d'où l'on prétend que les François apporterent en France certaine maladie, au voyage que Charles VIII fit pour la Conquête de ce Royaume. Les Etrangers l'appellent, *Morbus Gallicus.*

(4) *D'une certaine façon.*] C'est encore l'usage dans les Festins de cérémonie, où l'on plie les Serviettes, de diverses figures & manieres; & il y a même des Livres, pour instruire de cette maniere de plier le Linge.

lever. Car parmi plusieurs petits plis on y voyoit force bouillons.

Dessous cette nappe-cy il y en avoit encore une toute unie, qui étoit plus courte que celle de dessus; cette table étoit bordée d'assiettes des deux côtés, excepté vers le haut bout où il y avoit un grand vuide, ce sembloit, ce qui n'étoit pas toutesfois, ainsi que je pus voir par après; mais c'étoit une petite nappe pliée d'une autre façon encore plus mignonnement que la précédente, qui faisoit que de premier abord on jugeoit qu'il n'y avoit rien dessous; tout au bout de la table il y avoit un assez grand vaisseau d'argent doré & tout cizelé fait en forme de nef, excepté qu'il avoit un pied pour le tenir ferme sur la table, & cela servoit à ce que je pus voir par après, à mettre l'éventail & les gands du Seigneur-Dame du lieu quand il étoit arrivé; car le vaisseau s'ouvroit & fermoit des deux côtés; en l'un étoient les serviettes, dont *l'Hermaphrodite* devoit changer, & en l'autre se mettoit ce que j'ai dit cy-dessus. Les autres serviettes qui étoient à l'entour de la table étoient déguisées en plusieurs sortes de fruits & d'oiseaux; & comme je m'amusois à considérer cette industrie (non sans admiration de la perte du tems que l'on faisoit à l'exercice d'une chose si vaine) je vis entrer un homme d'assez bonne façon, avec un bâton à la main, suivi d'un grand nombre de Pages, qui avoient tous un plat couvert, celui qui avoit ce bâton se vint camper au bout de la table, & tandis un qui étoit là ôta cette premiere nappe, dessous laquelle je vis trois sortes d'assiettes, non de la forme

I 2 des

des autres : car il y avoit un petit rond au bout qui étoit élevé, & un petit enclos en long, en façon d'un chetton d'un coffre, où on pouvoit mettre le coûteau, la fourchette & la cuilliere : sur le reste qui étoit vuide, on y mettoit le pain; je prenois cela au commencement pour une écritoire; car j'en avois vu de pareilles aux Praticiens de notre Pays; mais on me dit qu'en cette Isle-là, on le nommoit un cadenas, je ne sçai pas pourquoi on lui avoit donné ce nom au langage de leur Pays, si ce n'est à cause que toutes leurs actions se faisant par contrainte, ils ne peuvent pas même manger leur pain en liberté. Aussi-tôt que cette premiere nappe fut ôtée, un Gentil-homme servant vint poser les plats tous couverts sur cette table, de sorte qu'elle étoit toute chargée de viandes, sans qu'on sçût ce qu'il y avoit; tandis je contemplai la cizelure de cette nef, qui étoit au bout de la table, où il y avoit plusieurs histoires des amours de *Pan* & de *Bacchus*. Je croyois que cette nappe seconde qui étoit par ondes, eût été pliée de cette sorte pour faire mieux voguer ce vaisseau. Comme tous ces plats furent disposés par ordre, on demeura quelque temps en grand silence, en attendant la compagnie, qui devoit arriver : Joint qu'en ce Pays-là, à ce qu'on me dit, la plûpart aimoient mieux leur viande froide que chaude. (5). Aussi-tôt entrerent plusieurs avec des instrumens

(5) *Que chaude.*] C'est l'inconvenient des repas des Princes, & de la plûpart des Grands, qui rarement mangent leurs viandes aussi à propos que les Particuliers, qui n'y font pas tant de façon que leurs Souverains.

instrumens, qui se mirent à un des bouts de la sale, & d'autres qui avec des luths & quelque cornet à bouquin se mirent de l'autre côté : chacun d'eux s'amusoit à accorder ses flutes, & moi j'occupois mon esprit à regarder la tapisserie du lieu qui étoit d'un cuir doré, entremêlé de vert, & les bordures d'alentour représentoient au long l'Histoire & la sobrieté de *Vitellius*, les Retraites délicieuses du bon *Tybere* en l'Isle de *Caprée*, celles de la Maison dorée du débonnaire *Neron* (6), & plusieurs autres antiquités convenables à ceux qui fréquentoient ce Palais, à quoi je prenois bien autant de plaisir qu'a voir toutes les cérémonies qui étoient faites en ce lieu : car il me sembloit que rien n'avoit été mis là qu'à dessein. Mais comme je philosophois sur toutes ces choses, j'entendis un grand bruit de gens, qui arrivoient, qui me fit croire que c'étoit la Compagnie qui venoit dîner, en quoi je ne fus point trompé : car je vis un homme qui vint en diligence hausser la tapisserie, & aussi-tôt entrer ceux que j'avois vu habiller auparavant, celui en la chambre duquel j'avois été dès mon arrivée en ce Palais, entroit le premier (7) avec la même démarche que j'avois remarquée aux autres, excepté qu'il se laissoit encore plus négligemment pancher sur un, qui avec

(6) *Tibere & Neron.*] C'étoit en effet les Epithetes que l'on donnois à Henri III. Ses retraites avec ses Mignons, étoient comparées à celles de Tibere ; & depuis la mort des Guises, on ne faisoit pas difficulté de le comparer à l'Empereur Neron.

(7) *Le premier.*] C'est Henri III. lui-même, dont veut parler ici l'Auteur de cette Satyre.

avec la tête nuë, lui soutenoit la main, deux autres le suivoient avec la même gravité : après entra tout le reste de la Brigade chacun selon sa fantaisie.

Quand tous ceux-cy furent entrés, on prit aussi-tôt à l'autel de la crédence un grand bassin d'argent doré, avec une éguiere de même étoffe ; & d'un des côtés de la nef qui étoit sur la table, on prit une serviette pliée à fort petits plis. Avec tout cecy, ces trois que je viens de dire se laverent tous les mains, puis ceux qui étoient de cette suitte, ausquels on bailla d'autres serviettes ; & aussi-tôt chacun se vint seoir. Les trois premiers dans des chaires de velours faites d'une façon qu'ils appellent brisées, & fort éloignées les unes des autres. Le reste de la Troupe avoit des sieges qui s'ouvroient & se fermoient comme un gauffier pris à rebours (8), ceux-ci se mirent assez près les uns des autres. Quand ils furent assis, on vint lever les plats qui couvroient toutes ces viandes, tandis que d'autres apportoient des assiettes & des serviettes aux trois qui étoient assis dans des chaires : mais ce que j'en trouvai de plaisant, c'est qu'on vint mettre au premier sa serviette, & l'attacher par derriere presque en la même façon qu'on la met en ce Pays, à ceux qui veulent faire couper leur barbe sans beaucoup de cérémonie, on me dit qu'il la faisoit mettre de cette sorte de peur de gâter sa belle fraise : les autres n'y apporterent pas du tout tant de façon. Comme

(8) *A rebours.*] Ce sont des Sieges plians, qui sont encore d'usage, mais cependant assez rarement.

me ils eurent mis leurs serviettes, chacun d'eux repousse un peu son cadenas pour faire place à l'assiette qu'on leur apportoit, je ne pus m'empêcher de m'étonner de voir toutes ces particularités : car il me sembloit que ceci n'appartenoit qu'aux Rois, & aux grands Princes, qui en usent la plûpart autant pour la conservation de leur vie, principalement pour le sel, que par ostentation ou cérémonie ; mais celui qui m'avoit servi de truchement en toutes ces choses que j'avois déja vûës, & que que je n'abandonnois point, me dit que je ne devois point trouver cela étrange : car telle étoit la coûtume de ce Pays, qu'il est permis à ceux qui ont dequoi dépendre, de faire les Rois, les Princes & les Monarques, sans être repris d'aucun. Il est vrai, dit-il, que quelques-uns pour n'entendre pas bien l'analogie de leurs facultés avec ces dignitez-là, convertissent le plus souvent leur or en saffran, dont ils se parent par après en la plûpart de leur emmeublement, & ce pour une raison philosophique, d'autant qu'on dit qu'il réjoüit fort, & par ainsi c'est pour vivre toujours d'une humeur gaye, ce qu'ils recherchent sur toutes choses ; joint que cette Isle est toujours flottante. (8). Ceux qui ont le moins, ont cet avantage sur les autres qui ont tant de choses à charier après eux; car au moins ils ont fort promptement troussé bagage. Ces raisons me pleurent fort, & ne me pus tenir d'en sourire

(9) *Toujours flottante.*] Voyez ce qui a été dit ci-dessus, Note 6, page 8, de ce Volume.

en moi-même à bon escient; il me dit aussi que ceux-cy s'asseyoient encore à la vieille mode; & qu'à la moderne le milieu étoit tenu pour le lieu le plus honorable. Tandis que nous discourions ces choses entre nous, trois hommes se vinrent camper tout debout devant ces *Hermaphrodites*, ayant chacun une serviette sur l'épaule & un grand coûteau en la main, avec lequel ils détranchoient la viande, qui leur étoit la plus agréable; car ils faisoient passer tous les plats devant eux comme une compagnie de gens de guerre, qui voudroit faire le limaçon, ils arrêtoient seulement à la passade ce qu'ils vouloient, & repoussoient le surplus avec un petit coup de doigt; car ils ne vouloient pas seulement prendre la peine de parler à ceux qui s'employoient en cet office. Les viandes de ce premier service étoient si fort hachées, découpées & déguisées qu'elles en étoient inconnuës, cela fut cause que je m'arrêtai plutôt en la considération des actions qu'à particulariser la nature des viandes: aussi apportoient-ils bien autant de façon pour manger comme en tout le reste. Car premiérement ils ne touchoient jamais la viande avec les mains, mais avec des fourchettes; ils la portoient jusques dans leur bouche en allongeant le col & le corps sur leur assiette, laquelle on leur changeoit fort souvent; leur pain même étoit tout détranché sans qu'ils eussent la peine de le couper; & croi qu'ils eussent fort désiré qu'on eût trouvé une invention qu'on n'eût point d'orénavant la peine de mâcher: car à ce que j'en pouvois voir, cela les travailloit

fort

fort, aussi que beaucoup d'entre-eux avoient des dents artificielles qu'ils avoient ôtées devant que de se mettre à table.

Ayant en ce premier service (comme nous disons en notre patois) aucunement étourdi leur grosse faim, on apporta la viande rôtie avec la même cérémonie que la précédente: Ils appelloient cela le second. Toutes ces viandes étoient tellement sophistiquées, soit pour les sausses, soit pour l'appareil, que je m'assure que je vous serois ennuyeux de vous en faire le recit, joint que j'en ai perdu la mémoire, de la meilleure partie. Je remarquai seulement que quelques viandes que nous lardons par deçà ne l'étoient point, je pensois que ce fût quelque cérémonie *Judaïque*: mais mon interprete me dit que ce n'étoit que curiosité, & qu'en ce païs c'est la coutume de faire fort grand cas des choses nouvelles, tant au vivre qu'au vêtement, quand bien cela devroit préjudicier à la santé, de sorte qu'ils mangeoient bien souvent des choses qui étoient du tout contraires à leur goût; mais si elles étoient nouvelles, & surtout étrangeres pour faire plaisir à la coutume, ils se forçoient d'en user, & en faisoient grand cas en public. Parmi ces viandes il y avoit quelques pâtisseries ausquelles ils avoient donné des noms d'alchimie, comme excitation, érection, projection, multiplication, & autres noms signifians la vertu, & la propriété de chacune chose, & c'étoit de ceci dont ils firent la meilleure partie de leur festin, y entremêlant parmi les coups de dent force coups de verre, principalement ceux du bas bout; Car ces trois que je vous ai dits qui étoient

étoient au bout d'enhaut y apporterent bien plus de façon : car outre le Gentilhomme servant qui apportoit les verres & faisoit l'essai, il y en avoit encore deux autres qui apporterent les assiettes que j'avois vûës à la crédence où étoit cette neige & cette glace; desquelles *l'Hermaphrodite* prenoit tantôt de l'une & tantôt de l'autre, selon qu'il lui venoit en la fantaisie, pour les mettre dans son vin afin de le rendre plus froid; après cela il se remuoit un peu le corps, & branlant la tête, il prenoit le verre fort délicatement & bûvoit, & tandis on lui tenoit une serviette sous le menton de peur qu'il ne répandît quelque chose, puis il rendoit son verre au Gentilhomme, qui faisant semblant de baiser sa main, le reportoit. On venoit par après lui apporter une autre serviette sur une assiette, car ils en changent ainsi à chaque service, voire plus souvent, & dès qu'ils y voyent quelque chose de sale. Parmi ces viandes je remarquai quelques plats de poisson, mais on disoit qu'il étoit mariné. Il me sembloit que ce mot étoit superflu, car je remarquois bien que c'étoit de la marée, mais ils ne le trouvoient point agréable à leur goût s'il n'étoit déguisé par cet assaisonnement. Il y avoit aussi quelques plats de salade, qui n'étoit pas comme celles que nous mangeons deçà, car il y avoit de tant de sortes de choses, qu'à peine ceux qui les mangent les peuvent-ils distinguer : elles étoient dans de grands plats émaillés, qui étoient tous faits par petites niches, ils la prenoient avec des fourchettes, car il est défendu en ce païs-là de toucher la viande avec les mains, quelque difficile à prendre

dre qu'elle ſoit, & aiment mieux que ce petit inſtrument fourchu touche à leur bouche que leurs doigts. Ce ſervice dura un peu plus longtems que le premier, après lequel on apporta quelques artichaux, aſperges, pois & féves écoſſées, & lors ce fut un plaiſir de les voir manger ceci avec leurs fourchettes : car ceux qui n'étoient pas du tout ſi adroits que les autres en laiſſoient bien autant tomber dans le plat, ſur leurs aſſiettes, & par le chemin qu'ils en mettoient en leurs bouches : Après ceci on apporta le fruit, mais c'étoit de ce qu'il y avoit de moins en ſon naturel, car il étoit preſque tout déguiſé en tartinages, confitures liquides, & autres inventions : car ils diſent qu'il eſt fort préjudiciable à la ſanté quand on le mange ainſi qu'il vient de deſſus l'arbre. Pluſieurs autres ſortes de pâtiſſeries étoient mêlées parmi tout ceci, d'autant qu'en quelque ſorte que ce ſoit, & quelque petit nombre d'invitez qu'il y ait, voire même quand il n'y auroit que le Maître du lieu, il faut que la table ſoit couverte, & leur raiſon en cela eſt fondée en antiquité, car ils diſent que c'eſt aſſez que *Lucullus* (10) vienne dîner chez *Lucullus*. Je tenois ceci pour le dernier ſervice, mais quelque peu de tems après je vis apporter des boëttes dans des vaiſſelles de toutes couleurs, qu'ils mirent principalement devant ces trois *Syreſdones* (11). Dedans

(10) *Lucullus.*] Ce fut le plus voluptueux des Romains. Plutarque cependant n'a pas laiſſé de faire ſa vie, parce qu'il avoit fait quelques actions d'éclat.

(11) *Syres-Dones.*] C'eſt-à-dire, Dames-Seigneurs, comme ces Mignons ſont appellés ci-deſſus.

dans étoient toutes ſortes de confitures ſéches, mais cela dont ils faiſoient plus de cas étoit d'une certaine pâte qui étoit dans une fort grande boëtte de quatre doigts de hauteur, deſſus laquelle pâte il y avoit force figures de ſucre qui repréſentoient des *Cupidons*, des *Venus*, & autres de pareille nature, tout ceci étoit entremêlé d'or & de ſoie incarnate. Il eſt vrai que ces figures ſe peuvent aiſément ôter ſans toucher à la pâte qui étoit deſſous, car cela n'y étoit mis que pour contenter la vûë. Ils nommoient cette pâte marmelade, après tout cela ils prenoient un peu d'anis confit, les autres du cotignac, mais il falloit qu'il fût muſqué, autrement il n'eût point eu d'effet en leur eſtomac, qui n'avoit point de chaleur s'il n'étoit parfumé. Durant tout ce feſtin ils avoient tenu pluſieurs diſcours, les uns diſoient que ceux étoient heureux qui avoient des peres qui vouloient vivre à la *Fabricienne* (12), car par ce moyen ils laiſſoient à leurs enfans dequoi dépendre & ſe faire paroître, & ne ſe pouvoient tenir de dire : Ces bonnes gens étoient bien ſots de vivre ſi mécaniquement, & ſe priver de toute commodité, pour nous laiſſer riches & à nos aiſes. Quant à moi, diſoit l'un, je ſçai bien que je ferai enſorte que je ne laiſſerai point d'autre héritier que moi-même. L'autre diſoit : Mon Magazin & mon Tréſor, ce ſera toujours

(12) **Fabricienne.**] Fabricius vertueux Romain, très-celebre & très-renommé pour ſa frugalité. Jamais Pyrrhus, Roy des Epirotes, ne put le gagner par aucun préſent : Hé ! comment pouvoir gagner un homme, qui ne déſire rien, & qui ſe contente de peu ; & dont la probité par-là eſt à toute épreuve.

mon plaiſir & ma volupté. Ils diſcouroient fort auſſi des myſtéres ſecrets de l'Iſle de *Paphos* & *d'Erice*, regrettoient fort que cela avoit été aboli en public, & juroient par la même volupté d'employer toute leur puiſſance pour les faire révérer par toutes les Nations où leur bonne avanture les auroit diſperſés. Parmi tout ceci ſe faiſoit de fort grandes plaintes du peu d'induſtrie de leurs cuiſiniers qui n'avoient point d'invention pour le déguiſement des viandes, & qu'ils leur bailloient toujours un même aſſaiſonnement : mais à ce que j'appris, c'étoit que leurs goûts étoient ſi débauchés, ou plutôt ſi déréglés, qu'il eût fallu une invention infinie pour leur appareiller les viandes & les remettre en appétit. Leurs diſcours ne continuoient pas long-tems ſur un même ſujet, & quelques-uns ne donnoient pas la patience aux autres de dire ce qu'ils vouloient, tant ils avoient grande envie de déclarer ce qu'ils avoient en la fantaiſie. Ils diſcoururent auſſi aſſez long-tems des moyens de dépendre, non pour récompenſer leurs ſerviteurs, acquitter leurs dettes, faire du bien aux néceſſiteux, faire quelque œuvre néceſſaire pour le bien public : ſecourir ſes amis, avancer ceux qui ont de l'eſprit & de la vertu, & autres choſes ſemblables ; car en tout ceci ils tiennent qu'être fort reſſerré, fort chiche, fort taquin, fort avare, fort méconnoiſſant, fort ingrat : ce ſont marques de gloire & d'honneur, & témoignage ſuffiſant pour faire croire que celui qui en uſe ainſi a beaucoup d'eſprit. Mais ils parloient de leur emmeublement magnifique, de leurs accoûtremens ſuperbes, de leur dépenſe ſuperfluë, & de leurs

leurs voluptés desordonnées : car en ces choses-là ils tiennent l'argent pour très-bien employé, comme en chose qui leur doit le plus apporter de gloire & de réputation, ce leur semble. Cela les fit entrer en un autre discours de desirs, où chacun faisoit des beaux Châteaux en *Espagne* qu'ils bâtissoient sur la croupe des Monts Pyrenées, afin de commander après plus aisément à tout le Païs. L'un desiroit cent mille écus pour bâtir une maison à sa fantaisie, un autre vouloit cent mille livres de rente, pour tenir (disoit-il) une maison honorable & splendide : l'un desiroit avoir les yeux de linx pour pénétrer dedans le cœur comme si c'étoit un livre pour y lire les conceptions à découvert : un autre desiroit pouvoir devenir petit oiseau pour se transporter en tel lieu qu'il eût voulu, & à l'instant même qu'il l'eût desiré. Chacun avoit des desirs infinis, & qui seroient mal-aisés de raconter pour leur multitude & diversité, & selon iceux ils faisoient des desseins qui devoient autant réussir que leurs desirs, mais cela ne laissoit pas de leur contenter l'esprit, car ils disoient que l'espérance (13) étoit une des choses du monde la plus nécessaire pour avoir l'esprit content ; parmi ces discours, ils entremêloient plusieurs gestes & paroles lascives qui ne sont point honnêtes à reciter : mais en ce païs-là, celui n'est pas tenu pour galand qui n'en use à tous propos, car c'est cela en partie qu'ils appellent être de belle humeur : Il est vrai qu'il y en a quelques-uns

(13) *L'espérance.*] C'est ce que dit un de nos anciens Poëtes :

A tout le moins laisse-moi l'espérance.

ques-uns qui veulent contrefaire les discrets : mais s'ils ne prononcent les termes propres, au moins parlent-ils par équivoque. Cela les fit entrer sur les souvenances, de sorte qu'un chacun disoit à son compagnon : Souvenez-vous d'une telle rencontre, & vous d'une telle folie, & vous d'une bonne fortune qui vous advint en tel lieu : Aussi tiennent-ils le secret pour une chose sotte, & qui sent sa bêtise : & c'est en cette chose-là seule qu'ils ne sont point dissimulés, car leur vanité les force de déclarer en public les faveurs qu'ils ont reçûës de leurs Dames en particulier, sans considérer même si cela leur peut préjudicier ou non. Mais pour venir au propos que j'avois laissé, après que chacun se fut rassasié de ces délicatesses, on commença à desservir ceux du bas bout, car en cette action-là ils écorchent l'anguille par la queuë. Et après qu'on eût tout ôté, on apporta à ceux qui étoient demeurés à table (d'autant que la plûpart s'étoient levés) un grand bassin d'argent doré avec un vase de même étoffe, & dedans de l'eau où avoit trempé de l'Iris, avec laquelle ils laverent leurs mains, ceux du haut bout séparément, & ceux qui étoient au-dessous ensemblement, & toutesfois elles ne devoient pas trop sentir la viande ni la gresse, car ils ne l'avoient pas touchée, ains seulement la fourchette. Mais quoi, c'étoit assez pour les avoir gâtées, car quant à eux, tout ce qui vient du dedans ne les soüille point, mais seulement ce qui les touche par le dehors, puis on prit dedans cette nef les gands & les éventails des trois premiers qu'on leur alla présenter. Après cela on ôta ces deux nappes, & puis on étendit

un grand cairin (14) traînant jusques à terre : car ils vouloient joüer au reversis. Toutesfois auparavant cette musique de Luths & de voix que j'avois déja ouïe, recommença. Mais mon conducteur qui recommençoit d'avoir appétit, me pria d'aller dîner avec lui à la table du Maître d'Hôtel : car (disoit-il) ces viandes creuses-làne sont propres qu'à gens saouls : je consentis fort facilement à cette semonce, mon estomach commençant à faire d'autres desirs que ceux que j'avois oüis à cette table. Ainsi je suivis fort gayement mon homme, espérant de donner encore quelque nourriture à mon esprit avec celle du corps. Ce lieu où il me menoit étoit assez mal-propre, & où l'odeur du vin & des viandes mêlées ensemble portoient au nez un parfum assez mal-agréable, mais ils y étoient si accoutumés que cela ne leur étoit point à contre-cœur. Ce lieu étoit garni de plusieurs tables à peu près, comme les Réfectoires de nos Religions : il est vrai que le silence n'y étoit pas si religieusement observé, car ils parloient tous ensemble, & firent un tel bruit le long du dîner avec leurs cris, leurs huées & leurs risées, que je croi que ceux qui sont proches des cataractes du *Nil* n'en entendent pas davantage. Comme nous fûmes arrivés là, on nous bailla à laver les mains, quelques-uns aussi les laverent avec nous, mais peu, & lors chacun se mit à table assez brusquement, principalement ceux des autres tables, car les tables étant assez courtes pour la multitude, chacun se pressoit & se poussoit l'un l'autre pour

(14) *Cairin.*] Voyez ce qui est dit à la pag. 81. Not. 79.

y avoir

y avoir entrée. Aussi-tôt qu'on fut assis, ce fut de prendre chacun qui çà qui là tout ce qu'il pouvoit attraper : de sorte que les plus avisés garnissoient fort bien dès le commencement leurs assiettes, car ils pouvoient s'assurer de ne mettre jamais la main deux fois dans un même plat. Ce grand remuëment & cette façon ravissante m'étonna un peu à l'abordée, & pensois qu'ils fussent tous en colere, mais ce n'étoit que contre la faim : je croi que je m'en fusse retourné de là à vuide, car tandis que je m'amusois à les regarder on vuidoit les plats, mais celui qui m'y avoit introduit y avoit pourvû, car il en avoit pris pour deux. Ce dîner dura fort peu de tems, car il falloit aller aussi vîte des dents comme des mains : de sorte que la meilleure partie de toutes ces troupes observe là les regles de santé, car ils sortent de table avec leur appétit, mais en récompense ils ont sur la fin du jour de certaines retraites Bachiques où ils solemnisent à loisir les mysteres de *Bachus* : de sorte que tout ceci ne leur est qu'un préparatif pour les mettre en goût, ainsi que nous apprîmes depuis de notre Marinier. Nous sortîmes donc de ce lieu assez allaigres & dispos, car sans autre cérémonie chacun se retiroit où il avoit le plus affaire. Quant à moi qui n'abandonnois point mon guide, nous retournâmes passer dans une des chambres, où j'avois déja été ; car il disoit qu'il avoit quelque chose à prendre dans la garderobe de *l'Hermaphrodite*, auquel il étoit. Cette garderobe étoit assez spacieuse, & accommodée tout à l'entour à peu près comme la boutique des Merciers, car il y avoit des chapeaux, en un autre lieu des cein-

tures, ici des jarretieres, ailleurs des fraises, les unes à gros gauderons, les autres à plus petits: en un lieu la toillettte & des peignes, & dedans de certaines petites boëttes que je n'avois point encore vûës, cela me fit demander dequoi cela pouvoit servir, on me dit que quelquefois son Seigneur & Dame en mettoit dans sa poche pour s'en servir en tems & lieu, cela me fit en prendre une pour voir ce qui étoit dedans, & j'y trouvai du vermillon tout préparé qu'il s'appliquoit sur les joües, quand celui qu'on lui avoit mis le matin étoit effacé. Aussi il y avoit de ces petites tenailles dont on les frisoit, & un peu plus loin force boëttes & petites bouteilles, les unes de verre simple & sans façon, les autres dorées & façonnées, dans lesquelles il y avoit plusieurs sortes d'eaux, tant de senteurs, que pour les fards, avec tout plein de boëttelettes & de petites écuelles peintes de rouge par le dedans, toutes lesquelles étoient sur de petites tablettes qui avoient été mises là pour cet effet. On y voyoit aussi une grande table au-dessus de laquelle il y avoit une forme de dais assez bas qui la couvroit. Sur cette table on avoit mis à l'un des bouts toutes sortes d'accoutremens, à l'autre quelque quantité de livres, un peu plus loin que les accoutremens étoit attaché contre la tapisserie une certaine sorte de demies têtes, j'étois étonné que vouloit dire cette marque de cruauté qui me sembloit merveilleusement étrange: mais cet honnête homme me dit que la chose n'étoit pas si cruelle que je l'estimois, & là-dessus il détacha cela qui ne tenoit qu'à une épingle, & se la mit dessus la tête, car en effet ce n'étoit rien

que

que des cheveux, qui étoient ainsi coupés & tressés ensemblement. Je lui demandai à quoi cela pouvoit être propre, il me dit que c'étoit pour ceux qui avoient la tête un peu dégarnie, soit par contagions vénériennes, ou par nature même. Et d'autant qu'en ce païs-là on a fort souvent la tête découverte, ils usoient de cette forme de calotte pour éviter la mauvaise rencontre du Poëte *Æschylus* (15). A l'autre bout de ce lieu il y avoit force armes pendues qui gardoient fort religieusement leur virginité (16) : elles étoient fort dorées, fort legeres, & mignonnement élabourées, aussi n'étoient-elles là que pour parade & non pour l'usage. Car il n'y a point d'épée qui eut osé pénetrer une chose si riche & si curieusement fabriquée, de sorte que les Maîtres d'icelles ne les endossoient jamais qu'à l'extrêmité ; encore étoit-ce plus pour marque de leur grandeur, & pour faire paroître la générosité de leur courage, que pour aucun fait d'armes qu'ils espérassent de faire réussir par le moyen d'icelles. Il y avoit un lit au milieu de cette garderobe pour coucher le Valet-de-chambre, & tout à l'entour

(15) *Esšbilus.*] Qui devint chauve, pour avoir reçu sur la tête, quelques eaux qu'on lui jetta, lorsqu'il passoit dans la rue, la tête nue.

(16) *Leur virginité.*] On accusoit les Mignons d'être gens énervés, & sans courage, cependant le Duc d'Espernon n'en manquoit pas. Mais Henri III. en fit lui-même un reproche au Duc de Joyeuse, c'est ce qui lui fit ambitionner le Commandement de l'Armée qu'on envoyoit contre le Roy de Navarre, qui en sçavoit plus que lui. Aussi Joyeuse n'en revint pas, & fut tué à la Journée de Coutras, en 1587.

l'entour d'icelle tout plein de coffres, dans l'un desquels cet honnête homme cherchant quelque chose, dont il avoit affaire trouva quelque papier, lesquels en me montrant il me dit : Voici deux discours qu'on présenta il y a quelques jours à notre homme (17) (ainsi appelloit-il son Seigneur) comme une chose curieuse à cause qu'on disoit qu'ils avoient été faits par deux Hérétiques en la Loi des *Hermaphrodites*. Il est vrai qu'il y avoit quelque chose au dernier de ces discours qui lui étoit plus agréable qu'au premier à cause qu'il se rapportoit plus à ses sens ; mais toutesfois il disoit que c'étoit quelque humeur frénétique, qui faute de meilleure occupation, s'étoit amusé à fantastiquer ces discours : & ainsi les laissant sur la table comme chose dont il ne faisoit pas grand conte, je les serrai fort curieusement, & en fis même faire quelques copies pour en faire part à mes amis : car (disoit-il) encore que je sois ici sous la subjection de gens qui méprisent telles choses, je ne laisse pas toutes-fois secrettement d'embrasser & de suivre ce qui a quelque lumiere de vertus : je prisai beaucoup sa sagesse & sa bonne inclination, louant Dieu d'avoir fait en lui une tant heureuse rencontre. Et après l'avoir incité le mieux qu'il me fut possible à continuer en cette sainte délibération, je le priai de me montrer ces discours : il me seroit (dit-il) maintenant impossible de vous donner le tems de les

(17) *Notre homme*.] Cette maniere de parler s'est conservée dans les Officiers de Maisons ; & c'est ainsi qu'ordinairement ils appellent leurs Maîtres.

les lire, car il me faut aller trouver nos gens (18); mais si vous voulez je vous en ferai part d'une copie que vous garderez pour l'amour de moi, & là-dessus m'en présenta une, je le remerciai bien humblement de tant de courtoisies qu'il me faisoit, me sentant extrêmement son obligé pour la bonne volonté qu'il m'avoit fait déja paroître en beaucoup d'occasions. Laissons (dit-il) toutes ces courtoisies & tous ces complimens, qui ne sont que trop communs en cette Isle, & serrez ces deux papiers, qu'ils ne soient d'aventure reconnus quand notre monde sera hors d'ici, cela vous servira d'entretien en attendant que nous soyons de retour de leurs promenades, où je me doute qu'ils pourront bien-tôt aller; car je crois que j'aurai alors le bien de vous revoir & vous entretenir ce soir sur quelques particularités que vous n'avez pas encore remarquées. Comme il achevoit de me dire ces choses, il vint un Page lui dire qu'il mît un linge à la fenêtre pour voir s'il ne faisoit point de vent; je lui demandai pourquoi s'observoit cette cérémonie, il me dit que c'étoit de peur que le hâle ne gâtât la délicatesse du teint, je me pris à rire à bon escient de leur efféminátion; mais au contraire, dit-il, ces choses-là sont ici grandement estimées comme marques essentielles de la vertu : alors mettant ce linge à la fenêtre & voyant qu'il n'y avoit qu'un petit ventolin, qui le faisoit legerement branler, il me leur faut aller dire (me dit-il) en diligence.

(18) *Nos gens.*] Autre terme des Officiers de Maisons, à l'égard de leurs Maîtres.

gence. Ainsi sortant de ce lieu je le suivis serrant premiérement les papiers qu'il m'avoit baillés, lesquels j'ai pris aussi la peine de traduire comme leurs constitutions. Nous le suppliâmes tous alors de nous en faire part & puisqu'il nous avoit tant favorisés jusqu'ici qu'il ne nous privât pas de cette singularité. Ce que nous ayant accordé, il les alla avindre (19) au lieu même d'où il avoit tiré les autres papiers, & nous les présentans nous y trouvâmes les Vers qui ensuivent.

CONTRE
LES HERMAPHRODITES. (20)

Prophane que le vice ensevelit au monde,
Athée à qui le Ciel est si fort en mépris:
Pour juger de ton mal, il faut prendre la sonde,
Afin de voir au fonds celui qui t'a surpris.

Le vice est un néant, un vuide, une impuissance,
Un travail sans repos, une privation,
Un grand déreglement, une aigre souvenance,
Un tourment, une mort, une imperfection.

(19) *Avindre.*] Ce terme a bien vieilli en notre Langue, & ne s'est bien maintenu qu'en quelques Provinces; pour dire prendre une chose qui est dans une armoire, ou dans un lieu un peu élevé.

(20) Oh! les mauvais Vers, de quoi s'avise l'Auteur, qui paroît avoir eu de l'esprit de les mettre ici. Ils ne servent, aussi-bien que le Discours suivant, qu'à défigurer son Livre; si l'on m'en croit, on les passera, ce sera autant de tems gagné.

Cette

Cette confusion, cette masse difforme,
Vient en nous par les sens & prend racine au cœur,
L'un fournit la matiere, & cet autre la forme,
L'un nous enfle de vent & l'autre de rancœur.

Et puis se dilatant & croissant en malice,
Il s'exalte en l'esprit, & gâte l'intellect,
Si bien que la raison s'abîme en l'injustice,
Ou vogue sans Pilote au vent de toute objet.

Son but (dit-il) ne tend qu'à chasser la misere,
A contenter l'esprit, à charmer nos labeurs,
Mais cet horrible Sphinx, *cette peau de* Panthere,
Cache dessous ces mots de cruelles fureurs.

Car l'ame se fiant en cette foi Punique,
Seduite par les sens cede à son ennemi
Mais Regule *tu pers ta pauvre république*
Et finis par les yeux, n'ayant vu qu'à demi.

D'autant que ce tyran superbe en sa victoire,
Donne aux sens tout pouvoir dessus les actions,
Si bien que son trophée, & sa plus grande gloire,
C'est de nous voir conduits par toutes passions.

Et voilà le conseil, la Monarque & la Guide
Qui conduit aux plaisirs d'un délicieux port :
Mais rompez ce roseau, ce n'est rien que du vuide,
Et les chants de ce Cygne augurent une mort.

Les regrets, les ennuis sont les biens qu'il recelle,
Et qu'il garde à la fin pour ses plus favoris,

Car le plaisir est bref, la peine est immortelle,
Et les plus avisés y sont souvent surpris.

Mais la vertu n'est point trompeuse, ni flateuse,
Elle enseigne la peine à son commencement,
Mais elle donne après la vie bien-heureuse,
Le repos de l'esprit, & tout contentement.

Si tu veux te sauver, rends toi sous ce Platane,
Quitte tes vains plaisirs, deviens homme de bien,
Car on ne peut goûter de la céleste manne,
Si l'on n'a consumé le pain Egyptien.

Ne sois point étonné, si par fois tu chemines,
Par des sentiers fâcheux & pleins d'adversités.
Car c'est par les buissons & parmi les épines,
Que Dieu se peut trouver non dans les voluptés.

Que si le bien futur ne peut t'émouvoir l'ame,
Au moins que le présent t'incite aucunement,
L'épreuve te fera juger que cette flamme,
Peut temperer l'ardeur de son déreglement.

Tu sentiras en toi regner la tempérance,
La justice sera maîtresse de ton cœur,
Tous tes conseils seront conduits par la prudence,
Et tu seras enfin guidé par le bonheur.

Aime donc l'Eternel, adore sa nature,
Tu ne peux ignorer les faits de ce Moteur:
Car si tu veux bien lire en chaque créature,
Tu connoîtras toujours quel est ton Créateur.

Puis chemine au Levant, laisse cette nuit sombre.
Renonce à l'amitié du cruel Gerion,
Pour jouir du Soleil tourne l'épaule à l'ombre
Tout malheur vient toujours de ce Septentrion.

Tu ne peux à l'instant voir le Ciel & la terre,
Pourrois-tu bien unir l'Enfer au Paradis,
Dieu n'aime que le jour, & celui qui t'enserre
Ne veut que les cachots du grand Idole Dis.

Mais leve un peu ce masque, & découvre sa feinte
Tu perdras aussi-tôt le désir de l'aimer :
Car si tu goûte Dieu d'une ame pure & sainte,
Tu trouveras après le monde fort amer.

A LA SUITE DE CES VERS Il y avoit un Discours, dont le Titre étoit : *Du souverain bien de l'homme*; & commençoit ainsi : (21)

L'Œil n'est point capable de la lumiere s'il ne s'ouvre, ni l'homme de la grace divine s'il ne s'y dispose. Car tout ainsi que nous ne jouissons des choses corporelles que par les sens,

(21) Le Discours suivant est un peu moins mauvais, que les Vers que l'on vient de lire; il y a quelques traits de morale, mais d'une morale Métaphysique, qui ne méritoit guetes d'entrer dans cette Description, qui par-là devient ennuyeuse. Apparamment que l'Auteur avoit cette Piece toute prête dans ses

ſens, auſſi ne pouvons-nous poſſéder les ſpirituelles que par la foi, & cette foi eſt le fondement de la diſpoſition. Je dis le fondement; car cette foi ſans les œuvres étant morte, il ſemble que nos actions ne ſoient pas moins néceſſaires pour la vie éternelle, que l'aſpirer & le reſpirer en la temporelle, ces deux Poles nous conduiſans ſur ce grand Ocean de miſeres, le long de notre navigation, pour nous faire enfin ſurgir au port d'une bien-heureuſe immortalité.

Voilà pourquoi il n'eſt pas ſeulement néceſſaire d'avoir la foi pour concevoir le ſouverain bien; mais il faut avoir auſſi une ſainteté de vie pour le pouvoir appréhender.

Mais cette foi, ces œuvres, ce ſouverain bien dira quelque Athée, ſont des lumieres ſi grandes qu'elles ſervent de ténébres à nos yeux. Pourquoi voulez-vous que je reconnoiſſe en moi ce que je n'y reſſens point? Donnez moi quelque choſe qui me ſoit domeſtique, tout ce qui eſt étrange eſt contraire à ma nature, je croi ce que je voi, & ce que je puis comprendre. J'appelle Eternité cette viciſſitude des choſes, & les œuvres pour mon regard aſpirent plus à la récompenſe préſente, & à quelque gloire parmi les hommes qu'à cette future beatitude. Je ne pénetre point dans ces planchers éternels. La terre eſt ma mere, ma nourrice & mon ſépulchre, elle eſt ma vie,

ſes Papiers, & il n'a pas jugé à propos de la perdre. On pourroit en toute sûreté ſauter par deſſus, & en omettre la lecture; on s'épargneroit un ennui d'une trentaine de pages, ce qui n'eſt pas peu de choſe.

mes

mes délices & ma derniere fin. Ce cercle doit finir par ſon principe, je ne connois plus rien au-delà. Toutes ces anciennes rêveries ne font que diminuer ma vie, me priver de contentement d'eſprit, & m'ôter ce qui eſt tant requis de tous les hommes, la gloire & la volupté.

A quel propos de ſouffrir tant de peine en une ſi briefve vie? Pourquoi ſe fantaſtiquer deschimeres d'eſpérance: vivons. Mais qu'eſt-ce que vivre, ſinon d'avoir beaucoup de commodités devant ſoi, de contenter ſes appetits & ſes déſirs? La beauté des femmes, la délicateſſes des viandes, le délicieux goût des fruits, la mignardiſe des harmonieux inſtrumens, les voluptueux jardins, les danſes laſcives, la converſation des compagnies plaiſantes, les diſcours facetieux, le mépris des affaires, ſinon de celles qui peuvent apporter quelque commodité; le curieux ſoin de ſa ſanté, être toujours magnifique en habits, paroître entre les autres, & ſe faire reſpecter, avoir une humeur, ſans s'attriſter du Public ni du Particulier.

Toutes ces choſes jointes enſemble ſont mon Paradis; vivre en cette liberté c'eſt ma ſainteté. . . . .

Toutes ces Sciences qui s'apprenent avec tant de labeurs, ce ſoin continuel de la République, & cette ſujétion à tant de Loix & d'Ordonnances, c'eſt mon Purgatoire. Ces jeûnes, ces élevations d'eſprit, ce reglement de vie, qu'on appelle vertueuſe, c'eſt mon Enfer.

J'appelle vertu ce qui me conſerve la vie & me donne du contentement, tout le reſte m'eſt

vice.

vice. Otez-moi ce mot de Religion, tant s'en faut qu'il réunisse, qu'il me divise d'avec moi-même. C'est une invention des Grands pour leur manutention : Toutes ces cérémonies & ces Edits, des chaînes pour emprisonner nos volontés. Montez un dégré sur cette échelle d'Etat, vous connoîtrez incontinent tous ces faux visages. Commander à soi-même, c'est se forcer soi-même; au contraire suivre ses inclinations, c'est cheminer par la voie Royale de tout bonheur.

A quel propos cette Génealogie d'esprits célestes ou infernaux? l'un sent sa manie, l'autre sa Lycantropie; rien n'est supérieur à l'homme, tout lui fait joug; il ne s'éleve point sur les cieux, cette contrée est trop déserte, ni ne descent point sous terre, cette demeure est trop obscure; mais demeurant en un état il subsiste toujours en soi-même, rentrant dans la matrice de la mere qui l'a conçu pour produire par après de nouveaux rejettons : & j'appelle toutes ces choses Foi, Espérance, Charité & souverain bien; ce qui est au-delà m'est insensible, & par conséquent un vuide & un néant.

Voilà les discours de l'impieté, laquelle régnant en ce tems je vous l'ai voulu faire voir en son lustre, afin que l'assaillant par les endroits mieux remparés, ses fortifications terrassées; le reste se rende par après à meilleure composition : mais afin de lui répondre particuliérement, il vaudra mieux faire quelques distinctions, de peur que la confusion ne cache la vérité dans ses ténebres.

Entre tous les mortels je reconnois trois

sortes

ſortes de volontés, & trois différentes opinions du ſouverain bien; les premieres ont un amour tout corporel, ſans aucun déſir des choſes ſpirituelles qu'ils ignorent. Leur eſpérance auſſi rampe contre terre, & demeure enſevelie dans ce qui eſt de plus groſſier. Les ſecondes ont un amour tout ſpirituel ſans aucun ſoin des choſes corporelles, qu'ils méprisent, leur derniere fin auſſi ſe porte par deſſus tous les Cieux, épurée de tout ce qui peut être terreſtre & corrompu. Et les troiſiémes participans des deux autres ont bien quelque affection à la terre pour leur uſage, & toutes fois leur ſouverain bien eſt au Ciel, auquel ils aſpirent. J'appelle les premiers mondains, les ſeconds céleſtes, les troiſiémes prudens, toutes les opinions ſont conjointes à celle-ci, & bien qu'en apparence elles ſoient diſſemblables, en effet elles leur ſont uniformes. Il les faut donc faire voir en leur nature après que j'aurai défini cette ſuprême felicité. *Le ſouverain bien eſt une infinie & perdurable béatitude qui comprend en elle tout ce qui ſe peut déſirer, & laquelle l'homme s'efforce d'acquerir pour en jouir en toute éternité.*

De ſorte que tout homme qui met ſon ſouverain bien en une choſe caduque & périſſable, qui reçoit en elle quelque défaut, & de laquelle il ne peut jouir que pour un tems, a plutôt l'ame remplie d'inquiétudes, d'afflictions & de mécontentement, que de repos & de tranquillité; & par conſéquent eſt en un perpétuel aveuglement, ſans fin, ſans principe & ſans félicité; il me reſte donc à les montrer ſéparément, afin qu'on en puiſſe juger plus certaine-

ment, je commence par les Mondains.

Cette espece d'hommes à qui l'ame ne sert que d'un sel pour empêcher le ressentiment de leur corruption, qui noyés dans les voluptés, appellent malheur tout ce qui les en sépare; à qui les ténébres servent de lumiere, le désordre d'un déreglement, ont véritablement quelque raison de mettre ici bas leur derniere fin. Car puisqu'ils n'ont vêcu que de terre, ils ne peuvent pas être changés en autre nature que celle de leur nourriture. Qui veut écheler le Ciel, il faut qu'il devienne céleste; cette sainte demeure ne reçoit que ceux qui ont goûté de son ambroisie. Voilà pourquoi ceux-ci n'ont garde d'y parvenir, puisqu'au lieu de la désirer ils la méprisent. Mais d'autant qu'ils s'aident de quelques apparences, & que s'arrêtant en la nature, il semble qu'ils ne s'éloignent pas de la raison; je veux faire voir quelle est la composition de l'homme, son origine & sa fin.

L'homme a deux parties essentielles en lui, sans lesquelles il ne peut être tel, à sçavoir l'ame & le corps; l'ame indivisible quant à soi, & distincte en ses effets a trois facultés, l'intelligence, la mémoire & la volonté : le corps est pareillement composé de trois principales parties, l'être, la vie & le sentiment; & bien qu'il n'ait pas originairement la vie & le sens, mais seulement par participation, si est-ce que l'ame végetante & sensitive, que nous appellons, étant plutôt un milieu entre l'esprit & le corps, que choses purement spirituelles, & que leurs actions sont corporelles; je pense ne m'être point abusé de les conjoindre à la cause

de

de leur création, joint que c'eſt par la ſenſitive que le corps s'unit à l'ame, obéït à l'ame & ſe glorifie avec l'ame, quand elle s'eſt premiérement conjointe à elle par la perſuaſion, comme auſſi s'en ſéparant, elle eſt cauſe qu'au lieu que toutes deux doivent trouver une vie dans ces cendres (ainſi appellai-je la mortification du corps) elle fait rencontre d'un tombeau. Et comme il y a un milieu entre le corps & l'eſprit pour la liaiſon de ces diſtances tant éloignées; ainſi y a-t-il un moyen entre l'ame & la divinité pour l'union de ces deux extrêmes: c'eſt ce qu'on appelle intelligence abſtraite ou ſéparée, qui n'eſt autre choſe qu'une grace divine, agiſſant tantôt dans l'entendement pour nous enſeigner, ores dans la volonté pour nous exciter. Dans le premier nous la nommons intelligence, dans l'autre ſyndereſe: de maniere que c'eſt par elle que tout bonheur nous arrive quand nous la croyons: au contraire, tout malheur nous accompagne quand nous la négligeons, & d'autant qu'elle eſt toujours pure & ſainte, ſans ſe mêler dans aucune corruption; les autres ſe ſont laiſſées emporter à leur amour propre, & à leurs délices, contre ces inſtructions; elle leur laiſſe porter le repentir de leur obſtination, & retourne ſeule droit au lieu de ſon origine. Que ſi d'autre côté ils ſe ſont étudiés à lui obéïr: alors toute triomphante de gloire, pour avoir ſurmonté le diable, le monde & la chair, en l'ame, au ſens, & en la vie, elle conduit en l'immortalité, ceux qui lui ont ajoûté une ſi fidelle & volontaire croyance. Voilà pour la compoſition.

Quant

Quant à l'origine, c'est l'argument que ce prophane nous a mis au commencement, & à la fin de son discours, par lequel il veut qu'*Aborigenes* nous soyons sortis de la terre, comme le Peuple de *Cadmus* : Et véritablement les dents de cet effroyable serpent notre ennemy, ne pouvoient pas produire d'autres hommes, que ces furieux, lesquels se bandans contre leur propre nature, se détruisent eux-mêmes, pensans se conserver : Est-il croyable que la terre tant impuissante d'elle-même, qui a besoin à tous momens de l'influence celeste pour la génération de ses créatures, si grossiere, si opaque, si pleine de corruption, comprise par tous les autres Elémens, soit le premier principe de l'homme, vû qu'il est beaucoup plus excellent, plus parfait & plus accompli qu'elle, ni que tous les Elémens ensemble ? Qui croira aussi que ce soit le Ciel ou les Etoilles, puisque nous remarquons du changement, voire de l'altération en leurs mouvemens ? Confessez-vous pas que le Soleil est plus beau, plus parfait, & plus accompli, qu'il a plus de puissance & de vertu que toutes les autres Etoilles, voire que le Ciel même ? Et toutesfois ne remarque-t-on pas journellement le retardement de son cours ? Ses éclypses, bien que ce ne soit que pour notre regard, n'est-ce pas un manquement de puissance, lui de qui nous reconnoissons sensiblement que procede la lumiere, manqueroit-il en son principal effet ? Et néanmoins nous avons vû arriver en plein jour des ténébres palpables, sans que je mette en ligne de compte cette grande & universelle éclypse partout l'Univers arrivée en ce bel astre

contre

contre tout ordre de nature en la mort du Sauveur. Et finalement pourrez-vous appeller souverain principe, ce que vous comprenez & mesurez si distinctement & si sensiblement ? La chose qui comprend excede toujours celle qui est comprise, & ce qui peut être mesuré n'a pû donner la premiere mesure : je dis ceci, tant du Ciel que du Soleil, & de toutes les étoilles. L'expérience nous apprenant tous les jours que ces mesures ne sont point imaginaires, puisque nous trouvons un juste calcul en nos pronosticatıons, & que nos compréhensions ne sont point vaines, puisqu'elles se rapportent aux effets.

Où trouverons-nous donc un principe digne de l'homme ? Après avoir parlé de toutes choses si excellentes ; que j'ai néanmoins trouvées défectueuses : Je ne puis me ranger à ce qui est moindre. Quoi donc sera-ce tout l'Univers ensemble ? Mais ce seroit retourner à l'antique Cahos : cela étant du tout incroyable, voire impossible, que tant de natures diverses & contraires, se soient originairement créées d'elles-mêmes. Que si cela étoit, il faudroit qu'il y eût entr'elles une égalité de puissance, autrement, il faut confesser une supériorité. Et toutesfois nous en remarquons de fort inférieures les unes aux autres, voire de fort viles & abjectes. Joint que suivant la maxime que j'ai mise cidessus, l'homme comprend encore toutes ces choses, & sçait les distinctions & les propriétés, & qui plus est, en use & en ordonne. Estce donc l'homme qui est auteur de la nature ?

Pauvre créature, tu ne sçaurois réformer la moindre de tes imperfections, tu n'as pas bien

souvent une disposition libre de ta volonté ? encore que ce soit celle où tu dois avoir le plus de puissance. Comment pourrois-tu créer, tu ne sçaurois conserver ? Pourrois-tu bien être Auteur de la vie : tu ne la sçaurois rendre à ceux à qui tu l'as ôtée. Que si tes peres avoient quelquefois eu cette puissance, il t'en seroit demeuré quelque échantillon : Mais tant s'en faut que tu rétablisses ce que tu détruits, & la plûpart de tes actions sont plutôt forcées que volontaires. Et ce que mêmes tu appelle vie, & de laquelle tu ne joüis que par emprunt, & que tu prends & laisse sans ta volonté, n'est autre chose qu'une mort continuelle.

Il faut donc venir à vous, Souveraine, Eternelle, infinie, incompréhensible Essence, sans fin & sans commencement, une simple en Trinité, Trinité en unité, source originaire de la vie, Dieu, Créateur de lumiére, l'unique béatitude & félicité des créatures raisonnables. C'est par vous que nous recevons notre être, à vous à qui nous en demandons la conservation, & en vous que nous desirons d'en faire une parfaite union. C'est vous qui ayant tiré l'homme du néant, l'avez formé à votre image & semblance, & l'ornant de toutes les graces qui se pouvoient souhaiter, lui avez assujetti toutes les créatures que vous avez créées, à son occasion & pour son usage, lequel Empire il pouvoit conserver, s'il eût voulu vous obéir : A vous donc seul en soit l'honneur, la gloire & la loüange à jamais, & à nous la honte & la confusion, de laquelle toutesfois votre grace & miséricorde infinie nous délivrera quelquefois selon sa bonté accoutumée. Et voilà notre vé-

ritable origine, à laquelle il n'y a point de repartie, puisque ce Principe peut tout, possede tout, comprend tout, & béatifie tout.

Quant à la fin de l'humaine nature, puisque nous lui avons trouvé une origine, il faut qu'elle finisse quelque jour. Et puisque toutes choses qui sont au monde ont été créées pour l'homme, & pour son usage, lui fini il faudroit que ce Grand Tout retournât en un néant, mais la prescience, & la Providence divine en a ordonné autrement. Car par une vertu & sagesse ineffable, elle a fait que l'homme tirant & convertissant en sa nature la substance de toutes choses, comme leur derniere fin, offre par après le Tout comme Souverain Prêtre d'icelles, avec sa propre volonté sur l'Autel de la foi, & dans le brasier d'une très-ardente charité en sacrifice pacifique aux pieds de la très-sainte Trinité, laquelle les recevant d'un œil plein de miséricorde, leur donne un être permanent & immuable par la conjonction d'icelles, à sa bien-heureuse Eternité: Voila la derniere fin de l'homme, son contentement & son souverain bien. Et le vrai cercle dont cettui-ci se gaussoit au commencement de son discours.

Mais comme la vûë d'un grand & riche trésor est inutile à celui qui n'en a point l'usage, ainsi la connoissance du souverain bien est superfluë, si nous ne nous disposons pour en avoir la jouissance. Voila ce qui m'occasionnera d'en tracer ici de quelques enseignemens, m'assurant que le sens commun, votre zele & la divinité même, suppléront à mon insuffisance (joint que je vous ai promis, de vous dis-

courir de la distinction du souverain bien) pourvû que vous me permettiez d'ajoûter ici quelques traits de l'immortalité. Car c'est sur cette queuë que ce dragon attire les plus claires étoiles, j'entends les esprits plus déliés.

C'est véritablement une déplorable chose que l'entendement humain séparé de la Divine intelligence. Toutes ses croyances ne sont que des vanités, ses discours que des absurdités. Il se contredit à soi-même, & tout enflé de gloire & de présomption, il quitte volontairement la lumiére du vrai bien, pour suivre l'aveuglement d'ignorance & d'erreur. Voyez-en l'exemple en cettui-ci, il nous avoit enlevé son homme en apparence pardessus toutes créatures, & tout incontinent, il nous le rend le plus misérable de toutes choses créées quand vous pensez voir la fin de sa grandeur. Car si l'homme n'a point d'autre fin que ce qui est au-dessous de lui, si quand il meurt toutes choses ont pris fin à son égard, en quoi puis-je reconnoître son excellence & sa supériorité? Sera-ce en la longueur de la vie? Combien y a-t-il d'animaux qui le surpassent en cela? Bien peu d'hommes arrivent jusques à 80 ans, & toutesfois vous en trouverez entre les brutes qui vivent cent & trois cent ans. Sera-ce en la force? Il est presque le plus foible de tous: En la santé, il est le plus débile & le plus imparfait. Les autres ne sont sujets qu'à de certains maux, il s'est trouvé tel homme qui a eu toutes sortes de maladies, en une bien courte vie. Pour l'agilité, il est surpassé presque de tous. Quant à la dextérité & l'industrie, ils lui ont appris, voire lui apprennent tous les jours, des inventions:

je

je dirai plus que tout ce qu'il ſçait de meilleur à cet égard, il l'a tiré d'eux. Quoi donc eſt-ce au commandement & en l'obéïſſance que toutes choſes lui rendent, au contraire je n'y voi que de la révolte de toutes parts, les plus petits & débiles animaux ſont ceux qui lui font le plus ſouvent la plus cruelle guerre. Où trouverai-je donc cette marque ? c'eſt une choſe hors de tout diſcours, de dire que toutes les créatures ayent quelque reglement en elle, ayent mêmes des ſupériorités & des degrés d'excellence & de commandement, en toutes leurs eſpeces, & que l'homme lequel néanmoins a l'uſage de toutes ces choſes, fût ſurmonté par elles en ſa vie & égallé en ſa fin.

Or la corruption de ſes peres & la ſienne propre ne lui peut acquerir ſouverainement le premier, il faut donc que le trône de ſon Empire, ſoit l'immortalité. Quoique l'ame raiſonnable qui n'a rien de la corruption Elémentaire, rien de corporel, meure ; Que les ſens qui lui ont ſervi d'organes pour ſes fonctions & le corps d'inſtrument pour ſes actions, demeurent du tout anéantis ? cela ne peut s'imprimer dans un entendement bien compoſé. Il faut que la premiere par eſſence, & les autres par participation & conjonction, après avoir été repurgés de leurs défauts, joüiſſent tous enſemble de ce qui leur eſt acquis dès leur création. Infinis argumens ſe pourroient amener pour la preuve de l'immortalité de l'ame. Mais j'en prendrai ſeulement quelques-uns.

Ce qui ne croît ni diminuë en ſa ſubſtance doit être immortel, puiſque nous remarquons la mort n'arriver aux créatures que par ces deux

moyens. Or l'ame de l'homme a ces propriétés. Elle est donc immortelle.

Ce qui est incorruptible est immortel, l'anéantissement des choses n'arrivant que par la corruption : & cependant nous remarquons que tant plus l'ame humaine est pressée, d'autant moins est-elle oppressée. Elle est donc incorruptible & par conséquent immortelle.

Ce qui se monstre plus vigoureux ou quand le corps s'affoiblit par vieillesse, ou meurt tout-à-fait, est Immortel : l'ame de l'homme se montre telle par le desir & par plusieurs autres de ses fonctions : elle est donc immortelle. Qui pourra nier aussi que ce qui nous fait desirer de perpétuer nos enfans ne soit immortel, & où peut naître ce desir sinon en l'ame humaine ?

Et cette pluralité d'objets de diverses matieres, qu'elle conserve en elle, sans changer sa forme spirituelle : qu'est-ce autre chose qu'une marque de son immortalité ?

Bref, ce qui a autorité & commandement sur le corps mortel, ne peut être autre qu'immortel. Et c'est par ce gage précieux que notre ame finie quant à Dieu, infinie pour le regard des créatures inférieures, dégage toutes choses de la mortalité, & les réünit à l'unité par l'union de l'humanité à la Divinité comme je disois ci-dessus. Que cettui-ci ne nous parle donc plus de la vicissitude des choses. Car tout ainsi qu'elles ont commencé leurs cours par le commandement de l'Empereur celeste, elles le terminent aussi par leur union, à l'Empereur terrestre. Cela soit donc tenu pour constant & irrévocable que l'ame humaine est immortelle, que par son moyen les sens & le corps sont béatifiés,

béatifiés, qu'en elle toutes les créatures reçoivent bénédiction.

Je vous ai suffisamment montré autant que la briéveté de ce discours me l'a pu permettre, que l'homme avoit eu quelquefois origine, & toutesfois qu'il étoit immortel, & j'ai sappé autant que j'ai pû les impies propositions que cet Athée alléguoit au contraire. Il lui faut maintenant faire voir quelque anatomie de sa volupté qu'il tient pour son souverain bien.

La volupté n'est autre chose qu'un chatoüillement des appétits sensuels à l'instant même qu'ils joüissent de la chose desirée. Je la considere en sa source, en son progrès & en sa fin. Elle s'engendre en nous par la connoissance que nous avons de la beauté & de l'harmonie, de l'odeur, de la douceur & de la délicatesse de quelque chose que nous aimons: mais d'autant que la perfection prise en son centre ne se reconnoît qu'en certain point, il faut que la joüissance de cette perfection-là, soit comme un ressentiment inexplicable. C'est pourquoi l'homme reïtere souvent son action, afin d'avoir autant qu'il lui est possible cette joüissance perdurable. Envain toutesfois pour ne la pouvoir conjoindre en sa substance: & bien que cela se fasse en quelques choses, il faut qu'il dissipe premiérement, & qu'il détruise leur perfection auparavant que d'en pouvoir faire la conversion: car bien qu'il réünisse le tout en Dieu, c'est par la dissolution des formes & des propriétés, desorte qu'il manque toujours en ce qu'il souhaite le plus. Et si après une longue réïtération de ces choses son desir est satisfait, alors au lieu de recevoir quelque contente-

ment, il n'a qu'une ſatiété & qu'un mépris de ce qu'il a tant recherché. Ainſi vous voyez que la volupté n'eſt qu'un dereglement en ſon principe, une défectuoſité en ſon progrès, & un dégoûtement en ſa fin.

Et puis combien reçoit-on d'inquiétudes devant que cet ombre de félicité arrive ? Avec combien de travaux, de ſollicitudes, de haines & d'envies parvient-on à la joüiſſance de quelque choſe ? N'eſt-il pas vrai qu'auſſi-tôt que la volupté maîtriſe l'homme, au même inſtant tous les ennuis lui pendent ſur la tête ? On dit qu'il n'y a rien ſi cher que le tems, d'autant que le paſſé, ni le futur n'eſt plus en notre puiſſance, & le preſent découle ſi promptement, que ce moment & cet atome eſt plutôt un rien que quelque ſubſiſtance. Mais je dis qu'il n'y a rien ſi cher que la volupté, non pour ce qu'elle eſt conforme au tems pour la promptitude de ſon action, mais à cauſe qu'elle s'achette au péril de la vie de l'ame, & bien ſouvent de celle du corps. Car qui nous à pu produire cette longue généalogie de fiévres ? D'où viennent tant de tumeurs, tant d'humeurs, tant de maladies inconnuës qui naiſſent tous les jours en nous, ſinon les excès de nos peres & les nôtres ? Et ces excès ne ſont-ils pas les fleurs de la volupté, comme les maladies en ſont les fruits ? Nous reſſemblons ceux qui ſont mordus de ces petits Serpens, qu'on appelle Tarentules : nous rions, nous chantons, mais ce ris *Sardonien* nous conduit à une éternelle fin. J'ai dit qu'elle faiſoit perdre la vie de l'ame, non que cette ame meure par une perte ou anéantiſſement de ſon eſſence, mais à cauſe que la ſéparation de l'Au-

teur

teur de la vie lui est une éternelle mort. Or est-il que l'ame qui consent aux voluptés du corps, se mêle par ce consentement dans la corruption qui en arrive : De-là vient qu'elle est pleine d'ennuis, de tristesses, de jalousies, d'espérances vaines, de desespoirs, d'inconstances, & de folles imaginations, qui lui ont engendré tant d'erreurs, de crimes, & de désobéissance contre le souverain, formant ses actions directement contre sa volonté. De sorte qu'étant privée de sa grace, elle tombe en d'obscures ténébres du tout contraires à sa nature, qui ne respire que la lumiére. Et ce sont les fleurs & les arbres des jardins de plaisance de ce Paradis délicieux, les ruisseaux de larmes y servent de fontaines, les soupirs, les repentirs & les regrets, sont les fredonnemens de ses plus mignards oisillons.

Mais accordons quelque chose à cet insensé, & posons le cas que son souverain bien puisse être ce qu'il nous a dépeint, si faut-il qu'il confesse selon sa définition même, que pour être bien-heureux il faut posseder pleinement & souverainement tout ce qu'il a décrit par le menu. Car celui qui ne joüiroit que d'une partie ne pourroit être bien-heureux, d'autant qu'il lui manqueroit quelque chose pour posseder toute la volupté (à cause qu'elle n'est point dans une seule chose, mais en toutes les choses) & qu'il prendroit beaucoup plus de peine pour acquerir ce qu'il n'a pas, qu'il ne recevroit de contentement en la joüissance de ce qu'il possede. Et qui est celui au monde qui soit arrivé à ce point : Les plus grands Monarques à grand peine le pourroient faire. Ce monstre de

de la nature *Heliogabale* a dépoüillé la mer & la terre, ruiné tous les hommes, & sa nature propre, voire s'étoit préparé des moyens pour la goûter en la mort, & toutesfois il n'en a sçû tirer que l'ombre, puisqu'il n'a jamais été content. Je sçai bien que quelques-uns diront que la femme les contente infiniment, & que tout autant de fois qu'ils en joüissent ce leur est une souveraine félicité, ou plutôt, comme disoient les Anciens, ils tombent autant de fois du haut mal. Mais outre ce que j'ai discouru ci-dessus en quoi consiste la volupté, j'ajoûterai que s'ils veulent mettre en ligne de compte les dédains, les cruautés, les mépris, les frayeurs & les inimitiés, principalement s'ils aiment en lieu défendu (car ailleurs ils ne tiennent pas cela pour volupté) & s'ils y conjoignent les maladies horribles qu'elle produit, les ulceres, les gouttes, le tremblement universel de tous les membres, un hébêtement du cerveau, la perte du jugement & la diminution de la vie, avec un dégoûtement du plaisir à l'instant même de la joüissance, ils auront beaucoup plus de sujet d'appeller cela martyre & un fleau, que bonheur & félicité. Ils diront aussi qu'il y a des plaisirs de longue durée, comme des choses que nous voyons & que nous oyons, mais ils ne disent pas que ce sont délices imparfaits, qui tirent après eux un désir de plus grande volupté : car pour le premier, bien qu'il soit de quelque durée, il a néanmoins une joüissance imparfaite de ce qu'il voit: l'autre chatoüille plus, mais il engendre incontinent une satiété, joint que s'ils ont quelque permanence pardessus les autres parties de la volupté, c'est entant qu'ils sont

sont plus spirituels que les autres sens, lesquels tant plus ils sont grossiers & moins leurs délices sont-elles de durée. Ce qui devroit servir d'un fort argument à ces pauvres aveugles, que puisqu'entre les choses corporelles, ce qui a quelque degré de spiritualité contente plus longuement (quoiqu'avec imperfection) qu'il faut que la béatitude souveraine soit entiérement spirituelle, & se rapporte du tout à l'esprit. C'est aussi ce que l'on ressent, principalement en la volupté, car le corps n'est qu'un canal par lequel une eau courante passe: le consentement de l'ame est ce qui cause le plaisir. Usez de telle volupté que vous voudrez, si vous n'y avez la pensée vous la trouverez sans délices: & bien que l'ame ne puisse recevoir en elle ces matieres corruptibles, c'est par elle néanmoins que nous les pouvons posséder. Or je vous ai dit qu'il falloit une conservation de substance pour une réelle & perdurable joüissance. Il faut donc rechercher les choses spirituelles, puisque l'ame rejette les corporelles contraires à sa nature. En voici les moyens.

Cette infinie miséricorde qui a créé l'homme pour sa gloire, qu'elle aime sur tous les ouvrages de ses mains, le voulant tirer de l'abîme de misere, où il s'étoit lui-même précipité, lui a donné certaines loix & de certains moyens, desquels usant selon la forme qu'il lui a baillée il se pourroit béatifier: & afin que la connoissance qu'il doit avoir de son Créateur, auquel il est infiniment redevable pour tant de bienfaits reçûs de sa libérale main, & sa débile impuissance ne le fît entrer en quelque désespoir, & de crainte que sa fragilité & sa corruption

l'empêchât

l'empêchât d'entiérement accomplir ce qui lui étoit commandé; elle à réduit toutes ces loix ſous un ſeul précepte, qui eſt le plus domeſtique & le plus volontaire qui ſoit en l'homme, afin qu'il pût acquitter ſa dette d'une choſe qui étoit du tout en ſa puiſſance & en ſa diſpoſition. Sçachant bien que ſi nous l'aimions de tout notre cœur, voire ſi nous lui portions autant d'affection qu'aux choſes terreſtres, tous ſes commandemens nous ſeront doux & faciles: car nous ſçavons lorſque notre ame eſt plus en ſes actes qu'en ſes puiſſances; & qu'où elle aime, c'eſt là où elle fait office d'ame. C'eſt pourquoi tout ainſi qu'on gagne la vie du corps en travaillant, ainſi la vie de l'ame ſe gagne en aimant, & les choſes corporelles ſe conjoignent & s'approchent les unes des autres par mouvemens & paſſions corporelles, mais les ſpirituelles ne ſe conjoignent que par amour: auſſi ſommes-nous tranſportés de la mort à la vie par ce que nous aimons. C'eſt la vérité auſſi qu'aimer Dieu eſt autant propre & naturel que vivre, car puiſque par l'amour nous avons été produits de Dieu, il faut auſſi que par le même amour nous ſoyons réduits en lui: mais d'autant que nous ne ſommes pas ſimplement ſpirituels, ains corporels & ſpirituels enſemble, & que nous ne ſommes pas moins obligés à notre Créateur pour le corps que pour l'ame: il eſt bien raiſonnable que l'homme lui rende l'hommage de tant de biens qu'il a reçûs & qu'il reçoit. C'eſt pourquoi il nous a inſtitué de certaines cérémonies par leſquelles nous euſſions à le reconnoître, & proteſter extérieurement ce que nous croyons intérieurement, leſquelles

quelles conjointes aux commandemens nous appellons Religion, à cause que l'union inséparable de ces deux choses nous r'allie & nous réünit au souverain bien, duquel nous étions séparés par la corruption. Voila comment la Religion n'est point une chose vaine, ni contraire à notre contentement, comme cettui-ci nous le veut faire croire, puisqu'elle a un fondement en la divinité, & qu'elle nous conduit à la jouissance d'une éternelle félicité.

Qui voudra donc jouir de ce Royaume acquis par le prix d'un sang si précieux, qu'il le conserve par une bonne police de soi-même, par une tempérance & un reglement de toutes ses actions selon le compas & l'équierre qui lui a été baillé par son Sauveur. Et qu'on ne s'étonne point si nous endurons quelque peine en cette pratique. Pour acquérir l'Eternité, il n'y a rien qui ne se doive souffrir: combien patissons-nous bien souvent pour nous conserver une vie languissante pleine de douleurs & de miseres pour la croyance seulement que nous avons que la vie est un grand bien. Et néanmoins nous nous voudrions persuader que l'immortalité se peut acquérir sans peine: il est impossible: je dirai plus, qu'il n'est pas juste. Or la divinité a toujours balancé toutes ses actions de miséricorde & de justice, non que nous recevions ces choses immédiatement par elles-mêmes; mais par ces Ministres, les uns supérieurs pour la récompense, les autres inférieurs pour la vengeance; & que cettui-ci s'en gausse tant qu'il voudra, les choses ont été ainsi ordonnées par la supreme Majesté. Il y quelque raison de douter des

uns,

uns, car ſon aveuglement l'empêche de reſſentir leurs ſaintes admonitions; mais s'il a tant ſoit peu de connoiſſance & de jugement, il doit fort ſenſiblement redouter la tyrannie des autres, non tant pour le préſent que pour le futur, s'il ne reconnoît ſa faute; car alors les cruelles peines qu'ils lui feront ſouffrir, lui apprendront au péril d'une mort éternelle qu'il y a une puiſſance ſouveraine par deſſus tout ce qu'il s'eſt imagine. Je pourrois faire une longue déduction de ces eſprits & pourrois prouver par raiſons naturelles & ſenſibles que leurs viſions ne ſont point des vapeurs forgées dans le cerveau, ni maladies corporelles; mais cela mériteroit un diſcours particulier. Je dirai ſeulement que *Dion* & *Brutus* pour le Paganiſme, & tous deux ſages, fort ſains, fort prudens & fort ſçavans, *Abraham*, *Tobit* & tous les Prophêtes pour le Judaïſme. L'Evangeliſte *Saint Jean*, l'adultere *Corinthien* & tous les Apôtres au Chriſtianiſme nous en ont laiſſé des exemples fort remarquables avec l'expérience que nous en tirons tous les jours, tant chez nous, qu'aux Pays étranges. Laiſſons donc cette homme mondain jouir à ſon aiſe de ſon ſouverain bien, ou plutôt de ſon extrême miſere (car ainſi l'avez-vous pu connoître) & venons à celui de l'homme celeſte.

Je lui donne cet Epithete à bon droit, car s'étant purifié de tout ce qui eſt terreſtre & mortifié tous ſens pour obéïr à Dieu, il demeure perpétuellement élevé en la contemplation divine ayant à fort grand mépris les choſes corruptibles & aimant ſouverainement ſon Souverain. Il s'unit ſi parfaitement en lui que

la mort même lui est fort désirable pourvu qu'elle lui soit agréable. Mourir aussi pour l'honneur divin, c'est fleurir au printems éternel. Les afflictions lui sont fort plaisantes, & tient pour une maxime véritable, qu'une vie tranquille sans aucunes vagues, c'est une mer morte. C'est lui qui nous apprend que l'amour pénetre souvent où la connoissance naturelle demeure dehors. Aussi aime-t-il du tout celui qui l'aime en tout & par tout. En lui nous voyons clairement la pratique des choses nécessaires que j'ai dites ci-dessus, pour acquérir le souverain bien. Il en jouit aussi devant le tems, puisqu'il est vrai que plus l'amour s'étend, & plus se multiplie & augmente la joie qui en provient. Mais ô combien sont rares ces *Hercules* qui suivent ce sentier épineux ? Combien peu sont parvenus à cette haute contemplation ? Il y en a toutesfois ; car encore que nous soyons en un âge perdu de vices & de volupté. Si puis-je dire qu'il n'y a eu siecle si méchant, qu'il n'ait porté quelque homme d'une vertu fort signalée, & que le nombre se trouvera plus grand de ceux qui sont parvenus à la perfection d'une très-rare sainteté, que de ceux qui ont été méchans en toutes extrémités, Dieu faisant en cela apparoître sa puissance par dessus les efforts de son ennemi.

Quant à l'homme prudent, c'est celui qui mêlé parmi le monde, use de ce qui est au monde pour son usage avec quelque contentement, qui reconnoît le Magistrat, qui obéït aux Loix, qui s'efforce par la connoissance des Sciences d'être utile à son prochain ; & qui

néanmoins reconnoît qu'il tient toutes choses de la libéralité de son Souverain, auquel il rapporte toutes ses actions, non toutesfois avec tant d'élévation que le céleste : mais qui se détourne du mal autant qu'il lui est possible, & faisant le bien autant qu'il peut le pratiquer parmi les hommes, leur donne conseil par sa prudence, leur sert de lumière par son exemple : Cettui-ci qui apprend aux mondains que les Sciences sont très-nécessaires à la vie humaine. Que c'est par elles que nous recouvrons la santé, que nous administrons la justice, que nous établissons les Polices, que nous conservons les Etats, & que nous avons connoissance des Oracles, & de la volonté Divine. C'est lui qui enseigne que les Rois, que les supérieurs, tant spirituels, que temporels, ne sont point des puissances usurpées. Mais ainsi ordonnées par le souverain Monarque pour nous regir & nous conduire sous son authorité. Son object a deux fins, Dieu & le Prochain, non par une affection simple & volontaire, mais par une action réelle (bien que nos deux fins ne soient qu'une seule & même chose, puisque l'une se rapporte à l'autre) aussi a-t-il épousé l'action ; comme le céleste, la contemplation. Et qui toutesfois ne demeure point entierement attaché aux choses mondaines avant cette croyance qu'on n'a pas davantage de liberté d'esprit pour être en une large prison. Aussi que plus nous avons de possession en ce monde, nous sommes bien plus largement prisonniers ; mais non pas plus tranquilles en nous-mêmes, si nous y mettons notre affection. Heureux trois & quatre fois

qui

qui parmi ces grands tracas des affaires du monde a toujours devant les yeux, qu'il eſt plus expédient de n'être point, que d'être privé du bien être. Heureux qui peut commander à ſoi même & à ſes affections, puiſque non ſeulement de cette tyrannie (comme notre impie l'a nommée) nous acquerrons la vie glorieuſe, éternelle & bienheureuſe. Mais la ſanté du corps par le reglement de nos actions & une tranquillité d'eſprit par la tempérance de nos affections, que nous pouvons nommer un ſouverain bien terreſtre : puiſque par cette ſeule voie nous pouvons recevoir quelque contentement parmi les miſeres de la vie.

VOilà ce que contenoit ce premier diſcours dont chacun de nous demeura fort étonné de la hardieſſe de celui qui avoit oſé diſcourir en ce lieu-là de ſi grandes choſes, & encore plus de ce qu'il ſe trouvoit en ce Pays-là des gens qui euſſent des conceptions ſi relevées ; mais ce Gentilhomme nous dit que nous ne nous devions émerveiller ni de l'un, ni de l'autre ; d'autant que pour le premier les *Hermaphrodites* ne ſe ſoucient pas de tout ce qu'on peut dire d'eux, ni de leur maniere de vivre. Car il n'y a point de vérité ſi éloquente qui les puiſſe perſuader au changement que nous appellons de converſion. Quand au ſecond (dit-il) encore que la meilleure partie mene la vie que vous avez pu entendre ci-deſſus : ſi eſt-ce qu'il y a encore parmi eux un bon nombre de gens de bien, & qui préferent la vertu à toutes choſes ; il eſt vrai qu'ils

ne paroissent pas beaucoup ; car quelle puissance a la vertu aux lieux où le vice est en son trône ? ils s'aident seulement des accidens & des rencontres, pour faire quelques-fois paroître leurs lumieres parmi de si profondes tenebres ; ainsi que vous avez pu voir par ce discours. Quant à cet autre-ci, il fut fait sur une question qui s'étoit muë entre ceux mêmes qui font profession de la vertu ; les uns toutes-fois plus contemplatifs que les autres qui vouloient que ceux qui vivent au monde fussent comme sans aucun soin des choses temporelles, & les autres soûtenoient le contraire. Vous pourrez voir par ce petit discours si leurs raisons ont quelque apparence, & là-dessus nous déployâmes le papier que nous trouvâmes écrit en ces termes.

Que l'ame de l'homme doit avoir soin des choses corporelles. (21)

NOs pensées ne doivent non plus s'arrêter en terre que la fléche en l'air, disoit quelqu'un ; car le souverain bien de l'homme durant cette vie ne dépend que d'une tranquillité d'esprit. Or ce repos ne peut être engendré par des choses changeantes & périssables, telles que sont toutes les terrestres. Il faut donc s'élever plus haut pour acquérir cette félicité. Tout ceci a beaucoup de verissimilitu-

(21) Ce Discours est aussi peu important que le précédent, & il n'est pas ici moins déplacé ; ce n'étoit pas le lieu de débiter tant de Morale.

de-

de. Mais qui pourroit continuellement se séparer du corps que par la mort ? Et cette élevation continuelle, qu'est-ce autre chose qu'une separation; je sçai bien que l'ame est la vie du corps, & qu'il faut conserver la vie pour avoir la vie. C'est-à-dire que cette image divine ne peut se maintenir en son être parfait que par des méditations en la divinité : mais qui niera que les sens ne soient le ciment & la conjonction de ces choses incompatibles, l'ame & le corps, la vie & la mort, l'incorruptible & le corrompu ? L'ame doit commander aux sens & les sens doivent guider le corps ; de sorte que c'est par eux que l'affection se fait du corporel au spirituel.

C'est par ce vehicule que cette terre animée se porte jusqu'au temple de l'immortalité. Admirable moyen si nous le sçavions bien comprendre, & encore plus si nous en pouvions bien user. Car tout ainsi que la vie de l'ame, c'est la grace divine ; & la vie des sens, une assistance de raison. Ainsi la manutention du corps ne dépend que de la bonne conduite des sens assistés de ce premier mouvement. Il est vrai que les deux derniers sont pour quelque tems privés de la vie, ou plutôt ils passent en un être plus parfait, s'ils ont bien vêcu, (car c'est plûtôt une mort vivante, puisqu'ils doivent incontinent aprés être vivifiés en l'Eternité.) Mais toutesfois ils sont tous deux corporels, alimentés par le corps, connus par les choses corporelles, & bien que l'ame soit superieure, si est elle créée au même temps que les deux autres sont engendrés ; c'est-à-dire qu'elle leur doit perpétuellement assister tant

qu'elle ſera liée avec eux. Choſe étrange! qu'il faille que l'eſprit ſe faſſe corps pour ſpiritualiſer le corps, & toutesfois il le faut, mais par raiſon; car ſi elle ſe vouloit conduire d'elle-même ſans travailler pour ſes aſſociés, elle qui doit toute ſa gloire, ne pouvant être unie à l'unité, que pour avoir mérité, & ſon mérite ne dépend que de ſon gouvernement; car en cela conſiſte ſon action. Or en quoi peut elle agir, ou par quelle choſe ſe peut-elle faire connoître, ſi ce n'eſt par ſes facultés? Il faut donc qu'elle leur aſſiſte & qu'elle les maintienne. Que ſi d'ailleurs elle vouloit par trop complaire à leurs appetits & concupiſcences, & qu'oubliant ſon rang & ſa charge, elle ſe rendît eſclave de leurs volontés; alors elle mériteroit bien pour s'être laiſſé conduire au néant, d'être privée du ſouverain être: puiſqu'elle a rendu vaine l'intention de ſon Créateur, qui étoit telle, qu'elle devoit prendre le plus ſubtil de ces choſes impures & l'attirer à elle, pour puis après les conjoindre en lui.

Le moyen donc qu'elle pourra tenir entre ces contrariétés, ce ſera de faire en ſorte que le corps, que les ſens, & qu'elle même ne ſoient que raiſon; j'entends qu'il faut qu'elle ne ſoit pas ſi ſpirituelle qu'elle ne penſe avoir un corps, qu'il faut entretenir, pour en pouvoir librement uſer, & qu'elle ne ſoit pas auſſi ſi corporelle, qu'elle ne ſe ſouvienne de ſon eſſence, & qu'elle eſt la ſeconde cauſe de la béatitude de tous les deux.

Ne me dites donc plus qu'il faut avoir perpétuellement l'eſprit tendu aux choſes céleſtes.

Il m'est permis, voire il m'est commandé de penser à ce qui est du corps, & pourvu que l'on puisse toujours remarquer en moi une raison incorporée, & un corps s'élevant peu-à-peu à ce qui est de l'esprit, je serai toujours en la voie de la fin de ma création : j'ai dit peu-à-peu, car cela se doit faire ainsi. Notre vie court par des cercles de plusieurs ans, avant que d'arriver à son tropique. Pourquoi voulez-vous donc que ce qui est plus facile en la vie, qui est le vivre, se conduise à son but par une longue suite de tems ; & que ce qui est de plus difficile, qui est la perfection, se paracheve en un moment ? Non, l'ordre des choses ne le veut pas ainsi. Permettez donc que mes sens combattent un certain tems afin de mériter davantage. Mais je veux qu'ils combattent, car je ne suis point de l'Isle des *Hermaprhrodites*, ni de la Secte *d'Epicure* ; je ne veux pas étoufer l'esprit, je veux qu'il reluise en moi, qu'il agisse, voire qu'il surmonte le corps autant que je pourrai, & moyennant l'assistance suprême ; mais par raison, je sçai que je suis né parmi les hommes, en un certain Pays & sous un Etat ; c'est-à-dire sous certaines Loix.

Pourquoi trouvez-vous mauvais si voyant ces hommes affligés, le Pays ruiné & les Loix renversées, je discours, je me plains & je médite sur les moyens du rétablissement. Ne sçai-je pas que je suis lié avec eux ? Que se perdant je me perds, que ce boulversement m'acableroit sous leur ruine ? Mes sens qui par quelque espece de providence jugent de la misere future, en ont une appréhension d'autant plus grande qu'ils voyent de loin le mal-

heur arriver à grands pas, & la partie végétante qui craint ſur tout la néceſſité, leur cauſe encore davantage de peine : de ſorte que ces idées tant de fois repréſentées ne peuvent qu'elles n'engendrent des diſcours conformes à leur premiere cauſe : Voilà pourquoi vous entendez aujourd'hui preſque tout le monde diſcourir de la miſere du tems. Je ſçai bien maintenant que vous penſez avoir gagné de cauſe ; car me voilà (direz-vous) tout corporel attaché du tout à l'utilité & au corruptible. Mais attendez & vous trouverez que je m'éleve juſqu'à l'Archétipe, car je reconnois les cauſes de ces déſordres. Je ſçai que le mal procede de nous & que la punition vient d'enhaut. Il ſe faut donc plaindre à nous de nos diſſolutions & demander à Dieu la miſéricorde. Voilà où tendent mes diſcours, ne tiendrez-vous pas ces deux fins là pour juſtes & raiſonnables ? Je ne veux pas nier, que je ne déſire le repos pour être plus à mon aiſe. Pourquoi non ; cela eſt naturel à la partie corporelle, je fuirai toujours la néceſſité, autant qu'il me ſera poſſible, & ſi je m'incommode en quelque choſe pour rendre le corps plus prompt aux commandemens de l'eſprit ; c'eſt-à-dire pour ſervir à Dieu (car Dieu étant le centre de l'ame, elle ne doit avoir eſſentiellement autre vouloir que celui de ſon Dieu) je veux s'il m'eſt poſſible que ce ſoit de volonté & non par contrainte. Mais que pourtant je vueille réſiſter (entant que je le pourrois) à la volonté divine ? cela n'eſt point encore entré dans mon imagination. Je ſçai que je n'ai point de ſujet de me plaindre de ſa bonté,

& que plutôt je dois admirer sa justice. Il m'a mis au monde pour souffrir & en l'imitant je ne puis en hériter que l'endurant ; il faut donc que j'endure, & non pas demeurer impassible. Mais qui pourroit souffrir sans se plaindre ? Ne nous flattons point, il n'y a celui de nous, tant roide & tant constant puisse-t-il être, qui ne ressente des mouvemens & des passions en son ame, quand il se voit beaucoup incommodé, si ce n'est lors qu'il le fait de bonne volonté. Mais les exemples de ceux-ci sont aussi rares en ce tems ; comme les autres sont fréquens de ceux qui le sont par force. Il est vrai que l'on peut bien être assailli de la passion, mais non pas surmonté ; & c'est en ceci que la prudence & la raison doivent s'exercer, si elles ne veulent perdre l'Empire qui leur a été baillé sur cet Empereur Terrestre. Heureux qui peut y parvenir, & qui sans vouloir entreprendre plus que la portée de sa nature, use par raison du moyen, qui lui a été baillé pour parvenir à sa fin.

NOus trouvions les raisons de ce discours accompagnées de beaucoup de vérisimilitude, & commencions d'approfondir plus avant cette conception, quand un de notre trouppe plus contemplatifs que les autres, se formalisa de beaucoup de choses qui y étoient contenuës, & voulant montrer qu'il se fondoit en raison, il commençoit déja à répartir contre l'opinion de l'autre. Mais notre Gentilhomme voyageur, qui voyoit que cela prenoit trop long trait, remit cette dispute à une autre fois ; & lui cependant reprenant son

discours, qui avoit été interrompu par toutes ces lectures, il nous dit.

Ayant serré ces papiers je suivis mon Conducteur jusques dans la salle, où l'on avoit dîné, laquelle je trouvai toute pleine de Monde, les uns jouans encore, les autres folatrans, & les autres devisans ensemble : mais chacun d'eux s'étoit donné des noms de mignardise : comme mon petit cœur, m'amour, mon tout & autres semblables. Quant à ceux qui jouoient & folâtroient, je ne m'y amusai pas beaucoup, de crainte de voir quelque chose qui ne m'eût par avanture été guere agréable, mais je m'arrêtai à écouter ceux qui discouroient, j'estimai que je devois plus apprendre avec tous ceux-ci qu'avec le demeurant. Ainsi m'approchant plus près, j'ouis un de cette Troupe qui soutenoit que l'ambition étoit une gentillesse d'esprit ; & que se contenter de sa fortune étoit plutôt fainéantise & paresse, que sagesse. Que celui qui ne se vantoit point devoit être tout hebeté & sans sentiment ; que c'étoit par l'ambition que les plus belles intentions se faisoient paroître, & qui pouvoient par après donner de la réputation, ne pouvant croire qu'un homme pût être bien né sans cette vertu, comme celle qui avoit le plus d'éclat, & qui pouvoit le plus se faire paroître ; un autre parloit hautement des mœurs & complexions du Prince, auquel il étoit sujet, prenant en mauvaise part toutes ses entreprises, & donnant dans ses conseils plus secrets sans les entendre : vouloit qu'il gouvernât son Etat non pas selon ses desseins ; mais selon la fantaisie de lui qui discouroit

discouroit autrement. Il menaçoit de se remuer à merveilles, principalement si on élevoit aux dignités d'autres gens, que ceux qui tenoient son parti, ou si on introduisoit audit état quelques-uns qui lui fussent à contre cœur. Et là-dessus il louoit hautement les autres Princes voisins, admirant leur sagesse, leur bonheur & bonne conduite, encore que pas un n'eût toutes ces choses-là ensemble, & qu'au contraire le sien les eût sans comparaison, en beaucoup plus grande perfection. Il est vrai qu'étant un peu trop avancé pour en louer un entre les autres, les nouvelles (23) qu'on lui en raconta sur le champ, & qu'il n'avoit pas encore entenduës, lui firent chanter aussi-tôt la palidonie, l'appellant tacitement d'un nom que nous soulons donner à l'Empereur des *Abyssins*; cela fut cause qu'un autre qui étoit tout contre lui commença fort à mépriser les Coûtumes & les Loix de son Pays; au contraire faisant grand cas des autres, il appelloit prudens ceux qui étoient pleins de vent: sages, ceux de qui les actions n'étoient que folie: heureux ceux qui étoient tyrannisés: avisés, ceux qui étoient ordinairement trompés; & de bonne nature ceux qui étoient pleins de malice, sédition ou rébellion: Bref tous les vices des autres Peuples lui étoient agréables, d'autant qu'ils avoient en

(23) *Les nouvelles.*] Peut-être parle-t-il ici de M. de Joyeuse, qui avoit des Poëtes à ses gages pour chanter ses louanges; mais après sa mort, arrivée à Coutras en 1587, il n'en fut plus question, & les louanges cesserent, parceque les pensions prenoient fin.

(24)

en leurs actions quelque apparence de vertu. Mais la vertu du sien lui est odieuse, à cause qu'elle est trop franche, trop libre & sans artifice, & par conséquent sans éclat : de sorte que cela lui faisoit souhaiter la bonne fortune des autres, qui sans doute (à ce que j'appris depuis) eût été le comble de sa misere. Là auprès étoit une autre petite Troupe assemblée, de laquelle je m'approchai, d'autant qu'en prêtant par fois l'oreille à ce qu'ils disoient, j'avois souvent entendu le nom *d'Hermaphrodite :* ce qui me fit penser qu'ils étoient là sur quelque bon discours, & à ce que je pus entendre par après, ils parloient de leur origine, & de la cause de leur nom. Celui qui faisoit cette proposition disoit, que leur Dieu avoit été engendré de *Mercure*, autrement dit *Hermes :* & de *Venus*, dite aussi *Aphrodite*, & que de ces deux noms avoit été composé le leur, qu'à la vérité ceux de leur nature avoit été entiérement de mauvais augure, & malencontreux aux autres *Romains*, qui les tenoient comme une chose monstrueuse, du tems que cette République étoit encore grossiere & sans civilité ; mais depuis que leurs esprits se furent un peu polis, & la férocité de leurs courages un peu plus amollie, ils les eurent en plus grande estime que tout le reste de leurs Citoyens ; & d'autant que cet Empire (24) a commandé à tout le reste du

(24) *Empire.*] L'Empire Romain s'abbâtardit, dès que les Senateurs & les Chevaliers donnerent dans le luxe & la volupté. Il en fut de même de la Grece, dont il va être parlé à ce moment ; & l'Orient ne laisse pas de conserver sa même mollesse, mais elle y est plus dans les Chefs, que dans les membres.

monde, cela a été cause, disoit-il, que nous avons été ainsi dispersés par tout le monde. Il est bien vrai qu'auparavant nous n'avions pas peu de crédit en la *Grece*, & aux autres Contrées de l'Orient; mais tout cela n'a rien été au regard de la réputation que nous a acquise la grandeur de cette Monarchie. Il parloit encore quand un autre vint à la traverse (car c'est une bienséance à cette Nation de s'interrompre ainsi l'un l'autre, & de préferer ses conceptions à celles d'autrui, pour la bonne opinion que chacun a de soi-même.) Quant à moi, dit-il, je n'entre point en des méditations si sublimes: Je laisse-là ces discours politiques, & suis de l'opinion de nos adversaires, qui tiennent que la plus nécessaire science c'est celle qui apprend la connoissance de soi-même. Il est vrai qu'ils veulent que cela se fasse afin de s'humilier & de s'abaisser; & moi je dis qu'il faut étudier en cette doctrine pour de plus en plus s'admirer & s'élever, ayant toujours bonne estime de soi-même, & tâchant d'entretenir cette bonne opinion, non seulement dans notre fantaisie (par la réflexion qui se fait dans l'intérieur sur chacune de nos actions) mais aussi dans la créance de tous ceux qui nous fréquentent, quand bien ce seroit à faux titre; car qu'importe de quel côté puisse venir la louange, c'est un parfum qui ne sçauroit rendre qu'une très-agréable odeur, jamais cet instrument ne me sonne mal à l'oreille, quelque mauvaise main qui le puisse toucher. C'est pourquoi je voudrois qu'un chacun de nous tendît à cette fin: à

sçavoir

sçavoir que tous nos discours fussent de nos louanges propres, encore que ce fut hors de propos & sans raison ; de nos perfections, bien qu'elles soient inconnuës à qui que ce puisse être qu'à nous mêmes; de nos vaillances imaginaires, qui sont toujours les plus braves & les plus hardies : de nos courtoisies, qui ne sont jamais sans dissimulation, ou sans quelque dessein de plus grand profit. Et pour le regard de ce que les autres doivent dire de nous, je voudrois que sans nous arrêter à tout ce que le vulgaire sans jugement, & sans discrétion, baragouine de toutes nos actions à notre désavantage, que nous eussions toujours auprès de nous (les uns plus, les autres moins, chacun selon sa puissance) quelques galands hommes tels que doivent être les Affranchis des anciens Empereurs *Romains*, ces Gnatons, ces Parasites Histrions pour louer toutes nos vertus spirituelles, c'est-à-dire invisibles. Nos bienfaits principalement ceux que nous resserrons précieusement en la puissance de notre volonté, nos discours qui représentent le plus naïvement les mysteres plus cachées de *Venus*. Qui feront des exclamations & des admirations sur nos Rodomontades, & nous serviront de témoins pour les choses qui n'ont jamais été, & qu'ils n'ont jamais vuës, ayant toujours ces refrains sur tout ce que nous pouvons dire de ouï, ouï, non, non, c'est cela & autres semblables; car les contradictions sont pour les écoles Pédantesques. En cette Isle où on fait profession de toute civilité, il faut que la complaisance soit en pratique plutôt que la dispute, principalement

palement en ces gens-là, qui ne ſont nés que pour la louange active, & indifférente. Car je ne voudrois pas qu'ils ſe mêlaſſent de controller quelque action, ſi ce n'étoit pour en exalter une autre, qui tourneroit davantage à notre réputation: car c'eſt à ce blanc là qu'ils doivent butter, comme la choſe qui le garantit le plus de mettre coûteaux ſur table, & les entretient ſans aucun ſoin ſi ce n'eſt celui de ſe donner du bon tems. Voilà l'une des induſtries, que je déſirerois le plus que nous miſſions en pratique ſans nous arrêter à tant de vains diſcours, qui ne ſervent qu'à alambiquer notre eſprit ſans en tirer aucun contentement.

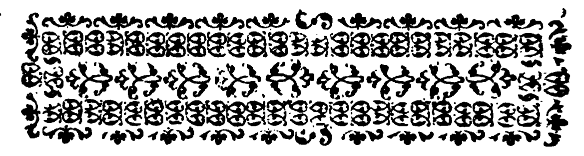
Quant à moi, comme un brave *Traſeo*, je me vanterai toujours de l'impoſſible, & aurai pour le moins, ce contentement en moi-même, que je puis rendre mon imagination plus puiſſante que la nature; & faire que ma perſuaſion me rende plus heureux que le même effet, duquel je ne pourrois jouir ſans peine; & ceci m'arrivera ſans travail. Ceux-là ſont fols & frénetiques qui ſe tuent le cœur & le corps pour s'acquérir de la renommée, vu qu'une parole hardie, que nos adverſaires appellent impudente, & une belle aſſurance qu'ils nomment effronterie, nous en peut plus donner en un quart d'heure, que les travaux en vingt-cinq années ne ſçauroient nous en acquérir. Toutes ces formalités ne ſont que vieilles erreurs que l'ignorance entretient parmi quelques-uns, que la plûpart du monde ſe fait croire être en fort grande eſtime parmi nous, mais les pauvres gens ſont bien abuſés;

ſés ; car tant s'en faut qu'on en doive faire cas, qu'au contraire je tiens que nous les devons bannir de notre compagnie autant que faire ſe pourra, comme gens du tout contraires à la volupté & à la vie repoſée, dont nous faiſons profeſſion.

Cettui-ci vouloit paſſer plus avant ; mais ceux qui avoient joué ſe voulant retirer en leurs chambres, & les autres voulant aller faire quelque viſite, cela interrompit tout le diſcours ; car chacun fut contraint de prendre parti : les uns monterent à cheval, ou plutôt on les monta ; car ayant mis le pied à un étrié tandis qu'un valet tenoit l'autre, un ſoi-diſant, les ſoulevoit juſques dans la ſelle ; on leur bailloit après de certains crêpes fort déliés qu'ils mettoient devant leurs viſages, pour les garder du hâle ; on me dit auſſi que quelques-uns mettoient des maſques. Quant aux autres ils monterent en des caroſſes qui n'alloient que le pas. Mais le Seigneur de mon Conducteur monta en litiere, où il n'y avoit pas peu de façon à lui faire entrer ; deux ſoutenant le marche-pied, tandis que lui ſans ſe hâter avançoit un pied devant l'autre. Tont le reſte s'écoula incontinent, les uns d'un côté, les autres de l'autre. Quant à moi qui n'avois point envie de les ſuivre, & qui avois déja propoſé de m'aller promener dans un fort délicieux jardin que j'avois vu par les fenêtres de cette ſalle, je ne fus point trop curieux de m'enquerir où ils alloient ; cherchant ſeulement l'entrée de ce lieu de plaiſir, laquelle ayant aſſez aiſément trouvée, pluſieurs d'entr'eux s'y allant eux-mêmes promener ; je me

trouvai dans les plus belles allées, qu'il est possible de s'imaginer, tant pour la hauteur des palissades qui y étoient à perte de vûë, que pour l'industrieuse disposition des cabinets, & pour la mignarde invention des compartimens, qui y étoient à l'entrée. En ce lieu de volupté, je me mis à lire les discours que je vous ai ci-devant montrés, en attendant le retour de mon homme, ce qui m'entretint une bonne partie du reste de cette aprés-dinée : mais à ce que je voi, dit-il, vous ne vous lassez point de m'écouter ? Non, pas lui dîmes-nous, quand vous continueriez plusieurs journées; car qui se pourroit ennuyer d'oüir tant de nouvautés ? Hé bien, dit-il, puisque vous êtes insatiables nous reprendrons demain le même propos; mais pour cette heure donnons-nous quelque relâche, le discours ne vous en sera que plus agréable quand il aura été quelquefois interrompu. Nous nous accordâmes à tout ce qu'il voulut, le remerciant avec toute la courtoisie qui nous fut possible de sa bonne volonté. Ainsi le laissant en repos, nous nous retirâmes en nos chambres, non sans faire maints discours sur tout ce que nous avions entendu.





DISCOURS (1)

DE JACOPHILE A LIMNE.



TRès-cher Ami l'Asmunde *d'Avite* le *Damon* de *Pythie*, mon affection me contraint, & ma parolle m'oblige de te rendre compte de mes actions : Tu sçais quels furent mes regrets à notre séparation, que le deuil *d'Icaris*, que l'ennuy *d'Elise* n'étoient rien au prix des miens : ainsi affligé je me résolus à la peregrination jusqu'au tems prefix de notre revuë ; & choisis pour compagnon de voyage *Opadin :* En cette humeur (mon ami) & tout à

(1) *Discours.*] On peut assurer que rien n'est plus allégorique, plus obscur, ni moins intelligible, que ce Discours. On y trouve une érudition fort mal employée, sans ordre & sans objet déterminé. Je ne l'aurois pas imprimé dans ce Recueil, mais le Libraire a souhaité qu'on l'y mit, sans quoi, dit-il, mon Edition sera regardée, comme une Edition tronquée : Je la mets donc, & je conseille de ne la pas lire, à moins que l'on ait dessein de s'ennuyer jusques au dégoût ; & je suis étonné que Thomas *Artus*, qui a donné une Piece assez ingénieuse dans son *Isle des Hermaphrodites*, ait pû faire un Discours aussi mauvais que celui-ci : & je serois bien fâché d'y faire d'autres Remarques que celle-ci, qui est suffisante.

propos

propos je trouvai *Socher* Marchand de *Menlay*, prêt à faire voile pour aller à *Java*: Bien aise donc d'avoir rencontré cette occasion, je me résolus de m'embarquer avec lui, & découvris mon intention audit *Opadin*, qui fut étonné l'ayant entendu, tant par ce que son naturel est de craindre l'eau, qu'à cause que depuis il avoit fait un voyage long & périlleux. Il n'y a nulle apparence, me disoit-il, *Jacophile*, d'aller si loing sans occasion affectée, sans sujet qui apporte nécessité; faisons plutôt notre promenade vers le *Catay*: Bon, mon ami lui disois-je, si *Angelique* y étoit encores, mais il ne faut perdre cette commodité: Courage *Opadin*, nous voyagerons heureusement, pourquoi notre vaisseau sera-t-il moins favorisé des vents & des ondes, que la *Victoria* de *Magellane*, pourquoi non autant que la nef de *Dracq*? La mer & la terre n'appartiennent point à deux maîtres, il peut nous conserver dans le liquide comme sur le sec. Ainsi mes persuasions jointes à l'amitié qu'il m'a toujours portée le firent résoudre, & me dit, *Jacophile* je sérai ton *Pyrithoé*, pourvu que nous allions pour faire & non pour méfaire; car la punition du chien à trois têtes me seroit infaillible, & à toi la gambade du rocher: Nous nous embarquâmes donc le sixiéme de Mars, après avoir été conduit jusqu'au Havre, non-seulement par nos parens; mais accompagnés de plusieurs autres des environs de *Meaco*. Je ne te discourerai point par le menu les évenemens de notre course, parce que cela seroit long, & me faudroit avoir recours aux Mémoires de notre Patron,

la suffisance duquel nous rapportions notre conduite : Seulement te dirai-je, que nous eûmes tout l'heur que nous désirions durant deux mois ; car outre le calme, le Nord-est ou l'Est-nordest ne nous abandonnerent point, & fut notre route si droite & si commode que le quinziéme d'Avril nous découvrîmes *Talaban*, où ayant choisi une rade à propos, nous jettâmes nos ancres pour prendre des rafraîchissemens que nous trouvâmes fort bons ; car nos Matelots qui mirent pied à terre apporterent de l'eau, du poisson, & de la poudre de *Chiatres* excellente. Le lendemain nous haussâmes nos voiles, & navigâmes sans aucune incommodité encore quinze jours ; mais le seiziéme nous cuidâmes faire naufrage. Notre opinion fut dès le matin que nous souffririons une grande tourmente ; car nous vîmes naître une nuée noire & fort épaisse entre le Levant & le Midi, laquelle nous jugeâmes devoir être chassée vers nous, par le vent qui descendoit au Sud-est, ce qui ne faillit d'arriver, & croissant ledit vent peu à peu, la mer fut si grande environ le midi, la bourrasque si forte, le tems si extrême, que si nous n'eussions trouvé un abri dans la Côte de *Borneo* nous étions perdus : D'oublier à te dire la peur de mon compagnon de voyage, il n'y a pas de moyen, & les regrets qu'il faisoit de sa femme, de sa pauvre *Nekebe*, qu'il croyoit ne voir jamais. Ma chere vie, disoit-il, mon cœur, mon ame, pourquoi t'ai-je laissé si mal à propos ? Et tu sçais toutesfois quelles grandes caresses il lui fait quand il est près d'elle : car tant s'en faut qu'il la flatte, qu'au contraire il est de ces

ces grondeurs avaricieux qui leur disent :

Arrodens Sicyon uxor subtexe lacernam.

Tellement que *Socher*, lui disoit, je suis d'avis *Opadin*, que votre femme trouve moyen que vous ayez toujours peur ; car vous l'aimerez perpétuellement. Ainsi le voulut pratiquer une de nos voisines, quand elle délibera de faire barrer les veines à son mari, lorsqu'il étoit en bon état, afin qu'il demeurât en cette sorte : Cela ne l'appaisoit point, mais regardant les nuës il crioit *Hippotade*, as-tu conjuré notre ruine ? N'y a-t-il plus de remede pour notre salut ? Bref il se tourmentoit de telle façon qu'il fallut se courroucer : Si *Pyrrho* étoit ici, lui disois-je, il te consoleroit par l'exemple de son pourceau, il te fait beau voir d'être si éperdu.

L'homme de bien n'a jamais trop de peur,
Et pour effroi ne change de couleur,
Et les chênes sacrés quoi qu'agités souvent,
Demeurent assurés les feuilles vont au vent.

Quand il faudroit mourir, sçais-tu pas bien que,

La morte à tempo è non duol ma réfugio,
E chi ben può morir, non cherchi indugio.

Or est-elle toujours à tems à qui se fie en Dieu, as-tu appris que ce fut la récompense de la pieté de *Cleobis* & *Biton* le loyer de la charité qu'ils pratiquerent envers leur mere ? La rémunération de *Trophonius* & *Agamedes* pour la construction du Temple *d'Apollo* ?

Ta crierie est bien éloignée de ces belles paroles de *Socrates : Amytus* & *Melitus* me peuvent bien faire mourir ; mais de me porter dommage, ils ne sçauroient : & de ce gentil Capitaine qui consolant son compagnon de supplice, lui disoit, Es-tu pas bien-heureux de mourir avec *Phocion ?* Tant y a que maintenant toutes les Chambres de Philosophie assemblées, elles ne sçauroient prononcer un Arrêt qui te pût assurer ; mais sçais-tu ce qui est requis ? Il faut au lieu de braire, éveiller celui qui dormoit quand ses disciples lui dirent, sauvons-nous, le prier à bon escient ; tu verras qu'il tansera la Mer & les vents & que tranquillité sera faite.

Ad dominum ut mœstis imploravêre querelis.
Exaudit trepidos, & opis miseratur egenos, &c.

Cela commença à le remettre & les vents s'appaisans peu à peu nous dîmes tous avec lui.

Gratus ego Superum celebrabo patris honores
Suavi modulante barbito.

La crainte ayant quitté notre vaisseau & l'allégresse repris sa place, tout le monde commença à causer, & chacun disoit sa ratelée ; mais entr'autres, maître *Rophé* se mit tellement à discourir qu'il ennuya le pauvre *Opadin*, lequel eut mieux aimé repaître pour remplir son estomach, qui par une agitation émétique, s'étoit vuidé durant l'orage, que que de mettre dans ses oreilles une viande cruë & de dure digestion. Ledit *Rophé* l'entretenoit

noit de tout plein de coyonneries qui n'étoient point de ſon gibbier, lui demandoit ſi c'étoit une extraordinaire quantité d'atômes qui repouſſant l'air l'eût agité ſi furieuſement, ou ſi icelui air avoit en ſoi la faculté naturelle de ſe mouvoir ſans l'emprunter d'ailleurs : ſi ce n'étoit pas *l'Encolpias* des *Grecs* qui nous avoit fait faire tant de virevouſtes : S'il étoit vrai que la pierre *Gorgonia* eût quelque vertu contre ces périlleux *Typhons*, & mille rêveries ſemblables : De ſorte que le pauvre *Opadin* ne ſçachant que dire à tout cela, lui repliqua pour toute réponſe, Maître *Kophé* vous ètes Médecin, approchez-vous un peu de moi, & vous entendrez un certain borborygme, qui témoigne que je n'ai que de l'air dans les boyaux, & m'enſeigne qu'il vaut mieux repaître, que vous écouter davantage : cela reſſembloit aux diſcours de *Cocodrille* & de *Maſtica*; car l'un vouloit s'eſcrimer de la langue, & l'autre des dents. Ainſi en continuant de jour à autre nos entretiens, nous arrivâmes à *Java*, & ayant mis dehors notre eſquif allâmes mettre pied à terre à *Sunda*, où nous demeurâmes douze ou quinze jours, ſans penſer à autre choſe qu'au repos, & quant à moi je dormis tant, que je croyois être au Pays que veut dire M. le Poëte.

Eſt prope Cimmerios longo ſpelunca receſſu,
Mons cavus, ignavi domus, & penetralia
Somni.

Tellement étions-nous aſſommeillés que le ſimulacre *Epidotes* ſe trouvoit parmi nous, ſans l'aller chercher à *Sicyon*, l'image du fils

d'Erebus, son lit d'ébene, ses volieres de chats-huans & de chauvesouris, ses jonchées de pavot & de mandragore : Aucun de nous n'avoit besoin de Malabarre, dont il y a quantité en ce Pays-là, il n'étoit propre qu'à notre Medecin qui y apprit la difference d'icelui & du Nard. Mais sur-tout étoit plaisante la musique de nos Matelots, qui ronfloient à quinze parties, parce que le thon frais étoit leur viande ordinaire; leur Maître de son côté avoit perdu la mémoire des biens de ce monde. *Junon* eut eu beau envoyer vers lui tous ses Valets & Chambrieres *Iris*, ou quelqu'autre, l'amour *d'Euphroné*, le retenoit tellement qu'il ne se souvenoit plus de gain, ni de commerce : Or *Limne*, je te veux bien dire que quoique ce fut tu étois toujours le mets de notre jour, l'abechement de notre réveil, nous parlions ordinairement de toi; c'est pourquoi, puisque ce sep de notre amitié, apporte des fruits de si bonne garde & qui se voiturent si loing, je le veux cultiver soigneusement, & pour le conserver de la secheresse d'une longue absence, & du midi où j'ai voyagé, je l'arroserai de mes vœux & de mes services, croyant aussi que tu préserveras de la gelée, les branches qui regardent vers ton Aquilon, les couvriras de ton bon naturel, & de l'effet de tes promesses. Je te paye en papier parce que je ne le puis autrement pour cette heure, & doutant aussi que notre bienveillance ne peut permettre d'arrérages, vû que tels accomplissemens sont de son essence même : Quant aux autres genres d'amitié, ils ne sont pas ainsi; car les liens du sang subsis-

tent

tent de par eux, étans faits par les mains de la nature, & cet autre qui a un cours sans intervalle de conversation, de societé, de communication, nage dans son aliment, approche de la perfection; si les puissances de la nature ou des Astres agissent pour le nôtre que les Maîtres nomment hospitalic, il se maintient par les bons offices, par les visites, par les écrits: & est celui à mon gré qui a le plus d'action & de gentillesse: Mais afin que je ne sois pas trompé, souvienne-toi que le fils de *Mnesarche* disoit, ne touche pas à tous à la main, que, comme a remarqué quelqu'autre, l'amitié est une bête de compagnie, & non pas de troupe séparée, elle devient moindre; par ainsi quoiqu'il en soit conserves-en toujours à *Jacophile* l'esprit & le raffinage. Je reviens à mon discours, & te dirai qu'après nous être reposés quelque tems, nous délibérâmes à cause qu'il faisoit beau d'aller visiter *Sumatra* résolus de voir notre Isle, puis après à notre aise, & parce qu'il étoit nécessaire de faire quelques réparations à notre vaisseau, & aussi que *Sachat* avoit des affaires, nous laissâmes tout à *Sunda*, affretâmes une barque pour notre trajet, & prîmes seulement cinq ou six hommes de notre troupe, entre lesquels étoit *Machalik*: le petit *Ghozez* que tu connois aussi, se mêla avec nous par importunité; mais (à sa façon accoûtumée, & à l'imitation du barbier *d'Archelaus*) il nous étourdissoit de son babil, tellement que notre homme, qui avoit été importuné de *Rophé* n'y avoit pas long-tems, se désesperoit: Il y en a, faisoit-il, de si sujets à leur langue qu'on peut

bien dire d'eux *qu'Agrypnie* est revenuë, jamais homme ne fut si assassiné de ces gens là que moi, je croi que le monde en est tout plein : c'est grand cas qu'il se rencontre force *Anacharsis* qui dorment, mais point qui en veillant ayent la droite sur la bouche, & la gauche plus bas, force qui pour trop parler, feront entrer l'ennemi par *Heptachalcon*, découvriront la conjuration contre *Neron* : plusieurs sots qui à leur dam diront l'entreprise *d'Auguste* à leur femme, ou à *Antigone* de *Pella* leur garce, les mauvais desseins qu'ils ont contre *Alexandre*, d'autres malheureux qui discoureront, pourquoi la bouteille est vuide après le pillage du temple *Calceocos* ou qui par les gruës découvriront la mort *d'Ibycus* ; mais de ceux qui sçavent donner la bourde de l'allouette, mettre la pierre au bec comme les oyes de *Cilicie*, des *Ulysses*, des *Antigones*, on des *Metelles* sages & prudens disciples *d'Angerone*, presque point. Je maudis ces Causeurs, & voudrois qu'ils eussent été à l'école des Valets de *Piso*, ou déja fait comme *Zenon* ou *Leæne*, ils ne parleroient plus tant ; & parce que tu es de cette bande, dit-il audit *Ghozez*, je te veux apprendre avec le Sage, qu'il faut mettre une porte & une serrure à ta bouche : *Alexandre* mit son cachet sur celle *d'Ephestion*, & les anciens en tous leurs sacrifices gardoient pour la fin d'iceux les langues des victimes, ne les jettoient dans les feux sacrés que tout le reste ne fut expédié pour la créance qu'ils avoient, que c'est la derniere partie de l'homme, qui doit agir & avoir ses mouvemens plus tardifs. Corrige

donc

donc la tienne de peur qu'il ne t'avienne comme à celui du métier, qui fut si mal accommodé à *Syracuse*, & à cet autre *d'Athenes* pour avoir porté la nouvelle de l'escorne reçuë en *Sicile*; tellement étonna-t-il ce petit homme qu'il demeura aussi muet que celle à qui son mari fit porter le sele le lendemain de ses nôces: or nous allâmes toujours, mais le jour suivant que nous découvrîmes la terre; comme nous pensions faire notre descente à *Ardaqui*, le vent se fortifia de telle sorte que nous fûmes portés dix grands lieuës plus bas en un certain endroit, où il y avoit un grand marais, & parce que la tourmente nous pressoit, nous fûmes contraints de nous avancer afin de nous mettre à l'abri & nous faire rouër par cinq ou six hommes que nous mîmes dans notre esquif; ainsi ces gens que quelqu'un a accomparé aux dissimulés, qui regardent d'un côté & vont de l'autre, nous menerent bien avant: Et d'autant que je vis devant nous une coline extrêmement belle, je voulus faire voguer jusques-là; mais de ce jour nous n'y pûmes atteindre, ains le lendemain seulement, où nous rencontrâmes un des plus beaux lieux que la nature ayt fait à mon avis; car d'artifice n'y en a point. Il faut remarquer en premier lieu que ce Pays est fort chaud, mais y a cette Coline qui couvre du Midi l'endroit où nous étions, bien que l'autre bout de l'Isle soit sous l'Equinoctial: laquelle Coline nous trouvâmes avoir deux lieuës de long ou environ, droite & d'égale hauteur par tout, dont la pente de notre côté, regardoit le Nord; & parce que laditte pente est moins affligée du
Soleil

Soleil que le sommet, elle est couverte de Lauriers, de Palmes, de Citroniers & de telle sorte d'arbres les plus beaux, & les plus grands de leur espece qui se puissent voir; y a au-dessous une Plaine de la même longueur qui a environ une lieuë de large sans y comprendre certaine forêt de chênes-verds qui l'enceint du côté de la mer, la couvre des vents, & limite la vûë. Justement par le milieu de cette Plaine passe un canal dans lequel nous nous rendîmes, qui a trente toises de large ou environ, si droit & si nivellé qu'on peut voir d'un bout à l'autre entre lequel & la forêt qui est du côté de la mer, est une grande prée belle, unie & émaillée de toutes sortes de fleurs, n'y en ayant point à mon avis une seule de toutes celles qu'on trouve dans les plus beaux jardins de *l'Asie* & de *l'Europe* qui ne se voye là même depuis le milieu de laditte prée, vers le canal; car du côté de la forêt les bêtes fauves y vont au gagnage. Sur le bord dudit canal, *Rophé* y trouva du fucus marin dont quelques femmes de nos Contrées s'accommodent le visage & non de la racine du même nom, comme l'a pensé; quelqu'un y trouva aussi de l'alga, qui montre la différence qu'il y a de l'un à l'autre: de la coline sortent huit fontaines d'égale distance qui font chacune un beau ruisseau, lesquels se vont rendre dans le canal, entre lesquels ruisseaux sont de petites touffes de bois faites de grenadiers, d'oliviers, de jassemins & de myrthes plus grands que les nôtres, où il se trouve des allées droites, des topiaires naturels les plus beaux qui se voyent, de petits détours

détours égarés, qui conduisent à des cabinets, & des preaux les plus jolies du monde ; parmi cela force nard, force romarin, force marjolaine. On peut bien attribuer à ce lieu les vers du Messer Poëte.

Ne credo già ch' Amor in Cipro havessi,
O in altra riva si soavi nidi :
L'aque parlan d'amore, è l'ora, ei rami
Egli augeletti, ei pesci, ei i fiori, è l'herba,
Tutti insieme pregando che sempre ami.

De l'autre côté de la montagne regardant vers le Soleil se trouvent peu de grands arbres : mais y a quantité de ceux qui portent les noix muscades de la hauteur de nos pêchers ou environ, des poivres plus petits, & des gingembres qui traînent : s'y trouve aussi l'erythraycon que nature n'a pas produit pour ce à quoi on l'employe communément ; car elle a tendu à bonne fin. Et pour revenir à notre canal, d'autant qu'il est fort creux & à l'abri, & que ces sources vives coulent dedans ; il y a une telle quantité de poisson, soit de mer, soit d'eau douce, que jamais les piscines de *Lucullus* n'en approcherent, m'assurant que si l'antiquité l'eût découvert, elle y eût fait l'arriere boutique des *Tritons* & des *Nereides*, ç'eût été le lieu des couches de *Doris*. De grands animaux de mer comme *Baleines*, *Vivelles*, *Senedecte*, *Etoiles*, *Espaulars*, & autres tels que cela, l'espace n'est pas capable pour les contenir : moins y a t-il des *Seraines*, car *Parthenope* & ses compagnes ne laisserent point de posterité, ains seulement un bel

bel enseignement à l'imitation *d'Ulysse* de s'attacher avec le mât de la raison, pour ne se laisser aller aux sensualités, éviter les périls, esquels & les yeux & les oreilles hazardent les hommes, boucher & l'un & l'autre si on connoît que ce soient des anses par lequel le peché aye quelque prise. Pour les *Dauphins* il n'y en a point aussi en ce lieu-là : toutesfois les Matelots eurent quelque opinion du contraire, & qu'il falloit que quelqu'un eût suivi notre vaisseau, comme ils font par fois en pleine mer, parce que la seconde & troisiéme nuit de notre séjour, ils ouyrent quelque bruit comme d'une personne qui se plaignoit, ils avoient tous extrême envie de le voir, chantoient, appelloient maître *Simòn*. *Opadin* même passoit la nuit entiere sans dormir couché sur le haut de la poupe, & avoit *Ghozez* pour l'entretenir qui lui faisoit les contes de celui, qui du tems *d'Auguste* étant devenu amoureux d'un jeune garçon le portoit tous les jours à l'école de *Baïa* à *Puzzoli* : d'un autre de *Hippo la vieja* en *Barbarie*, & de cet autre encore qui étoit amoureux de *Hermias*, & plusieurs semblables qui donnoient plus d'envie à *Opadin* de voir le nôtre, mais ils perdirent tous leurs tems s'ils ne recueillirent desdits contes un exemple de charité en ces animaux, par laquelle ils font honte aux hommes. Quant aux autres diverses sortes de poissons de moindre grandeur qui se voyent-là, il seroit impossible de les dire, entre les autres j'y remarquai le *Poulpe* musqué comme chose rare : Aussi prindrent nos gens quelques *Scolopendres* qui est un animal laid extrême-

ment

ment, mais qui doit être imité en ceci que comme il vomit ce à quoi il est acroché de l'hameçon pour se déprendre, ainsi doit l'homme de bien la mauvaise humeur par laquelle le vice le tient attaché afin de ne le suivre pas. Péchoient aussi quelquesfois des *Anges* & des *Rayes*, les seuls animaux qui apportent exception à la regle générale de la chasteté afin du peuple muet, lequel devance le terrestre en pureté, n'y ayant entre tant de sortes de poisson que la Mer contient, un seul d'iceux qui s'apparie avec autre que de son espece fors lesdits *Anges* & *Rayes* qui engendrent ensemble le *Rhinobatos* ainsi nommé à cause de sa qualité. Du *l'Essidote*, du *Phagre* & de *l'Oxirinche* nous n'en avions que faire, & ne les cherchions pas en l'honneur du sexe féminin de ce Pays-là, qui les a en abomination depuis qu'ils mangerent le poignard vénerien *d'Osiris*, bien plus désirions-nous de rencontrer quelque bonne mere-perle; car il s'en trouve en cette Isle autant qu'en aucun lieu d'Orient : Je n'aurois jamais faits, & mon discours seroit infini si je voulois représenter le tout. En un mot dirai-je qu'après cela, il ne faut faire estime d'aucun lac ou gardoir à poisson, qui soit au monde, voire fussent encore en être les pêcheries de *Hyrius*, qui se vendirent huit cens mil écus. Or si nous avions du plaisir le jour en ce lieu, la nuit ne nous en contribuoit pas moins à cause de la musique des oiseaux, elle fournissoit à nos oreilles ce que la lumiere donnoit à nos yeux; nous y entendions de toute sorte d'airs, dextrement gais, d'autres un peu moins, & quelques autres

plus

plus lents encores, la *Lydienne*, la *Phrigienne*, la *Dorienne* tout jouoit; mais entre tous nos musiciens le Rossignol se faisoit entendre, & crois à ouïr ceux-là que celui qui chantoit jadis sur la bouche de *Stesichore* ne fut pas seulement augure qu'il seroit bon musicien, mais son précepteur même.

Orpheu Euridicen cithara revocavit ab Orco,
Atque suis movit saxa, nemusque jugis
Pisce fuit pelagus per longum vectus Arion:
Hac etiam Amphion mœnia struxit ope.

Ces gens-là n'étoient rien au prix des nôtres parmi eux les cithares de *Maga* de trente cordes, les anciennes contremuses de *Philemon*, les flutes *d'Ismenius* n'eussent point eu de lieu. Mais entre les autres choses qui rendoient ces chants plus excellens que tout ce qui s'est jamais oui, c'étoit la pucelle *Hestaphone* de laquelle les répliques se repetoient depuis la coline jusqu'à la forêt: C'est par les ayeuls de ce peuple aîlé sans doute que toutes les leçons ont été faites, de qui tous les genres ont été apris & l'Enharmonic, & le Diatonic, & le Cromatic, d'où sont descendus & la grive *d'Agrippine*, & le corbeau du Cordonnier *Romain*. Et ne déplaise aux vers *Paanes* jadis chantez en *Delphes* à la louange *d'Apollon*, ils n'étoient prononcés aves des airs si agréables que les leurs; mais entre ces excellens oiseaux nous y vîmes le *Manucodiatta* volant par plusieurs fois. Or il nous restoit d'envisager les animaux raisonnables de l'Isle, & pour cet effet délibérâmes d'aller à *Adrapara*, espérans

pérans aussi par ce moyen de visiter quelques mines d'or. Nous nous mîmes donc en chemin, mais icelui faisant un homme nommé *Eraste*, voisin de *Socher*, & duquel il avoit grand soin devint malade; & n'eût patience que nous ne lui eussions accordé de retourner à *Sunda* croyant être mort s'il ne voyoit *Rophé*, de sorte qu'à notre grand regret nous rompîmes notre entreprise & retournâmes trouver nos gens. Je ne veux oublier à te dire que le peuple de cette Isle de *Java* est d'une humeur bien contraire au nôtre, dès que les hommes ont atteint quarante-cinq ans, ils ne se mêlent plus d'affaires publiques s'exemptant de la guerre quelque sains, quelque dispos qu'ils puissent être, ne ressentent pas mêmes les injures qu'on leur fait, les ramentent à leurs enfans & vivent du tout en pourceau, & parce que comme tu sçais, cela est fort éloigné du *Japon*, nos vieillards étans courageux jusqu'en l'âge de quatre-vingts ans, je le trouvai si étrange, que je me mis à en discourir avec eux.

Je voulus sçavoir le fondement de leur façon de faire, & sur quoi il étoit appuyé; à quoi ils me firent la réponse de tous les ignorans, que leurs peres avoient fait ainsi, que c'étoit l'ancienne coutume du Pays: mais je leur prouvai par eux-mêmes, que coutume sans raison, n'étoit que vieillesse d'erreur, en leur demandant s'ils voudroient être aussi idiots que le commun peuple de l'Isle, & comme eux-mêmes étoient auparavant le commerce, qu'ils avoient eu avec les Voyageurs honnêtes gens, s'ils ne se trouvoient

pas

pas bien, d'avoir changé leurs anciennes mœurs, avec de plus civiles, ce qu'ils ne me purent nier. Et là dessus un gros Joufflu, ayant peu de barbe, & le nez tout écrasé, & la lévre grosse, me dit: Seigneur, quand notre coutume n'auroit point de lieu, ce que nous faisons est équitable; la raison veut que nous ayons quelque temps de notre vie pour nous reposer, nous n'en pouvons moins avoir que d'une quarte part. Le cours de nos jours ne s'étend à gueres plus de soixante ans; les quinze premiers nous souffrons beaucoup, sommes sujets à nos peres & meres, & à toutes sortes de gens; de-là en avant nous travaillons trente ans de suite, soit à élever nos enfans, soit à leur laisser de quoi vivre, voire un travail si ardent, pour l'amitié que nous portons à notre engeance; que l'esprit & le corps agissent sans interruptions, & en agissant, souffrent mille sortes de passions: on ne peut représenter la fatigue d'un pere pour son fils, la rigueur du chaud, du froid, les hazards des voyages, les inimitiés du voisinage, pour la conservation de nos biens, les veilles, les menées, les pratiques, les noises, & dehors la maison, & dedans: Bref, nous en venons jusques-là, que nous faisons souvent comme le Ramier, lequel lorsque l'Hyver est tardif, arrache ses propres plumes, pour garder ses petits du froid dans le nid, & puis en endure tant ainsi nud, que par fois la mort s'en ensuit. Ayant donc travaillé si long-temps, il est très-juste que nous nous reposions, & que nos enfans nous nourrissent. Les Cigogneaux, s'ils n'ont de la viande

prête pour alimenter leurs peres, se contraignent de vomir, pour leur donner celle qu'ils ont dans l'estomach. Et bien que nous ne travaillions plus, si nos enfans étoient si pervers de nous le reprocher, nous leur pourrions faire la réponse, que fit la Fête au lendemain, qui se plaignoit d'elle, à cause de son oisiveté; elle lui repliqua en un mot: Mon ami, sans moi tu ne serois point, & ainsi lui ferma la bouche: de même, outre tout ce que j'ai dit, nos enfans se doivent souvenir que nous les avons engendrés. Les Lions attelés au Char de la grande *Cybele* signifioient:

Que l'on avoit couplé les Lions, pour entendre
Que l'enfant indompté à ses parens doit rendre
Le devoir de bon fils, vaincu par leurs bienfaits.

Les hommes ne sçauroient faire service plus agréable aux Dieux, ont dit les Anciens, que de payer gracieusement, & affectueusement aux peres & meres qui les ont engendrés, nourris & élevés, les usures des graces, vieilles & nouvelles qu'ils leur ont prêtées, & il n'y a point de plus certain signe d'un Athéiste, que de commettre quelque faute en leur endroit. Ce n'est pas ce que je te veux débattre, lui dis-je, mon Bedon, que le devoir des enfans aux peres; au contraire, nous ne le sçaurions assez représenter, ni toi, ni moi, Dieu le leur commande, nature les y oblige: mais puisque tu en sçais plus que je ne pensois, je te veux montrer, soit par raison, soit par bons exemples, que vous autres étant encore en bonne santé, & capables de

toutes choses, faites très-mal; premierement pour vous-mêmes, secondement pour vos familles, & tiercement pour le Public, à qui vous êtes redevables d'être ainsi oisifs : Aussi faites-vous très-honteusement & lâchement, quand vous recevez des offenses, d'en vouloir tirer la vengeance, par la main de vos enfans, & non par les vôtres, chose qui ne peut satisfaire un homme de courage, lequel a encore assez de force pour maintenir son honneur. Qu'en premier lieu l'oisiveté soit votre ruine, il ne peut être mis en doute; la raison est qu'il faut donner à l'ame, quelque sujet pour agir, elle ne peut demeurer sans prise, & si vous ne lui en fournissez de vertueuse, malgré vous, & bien que vous vous portiez à son engourdissement, elle aura recours au vice; vous voulez que votre terre soit oisive, elle produira mille méchantes herbes. Vous êtes perdu, si j'allégue mon Latin, je vous dirai que,

Neglectis urenda filix innascitur agris,

Fertilis assiduo si non removetur aratro,
Nil nisi cum spinis gramen habebit ager.

Et pour le dessert encore,

Adde quod ingenium longo rubigine læsum,
Torpet, & est multò quàm fuit ante minus.

Est très-vrai ce que quelques-uns ont dit, que comme le fer dont on ne se sert point, attire à soi une moisissure relente, ainsi nos mœurs, ainsi notre naturel, se corrompt en

ne

ne faisant rien, l'esprit s'aiguise & se polit en faisant quelque chose.

Comme le fer est clair & reluisant,
Tant que la main de l'homme en va usant.

Mais la maison où ne se tient personne,
Avec le temps du toict en terre donne.

Homini labor utile semper
Calcar erit, segni pigros rubigine sensus
Otia corrodunt, sopitaque pectora torpor
Noxius obliquat, ferrum si transit in usus
Assiduo splendore micat, vultuque nitenti
Audet ad argenti decus aspirare superbum,
At si longa quies ierit fuscatur, & atram
Vertitur in scabiem, celerique absumitur ævo.

L'arc se gâte pour être trop bandé, mais l'ame se corrompt pour être trop lâchée; ainsi le disoit un bon Maître: & dans les préceptes du vieux Philosophe *Samien*, étoit cetui-ci: Ne te sieds point sur le boisseau. En un mot, voulez-vous devenir méchant, soyez oisif; au contraire aussi, & tout de bon.

Si tibi perpetua vigil est ô cura salutis,
Otia perpetuo delitiosa cave.
Hostis apricantem quoties videt inferus hostem,
Semper victrici currit ad arma manu,
Sed timet implicitum manuumve, pedumve labore,
Aut mentis vigili sollicitæ studio.

Oisiveté a enseigné beaucoup de malice,

dit la Sainte parole, & le vieux Proverbe dit: Paresse anéantit & corrompt la bonté de nature, & diligence de bonne nourriture, en corrige la mauvaistié. Voilà pour ce qui est de vos personnes.

Voyons maintenant du surplus. En quel temps êtes-vous prudens, mes bonnes gens, en quel temps avez-vous la pratique des choses du monde, en quelle saison êtes-vous capables d'instruire, de conseiller, de commander, & en la guerre, & en la paix, si ce n'est en la vieillesse? Ne sçavez-vous pas que le jugement est la seule chose qui rajeunit en vieillissant, & que la prudence n'est mûre, qu'en l'arriere-saison, comme les fruits? Ceux qui ont moins d'âge que vous, pourront-ils être aussi experimentés? Ne se trouvent-ils pas embarrassés ès choses dont ils n'oüirent jamais parler, ès actions qu'ils n'ont point pratiquées? Là où vous, qui en avez vû de semblables tant de fois, & êtes mémoratifs comme elles ont été démêlées, pouvez apporter les mêmes remedes en pareilles occasions. L'homme doit employer le cours de sa vie; premierement à apprendre, secondement à faire tout autant que les forces & la santé le peuvent permettre, & tiercement à enseigner. Dans les Etats bien régis, & ès Républiques bien policées, tous Conseils sont composés de vieilles gens, & n'y a petit enfant qui ne sçache que le Senat de *Rome*, venoit de la diction *Senes*: que *Lycurgue* appelloit le Conseil des *Atheniens*, les Vieillards: ces gens-là sont infiniment nécessaires. Voyez comment *Pyrrhus* eut traité l'Etat Romain,

main, ſans le bon avis d'un Vieillard aveugle. Comment *Piſiſtrate*, les *Atheniens* ſans *Solon* chargé d'ans, & les pieux & magnanimes conſeils de l'ancien *Cambris*, encouragerent-ils pas tous les habitans de *Bethulie*? Oyez comme il dit chez le Mignon *d'Uranie*

Oppoſons, oppoſons Soldats contre Soldats,
Boucliers contre boucliers, traits à traits,
dards à dards.

Mais entrons en une autre conſidération: La vérité eſt, qu'il ne ſe peut faire que celui que l'âge n'aura point mortifié, qui ne ſera encore conſumé en la prudence, ains tout boüillant de paſſions puiſſe reconnoître les fautes d'autrui & les corriger. Il faut comme a dit quelqu'un, que pour juger ſainement de quelque vice, on en ſoit néceſſairement privé, tout ainſi que l'humeur criſtalin de l'œil, n'a aucune couleur en ſoi pour pouvoir diſcerner les autres: Qui doute que ſi vous donnez le Procès de *Phryné* à juger à des jeunes gens, à ces bons compagnons, qu'elle ne ſoit renvoyée, avec dépens contre ſa partie auſſi-tôt qu'ils auront vû ſes beautés à nud? Cela n'a que tenir, ils ont au premier feuillet de leur Code deux viſages, l'un d'une vieille, & l'autre d'une jeune, & au-deſſous, *Juſtitia & jus*, c'eſt-à-dire, juſtice pour la vieille, & le droit pour la jeune, ils n'y faillent jamais: Au ſurplus afin que j'allegue encores.

Quatuor illa, timor, munus, dilectio, rancor
Sæpe ſolent hominum rectos pervertere ſenſus.

Ce sont quatre assassinateurs, lesquels les jeunes ne peuvent combattre comme les vieux, ils se laissent bien emporter plus aisément.

Quand à la milice, nul ne peut être Capitaine, si ce n'est par une longue pratique & ancienne expérience, & parce que vos jeunes gens ne la peuvent avoir, c'est sans doute qu'à la premiere fois, que vous aurez à faire à quelque peuple belliqueux si vous leur laissez la conduite de vos armées, vous, vos biens, & vos familles tomberez entre les mains de vos ennemis, & voyez pour exemple, que quand il est autresfois venu en ces contrées, tant seulement cinq ou six vaisseaux de *Portugais*, ils y ont fait ce qu'ils ont voulu : N'avez-vous jamais ouy parler d'une Histoire qui se trouve chez un bon Auteur ? C'est que les Orateurs *d'Athenes* un jour en la presence de *Timothée* & d'*Iphicrate* habiles vieillards, dépoüillerent un nommé *Charès* étant en fleur d'âge fort & robuste de sa personne, & disoient qu'ils desiroient que celui qui auroit à être Capitaine des *Atheniens*, fut tel d'âge, & de corpulance. A quoi *Timothée* répondit : non pas, mais Dieu nous en gard, ouy bien son valet qui auroit à porter son matelas après lui : Ainsi mes amis, plutôt quelque *Agesillas*, quelque *Phocion*, ou *Massinisse* qu'un jeune homme.

Au surplus il échoit grand'honte à être faineant : *Æleas* disoit qu'il ne différoit rien de son palefrenier, quand il étoit en cet être ; *Nestor* qui alla à *Troye*, eut bien plus d'honneur que *Peleus* & *Laërtes*, qui demeurerent au logis, & se servirent de ce lâche prétexte.

Les

Les cheveux blancs m'excusent de m'aller
Desormais faire à la guerre enroller.

Au lieu que jusqu'au trépas, l'homme de courage dit. Si tant est qu'il ayt juste occasion de guerre.

O droite main combien tu aurois cher
Prendre la lance & t'en escarmoucher,
Mais la foiblesse empêche cette envie.

Voyez en quel estime fut ce vilain, qui donna sa jument *Æta* à *Agamemnon*, pour s'exemter d'aller avec lui : Ledit *Agamemnon* fit bien (ce dit *Aristote*) d'avoir préféré une bonne jument à un tel homme, car il ne vaut pas un chien, non pas un âne, l'homme qui est ainsi lâche de cœur : Au contraire, que disoit *Alexandre* à son pere déja âgé, après qu'il eût sa cuisse percée d'un coup de lance, en une bataille contre les *Triballiens* : Ne te soucie, dit-il, mon pere, sors hardiment en public, afin qu'à chaque pas que tu feras, tu te souviennes de ta vertu. Quant est de souffrir des injures, & dire à un fils, vengez-moi, cela est indigne d'un homme de bien, & n'appartient qu'aux femmes. *Latone* en fit ainsi, lorsque *Python* lui voulut courre sus, comme elle menoit *Apollo* & *Diane* de *Calcide* en *Delphos* : mais un cœur mâle se satisfait soi-même : De plus vous préjudiciez à vosdits enfans, en faisant quelque trait de bas courage.

Qui sent son pere ou sa mere coupable,
De quelque tare ou faute reprochable,
Cela de cœur bas & petit le rend,
Combien qu'il l'eût de sa nature grand.

Voila mon amy, comme je fis ce que je pûs pour réveiller ce Peuple; mais cette canaille ne me voulut pas croire, & demeurerent fideles imitateurs des *Sybarites*,

Une autre nouveauté que tu trouveras bien étrange, est que leurs vilaines femmes, bien que demi mores se fardent. De leur faire de nouvelles leçons, je n'avois garde de leur alléguer *S. Augustin*, qui dit, *Fucare figmentis, quo vel rubicundior, vel candidior, vel verecundior appareat, adulterina fallacia est: quanta amentia effigiem mutare naturæ, picturam quærere: tolerabiliora propemodum in adulterio crimina sunt, ibi enim pudicitia, hic natura adulteratur*. S. Ambroise encore moins. *Deles picturam Dei mulier, si vultum tuum materiali candore oblinisti:* S. Cyprien tout de même. *Fœminæ manus Deo inferunt, quando illud quod ille formavit reformare contendunt*. J'aimai bien mieux me taire. Ce vieux camus qui avoit parlé à moi, me fût venu alléguer *Junon* ou quelqu'autre drolesse comme cela.

Tandis que nous fûmes-là, nous eûmes quelques malades, & entr'autres *Metise*, l'un de notre compagnie. Plusieurs *Islots* naturels le furent aussi, desorte que *Rophé* trouva pratique, & faisoit grandement exercer le petit causeur en la *Jatralepie*, à cause de la bonne femme Verolle qui les tourmentoit: mais ce bon Docteur me faisoit grand déplaisir, car au lieu que j'eusse desiré que ces pauvres gens eussent reconnu en nous quelque liberalité, il exigeoit d'eux tout autant d'argent qu'il en pouvoit avoir, ne se souvenoit point qu'*Esculape* avoit été foudroyé & envoyé aux Enfers, parce

qu'il faisoit de même, &non pour avoir rendu la vie à *Hypolite*, commelles fables ont dit.

Or dès que nous étions à *Sumatra*, *Socher* qui avoit reconnu les marchandises tant de *Java*, que celles desquelles les *Moluques* y trafiquent, jugea que s'il chargeoit pour aller en la mer du Nort, bien que le voyage fût long, il feroit de grands profits, car la Casse, le Camphre, le Poivre, le Girofle, & les Muscades y étoient à vil prix, & de plus en achetant il se défaisoit de l'argent de notre contrée qu'il avoit apporté, lequel est de bas aloy, tellement qu'il y avoit double gain.

Il me fit donc entendre sa déliberation, me representa que je ne pouvois rapporter que du contentement d'un si beau voyage, & davantage que peut-être il n'iroit pas plus avant que l'Isle *S. Laurent*; car s'il trouvoit là des Marchands, comme il s'en rencontre souvent de passagers qui vont en Levant, il pourroit faire des troques avec eux sans passer outre : Quant à moi je ne demandois pas mieux qu'à faire couler deux années, & étois bien aise durant icelles, de voir la diversité des régions non pour y admirer, soit les choses, soit les personnes, cela n'appartenant qu'aux enfans; étant vrai ce que dit le bon homme *Pythagore*, que de l'étude de la Philosophie; il nous demeure ce fruit que nous n'avons rien en admiration, mieux encores de la Théologie; d'autant qu'après avoir consideré ce grand des grands, nous trouvons le reste bien petit. Mais j'étois bien-aise de me promener, la vûë se plaisant aux nouveaux objets, & le monde étant trouvé beau à cause de ses muances. Sçachant bien du parsus,

ſus, qu'il eſt en ſon déclin, voire en ſon âge décrépit, tellement qu'il ne ſe peut voir en icelui, des choſes ſi rares que par le paſſé: Qu'on n'y trouve point maintenant ſept nouveaux miracles, des armées d'un million d'hommes comme celle de *Xerxes*, mille vaiſſeaux de mer d'une ſeule part, comme à *Salamine*: Des Millions comme jadis à *Crotone*, ſix vingt millions d'or enſemble, comme *Antoine* les leva en une promenade qu'il fit en la *Grece* & *Aſie* la mineure, quoique les *Indes* d'Orient & d'Occident s'épuiſent: Des perles de ſept cent cinquante mille écus la piece, comme celle de *Cleopatre*: Des vaſes de criſtal, comme celui de *Trulla*, achetés trois millions ſept cent cinquante mil écus; des femmes auſſi parées que *Lollia* quand elle alloit à la fête; qu'on n'y voit point faire de feſtin de vingt-deux mille tables, comme celui de *Jules Ceſar*, ni même comme d'un ſimple joüeur de farce, où il ſe mangea pour deux ou trois cent mille écus de perles; voire comme un autre du propre pere de celui-là, fait d'oiſeaux chantans leur ramage, bien que cuits & prêts à manger: Des funérailles où l'on dépende huit millions deux cent mille écus, comme celles *d'Epheſtion*: Les magnificences de *Lucullus*, ſes maiſons, ſes jardins: Des fontaines comme la *Curtie*, & la *Cerule*, qui couterent ſept cent cinquante mille écus à *Domitian*. Des Temples comme celui de *Salomon*: Des Coliſées de *Jules-Ceſar*: Des maiſons comme celle de *Publius Claudius*, de laquelle il paya trois millions ſept cent mille écus: Des Théâtres comme cet admirable de *Marcus Scaurus*, qui avoit trois étages, le premier

mier de marbre où se comptoient trois cent soixante colomnes de trente-huit pieds de haut, le second de verre, & le troisiéme de bois tout doré d'or fin , entre lesquelles colomnes des trois étages, y avoit trois mille statuës de bronze, outre la Place pour ranger 80000 hommes dans le pourpris,qui étoit tapissé de toille d'or & de rares tableaux, & mille autres belles petites choses & bien jolies comme cela. Néanmoins je joignis fort alaigrement ma résolution avec la sienne, & m'en allai parler à *Opadin* à la même heure.

Mon amy, lui dis-je, nous n'avons pas eu encores grand contentement en notre navigation, il faut que nous passions outre, de plus *Socher* y est résolu & vient de me le communiquer, allons voir la mer du Nord, & infinis beaux Royaumes qui la bornent, étans Chrêtiens, tu dois desirer que nous visitions ces païs-là, nous y pourrons profiter infiniment. Comment, me dit-il, il y a plus de trois mille cinq cent lieuës d'ici, à cela n'y a nulle raison, c'est chose que je ne puis faire: quoi, fis-je, tu m'avois promis de ne m'abandonner point, & maintenant tu chante la Palinodie.; je te pensois être mon petit *Hespide*, mon *Nyse* loyal, & tu me veux faire un faux-bon? il n'est pas possible que je le croye: Mais pour parler à bon escient, outre la considération de ta parole & de notre amitié, tu te dois assurer que nous rapporterons & de l'honneur & du contentement de notre voyage: quand nous l'aurions borné icy, où nos marchands viennent tous les jours, il ne nous en reviendroit rien, là où si nous parachevons notre course,

qui

qui n'a jamais été faite par aucun du *Japon* ni des Royaumes voisins, nous reviendrons glorieux à merveilles, & en conterons assez au Roi *Voxequixama*, pour acquerir ses bonnes graces. De nous accommoder partout ne te soucie, nous serons joyeux à *Athenes*, malvêtus & tristes à *Lacedemone*, ferons la guerre & boirons en *Thrace*, ainsi nous vivrons avec tout le monde, & de plus nous entendons un peu la langue Latine & l'Italienne qui sont communes par tous ces païs-là : Davantage, mon amy, Dieu nous y fera peut-être éclorre des moyens que nous ne pensions pas : quoiqu'il arrive, tout ira bien. Ne sçais-tu point que *Demetrius* le *Phalerien* fût banni *d'Athenes*, & devint riche & opulent le premier en dignité auprès du Roi *Ptolomée* en *Alexandrie*? que *Themistocles* banni aussi fut nourri & entretenu par le Roi de *Perse* en qualité de Prince, & disoit à sa femme, nous étions perdus si nous n'eussions été perdus? que *Joseph* fut vendu par ses freres; Tous païs sont bons à l'homme, disoit quelqu'un, puisque ce n'est pas une plante, qui ayt ses racines fichées en terre. Non que pour tout cela je prétende que nous demeurions en ces contrées; mais quand ainsi seroit, il faudroit prendre patience: Vois-tu pas comment les Ecclésiastiques de ce païs-là sont venus au nôtre, & que l'aller & le venir leur est aussi facile qu'heureux? Nul bien sans peine.

In fama non si vien sotto colcetta
Senza laqual chi sua vita consuma
Cotal vestigia in terra di se lascia
Qual fumo in are, & in aqua laschiuma.

Je

Je sçai bien, dit-il, que.

Fama tral'hom del sepulchro, in vita il serba.

Mais je n'ignore pas aussi les vers de *Properce*, j'entens le Latin comme toi.

Ite rates curvæ, & lethi quoque texite causas,
Ista per humanos mors venit acta manus.
Terra parum fuerat, terris adjecimus undas
Fortuna miseras auximus arte vias.
Anchora te teneat, quam non tenuêre penates:
Quid meritum dicas, cui sua terra parum est:
Ventorum est quodcumque paras, haut ulla carina
Consenuit, fallit portus & ipse fidem.

Et que les anciens n'ayant dit que le feu, la mer & la femme étoient les trois choses de ce monde les plus dangereuses. Mon amy, lui dis-je, c'étoient des rêveurs, qui avoient la vûë melanthée & haïssoient tout ce qui étoit de plus beau en la nature, & ce qu'elle a de plus propre pour maintenir & étendre les pieces successives de son être: Quant à moi, bien que notre Vaisseau se perdit, je n'en espérois pas plus mauvais évenement que de celui de *Zenon.* Utilité en l'exil, comme à *Platon* & *Diogenes.*

Quis Danaen nosset si semper clausa fuisset
Inque suâ turri si latuisset anus?

Voilà ce que je voulois alléguer.

Vous ne me feriez pas croire, repliqua-t-il que ce soit une pure folie d'aller courre les hazards de

de la mer de gayeté de cœur, ce qui nous avint en la côte de *Borneo* nous en devroit faire sages. Et modernes & anciens ont connu la manie des Navigateurs, dont j'appelle à témoin celui qui, parlant du Nautonnier, a dit :

Quocumque aspexit nihil est nisi mortis imago.

Et si on en demande raison à la galerie des anciens Prêtres *d'Egypte*, on verra ce qu'ils en jugeront : davantage j'honore la sépulture comme ils faisoient, ils méprisoient les édifices des maisons, & faisoient grand cas des sépulchres, parce que nous demeurons plus en ceux-ci qu'en ceux-là, j'en suis de même, & ne voudrois pas que la mer fût mon tombeau, cela seroit bon pour un Cynique, je ne suis pas de ces gens-là : Mais écoute, *Jacophile*, encores un petit mot de langue Latiale.

I nunc & ventis animam committe dolato
Confisus ligno, digitis à morte remotus
Quattuor, aut septem si sit latissima tæda.

Voila un homme bien assuré de sa vie, mon ami, répondis-je : sur tous sujets on trouve de quoi dire, & n'y a nul qui ne sçache prêter une raison à son opinion, ou à son dessein : Tu es aussi près de la mort ici que là, sujet à mille sortes d'accidens, desquels le moindre peut dans un quart d'heure, te mener au cercueil.

Comme nous étions en cette dispute, *Socher* survint, qui s'adressant audit *Opadin*, lui dit de sang rassis : Seigneur, je désirerois pour votre contentement, pouvoir retourner au

Japon ;

Japon ; j'aime ma famille, & souhaite de la voir autant qu'homme qui soit ici : mais nonobstant toutes semblables affections, nos actions, branches du sep de notre ame, ont besoin quelquefois d'être pliées & contraintes, pour nous rapporter plus de fruits ; & mes affaires, qui taillent mes volontés à la mesure de leur stature, m'obligent de faire le voyage dont j'ai parlé au Seigneur *Jacophile*, je dois donc demeurer excusé, si je persiste en ma délibération. Mais, Seigneur *Opadin*, il n'y a homme en toute notre troupe, qui doive tant désirer ce voyage que vous ; votre âge, votre curiosité, votre suffisance, & votre courage nous y contraindroient, quand vous l'auriez autrement arrêté : vous n'êtes pas de ces gens-là, à qui la fumée de leur Village semble plus claire, que le feu d'ailleurs. Il me souvient encore du temps que mon pere m'envoya à l'école à *Meaco*, sur le dessein qu'il avoit de me rendre *Bonze*, où j'appris ces Vers :

Si nihil infecti durus vidisset Ulysses,
Penelope fælix, sed sine laude foret.
Victor Echionias si vir penetrasset in arces,
Forsitan Evadnem vix sua nosset humus.

Le bien, l'honneur, la réputation ne viennent jamais en dormant.

Non venit ex molli vivida fama thoro.

Quant à moi, vû ma profession, je vous dis franchement que je n'oublierai jamais les paroles

roles que j'ai vûës chez un bon maître, auſquelles je m'arrête du tout, qui ſont,

Ce qui eſt à l'homme deſirable
Eſt quand le trait de ſon ſoin profitable
Tombe à l'endroit duquel plus il amande.

Et moi, dit *Eraſte*, à celles qui les précedent

Ce qui eſt plus à l'homme ſouhaitable,
Eſt quand le trait de ſon ſoin delectable
Tombe à l'endroit, où plus il le demande.

Mon ami, dis-je à *Opadin*, *Socher* ſe trompe s'il croit que celui qui a fait ces vers pour répondre & corriger les derniers allegués par *Eraſte*, ait voulu parler d'un profit ou amendement qui regarde les biens, que nous appellons richeſſes, ce n'a pas été ſon intention, ains il entend de la vertu ſeulement : Et vois-en ici trois autres que j'y ai ajoûtés qui expliquent ſon intention, & ſont très-vrais,

Ce qui doit plus à l'homme eſtre agréable
Eſt quand le trait de ſon but honorable
Tombe à l'endroit où vertu lui commande.

En nos diſcours ſurvint encore *Methiſe* toujours gaillard, qui prit notre parti, & de tant plus courageuſement, que le jour précedent il m'avoit ouï parler des bons vins, qui étoient en *Europe*.

Vraiment, dit-il, *Opadin*, je vois bien que tu es venu auſſi faineant que les bonnes gens de ce lieu : Allons mon ami, en ce bon

Pays

Pays-là où les fruits de ce grand Dieu, de ce pere libre sont si excellens : C'est lui qui a autrefois conquis toute cette Contrée où nous sommes, qui leur a appris ce qu'ils sçavent des bonnes mœurs, qui a fait faire l'enceinte de leurs Villes, & qui est tant adoré dans ces *Indes*. Je ne doute point quant à moi que si j'ai de cette douce liqueur à souhait je ne devienne grand dominateur comme lui, & que quelque nouvelle *Venus* ne vienne au devant de moi à notre retour & me donne une belle couronne de roses faite à la *Lampsacide*; & qui sçait, compere, si le bonheur *d'Ægon*, ou celui *d'Alinome* nous pourroit avenir ? La bonne aventure de *Cinname*, *d'Agathocles*, du grand *Tamburlan*, ou de *François Sforce* Duc de *Milan* qui n'étoit pas de si bon lieu que nous. Délogeons dès aujourd'hui ou demain pour le plus tard, & quittons les cendres; courage, quand mon Pédant me vouloit faire lever la matinée, il me disoit :

Corrumpunt forti celsas cum pectore mentes
Otia plumoso desidiosa thoro.

Autant t'en dis-je *Opadin* mon ami.

Presque toute notre bande enfin s'assembla avec nous, & entre autres *Eristique* qui grondoit entre ses dents, à cause de l'opiniâtreté dudit *Opadin*, lequel voyant la résolution générale fut contraint d'acquiescer. O bien, dit-il, puisque le destin le veut ainsi, il faut que je cale voile toujours; quoiqu'il en soit, dirai-je bienheureux ceux qui ne feront pas comme

 nous.

nous. Je n'avois oncques remarqué la félicité des femmes ; mais à cette heure je considere notre misere, je fait parti avec *Hesiode*.

Le vent tranchant de la bize qui gele,
Ne perce point le corps de la pucelle.

Et nous sommes outre le chaud & le froid en péril continuel : Mon ami, lui dis-je, voici la réponse que je lui ai faite :

Mais au logis sans repos nuit ne jour,
Leur cœur se brûle au brasier de l'amour.

Les douleurs, les peines, l'avarice, l'ambition, l'envie, la goutte, le catharre, la pierre, tout cela nous trouve dans le logis aussi bien que dehors ; & plutôt dans le cabinet que sur Lestrapontin.

Or *Sacher* prépara tout ce qui étoit requis pour si long voyage, & nous délogeâmes de la grand *Java*, laissant la petite à gauche & les *Moluques* derriere, avec bonne assurance que Dieu nous conduiroit ; aussi n'eûmes-nous que de legeres incommodités de la mer & n'en reçûmes que de nous-mêmes, à cause des humeurs bizares qui étoient parmi nous, lesquelles éclaterent tellement qu'on eut dit durant quelques jours, que nous avions le laurier entier de *Bebricus* en notre vaisseau.

Entre les autres, *Eristique* & *Methathel* nous donnerent tout plein de peine, à cause d'une dispute qui survint parmi eux pour le jeu. Ce *Methathel* qui en aimoit l'exercice, y avoit accoûtumé l'autre, tellement qu'ils ne faisoient

que cela, & tant continuerent qu'ils entrerent en débat, & se frotterent bien; mais *Methathel* fut le plus foible, & porta la peine de son mauvais enseignement, aussi s'étoit-il addressé à un querelleux & rioteux, de ces gens qui ne peuvent rien souffrir de personne, & veulent prendre jurisdiction sur tout le monde, bien qu'ils n'en ayent point de lettres. De ceux qui ne considerent pas que tous les hommes tant petits que grands, sont l'ouvrage du même Maître, que le moindre porte la marque & la livrée de l'ouvrier, lequel il faut respecter; que qui a donné le bien, la force & l'autorité, l'ôtera si elle est mal employée, semblable à ces autres qui sont sages & avisés devant les hommes qu'ils respectent; & en la présence de celui qui ne s'arrête qu'à la surface seulement; mais les voir jusques dedans le cœur ne craignent point de commettre toutes sortes de vices, & en somme de ceux qui ont la queuë noire, dont le Philosphe dit qu'il ne faut point goûter.

Les querelles, mon *Limne*, procedent presque toutes de la colere, qui est une passion mal aisée à refrener: elle nous assaut de telle vîtesse, qu'à peine pouvons-nous parer le coup, nous en sommes saisis tout à la fois, & non par degrés; dès sa naissance elle est en sa perfection, & bien que l'amour soit une des agitations de l'ame la plus violente, si vient-elle peu à peu, ne débande pas les nerfs d'une si forte secousse, & nous donne loisir d'y penser; mais cette malheureuse colere préoccupe nos sens & en un bref moment enfante sa fille, ou plutôt monstre la vengeance,

laquelle générative comme la mere éclôt en peu de temps la main mise, l'injure & le détriment de ses chers enfans. Le Prophête connoissoit bien combien elle alloit vîte, & qu'à peine pouvions-nous éviter sa surprise, quand il dit :

Irascimini sed nolite peccare.

Ira è breve furor, è chil non frena ;
E furor longo, ch' el suo possessore
Spesso à vergogno è tal hor mena à morte.

De vrai, si la raison n'est prête à partir de la main, ayant à sa suite les deux belles pucelles, la douceur & la patience antithetes de cette chimere, & antidotes à son venin, elle fait bien du ravage. Le bon homme *Saint Augustin* les fait discourir ensemble religieusement, en son conflict des vertus & des vices · & parce que je ne te le sçaurois si bien représenter en notre langue, je te le dirai en beau pur Latin ; il fait parler l'ire la premiere, qui dit. *Quæ æquanimiter erga te ferri non possunt, hæc omnino patienter tolerare peccatum est, quia nisi eis cum magna exasperatione resistatur, contra te deinceps sine mensura cumulantur.* Mais la patience lui répond, *Sed passio Redemptoris ad mentem reducitur, nihil tam durum quod non æquè toleretur, quanta enim sunt hæc quæ patimur comparatione illius? Ille opprobria, irrisiones, contumelias, alapas, sputa, flagella, spineam coronam, crucemque sustinuit, & nos miseri uno sermone fatigamur, uno verbo déjicimur.* *Athenodore* donnoit avis à *Auguste* de ne faire ou dire rien en colere, que

que premierement il n'eût prononcé l'alphabet, & la vérité est qu'on gagne mieux les hommes par douceur que par force ; le Soleil emporta la gageure contre le vent, & eut le manteau du Messager. Les anciens *Grecs* appelloient le Roy des Dieux, *Milichius*, c'est-à-dire doux comme miel ; & notre maître *Plutarque* représente la patience admirable du premier *Ptolomée*, successeur en partie *d'Alexandre*, en ce que se mocquant d'un Grammairien ignorant, il lui demanda qui étoit le pere de *Peleus*, lequel *Peleus* étoit pere *d'Achiles*, à quoi le Pédant répondit, je voudrois premiérement que tu dises qui étoit le pere de *Lagus*, lequel *Lagus* (note mon ami) étoit un méchant petit soudart chetif & malotru, & néanmoins pere de *Ptolomée*. A quoi ses familiers lui disant que cela ne pouvoit être supporté, il répondit froidement, s'il est indigne d'un Roy d'être mocqué, aussi peu est-il digne de lui de se mocquer de moi. Il marque aussi celle de *Denis le Tyran* qui fut bien grande, lorsque demandant à *Antiphon*, lequel cuivre étoit le meilleur, le rouge ou le pâle, il lui répondit que c'étoit celui duquel les Athéniens fondirent des statuës à *Armodius* & *Aristogiton*, lesquels avoient conjuré contre le Tyran *Pisystrate* & ses enfans ; car cela donnoit justement dans la vûë dudit *Denys*, qui ne fit aucune réplique, & *Platon* s'étant courroucé à un méchant esclave appella *Speusippe* son neveu, & lui dit, prens moi ce méchant & me le vá foüetter ; car quant à moi je suis en colere. *Architas* dit à son valet qui avoit laissé ses terres en friche, qu'il le

battroit s'il n'étoit en cette même humeur. *Cotys* cassa toute sa belle vaisselle de peur de se courroucer à qui lui en romproit une piece. Mille beaux & semblables traits faits par *Camille*, *Metelle*, *Aristide*, *Socrate*, & autres se rencontrent tous les jours, mon ami ; mais j'approuve infiniment l'acte de ce *Cotys* ; car il voulut courre audevant de l'occasion. Ainsi si ces compagnons l'eussent imité, & rompu le jeu de bonne heure, ou n'y eussent point entré du tout, ils ne fussent venus aux mains : te jurant que si j'étois Roy de la féve ou d'ailleurs, je bannirois tout jeu de hazard de mon état, ferois observer la loi *Martia* ribon ribaine malgré les drôles. Cela cause des meurtres, des blasphêmes, perte de bien, & débauche continuelle. Il n'y a mal que celui qui a perdu son argent ne fasse pour en recouvrer d'autre, & perdant, il maugrée & Dieu & soi-même. Les jeunes gens s'échauffent après, & quittent pour s'y amuser trop, les exercices de vertu ; le Joueur s'accoûtume à la tromperie étant devenu trompeur, il pense que ce n'est guere faire de mal davantage de dérober, de Larron il devient Brigant, & ainsi par dégrés, il va au sommet de toute méchanceté ; car depuis qu'un vice à fait jour pour entrer en l'ame, les autres le suivent facilement. S'il y a une conjuration, un tradiment & quelque méchante besogne à faire, ces gens-là sont toujours de la partie, témoins la faction du dragon *Catilina*, les pratiques de M. *Antoine*, & plusieurs autres ; quant aux gens de bien, ils sont ordinairement exempts d'être mêlés dans de semblables factions ; car les
Troubleurs

Troubleurs d'Etat ne communiquent jamais leurs desseins à ceux qui ont l'ame bonne, bien qu'ils leur soient très-affectionnés, sçachant qu'ils ne leur prêteroient pas leur conscience; ils ont les yeux ouverts sur les méchans pour s'en servir, sur les débauchés, qu'ils recherchent par tout; tellement que dès que tu vois qu'un homme capable d'entreprise, caresse telle sorte du peuple, les tient à sa table, fait un présent à l'un & en cajole quelque autre, fais résolution très-assurée qu'il a dessein, & que celui qui est bon homme loue Dieu hardiment, de n'être pas ainsi favorisé, & se tire gayement arriere; car c'est son salut. Mais pour revenir à nos gens, on peut conclure, est-il Joueur, ergo Trompeur, Jureur & débauché; cette regle générale n'a guere d'exception.

Or, pour reprendre le discours de notre navigation, nous demeurâmes deux mois & demi sans appercevoir aucune terre, fort lassés & tracassés. La premiere que nous découvrîmes, fut une petite Isle, que les Portugais ont appellée de *Don Galopes*, de dire comment les Naturels la nomment, je n'en sçais rien, car je ne mis point pied à terre, bien que nous séjournâmes là huit jours; lesquels passés, nous continuâmes notre route, & demeurâmes encore trois semaines à nous rendre à *Madagascar*, autrement l'Isle de *Saint Laurent*, où étant & cherchant le long de la Côte une bonne Rade, nous apperçûmes l'entrée d'une Riviere assez large, tellement que nous en approchâmes peu à peu, & avec notre sonde à la main, à laquelle nous apportions

le jugement du flux & reflux de ce Pays-là, selon les marques que nous voyions à la rive ; (car il est divers en toutes les Mers) nous nous avançâmes environ demie-lieuë, & jettâmes nos ancres vis-à-vis d'un grand Village, au-devant duquel il y avoit une belle descente, & quelques petits Vaisseaux de Pêcheurs. Ayant mis pied à terre, & nous enquérant du lieu où nous étions, on nous dit que l'un & l'autre, & la riviere, & le rivage, se nommoit *Baïa ;* & qu'à une lieuë de-là étoit *Turumbaïa*, un des principaux lieux du Pays, là où les Passagers s'arrêtoient ordinairement. Mais comment nous apprîmes cela, ce fut par miracle, & par l'heureuse rencontre que nous fîmes à notre descente, d'un jeune homme des *Canaries*, qui parloit assez bon *Espagnol*, de sorte que dès qu'il nous vit, (bien quil pût juger, & à notre Vaisseau, & à notre port, que nous n'étions pas de cette Nation,) il nous salua en cette Langue, parce qu'il ne passe gueres personne par-là, qui n'aille ou vienne *d'Espagne*, ores que fort rarement, depuis quelque temps. J'entendis fort bien ce qu'il disoit, à cause de l'affinité de la Langue *Espagnole* avec *l'Italienne ;* mais *Rophé*, encore mieux, pour avoir pratiqué avec les *Espagnols* au *Japon*. Nous fumes bien aises d'avoir trouvé cet homme, lui fort content de notre rencontre, nous avions besoin de lui sur l'heure, & lui de nous par après : ce pauvre garçon fut tellement satisfait, ayant sçu notre dessein, qu'il ne fut jamais si aise, car il étoit comme au désespoir ; il y avoit dix-huit mois qu'un *Espagnol* allant aux *Indes*

de

de Levant, & passant par les *Canaries*, l'avoit pris dans son Vaisseau, lui ayant été recommandé par aucuns de ses parens *Espagnols* qui habitent là, & singulierement par le pere, lequel *Espagnol* se relâcha en l'Isle de *Saint Laurent*, & vint mouiller au lieu même duquel je parle; où étant, ce jeune homme fut tant & si longuement malade, que ledit *Espagnol* fut contraint de le laisser, avec promesse de le venir reprendre dans neuf mois pour le plus tard; lesquels étant passés, & six davantage, il ne croyoit rien moins sinon, ou qu'il eut fait naufrage, ou qu'il eut pris son retour par la Mer de *Zur*, & le Détroit de *Magellan*, qui est un chemin qu'ils font maintenant d'ordinaire. Ce pauvret, de qui l'argent étoit achevé, n'avoit rien plus pour tout, que deux pieces de vin de *Canarie*, que son pere lui avoit données, lesquelles il retint avec lui, lorsque le Vaisseau s'en alla, & eût été à l'extremité, mais Dieu le secourut. Or voyant que par notre moyen il reverroit bien-tôt son Pays, il nous faisoit mille services; bien que le peuple du lieu soit assez doux, si nous fut-il fort utile, pour tirer d'eux ce que nous désirions, d'autant qu'il commençoit à entendre leur Langue; tellement qu'en considération de l'habitude qu'il avoit prise là, nous ne voulûmes pas aller à *Turumbaïa*, aussi y étions-nous fort commodément, si la commodité se peut trouver entre de pauvres gens, qui ont l'ame & le corps bien laids; l'ame pour être idolâtres, le corps pour être demi Mores, dont je suis étonné, car ils sont à trente degrés, pour le moins de l'Equinoxial,

l'Equinoxial, & ceux de *Java*, qui n'en sont pas à dix, sont beaucoup plus blancs qu'eux. Ains obscurs toutefois, ils ne sont pas de l'humeur de ceux qui sont totalement noirs en *Afrique*, car plus ils sont noirs, & plus ils se trouvent beaux; mais ceux-ci aiment le blanc infiniment; & pour témoignage de cela, il y a en ce lieu même une femme blanche, qui est admirée de tout le monde, pour l'amour de laquelle il nous cuida arriver mille maux.

Cette ditte femme nommée *Erastrie*, étoit fille d'un *Portugais*, lequel eut envie d'aller aux *Indes*, & y mener toute sa famille pour y habiter, d'autant qu'il étoit pauvre, & croyoit, voyant apporter à *Lisbonne* plusieurs richesses de ce Pays-là, faire une meilleure fortune. Or advint qu'à la vûë dudit *Turumbaïa*, le Vaisseau dans lequel il étoit fit naufrage; toutefois lui & sa femme furent sauvés par un Pêcheur, & conduits audit *Turumbaïa*: où étant, ils n'eurent plus le courage de se remettre sur la Mer, à cause du hazard qu'ils avoient couru, aussi d'ailleurs étoient-ils si pauvres en leur Pays, qu'ils n'y avoient que faire, tellement que peu à peu ils s'accoutumerent là, & y vêquirent quelques années, & y firent & éleverent laditte *Erastrie*, dont il est question; laquelle étant grandette commença à être bien voulüë d'un chacun, & tellement désirée, qu'ores que ces gens-là ayant plusieurs femmes, il n'y en avoit un seul du Pays, qui n'eut bien voulu être réduit à celle-là seulement: tant donna-t-elle d'amour venant en âge parfait, que ses pere & mere

lui

lui défaillans, elle fut enlevée par un certain *Kanna*, l'un des plus puiſſans du lieu, lequel ne tarda gueres, l'ayant en ſa poſſeſſion, qu'il n'en devint extrêmement jaloux, voire en telle ſorte, qu'il quitta *Turumbaïa*, & vint bâtir ſa demeure ſur un Rocher, avancé dans la Riviere tout auprès de *Baïa*, lieu de notre ſéjour.

Et pour te réciter la cauſe de notre peine, la voici comme je l'appris particulierement, depuis notre partement du lieu, car ſi je l'euſſe ſçûe y étant, nous y euſſions apporté remede de bonne heure. Je ſçavois bien en gros qu'*Eraſtre* aimoit cette femme, d'où vint notre mal, parce qu'il ne le pouvoit celer, mais les ſottiſes qu'il faiſoit, qui nous conduiſirent au péril; cela étoit hors de ma connoiſſance.

Le fait eſt, que le compagnon comme nous eûmes pris habitude en ce lieu, & y ayant demeuré quelque mois, ſe licentioit (ainſi qu'un chacun) de ſe promener çà & là, & ſeul, & en compagnie, ſans nulle crainte: tellement qu'un matin ayant pris ſon quartier vers la roche de *Kanna*, lequel avoit donné par hazard ce jour-là, congé à ſa femme de deſcendre juſques au bas, accompagnée de deux ou trois, pour faire quelques tours de promenade, & prendre le verd, le lieu étant aſſez touffu, ledit *Eraſtre* rencontre cette femme, & apperçevant plutôt qu'être apperçu, eût quelque tems pour la conſiderer, non toutesfois tant qu'il eut voulu, car elle l'ayant tant ſoit peu regardé, fut contrainte par les regles d'obéiſſance, & compagnie de ſes ſurveillans, de

tourner

tourner visage & faire retraite : Ce Carabin plein d'amour de son naturel, & privé d'objet il y avoit long-tems, s'attache au premier qu'il rencontre, ayant vû quelque blancheur, il s'imagine que c'est la plus parfaite beauté qui fut oncques, ainsi que le prisonnier qui a demeuré en la fosse quelque tems, trouve le jour qu'on l'en tire, bien qu'il soit couvert & obscur, le plus clair & serain qui ayt été dès sa naissance, ou comme peuvent faire *gli fratri è le sorelle*, qui ont été longuement sans faire sortie : Ainsi épris, il vint à moi : (*Fremitando come uno stallone che à veduta la cavalla*) me raconta son aventure, & m'entretint d'un air tout autre qu'il n'avoit accoutumé, tout gay, tout mouvant, & en peine toutefois : tellement que le voyant ainsi fait, je le jugeai de ceux qui disent qu'il faut qu'ils s'échauffent à boire ou à l'amour, parce qu'ils semblent à l'Encens, à qui la chaleur seule fait rendre ce qu'il a de bonne odeur, & me souvint des petits vers dont font prétexte ceux qui croyent que pour être honnête homme, il faut avoir de l'amour.

La maison est à voir plus honorable,
Où il y a feu luisant perdurable.

Si cela y fait, cettui-là étoit excellent, il ne laissoit rien à dire, car Madame Rhetorique est en la bouche de qui aime, de qui trompe, & de qui a besoin : Il parloit toutes langues, & m'étonna, quand pour me representer les beautés de la prétendue, il se servit des paroles du *Petrarque*.

Le stelle,

Le stelle, el cielo, e gli elementi à proua
Tutte lor arti, & ogni estrema cura
Poser nel suo vivo lume, in cui natura
Si specchia, el Sol ch' altrouve par non trouva
L'opra ès altera, si leggiadra, e nuova
Che mortal guardo in leï non s'assecura
Tanta ne gli occhi bei for di misura
Par ch'amor, e dolcessa, e gratia pioua.

Elles étoient propres pour ce qu'il vouloit dire, puis il recommençoit encores: je voudrois avoir donné beaucoup, faisoit-il, & que vous l'eussiez vûë, pourquoi voyager, si on ne veut être curieux de ce qui est rare; pour cela, disois-je, compere, j'en suis satisfait d'ici en hors, non que je me méfie de mon bâton, comme ceux qui disent:

Io temo si, de begli occhi l'assalto
Ne quali amor sua prigione alberga
Ch'io fug gelor, omne fanciulla verga.

Ou comme celui qui disoit, *Chinonè di flucco, ò di Bronzo non po mirarla senza conta minarsi: Non la veggo mai chio, Non entres in tentatione, Et libera nos à malo:* Mais parce qu'il ne se peut faire qu'en ce païs-ci une femme soit si belle que tu te la figures, & que là où nous allons elles le sont beaucoup davantage, je me contente de ta vûë sans y apporter la mienne: Mon enfant: *Ad Scolon nec proficisceris ipse, nec alterum comitaberis.* Je n'y aurois profit ne plaisir.

Cet homme a la façon de tous les autres amoureux,

amoureux, j'entends de ceux qui en ont pris à mesure comble, car :

Amour qui est maladie de l'ame,
Fatalement les amoureux enflame,
Mais non tous ceux qui en sont offensés,
Egalement s'en ressentent blessés.

Va bâtir mille desseins & se propose des fins impossibles, étant vrai, comme dit le divin, que, *Amors forza, disturba, eleva, la memoria, la mente, e la ragione, cipaset di promesse, di gelosie, di crudeltà, di menzogne, di pensieri, d'inganni, di rancori, di pravità, di desperationi, e di pene*, de tout ce que vous sçauriez dire.

Et pour parvenir à son but qui étoit en un mot de donner de l'amour à cette femme, & en consideration de sa captivité, la faire résoudre de se jetter dans notre vaisseau à notre départ, (car la proposition de liberté est un bon philtre) il pense qu'il avoit besoin de deux personnes, l'un d'un porte-poulet entendu en la science, & l'autre du *Canarien*, qui lui mit au pied du billet, l'explication de son dire en *Espagnol*, n'y ayant pas grande différence avec le *Portugais*, pour le *Canarien* il le brigue, il le caresse, il lui donne, & en peu de tems se loge en sa bonne grace, lui fait entendre, comme il étoit vrai, qu'il n'y avoit homme de nous que *Socher*, maître du Navire, aimant tant que lui, & qu'il étoit très-certain qu'il approuveroit son entreprise, laquelle il lui découvre tout au long. Quant à l'autre il y eut plus d'affaires, toutefois à la longue il reconnoît

noît l'humeur d'un Messer *Hipocrito* Habitant du lieu, & se l'acquiert par presens.

Una fames auri Spartam capiet subigetque,

Se disent les clercs, lui promet de l'emmener avec nous, & de faire tout riche, en pratiquant l'ancien proverbe qui dit, que la bourse d'un amoureux est liée avec une feuille de porreau, aussi est-il vrai que l'avarice & la chicheté se fondent & amolissent par l'amour comme le fer par le feu : en somme : *Lo sprone dal salire talamente stimolava il suo fianco*, qu'il ne laissoit pierre à remüer pour en venir là : A toutes les fois qu'il m'entretenoit ne me parloit d'autre chose, mais en me disant ses souhaits, il taisoit ses déliberations. Or comme je le voyois ainsi alteré, je n'oubliois à l'avertir qu'il prît garde à se comporter, & que vû le lieu où nous étions, il falloit avaller cette amertume sans faire une grimasse seulement, que la découverte de son mal étoit périlleuse, & lui disois comme *Promethée* au Satire, qui voulut baiser le feu venu du Ciel, Bouquin, tu brûleras la barbe de ton menton, car il brûle quand on le touche. Ce qui étoit de peu d'effet, d'autant que comme a dit quelqu'un, toutes les apprehensions communes sont figurées en l'entendement avec des couleurs liquides qui se peuvent effacer, mais les imaginations des amoureux sont peintes à huile, laissent dans la mémoire des images vives & gravées, qui se meuvent, parlent, & y demeurent toujours. Ainsi notre homme en continuant, met son Ambassadeur appellé *Matrope* en campagne

avec

avec lettre & créance, de laquelle lettre voici la teneur comme il nous la donna depuis en avoüant le tout.

MADAME, quand je me représente que le hazard seul m'a mené en cette terre, qu'il ne s'est point méconté en ma conduite, m'ayant fait traverser quinze cens lieuës de mer pour me rendre en cette Isle : que dès que j'y ai été, Vos beautés voilées à un chacun ont paru à mes yeux, & m'ont tellement pris & surpris qu'il n'y a homme au monde vivant avec tant de flammes que j'en ai pour vous : Que je considere aussi cette admirable rencontre de ces beaux noms d'Eraste & d'Erastrie. *Je ne doute nullement vû tant de concurrences inopinées que ce ne soit des desseins du Ciel bâtis de longue main, & qu'il ne veuille faire éclorre bien-tôt quelque bonne suitte de ce commencement : Ce ne peut être qu'à votre contentement, MADAME; car vos perfections sont de trop grand prix pour faire naufrage, en trop grande recommendation à qui vous les a donnés pour souffrir leur perte : ainsi le bonheur poussera ses rayons sur notre hemisphere malgré la nuit de la jalousie qui veut bander les yeux de vos beaux jours : croyez ce que ce fidelle Messager vous apporte de ma part.*

Madame, & recevez avec sa créance, le pauvre *Eraste* pour

Votre très-humble serviteur.

Quant à la charge du Messager, elle n'étoit autre pour ce premier coup, que de représenter

présenter l'affection de l'Amant, & hautement louer ses perfections, entre lesquelles il ne falloit oublier sa beauté, avec très-humble supplication de se mettre à la fenêtre de sa chambre qui regardoit sur la riviere, à tel jour & heure qu'il lui plairoit, afin qu'il pût aller pêcher dans un esquif à sa vûë. *Mastrope* muni de bonne *Glossopetre* capable de sa charge, & auquel *Kanna* se fioit plus qu'à homme du lieu, ayant par ce moyen plus libre accès, executa fort bien sa commission, ce qui lui donna plus de peine en icelle fut qu'*Erastrie* avoit opinion que c'étoit une partie dressée par son mari (s'il faut ainsi nommer ces gens qui ont tant de femmes qu'ils en veulent) mais gentil garçon de son métier, il sçut lui ôter ce doute, de réponse par écrit point de nouvelles; car le pouvoir en étoit ôté de longue main; mais de par sus acception de bonne volonté, avec assurance qu'elle seroit le second jour après à sa fenêtre sur le midi: cette reponse contenta fort l'homme & redoubla ses espérances. Vous pouvez penser s'il faillit au jour & heure arrêtez de faire beau, prendre l'esquif de notre vaisseau avec deux de nos Matelots & aller faire la gentillesse sous le semblant de la pêche. Cela dura assez long-tems, mais non tant qu'il eût voulu d'autant qu'elle se retira de peur de soupçon; revenu de-là il étoit si éveillé qu'il ne sçavoit où se mettre, aussi dit-on que les mouvemens d'un amoureux & l'argent vif se ressemblent, les Alchimistes ne pouvant pas congeler cettui-ci, ni *Cupidon* fixer ceux-là; de-là à quelques jours, le voyant ainsi en cette humeur gaye je me dou-

tai qu'il briguoit quelquechose, étant vrai que,
La fronte de gli innamorati è la piazza doue spassegiani lor secretti. Et même des écoliers en cette science comme notre homme, je lui dis ce que j'en croyois; mais il nia tout à plat, fit plusieurs sermens, nonobstant lesquels je ne quittai pas mon opinion; car c'est une des grandes sottises du monde de croire aux juremens d'un amoureux, parce qu'ils sçavent tous la leçon du petit *Tibulle*.

Nec jura retine, Veneris perjuria venti.
Irrita, per terras & freta longa ferunt.

De lui alléguer quelque raison pour le faire démordre, c'eût été perdre sa peine, il n'étoit tems ni à propos de lui représenter autre chose que le danger, pour l'heure étoit-ce le plus important, & d'autant que nous y avions tous part, je lui mettois en avant tel qu'il pouvoit avenir. A quoi à une des fois, il me répondit tout de sang froid: Si je n'avois égard qu'à moi, *Jacophile*, pensez-vous que je fisse compte du péril, ne sçavez-vous pas bien que l'amour ne craint point les armes.

Armatam vidit Venerem, Lacedemone, Pallas
Nunc certemus ait judice vel Paride,
Cui Venus, armatam tu me temeraria temnis.
Quæ quo te vici tempore nuda fui.

Et quels hazards ne court-on point pour l'amour. C'est celui qui fit, qu'*Aristogiton*, qu'*Antileon*, que *Menalippe* entreprirent sur la vie de leurs Princes, & non le bien public, qui leur

leur servit de prétexte seulement : mais j'ai d'autres considérations, & ne suis pas si fou que vous pensez ; il se mit ce coup-là à bon escient sur la Rhétorique. Tant y a qu'outre tout cela, il ne rompt point son dessein ; car *non può bene deliberar chi non è libero*, & renvoye son homme bien-tôt au voyage sans lettres toutesfois, avec charge outre les représentations d'amour ordinaires de demander une autre vûë à la prétenduë fenêtre, & de plus lui proposer toujours la liberté, belle liberté aux mains ouvertes au vêtement blanc avec toutes sortes de biens, d'heurs, de caresses, & de contentement. A tout cela bien que la Dame se retînt & se contentât de ne dire autre chose au Messager que des remercimens, si lui donna-t-elle bien à connoître qu'elle prenoit goût à sa négociation : Au jour dit, le compagnon retourne à sa pêche, mais le coquin s'avise d'une méchanceté ; car il se mit nud à sa vûë, & se jetta dans l'eau entra & sortit du bâteau deux ou trois fois comme cela, tellement que la honte la fit retirer.

Pendant le cours de cette folie nous accommodâmes notre vaisseau, prîmes nos avitaillemens nécessaires, & par l'avis de *Methise* n'oubliâmes pas les deux pieces du Canarien, sur lesquelles furent mises de belles petites couronnes de sapin, d'if & de lierre, de sorte qu'étans fort prêts à déloger, notre homme voulut se hâter en sa négociation, envoya un diamant beau grand Icosaedre à sa Dame, qui eût valu beaucoup s'il eût été de bonne roche, mais mieux eût fait le pauvret de le jetter dans

la mer, peut-être l'eût-il recouvré comme celui de *Policrate.*

Corte si donne hebbe l'antica rade.
Che le virtù, non le richesse amaro.
Al tempo nostro si ritrovan rade
Acui piu del guard, agno altro sia caro.

Lui mande qu'il étoit tems de se résoudre, que si elle pouvoit trouver moyen nos ancres levées, de descendre par la fenêtre, ou venir à la promenade au lieu, où il l'avoit rencontrée, il l'emmeneroit avec l'esquif, qui seroit préparé à cela; & donna dix bonnes onces d'or à *Mastrope* pour ce dernier effort, ayant appris à l'écolle que,

Aurum cuncta movet, superi flectuntur ab auro.

Dis-lui, dit-il, que je sçai bien que cette nuë traversant l'air de son esprit le brouillera quelque peu, mais que puis après aussi elle causera le tems serain & calme qu'elle doit désirer, & le congédiant lui baille un Sonnet, joli & mignon, qu'il avoit fait quelques jours auparavant; car il ne perdoit point tems; pourchassoit de jour, veilloit & pensoit aux expédiens la nuit, reclamoit & invoquoit ses amours à jeun, & les chantoit après boire. En ce Sonnet il parloit à sa Maîtresse comme à *Andromede*, laquelle il vouloit délivrer de ce monstre marin, dont *Scaurus* fit apporter les arrêtes à *Rome*, qui avoit quarante pieds de long, sous le nom duquel étoit entendu Messer *Kanna.*

Or voici

Or voici la rime :

Les Nereides Sœurs ô filles de Cephée
Ne peuvent égaler votre rare beauté ,
De ce monstre marin malgré leur cruauté ,
Je vous délivrerai faisant de lui trophée :
Et s'il survient après quelque nouveau Phinée ;
Qui s'oppose envieux à ma félicité :
Je sçaurai me venger le privant de clarté ,
Par le divin pouvoir du bouclier d'Amalthée
Nous nous pourrons alors contens dire tous deux ;
Vous ne craindrez , mon cœur , qu'un barbare envieux.
Ennemi de votre heur , jaloux vous tyrannise.
Moi je ne produirai le rampant Ericton.
Ains baisant l'œil , la main , la bouche & le teton
Le Lampsacide oiseau se paîtra de sa prise.

Voilà bon sot , ledit *Mastrope* , alla , & toujours semblable à lui-même , ne fit point de faute en sa charge : L'héritier de *Maïa* n'eut pas mieux joué , mais la Dame ne se pouvant résoudre promptement à si haute entreprise , & n'ayant moyen de discourir , demanda trois jours pour répondre , lesquels passez elle le chargea de la venir retrouver : si elle fut agitée de diverses considérations , je t'en laisse le jugement : en ceci parut-il qu'elle étoit bien transportée , c'est qu'ayant mis ce Sonnet dans son sein , elle ne s'en souvint plus , ains oublia les parolles pour penser à l'effet tellement que le soir venu , la pauvrette quittant son habillement pour aller au repos , l'écrit tomba à terre en la présence du mari , qui l'ayant amassé , lû & consideré avec l'explication du

Canarien, aprés plusieurs cris & horribles tempêtes, lui donna un coup de poignard dans le bras, lequel reçu, elle demeura comme une statue sans proferer une parolle, ni même se plaindre; bien disoit en son ame, à mon avis, comme les enfans de *Niobé*.

O Jupiter, envoye à mon secours,
Celui qui est mes loyales amours.

Ce cruel se résout promptement à la vengeance, aussi est-ce toujours la suite; *Gliscadali gli homicidi, la prigione, le crapule, gli morbi, e le bestemie sono la legitima prole del putanesimo*. Il dépêche incontinent quatre ou cinq Messagers, & le premier eut la charge d'aller quérir *Mastrope*, sous couleur de le vouloir envoyer quelque part, résolu de l'étrangler, après avoir sçû de lui le tout. Les autres devoient aller à *Turumbaïa*, & ès environs, chercher des hommes toute la nuit pour nous égorger, mais le bonheur pour ledit *Mastrope*, fut que le jour même ayant fait son Ambassade, il étoit allé en quelque part, pour employer partie de l'or qu'on lui avoit donné, tellement qu'il se trouva absent: & le nôtre, que quelqu'un de ses Messagers se découvrit à un de nos Hôtes, lequel ému de pitié nous avertit de tout, ce fut le bon *Anubis* veillant pour nous. Si nous eûmes l'allarme, il n'est besoin de le dire, & moins quelle diligence nous fîmes à gagner notre Vaisseau; à ce coup là, (& à la bonne heure) les *Lites* eurent le pied aussi bon que *Ate*, & fûmes garantis de notre terreur, qui eut été bien autre que panique, si nous eussions dor-

mi jusques au jour, car ce malheureux nous eut fait sentir un Incube, d'un goût beaucoup plus âpre, que celui que les Phantômes causent.

Le petit *Ghozez* disoit étant tout hors d'haleine, comme il fut monté dans le Vaisseau: Messieurs, il est tout vrai que les inimitiés, les playes, & les scandales, sont les fruits qui se cueillent de tout temps au Jardin d'Amour, mais je suis si catéfique que je ne puis parler. *Opadin* s'efforçoit de tenir bonne mine, & sembloit ceux, qui passant par les Cimetieres, chantent à force qu'ils ont de peur: *Gli faceva il culo lape lape*, comme dit *Fanfaron.* Quant au *Medico*, il me disoit à l'oreille: Monsieur mon ami, *E meglio essere un asino vivo, che un Vescovo morto. Achille* disoit à *Ulysses* étant près de mourir, qu'il aimeroit mieux être quelque gueux, ou fils d'un pauvre homme, qui n'auroit de quoi manger, que de régner sur tous les morts. La vérité est que tous les Mages de *Perse*, les Gymnosophistes des *Indes*, les Prêtres d'*Egypte*, les Philosophes de *Grece*, les Sages d'*Italie*, & les Druides des *Gaules*, ne nous eussent pas donné meilleur avis, que de plier notre linge. *Eristique* me disoit qu'il falloit combattre, mais nous n'avions que faire de cela, il m'excusera, s'il lui plaît: Je sçais bien que nous sommes tous très-vaillans, & quant à moi, outre mon naturel, j'ai appris dès mon enfance les Vers de *Pindare*:

Qui du combat qu'on lui présente,
Sous restive excuse s'exempte,

Jette de vertu la clarté,
En ténébreuse obscurité.

Je ne ferai jamais comme cette canaille, *Qui strumam dibapho tegunt*, sous une tenuë surface de bonne mine, cachent un grand corps de mauvais jeu, Car:

Et mihi sunt vires, & mea tela nocent.

Mais alors il n'étoit pas question de cela en cet endroit.

Pour Monsieur l'Amoureux il étoit en extase, c'étoit le Doryphorenme de la Comédie, la douleur & la crainte avoient arrêté les mouvemens du pauvre, lesquels ne s'ébranlerent jusqu'à ce que nous fûmes en pleine Mer; & alors, comme celui qui revient d'un endormissement Epileptique, après avoir tiré de grands soupirs, & élevé les yeux humides au Ciel, il prononça ces paroles:

E qual cervo ferito di saeta,
Col ferro anvelenato dent' ral fianco,
Fugge, & piu duolsi quanto piu s'affretta:
Tal io con quello stral dal lato manco,
Che mi consuma, e piu non mi diletta:
Di duol mistruggo, e difugir mistanco.

Aussi étonné que *Rogier*, lorsque s'échappant *Angelique* nuë d'entre ses mains, il perdit sa bague & son cheval.

Il est vrai, mon ami, lui dis-je, que tu eusses eu envie de pétrir dans la pâte charnelle de cette femme; mais dès meshui, c'est pour une

une autrefois, la visitation de ses sac & pieces est remise à un autre semestre.

Ne sçai-tu pas le commun dire:

Non si dolga d'altrui non si lamenti,
Chi da cagion à i suoi propi tormenti.

La laide *Dysophie*, si elle me croit, ne l'abandonnera de dix-huit ans: que te sert-il, mon enfant, d'avoir vû le monde en papier, comme tu as fait, & être encore après à l'arpenter pas à pas, si en ton ame tu n'as regle, compas, mesure, ni nombres? Tu me répondras, qu'il y en a bien d'autres, qu'il y a trop long temps que nous avons quitté le logis. Que:

Quantumque debil freno à mezo il corso
Animoso destrier spesso racolga,
Raro è però, che di ragione il morso:
Libidinosa furia à dietro volga.

Que:

Çil qui se fit Satyre, Or, Cigne, Aigle & Taureau:
Peut excuser l'erreur d'un pauvre Jouvenceau.

Tu ne me diras rien de nouveau, je sçai tout cela par Pratique & aussi par Theorie, & n'ignore point que les anciens, qui ne se pouvoient défendre de ce mal, n'ayent fait pour se garentir de calomnie une Deïté de la Volupté, Madame *Aphrodite*, la noble *Cypris*, laquelle les Latins nommerent *Venus*: parce qu'elle vient à toutes choses, qu'ils lui donnerent *Vulcan* pour mari, d'autant que l'amour

mour enflamme d'une chaleur violente. Que les Poëtes n'ont presque chanté autre chose que sa force & son pouvoir.

Quæ domuisse Jovem valet una, Deosque supernos.

Disoit *Theocrite*; tant y a mon Mignon, que si ces excuses avoient lieu, on ne sçauroit blâmer les pauvres pécheurs & pécheresses Célibatiques: ils auroient même raison que toi. Mais sçais-tu qu'il en est comme de l'homme de guerre, qui n'est pas asſûré de son courage, ne doit entreprendre la garde d'une Place, ou quelque autre Charge importante, en laquelle s'il ne fait le devoir d'homme de bien, il est puni capitalement par les Loix de la Milice; bien que de soi la poltronerie ne soit pas un peché, comme celui qui n'est pas asſûré de son bâton, ne se doit tellement lier, qu'il ne puisse avoir recours au remede légitime; ains ne devois-tu t'acheminer à si long voyage, si tu ne te connoissois bien.

Mais dis vrai *Eraste*, & au logis & ailleurs tu es le même, tu en fais autant au domicile qu'aux champs, au séjour qu'à la promenade, & es le propre intempérent qui dit chez *Plutarque*.

Grace n'y a ni plaisir en ce monde,
Sinon avec Dame Venus la blonde,
Puissent mes yeux par mort évanouir:
Alors que plus je n'en pourrai jouir.

La paillardise est le principal, tout le reste je ne l'estime qu'accessoire, tu ressembles aux Vautours

tours, qui volent de loin à la senteur des charognes, des corps sains & entiers ils n'en ont point de sentiment, ainsi vas-tu au vent d'une putain relaissée à dix lieuës de toi, de ta femme point de nouvelles. On t'en a repris il y a long-tems, mais les playes du vice ont fait un cal tellement endurci en ton ame, qu'on n'y sçauroit imprimer un caractere de repentance dont j'ai bien du regret; *Lysimache* pour un verre d'eau quitta son Royaume, pour la volupté de boire un coup, son Etat, son autorité, son honneur: Tu feras encore pis, tu perdras Paradis pour un plaisir non nécessaire.

Veux-tu sçavoir ce que dit le vieux Plaute.

Ubi amor advenit in cor hominis,
Et eis usque in pectus permanavit & permadefecit,
Cor, simul res, fides, fama, virtus:
Decusque, deserunt, homo fit modò nequior.

Vois-en la belle lettre. As-tu envie d'oüir un bon pere: *Luxuria sensum hebetat, confundit intellectum, memoriam obturat, evacuat sensum, obnubilat visum, reddit hominem pallidum ac fœdum, senectutem inducit, mortem denique maturat.*

Sans doute.

Indicat illustri meretricem nomine Circe,
Et rationem animi perdere quisquis amat.

Bel homme au partir de là. En un mot, il nous ôte l'honneur, la santé & le bien, & que les meilleurs maîtres du métier levent la main, & jurent s'il n'est pas vrai: On peint

Venus

Venus toute nuë, parce qu'elle rend nuds ceux qui la suivent, à quoi s'accorde le Sage qui fut tant sujet à l'amour, quand il dit que par la femme de joie on vient jusqu'à un morceau de pain, & nonobstant la commune opinion qui est que cet exercice donne de l'esprit, il qualifie bien les amoureux autrement, comme je regardois à la fenêtre de ma maison (dit-il) par ma fenêtre je vis entre les sots, & je croi de vrai que c'est être bien tel, vû les souffrances de qui en vient là, car: *La putana che à in preda l'altrui affettione signoregia, comanda, ordina, & veca, Onde è forza se caccai: andarsene; se chiama venire, se chiede darle, è se minaccica temere.*

O Poltrons, *Lespalle d'un huomo da bene non debbono portare la somma di tante injurie:* Tout cela fait que la lasciveté a été representée par la chimere. Les commencemens sont pleins de feu & participent du Lion, le milieu, sçavoir l'effet, est ord & sale comme la chevre, la fin tient du serpent, on sent les peines de la folie, peines à chaux & à sable. Regarde *Samson*, il s'abandonna à une femme en *Gaza*, & une autre fut cause de sa captivité, de sa cecité, & de sa mort, aussi pour être bien amoureux, il faut décheoir de sa vertu, devenir captif, être aveugle, & puis mourir: *Donna ma fatto, Donna ma disfatto*, dira en étendant le jarret, le malheureux qui en viendra là à l'imitation de l'Italien, qui mouroit de la vérole.

Es regnes des bons Rois *Aza* & *Josias* (mon ami) tous les ruffiens furent extirpés en leur Royaume. Par les loix de *Numa Pompilius*, la putain ne devoit approcher du Temple de *Junon*,

non, & si elle outrepassoit l'ordonnance, elle devoit avoir les cheveux coupés, & sacrifier à la Déesse un agneau fémelle. L'Empereur *Macrin* faisoit brûler tous vifs attachés ensemble les pauvres conflagrans : *Marc Aurelle* fit démembrer vif un soldat qui avoit couché avec son hôtesse, par le moyen de deux arbres joints ensemble, ausquels il fit attacher les jambes. Entre les *Ægyptiens*, l'homme adultere avoit mille coups de verges, & la femme le nez coupé, par la Loi de *Zeleucus*, les *Locriens* leur crevoient les yeux, & en certain tems à *Lacedemone*, les parties pécheresses de l'adultere ont été attachées par le Bourreau en Public : Par la Loi même de *Muhamed*, les adulteres sont condamnés en cent coups de bâton : Si à *Constantinople* le Chrétien est pris avec la Chrétienne, on les mene chez le *Cadi*, & delà on les monte, tous deux sur chacun un âne à reculons tenans la queuë au lieu de bride, & leur met-on des tripes sales sur la tête, leur en barbouillant le visage, & ainsi accommodés, le Bourreau les conduit par toute la ville, suivis des petits enfans qui leur jettent mille vilennies, si c'est de Turc à Chrétienne, ou de Chrétien à Turque, on les fait mourir : En somme en quelque état qui aye jamais été bien policé, s'ils n'ont été punis de mort, on les a châtiés par quelque peine exemplaire & honteuse pour toute leur vie : *Pytagore* disoit : *Adultera offendit natalitios Deos, ut quæ domui & cognationi non germanos auxiliatores sed spurios exhibeat : Perfida est erga naturæ Deos, per quos juraverat unà cum parentibus & cognatis suis se conjuncturam legitimè cum marito ad*

vitæ

vitæ communionem & liberorum procreationem. Et in patriam quoque peccat, non persistens in ejus statutis. Hoc nefarium omni venia prorsus indignum est. Pour le moins leur faut-il la punition *Termerienne*, la vengeance de *Neoptoleme*.

Mais personne n'a jamais fait le trait de *Salæhe*, il se joua avec sa Belle-sœur, & violant par ce moyen la défense d'adultere, faite par lui en son Etat, il voulut subir la peine indicte aux infracteurs d'icelle, qui étoit d'être brûlés tous vifs. Bien qu'il fut Prince Souverain, bien que les *Crotoniens*, ses Sujets, s'opposassent à son dessein, & que le supplice fût cruel, il le vouloit endurer. Les hommes de ce temps font au contraire, ils défendent le mal en public, & le pratiquent secretement: fort à propos leur pourroit-on dire comme le Loup aux Bergers, qui les allant visiter dans leur loge, les trouva qu'ils mangeoient une brebis: Et bon Dieu, dit-il, si je faisois ce que vous faites, combien crieriez-vous, vous autres après moi.

Notre Pedagogue dit, que ceux qui défendent ainsi une chose, de laquelle ils ne se gardent eux-mêmes, ressemblent au Capitaine, qui diroit à ses Soldats qu'ils allassent combattre un ennemi, auquel il se seroit déja rendu. Or *Eraste*, toi qui es Chrétien, tu te laisses précéder aux Ethniques; l'un s'est crevé les yeux pour obvier à ce mal, un autre s'est cicatrisé le visage; quelque autre, selon la vertu de son temps, s'est précipité dans la Mer, & plusieurs comme cela: & toi tu as voulu enlever une femme, d'entre les bras de son mari; ta continence & modestie sont bien éloi-

gnées

gnées de celles *d'Alexandre* : Envoye-moi, écrivoit-il à *Theodorus*, frere de *Protheas*, la jeune fille Musicienne que tu as pour six mil écus, que ce porteur te donnera, si ce n'est que tu en sois amoureux : & comme il se rendit épris d'une jeune fille, qui jouoit fort bien de la flute, laquelle avoit été menée en masque en son logis par *Antipatride*, il lui demanda s'il étoit amoureux de cette garce ; & comme l'autre lui répondit qu'oüi, bien fort, il s'en abstint, & ne la voulut toucher. Voilà un Monarque qui avoit de l'amour, aussi respectueux que continent ; ce ne sont pas de tes procédures. Tu eusses envisagé *Panthée*, si elle eut été entre tes mains ; la femme de *Darius* sa prisonniere, n'en eut pas échappée.

C'est où la raison fait paroître son lustre, quand elle a à combattre la passion ; la vertu n'est pas vertu, si elle n'a rien qui lui résiste : mais au lieu d'être ferme, tu t'es laissé aller, & n'as pas voulu faire mentir le Proverbe, qui dit : que *Le cose d'amore che ciecco è putto vogliono esser guidate à la faciulesca & à la ciecca.* La peine *d'Ixion* t'étoit dûë, mais tu en as été préservé ; pense outre cela aux regrets que tu eusses eu, d'avoir du mal par ta faute ; car comme le chaud & le froid de la fiévre, qui sont en nous-mêmes, sont plus mal-aisés à supporter, que celui de l'Eté, ou de l'Hyver, qui sont extérieurs ; ainsi la peine que nous souffrons par notre vice, est plus violente que celle qui nous arrive accidentellement.

Il est temps, *Eraste*, de s'amender & de quit-

ter la bande de ceux desquels *Platon* a dit ; que l'Ame sera transmise dans le corps des Asnes.

Chi metti il pie su l'amorosa pania
Cerchi intrarlo è non vinueschi l'ale
Che non è in somna Amor se non insania ;
A giuditio de savi universale.

Imite donc les Serpens, succe le fenouil de la parole de Dieu, pour te dépouiller de la vieille peau du vice : Fais comme les Hirondelles, prends l'éclair de la raison pour guérir le mal des yeux que le feu & la fumée d'amour t'ont fait : Tuë, mon ami, tuë la Chimere, comme *Bellerophon*. Et d'ici en çà, parce que tu es sujet à t'engluer, évite les occasions, le petit Vers dit :

Non facile esuriens posita retinebere mensa,
Et multa saliens incitat unda sitim.

Si d'aventure quelque gourgandine t'agace, (car d'être ravi comme *Tithonus*, ou *Buccon*, tu n'es pas assez beau) n'aye point de honte ; dis-lui hardiment comme *Creon* dans la Tragédie *d'Euripide :* Imite *Hippolyte* & *Peleus*, renvoye-moi *Phryné*, comme fit *Xenocrate*, mais en tel cas, mon enfant, *Hoc opus, hic labor est.*

Une autre grande précaution à ce mal, est de n'être pas oisif, & où le corps ne peut agir, donner de l'exercice à l'esprit, à quoi il se plaise, car les voluptés de l'ame étant plus grandes, feront oublier celles du corps, qui sont plus petites. Regarde si les plaisirs *d'Alexandre*

d'Alexandre n'ont pas été d'un autre goût, que ceux de *Sardanapale?* Que pour en juger on voye seulement les tombeaux de l'un & de l'autre, on aura tantôt choisi sur celui-ci, on trouvera cette pauvre malotruë Rime.

Demeuré m'est seulement ce que j'ai,
Paillardé, bû, yvrogné, & mangé.

Sur cet autre, ces fieres paroles:

Ce bronze étant d'Alexandre l'image,
Tenant à moins les yeux & le visage,
A Jupiter semble dire, pour toi
Retien le Ciel, car la Terre est à moi.

Hors l'honneur encore, qui est le premier des contentemens pour le monde, les sciences apportent une volupté indicible, & de longue durée. *Archimedes* (après avoir inventé le moyen, pour averer combien l'Orfévre avoit dérobé d'or, sur la Couronne que *Hieron* lui avoit donnée à faire,) fut si ravi d'aise, que se jettant hors du bain, il s'en alloit criant comme un fou çà & là, je l'ai trouvé, je l'ai trouvé; ce que jamais friand ni amoureux n'ont fait. On ne les a point oüis crier de joye: j'ai mangé, ou j'ai baisé. Mais le dernier, le plus grand, & le plus salutaire remede, est que tu dies:

Tu che vedi miei mali indegni & empi
Re dal Cielo invisibile, immortale,
Soccori à l'alma desviata e frale
E'l suo diffetto di tua gratia adempi.

Voilà, mon petit *Limne*, nos discours parmi les ondes, mais s'ils tombent en autres mains que les tiennes, entre gens qui ne me connoissent point, ils ne faudront jamais de dire que je suis *de frigidis*, au Sexe féminin, beaucoup plus tributaire que bon payeur. Or en toute humilité, je les prie de n'en croire rien, & être avertis que je ressemble aux anciens Habitans de *Majorque* & *Minorque*, lesquels lorsque les Pirates leur enlevoient quelque femme, donnoient fort librement trois ou quatre hommes pour en retirer une seule, pouvant dire avec le bon Jardinier :

Fortunato il ter ren, ch' al mio governo
Che piu del di vi assatigo la notte,
Ne per molto zappor la state e'l verno
L'invitte forze mie son sceme o rotte,
Quei che torment an l'alme nel inferno
Non dan con tal poter qual io le botie.

N'y a en labourage de *Buzygion* ou de *Sciros*, qui ait valu le mien : Mais de vrai, la licence de mon inclination, est bridée par la Loi, qui fait que je retire, & mes yeux, & mes pensées, de celles à qui le nombre de Seize appartient ; desquelles, mon ami, il y a belle quantité par tout. Nous voyons tous les jours naître quelque nouveau figuier dans le voisinage, profiter & élever bien ses tiges ; *Cerestie*, ainsi jadis nommée, s'étend maintenant de l'un Pole à l'autre. On donne aujourd'hui des paraphemes aux Maris si gayement, qu'il ne faut consulter *Ulpian* de *Jure dotali*, en la Loi *Si ego*, pour sçavoir si de droit

droit ils leur appartiennent. L'art de *Thessalie* se pratique, & toutes sortes *d'Amblothridions* se met en usage : voilà l'état du monde.

Mais tu trouveras par aventure mes discours trop longs ; la cause en est, que je veux que tu ayes l'ecsphrase, le procès verbal, le discours entier de notre Cour.

Revenons à la Navigation. Etant délogés de l'Isle, nous singlâmes vers le *Cap de bonne Esperance*, & employâmes trente jours pour y aller, doublâmes ledit Cap à la vûë de la terre ; & icelui doublé, endurâmes force vent, n'étant pas sans cause, qu'aucuns l'ont nommé le Cap des Tourmentes. Dudit Cap nous eûmes toujours mauvais temps, jusqu'à l'Isle *Sainte Helene*, & mîmes quarante-sept jours à nous y rendre. A laditte Isle nous jettâmes nos ancres, & y séjournâmes neuf jours. Ce fut là, *Limne*, où nous fumes assassinés, à profit de l'excellent *Autolecite Machalik*, ton ancien ami, car comme il commença à sentir que nous approchions du bout de notre course, que nous pourrions bien-tôt ruer en cuisine, voilà le galant en son jeu : Tu eusses dit que c'étoit un des oiseaux de *Psaphon*, ou quelqu'un de ces pendarts, qui avaloient les crachats de *Denis* à *Syracuse*. As-tu jamais oüi le *Parasitto*, qui dit au Capitan : *Son sommerso nel pelago de le vostro argutie, Che scampanate faran l'historie de la bona memoria di vostra Signoria, Si deven poner in libri le manifatture de la vestra virtù*, & mille coyonneries de cette nature : le compagnon faisoit de même, gentil *Detymon*, bon Disciple de *Bion*, excellent en l'art.

Regarde, je te prie, puisqu'il se trouve des gens ainsi faits dans un méchant batteau, combien il y en doit avoir aux prisées Cours des grands Princes. Je connois en celle de *Voxeguixama* une infinité de *Galba Romains*, qui faisoient semblant de dormir, si un homme de qui ils esperoient de l'argent, se joüoit avec leurs femmes, encore qu'ils le vissent: âmes viles, nouveaux *Mellanthies*, qui n'ont point de honte, d'idolatrer un malotru pour un morceau de pain, & font les glorieux auprès des gens de bien. Ceux qui leur donnent & aiment leur chansons Agathoniennes semblent bien (comme quelqu'un a dit) aux arbres plantés en lieu inaccessible; lesquels ne rapportent de fruit que pour les Geais & pour les Pies.

Au partir de là, nous passâmes sous la ligne, & allâmes droit aux *Canaries*, que nous découvrîmes le cinquante-neuviéme jour, après être partis de *S. Helene*, durant lesquels il ne se parloit parmi nous, que de réjouissance: *Methise* entre autres, s'egayoit avec les pieces du *Canarien*, & tant y employa de tems avec *Ghozez* & ses compagnons, que tout fut vuide, tellement qu'il falut crier *Evion* jusqu'à ce que nous fumes arrivés. Nous vîmes de loin le pic de *Teyde*, qui est dans la *Tenerise*, lequel notre *Canarien* nous fit appercevoir, & par curiosité voulans faire comparaison de sa hauteur, à celle de *Figenoïama*, laissâmes notre route & allâmes là qui étoit droit à l'Ouest-Nord-ouest. Quelques-uns monterent sur ladite montagne, & entre les autres, ledit *Ghozez* qui juroit comme un

malheureux,

malheureux, qu'outre les ſept *Canaries*, il voyoit l'Iſle prétenduë de *S. Borondon*, bien que ceux qui en ont parlé, ſe l'imaginent à cent lieuës de-là, Mais

Sempre à quel ver ch' a facia di menſogna,
Dio l'hom chiuder le labra quanto puote.
Però che ſenza culpa ſa vergogna.

Quant à moi, je ne ſerai jamais bon *Hallopante*, car je n'ai pas aſſez de mémoire.

Or d'autant que notre *Canarien* étoit de *Saint Chriſtophe*, il y fallut aller, & bien que nous euſſions eu plus de plaiſir en la grande *Canarie*, nous nous arrêtâmes-là, à cauſe du bon recueil que les parens dudit *Canarien* nous firent, & y établimes notre ſéjour entier, juſqu'à ce qu'il nous fallut lever l'ancre, lequel ſéjour fut de deux mois & demi, employez aſſez otieuſement, non par *Socher* qui avoit des affaires; mais de nous, n'ayant trouvé là perſonne à qui nous puſſions parler, que quelques Maîtres d'école que l'Evêque de la grand *Canarie* y avoit envoyez, & quatre ou cinq femmes. Quant à ceux qui aimoient à boire, ils ne s'y ennuyoient point. Nous pour tout y paſſions quelquefois le tems, à un jeu qu'ils nomment les Echets, comme auſſi au tablier qui ſe pratiquoit dès le tems du bon homme *Platon*; car il dit, que notre vie eſt ſemblable à ce jeu-là, où il faut que le Dé die à propos, & que le Joueur uſe bien de ce qui ſera échu audit Dé, que de l'accident du ſix ou du quatre (qu'il compare à ce qu'il plaît à Dieu nous envoyer) cela n'eſt pas de notre

puissance ; mais de faire notre profit de ces évenemens-là, & iceux colloquer comme la table au jeu en lieu à propos, c'est à nous d'y bien aviser.

Etant ainsi de loisir : Une de ses femmes fit voir à *Rophé* un livret, qui lui étoit dédié, fait de nouveau par un de ses Pédans, dont il sortit de sa rumeur à bon escient ; car ledit *Rophé* semblable à *Philoxene*, qui aima mieux être remis dans les carrieres, que d'approuver les méchans vers de *Denys*, dit à celle qui le lui avoit donné, qu'il seroit plus à propos, de voir son image dans quelque piece de haute lice qu'en une méchante piece, tissuë de mauvaise laine, où les nuances étoient si mal rapportées, qu'il ne la pouvoit comparer qu'aux termes chafourrés d'un jeune Peintre.

Je n'ai fait état de votre livre (lui dit-il) Madame, que comme d'une salade que je n'avois pas entrepris de manger : C'est pourquoi je me suis contenté d'en trier les limaces & chenilles seulement, afin de vous les faire voir sans éplucher par le menu les racines ameres, le gravier ou les fétus, qui y sont de reste : Voyez mes côtes, & jugez si à moi à qui toutes viandes sont bonnes, la chose est de mauvais sel : si ne l'ayant que léchée, j'ai craché mon saoul, que pourront faire les frians & gens de bon goût, qui y mettront les désirs bien avant, je m'assure qu'ils n'ont jamais savouré d'aloès, ni de coloquinte ayant tant d'amertume ; & qu'ils donneront toutes sortes de malédictions au Droguiste qui a mis cette marchandise en vente : Surquoi le Pédant (qui par aventure désiroit que la Dame eut bonne

bonne opinion de lui) se mit à dire injure, & faire rodemontades *Espagnoles*, (pédantesques toutesfois) sans que le pauvre *Rophé* répondît jamais rien, fors qu'il lui conseilla, que pour purger sa colere, il allât prendre médecine en *Anticyre*.

C'est le vrai du vrai, *Limne*, qu'à cette heure les fleuves de *Parnasse* sont débordés, que les flots débridés de sa doctrine, renversent les ponts & les écluses d'ignorance, tout le monde se mêle de faire des livres, & le bon est, que bien que ces gens-là ressemblent à l'airain de *Dodone*; que les conceptions de leurs ames soient si foibles, qu'elles n'engendrent que des moles pleines de difformité, & qu'en brossant tous leurs discours on n'y puisse lancer une seule bonne piece : ils croyent toutesfois être fort habiles, ne connoissent pas que picorant ça & là les écorces des bons livres pour couvrir le ver moulu, né en leur domaine, la différence du bois fait connoître le larcin, détruisent malheureux la sente du bien dire par le cathare de l'ignorance.

Ceux-là sont pardonnables, qui pour passer le tems, brouillent le papier, bien aises de faire voir à quelque ami, leurs exercices, & gardent tout par devers eux; mais mettre au jour une méchante piece & lui donner nom d'œuvre, cela est prevôtal.

Or voici arriver un grand déplaisir au moins à *Socher* & à moi; voilà nos affaires toutes sans dessus dessous, il n'y eut plus moyen de régir notre peuple, presque tous devinrent insensés, c'étoit (mon ami) comment appellez-vous cela, les *Menades* qui célébroient les

Orgies. Ces pauvres gens n'avoient jamais bu de vin, fors le goût qu'ils en avoient pris des deux pieces du *Canarien*, tellement qu'en trouvant à souhait du plus excellent qui soit au monde, ils ne faisoient aucun travail, aucune réparation au vaisseau, toujours Fêtes, *Oscophories*, *Trieterices*, *Mardigras*, cela étoit à tous les jours : Je ne m'étonnai pas pour le commencement; mais quand je vis qu'ils prenoient cela en coûtume, sans intermission & par si long-tems, j'eus opinion qu'ils ne s'en déferoient jamais; & le pis fut qu'ils protesterent ne partir, que nous ne missions provision de ce piot dans notre navire; m'attendant bien, si cela étoit, qu'il nous arriveroit souvent de n'aller avant ni arriere; que le bon pere entortilleroit nos voiles & cordages de lierre, comme les rames du vaisseau, sur lequel on le menoit en *Naxe*, ou ailleurs; je prévoyois tellement notre incommodité, que j'eusse voulu que vigne n'eût jamais été plantée, & que le bon âne se fut endormi, qui ayant brouté ses rejettons, apprit qu'il la falloit tailler. Ce qui me faisoit plus de peur étoit qu'ils s'entrebattoient à tous les coups, ou nous feroient à nous-mêmes, comme les Pasteurs du Chammattique à *Carion*, tellement que ces *Omestes Meneles* étoient à craindre; quant à *Liæus* & *Corius*, mes bons amis, ils me donnoient du plaisir à toute reste, mais quoi que ce fut, la *Clitorie* s'il est vrai, ou la *Dionysias* nous eussent été bien nécessaire. Le bon pere s'appelle *Nysée*, ce dit-on, parce qu'il incite à la fureur; *Jacche* d'autant qu'il enseigna à crier & mener bruit, l'un &

l'autre

l'autre étoit bien pratiqué par nos gens. On lui allume des lampes en ses sacrifices, cela leur étoit fort propre; car ils n'y voyoient gueres. La Pie lui est consacrée, cette Musique s'accordoit avec la leur. Et de vrai, disoit *Methise* en buvant : si les Compagnons Anges *Aruth* & *Meruth* trouverent d'aussi bon piot, il ne se faut plus étonner s'ils se jouerent avec leur Hôtesse ; & si plusieurs ont mieux aimé devenir aveugles, que de n'en point boire.

Perdere dulcius est potando quàm ut mea servem
Erodenda pigris lumina vermiculis.

Disoit *Fuscus* au Medecin.

Voilà l'état où nous étions; mais il arriva un bon remede, c'est que nos Biberons furent si malades, qu'ils ne cuiderent pas s'en relever, & mieux instruits par la douleur que par la raison, furent enseignés de ne se charger pas tant.

Socher ayant pris langue du lieu,où il pourroit mieux vendre sa marchandise, & été averti que la *Flandre* lui seroit plus propre qu'autre Pays, se pourvut de tout ce qui lui étoit nécessaire pour prendre cette route, comme aussi nous fîmes; & nous habillâmes à *l'Espagnole;* tellement qu'ainsi préparés nous délogeâmes au premier bon vent, lequel nous chassa fort bien jusqu'au *Golphe de Las Yegas*, & ne mîmes que dix-huit jours à y aller; mais de-là en avant nous eûmes le tems si mauvais, que nos Pilotes, quelque science qu'ils eussent faits, demeurerent quarante jours sans découvrir aucune terre.

Le

Le quarante-quatriéme nous abandonnans à l'Oueſt, nous apperçûmes une Côte, en laquelle trouvans de l'abri, & bien haraſſés nous jettâmes nôs ancres; tous réſolus n'en pouvans plus de nous renger au premier Havre que nous trouverions. Nous ſortîmes de notre eſquif & allâmes à terre, où nous rencontrâmes des hommes, auſquels nous nous enquîmes en quelle Contrée nous étions; mais ils ne nous entendoient point, bien que *Rophé* & moi parlaſſions à eux *Eſpagnol* & *Italien*, enfin reconnoiſſant par nos geſtes que nous nous enquérions de retraite, ils nous dirent par pluſieurs Schohama, Schohama, & nous montroient à la main gauche une pointe de Mer qui s'avançoit entre deux terres, autre choſe ne pûmes nous entendre ne apprendre d'eux; tellement que nous nous en retournâmes au Vaiſſeau, & y étant cherchâmes dans nos Cartes, eſquelles nous ne trouvâmes point de Schohama. Le lendemain nous approchâmes notre Vaiſſeau de cette pointe (où la Rade étoit fort bonne) en laquelle ayant demeuré trois ou quatre heures ſeulement, nous vîmes ſortir de terre un Pécheur auquel nous allâmes, qui entendant à peu près ce que nous voulions dire; pratiqua ce bon enſeignement.

Studiſi ognum giovare altrui, che rade
Volte, il ben far ſenza il ſuo premio ſia.

Et ayant reçu de nous vingt reals, nous mena à une lieuë de là, où nous reconnûmes un beau Havre, dans lequel y avoit quantité de Vaiſſeaux, & au devant une Ville, laquelle

le nous n'avions pu voir de loin, à cause d'une ance qui la couvroit.

Allant audit Havre, il nous paroissoit de tous côtés un fort bon Pays & agréable, même quantité de vignes, à la vûë desquelles ce paillard *Methise* tressailloit d'aise, & comme je lui disois qu'il se souvînt des *Canaries*, ce n'est pas, faisoit-il, que j'aime tant à boire; mais c'est que je crains les *Amphishenes*, & me réjouis de ce qu'il y a moyen de les tuer en ce Pays. Si vous pensiez aussi que je voulusse faire comme *Micene*, qui tua sa femme pour avoir goûté du vin, ou faire mourir de faim quelqu'un pour l'ouverture d'un celier, comme on fit jadis une Dame Romaine, je ne le hais pas assez pour cela; mais puisqu'en songe même, la vûë de la vigne est signe de bon présage, témoin celle qu'*Astiages* voyoit sortir du ventre de Madame sa fille; je trouve que la vérité de la chose doit infiniment réjouir, & ne serois point marri que les raisins de ce Pays, (si nous avons à y faire demeure) semblassent ceux *d'Eucarpe*, un seul desquels étoit suffisant pour charger une charrette, ou que lesdites vignes portassent deux fois l'an, comme celles des Côtaux de *Smirne*; bien aise si je trouve que la mauvaise coûtume de *Staphile*, ne soit venuë jusques ici.

Ayant bien reconnu toutes choses, nous nous en revînmes au vaisseau, & le lendemain allâmes nous ranger devant la ville, où étant, & après l'avoir saluée, mîmes pied à terre en bonne compagnie, car il accourut quantité de peuple à notre descente.

Or, comme nous parlions ensemble notre langue

langue naturelle, il y eût un petit homme pasle, ayant la tête longue & platte, le nez assez grand, qui s'adressa à nous, & nous dit en *Espagnol*: Vous venez de lointain païs, Messieurs, à qui *Rophé* répondit, nous ne sçaurions pas de plus loin, si nous ne descendions du Ciel. Je le connois bien, dit-il, car j'entens un peu votre langue, j'ai été autrefois en votre païs avec un *Portugais*, & j'ai demeuré trois mois à *Finda*, où je tombai malade: je m'offre à vous rendre tous les bons offices que vous desirerez de moi. Ce fut un bon coup d'avoir trouvé cet homme si à propos, lequel nous fit entrer en la ville, & nous mena en une Hôtellerie, où nous le caressâmes tant, & lui fîmes tous des presens si agréables, qu'il ne nous abandonna plus: Notre *Melits* (ainsi se nommoit-il) fut toujours avec nous, nous lui demandâmes comment se nommoit le Royaume ou Seigneurie où nous étions, & quel étoit aussi le nom de la ville, à quoi il nous répondit, que pour le regard du Royaume, il n'avoit point d'autre nom que le Royaume du grand Roi, lequel étoit un des plus beaux du monde, composé de grandes Provinces, & terres qui avoient des noms particuliers, que le païs où nous étions se nommoit *Schoham*, & la ville *Schohama*, belle & riche, peuplée d'habiles Citoyens de toute qualité, soit Ecclésiastiques, gens de Justice, ou Marchands, que pour son regard il étoit *Saliemite*, à quoi *Rophé* lui répondit, vous êtes donc du païs Pacific, car selon les Septante, Salem signifie paix, je ne dis pas *Salemite* (repliqua-t-il) mais bien *Saliemite*, païs de bruit plutôt que de

de silence, toutefois contrée commode, remplie d'honnêtes gens, & de choses rares que je vous veux faire voir, laquelle se nomme *Salieme* : il nous apprit à peu près par le vêtement & le port à reconnoître les qualités des hommes, & nous enseigna que quant aux Eclésiastiques & gens de Justice, ils portoient des robbes longues, néanmoins diversement faites, desquelles il nous fit remarquer la différence : que les Marchands usoient de manteaux : qu'il y avoit une autre sorte de gens qu'on nommoit Gentils-hommes, qui n'habitoient guéres dans les villes, desquels la plûpart étoient vêtus de soie, mais qu'ils avoient cette marque particuliere, qu'ils portoient tous au col un Ecusson, sur lequel étoient engravées ou portraites les armes de leur maison ou leur devise ; que ceux qui avoient quelque qualité remarquable faisoient de même, coutume toujours suivie depuis l'an deux cent cinquante-neuviéme de la fondation de *Rome*, & commencée par *Appius Claudius*, desquels Ecussons étoient venus les Clypées, ainsi nommés à cause de leurs gravures, les robbes à l'imitation des *Romains*, les manteaux venus des Grecs.

Nous fîmes assez long séjour en ce lieu, parce que la demeure y est agréable, le climat beau, l'air serain, les vivres bons, quantité de peuple, & chacun excellent en son art, bons Théologiens, qui font le service divin en langage vulgaire, imitateurs de *Themistocle*, qui condamna à la mort un Heraut du Roi de *Perse*, pour avoir parlé autre langue, que la sienne propre & naturelle : Le Peuple bien instruit

ſtruit & fort dévot, qui, toutefois, ne donne point de tuiles d'or à *Apollon*, gens qui ont grand ſoin des mœurs de leurs enfans, ont appris que par la loi *Falcidia*, ſi le fils de famille étoit condamné au ſupplice pour quelque crime, le pere étoit banni pour l'apparence qu'il y avoit qu'il ne l'avoit pas bien corrigé en ſon enfance, y prenant garde, comme ſi elle ſe pratiquoit.

Notre *Socher* y fit la deſcente de ſes marchandiſes, y trouva la vente bonne comme auſſi les troques, & moyen de faire ſa nouvelle charge avec grand profit, de ſorte qu'il s'arrêta là pour n'en partir, que nous ne repriſſions la route du *Japon*.

Quant à nous, puiſque nous avions *Melits*, nous étions bien-aiſes de nous promener, auſſi deſiroit-il infiniment nous mener en ſon païs, & puis (laſſés de la mer) ſur laquelle nous avions couru quatre mille ſept cent lieuës ou environ, la terre nous étoit fort agréable: & parce qu'en tout le chemin nous n'avions trouvé que des Mores ou Bazanés, nous croïons être revenus au *Japon*, en voyant du Peuple blanc: & retrouvant l'air de même température que le nôtre, pour être les élévations preſque égales, il nous ſembloit être ſortis de maladie, & avoir recouvré une parfaite ſanté.

Nous laiſsâmes donc nos *Cerdoens*, & ſous la conduite de notre guide, prîmes notre chemin vers la terre *Salieme*, qui pouvoit être à quatre ou cinq journées de là, à la premiere deſquelles étant au logis ſur les ſix heures du ſoir, nous vîmes arriver un de ces gens qu'ils nomment Gentils-hommes, dont je fus bien-

aiſe,

sile, car nous n'en avions point rencontré encores : il entra dans l'Hôtellerie avec trois chevaux, mit pied à terre, & nous sálua à la façon du païs, & parce qu'on nous fit souper ensemble, & que nous étions étrangers, il nous parla assez librement de la fortune, laquelle néanmoins il ne prit pas dès le commencement, il nous discourut qu'il avoit été homme de guerre desireux d'acquerir du bien, ayant pour cet effet forcé son courage, que la fortune à la vérité, lui ouvroit les bras, mais, que sa magnanimité avoit ployé sous le faix, fait banqueroute au dessein, desorte que ses éclats n'ayant pû durer, l'inclination naturelle l'avoit emporté, & avoüoit qu'il étoit devenu *Epicurien* des premiers disciples *d'Aristippe*, de la bande de ceux qui disent qu'ils ne sont bons escrimeurs, bons Orateurs, bons Magistrats, ne Gouverneurs de Peuples, mais aimans à se donner du bon tems, à bailler tout contentement & agréable chatoüillement à leur chair, tant que l'aise & le plaisir en regorge jusques à l'ame, qu'à la vérité, quelque chose logeoit en sa pensée, qui le tourmentoit, à cause de certains maux qu'il avoit faits, & eu envie de faire, & sçachant bien que : *Tandem justitia obtinet*, que les Dieux concluent chez *Homere*, que

Ce n'est vertu de faire œuvre illicite,
Car le boiteux attrape enfin le vîte.

Il étoit toujours en doute, toujours tremblant, & alloit en consultation pour apprendre quel seroit le succès de sa vie, à quoi *Rophé* lui dit, sans que vous dépendiez de l'ar-

gent

gent davantage, ne que alliez plus loin, fiez-vous ſur moi & ma parole, que voilà un Livre qui vous dira infailliblement ce que vous deſirez ſçavoir : Ouvrez-le, & liſez au hazard de l'ouverture : Ce que vous trouverez, ce ſera la réponſe de votre demande, ce qu'il fit, & les premieres paroles qu'il rencontra, furent celles-cy.

Chi noce altrui, tardi, ò per tempo cade
Il debito a ſcontrar, che non s'oblia,
Dice il proverbio, che à trouarſi vanno
Gli huomini ſpeſſo, e i monti fermi ſtauno.

Dont il fut fort étonné, & pria *Rophé* qu'il fît encores un eſſai, ce qu'il lui accorda & lui preſenta un autre petit Volume, où le pauvret au commencement de la page trouva.

Non poterit fugiſſe Deos qui turpia patrat,
Sit licet Iphito multò velocior ipſo.

A ce ſecond coup, il fut ſi troublé, que ſes chevaux ayant repû, il partit ſans dire garre, & fit un trou à la nuit.

Nous délogeâmes le lendemain, & traverſâmes un païs fort agréable, prenans un plaiſir extrême, de voir à toute heure quelque choſe nouvelle, arrivés à un grand village où nous fîmes notre gîte, nous rencontrâmes encores deux Gentilshommes, qui voyageoient enſemble, dont l'un portoit en ſon écu un terebynthe, & les paroles étoient, *ecco mi*, ſans autre choſe ; de l'autre, la deviſe étoit bien biſarre, car c'étoit une ratte de quelque animal, qu'on appelle en Langue Latiale *Splen*, & les paroles

Thyrſigier

Thyrsigier non Bacchus, *Rophé* philosophoit sur cette ratte, & n'en pouvoit rencontrer l'explication, tellement que nous jugeâmes qu'il y avoit quelque sens mystique là-dessous. Ces deux hommes ne parloient que de combats en gros, en détail, à cheval, & à pied, & nous vouloient bien faire entendre qu'ils avoient fait de hauts exploits, bien que nous ayons sçû depuis que l'un s'en étoit tant soit peu mêlé, & l'autre, rien du tout que de parole; toutefois, ils nous eussent volontiers dit comme le Capitan. *E il mondo in pericolo quando io torco il muso, fuggiuogli piu valorosi si io rabuffo le ciglia, facia venire il cantaro con l'arcigno il volto*, tellement que les considerant, il me sembloit que je voyois la vanité peinte en un tableau, que les vieilles bonnes gens ont appellée, *Voluptas stultè ostentando quæ sua non sunt, aut jactando quæ minimè vera sint, & impudenter mentiendo, vitium summæ stultitiæ argumentum*: A bon escient, Compere, ces compagnons, *Centones farciebant*.

Voilà d'étranges gens (disoit *Opadin*) je pardonne dès meshui à *Clitus*, qui pour avoir mis à fonds quelques galeres près *d'Amorge*, se fit appeller *Neptune*, & porta le trident; à *Demetrius* qui se laissoit nommer *Jupiter*, & les Ambassadeurs qu'on envoyoit vers lui *Thæres*; à *Lisymache*, qui disoit qu'il touchoit du bout de sa lance au Ciel; à *Clearche* qui porta en sa devise la foudre, & appella un de ses enfans le tonnerre; au jeune *Denys* qui se disoit fils de *Phœbus* & de *Doris*, & au venerable *Salmonée*, puisque ceux-ci de qui le nom n'est pas connu à deux lieuës de leur village, enfans

de l'ignorance, osent se mettre sur la présomption, & n'ont pas appris les pauvres, que *A cader va qui troppo sale.*

C'est merveilles (*Limne*) de voir (comme nous avons vû en notre voyage) de jeunes gens, qui ne sçavent pourquoi ils sont au monde, si mal nourris, qu'ils ne pourroient rendre compte de leur nom, avoir aussi bonne opinion de leur personne, autant de vanité & de gloire, que les plus suffisans du monde, faire aussi bonne mine, que s'ils sçavoient tous les secrets de la bonne femme *Egerie* (car elle est vieille à cette heure) appaiser les foudres, tirer *Jupiter* du Ciel, pauvres garçons qui ressemblent à l'épi qui tient la tête haute, parce qu'il est vuide de grain, aux vaisseaux qui retentissent, d'autant qu'il n'y a rien dedans, de ceux dont parle le Divin, quand il dit que : *Il maestro dalle ceremonie non sa tante pretarie intorno al Papa in capella quanti fanno atti col capo quando parlano ò ascoltano chi favella*, bons grimasseurs.

Le jour d'après, nous allâmes dîner au village de la Dame *Hinckende*, femme curieuse, & d'esprit vif, laquelle ayant entendu qu'il y avoit des Etrangers à l'Hôtellerie, des gens de l'autre monde, car quelques-uns nous nommoient ainsi, elle manda à notre Hôte qu'elle desiroit nous voir, & qu'il nous fît trouver bon de l'aller visiter, à quoi nous ne voulûmes faillir, soit par devoir, soit par curiosité, car nous n'avions point envisagé encore de femmes de qualité : nous y allâmes donc avec la conduite de notre *Melits*, sans lequel nous ne pouvions entendre ni être entendus : Etans

chez

chez elle, & conduits dans ſa chambre, nous fûmes fort conſiderés de toute la compagnie, & après nous avoir reçus avec honneur, elle nous fit force queſtions de notre païs, & de la ſituation d'icelui, de nos coutumes & façons de vivre, & ainſi continua, juſqu'à ce qu'une Dame étrangere arriva, qu'on nous dit ce me ſemble, être de la terre *Selieme*, à l'abord de laquelle nous nous retirâmes vers une fenêtre, où étoient quelques gens à mine doctorale, qui diſputoient ſur un paſſage d'un certain *Cœlius Rhodiginus*, ainſi le nommoient-ils, & parce que quand ils parloient leur langage, je n'entendois rien, ains ſeulement quelque mot de Latin, je ne pûs bien comprendre le fait, toutefois il me ſembla que leur queſtion étoit ſi les *Choloſites* ne ſentoient pas aucunement à la fleur de *Harmon*, & pourquoi cela ſe faiſoit, (matiere Phyſicale qui n'étoit de mon gibier, c'eſt pourquoi je ne m'y amuſai pas.) A peu de tems de là, elle nous fit rapprocher, & en ſa preſence il ſe mût plein d'autres diſputes, mêmes ſur le ſujet de l'amour, & parce, ſelon mon avis, qu'elle ſe vouloit mocquer de l'ignorance étrangere, elle me dit, ſe mettant ſur le bon diſcours, Seigneur *Japonnois*, je voudrois bien ſçavoir deux choſes de vous, l'une, que c'eſt que cet amour dont vous autres parlez, & l'autre, s'il doit être ſuivi ou non: car quelques-uns veulent perſuader que c'eſt un Dieu qui offenſe quand on le mépriſe, que s'oppoſant à ſa volonté, il ſemble que ce ſoit répugner à la nature, que *Venus* fit venir furieuſes les jumens de *Glaucus* fils de *Siſyphe*, leſquelles le déchirerent à cette occaſion, que *Cal-*

lyrée & mille autres s'en sont mal trouvés, à laquelle je répondis: Madame, je suis un pauvre étranger qui n'entens rien à ceque vous me dites, mais elle repliqua: J'ai déja connoissance que vous n'êtes pas ignorant, & puis c'est une question qui se peut faire à gens de tout païs, aux brutes mêmes, si elles avoient voix articulées pour répondre.

Puis, dis-je, que vous me commandez de vous rendre compte de ma créance sur ce sujet, je m'efforcerai de vous representer ce que j'en pense, bien que votre presence soit capable d'alterer un jugement bien sain, & forcer la vérité en ce sujet: Je ne m'amuserai à vous rerepresenter les diverses définitions que chacun a donné à cette passion: parce que vous les tenez toutes sur le doigt, moins encores â vous discourir laquelle d'icelles je juge avoir plus d'apparence, d'autant qu'il faudroit un trop long-tems, seulement, vous dirai-je, que selon mon opinion, l'amour est simplement un desir, & rien autre chose, lequel desir je ne veux pas vous representer par des marques aussi expresses que celles de *Baptiste* chez *Agricola*, n'étant de la secte du portique pour ce regard, ains au contraire, reprouvant les termes sales, bien que significatifs: mais je le vous désignerai en cette sorte, sçavoir, que c'est celui dont les semences sont en nous, & l'effet duquel le chef de la nature a rendu plaisant & agréable pour une bonne & équitable fin, qui est qu'outre la volonté que nous devons avoir à la continuation de l'espece, la délectation nous y portât, & parce qu'en cette action une aide étrangere & hors de nous est nécessaire, c'est

à la quête, & au choix de cette aide, où la fantaisie joüe son jeu à bon escient, lequel choix étant fait, la chose élûë est celle que nous aimons & chérissons avec tant de passion. Voilà comment je tiens contre l'opinion commune, que l'amour est substance & non accident, qu'en icelui parfait ils sont véritablement tous deux, mais que cettui-ci ne peut être principe de cettui-là, que seulement il l'irrite & échauffe jusqu'à l'infini; or de ce qui fait que nous aimons & choisissons plutôt un sujet qu'un autre, je concede volontiers au Ciel, aux complexions, & à la conversation leur pouvoir, au dernier toutefois plus qu'aux précedens: mais j'ajoute que parfois tel s'attache à quelque objet, l'aime & le caresse, qui n'y est poussé d'aucune autre cause occulte ou apparente que l'accès impétueux du desir dont j'ai parlé: & de-là viennent tant de bizarres affections qui se voyent, desquelles on peut justement dire que le *Polype d'Agnès* plaît à *Balbine*: quant à ceux qui ont moins d'amour, rien n'altere leur jugement, ils font le triage tout à leur aise, & s'il advient quelquefois qu'ores qu'ils soient ainsi en bonne trempe, & ayent tout loisir & liberté d'opter, ils ne tournent pas les yeux vers les plus beaux objets, c'est parce qu'en leur endroit les Puissances de Physique ou d'Astrologie ont dequoi agir, & les attachent selon les vertus qui sont en elles, & de plus, d'autant que la beauté se compose par une convenance mesurée de plusieurs bienséances concurrentes, ensemble, en même-tems, il advient que sur les diverses opinions desdi-

tes bienséances, il se commet plusieurs érreurs au jugement d'icelle beauté.

Voilà quant à l'être de l'amour en géneral, mais pour sçavoir s'il doit être suivi, il y a bien de l'affaire : Je vous le dit, que ce desir que j'ai maintenu amour, avoit été mis en nous à bonne fin, aussi est-il véritable, & celui qui lui a logé est cette premiere cause toute-puissante, & toute juste, de laquelle nous sommes l'ouvrage, qui a voulu par sa sagesse infinie, & pour mille saintes considérations, voire nécessaires à notre vie & repos, qu'il fut circonscrit, borné & resserré dans les limites du mariage: or, cet amour-là est fort légitime, mais tout ainsi que du boire & du manger nécessaire à la vie, nous nous laissons emporter jusques à l'yvrognerie & gourmandise, de l'œconomie à l'usure, ravissement & larcin, de la dévotion à la superstition & idolâtrie, de même, passans au-delà de ce légitime amour, nous nous allons embourber dans le bâtard que l'on nomme paillardise & adultere, lequel cause, (& plus particulierement aux femmes) la perte de l'honneur, sans mettre en compte le déchoir de la santé & des biens, qui sont des dépendances de ce vice, & que celle qui donne cet avantage à quelqu'un de la ruiner toutefois & quantes, il lui semblera bon, peut dire qu'elle a perdu & l'assurance & la liberté : tous ces inconvéniens font qu'on dit communément que les amans ayant abandonné le port de la raison, accouplé les rames de leurs desirs, tiré les anchres de la honte, & fait voile dans les fleuves des délices, n'y peuvent navi-

ger

ger long-tems ſans faire un périlleux naufrage.

A chi in amor s'invecha oltrogni pena:
Si convengono i cepi, è la catena.

Quant au deshonneur, c'eſt un nom que les anciens Sages ont donné à la débauche des femmes, de laquelle dérivoit, comme encores, toute ſorte de maux, afin qu'elles l'évitaſſent, parce que nous ne craignons rien tant que d'être deshonorés, comme au contraire, ils ont nommé leur chaſteté honneur, qui eſt la choſe du monde la plus deſirée, & ont pris tel pied ſes qualités, que celle eſt bien mal à qui ce vice eſt imputé.

L'alta belta ch'al mondo non à pare,
Noïa te ſe nonquanto il bel teſore:
Di caſtità pao che l'aldorni è fregi.

Or de la cacher eſt bien mal-aiſé, car quand celle qui l'exerce pourroit faire une choſe impoſſible, ſçavoir ne commettre jamais ſon ſecret à un tiers, de l'aide duquel on a la plûpart du tems beſoin, faire ceſſer tout ſoupçon, donner un maſque à ſon intention, ôter du jour toute apparence, & bref, mettre ordre qu'il n'y eût que ſon favori au monde qui y pensât, encores s'en ſçauroit-il des nouvelles: parce que comme le ſçavant veut que ſa ſcience ſoit connuë, le vaillant ſes combats publiés, ainſi l'homme d'amour que ſon bonheur ſoit apperçu: la raiſon de cela étant que la vaine gloire prédomine toutes les autres affections de l'ame, & puis le bien n'eſt pas bien ſi quelqu'un ne

 l'admire,

l'admire, l'ouvrage n'est joyeux & délectable à l'ouvrier, s'il n'est loüé & estimé par autrui.

Ixion qui n'avoit embrassé qu'une nuë,
Disoit avoir joüi de Junon toute nuë.

Ainsi les pauvres ont beau donner leçon à leurs amis, leur enseigner le précepte.

Qui sapit in tacito gaudeat ille sinu.

Tout cela ne sert de rien, la chose se sçait, & de plus, le Soleil suffit pour en faire la découverte, & l'aller dire à *Vulcan*, le coq se peut endormir. Suit encores cet autre inconvénient que souvent elles deviennent si éperduës d'amour que c'est pitié, ainsi l'éprouva une grande habile femme du *Japon* quelques années auparavant mourir, ainsi *Laïs* quitta *Corinthe* pour suivre *Hippoloque Thessalien*: voilà Madame, ce que je croi de l'amour, & estime bien-heureuses celles qui peuvent dire,

Que l'on n'espere pas en mon cœur faire brêche.
Car je ne crains d'amour, ne son arc, ne sa flêche,
J'éteins comme il me plaît son brandon furieux.
Les aîles je lui coupe, & débande les yeux.

Cette femme ne fut pas contente de mon discours, bien qu'elle en fît la mine, ni *Eraste* aussi, lequel s'approcha d'elle, & faisant les doux yeux, lui dit que sa créance n'étoit pas semblable à la mienne : mais que j'étois le *Momus* du *Japon*, qui censuroit quelquefois les plus belles actions.

En

En ce même tems se leverent de leurs siéges une troupe de jeunes Damoiselles pour danser aux chansons, & comme elles nous conjurerent d'être de la partie, je pris la Dame *Seliemite* pour en être aussi; laquelle se mit à chanter d'un air assez triste, & dire ces paroles qu'elles me donna depuis :

Malaisément ce qui fut variable,
Peut-il après devenir immuable :
Bien tard guérit la maladie,
Il est aisé de tromper qui se fie.

Un naturel qui le changement aime,
Aveugle au bien, souvent se hait soi-même,
Et ne peut pas regler sa fantaisie
Il est aisé de tromper qui se fie.

Foibles esprits vous êtes misérables,
Vous vous forgés des maux innumérables :
Si vous suivez le train de votre envie,
Il est aisé de tromper qui se fie.

Quel doux espoir, qui mene aux noires ombres,
Et quels désirs pleins de piteux encombres :
Sergens de mort & bourreaux de la vie,
Il est aisé de tromper qui se fie.

Le remede est lorsqu'on sent le mal naître :
De supplier dévotement le maître
Vouloir ôter de nous cette manie,
Qui nous incite à tromper qui se fie.

Il étoit aisé de reconnoître à la contenance de cette femme qu'elle avoit le cœur marri; tellement

tellement que la danse finie, je dis à *Melits* qu'il lui demandât de ma part pourquoi elle étoit triste, & que par aventure je lui donnerois quelque bon avis, à quoi au lieu de lui répondre, elle tourna les yeux vers moi, & me dit les paroles de *Ludovico* :

Che dolce più, che più giocondo stato,
Saria, di quel, d'un amoroso core :
Che viver più felice, & più beato,
Che i trovarsi in servitu d'amore,
Se non fosse ciascuno stimulato :
Da quel sospetto rio, da quel timore,
Da quel martir, da quella frenesia,
Da quella rabia detta gelazia.

Bien aise de ce qu'elle entendoit l'Italien pour discourir de la cause de sa douleur, comme nous nous mettions en train, on porta le couvert pour le souppé de la Dame du lieu; de sorte qu'il fallut prendre congé, dont je fus trés-marri; car sa conversation étoit agréable.

Nous nous retirâmes en notre Hôtelerie, & parce que *Melits* reçut ce soir-là une lettre de sa maison, par laquelle on lui mandoit qu'il étoit nécessaire pour ses affaires, qu'il allât en la Cité de *Canuphah*; il nous fit quitter le chemin de la terre *Selieme*, & nous mena en ce voyage, qui fut une grande corvée; car il y avoit pour huit ou neuf journées de chemin : bien matin donc nous fumes à cheval pour passer cette carriere, & ayant traversé Pays une semaine entiere, nous nous approchâmes de la Ville le lendemain, à un quart

quart de lieuë de laquelle, entre les choses rares qui sont ès environ, nous en vîmes une fort remarquable; sçávoir une garenne d'escargots, lesquels avoient tout ainsi que les mouches à miel un Roy plus gros que les autres, qui leur commandoit, & portoit la mine d'un escargot *d'Esclavonie*; mais comme le Roy des Abeilles n'a point d'éguillon, ainsi celui des escargots n'avoit point de cornes: nous en voyons de plusieurs couleurs, entre lesquels nous remarquâmes que les blancs, semblables à ceux de *Riety*, étoient presque tous femelles, & avoient manque d'enbonpoint. Etonné de cette nouveauté, je demandois à *Melits*, si nous étions loin du territoire de *Tarquinin*, où j'avois appris que *Fulvius Hirpinus* avoit jadis dressé une pareille escargotiere; mais il me dit que la distance étoit de plus de trois cens lieuës.

Entrans dans le Faux-bourg, nous trouvâmes un homme à grosse mine, qui avoit le visage semblable aux Tons du *Bosphore de Thrace*; & comme je m'enquis audit *Melits* quel homme c'étoit, il me dit à l'oreille *Triobolus non vates*, qui fut cause entendant ce qu'il vouloit dire, que je ne l'allai point saluer: ce que quelques-uns trouverent étrange; mais je leur dis, mes beaux enfans, je suis de ceux qui honnorent les choses à cause de ce qui est en elles; je crois que ce qui en est hors ne peut rien ajouter à leur prix; je regarde le dedans de l'homme, & non l'habillement, à l'imitation de l'arbitre du Renard & du Leopard, qui jugea lequel avoit plus de tavelures par la subtilité, & non par la peau; je

je l'estime non pour ses beaux Palais, ses meubles & ses biens, ains pour sa suffisance & pieté qui sont au dedans. *Agesilaus* disoit que le Roi de *Perse* n'étoit pas plus grand que lui, s'il n'étoit plus juste, & souvent les richesses sont semblables à la robbe de *Nessus*, elles rendent insensés ceux qu'elles couvrent; ainsi je n'ai point d'égard aux superficies.

Comme nous fûmes dans la Ville, plusieurs personnes nous visiterent; car chacun nous vouloit envisager, & nous nous trouvâmes à force festins. Vint même un jour vers nous un homme, ayant la mine sacerdotale, qui nous dit qu'il étoit de la part du Muphti; lequel nous prioit d'aller dîner avec lui, dont je fus fort étonné; car cela étoit bien étrange en ce lieu-là d'ouïr parler de ce nom, & comme je lui demandois si le peuple de la Ville n'étoit pas Chrétien, il me répondit qu'ouï en apparence; mais qu'en effet il y avoit plusieurs Musulmans, ce qu'il nous disoit en secret, sans qu'il fut besoin de le reveler, & qu'il nous fit cette découverte, croyant qu'étant Orientaux nous fussions de ces gens-là; tant y a que n'ayant qu'à passer notre tems, & d'ailleurs bons voisins de *Miconie*, nous allâmes avec lui & rencontrâmes icelui Muphti, bien accompagné dans sa salle, ou quelque heure devant le dîner fut employée en discours, eux à s'enquérir, & nous à répondre; mais de nous tous, nul ne recevoit tant de plaisir du discours, & de la communication que *Rophé*; car il y avoit en cette troupe plusieurs *Espagnols*.

Au dîner nous fîmes fort bonne chere parce

ce que tout y étoit gras, & vivres, & paroles : nos oreilles aussi grassement repuës que nos estomacs. La nappe levée, Muphti qui s'étoit échauffé à repaître trouva bon de s'aller rafraîchir dans un cabinet ; mais voici merveilles. Notre petit *Ghozez*, que personne ne s'amusoit à entretenir, fretillant comme un homme de son métier, prit garde où icelui Muphti entreroit ; & de loin se mit sur ses pas, s'en alla dans un recoin obscur qui joignoit audit cabinet, & par une commissure regardoit ce qui se faisoit là-dedans, vit que ce bon Seigneur ayant laissé sa robe & soûtane, avoit par le dessus une ceinture de cuir de levant, large, & sur laquelle étoient écrits les petits vers Latins :

Cordi alii Sophian, alii tribuêre cerebro,
Inferiora modus nec ratio ulla tenet.

Attentif à considérer ce que cela vouloit dire, le camerier dudit Muhpti se mit à denouer de gros cordons attachés à laditte ceinture, & lui ôta des moules de jambes & pieds humains ; de sorte que demeurant nud de laditte ceinture en bas, il découvrit que c'étoit un Satire, non toutesfois *Ægipane*, ne fait comme celui qui parla à Saint Antoine, car il n'avoit point de cornes ; mais vrai & parfait Satire, autrement semblable à ceux que *Euphemus* rencontra, ou qui se trouvent en la Contrée des *Cartadules* : Ce compagnon fait comme celui que *Midas* attrappa. l'ayant fait boire, sou comme un cochon, le galand se couche, s'endort, repose son citre ; & icelui dormant, ledit *Ghozez* peu de tems après

vit

vit entrer dans ledit cabinet une personne ayant le visage féminin, & la contenance *Lydienne*; ce n'étoit pas *Echo*, ni *Pitys*, car cette-ci étoit vêtue comme les pieds de *Coquinchine*, moins d'apparence y avoit-il que ce fut quelque nouvelle *Posthumia*, qui vint entendre la Sentence de *Spurius Minutius*; il étoit bien question d'autre chose: tant y a que sans mener bruit elle s'alla reposer sur un lit de camp. Le Compagnon vouloit bien attendre la fin de l'œuvre; mais il entendit des gens venir par une galerie qui lui firent quitter son embuscade & retourner à nous, qui demeurâmes longuement dans ladite sale avec ce Peuple presque tous Satires ou Sileines à mon avis. Enfin, & sur le vespre notre homme revint, duquel nous prîmes congé, parce que *Melits* avoit affaire, & fîmes notre retraite au logis, dont nous ne partimes de tout le jour.

Le lendemain allant à la promenade, nous trouvâmes quantité de femmes vêtues autrement que celles du commun, & toutefois comme la personne que *Ghozez* avoit vûë chez le Muphti, la premiere desquelles marchoit à pas mesurés, & d'une contenance grave; elles avoient presque toutes des paniers d'osier dans le bras, que les bonnes gens du temps passé ont nommés Canistres: & m'enquérant de leur nom, on me dit que la principale d'entre elles se nommoit *Parieren*, toutes les autres *Jerenes*, ou *Melierenes*. Or ainsi que nous marchions, une bourrasque de vent survint, un tourbillon se renferma au lieu où nous étions en telle sorte, qu'il emporta la coëffure

fure de trois ou quatre, lesquelles nous vîmes être ras tonduës, ce que trouvant bien étrange, même au Sexe féminin, qui a accoutumé de nourrir sa chevelure, nous raisonnâmes fort là-dessus, & eussions volontiers crû, s'il n'y en eût eu qu'une, que ç'eût été par ordonnance des Medecins, mais elles n'avoient pas la mine d'être malades. Enfin chacun ayant dit son avis, nous consentîmes tous à celui de *Melits*, aussi sçavoit-il mieux les coutumes du Pays que nous; son opinion fut que pour ôter la vanité & le courage à ces femmes, on les tondoit; tout ainsi que les anciens Grecs coupoient le crin de leurs Jumens, & les menoient boire à quelque Lac ou Ruisseau, afin que s'étant vûës laides & difformes, elles perdissent le cœur, & se laissassent plus aisément couvrir aux Asnes: gentil *Melits*, plus noble que *Codrus*, qui toutefois n'entendoit d'offenser personne.

Durant notre séjour nous ne fûmes point dépourvûs de Musique, mais de gens insolens, qui ne chantoient pas de bouche juste, comme ès premiers Siecles. Il étoit enjoint aux Joueurs de *Cythre*, aussi étoient-ils payés à la *Dionysienne*; nous leur donnions autant de plaisir en espérant, qu'eux à nous en chantant, chacun n'emportoit rien de son compagnon.

Quant à moi, je serois volontiers de l'opinion *d'Euripide*, qui dit chez *Plutarque*, que c'est mal fait d'avoir des instrumens & de la Musique, ès festins & autres lieux où l'on n'est que trop en liesse; que cela nous emporte dans l'insolence, débauche & volupté, &

faudroit

faudroit plutôt en user en deuil, pour nous réjouir.

Délogeant dudit *Canuphah*, nous reprîmes notre chemin vers la terre de *Selieme* & venions à grandes journées; toutefois quelques rencontres que nous fîmes nous amuserent un peu, & entre les autres fût celle-ci: nous trouvâmes, en traversant Pays, un certain Théâtre pour des Dames fort bien accommodé, couvert, tapissé, entouré de barrieres, il n'y manquoit rien, & une fort belle carriere préparée pour la course des Chevaliers. En même temps vîmes sortir d'un Parc, un Carosse plein de femmes fort parées, autour duquel y avoit quantité de Noblesse à cheval, par laquelle lesdittes Dames furent conduites audit Théâtre, où entra la premiere, la plus belle & mieux parée de la troupe, qui avoit à la ceinture un miroir couvert d'un amathiste, enrichi de Diamans, de Rubis, & grosses Perles, & au milieu d'icelui amathiste y avoit écrit en lettres faites de brillans: *Non smaragdus*. Elles n'eurent pas toutes ensemble pris place, qu'il arriva deux parties de Cavaliers pour courre, de quatre à chaque partie. Les premiers étoient vêtus de blanc, les caparaçons blancs aussi, fors quelque broderie violette fort délicate, leurs lances belles & toutes couvertes de la dixiéme Lettre de l'Alphabeth, quatre Pages-Nymphes qui leur servoient d'Ecuyers vêtu de même. Les autres qui venoient derriere, avoient leurs habillemens tanés parsemés d'escarbots, leurs lances couvertes de la seiziéme Lettre, & quatre qui marchoient à leur tête, & portoient

ſtoient leſdites lances, tout cela en bon ordre. Mais il arriva deux diſputes, la premiere que les Eſcarbots dirent qu'il falloit courre la bague plutôt que les Dames, cela fut controverſé un peu: la ſeconde bien plus grande, car les blancs, premiers arrivés, avoient fait planter la potence au lieu le plus à propos, & vers le bout de la carriere qui regardoit le Soleil levant, ce que les autres ne trouvoient bon, opiniâtroient qu'il la falloit remuer au côté oppoſite, qu'ils avoient toujours accoutumé de courre de ce biais, & ne vouloient point changer de forme; ils entrerent en grande conteſtation, & preſque prêts à ſe battre. Néanmoins bien que les Blancs euſſent gain de cauſe par le Jugement des Dames, les autres ne voulurent point obéir à leur ordonnance, aimerent mieux quitter tout, & laiſſant la place auſdits Blancs, allerent courre ſeuls avec leurs Ecuyers en quelque autre lieu, dont leſdittes Dames furent en ſi grande colere, qu'elles invoquerent les ombres de *Cratenas* & *Pytholaus*, pour leur en faire raiſon: *Zephire* avec le diſque pour châtier les ſuivans: mais parce que le temps nous manquoit, nous n'en pûmes voir davantage, & paſsâmes outre.

A deux journées de-là, nous trouvâmes une belle Fontaine au devant d'un Château, autour de laquelle y avoit écrit: *Olim, Accidalus nunc Aganippe*, & le lendemain parce que *Melits* avoit failli le chemin; nous prîmes un guide, qui pour nous conduire à une Ville, où il nous dit que le couché ſeroit bon, nous fit prendre une traverſe hors du grand chemin, en laquelle nous trouvâmes un parc bien renfermé,

justement fait comme celui de *Cinoserges* à *Athenes* ; & ainsi nous voyons toujours quelque chose rare.

Sur les cinq heures du soir nous arrivâmes à laditte Ville, à l'entrée de laquelle nous fîmes rencontre d'un certain petit bon homme Monocule à mine mélancolique, assez pâle, sa vûë fixe, tenant à la main droite un bâton crochu, ayant au pouce de la gauche une Héliotrope, & au doigt annulaire une Synochite : d'aussi loin que *Rophé* le vit en cet équipage, il nous dit : Mes amis voici *Mitrebarsan* le jeune, s'il y a quelqu'un de vous autres qui ait envie d'aller aux enfers, cettui-ci nous y menera ; voilà un joli petit Magicien, qui en aura affaire, & nous en enquérant à l'Hôtellerie, on nous dit qu'il étoit vrai que force malavisés lui demandoient des nouvelles du succès de leur vie, ce que je crus beaucoup plutôt, que si on m'eût voulu persuader qu'il conversoit avec les gens de bien ; lesquels ont la vraie *Antipades*, qui défait tous charmes & sorceleries, sçavoir fiance en Dieu.

A dire vrai, *Limne*, l'homme créature de ce grand Ouvrier, est bien misérable de se méfier de lui, & ne se reposer pas en sa bonté qui fait tout pour le mieux, tout pour sa gloire, & le salut de ceux qui le servent ; veut pauvre chétif avoir part en ses conseils, en ses déterminations, pour y apporter quelque chose du sien. Il a fait cette grace à ce malotru de lui celer les choses futures, parce que le mal lui seroit toujours présent, & le bien prévu de long-tems ne lui apporteroit aucune délectation ; ce néanmoins au lieu de recon-

noître cette faveur, il court le contre-pied, cherche le *Charadre d'Oenoé :* Mon ami, ce que disent ces petits Diables est vrai ou faux, s'il est vrai, il aviendra, & vaut mieux l'ignorer que le sçavoir, l'appréhension est plus à craindre que le mal ; s'il n'est pas vrai, la science est fausse, il ne s'en faut pas enquérir. Ces malheureux veulent donner des précautions à autrui, & n'en ont pas pour eux-mêmes ; ils mentent toujours, si ce n'est que Dieu veuille par fois donner efficace d'erreur à leur langage, pour la condamnation de ceux qui s'adressent à eux ; ainsi que jadis aux Oracles diaboliques, & leur peut-on bien dire comme *Menipe* à *Tiresias*, vous ne prononçâtes jamais rien de véritable : ce petit ridé ne sera de long-tems si bon maître que la Sorciere *Erictho*, qui avoit assuré *Pompée* qu'il gaigneroit la bataille de *Pharsale*, que les Devins *d'Ariovistus*, que les Sorciers du Roi de *Suede* vaincu contre leur Prophétie par celui de *Dannemarc* ; qu'*Apollon* qui ne devina pas qu'il tueroit son amoureux avec une pierre, & que *Daphné* le fuiroit, encores qu'il fut si beau ; ces sots ne prévoyent pas seulement les feux, les gehennes & les supplices, qui les attendent, & de fraîche mémoire ce maître Diable, les Héraux mourut d'une façon à laquelle il n'avoit jamais pensé : mais si notre homme vouloit faire parler de lui & averer sa science vraie, il imiteroit *Actius Navius*, auquel *Tarquin* ayant demandé, si ce qu'il pensoit se feroit ou non, & lui ayant répondu qu'il se feroit ; *Tarquin* lui dit, que sa pensée étoit qu'icelui *Navius* seroit écorché vif avec un ra-

zoir, à quoi pour montrer qu'il étoit maître, & bien entendu, il s'écorcha lui-même en la présence dudit *Tarquin*; ce seroit un trait d'homme de courage s'il faisoit ainsi. Les gens de telle farine veulent couvrir le plus souvent leur impieté par l'Astrologie; mais il est bien ignorant celui qui ne considere que par l'horoscope, on peut juger quelque chose de l'humeur & disposition naturelle du corps, des choses accidentelles nullement, parce que les Astres n'operent rien en cela: d'autresfois ils disent que la magie naturelle, n'est que la pratique de la Physique, que leurs effets viennent de la force des plantes, des animaux, des pierres, des minéraux, & des corps célestes: & néanmoins en cette prétendue magie blanche, ils viennent toujours aux figures, aux caracteres, aux paroles, qu'autre que le Diable n'entend point, aux invocations des Démons, & le tout contre la pure volonté de Dieu, se voulans servir des choses licites, pour donner prétexte aux illicites, viennent toujours là, que pour néant use des choses naturelles qui n'aura invoqué Satan; & pour preuve de cela, qui penseroient-ils être si idiots d'ajoûter foi à plusieurs sortes de deviner qu'ils mettent en pratique, du tout niaises & sans raison, s'il n'y avoit quelque chose de caché?

Quel fondement peut avoir la Chiromantie, puisque selon les outils qu'on a accoûtumé de manier, les lignes se forment à la main, que qui en travaille tous les jours l'a si usée qu'il n'en a presque point, qui a la peau délicate en a davantage, qui l'a plus grosse &

rude

rude en a moins ? Quel la Geomantie & Tephramantie, faire des points par hazard & sans y penser, sur de la terre, ou sur de la cendre, & vouloir tirer de là quelque certitude ? Quel la Brotonomantie & Sycomantie, jetter la nuit des feuilles au vent, & faire jugement de quelques choses, selon qu'elles se rencontrent ? Ainsi l'Onomantie & Aritmantie fondées sur des nombres, encore les lettres numérales n'étans de la valeur du commun usage : tout autant l'Alectryomantie, bien qu'elle ait servi autrefois miraculeusement à punir les méchans ; car *Jamblique* ce grand Magicien voulant sçavoir par icelle, qui seroit Empereur après *Valens* ; le Coq ayant marqué quelques lettres, l'Empereur en fut averti ; qui fit mourir plus de cent Sorciers ; & ledit *Jamblique* s'empoisonna lui-même, étant à désirer que toutes opérassent aussi bien. L'Orneomantie par le mouvement des oiseaux, La Daphnomantie par le laurier ; & l'Astragalomantie, par les dés & les osselets. Ainsi il faut qu'il y ait du Diable par là-dessous, tout ainsi qu'il paroît à découvert en la Negromantie, Lithomantie, Necyomantie, Sciomantie, Leccanomantie, Catoptromantie, Cephalonomantie, Capnomantie, Xylomantie, Grastronomantie, Onimantie, Axinomantie, Hydromantie, Acromantie, & Pyromantie, encore malaisément peuvent ces malheureux les mettre en usage en la présence d'un homme de bien : témoin le Médecin de Thoulouse és Gaules, grand Sorcier, qui par la Rabdomantie, ne pût faire baisser deux verges, disant que ceux qui étoient présens, n'avoient

point de foi, & le plus souvent ils se trouvent si mal de leur science, ils sont si tourmentés qu'il faut qu'ils quittent tout ; comme le Citoyen de *Nuremberg*, qui usant de la Cristallomantie, fut tant & si souvent battu du Diable, qu'il rompit sa bague : ainsi par ce même esprit malin fut emporté bien loin *Pomport* en la Region des *Pictes* ; ainsi avec sa Doctiliomantie fut *Meron* Chancelier de *Milan*, dépossedé de son état : Que les pauvres femmes qui ont pensé lier leurs Amans par telles sorcelleries, & mis en usage ce méchant vers :

Flectere si nequeo superos Acheronta movebo,

Ne s'y abuse plus.

Fallitur Æmonias si quis decurrit ad artes
Datque quod à teneri fronte revellit equi.

Jupiter chez *Homere* se courrouce à *Junon*, d'en avoir ainsi usé.

Par la Loi de Dieu, tous ceux qui se mêlent de cette marchandise, doivent être exterminés, & ceux qui s'adressent à eux traittés comme *Basianus*, qui fut puni par confiscation de tous ses biens, pour s'être seulement enquis à un Diseur de bonne fortune, si sa femme étoit enceinte d'un fils ou d'une fille.

Or, mon *Limne*, je laisse là notre borgne chassieux, pour te dire que de ladite Ville en hors, nous allâmes par l'avis de *Melits* loger en un certain village, où étans, & comme nous eûmes dîné, le Seigneur du lieu, nommé *Leon*, nous envoya prier de le voir ; mais comme nous tardions trop, il vint lui-même

en

en l'Hôtellerie, nous fit tout plein de caresses, & tira promesse de nous, que nous coucherions en sa maison, en laquelle il se retira pour faire quelques dépêches avec assurance, que deux heures après nous l'irions trouver, desquelles courtoisies toute notre troupe demeura fort satisfaite, d'autant que nous n'en avions point encore reçu de semblables, & comme nous en discourions, *Opadin* me disoit :

Jacophile, le nom de ce Gentilhomme me remet en mémoire *Leon Bizantin*, duquel j'ai l'image, & vous dirai comment : Il y a environ six ans que j'allai du *Japon* à *Zeilan*, & ayant trouvé là quelques Vaisseaux de la Mer rouge qui étoient venus querir de la canelle; je me mis avec eux, & vinmes à *Mugora* qui est de *l'Arabie*, où étans j'eus envie d'aller par Mer jusqu'à *Mucar*, pour de là en hors m'acheminer par terre à la *Mecque*, & visiter le Mont de *Caph*, lieu prétendu du Sacrifice *d'Abraham*, par le bon Prophète *Muhamed*, & de là en hors me rendre à *Medinetalnebi*, ou pour mieux dire *Medinat al Nabi*, qui signifie la Cité du Prophète, afin de voir sa sépulture; ayant même opinion, si j'eusse pû traverser les déserts *d'Ayama*, d'aller voir *Bagdat*, la plus ancienne Ville du monde, & visiter ce beaux Pays, arrosé de *l'Euphrate* & du *Tigre*, où le premier homme fut créé; mais un certain Marchand *d'Aleaire*, que je trouvai à *Mugora* me découragea, me proposant mille incommodités; & me persuadant si je voulois voir quelque chose de beau, de voyager à *Stambol*, où étoit la Cour de leur

Empereur, avec offre si j'en voulois faire les frais de m'y mener, & me ramener audit lieu du *Mugora*, ce que j'acceptai; de sorte que nous navigâmes dans la Mer de *Mecca* jusqu'à *Pozi*, à vingt lieuës plus bas que *Fara* ou environ; mais de l'autre côté de la Mer, lequel *Fara* est fort près de l'endroit où les *Israëlites* passerent: audit *Pozi* nous mîmes pied à terre, & allâmes au grand *Caire* la Cité *d'Ogdous*, où mon Conducteur me garda trois semaines, lesquelles expirées nous nous acheminâmes en *Alexandrie*, après toutesfois avoir visité les entours dudit *Caire*, & vu ce qui reste des piramides & du *Sphynx* de *Bousiri*, comme aussi de l'ancien Labyrinthe, fait par *Petescus* & ses Successeurs, qui est à quelques journées de-là.

Etans en *Alexandrie*, nous vîmes aussi l'Isle de *Pharo*, dans laquelle *Ptolomée Philadelphe* fit bâtir cette belle tour de marbre, qui couta quatre cent quatre-vingt mille écus, dont *Sostrate* fut l'Architecte, de laquelle tous les signals qui sont aujourd'hui construitsen mer, pour la conservation des vaisseaux, portent encores le nom de Phare: & après quelques jours de séjour, nous nous embarquâmes, & singlâmes droit vers *l'Archipelago*, dans lequel étant entrés, & laissant *Negrepont* & *Sciro* tout à la gauche, nous passâmes à *Sio*, qui a mieux conservé ses marbres que sa chasteté; de-là en hors côtoyant *Metelin*, nous nous rendîmes à *Stalimene* où nous fîmes descente, & achetâmes provision de terre sigillée, sur le lieu même où elle se prend, lieu auquel jadis le pauvre *Vulcan*, fut précipité par sa mere, & reçu par

Eurymone,

Eurymone, lieu voisin de *Hepheſtias*, où par vengeance il forgea les pantoufles d'aimant à ſadite mere, qui, tant la mirent en peine, où il faiſoit les foudres que l'Aigle de *Jupiter* lui portoit contremont dans les nuës.

De-là, nous allâmes faire eau à l'embouchure de *Simeores*, jadis *Scamandre*, juſtement à l'endroit où le déloyal *Cimon*, ravît le pucelage de la pauvre *Callirhoé*, *Scamandre* que nous trouvâmes plus vigoureux que lorſque *Vulcan* le tourmenta tant au ſiege *d'Ilium*, duquel *Ilium* nous vîmes l'ancienne aſſiete maintenant aſſez éloignée de la mer, d'autant qu'il s'y eſt fait croiſſance de terre, nous nous tranſportâmes au Sépulcre de *Proteſilaus*, vîmes ſes arbres morts tout-à-fait, ſans eſpérance de rejetter & recroître plus, de-là nous entrâmes dans les *Dardanelles*, qui fut le détroit *d'Heleſpont*, paſſâmes entre *Seſte* & *Avido*, jadis *Abide*, laiſſâmes à la main droite, l'endroit où fut la Cité du Maître Jardinier, ſucceſſeur en cette charge de ſa mere, comme l'a dit un bon compagnon.

A la madre d'Amor Venere bella
La tutella de gli horti il mundo diede,
E non ſenza ragion ſi come quella
Onde in principio d'ogni ben procede,
Ma poi che queſt à Dia gia nova ſtella
Se ne portò nel ciel ſua rieca ſede
Perche non foſſe in cio da ladri offeſa
Laſcio de gli horti al filio la diffeſa.

Perçâmes la mer *Marmora*, jadis *Propontis* d'un bout à l'autre, & étans entrés dans l'ancien

Boſphore

Bosphore de Thrace, arrivâmes audit *Stambol*.

C'est de-là (*Jacophile*) que je portai plusieurs antiques, & entr'autres celle du lit *Byzantin*, duquel tant de gens là ont fait de si bons contes, que cela me l'a fait estimer davantage, & d'autant que les discours de notre *Leon* ont quelque chose de semblable, ils m'ont fait souvenir de ce disciple de *Platon*, qui toutefois ne fut pas si bon Philosophe en sa mort, qu'excellent Sophiste, & de bonne compagnie en sa vie.

Le Discours *d'Opadin* fini, nous allâmes au Château dudit *Leon*, où arrivans, nous trouvâmes ces Vers écrits sur la grand'porte.

Quo te cumque die nil sancti egisse videbis
Hunc tibi vel penitus deperiisse puta.

A l'entrée de la Salle étoit peint un Hippopotame, & une épée nuë ayant la pointe en bas, qui le perçoit d'outre en outre, sur les gardes de laquelle il y avoit une Cigogne vivante, & au-dessus de sa tête étoit écrit Αντιπελάργειν, nous trouvâmes icelui *Leon*, duquel nous fumes si bien reçus & caressés ce jour-là, & les suivans qu'il ne se peut dire, il nous a domestiqué en sa maison, comme si nous eussions été ses freres, & nous obligea d'élire chez lui notre domicile, d'y faire notre retraite, tout autant que nous demeurerions en ce païs-là, tellement que c'étoit notre propre maison, où nous ne dépendions rien, y étions aussi asymboles, aussi francs d'écot que ses enfans : Ledit *Leon* avoit fait mettre sur l'huis de sa chambre une plaisante peinture, dont

dont il rendoit bon compte toutefois, c'étoit une Braye autour de laquelle y avoit écrit, *Juris non injuriæ*, tellement que c'étoit *bragueta juris*, & sur le cabinet de sa femme étoit une *Lucine*, de la bouche de laquelle sortoient ces vers.

Vulnus Achillæo quæ quondam fecerat hosti
Vulneris auxilium Pelias hasta tulit.

Ainsi, en plusieurs lieux de sa maison il y avoit de telles choses, nous apprenions tout plein en sa conversation, car tantôt il nous discouroit de l'être du grand Roi & de ses vertus, tantôt des loix & police du Royaume, quelquefois il nous prêtoit des Livres, souvent nous proposions des questions, & en discourions, nous faisions aussi des exercices de chasse & de bague; si l'occasion se présentoit de quelque bonne compagnie où il y eût des gens de vertu, nous nous y trouvions, tellement que nous passions fort bien le tems, & même *Opadin*, car il se fit une maîtresse à dix ou douze lieuës de là, par rencontre, il recevoit des Lettres de quelques Dames, qui avoient l'esprit beau, lesquelles il nous faisoit voir ensemble ses réponses, dont je t'en envoye une seule pour te faire connoître le stile du païs.

Madame *Meletine* très-suffisante, qui met bien par écrit, discourt en bons termes, abonde en mémoire & en jugement, sçait toutes les regles de la bien-séance, est très-docte en l'œconomie, faisoit faire quelques tentes de tapisserie sur du réseul, où étoit l'image des plus excellentes femmes qui eussent été ès siécles passés,

passés, avoit pris dudit *Leon*, le nom de quelques-unes, & desiroit sçavoir de lui quelles actions elles avoient produites en leur temps, sur quoi il lui écrivit celle qui suit.

MADAME, si toutes les femmes pouvoient comme vous (mieux que Tucye, *& sans charme) porter le crible plein d'eau, Vous n'auriez le soin de mettre l'image de plusieurs chastes Matrones dans vos ouvrages, ne moi sujet de vous prier m'envoyer le nom de celles, dont l'histoire ne vous est assez connuë, pour vous en éclaircir, comme je vous l'ai promis; mais la quantité de suburranes qu'il y a au monde, vous donne cet agréable exercice. Je vous conseille de loger avec elles la Princesse* Jeanne, *imitatrice de cette grande* Valerie, *femme du Consul Romain* Servius, *cette honorable veuve, qui a eu toujours en mémoire les paroles du Poëte.*

E qual se lassa del suo honor privare
Ne donna è piu, ne viva, è se qual pria
Appar in vista, è tal vita aspra è ria
Via piu che motte è di diu pene amare.

A vous, Madame, j'apprens dignement la ciguë, les tourterelles, les ramiers, & les lis, C'est.

Votre très-humble serviteur, LEON.

Voilà comment ils écrivent, mais les bons Maîtres font mieux.

Or afin de n'omettre rien, je te dirai que nous allâmes visiter la ville de Botah, toutefois nous

nous ne passâmes le droit chemin, ains fîmes un grand circuit, & traversant païs, rencontrâmes une grande troupe de gens, entre lesquels je vis un homme qui étoit armé d'une cuirasse, au derriere de laquelle y avoit écrit en lettres faites avec le burin, *Theaginis Heccateum*, tu pourras deviner ce que cela signifie, nous demandâmes fort son nom à *Melits*, lequel il ne voulut dire, bien nous montra-t-il au doigt l'animal representé par sa nouvelle *Sapho*, que nous avions envie de voir de près, mais il étoit si hideux & puant, qu'il n'y eut moyen d'en approcher.

Passant plus outre, nous trouvâmes mille bêtes sauvages, & entr'autres l'âne des *Cumains* qui traversoit païs, accompagné d'un *Tragelaphe*, allâmes de là en ladite ville, sur le portail de laquelle y avoit engravés en pierres les mêmes paroles qui étoient jadis écrites en lettres d'or au Temple *d'Apollo*, sçavoir, qui répond paye, remarquâmes que le Peuple y adoroit beaucoup plus *Camis* que *Fores*, & avoit ordinairement à la bouche les vers *d'Hesiode* sur le prêt.

En riant même avec ton propre frere,
D'y ajoûter des témoins ne differe,

Ont toujours en mémoire ceux *d'Homere*.

C'est bien cas souvent calamiteux,
Que de pleger les hommes souffreteux.

Ate (me disoit l'un d'eux) fut par *Jupiter* jettée du Ciel pour autant qu'elle s'étoit trouvée presente à la caution qu'il avoit faite de la

naissance

tre parties égales tous les maux qui se font au monde, on trouveroit que ce vice cause les trois pour le moins; vice qui se doit nommer sottise, si quelqu'un ne rend compte du jusqu'à quand, & du pour qui, car il est bien sot celui qui tuë son ame & son corps, & ne sçait s'il possedera vingt-quatre heures les fruits de sa peine; fort mal-avisé qui passe toute sa vie en travaux, & ignore si tout ce qu'il fait, ne reviendra point au profit du plus grand ennemi qu'il ait; ou s'il n'imitera point *Blepsias*, chose qui arrive tous les jours par la permission de Dieu, qui veut que nous gouvernions ce qu'il nous donne en recette, car la proprieté lui en appartient, avec les regles qu'il nous a prescrites, distribue ses biens entre les hommes, selon ce qu'il connoît être nécessaire à un chacun: & si en son conseil il lui semble bon de diminuer quelquefois la portion de l'un, & augmenter celle d'un autre, il veut que ce soit par moyens légitimes, par voyes licites, lesquelles il produit lui-même, & fait appercevoir à ceux en faveur desquels elles sont écloses; entend qu'on s'en serve avec modestie, avec actions de graces, & qu'on n'approche pas la main pour les prendre sans avoir les yeux au Ciel, pour bénir celui de qui elles viennent.

Cette convoitise est un double péché, l'un de n'être content de ce qu'on a, être ingrat envers celui qui l'a donné; l'autre de désirer le détriment de son prochain. Il faut que l'homme de bien se résolve en soi-même, Dieu m'a-t-il mis tels biens entre les mains, je les posséderai avec sa benediction, en re-

pos & contentement ; je m'en servirai pour me maintenir avec raison & médiocrité, en l'état ou condition, en laquelle il m'a constitué, je les ménagerai comme un bon serviteur, & prudent œconome, je les augmenterai en tant qu'il le permettra avec justice ; s'il les diminue ; je l'en laisserai disposer comme du sien, sçachant qu'il fera tout pour le mieux. Celui qui procede ainsi, porte au front les marques de l'esprit de Dieu ; comme au contraire, les avaricieux qui courent à toute bride pour accumuler, ont le monde pour objet unique, ne sont jamais saouls, se fâchent, lorsque Dieu leur donne, ou plus d'enfans qu'ils ne désirent, ou quelques succès en leurs affaires, autres qu'ils n'ont esperé, bien qu'ils ne puissent juger de ce qui leur est bon : en ceux-là ne paroît aucun caractere de régénération, & plusieurs Ethniques leur font honte. Que l'on considére *Aristides*, *Fabricius*, *Epaminondas*, *Curius Dentatus*, *Valere Publicola*, *Menenius Agrippa*, les *Ælies*, les *Tuberons* & autres comme cela, on trouvera qu'ils sçavoient bien que l'avarice étoit une maladie incurable ; que ceux que ce mal possede ont beau boire & manger, ils sont toujours maigres, toujours affamés, quoiqu'ils amassent ; & que quant à eux, la raison étoit leur aliment, la vertu leur nourriture, qu'ils étoient gras & refaits, quoique leurs greniers fussent petits, & leurs caves mal fournies, avoient appris que les biens suffisent, qui administrent les choses nécessaires à la nature ; que le par sus qui nous fournit de quoi faire excès, est plus nuisible que profita-

 ble.

ble. *Polixene* Chantre *d'Athenes*, ne voulut pas une maison, & force biens en *Sicile*, parce qu'il y avoit abondance de volupté; & ce gentil Capitaine *Phocion*, quand *Philippe* Roy de *Macedoine*, lui envoya de grands présens; il ne les voulut prendre, bien qu'il en fût prié, & que ses enfans en eussent un extrême besoin : S'ils me ressemblent, dit-il, le petit champ de terre que je possede, sera capable pour les nourrir; s'ils dégénerent, je ne veux pas qu'à mes dépens, leur luxure & fainéantise soient augmentées.

Or, comme le péché n'est volontiers sans peine occulte ou apparente, il advient presque toujours que celui d'avarice est puni par l'envie, les avaricieux en ont ordinairement sur leurs voisins; ce que nous pratiquâmes en plusieurs, & des villes & des champs; & cette punition est très-grande, car ils souffrent double affliction, sçavoir, quand il leur arrive du mal, & lorsqu'il avient du bien aux autres, étant fort à propos de leur demander quand ils sont tristes comme *Publius* à *Minutius*: As-tu reçu quelque déplaisir, ou ton voisin aucune prospérité; on ne sçauroit dire lequel les fâche davantage. De plus, ils ne disent jamais de bien de personne, & leur semble que les loüanges soient de la nature de leur argent, que s'ils en donnent, ils en auront moins, bref, ils sont en grande inquiétude, car disent les clercs.

Invidia est animæ tinea: hæc ceu vipera mordet.
Autorisque sui viscera prima ferit.

Tant y a que cette maladie, bien que commune

mune est purement diabolique, l'envieux est ennemi du genre humain; par envie, mon ami, *Caïn* tua *Abel*, pour l'envie que les *Philistins* porterent à *Isaac*, ils étouperent tous les puits qu'avoient cavés les serviteurs *d'Abraham*; par envie les freres de *Joseph* prirent conseil de le tuer, le mirent dans un puits, & le vendirent aux *Ismaëlites*; par envie, les sacrificateurs livrerent *Jesus-Christ* à *Pilate*; par envie, les Apôtres avoient été mis en prison, lorsque l'Ange leur ouvrit les portes; par envie, les *Juifs* émûrent persécution contre *Paul* & *Barnabas* en *Antioche*: ainsi ont été commises les plus exécrables méchancetés par ce vice, à la correction duquel les Bonzes de *Betsaab* n'apportent aucun remede, ni ceux qui portent pour devise des clochettes d'or sans nombre, faites sur le modele de celles des *Corybantes*.

Or on nous dit, mon ami, en ladite ville de *Betsaab*, qu'il y avoit quelques Amazones dans le Païs, & des Geans malfaisans, des freres phlegrées, mais nous n'en pûmes jamais voir, trouvâmes seulement le Portrait d'une Géante chez un Peintre, lequel étoit hideux à merveilles, elle étoit assise sur une grande pierre platte, avoit un Asne auprès d'elle, & au-dessous étoit écrit, *Onobatis*, voilà un étrange équipage: mais auprès de ce vilain tableau, y en avoit un autre d'une belle femme, toutefois, au dessous étoient ces vers écrits.

Des élémens ce corps est composé,
Mais toutefois d'une façon étrange
Car chacun d'eux à son siege posé:
Distinctement & sans aucun mêlange

L'air a choisi en la tête son lieu :
La terre aux pieds, & l'eau dans la poitrine :
Le feu qui prend sa part vers le milieu,
Brule le cul & la piece voisine.

De *Betsaab*, nous promenans par le païs, nous allâmes visiter certaine maison où la fête Hybristicque se celebre, non pas le premier de *Hermæus* seulement, mais tous les jours, nous y trouvâmes la Dame *Polemice*, galante femme au possible, qui nous fit voir tous ses exercices de chasse de cheval, d'arquebuse & de traits. Je hais, disoit-elle, ceux qui ne sçavent faire qu'une même chose, de laquelle ils parlent incessamment, & n'ont d'autres discours, ce sont des brutes qui ne peuvent aller qu'où la nature les guide, nous avons entre les autres en ce païs certains Prœmphaniens qui rompent la tête à qui les veut écouter, ne chantent qu'une note, & la disent toujours, gens qui se préparent eux-mêmes la sépulture des anciens *Hircaniens :* quant à moi, j'aime les diverses occupations, & bien qu'elles ne soient toutes molles & féminines, il ne m'en chaut,

Arpallice è Camilla son famose,
Perche in battaglia erano esperte & use
Sapho, è Corinna, perche furon dotte,
Splendono illustri, è mai non veggon notte.

Sur ces discours arriva *Rochil*, homme fort connu en ce païs-là, *Rochil* pourvu de nouveaux contes, qui à toujours le pasquin ou le coq-à-l'âne dans la poche, & Dieu sçait, si aprés avoir fait connoissance avec nous, nous

on eûmes communication, mais d'autant que je hais la médiſance, je n'en voulus prendre une ſeule copie, j'entens la médiſance, celle qui touche l'honneur par une impoſition fauſſe, qui eſt la naïve cacologie, & y comprens encore la révélation d'un mal que perſonne n'a jamais ſçu, mais de celui qui eſt découvert, bien que je ne doive mépriſer le fautif; & reconnoître que je ferois pis: Si le Maître ne me retenoit: ſi eſt-ce que le vice étant à blâmer comme la vertu loüable, il eſt quelquefois à propos de le dire, & il ſe commettroit beaucoup plus de maux qu'il ne fait, ſi on ne craignoit qu'ils fuſſent publiés: quant à ce qui bleſſe la réputation d'un homme ou d'une femme de bien, cela eſt du tout abominable, & ne ſe peut réparer, car bien que la plaie guériſſe avec le tems, par le témoignage qu'ils donnent de leur probité à ceux qui les fréquentent, il peut demeurer quelque cicatrice dans la fantaiſie de ceux qui les connoiſſent moins: on dit que S. Auguſtin, pour bannir ce vice, avoit ces vers écrits dans ſa table ordinaire.

Quiſquis amat dictis abſentum rodere vitam,
Hanc menſam indignam noverit eſſe ſibi.

Après la viſite de cette Dame, nous prîmes notre chemin du côté de la Cité de *Havel*, ville pleine de Cercopés, non encore métamorphoſés, paſsâmes autour ſans y entrer, de peur de faire comme le cameleon, étions bienaiſes de viſiter la campagne, & croyons que comme les aulx & oignons plantés auprès des roſes & des violettes, les rendent meilleures;

parce qu'ils attirent tout ce qui est de forte & puante odeur au suc dont elles sont nourries, ainsi nous trouverions force gens de bien dans ce voisinage, cette bonne ville ayant attiré tout le mauvais air des environs : mais à dire vrai, nous fûmes bien trompés, car nous rencontrâmes d'étrange Peuple, des hommes extrêmes en toutes choses, même en l'amitié & la haine, il y en a entr'autres qui ne se contentent d'être Philadelphes simplement, ains sont Philatodelphes superlatifs & excessifs, envisageâmes un qui portoit pour devise la perdrix, & les paroles : *Non Caunius*, y a aussi des echthodelphes que nous renvoyâmes à *Eumenes*, & *Attalus*, à *Xerxes*, & *Ariamenes*, pour prendre leçon d'eux, à *Pollux*, à *Athenodore*, à *Luculle*, pour les apprendre à vivre : en cette même contrée, trouvâmes quelques misogynes sauvages & desespérés, qui n'ont point de besoin de nouveaux *Armozins*, sçavent bien faire la justice eux-mêmes.

Mais (*Limne*) si nous vîmes du vice en cet endroit, nous rencontrâmes bien de la vertu ailleurs, nous visitâmes *Aretipolis* la belle, où le bon *Leon* fut notre conducteur. *Aretipolis* renduë telle par ceux à qui elle appartient, par cet excellent couple *Dicajocrite* & *Agnocalie*, dont je garderai la mémoire à jamais. *Dicajocrite* des premiers hommes du monde, qui fait bien paroître par le témoignage qu'il en rend, qu'il n'y a quantité de biens, dignité & noblesse de sang, grandeur, d'état & d'office, grace ou véhémence de parler, qui apporte tant de sérénité, calme à la vie de l'homme, que d'avoir l'ame pure & nette, de tous méchans

faits

faits, volontés & conseils, les mœurs impolluës non troublées ni infectées d'aucun vice: *Dicajocrite*, auquel sa charge & autorité pourroit prêter mille moyens pour entasser richesses sur richesses, & se plonger dans la volupté s'il s'en vouloit servir, mais il les refuse tous, dont je peux rendre bon témoignage, pour l'avoir sondé à bon escient: *Dicajocrite* sage en toutes choses, qui aime uniquement & cherement son *Agnocalie*: aussi en a-t-il juste raison, & peut dire avec contentement:

E il viver d'amore
Che nutrisce il mio cuore.

Car à la vérité, *Camma* ou *Emponine*, n'aimerent jamais tant leurs maris qu'elle fait le sien, ne trouve rien bon, que ce qui est à son goût, n'a aucune action, passion, ou affection que par lui; & de plus est telle que s'il y a quelque Dame au monde, de qui la Déesse doive dire de nouveau, & en matiere de beauté.

Hæc & cæruleis mecum consurgere digna
Fluctibus, & nostra potuit considere concha,

C'est de celle-là,

Quante mai belle fur, quante saranno
O sono fra l'antiche è le moderne,
Quante son fra le nostre, ò quante vanno
Prime d'ogni volor barbaro, esterne,
Quante ne le memorie hoggi de stanno
Lodate, e vive anzi per fama eterne
Tutte son nulla al paragon di quella
Ch'on, altra in terra fa parer men bella.

Toutes les parties dont ce visage est composé, sont si également belles qu'on ne sçait à laquelle en donner l'avantage, on ne peut arracher la vûë de dessus l'une pour la transporter sur l'autre, où elle est premierement appliquée, qu'elle ne demeure là avec admiration; & si la curiosité la transporte ailleurs, elle trouve aussi cela si beau, qu'elle s'y arrête, & est ainsi subsecutivement détenuë par les choses plus prochaines; en telle sorte, qu'un jour employé à la contempler, ne dure pas une minute : davantage entre tant de rares beautés, préside la chasteté qui est telle.

Que celle de Drias, Syrite, Sophronie,
Rhodogune, Baldraque, Euphrosine, Daphné,
Fare, Dule, Micca, Eugenie, Biblie,
Qui ont si saintement le vice condamné
Ne surpasse l'honneur de notre Agnocalie.

Mieux à elle qu'à celle dont parle le Poëte, se peuvent approprier ces paroles.

Le gratie, l'accoglienze, i risi & quanti
Modi son di vaghezza, e leggiadria,
Il suave parlar, gl'alti sembianti,
La beltate, il valor, la cortesia
Il senno, e li costumi honesti e santi
E tuto quel che di lodato sia
Con quanto di valor pioveno i Dei
S'accoglie e fa somma lode en lei.

Or *Limne* à *Aretipolis*, tout le monde y court, chacun va rendre son hommage à *Dicajocrite*,

majorite & à sa moitié : toutes sortes de gens s'y voyent, les plus beaux exercices de vertu s'y pratiquent, & pour les gentillesses, les couremens de bague, balets, combats à la barriere, carrousels n'y manquent point ; Dames, & Chevaliers y abordent de toutes parts, & n'y a lieu au monde plus agréable : aux premieres parties qui s'y firent, nous y vîmes un monde infini de galans hommes & gens de qualité, étant très-vrai qu'il se peut malaisément rencontrer de plus belle Noblesse ailleurs qu'en ce Pays-là.

On dressa un beau & grand Theâtre pour les Dames, afin qu'elles vissent courre : Si *Agnocalie* paroissoit entre les belles, il n'en faut entrer en doute.

Sopra le altre Agnocalia bella,
Si come è bello il sol piu d'ogni stella.

Sur la tête étoient écrites en lettres d'or, ces paroles attachées à la couverture du Theâtre.

Taccia chi loda Fillide, ò Nerea
O Amarilli, ò Galatea fugace
Che d'esse alcune si bella non era
Titiro è Melibeo, con vostra pace.

A son côté aussi étoit un tableau du plus excellent émail du monde, dans lequel y avoit une mer, sur des ondes de laquelle nageoit le nid de l'Acyone, & au dessous de ce nid étoit écrit *Symbolum*. De l'autre part & à sa gauche paroissoit *Angelie* sa fille, belle, de bon esprit & de bonne grace, ayant au lieu

d'un

d'un éventail, & qui lui servoit de cela, une tablette de la pierre Hormesion faite en ovale, qui avoit une poignée d'or garnie de pierrerie, sur laquelle Hormésion étoit engravée & représentée naifvement, une main gauche fermée avec une feuille de pavot brisée dessus, & ces paroles *Virtus causa sortis*; sur la tête pareillement ces vers :

Di cui d'hora in hora
La belta, la virtù, la fama honesta
E la fortuna, crescera non meno
Che giovin pianta in morbido terreno.

De suitte étoient toutes les Dames fort parées, un monde de Femmes de qualité, de bonne & louable réputation.

Au dessous étoient mille & mille belles filles, entre lesquelles il y en avoit bien par aventure quelqu'une de qui on pourroit dire avec le Poëte.

La virginella che sta fredda e sola
Si come in cella un vecchiar el romitto
Percioche il tempo i fioriti anni involа
Cerca esser madre e brama haver merito.

Toute cette Troupe assemblée, il venoit assaillans de toutes parts, tellement que *Dicajocrite* ordonna une partie pour leur répondre, & mit *Leon* en son lieu. Or ledit *Leon* & les Soutenans, pour faire entendre leur intention à toutes sortes de Chevaliers, firent publier par un Héraut les paroles qui suivent :

Ces

Ces Braves, dont les ames fieres
Cherchent l'honneur par les hazars,
Font voir par leurs dextres guerrieres
Qu'ils sont les Ministres de Mars.

Leurs bras sont du monde la foudre,
L'horrible effroi de l'Univers.
Qui met les Ennemis en poudre,
Et remplit d'hommes les Enfers.

D'un torrent d'armes ils ravagent
Du noir Pluton les régions,
Les autres profonds ils saccagent,
Ils escarbouillent les Démons.

Ainsi fiers, ainsi pleins d'audace
Ils méprisent, les plus vaillans,
Et de ce pas vont prendre place,
Pour recevoir tous assaillans.

Portoient lesdits Tenans, des Ponts en leurs écus & les paroles : *Dextrâ & fortitudine.*

Et parce que cette partie étoit à *Dicajocrite*, elle lui présenta ce Quatrain.

Puisque vous avez joint dedans votre maison
Pallas avecque Mars, le Palais à l'épée,
Vos creatures ont une juste raison,
De se dire par tout les Paladins d'Astrée.

Et se nommerent depuis iceux tenans les Paladins d'Astrée : comme toutes les Troupes arriverent, qui jaunes, qui blancs, qui d'autres couleurs ; je me fourrai dans ledit Theâtre,

tre, où étant & faisant semblant de voir courre, j'entendois un galant homme qui disoit à la Dame du *Zebuh*, Madame, si j'avois la puissance de donner loi à l'amour, je lui commanderois, non de m'exempter de ses blessures, mais de les faire telles que je les pusse supporter; non de tuer ses feux, mais de les attiédir; non d'ôter leur clarté, ains me donner le pouvoir de l'enclorre en moi sans être apperçûë, fors quand je le trouverois bon; mais bien que mes flammes soient causées par la Divinité, elles sont matérielles toutes fois, & de les cacher en leur matiere il n'y a point de moyen, c'est pourquoi la nécessité veut que vous les voyez, elles ne vous peuvent être celées; à quoi elle répliqua: Monsieur, je ne vous répondrai point, comme ayant intérêt à votre discours, je me connois trop pour croire qu'il me regarde; mais en termes généraux, je vous dirai, que la maladie que les hommes nomment amour, est une rêverie à mon avis: ce mal n'est qu'un désir, & désirer quelque chose avec telle affection que cela ôte le repos, que l'ame en soit agitée & l'esprit troublé, sont marques de folie parfaite; se laisser emporter à ses extrêmités, ruiner l'envie par l'envie, désigne privation de sens & de raison.

E qual è di pazzia segno più espresso
Che per altri, voler perder se stesso.

De dire que vos feux ne puissent être cachez à leur matiere, cela est vrai; mais abus d'appeller ainsi, ce que vous pourriez désirer, ce n'est pas même la cause, ains l'irritation

seulement

seulement qui la soufle, qui l'agrandit & la rend plus violente, le désir donc peut subsister sans être apperçu de la chose désirée, puisqu'ils sont séparés, & vous n'êtes forcé de découvrir le vôtre : Madame, dit-il, je vous crois la matiere de mon amour, puisque je n'en ai que par vous & pour vous, vos yeux me navrent, vos beautés m'éblouissent, vos bonnes graces me charment, vos paroles m'enchantent; je ne puis effacer ces caracteres, & moins vous les faire méconnoître, puisqu'ils sont de votre impression; hors vous je n'apperçois que du vuide, c'est pourquoi je suis forcé de vous dire mon mal : agréez mes vœux, Madame, & je vous ferai connoître par mes services, qu'il n'y a point de victime au monde si digne d'être mise sur votre autel que la mienne, ne permettez pas que vos cheveux, desquels la corde de l'arc de *Cupidon* est tissuë, poussent les fléches empenées de mon martyre, jusques dans l'abîme du désespoir, entrez pour l'amour de moi dans le jardin des amours, où étant & cueillant les doux fruits d'icelui, vous direz sans doute;

Mà chi tant alto ben s'inmaginasse
E chi lo crederia se nol provasse.

Je prenois grand plaisir à ces discours, qui n'étoient prêts à finir; mais un Cavalier survint, qui causa le silence, avoit même dessein que le premier; car s'approchant de la belle, il voulut mettre dans une bourse qu'elle avoit à sa ceinture un poulet; & croyant qu'il y fut, il se trompa, parce qu'il tomba à

terre

terre, de sorte que je trouvai moyen de l'amasser : en voici les paroles.

Ma belle vous ne voudrez pas
Fournir aux Chelbens de pâture,
Et que sur vôtre chevelure
Un Scyrthe cueille son repas.
Souffrez donc le Dieu approcher
En cette saison opportune,
Puisqu'à la fille de Neptune
L'esconduire coûta si cher.

Or ces Cavaliers rivaux voyans qu'ils s'incommodoient l'un l'autre, allerent courre tous deux, & se rangerent dans une Troupe. La premiere bague fut courruë & gagnée par les blancs, n'y ayant des autres parties un seul qui eut de dedans fors *Leon*. A la seconde, parce que les Paladins *d'Astrée* jugerent qu'elle s'adresseroit à *Angelie*, pour laquelle force Galans avoient de l'amour, soit en considération de son mérite, soit pour l'alliance du *Dicajocrite ;* un de leurs Ecuyers prononça ces douze vers de leur part.

Nous conservons de notre Chef
La belle & précieuse engeance,
Et portons l'épée & la lance,
Pour la garder de tout mechef.

Force Braves qui dans son sein
Voyent d'amour les vives sources,
Préparent pour elle des courses
Et sur ses beautés ont dessein.

Mais

Mais quiconque aura entrepris
Quelque effet dessus sa personne,
Nous l'éprouverons par Bellone
Devant-que venir à Cypris.

Cela fait, un Cartel fut présenté à *Angelie*, & recommença-t-on à courre; mais la partie ne fut pas achevée, à cause d'une grande pluye qui survint, & la remit-on au Dimanche prochain : tout le soir fut employé à danser & faire mille jeux, & parce qu'*Opadin* qui s'en étoit allé en poste deux ou trois jours auparavant voir *Socher*, avoit fait une Maîtresse en cette Troupe, qui étoit de mes amies; elle me montra une lettre qu'elle avoit reçûë de sa part peu avant le souper, en voici donc la teneur.

C'est assez d'appercevoir d'une vûë lointaine, vos perfections (ma belle) pour souhaitter l'honneur de vos bonnes graces, avec un extrême désir; mais vous considerer de près, voir d'un œil arrêté, qui ne se peut rencontrer qu'en vous, c'est perdre du tout sa liberté, n'être plus à soi, relâcher ce qui tire vers les autres idées pour être actuellement bandé à la contemplation de votre mérite; je fais à bon escient cette épreuve, & trompé en la créance que j'avois de demeurer en l'assiette ordinaire de ceux, qui pour quelque sujet ont semblable dessein; je me trouve tellement au-delà, & l'excès de mon affection est si extrême, que si vous ne donnez vie à ma vie, elle ne peut subsister : conservez-la puisqu'elle vous est dédiée, & vû que dès meshui je n'ai autre

soin

soin que de vous, ayez agréable que par le retour de ce Porteur, j'apprenne l'état de votre être, honorant de votre mémoire celui.

Ma belle, qui n'adorant que vos beautés, demeure pour jamais très-humble, très-obéissant, très-fidéle,

Votre serviteur,

Mamie (lui dis-je) il devoit avoir mis cette souscription.

Pado, che sta per voi à pollò pesto
Vi hra Ma far, quel fatto cito e presto.

Vous dites toujours des folies (répondit-elle) mais ce sont des licences du *Japon*, vous étiez volontiers du conseil de cet autre insolent, qui au lieu de son nom mit au pied de sa lettre :

C'est Arion qui soupire
Tombant avecque sa lire
Dedans la mer presque mort,
Soyez son Dauphin (Madame)
Et pour conserver son ame,
Portez-le dans l'heureux port.

En ce même-tems qu'elle achevoit de parler, nous ouïmes comme un vent qui ouvroit une fenêtre, par laquelle entra un Ange, qui s'adressant à *Agnocalie* prononça ce Sonnet.

Cet œil toujours brillant, bel Astre radieux,
Ce poil tout frisotté, cette main potelée
Ferit, lie, retient, d'une force indomptée,
Le cœur, l'ame, les sens, chacun à qui mieux mieux,

Et

Et ce trait, ce lien, ce tenon précieux,
De son pers, de son blond, de sa blancheur laitée,
M'arrête, m'éblouit, rend ma vûë attachée,
En sorte qu'autre objet ne paroît à mes yeux.

Et quoi serai-je donc toujours ainsi traité,
Blessé, serré, tenu, privé de liberté,
Sans reboucher, couper, ou me vouloir dépendre?

Non, toutesfois bel œil, beau poil, & belle main,
Vous êtes si puissans, que de ce fort destin
Le cœur, l'ame, les sens, ne se peuvent défendre.

Aussi-tôt qu'il eut achevé, il reprit sa volée par où il étoit venu, sur quoi tout le monde lui dit, qu'elle étoit aimée des habitans célestes, comme des terrestres : mais c'étoit l'Ange de *Dicajocrite.* Après les violons & cornemuses, les filles se mirent à danser aux chansons; & tout à la fin un jeune Musicien qui avoit la voix fort belle, dit celle-ci.

Ainsi qu'au beau Printems, Fillettes,
Les Arbres poussent leurs bourgeons;
Ainsi s'émeuvent vos vegettes
Et s'augmentent vos passions.

Et comme la terre désire
De la pluye l'arrousement;
Ainsi, Fillettes, pour produire
Vous souhaitez l'humectement.

Mais, Filles, ayez patience,
Tout vient à tems & à propos;
Il ſort des fruits en abondance
Du champ qui a eu du repos.

Durant le long de la ſemaine, parce que *Dicajocrite* eſt chargé des affaires du grand Roy, & afin de ne l'importuner pas, nous fîmes d'autres viſites; *Leon* nous mena accompagner des Amoureux, & d'autant qu'il en avoit un en main un peu Saturnien, & qui eut eu beſoin de la harangue du Begue; ledit *Leon* demanda une bague pour lui à ſa Maîtreſſe, & lui donna ce Sonnet,

Belle, ce Cavalier captif dans la priſon,
Où l'amour l'a conduit, dont vous êtes Geoliere;
Vous demande congé d'aller ſur la carriere,
Car voulant, il ne veut qu'avec permiſſion.

Tournez doncques les yeux vers ſon intention,
Eclairez ſon deſſein de leur belle lumiere;
Afin que par l'effort de ſa dextre guerriere
Il produiſe l'effet de ſon affection.

Une bague eſt ſon but; plus heureuſe conquête,
Que celle qui porta Phrixe devers Aëte;
Faites lui eſperer qu'on la lui donnera.

Je jure quant à moi, certain de mon addreſſe,
Et m'oblige par corps à tenir la promeſſe,
Que ſi vous la baillez elle s'enfilera.

En

En cette même Maison étoient aussi quantité de Dames & de Cavaliers : mais de devise bizarre, j'en vis un entre autres qui portoit,

Un parchemin écrit,

Et les paroles, *Si non sufficit evincor,*

Un autre, *Un bouis,*
Les paroles, *Palleat omnis amans color est hic aptus amanti.*

Un autre, *L'oiseau Asio,*
Les paroles, *Haleci saccus.*

Un autre, *Un Erable.*
Les paroles, *Nondum munus sacerdoti.*

Un autre, *Un Centaure,*
Les paroles, *Invitò Propheta.*

Un autre, *Une Panthere,*
Les paroles, *Cothonisare.*

Un autre, *Un Belier,*
Les paroles, *Moriar.*

Un autre, *Une lire rompuë,*
Les paroles, *Et mihi & Chirillo.*

Pour les Dames l'une d'icelle portoit,

Une Pyramide racourcie,
Et les paroles, *Picciola belta, piccolo guadagne.*

La seconde qui suivoit celle-là :

La pierre Enorchis,
Les paroles, *Dulcia solatia.*

La trroisiéme, *La Torpille*,
Les paroles, *Sic & nos.*

La quatriéme, *La pierre Diphris*,
Les paroles, *Dempta linea*,

La cinquiéme, *Un Crocodille qui mange un Saule.*
Les paroles, *Natura victrix.*

La sixiéme, *Un Porphirion qui s'étrangle*,
Les paroles, *Ny pour cela.*

Là dedans mêmes faisoit sa demeure, la Dame *d'Opadin*, qui fut cause que de *Schohama*, il s'y rendit, où étant arrivé & faisant fort le passionné, il se mit à lui conter les maux qu'il avoit soufferts en son absence, les peines qu'il enduroit privé de sa vûë; & lui disoit en soupirant.

S'el sol si scosta, è lascia i giorni brevi
Quanto di bel havea la terra asconde
Fremono i venti, e portan ghiacci e nievi,
Non canta augel, ne fior si vede; ò fronde:
Cosi qual hor avien che da me levi
O mio bel sol le tue luci gioconde
Mille timori, e tuti iniqui fanno,
Va aspro verno in me più volte l'anno.

Moi aussi qui reçois un extrême plaisir à voir faire l'amour, prenois quelquefois occasion de parler pour mon ami; mais comme un jour en me jouant, je lui dis en la présence *d'Opadin*:

Belle, ce Cavalier fils de Mars & Cyprine,
Dont le feu de vos yeux échauffe la poitrine

Sa

Se prosterne à vos pieds, vous demande secours,
Conjure vos beautés par les chastes amours
Qui le rendirent votre, attaché de cent chaînes,
Pitoyable à ses cris, mettre fin à ses peines.

Je reconnus qu'elle jugeoit que c'étoient des passions feintes, un dessein bâti pour passer autant de tems; car elle me répondit froidement : si ce Gentil-homme est issu de là où vous dites, il est bâtard; & bien que vous me pussiez répondre, qu'il vaut mieux être tel issu des Dieux, que légitime des hommes; je vous dirai que ce sont deux choses que je hai extrêmement, que l'amour & la guerre, c'est pourquoi sans plus long discours, je le supplie que nous brisions là : à quoi *Opàdin* répondit, Madame, si ma langue y est forcée, elle exécutera vos commandemens; mais mon affection ne peut obéïr, j'essayerai par mes services de changer vos volontés. Surquoi j'intervins & lui dis, Madame, puisque pour cette heure vous nous interdites la parole, pour le moins faites-nous l'honneur de nous donner une bague, laquelle nous puissions porter au *Japon*, pour y être conservée en votre mémoire, & gardée perpétuellement; votre Cousine en a promise une à *Leon* pour son ami, accordez m'en une pour le mien, ce qu'elle ne me voulut refuser; & montâmes à cheval, l'ayant conduite avec les autres Dames sur la carriere, où étant, & ayant pris nos lances, *Opadin* lui dit ces paroles :

Puisque pour rendre obéïssance,
Forcé j'observe le silence,

Sans mettre mon dessein au jour,
Il faut avoir recours aux signes;
Adorer vos beautés divines,
Sous les sacremens de l'amour.

La course témoin de l'envie,
Qui rend asservie ma vie,
Montrera ma célérité,
La lance ma force indomptée,
La bague mon plus grand trophée,
Le dedans ma félicité.

Elles furent trouvées extrêmement bonnes de toute la compagnie, & d'elle-même, encore qu'elle n'en fit pas semblant; mais pour continuer ses coups, incontinent que nous eûmes mis pied à terre, elle dit à *Opadin*, Monsieur, vous avez mal jugé de mon humeur jusqu'ici; mais si vous me voulez bien connoître d'orénavant, voilà qui vous le pourra apprendre, & lui présenta un livret de prieres, ouvert à l'endroit du dernier feuillet, où il trouva écrit de sa main.

Faux amour, qui d'un Dieu veux usurper la gloire,
Je cherche un feu plus clair, que ton fumeux tison,
Pour jamais je te quitte, assassin de raison.
Scandale du bon sens, trouble de la mémoire.

Monsieur, dit-elle, voilà le testament de vos affections, & la derniere volonté des miennes; ce coup là fut échec & mat: ô bien, Madame, répondit-il, j'avouë que vous n'a-

vez

vez pas ſeulement eu la vertu du Chalaſias ; ains de l'Héphetiſte encore, auſſi êtes-vous de ſa couleur ; mais bien que de votre côté vous me faſſiez tenir un flambeau renverſé, & que de cette part.

Son carquois tout briſé amour porte au côté,
En main l'arc tout rompu & le feu ſans clarté.

Il me reſte encore à la droite, une lampe bien allumée, une lire bien raiſonnante, je vous baiſe les mains, ains fut leur ſéparation : mais voilà des choſes bien bizarres ; car en cette même Troupe, & auprès de cette froideur, étoit la Dame *Pyrine*, cette brave *Ippée*, ſi épriſe de l'Agriculteur Capadocien, qu'elle mouroit ; & comme on lui diſoit qu'il ſe mit en lieſſe, & la carreſſât, il répondit froidement, Μὴ πῦρ ἐπὶ πῦρ, je ſçai bien, diſoit-il, délivrer les filles des ſerpens ; mais non pas les femmes de l'amour : & enfin pour rompre les chiens, il lui mit dans le ſein cet Antipoulet.

J'ai fait ailleurs telle aſſurance,
De n'aimer point par fiction,
Que ſuivre votre intention
Seroit offenſer ma conſtance :
Mais ſi d'une triple puiſſance,
J'étois ſemblable à Gerion :
Nous changerions la paſſion,
En une douce joüiſſance.

Cette-ci fut bien plus étonnée qu'*Opadie* ; car l'allarme étoit plus chaude. Or ainſi paſſâ-

mes-nous la semaine, qui çà, qui là, bien joyeusement jusqu'au Samedi, que nous nous rendîmes à la bien-heureuse *Aretipolis*, où le lendemain la bague *d'Angelie* fut achevée de courre en bonne & grande compagnie : cela fait les Paladins *d'Astrée*, démasqués demanderent une bague à *Agnocalie*, & lui donnerent ce Sonnet.

Rien de déguisé, rien de feint,
Soit en habits, soit au courage ;
Rien appliqué sur le visage,
Que ce que l'audace aura peint :

Un dessein plus grand que contraint,
Qui prend sur tout autre avantage :
C'est le convenable équipage,
Que nous portnons en ce lieu saint:

Lieu où nous faisons sacrifice,
D'honneur, de devoir, de service,
Consacrans aux pieds de l'autel.

De vous, aussi chaste que belle,
Tout ce que peut l'ame immortelle,
Par le labeur du corps mortel.

Tout ce qui étoit de la Noblesse eût permission de courre, tellement que plus de cinquante Gentils-hommes monterent à cheval : & de plus il arriva à même heure plusieurs nouvelles parties, qui fut cause que celle des Paladins envoya ces dix vers aux Dames en général.

Beautés

Beautés connues, non connues,
Beautés nues & revêtues :
Beautés qui nous font prisonniers,
Vous attirez les Cavaliers,
Ainsi que Cœcias les nûes.

Beautés tournez vers nous vos vûës,
Car nos forces par vous accrûes,
Nous feront juger les premiers,
Entre tous les autres guerriers
Qui sentent vos pointes aigues.

Et particulierement ceux-ci furent portés à *Angelie.*

Comme vos beautés infinies,
Ne se peuvent pas définir :
Ainsi ne verra-t-on finir,
Nos envies qu'avec nos vies.
Et nos vies au Ciel ravies,
Encore voudrons nous benir
Ce qui causant notre désir,
Donnoit à nos vies envies.

L'un des Cavaliers même de la Dame du *Zebub*, lui fit tenir secrettement par un Page ce Quatrain.

Ne lisez mes écrits comme choses frivoles,
Vous avez fait la playe & de vous je me deux.
Je demande, j'attens, je désire, je veux
Le remede d'effets, non l'onguent des paroles.

Force autres en firent autant, qui ne vinrent pas à notre connoissance. Or la bague après avoir

avoir été long-tems débatuë fut emportée par un Baron de la partie de *Paulin*, lequel *Paulin* ce même jour porta un Balet, comme firent quelques autres: & de vrai, il faisoit bon voir les Dames aux flambeaux autour d'*Agnocalie* leur Capitaine, laquelle *Agnocalie* avoit à ses pieds un petit Cupidon enchaîné d'une chaîne d'or, frisé, potelé, & joli à merveilles, aussi beau pour le moins que l'enfant fait par Polyclet, qui coûta soixante mille écus; lequel chanta plusieurs paroles en attendant que les balets fussent prêts, & entre autres celles-ci.

Da lei piglia la forma ogni beltade,
Da lei tute le gratie hanno il valore:
Da lei quænta hoggi son cose pregiate,
Prendon le forze el natural vigore.

Ce premier Balet fut fort bien exécuté, & dura long-tems; & comme il finissoit, leur musique dit ces paroles.

En Liban & en Ida,
Venus faisoit sa descente:
Diane le Ciel quitta,
Pour Carie étant amante:
Ainsi l'amour a pouvoir,
Des Déïtés émouvoir.

Rhée pour Atis mouroit,
Animant les Coribantes:
L'un les membres se coupoit,
L'autre avoit les mains sanglantes:
Ainsi vous peut Cupidon,
Echauffer par son brandon.

Mais

Mais ce fut merveilles ; car la belle *Angelie* avec trois Damoiselles de sa Troupe, fit la réponse sur le champ, laquelle fut si bien chantée, que tout le monde en fut étonné, aussi fut-ce un trait d'esprit admirable : voici sa réplique

Ces amours sont impuissans
Sur celles qui nous ressemblent,
Et demeurent languissans,
Quant nos ames ils contemplent :
Cupidon ne blesse pas,
Ni les Muses, ni Pallas.

De sorte que la Musique, qui n'avoit point pensé à cette repartie, & n'avoit point une autre *Angelie* avec elle, demeura muette. Or tant que cet excellent *Dicajocrite* & son *Agnocalie* demeurerent à *Aretipolis* ce ne fut autre chose : mais parce que *Leon* avoit été long-tems absent de sa maison, il nous y ramena : & faisant notre retour, un de la Troupe fit les vers qui suivent pour répondre à la Dame *Bascane*, laquelle faisoit la guerre à deux ou trois de notre bande, qui avoient la barbe grise ; & s'étonnoit, disoit-elle, comment ils se trouvoient à toutes les parties de galanterie qui se voyent dans le Pays, rajeunissoient comme *Iolaus*, faisoient les nouveaux *Vertumnes* ; leur réplique fut :

Comme le Pyrauste, l'amour
Nous fait vivre dedans les flammes ;
Et le lieu de notre séjour,
Est le séjour des belles Dames.

La Déesse de nos Pays,
Prompte à recevoir nos prieres,
Ne manque à nous fournir d'avis,
Pour trouver les bonnes carrieres.

Mais nous courrons avec le feu,
Feu dont la flamme est épurée,
Feu qui n'a rien de trop ou peu,
Feu qui ne rend point de fumée.

Etans de retour chez ledit *Leon*, nous reçûmes des lettres de *Socher*, qui nous avertissoit de nous préparer, parce que dans quinze jours, il falloit faire notre retraite : mais avant que de déloger, nous voulûmes apprendre quelque chose de l'ètre du grand Roi (1), tant pour notre contentement, que pour en dire des nouvelles à *Voxequixama*. Or *Leon* nous dit, que pour le regard de ce nom de grand, la vertu le lui avoit acquis, & non autre chose, n'y ayant Prince au monde, qui eût rendu plus de preuve d'icelle que cettui-là. Que tout ainsi que les Ambassadeurs de *Perse* ayans vû *Alexandre*, avouerent qu'il se devoit appeller le Grand Roy, & le leur le riche : aussi tous les autres Monarques devoient accorder cela à cettui-ci, & particulierement ses sujets le pouvoient bien nommer tel, n'y en ayant point au monde de si obligés à leur Prince, que les siens à lui, d'autant qu'il les avoit tirés de la misere profonde & extrême : & au lieu d'icelle leur avoit causé un heureux repos, & très-grande félicité. Que si les *Bac-*

(1) Henri IV.

triens

triens s'étoient jadis batus à qui auroit les cendres de *Menandre* leur Roi, pour l'amitié qu'il lui avoient portée ; ses Sujets plus obligés devoient prier Dieu jours & nuits pour ne le voir jamais en cendre, employer vie & biens, & tout ce qui est en eux pour l'exécution de ses Ordonnances, n'honorer, ne servir pas seulement sa qualité ; mais aimer & chérir avec passions sa personne. Il nous fit voir par les mémoires de ses actions, comme, bien que son état lui appartînt justement, il l'avoit acquis avec presque autant de difficultés, que s'il n'y eut point droit, comme sa vaillance, son expérience, sa tempérance & sa clémence l'avoir trajetté au-delà d'icelles, & peut-on bien raconter de lui, nous disoit-il, comme *d'Alexándre* allant en *Asie*, que n'ayant vivres, ni argent, ni presque point d'hommes pour chasser ses ennemis qui possedoient la plûpart de son état ; son espérance avoit été en Dieu seul, premiere de toutes les causes, & pour les secondes en la connoissance qu'il avoit de soi-même, suffisante de peu, continence, bénéfices, mépris de la mort, magnanimité, humanité, facile accès, naturel franc, constance en ses conseils, promptitude en ses exécutions, vouloir d'être le premier en gloire ; & résolution de faire toujours ce que le devoir commande. Nous récitoit les traverses qu'il avoit eu par les diverses pratiques & menées de ses ennemis ; en combien de sortes ils lui avoient voulu soustraire le cœur de son peuple, cacher ses vertus, & mettre au jour ce qui sembloit être contraire ; lui représenter
qu'il

qu'il étoit trop chargé d'impots, bien que sa Majesté le soulageât autant qu'il étoit en elle, & que la nécessité de ses affaires, & les grandes debtes que ses Prédécesseurs lui avoient laissées, le pouvoient supporter; & bien qu'il ne fit pas comme aucuns de ses voisins, qui tirent tribut de toutes choses sur leur peuple, voire des *Sphacelles* même, comme disoit le vieillard *Athenien* à *Pisystrate*, & que chez eux, ainsi qu'a dit quelqu'un, le vice prenant sa course par la carriere de la puissance, fit que la colere devenoit aussi-tôt meurtre, l'avarice confiscation, ce qui n'avenoit point à ce grand Prince. Nous fit reconnoître quelques services, qu'il lui avoit faits, & nous montra son portrait, sur lequel il y avoit écrit ENYALIUS, & au-dessous.

Heureux, bon & hardi, actif, infatigable,
Grand Roy, d'esprit très-vif, de mémoire admirable.

Y vîmes aussi celui de ce bel Astre son Successeur, aux pieds duquel étoient ces vœux.

Que d'ici à cent ans, & non plutôt il puisse
Fermer les yeux du Pere & régner en son lieu.

Qu'il fasse saintement observer la justice,
Qu'il cherisse son peuple, & soit cheri de Dieu.

Qu'il aime la vertu, qu'il haïsse le vice,
Qu'il tourne au Ciel la vûë en tout tems & saison.

Qu'il

Qu'il approche les bons pour lui faire service,
Et que les méchans soyent bannis de sa maison:

Que la Chrétienté soit jointe unie & collée,
A ce premier Chrétien, obéïsse à ses Loix:

Que descendant de lui une belle lignée,
Jusqu'à la fin des tems nous ayons des bons Rois.

Mais pour mieux satisfaire à notre curiosité, il nous donna de bons & amples mémoires, où il se voit les plus beaux Actes du monde que tu liras, *Limne*, & dans lesquels il faut que tu remarques la fidélité, la suffisance, & le travail de ce grand serviteur, de ce fidelle Conseiller, qui lui distribue de si bons avis, qui a si bien pourvu à ses finances, & à tout ce qui dépend de la milice, tant apporté de bien à ses affaires: Ce ferme *Maximilian* (2) à qui tout le Royaume doit infiniment. Consideres-y aussi, je te prie entre les autres, le vertueux *Dyname* soigneux de la personne de son Maître mille fois plus que de la sienne, & qui a tant de bonnes parties, qu'il y en a peu qui lui ressemblent; *Dyname* qu'on ne sçauroit assez louer. Or nous étions tous les jours sollicités par *Socher*, de sorte qu'il nous fallut dire à Dieu à *Leon*, qui fut mort de regret sans la promesse que nous lui fîmes de le revoir en bref, quitter tout-à-fait le *Japon*, mener nous & nos familles en ce Pays-là; même assurance donnâmes-nous à *Dicajocrite* & *Agnocalie*, de qui nous allâmes prendre congé, leur ju-

(2) Duc de Sully.

râmes que nous ſerions bien-tôt de retour ; auſſi eſt la fréquentation ſi utile de ce miſtère, de dire qu'il n'ignore rien, ſçait depuis le cedre juſqu'à l'hyſope, tient l'encyclopedie ſous ſon bonnet, ainſi que *Jupiter*, *Minerve* & ſa compagnie ſi agréable, à cauſe de la riche mémoire, qui fournit tant de bons mots aux feſtins de la converſation, qu'il ſe faut hazarder encore une fois aux périls de la Mer pour aller à lui. Nous revinmes donc prendre nos gens à *Schoama*, où nous nous embarquâmes, & ne ſçachans la routte du Détroit de *Magellan* & de la Mer du Sud, nous reprimes la nôtre même, nous nous ſommes rendus en ce lieu en bonne ſanté, & nous eſpérons te voir dans un mois.

Savignas fut Aretiphile,
Dès qu'il nâquit, voilà comment
Il eſt maintenant Jacophile ;
Il ne ſ pouvoit autrement.



HISTOIRE

HISTOIRE DES AMOURS DU GRAND ALCANDRE.(1)

LE Grand *Alcandre* (2) venu à ſon tour à la ſucceſſion du Royaume de ſes Ancêtres, ne trouva pas peu de difficulté à s'en mettre en poſſeſſion, tant parce qu'il étoit de la nouvelle Religion, que pour la réſiſtance qu'il rencontra en pluſieurs des plus grands de ſes Sujets

(1) Ecrite par Louiſe de Lorraine, Princeſſe de Conty, ſuivant l'Edition de 1663. Cette Hiſtoire a été revûë & collationnée ſur une Copie, tirée ſur l'Original même, au N°. 8943. des Manuſcrits de M. de Bethune, dans la Bibliotheque de ſa Majeſté. Voïez ce que j'ai dit de l'Auteur, & de l'Ouvrage, dans la Préface du quatriéme Volume de cette Collection.

(2) *Alcandre.*] C'eſt Henri de Bourbon, d'abord Roy de Navarre, puis de France, ſous le nom de *Henri IV*. Ceci ſoit dit une fois pour toutes. La grandeur de ſes exploits lui ont fait donner avec raiſon, le titre de *Grand*, & de Conquérant de ſon Royaume. Il y avoit droit du chef de Robert de France, fils de Saint Louis, Neuviéme du nom. Ce fut un des plus illuſtres

Sujets (3), qui ne le vouloient pas reconnoître. La plûpart des grandes villes tenoient leur party ; si bien que ce fut à lui de travailler à bon escient (4) pour un si honorable intérêt. Les premieres armes qu'il entreprit furent en *Normandie*. Ce qui se passa à *Arques* & à *Dieppe*, est écrit par tous les Historiens du tems. Pour moi qui me contenterai de dire ce que j'ai appris & vû s'être passé dans sa Cour, je dirai qu'étant venu trouver le Roi son Prédécesseur (5), il y avoit dans la *Guyenne* une Comtesse,

illustres exemples, mais non pas le premier, de l'éxécution de la Loi Salique, sur laquelle on écrivit alors plusieurs Traités ; Loi que les Ligueurs mêmes ne purent s'empêcher de reconnoître & d'avouer, quoiqu'ennemis de la Maison de Bourbon ; puisque ce fut en vertu de cette Loi, qu'ils déclarerent alors pour Roi, Charles Cardinal de Bourbon, Oncle de Henri, sortis tous deux de la même souche ; mais Charles étoit Cadet d'Antoine de Bourbon, pere de Henri. Ainsi Henri, en vertu du Majorat, ou de la Représentation à l'infini, qui a lieu dans la Succession à la Couronne, y avoit comme aîné de la Maison, le premier droit ; & Charles ne pouvoit y venir, qu'après Henri son Neveu.

(3) *De ses Sujets.*] Le Duc de Mayenne, Prince de la Maison de Guise, & tous les autres Princes de la Maison de Lorraine, qui avoient attiré dans leur Parti beaucoup de Seigneurs mécontens de l'ancien Gouvernement, ou qui dans le trouble de l'Etat, avoient des espérances de mieux ; c'est ordinairement l'attrait de ceux qui entrent en second dans les grands mouvemens.

(4) *A bon escient.*] Vieux terme de notre Langue, qui veut dire *sérieusement*, *tout de bon*.

(5) *Venu trouver le Roy son prédécesseur.*] Ce fut au mois d'Avril 1589. que Henri III. fit une Treve avec Henri Roy de Navarre, & l'appella à son secours

tesse, dont il étoit très-amoureux (6), & qui avoit acquis beaucoup d'empire sur ses volontés. Il aimoit tous ceux qu'elle lui avoit recommandés, & entr'autres *Philemon* (7), qui avoit sa sœur auprès de cette Dame. Se promenant près des frontieres de la *Normandie*, il passa par la maison d'une Dame veuve (8) qui tenoit grand rang: Elle étoit très-belle, & encore jeune, & parut si aimable aux yeux de ce grand Roi, qu'il en oublia facilement celle à qui il avoit fait tant de protestations contraires. Aussi, véritablement, celle-ci avoit des appas qui ne se trouvoient point en la premiere; toutes deux étoient de condition bien égale: mais

cours, sans quoi il couroit risque de tomber entre les mains des Ligueurs, qui ne lui auroient pas fait un meilleur parti, que lui-meme l'avoit fait au Duc de Guise. La réunion se fit au Fauxbourg de Tours, où Henri Roy de France s'étoit retiré quelques mois après la mort des Guises.

(6) *Une Comtesse dont il étoit très-amoureux.*] C'étoit Madame de Grammont, autrement de Guiche; mere du feu Comte de Grammont, appellée plus bas *Corisande*. Elle étoit Veuve alors, de Philibert Comte de Grammont, qui ayant eu un bras emporté d'un coup de Canon au Siége de la Fere, où commandoit le Maréchal de Matignon pour Henri III. Roy de France, en 1580, mourut quelques jours après de ses blessures, & fut fort regretté de tout le monde. Voyez M. de Thou en son Histoire, Tome III. Livre LXXII. pag. 457.

(7) *Philemon.*] Le Marquis de Parabere; nous avons encore de cette race, qui est bonne.

(8) *Par la maison d'une Dame veuve, & qui tenoit grand rang.*] Il veut parler d'Antoinette de Pons Marquise de Guercheville, nommée plus bas *Scilinde*, qui étoit alors jeune veuve de Henri de Silly, Comte de la Rocheguyon, mort en 1586, dont elle avoit

mais (9) *Scilinde* (c'eſt le nom de la derniere) avoit été nourrie dans la plus belle Cour, & la plus polie qui fût de ce tems-là; c'étoit celle de *Periandre* (10), le Prince du monde qui ſçavoit mieux faire le Roi, & regler les mœurs & toutes les choſes qui appartiennent à la Majeſté (11).

Ce nouveau Conquérant, qui ſervoit à toute heure de conquête à l'amour, ſe donna entiérement à *Scilinde*, & oublia de telle ſorte *Coriſande* (12), qu'il ne lui étoit reſté que la ſeule

des enfans : & en ſecondes nôces, elle épouſa Charles du Pleſſis, Sieur de Liancourt, Premier Ecuyer, & Gouverneur de Paris.

(9) *Scilinde.*] C'eſt la Marquiſe de Guercheville, dont il vient d'être parlé.

(10) C'eſt Henri III. Roy de France & de Pologne, mais je ſuis fâché de lui voir donner ici le nom *Periandre*, qui fut autrefois Tyran de Corinthe. Je ſçais bien que dans cette Piece, les noms ſont arbitraires; mais celui-ci étant donné à ce Prince, par la fille du Duc de Guiſe tué à Blois, je crains qu'il n'y ait eu du deſſein; en tout cas cela doit peu toucher.

(11) *La Majeſté.*] On ſçait que Henri III. eſt le Prince qui a fait changer entierement la Cour de France, & y a introduit un *Etiquette*, c'eſt-à-dire une maniere de ſervir plus noble, & plus majeſtueuſe, qu'il n'y avoit eu juſques alors; Etiquette qui s'eſt conſervé, & qui a même augmenté depuis.

(12) *Oublia de telle ſorte Coriſande.*] C'eſt la Comteſſe de Guiche, ou de Grammont, dont il vient d'être parlé. Ce fut mal fait à Henri de l'oublier, & de l'abandonner à ſon ſort, elle qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices dans ſes détreſſes : ce Prince, au lieu de profiter de la Bataille de Coutras, courut au plus vîte porter aux pieds de cette Maîtreſſe, les Drapeaux qu'il avoit gagnés ſur l'armée du Roy. La Comteſſe de Guiche ne fut pas inſenſible à l'oubli de Henri IV;

ſeule mémoire de ſon nom. Et *Philemon* ne put faire autre choſe que lui dire, qu'au moins il lui devoit conſerver de l'amitié : ce qu'il a fait toute ſa vie. Son affection le porta ſi avant qu'il parla de mariage (12) à *Scilinde*, voyant qu'elle ne vouloit point l'écouter autrement.

Etant

ri IV. on le va voir par les paroles de M. Thou, en ſon Hiſtoire, Tome V. Livre CI. pag. 158. *Coriſanda Andoina Philiberti Grammontani Comitis, ad Faram Veromanduorum ante XI. anno interfecti, vidua, olim Regi prædilecta, cùm ſe ſpretam indignaretur, ultionem quærens, inter Carolum Sueſſionem, Regis patruelem, & Catharinam Regis ſororem, de quibus matrimonio jungendis mentio olim injecta fuerat, amores pene intermortuos ſecretis litteris, & plenis blanditiarum nuntiis rurſus accendit; ita ut paſſim jactaretur, ne omnino rumor vanus repertus eſſet, ipſos ignaro Rege, vel etiam invito, nuptias contracturos. Quod ad contemptum ſuum pertinere cùm judicaret Rex, & talia audere quaſi deploratis rebus ſuis cerneret, eo magis ſibi enitendum exiſtimabat, ut aliquo ingenti ſucceſſu fortunæ ſuæ jacentis famam erigeret.* Voici ce qu'en dit Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Tome I. Chapitre 18. page 59. de ſes Mémoires. Ce Prince (c'eſt Henri IV. Roy de France, & alors ſeul Roy de Navarre,) étoit lors au plus chaud de ſes paſſions amoureuſes vers la Comteſſe de Guiche, laquelle étant allé voir en un lieu nommé Ageman, il reçut nouvelles d'un Eſpagnol, nommé Don Bernardin de Mendoce, &c.

(12) *Parla de mariage.*] Henri IV. donnoit facilement des promeſſes de mariage, il les ſignoit même quelquefois de ſon ſang; & cette facilité lui cauſa dans la ſuite bien de l'embarras. La Cour d'Eſpagne fit tout ce qu'elle put, pour avoir celle qu'il avoit faite à Madame de Verneuil, dans la penſée de troubler enſuite le Royaume; en montrant que Henri s'étoit marié à Marie de Medicis,

 dans

Etant en cet état, il fit plusieurs progrès sur ses ennemis, qui, finalement par leurs bons succès, lui firent entreprendre le siege de la grand'ville de *Lutecie* (13), qui dura assez pour lui faire voir une belle & jeune (14) *Abbesse du Mont de Mars*, qui lui fit oublier & *Corisande* & *Scilinde*, pour se donner à cette nouvelle beauté.

N'ayant pas réüssi à l'entreprise de *Lutecie*, il tira sa Maîtresse du *Mont de Mars*, & l'ayant fait conduire à *Elise* (15), ville de son obéïssance,

dans le tems même qu'il avoit d'autres engagemens: heureusement on retira cette promesse des mains du Sieur d'Antragues, pere de Madame de Verneuil; c'est ce qu'on verra ci-après.

(13) *Lutecie.*] C'est le second Siége de Paris, en l'an 1590, & que le Duc de Parme fit lever au Roy Henri IV. comme la mort de Henri III. avoit fait lever le premier Siége, en 1589.

(14) *Une belle & jeune Abbesse du Mont de Mars.*] Cette Abbesse se nommoit Marie de Beauvilliers, Abbesse de Montmartre, près de Paris. Elle étoit fille de Claude de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan, Gouverneur d'Anjou; & de Marie Babou, fille de Jean Babou, Seigneur de la Bourdaisiere, & de Françoise Robertet. Elle eut pour frere Honorat de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan, pere du célebre Duc de Saint Aignan, qui a été l'un des plus intimes Favoris de Louis XIV. Elle eut pour sœur Anne de Beauvilliers, femme de Pierre Forget Seigneur de Fresnes, Secretaire d'Etat sous Henri IV. Elle eut une autre sœur, qui a été Abbesse du Pont aux Dames. Le Duc de Saint Aignan son neveu, a été l'un des hommes les plus galans de son tems, & qui plaisoit à toute la Cour: Phénomene très-rare dans un Courtisan.

(15) *Elise.*] Senlis, petite Ville du Gouvernement de l'Isle de France, à huit ou dix lieuës au Nord de Paris. Elle tenoit le parti du Roy

sance, elle demeura Maîtresse de son cœur pour un peu de tems ; cependant il pratiquoit le mariage de *Scilinde* avec un très-illustre Sei-Seigneur (16), qui avoit grande Charge en sa Cour, & lui écrivit en faveur de ce nouvel Amant, comme peu avant il avoit fait pour lui-même.

Cette vertueuse Dame, qui l'avoit écouté sans rien hazarder, qui lui pût être honteux, accorda bientôt ce mariage, demeurant en fort bonne estime auprès *d'Alcandre ;* ce qu'il lui témoigna, comme je dirai en son lieu. Notre grand Roi allant partout établir son autorité, vint enfin en la ville de *Tiane* (17), où toutes les Dames de la Province s'étoient retirées, & faisoient une espece de Cour. Il prit très-grand plaisir à voir cette belle compagnie de Dames, & particuliérement celles de qualité, dont il avoit connu les Maris & les Freres, & qui avoient même été à son service : Les autres, il les avoit connuës à la Cour des Rois ses

Roy depuis 1589, que les troupes de Henri III. battirent celles de la Ligue. Nous en parlons ci-dessus, Tom. II. du Journal à l'année 1589, pag. 193.

(16) *Qui avoit grande Charge en sa Cour.*] Nommé Charles du Plessis, Seigneur de Liencourt, Comte de Beaumont, Premier Ecuyer, & Gouverneur de Paris, qui épousa la Marquise de Guercheville, veuve du Comte de la Rocheguion, mort en 1586, laquelle a laissé des enfans de ses deux Maris.

(17) *Tiane.*] Compiégne, Ville pareillement du Gouvernement de l'Isle de France, à 18 lieuës au Nord de Paris, & où se trouve un Château, qui est la plus ancienne Maison Royale qu'ayent aujourd'hui nos Rois. Cependant, l'Edition de 1663 marque que ce fut à Mantes, mais c'est à tort.

ſes Prédéceſſeurs, & en la ſienne, n'étant que Prince de la Couronne (18). Il les traita toutes avec très-grande civilité, & reçut auſſi de leur part tout le reſpect qui lui étoit dû.

Un peu auparavant qu'il arrivât à *Tiane*, un jeune Seigneur (19) qui avoit été favory du feu Roi, & de qui il faiſoit grand cas, lui avoit parlé de la beauté d'une fille, dont il étoit extrêmement amoureux, & comme elle étoit admirablement belle, il ne pouvoit s'empêcher de la loüer; elle n'étoit pas à cette heure-là à *Tiane*, & il fit naître au Roi la curioſité de la voir. Ses affaires pourtant ne le lui permirent pour cette fois, & partit pour *Eliſe* (20), où ayant trouvé la belle *Abbeſſe du Mont de Mars*, il paſſa l'envie qu'il avoit eüë de voir *Criſante* (21) (tel étoit le nom de la Maîtreſſe de *Florian* (22) :) il fit à *Eliſe* toutes les galanteries dont le tems lui donna le loiſir, pour plaire à celle qu'il voyoit; & en étant parti après tout plein d'autres voyages, il revint à *Tiane* (23), où *Florian* lui ayant demandé congé pour aller voir *Criſante*, le Roi voulut être de la

(18) *Prince de la Couronne.*] Henri IV. étoit premier Prince du Sang, avant que de ſucceder au Roy Henri III.

(19) *Un jeune Seigneur.*] C'eſt Roger de S. Larry, Duc de Bellegarde, Grand Ecuyer & Favori du Roy Henri III.

(20) *Eliſe.*] Senlis, à dix lieuës au Nord de Paris,

(21) *Criſante.*] Gabrielle d'Eſtrées, dont il ſera parlé ci après, & même dans les Obſervations qui ſont après la Clef, n°. XIX.

(22) *Florian.*] Roger de Saint-Larry Bellegarde, dont il vient d'être parlé.

(23) *Tiane.*] Compiégne, ce qui même eſt plus vrai-ſemblable.

(24)

de la partie ; le pauvre *Florian* fut à ce coup l'ouvrier de ſon malheur, puiſqu'il perdit par cette vûë la liberté de vivre avec ſa Maîtreſſe, & hazarda l'amitié de ſon Maître & le bonheur de ſa fortune : & en vérité, nous avons plus à nous garder de nous-mêmes que de tous les autres. Il avoit fait un long ſéjour à *Tiane*, où il avoit été extrêmement malade, les Dames qui y étoient lui avoient rendu toutes les aſſiſtances & toutes les courtoiſies qu'elles avoient pû : Et l'une d'elles nommée (24) *Eliane*, belle & fort jeune, s'étoit réſoluë d'en être ſervie, tant pour la réputation qu'il avoit d'être un des plus galans de ſon ſiecle, que pour être fort bien fait de ſa perſonne. Cela lui avoit réüſſi, pource que *Florian* avoit été heureux de rencontrer une ſi bonne fortune, qu'il eût cherchée long-tems, & il la trouva d'abord.

Eliane de ſon côté, étoit contente que ſon deſir lui eût ſi bien ſuccedé : mais cette douceur ne lui dura guéres ; Car *Florian* étant allé voir le pere de *Criſante* (25), fut pris à la premiere vûë de cette merveille, qui eut de la peine à ſe réſoudre de ſouffrir la recherche de *Florian*, aimant & étant aimée de *Scevole* (26), Chevalier de grand mérite & fort aimable. Cette

(24) *Eliane.*] Madame d'Humieres.

(25) *Le Pere de Criſante.*] Jean-Antoine d'Eſtrées, Marquis de Cœuvres, qui avoit épouſé Françoiſe Babou de la Bourdaiſiere, mere de Criſante. Il ſera parlé de Françoiſe Babou ci-après.

(26) *Scevole.*] L'Amiral de Villars, qui étoit Gouverneur de Roüen, qu'il défendit contre Henri IV. avec qui néanmoins il fit ſa paix dans la ſuite.

Cette belle pourtant ne fut pas long-tems cruelle; car elle aima paſſionnément *Florian*, dont *Scevole* qui voyoit fort clair, même à ſes intérêts, lui fit mille reproches, qui ne ſervirent qu'à avancer les affaires de *Florian* ſon rival, qui de ſon côté commença à négliger tellement *Eliane*, qu'elle en étoit au deſeſpoir.

Comme les choſes étoient en cet état, *Alcandre* devint amoureux de *Criſante*, qu'il ne put voir pour ce voyage que cette ſeule fois, l'importance de ſes affaires l'appellant ailleurs, il emporta pourtant dans ſon cœur le feu que cette beauté y avoit allumé, & ne ſe ſoucia plus que d'elle. Durant ſon voyage, qui fut aſſez long, le Prince de *Lindamart* (27) vint à *Tiane*, où il trouva *Criſante*, & perdit ſa liberté, cette belle n'en laiſſant point à ceux qu'elle regardoit.

Ce Prince avoit auparavant aimé *Eliane*, qui, ayant perdu *Florian*, s'étoit embarquée avec lui, qui ne laiſſa pas pour cette nouvelle amour de la conſerver; auſſi étoit-il ſi peu aſſuré à un choix, qu'il aimoit toujours celle qui lui étoit preſente; & *Eliane*, qui ne vouloit être ſans parti, aidoit à ſe contenter. Cette pratique de *Lindamart*, dura autant que le voyage d'*Alcandre*; mais à ſon retour, il ſe picqua ſi fort qu'il devint furieuſement jaloux: ce fut

(27) *Lindamart*.] Henri d'Orleans, Duc de Longueville, qui épouſa depuis Catherine de Gonzagues, fille de Ludovic de Gonzagues, Duc de Nevers, duquel Mariage, eſt ſorti Henri, Duc de Longueville, célebre dans les guerres de la Fronde.

(28)

ce fut alors qu'il commença à ne faire plus tant de cas de *Florian*, & qu'il lui témoigna qu'il ne vouloit plus de compagnon en son amour, disant qu'il ne plaignoit aucun travail pour n'en avoir point en la Royauté; & que sa passion lui étoit plus chere que toutes choses. *Florian* fut fort troublé du langage & de l'action avec laquelle il étoit proferé, & promit à son Maître tout ce qui lui plut; mais *Crisante* qui n'aimoit point le Roy, & qui avoit donné toutes ses actions à *Florian*, se courrouça mortellement contre *Alcandre*, lui protesta de ne l'aimer jamais, & lui reprocha qu'il lui vouloit empêcher son bien d'épouser *Florian*, dont la recherche avoit cette fin; & là-dessus elle partit de *Tiane*, & se retira à la maison de son pere. (28).

Le Roy, à qui ses ennemis n'avoient jamais donné d'étonnement, en reçut un si grand par la colere de *Crisante*, qu'il ne sçavoit à quoi se résoudre. A la fin il crut qu'en la voyant le lendemain, il la pourroit au moins adoucir; mais ce voyage ne lui plaisoit pas en compagnie: d'y aller seul, la guerre étoit allumée de toutes parts, & deux Garnisons des Ennemis (29) sur son chemin, qui étoient à travers d'une grande forêt, lui étoient de merveilleuses

(28) *En la maison de son pere.*] A Cœuvres, au couchant, & près la Ville de Soissons, cette Terre a été érigée en Duché par le Roy Louis XIV.

(29) *Des Ennemis.*] C'étoient les Garnisons de Soissons & de Noyon, qui tenoient alors pour le Parti de la Ligue, qui rodoient toujours aux environs, & surtout dans la Forêt de Compiégne, qu'il falloit passer pour aller à Cœuvres.

merveilleuses difficultés, & dont il ne pouvoit se résoudre avec personne, étant un Conseil qu'on ne lui pouvoit donner; mais sa passion passant par dessus tout, lui fit entreprendre ce chemin de sept lieuës, dont il en fit quatre à cheval, accompagné de cinq de ses plus confidens serviteurs; & étant arrivé à trois lieuës du séjour de la Dame, il prit les habits d'un Paysan, mit un sac plein de paille sur sa tête, & à pied se rendit à la maison où elle étoit: il l'avoit fait avertir le jour de devant qu'il la verroit, & il la trouva dans une gallerie seule avec sa sœur, nommée *Dalïnde*. (30).

A l'arrivée, *Crisante* se trouva si surprise de voir ce grand Prince en cet équipage, & fut si mal satisfaite de ce changement, qui lui sembla ridicule, qu'elle le reçut très-mal: & plutôt comme son habit le montroit, que selon ce qu'il étoit: elle ne voulut demeurer qu'un moment avec lui, & encore ce fut pour lui dire, qu'il étoit si mal qu'elle ne le pouvoit regarder; & se retira là-dessus. Sa sœur plus civile lui fit excuse de cette froideur, lui voulut persuader que la crainte de son pere l'avoit fait retirer; & fit tout ce qu'elle put pour adoucir ce grand mécontentement, ce qui lui fut aisé, puisque ce Prince étoit si épris & si passioné, que rien ne pouvoit rompre ses chaînes;

(30) *Sa sœur, nommée Dalinde.*] On la nommoit Juliette Hippolite d'Estrées, femme de Georges de Brancas, Marquis de Villars. On l'appelloit aussi la Marquise de Cerisai; car en ce tems-là les femmes étoient quelquefois fâchées de porter le nom de leur Mari, parce que souvent elles en avoient plusieurs.

(31)

chaînes. Voilà comment ce périlleux voyage fut de fort peu de fruit, & mit en peine tout le monde, qui ne pouvoit sçavoir ce que le Roy étoit devenu.

A son retour il rassura tout; & pour n'être plus en cette peine, il pratiqua le pere de *Crisante*; & sous ombre de s'en servir dans son Conseil, parce que ce vieillard avoit charge dans la Province (31), le fit venir demeurer à *Tiane*. Il eût été assez satisfait, ayant le moyen de voir sa Maîtresse tous les jours, si la nécessité de ses affaires ne l'eût tiré ailleurs. Cependant je ne puis passer sous silence l'aventure arrivée à un jeune Seigneur, nommé *Napoleon* (32), qui à l'âge de vingt ans avoit défendu la Ville *d'Elise* pendant la rigueur d'un grand siége, s'y étoit jetté très-hazardeusement, & avoit soutenu deux assauts contre l'opinion de tous ceux qui étoient dedans, & du Gouverneur même, n'ayant jamais voulu capituler. Et cette courageuse opiniâtreté donna loisir aux serviteurs du Roy de secourir cette Place, & d'y

(31) *Dans la Province.*] Il étoit Lieutenant Général de Picardie.

(32) *Un jeune Seigneur nommé Napoleon.*] Il s'appelloit en son véritable nom, Gilles de Conflans, Seigneur d'Armentieres, fils du Vicomte d'Auchi: c'est pourquoi il faut corriger dans l'Histoire de M. de Thou, Tome IV. Livre XCV. page 440. *Ægidius Auxius Armenterius*, au lieu de *Ægidius Ursinus Armenterius*. Mais voici une autre correction. *Napoleon* n'étoit pas le Seigneur d'Armentieres, mais le Seigneur de Humieres, suivant l'Edition de 1663. Effectivement, ce qui est dit de la mort de Napoleon convient assez au Seigneur de Humieres, qui se fit tuer à l'âge de vingt-six ans, à la surprise du Château de Ham en Picardie en 1595.

d'y gagner une mémorable Bataille (33), qui avança fort les affaires *d'Alcandre*, qui étoit encore alors au-delà de la Riviere de *Loire* : la plûpart des Chefs qui s'y trouverent étoient proches parens de *Napoleon*, qu'ils ne vouloient pas laisser perdre; & cela les fit hâter de le secourir.

Ce brave Guerrier avoit en ce jeune âge rendu mille preuves de sa valeur, & n'avoit eu de pensée jusqu'à cette heure, que pour la gloire; mais comme il fut sorti de ce siége si glorieusement, qu'il traîna même la plûpart des canons des Ennemis dans la Ville, & encloüa le reste; il voulut donner quelque chose à son plaisir. Et étant de loisir, il vint à *Tiane*, où il vit la belle *Dioclée* (34), dont il devint passionnément amoureux. Cette Dame outre sa beauté, étoit si agréable, & avoit tant d'appas, qu'elle mit *Napoleon* en état de n'avoir

(33) *Une mémorable Bataille.*] Ce fut la Bataille de Senlis, où le Duc d'Aumale & les Parisiens qui assiégeoient cette Place, furent défaits par le Duc de Longueville, la Nouë, Humieres, Givry, & autres Seigneurs du Parti du Roy Henri III. qui étoient accourus au secours, le 17 de May de l'an 1589. Voyez sur cette Bataille le Tome II. du Journal à l'an 1589. Mais l'Auteur a tort, d'attribuer le tout à M. d'Humieres.

(34) *Dioclée.*] La Clef du Grand Alcandre marque que c'étoit Madame de Rosny, dont le Mari Maximilien de Bethunes, Baron de Rosny, étoit Favori, & depuis, a été le Ministre de confiance du Roy Henri IV. Il étoit Gouverneur de Mantes, & depuis a été Duc de Sully. Cependant, l'Edition de 1663 marque avec plus de vrai-semblance, que c'étoit Madame de Simiers, nommée Louise de l'Hôpital.

(35)

n'avoir des yeux, ni des pensées que pour elle : cela dura quelque tems sans qu'on s'en apperçût ; & le mari de cette Dame, nommé *Polidor* (35), fut le dernier à le connoître : Mais l'ayant découvert, il fit contre sa femme toutes les enrageries, dont il se put aviser. Il l'emmena de *Tiane* la nuit, la mit dans un Château, plus propre à enfermer des lions, que cette belle, & parmi tout cela ne disoit rien, ni ne faisoit chose, dont *Napoleon* se pût offenser, n'ayant nulle envie de se prendre à un si rude ennemi. Lui cependant désesperé du traittement que recevoit sa Dame, ne sçavoit quel remede y apporter : le tems lui en fournit un, qui ne le contenta pas du tout ; mais pour le moins tira-t-il sa Maîtresse de sa prison ; Car le Roy étant revenu de *Tiane*, assiégea & prit la Ville de *Larisse* (36), dont le gouvernement fut donné à *Polidor*, qui s'y retira avec sa femme. Ce lieu plus beau & plus commode, donna aussi le moyen à *Napoleon* d'avoir des nouvelles de *Dioclée*, & usa de tous les artifices imaginables pour continuer leurs pratiques, & même

(35) *Polidor.*] Suivant la Clef ci-après imprimée, c'est le Baron de Rosny ; mais l'Edition de 1663 assure que c'étoit M. de Simiers.

(36) *Larrisse.*] La Clef marque que ce fut *Mantes* ; ce qui n'est point ; Mantes n'ayant point été assiégée, mais prise par la prudence & la presence d'esprit d'un seul Officier nommé *Villeneuve*, comme on le voit dans les Observations ci-après, N°. IX. L'Edition de 1663 assure que ce fut *Dieppe*. Mais on croit avec raison, que ce ne fut ni l'une ni l'autre. Ce pourroit bien être *Dreux* ou *Evreux*.

même *Napoleon* fit faire un Baptême à *Tiane*, où *Polidor* & ſa femme furent priez ; il y fallut venir, parce que c'étoient perſonnes de qualité, & leurs parens, qui les en prioient. Ce fut alors que *Napoleon* & *Dioclée* ravis de ſe revoir, ne purent être aſſez diſcrets pour empêcher la jalouſie de *Polidor* d'éclater. Il penſa tuer ſa femme, la ramena à ſon Gouvernement, lui ôta tous ſes gens, & l'enferma dans une chambre. *Napoleon* averti de ce déſordre, chercha tous moyens d'y remédier : mais comme il ne le pouvoit faire ouvertement ſans juſtifier toutes les jalouſies de *Polidor*, qui eût ſans doute tué ſa femme ; il n'eut recours qu'à chercher les occaſions de mourir. Il ſe retira en une de ſes maiſons, où auſſitôt toute la Nobleſſe qui étoit dans le Pays le vint trouver. Voyant quarante ou cinquante Gentils-hommes enſemble, il leur propoſa d'aller en plein jour pétarder une petite Ville (37), où il y avoit Garniſon d'Ennemis : tous réſiſterent au commencement à cette propoſition, cette entrepriſe leur paroiſſant trop hazardeuſe en plein jour : mais il les perſuada ſi fortement que chacun s'y accorda. Il y envoya donc quelque Infanterie, & y vint à telle heure qu'il força une porte du Château ; mais la Garniſon étant ſortie, & les Habitans reprenant cœur, firent une ſalve de mouſquetades (38), dont une balle donna dans la tête de ce généreux Guerrier, qui finit par ce coup

(37) *Une petite Ville.*] Ham en Picardie, ſur la Some, où il fut tué en 1595.

(38) *Une Mouſquetade.*] Il reçut ce coup de la part de la Garniſon du Château.

(39)

coup sa gloire & son amour, n'ayant que vingt-deux ans : le Roy le regetta infiniment, en ayant reçu, & en attendant de très-grands services. Et j'ai crû être obligée de dire au plus généreux des hommes quelque chose d'un des plus vaillans de son siécle.

Dioclée (39) porta cette mort fort impatiemment : mais comme elle se prenoit aisément, elle se consola en l'amour de quelque autre.

Cependant *Crisante* continuoit son affection pour *Florian*, & ne laissoit pas d'écouter *Lindamart* (40), de lui écrire, & d'en recevoir des lettres : lui qui ne vouloit pas hazarder les bonnes graces *d'Alcandre* pour conserver celles de *Crisante*, qu'il lui étoit assez facile de regagner, voyant revenir le Roy, la pria de lui rendre ses lettres, qu'il en feroit de même de celles qu'il avoit reçûës d'elle; & que pour cela il ne laisseroit pas de lui conserver son affection; bref il la sçut si bien cajoler, qu'elle lui promit de les lui porter en un certain lieu, où il se devoit trouver avec tout ce qu'il avoit d'elle : où étant arrivé, & reçut toutes ses lettres, il fit semblant d'avoir oublié la moitié de celles que *Crisante* lui avoit écrites, & encore celles qui parloient plus clair; si bien qu'ils se séparerent, lui très-satisfait, lui semblant qu'il conserveroit par crainte quelque pouvoir sur elle, qui s'en alla mortellement offensée de cette Fourbe, qui couta depuis la vie à *Lindamart*. Car elle ne cessa depuis

(39) *Dioclée.*] Madame de Simiers.

(40) *Lindamart.*] Le Duc de Longueville.

puis ce tems-là de lui rendre tant de mauvais offices auprès *d'Alcandre*, que ne pouvant supporter tous les déplaisirs qu'il en recevoit, il prit le parti couvert qui se fit un peu après contre *Alcandre*, ce qui fit croire à tout le monde, qu'elle avoit trouvé moyen de s'en défaire par une mousquetade qu'il reçut dans la tête à l'entrée d'une Ville. (41). Ainsi finit *Lindamart* pour avoir été trop fin. Cependant l'amour *d'Alcandre* croissant tous les jours, & le pere de *Crisante* s'en sentant importuné, voulut sortir de cette tyrannie : Et pour en trouver un plus raisonnable moyen, il crût qu'il falloit la marier. Il se présenta un Gentil-homme du Pays propre à cette alliance (42), il avoit du bien, & étoit d'assez bonne condition : pour sa personne, son esprit, & son corps, ils étoient aussi mal-faits l'un que l'autre. *Crisante* fit jurer au Roy, que le jour de ses nôces il arriveroit & la meneroit en un lieu, où elle ne verroit son mari, que quand il lui plairoit, lui ayant persuadé qu'el-le ne

(41) *D'une Ville.*] Cet étrange accident arriva en l'an 1595. à l'entrée que ce Prince fit à Dourlens, où il fut tué d'une mousquetade en une salve d'honneur, qui lui fut faite par la Garnison. Voyez M. de Thou en son Histoire, Tome V. Liv. CXII. page 540. il avoit épousé Catherine de Gonzague, fille de Ludovic de Gonzague, Duc de Nevers, duquel mariage est issu Henri d'Orleans, Duc de Longueville, mort le onziéme May de l'année 1663.

(42) *Propre à cette Alliance.*] Il s'appelloit Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liencourt. Mais ce Mariage fut déclaré nul par l'Official d'Amiens le 24. Décembre 1594 & le 7 Janvier 1595.

le ne vouloit consentir à lui faire une infidélité; mais ce jour s'étant passé, sans qu'*Alcandre* eut pû abandonner une entreprise très-importante qu'il avoit faite; elle jura cent fois de s'en venger, & toutesfois elle ne se voulut jamais coucher; si bien que son mari pensant être plus autorisé chez lui, que dans la Ville où il avoit été marié, & dont le pere de *Crisante* étoit Gouverneur, il l'emmena; mais elle se fit si bien accompagner de Dames ses parentes, qui s'étoient trouvées à ses nôces, qu'il n'osa vouloir que ce qu'il lui plut.

Là-dessus le Roy étant arrivé à la plus prochaine Ville, il manda le mari qui amena sa femme, présumant d'en tirer à tout le moins quelque avantage à la Cour. *Alcandre* partant de-là, la mena avec lui; & afin qu'elle ne fut pas seule, mena sa sœur, & une Dame sa cousine, & s'en alla de ce pas attaquer la Ville de *Carnutes* (43). Ce siége fut assez long; si bien qu'une des Tantes de *Crisante* l'y vint trouver. Cette femme fine & avisée, s'il en fut jamais, lui donna de si bons préceptes, que le Roy fut tout soumis aux volontés de *Crisante*, & le mari de *Lydie* (44), (c'étoit le nom de cette Tante) eut par cette faveur le Gouvernement de cette bonne Ville, aussi-tôt qu'*Alcandre* l'eut prise.

Devant que le Roy fut amoureux de *Crisante*, il poursuivoit de faire trouver bon à *Melisse*

(43) *Carnutes.*] C'est la Ville de Chartres, prise par Henri IV le 19 Avril 1591.

(44) *Le Mari de Lydie.*] Son nom étoit, François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, près de Nesle en Picardie.

lisse (45) de se démarier d'avec lui : c'étoit une très-grande Princesse, fille & sœur des Rois, mais qui étoit moins chaste que *Lucrece* (46) ; aussi étoient-ils séparés il y avoit long-tems, l'ayant quitté, & s'étoit fait conduire dans un Château extrêmement fort (47), pour être situé sur une montagne bien haute en un Pays très-âpre, & qu'elle avoit fait fortifier outre cela autant qu'elle avoit pû. *Melisse* avoit montré de vouloir consentir à cette séparation sous de certaines conditions, & en étoit comme d'accord : mais cette nouvelle amour éloigna fort ce traitté (48) ; d'autant qu'*Alcandre* avoit peur qu'étant libre, ses plus affectionnés serviteurs le presseroient de se marier (49), ce qu'il n'eût voulu pour rien, ne voulant, ni ne pouvant aimer que *Crisante*, qu'il eût fâchée de de

(45) *Melisse.*] Marguerite de France, fille de Henri II. & sœur des trois derniers Rois de la Branche des Valois, François II. Charles IX. & Henri III. mariée au Roy de Navarre au mois d'Août 1572, & morte en 1615.

(46) *Que Lucrece.*] Il s'en falloit bien que cela fût. L'Histoire de ses Amours dans le *Divorce Satyrique* imprimé ci-après, contient beaucoup de vérités de fait, mêlées avec la Satyre.

(47) *Château extrêmement fort.*] Usson, fort Château en Auvergne, entre Clermont & Brioude, près de la Riviere de l'Alier.

(48) *Eloigna de ce Traité.*] Aussi marque-t-elle dans une Lettre à M. de Rosny ou de Sully, qu'elle ne vouloit pas que cette *Bagasse de Gabrielle* eût l'honneur d'être Reine de France.

(49) *De se marier.*] C'est aussi ce qui arriva, car à peine Madame de Beaufort fut-elle morte en 1599, que toute la Cour pressa le Roy de se marier d'une maniere digne de lui, & qui convînt à sa dignité.

(50)

lui parler de cela. Elle étoit aussi mariée de son côté (50); si bien qu'il ne se parloit que d'amour sans nôces.

Cependant la Princesse *Grassinde* (51) sœur *d'Alcandre*,

(50) *De son côté.*] Son Mariage fut déclaré nul par Sentence de l'Official d'Amiens, comme nous venons de le dire.

(51) *Cependant, la Princesse Grassinde vouloit se marier, &c.*] De l'origine des amours entre Charles Comte de Soissons, & Catherine Princesse de Navarre, sœur de Henri IV. Roy de France & de Navarre, Monsieur de Thou en son Histoire, Tom. IV. Liv. LXXXII. pag. 180. en parle en ces termes : *Interea* (Année 1587.) *Navarrus ad Monsorellum copias, & Carolum Borbonium Suessionum Comitem, Condai fratrem, ad se venturum operiebatur. Is magni animi juvenis; cum Regis, & eorum, qui circa Regem erant, sive dissimulatione, sive patientia, regiam Majestatem sensim labefactari regii sanguinis Principum nomen apud omnes ordines vilescere, contrà indies Guisianorum gratiam ac potentiam augeri cerneret, quanquam majorum religioni addictus, cum regni, non religionis causam in hoc bello agi crederet, facile sibi persuaderi passus fuerat, ut ad Navarri partes pro regni salute & regio nomine tuendo transiret, præsertim conditionibus perhonorificis à Petro Delbenio Abbate oblatis, qui spem fecerat ut Catharinam Navarri sororem in uxorem pro præmio acciperet.* Le même Auteur, au même Tome, Livre XCII. page 344. *Ad dolorem tantum accessit atrox Suessionis injuria, quæ ad contemptum Regis pertinebat. Is superiore* (Anno 1588.) *spe de Catharina Navarri Sororis nuptiis facta, ad ipsum inconsulto Rege transierat, & Cutracena pugna ac nuper expeditioni ad Maranum recipiendum suscepta, interfuerat. Inde cum spe illarum nuptiarum excidisset, repulsam ad animum revocans, relicto Navarro ad Regem paulo ante redierat, qui veniâ petenti concessâ, ejus excusationes, cur ad*

d'*Alcandre*, vouloit se marier avec le Prince

Navarrum transiisset, in bonam partem accipere visus est. Au Tome V. Livre CV. page 314. & 315. *Cùm & Rex* (An. 1593.) *in Turones excurrisset, ut Catharinam Sororem è Benearni pago venientem honorificentius exciperet, matrimonium inter eam & Carolum Borbonium, Suessionum Comitem, patruelem, ante septennium injecta mentio, cum ille, deserto Rege, ad Navarrum se contulit, postea non sine occulta ejus offensione abrupta, ab eo tempore per occultos nuncios renovata, ac semper repetita est sine fratris permissu, nec tamen eo omnino ignaro. Corisanda Andoina Guichia, Philiberti Grammontani Comitis, ante xiii. annos ad Faram Veromanduorum interfecti vidua; quòd à Regis gratia in qua olim floruerat, excidisset, spreta forma ultionem quærens, igniculos inter tanto locorum spatio dissitos in arcano alebat, & superiore anno Suessionensi persuaserat, dum Rex ad Rotomagi obsidionem hæreret, ut captata ex matris morbo, quæ Cæsaroduni erat, occasione, in Turones propere revolaret, & inde quam citissimè, antequam Rex de ipsius profectione posset cognoscere, Benearni pagum veniret: quod cum ille fecisset, res parùm ab exitu abfuit. Secretis pollicitationibus inter utrumque initis, & utriusque manu subscriptis. Sed antequam nuptiæ celebrarentur, supervenêre qui à Rege missi erant, qui Senatus Provinciæ intercedente auctoritate eas diremerunt, & Suessionem Podio excedere coëgerunt. Rex propterea Sororem ad se evocaverat, cui & obviam Salmuriam usque exeunte Februario profectus est, evocato pariter ex Armorica Henrico Borbonio Monpensierio quem maritum Sorori destinabat.* De ces mêmes Amours, M. de Sully en ses Mémoires, Tome I. Chap. 24. page 61. écrit de cette façon. M. le Comte de Soissons d'autre côté, qui étoit venu trouver le Roy de Navarre, plutôt pour épouser sa sœur, que ses affections, ni son parti qu'il tenoit, ne pouvoit pas avoir longue subsistance, fondant ses opinions sur ce qu'il voyoit le Pape, l'Em-

pereur, le Roy d'Espagne, & quasi toute la France, buttés à l'entiere destruction des Huguenots; & qu'ayant épousé Madame Catherine, il se retireroit de la Cour, & s'approprieroit tous les grands biens, que cette Maison de Navarre avoit deça la Riviere de Loire, & sur ce projet faisoit de continuelles instances & sollicitations, afin que le Roy de Navarre le voulût mener voir sa Maîtresse en Bearn; lesquelles instances rencontrant pour complices de telles passions dans l'esprit du Roy, l'amour qu'il portoit lors à la Comtesse de Guiche, & la vanité de presenter lui-même à cette Dame ses Enseignes, Cornettes, & autres dépouilles des ennemis, qu'il avoit fait mettre à part pour lui être envoyées, il prit pour prétexte de ce voyage, l'affection qu'il portoit à sa sœur & au Comte de Soissons: tellement qu'au bout de huit jours tous les fruits esperés d'une si grande & signalée victoire, s'en allérent au vent & en fumée, & au lieu de conquérir, l'on vit toutes les choses dépérir; le Roy de Navarre & le Comte de Soissons se mettant si mal ensemble par rapports & soupçons, que depuis ils se séparérent quasi comme ennemis. *Le même M. de Sully en ses Mémoires*, Tome I. chap. 34. pages 98. & 99. Vous vous souviendrez que le Roy dès l'année 1585. se voyant tomber sur les bras cette grande guerre de la Ligue, & ne se voyant en état de pouvoir avoir des enfans, à cause de ce qui se passoit entre lui & sa femme, ni aussi de se pouvoir démarier, à cause qu'il lui eût fallu passer par les mains du Pape; il se mit à regarder sa sœur comme sa certaine & unique héritiere, & se résolut de la marier comme telle à quelque Prince dont l'humeur lui revînt, & en pût faire état comme d'un fils: & ne voyant nul Prince en France, ni dehors d'icelle, qui apparemment pût avoir les conditions plus sortables à ses desirs que Monsieur le Comte de Soissons, il lui fit proposer ce dessein, lequel comme lui étant honorable & utile tout ensemble, il témoigna aussitôt de le vouloir embrasser; tellement qu'après plusieurs entremises, il se vint ranger auprès de lui, com-

me il a été dit ci-devant, & après la Bataille de Coutras, s'en allérent en Bearn, voir Madame Catherine, où il s'engendra des amours reciproques; mais quelques langages, ou procedures dont usa Monsieur le Comte de Soissons, ou quelques avis, soit vrais ou faux, que le Roy reçut de la Cour, que M. le Comte en étoit parti par concert fait avec ses ennemis, de venir épouser sa sœur, & puis le quitter là, & se prévaloir de ce mariage, pour jouir de tous les biens qu'il avoit, ou il étoit en puissance, sans se soucier que devînt sa fortune, sa personne & sa vie, (car ce sont les mêmes propos que vous nous avez dit avoir été tenus par le Roy, lorsque sur le sujet de la mort de Messieurs de Guise, & les longueurs qui s'interposoient à l'accomplissement de son mariage, il quitta tout-à-fait le Roy de Navarre) avec de mauvaises paroles de toutes parts, & peu d'espérance de reconcilier jamais bien ces deux esprits. Or, nonobstant cette séparation, l'amour ne laissa pas de se continuer entre Madame & Monsieur le Comte de Soissons, & telles intelligences bâties entr'eux, qu'ils résolurent de se marier à la premiere commodité, sans attendre ni requérir le consentement du Roy, lequel étoit embarqué en ce grand & long siege de Roüen. Les deux amoureux jugerent que c'étoit le tems le plus propre pour exécuter ce qu'ils avoient projetté ensemble par lettres, messages & l'intelligence de plusieurs des hommes & femmes qui étoient près de Madame. Et pour cet effet ayant préparé des chevaux par relais, faisant semblant de s'en aller seulement jusqu'à Nogeant, il passa jusqu'en Bearn : mais ils ne purent être si fins, ni leurs affaires maniées si secrettement, que le Roy n'en eût quelque vent; ni lui faire si bonne diligence; qu'à son arrivée il ne trouvât le Sieur de Pangeas, & plusieurs autres, avec pouvoir du Roy pour s'opposer à tous leurs desseins : de telle sorte, que M. le Comte fut chassé du Païs, & contraint de s'en revenir sans rien faire. *Le même M. le Duc de Sully en ses Mémoires*, Tome I. chap. 44. pag. 126. Nous reprendrons succinctement ce qui a été ci-devant dit du voyage de M. le Comte de Soissons

Palamede (52), jeune & beau, & à qui le Roy l'avoit fait espérer; mais ayant changé d'opinion, il manda à la Princesse de le venir trouver, & alla au devant d'elle par de-là la Riviere de *Loire*, ayant résolu de la donner au Duc de *Micene*

Soissons en Bearn, pour épouser Madame sœur du Roy malgré lui, & quoique Sa Majesté y eût pourvû, comme il a été dit: néanmoins, si ne pût-il empêcher que par le moyen de la Comtesse de Guiche (laquelle étoit irritée contre lui, & se plaisoit à le fâcher, pource que l'ayant aimée, non-seulement il ne l'aimoit plus, & en aimoit d'autres, mais même encore avoit honte, à cause de la laideur où elle étoit venuë, que l'on dît qu'il l'eût aimée) ils ne se vissent, & ne s'entre-donnassent des promesses de mariage, lesquelles le Roy desiroit non-seulement retirer, mais aussi leur faire bailler une déclaration, qu'ils se quittoient l'un l'autre, & révoquoient toutes les promesses qu'ils s'étoient faites, tant de bouche que par écrit: & avoit le Roy une telle passion à cette affaire, pource que quelques malins lui avoient mis en tête que ce mariage mettroit sa vie en danger, s'il en venoit des enfans, que vous ne l'aviez jamais vû parler d'affaires avec telle violence.

(52) *Palamede.*] Charles de Bourbon, Comte de Soissons, Prince du Sang, mort en 1612. & Pere de Louis de Bourbon, dernier Comte de Soissons, tué à la Bataille de Sedan en 1641. La Comtesse de Guiche se voyant ou négligée ou méprisée par le Roy Henri IV. favorisa elle-même les amours du Comte de Soissons avec Madame Catherine de Navarre, & peu s'en faut que ce mariage ne réussît. Le Comte de Soissons n'aspiroit à cette alliance que pour former un parti contre Henri IV. il entra même dans le tiers parti, qui fut en partie cause que Henri IV. rentra dans le sein de l'Eglise Catholique par son abjuration, faite à S. Denis le 25 Juillet 1593.

(53)

de *Micene* (53), jeune Prince ; mais à la vérité moins aimable que *Palamede* ; aussi dès que *Grassinde* le vit, il lui fut si désagréable, qu'elle dit tout haut qu'elle n'en vouloit point ; le Duc pourtant voyant le Roy de son côté, ne laissa pas de lui rendre tous les devoirs imaginables. Et de l'autre côté *Palamede* offensé de cette recherche, que le Roy avoit embarquée, se retira en sa maison ; cependant *Grassinde* arriva à la Ville de *Larisse* (54), où elle trouva *Crisante*, qui lui sembla digne de l'amour du Roy son frere, pour son extrême beauté, qui lui donnoit contr'elle une envie si forte, que si elle lui faisoit bonne mine, elle étoit si contrainte, que cela étoit aisé à voir.

(53) *Ayant résolu de la donner au Duc de Micene.*] Voyez le Chapitre 64. p. 311. 312. 313. 314. 315. jusques à 321. & le Chapitre 65. du I. Tome des Mémoires de M. de Sully, touchant le dessein du Roy, & l'acheminement d'icelui pour le mariage de Madame sa sœur avec le Duc de Montpensier. On a reproché plus d'une fois au Roy Henri IV. d'avoir promis sa sœur à plus d'un Prince, ou pour les amuser, ou pour les tenir attachés à son Parti. Voyez *l'Apologie de Henri IV. ci-après*, & l'*Historien d'Aubigné*, Tome III. Livre 3. Chap. 21.

(54) *Grassinde arriva en la Ville de Larisse.*] Je croi que c'est *Mantes* (ou *Dieppe*, suivant l'Edition de 1663.) Mais M. de Sully, Tome I. Chap. 40. p. 104. de ses Mémoires, dit que la petite Ville de Mantes sur la Seine, étoit alors comme le Paris du Roy. M. de Thou en son Histoire, Tome V. Liv. 105. p. 315. assure qu'il y laissa sa sœur. *Rex ubi de Novioduni obsidione cognovit, cum Catharina sorore ex Turonibus profectus, in Carnutes redit, & cum omni aula comitatu Medontam tendit, eoque loco relictâ sorore, in Picardiam excurrit.*

voir. *Crisante* de sa part ne pouvoit souffrir la grandeur de cette Princesse, à laquelle il falloit qu'elle déférât en tout, & reprochoit souvent au Roy son arrivée ; mais il n'y avoit autre remede que de s'éloigner ; les affaires *d'Alcandre* l'appellant en plusieurs lieux, où il menoit toujours *Crisante*, qui commençoit à se mêler d'affaires, & cela lui fut facilité par *Lydie* (55), de qui le Principal du Conseil *d'Alcandre* (56) devint amoureux ; tant l'exemple du Maître a de pouvoir. Cet homme dans une charge si sérieuse & si éminente, ne cachoit point sa passion ; & le Roy, qui eût voulu que tout le monde eût été aussi pris que lui, étoit bien-aise qu'un tel personnage se trouvât embarassé du même mal que le sien. En ce tems-là mourut fort tragiquement la mere de *Crisante* (57), aussi avoit-elle mené une

(55) *Lydie.*] Isabelle de Babou, Marquise de Sourdis, qui fut depuis Maîtresse du Chancelier de Chiverny.

(56) *Le Principal du Conseil d'Alcandre.*] Il veut dire le Chancelier de Chiverny, qui par sa Charge, & d'ancienneté, est Chef ordinaire du Conseil du Roy, au défaut, ou en l'absence du Connétable. Sur les amours du Chancelier de Chiverny & de Madame de Sourdis, on peut consulter les Observations imprimées après la Clef, N°. VII. on y trouvera du curieux.

(57) *En ce tems-là mourut fort tragiquement la mere de Crisante.*] Elle fut tuée à Issoire en Auvergne, par le peuple, qui s'émut contre elle, en haine du Marquis d'Alegre, qui l'entretenoit, lui ayant fait abandonner son mari. Elle s'appelloit Françoise Babou de la Bourdaisiere ; on peut voir dans les Observations imprimées ci-après au N°. X. une Remarque fort curieuse sur la mort de cette femme.

(58)

une vie assez mauvaise ; & il étoit juste qu'elle en souffrît quelque punition. *Crisante* continuoit à aimer *Florian*, dont le Roy avoit quelque soupçon ; mais à la moindre caresse qu'elle lui faisoit, il accusoit ses pensées comme criminelles, & s'en repentoit. Il arriva un petit accident, qui faillit de lui en apprendre davantage ; ce fut qu'étant en une de ses maisons pour quelque entreprise qu'il avoit de ce côté-là, & étant allé à trois ou quatre lieuës pour cet effet ; *Crisante* étoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit mal, & *Florian* avoit feint d'aller à *Tiane* (58), qui n'étoit pas fort éloignée : aussi-tôt que le Roi fut parti, *Arsure* la plus confidente des femmes de *Crisante* (59), & en qui elle se fioit de tout, fit entrer

(58) *Tiane.*] Compiegne.

(59) *Arsure la plus confidente des femmes de Crisante.*] C'étoit la Rousse, de laquelle M. de Sully fait mention en ses Mémoires, Tome I. Chap. 90 pages 421 & 422. Si nous voulions vous ramentevoir, non pas tout ce qu'une certaine femme nommée la Rousse & son mari, lesquels avoient long-temps servi cette Dame, & que vous avez gardés six ans prisonniers à la Bastille, pour avoir parlé trop librement des actions & vie d'icelle, vous en avoient dit, (car vous le teniez secret) mais seulement ce qu'elle en contoit à nous autres, lorsque nous lui voulions donner audience (car c'étoit toute sa délectation, que de pouvoir trouver qui la voulut écouter là-dessus) mais le respect de cette Dame, de ses enfans, & parens, la mémoire de l'amitié que le Roy lui a portée, & l'animosité, que cette Rousse & son mari témoignoient contre elle, qui nous rend suspect de fausseté, la plûpart de ce qu'ils en disoient, nous impose silence, & nous fait contenter de vous ramentevoir,

(60)

fit entrer *Florian* dans un petit cabinet, dont elle ſeule avoit la clef; & comme *Criſante* ſe fut défaite de tout ce qui étoit dans ſa chambre, ſon Amant y fut reçu. Comme ils étoient enſemble, *Alcandre* qui n'avoit pas trouvé ce qu'il avoit été chercher, revint plutôt que l'on ne croyoit, & penſa trouver ce qu'il ne cherchoit pas; tout ce qu'on put faire, c'eſt que *Florian* entra promptement dans le cabinet *d'Arſure*, dont la porte ſe trouvoit au chevet du lit de *Criſante*, & où étoit une fenêtre, qui avoit vûë ſur un jardin. Auſſitôt que le Roy fut entré, il demanda *Arſure* pour avoir des confitures [qu'elle gardoit dans ce cabinet. *Criſante* dit, qu'elle n'y étoit pas, & qu'elle lui avoit demandé congé d'aller viſiter quelque parente, qu'elle avoit à la Ville. Si eſt-ce, dit *Alcandre*, que je veux manger des confitures] (60), que ſi *Arſure* ne ſe trouve pas, que quelqu'un vienne pour ouvrir cette porte, ou qu'on la rompe; & lui-même commença à lui donner des coups. Dieu ſçait en quelle allarme étoient ces deux perſonnes, ſi proches d'être découvertes. *Criſante* feignoit un extrême mal de tête, ſe plaignant que ce bruit l'incommodoit fort: mais pour cette fois *Alcandre* fut ſourd, & continuoit à vouloir rompre cette porte. *Florian* voyant qu'il n'y avoit point d'autre remede, ſe jetta par la fenêtre dans le jardin, & fut ſi heureux que bien qu'elle fut aſſez haute, il ſe fit fort peu de mal.

(60) Ce qui eſt ici entre deux Crochets, manque dans les Imprimés, & je l'ai rétabli ſur le Manuſcrit de la Bibliothéque de ſa Majeſté.

de mal. *Arſure* qui s'étoit ſeulement cachée pour n'ouvrir pas cette porte, entra bien échauffée, s'excuſant ſur ce qu'elle ne penſoit pas que l'on dût avoir affaire d'elle. *Arſure* alla donc querir ce que le Roy avoit ſi impatiemment demandé; & *Criſante* voyant qu'elle n'étoit point découverte, reprocha mille fois à *Alcandre* cette façon; je vois bien (lui dit-elle) que vous me voulez traitter comme les autres que vous avez aimées, & que votre humeur changeante veut chercher quelque ſujet de rompre avec moi, que je préviendrai me retirant avec mon mari, que vous m'avez fait laiſſer d'autorité. Et je confeſſe que depuis, l'extrême paſſion que j'ai euë pour vous, m'a fait oublier mon devoir & mon honneur, que vous payez d'inconſtance, ſous ombre de ſoupçon, dont je ne vous ai jamais donné de ſujet par penſée ſeulement: là-deſſus les larmes ne manquerent pas, qui mirent *Alcandre* en un tel déſordre, qu'il lui demanda mille fois pardon, & confeſſa qu'il avoit failli, fut longtems depuis ſans témoigner aucune jalouſie.

Cependant la grande Ville de *Lutecie* étoit toujours occupée par les Ennemis *d'Alcandre*, & comme il y avoit quantité de Princes & Princeſſes, & force perſonnes de qualité, cela faiſoit une Cour où il ſe paſſoit pluſieurs choſes.

La Ducheſſe *Polinice* (61), qui étoit veuve d'un

(61) *Polinice.*] Catherine de Lorraine fille de François de Lorraine, deuxiéme Duc de Guiſe, & d'Anne d'Eſt ſa femme. Elle fut mariée depuis à Louis de Bourbon Duc de Montpenſier, Prince du Sang. Le Duc

d'un des Princes du ſang *d'Alcandre*, & ſœur du Prince de *Suziane* (62), Chef de ce parti, y tenoit le premier rang, & n'oublioit rien de ce qu'elle pouvoit mettre en pratique pour avancer les affaires de ſon frere, & plus encore de ſon neveu, fils de ſon frere aîné (63), jeune Prince de qui l'on avoit fort bonne opinion, [& s'y portoit avec beaucoup plus de ſoin qu'à avancer celle de ſon autre frere (64), quoi qu'elle travaillât beaucoup pour cet effet.] (65).

Cette femme aimoit un Chevalier du parti *d'Alcandre* (66), en réputation de très-galant homme,

Duc de Montpenſier mourut en 1582, & la Ducheſſe ſon épouſe en 1596. Ce fut un des boute-feux de la Ligue, on l'accuſa même de n'avoir pas peu contribué à la mort de Henri III.

(62) *Prince de la Suziane.*] Henri de Lorraine Duc de Guiſe, tué à Blois en 1588.

(63) *De ſon neveu, fils de ſon frere.*] C'étoit Charles Duc de Guiſe, fils aîné de celui qui fut tué à Blois en 1588, & qui ayant été arrêté, s'étoit évadé de la priſon le 15 Août 1591.

(64) *De ſon autre frere.*] C'étoit Charles Duc de Mayenne, ou du Maine, Chef de la Ligue, après la mort de ſon frere, appellé ci-deſſous Sertorius; vilain pour un Prince, parce que Sertorius fut Chef des Révoltés contre la République Romaine.

(65) Ce qui eſt ici entre deux Crochets, manque dans le Manuſcrit de la Bibliothéque de ſa Majeſté.

(66) *Un Chevalier du parti d'Alcandre.*] On ſoupçonne fort que ce fut M. de Givry, à cauſe de ce qui eſt remarqué plus bas, qu'il faiſoit paſſer des vivres dans Lutecie, pour plaire à Polinice, & à Milagarde. Anne d'Anglure, Seigneur de Givry, épouſa Marguerite Hurault, fille du Chancelier de Chiverny; & l'Edition de 1663 marque que c'eſt le Sieur de Givry.

homme, & qui l'étoit en effet, & il lui montroit tout l'amour qui lui étoit possible, quoiqu'il ne l'aimât point; mais sa niéce *Milagarde* (67) fille aussi de son frere aîné, belle, de bonne grace, & l'une des plus aimables de ce tems-là. Cette jeune Princesse, à qui *Alcandre* avoit donné quelque espérance qu'il la pourroit épouser (68) lorsqu'il seroit libre, & tout cela devant qu'il aimât *Crisande*, dédaignoit tout le reste, dont *Almidor* (69) (c'étoit le nom de ce Chevalier) s'apperçut à la premiere vûë: car ayant favorisé autant qu'il avoit pu tout ce qu'il pensoit être agréable à *Milagarde*, jusques à faire passer des vivres dont *Lutecie* (70), étoit souvent en nécessité; il reçut

(67) *Milagarde.*] Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri Duc de Guise, tué à Blois en 1588, & qui depuis a épousé François de Bourbon Prince de Conty, Prince du Sang. Elle est morte en la Ville d'Eu en 1631; c'est à cette spirituelle Princesse, que l'on doit ce petit Ouvrage, des *Amours du Grand Alcandre*

(68) *Epouser.*] M. de Sully Tome I. de ses Mémoires, Chapitre 79, parle des vûës que Henri IV. avoit euës d'épouser cette jeune Princesse.

(69) *Almidor.*] Anne d'Anglure Seigneur de Givry, dont il vient d'être parlé.

(70) *Ayant même fait passer des vivres dans Lutecie.*] M. de Thou en son Histoire, Tome V. Liv. 98. p. 68. *Charentonio & Confluentia, qui vicus est ad quem Matrona in Sequanam exoneratur; impositus Annas Anglurius Givrius, cum valido equitum & peditum præsidio, ex omni natione attributis delectis copiis ac aliquot tormentis, ut justi exercitus speciem præsidium illud referret, munitis circum castris & strato pontibus fluvio. Ipse verò, amœno juxta & eleganti vir ingenio, qui imperator dici gauderet, dum comitatis officiis cum Cajetano, Nemorosia, Monpenseria, Guisia,*

çût d'elle un si mauvais visage & apparent mépris, que cela rabattit beaucoup de la vanité dont il faisoit profession. Toutes les honnêtes gens du parti de *Sertorius* (71) (c'étoit le nom du Chef des Ennemis *d'Alcandre*) avoient tous de la passion pour *Milagarde*, & parmi tout cela elle se conservoit fort libre. Sa mere, nommée *Dorinde* (72), tenoit sa maison à part avec cette belle fille, & cet Hôtel se pouvoit dire la Cour de ce parti, tant la beauté de *Milagarde* y attiroit de monde. Elle portoit une extrême envie à *Crisante*, tant pource que véritablement celle-ci étoit plus belle, que parce qu'elle croyoit qu'elle lui avoit ôté *Alcandre*; ce qui lui faisoit chercher avec soin le moyen de s'en venger.

Cependant *Alcandre* vint assiéger *Lutecie* (73), où il se faisoit tous les jours de part & d'autre des entreprises, les assiégés faisant plusieurs

sia, viduis, aliisque belli ducibus, qui in urbe erant, certat & pane, carnibus aliisque bellariis crebro summissis extremam necessitatem inscio Rege moratur obsidionem in longum extraxisse creditus est, ejusque exemplo plerisque eadem humanitate erga obsessos usis, postremo Regis conatum irritum reddiderunt.

(71) *Sertorius.*] Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, comme on vient de le voir. Le nom de Sertorius convenoit assez bien au Duc de Mayenne, qui fut Chef des Révoltés François, comme Sertorius fut Chef des Révoltés contre la République Romaine.

(72) *Dorinde.*] Catherine de Cleves, veuve de Henri, Duc de Guise, qui fut tué à Blois, en l'année 1588.

(73) *Lutecie.*] Ce second Siege de Paris commença au mois de Mai 1590. Et Henri IV. fut obligé de l'abandonner le 30 Août de la même année.

ſieurs ſorties, & étant bien ſouvent repouſſés par les Aſſiégeans. *Milagarde* ſe trouvoit ſur le rempart, d'où *Almidor* lui diſoit, ou faiſoit toujours dire quelque choſe, qui ſe reſſentoit de la paſſion qu'il avoit pour elle : à quoi elle faiſoit ſemblant de ne rien entendre, voulant paroître très-dédaigneuſe, & même en ce tems-là qu'*Alcandre*, qui n'étoit encore du tout embarqué avec *Criſante*, avoit envoyé demander ſon portrait, & il sembloit que ce mariage ſe pouvoit pratiquer, la Paix ſe faiſant. Si bien que *Milagarde* toute glorieuſe de cette eſpérance mépriſoit *Almidor* & tous les autres. Or un jour que pour quelque occaſion on avoit accordé une petite tréve de ſix heures, la Princeſſe mere de *Milagarde*, & ſa fille accompagnées de pluſieurs Dames vinrent ſut le rempart, & auſſi-tôt tous les Galands de l'Armée furent au pied de la muraille pour parler à quelques-unes de leur connoiſſance, & quaſi tous pour voir *Milagarde*. *Florian* (74) s'y trouva auſſi, qui arrêta ſa vûë de telle ſorte ſur les beautés de cette Princeſſe, qu'oubliant *Criſante*, & tous les ſermens qu'il lui avoit faits de n'aimer jamais qu'elle, il ſe donna à cet objet préſent.

Milagarde qui faiſoit profeſſion de mépriſer tout le monde, ſentit à la vûë de *Florian* qu'elle pouvoit aimer autre choſe qu'un Roy, & dès cette heure là ces deux perſonnes eurent de l'amour l'une pour l'autre. Etrange effet des paſſions, auſquelles on ne réſiſte point !

Florian

(74) *Florian.*] Roger de Saint-Larry de Bellegarde, Grand Ecuyer de France, dont il a déja été parlé.

(75)

Florian étoit allé là pour s'excuſer d'avoir, comme l'on diſoit, trempé à la mort du Prince *Cleandre* (75), pere de *Milagarde*, & ſa mere l'en avoit crû coupable, & avoit proteſté de s'en vanger. Ce Chevalier s'y étoit trouvé pour s'en juſtifier à toutes les deux : la mere devint amoureuſe de lui, & il devint amoureux de la fille, qui ne lui fut pas inſenſible : ils tinrent ce feu aſſez ſecret, *Milagarde* pour n'en point donner de ſoupçon à ſa mere, & *Florian* pour ne pas fâcher *Criſante*, qu'il ne vouloit pas perdre, comme étant alors l'appui de ſa fortune.

Tout ce qu'il put faire dans ce peu de tems fut d'employer ſes amis, pour dire de ſa part à ces Dames, qu'il étoit du tout innocent de la mort de *Cleandre*; & ſa juſtification fut ſi bien reçuë, que la mere de *Milagarde* dit qu'elle n'en croyoit plus rien, & dit à ſa fille qu'il ne l'en falloit plus accuſer, qu'elle croyoit en ſes paroles, aux ſermens exécrables qu'il avoit faits à ceux qu'il avoit employés pour leur faire perdre cette opinion. Voilà comme l'amour juſtifie les crimes.

Milagarde fut fort aiſée à perſuader, ſentant bien que s'il étoit coupable d'avoir fait mal à ſon pere, elle n'étoit pas aſſez libre pour le haïr, & qu'il valoit mieux être crédule pour cette fois. Chacun ſe retira après que la tréve fut expirée, & *Florian* remporta mille penſées, tantôt plaiſantes & tantôt fâcheuſes. Il ne vouloit ni ne pouvoit quitter *Criſante* : ſa

(75) *Cleandre.*] Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, tué à Blois le 23 Décembre de l'an 1588.

ſa nouvelle paſſion lui donnoit des inquiétudes, & il n'y vouloit pas réſiſter. Enfin il ſe réſolut d'aimer *Milagarde*, de conſerver *Criſante*, & de les garder toutes deux. Il commença dès l'heure à chercher les moyens de ſervir la Princeſſe mere de *Milagarde*, qui recevoit ſi bien ſes meſſages & ſes lettres, qu'en moins de rien il y eut entr'eux beaucoup d'intelligence. Et le frere de *Milagarde* étant en ce tems-là ſorti de la priſon (76), où il avoit toujours été depuis la mort de leur pere, *Florian* qui le connoiſſoit, prit occaſion de lui envoyer un trompette pour le viſiter. Il avoit des lettres pour *Dorinde*, qui furent très-bien reçûës, & il fut aſſez fin pour en donner à *Milagarde* ſans être vu de perſonne; elle ne lui put parler pour cette fois, mais elle lui fit ſigne que les lettres de ce Chevalier ne lui étoient pas déſagréables, dont *Florian* fut extremément content, l'ayant appris.

Cependant la guerre continuoit, & *Dorinde* mere de *Milagarde* recherchant d'avoir un paſſeport pour aller en une de ſes maiſons; *Alcandre* le lui accorda aiſément, & de paſſer par le lieu où il étoir avec toute ſa Cour.

(76) *Le frere de Milagarde ſortit de priſon.*] Charles de Lorraine, Duc de Guiſe par la mort de ſon Pere, tué à Blois par le commandement du Roy Henri III. en 1588. fut empriſonné à l'inſtant même, & conduit dans le Château de Tours, duquel il ſe ſauva depuis, le 15 d'Août 1591. par un gentil ſtratagême, & ſe rendit à Paris, où il fut reçu avec grande joie; le Roy ne fut pas fâché de ſa ſortie. Il eſt mort à Cona en Italie le 3. Sept. 1640, âgé de 70. ans.

Milagarde

Milagarde étoit très-aise de ce voyage, tant pource qu'elle espéroit, que *Florian* auroit moyen de parler à elle, que pour voir si *Crisante* étoit aussi belle que l'on disoit.

Il ne fut pas mal-aisé à *Florian* de persuader *Alcandre*, très-courtois de son naturel, d'envoyer au devant des Princesses, & lui même pour le lieu qu'il tenoit en la Cour, en eut la commission.

A l'arrivée, *Dorinde* & sa fille reçurent mille caresses *d'Alcandre*, & la premiere ne pouvoit se lasser de louer la beauté de *Crisante*, qui trouva *Milagarde* trop aimable à son gré, & celle-ci fut surprise de tant de beautés qu'elle vit en *Crisante :* mais toutes deux sans faire semblant du jugement qu'elles faisoient l'une de l'autre, demeurerent avec toute la froideur que la civilité put souffrir. Aussi-tôt que *Milagarde* l'eut vûë, elle se retourna vers *Florian*, & lui dit, je la croyois plus belle : à quoi il ne répondit point, pour être déja trop près de *Crisante.*

Le Roy qui se connoissoit fort bien aux passions, & qui sçavoit celle de *Dorinde*, ne douta point que *Florian* ne l'amusât, afin d'avoir moyen de voir sa fille, de laquelle il jugea qu'il étoit amoureux ; & cette opinion fit deux effets ; l'un qu'il assoupit le soupçon qu'avoit toujours *Alcandre*, que *Florian* étoit amoureux de sa Maîtresse ; & l'autre lui fit perdre tout le reste du dessein qu'il avoit eu pour *Milagarde.*

Crisante qui estimoit plus l'affection de *Florian*, que tous ces petits intérêts, prit garde de si près à toutes les actions de son Amant,

qu'elle connut qu'il aimoit *Milagarde*, & qu'il n'en étoit pas haï, dont elle eut tel dépit, & une si forte jalousie, qu'elle eut bien de la peine à la cacher.

Cette jeune Princesse qui étoit bien-aise de lui donner martel en tête, & qui croyoit avoir gagné beaucoup de rendre cette belle jalouse, faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour augmenter son soupçon, s'imaginant que si elle partoit de la Cour sans rien gagner sur le Roy, elle triompheroit au moins de sa Maîtresse.

Le lendemain *Dorinde* partit, ayant obtenu neutralité *d'Alcandre* pour la maison où elle alloit, à quoi *Florian* avoit contribué tout ce qu'il avoit pû, étant si enflammé des attraits de *Milagarde*, qu'*Alcandre* accorda tout ce qu'il voulut pour lui faire abandonner *Crisante*, qui outrée de colere, ne voulut dire adieu, ni à la mere, ni à la fille, feignant de se trouver fort mal, & ne se laissant voir de tout le jour à personne. *Florian* & toute la Cour conduisirent ces Dames assez loin, & revinrent le lendemain, que *Crisante* fit si mauvaise mine à *Florian*, que cela commença à l'inquieter. Car ne voyant plus *Milagarde*, l'objet présent le reprenoit, & outre toutes ces choses, il avoit si peur de la perdre pour l'intérêt de sa fortune, qu'il maudissoit, & son inconstance & son indiscrétion. Cependant *Dorinde* qui ne pouvoit vivre sans être aimée de *Florian*, trouva moyen d'embarquer son fils à quelque traité avec le Roy, & pour l'acheminer elle envoya à la Cour pour en donner avis au Roy; qui ne désirant que de ramener tous ses Sujets à leur devoir, & particuliérement

ment ce jeune Prince, l'un des premiers du parti contraire, & de qui il avoit fort bonne opinion, dépêcha aussi-tôt *Florian* vers elle: à quoi *Crisante* s'opposa tant qu'elle pût, disant qu'il n'étoit pas homme d'affaire, & que peut-être *Floridor* (c'etoit le nom du Prince) n'auroit pas son entremise si agréable que sa mere. Enfin *Antenor* (77), lors premier dans les bonnes graces *d'Alcandre*, l'emporta sur elle pour faire plaisir à *Florian*, qu'il aimoit extrêmement, & fit même qu'il porta force bonnes espérances pour *Floridor*. [Ce Traité pourtant ne se conclud pas si-tôt; & la grande Ville de *Lutecie* s'étant renduë au Roy, cela affoiblit ses Ennemis de telle sorte que l'amour que *Florian* portoit à *Milagarde* fut très-utile à *Floridor* (78),] qui n'eut jamais reçu les avantages qu'il trouva sans les soins *d'Antenor*, qui faisoit tout ce que *Florian* désiroit, & avec tant de chaleur, que tout le monde s'étonna qu'une affaire si grande fut si-tôt, & si avantageusement accordée. Voilà comme les affaires de la Cour se font par les biais à quoi l'on pense le moins, & que peu de personnes sçavent, quoi que beaucoup en discourent. *Floridor* reçut du Roy à son arrivée toute la bonne chere qu'il eût pu désirer. Et reçut un si bon visage de la Princesse *Grassinde*

(77) *Antenor.*] C'est ici le Duc de Nevers Ludovic, ou Louis de Gonzagues, mort en 1595. Ainsi, il devroit y avoir un autre nom qu'Antenor, pour désigner le Chancelier de Chiverny; mais il n'en a pas dans cette Histoire.

(78) Ce qui est ici entre deux crochets manque dans l'Imprimé, & je l'ai tiré du Manuscrit de la Bibliotheque de Sa Majesté.

de sœur *d'Alcandre*, que dès ce jour il s'embarqua à la servir. En ce temps-là le Roy étant allé assiéger une Ville (79), qui tenoit encore le parti de *Sertorius*; *Crisante* accoucha d'un fils (80), dont le Roy reçut une telle joie qu'il lui fit à l'instant quitter le nom de son mari; lui bailla le titre de Marquise (81), & commença, non pas à l'aimer davantage (car son amour étoit si extrême qu'il ne pouvoit recevoir d'augmentation); mais à en faire beaucoup plus de cas, & à la faire honorer davantage.

Se voyant en ce point elle commença à chercher tous les moyens possibles de se démarier (82), & à prendre de plus hautes espérances: le conseil de sa tante *Lydie* lui inspirant qu'elle pourroit arriver à une plus grande fortune, & le vieil amoureux de cette femme (83), très-habile homme (fors en cela seulement qu'il aimoit *Lydie*!) lui donnoit des avis très-utiles pour ce dessein, auquel elle

(79) *Etant allé assiéger une Ville.*] C'étoit Laon en Picardie, qui fut assiégée le 25 de May, & renduë le 22 de Juillet 1594.

(80) *Crisante accoucha d'un fils.*] En 1594 il fut nommé Cesar, & portoit le titre de Cesar Monsieur, & depuis, il a été fait Duc de Vendôme, & est mort le 12 Octobre 1665. On trouve à son sujet une Histoire assez plaisante aux Mémoires de Sully, Tom. I. Chap. 58.

(81) *Lui fit quitter le nom de son Mari.*] Au lieu de Madame de Liancourt, il la fit dès-lors appeller la Marquise de Monceaux.

(82) *De se démarier.*] La Sentence de l'Official d'Amiens, du 24 Décembre 1594, & 7 Janv. 1595, déclare nul le Mariage, & non valablement contracté.

(83) *Le vieil Amoureux de cette femme.*] C'étoit le Chancelier de Chiverny, mort en 1599.

(84)

elle commença à bon escient d'y travailler ; pratiquant du support, se faisant des amis, & établissant ceux qui dépendoient d'elle : elle avoit aussi gagné des gens pour porter la Reine, lors femme *d'Alcandre* (84), à rompre leur mariage, qui ne lui pouvoit jamais apporter qu'une fortune très-malheureuse & pleine de méfiance ; mais pour l'heure elle ne put rien obtenir sur son esprit. Cependant *Florian* s'étoit un peu remis avec elle, qui avoit une si forte inclination à l'aimer, qu'elle s'aidoit à se tromper, quand il la flattoit, à quoi il apportoit toute son industrie, la voyant plus puissante que jamais.

Grassinde & *Floridor* (85) ne cachoient plus leur amour, & ce Prince commençoit à trouver mauvais les visites trop ordinaires de *Florian* en son logis : si bien que *Milagarde* qui craignoit que son frere ne fît quelque rumeur, en avertit ce Chevalier, qui, y ayant bien pensé, consulta *Antenor* (86), qui lui promit de faire ensorte que l'on donneroit le Gouvernement

(84) *La Reine, lors femme d'Alcandre.*] C'étoit Marguerite de France, sœur des trois derniers Rois de la Branche des Valois, & premiere femme de Henri IV. Roy de France & de Navarre. Jamais elle ne voulut consentir à la dissolution de son Mariage du vivant de la Marquise de Monceaux. Voyez les Mémoires de Sully T. I. Ch. 91.

(85) *Grassinde & Floridor.*] La premiere est Madame Catherine, sœur du Roy, & le second est le Duc de Guise, Charles de Lorraine, fils de Henri, Duc de Guise.

(86) *Antenor.*] C'est encore ici le Duc de Nevers, suivant l'Edition de 1663, & même suivant les Observations imprimées ci-après, Nº. XXI.

ment de la Province des *Romains*, à *Floridor*; pourvu que *Crisante* ne s'y opposât point. *Florian* étant bien assuré qu'il feroit faire à son ami ce qu'il voudroit, prit sujet sur l'amour que *Grassinde* portoit à *Floridor*, qu'il disoit être si public, que cela étoit honteux à *Alcandre*, & qu'elle lui devoit persuader de l'éloigner, qu'il le faloit envoyer bien loin, où il serviroit bien, étant homme de courage: bref, il conduisit si bien cette affaire, que *Floridor* fut fort promptement dépêché en cette Province, ce qui s'y passa est pour les Historiens.

Grassinde s'en prit à tout le monde; mais elle s'appaisa par un autre objet, qui fut *Damon* (87), déja assez âgé, & très-galand homme, qui avoit acquis avec les bonnes graces du dernier Roy de grandes dignités & de belles Charges. Cela dura jusques à ce que *Grassinde* fût mariée, qui fut peu de tems après avec le *Prince de la Suziane* (88), & fut conduite au Païs de son Mari, si bien que *Crisante* demeura seule Maîtresse de la Cour.

Florian craignant qu'à la fin l'amour qu'il avoit pour *Milagarde* ne lui fît perdre *Crisante*,

(87) *Qui fut Damon.*] On conjecture par beaucoup de raisons, que c'étoit le Duc d'Espernon, grand Favori du Roy Henri III, & Pere du Duc d'Espernon, qui est mort en 1661; mais sur cette inclination de Madame Catherine, voyez ci-après aux Observations, N°. XI.

(88) *Prince de la Suziane.*] Le Manuscrit met le *Prince des Belges*: mais quel que soit de ces deux noms, c'est Henri de Lorraine Duc de Bar, qui épousa Madame Catherine en 1599. Il fut depuis Duc de Lorraine par la mort de Charles second son Pere, mort en 1608.

(89)

re, se résolut de mettre bien ensemble ses deux Maîtresses : & voyant qu'il pouvoit ce qu'il vouloit sur l'esprit de celle-ci, il lui persuada que, puisqu'elle étoit dans le chemin d'être Reine, il auroit plus d'établissement & de moyen de la servir s'il pouvoit épouser *Milagarde*; que si elle ne vouloit pas, que ce prétexte leur seroit fort plausible vers *Alcandre*, & le détourneroit des soupçons qu'il pourroit avoir d'eux, où il lui sembloit qu'il pourroit retomber, en reconnoissant déja quelque chose : que cela nuiroit extrêmement à Sa Grandeur, & qu'elle sçauroit bien que quoiqu'il témoignât en apparence, en effet son cœur étoit à elle. Bref, il la sçut si bien cajoler, qu'elle lui promit de faire bonne mine à *Milagarde*, qui fut très-aise d'être bien avec cette puissance, & la sçut si bien entretenir, que *Crisante* la favorisoit plus que nulle autre. Et furent en une telle intelligence, qu'elles étoient toujours habillées l'une comme l'autre, & ne bougeoient d'ensemble. Cela éblouit pour un tems *Alcandre*, du soupçon qu'il recommençoit d'avoir de *Florian* : mais un de ses Valets de chambre (89) lui ayant fait voir une Lettre que ce Chevalier écrivoit à *Crisante*, qu'il avoit trouvée un matin qu'elle faisoit la malade, sur la toilette où *Arfure* l'avoit laissée, ne pensant pas que l'on dût venir de si bonne heure dans la chambre; le Roy commanda à cet homme d'avoir l'œil sur eux. Lui qui craignoit, comme

(89) *Un de ses Valets de Chambre.*] Ce fut Armagnac, ou Pierre Beringhen, Premier Valet de Chambre. Mais qu'importe lequel des deux.

me bon serviteur, que son Maître n'épousât cette femme (90), les épia de si près, qu'il crût un soir avoir vû entrer *Florian* chez sa Dame; il en alla aussi-tôt donner avis au Roy, qui commanda au Capitaine des Gardes (91) d'aller tuër ce Chevalier dans la chambre de *Crisante*.

Licidas, (c'étoit le nom de ce Capitaine,) fut très-surpris de ce commandement, aimant fort ces deux personnes, & toutefois il falut marcher. Il prit des Archers en passant dans la Salle, & un chemin si long, & fit tant de bruit quand il entra, qu'il ne trouva personne que *Crisante* toute seule dans sa chambre, à qui il dit sa commission. Elle qui vit bien qu'il ne l'avoit pas voulu surprendre, lui promit de n'oublier jamais ce bon office; & aussi fit-elle tout ce qu'elle pût depuis pour lui: & *Milagarde* qui sçut l'affaire, lui en sçût si bon gré, qu'elle lui aida bien à parvenir aux grandes dignités qu'il avoit à sa mort. (92) *Crisante* cependant se plaignit fort à *Alcandre* des ombrages

(90) *Qu'il n'épousât cette femme.*] Petits & Grands, tous apprehendoient ce Mariage; il n'y avoit que le Roy, qui étoit comme aveugle à ce sujet.

(91) *Commanda au Capitaine de ses Gardes.*] Je suis en peine de sçavoir qui il étoit, je soupçonne que ce soit Charles de Choiseul, Sieur de Praslin, qui depuis a été Maréchal de France: c'est même ce que marque l'Edition de 1663. Cette action lui fit grand bien.

(92) *Aux grandes dignités qu'il avoit lorsqu'il mourut.*] Ces mots persuadent clairement, que ce n'étoit ni M. de Vitry, ni M. de la Force, alors Capitaines des Gardes de Sa Majesté, parce qu'ils ne sont morts que long-tems après le Roy Henri IV.

(93)

ges qu'il prenoit d'elle, & il fit semblant à l'heure d'avoir tort, & ne voulut pour cela être mal avec elle; mais la Lettre qu'il avoit vûë que *Florian* lui écrivoit, lui fut un peu reprochée. Elle jura ne l'avoir jamais lûë, & se justifia assez bien, tout lui étant facile avec le Roy: mais *Florian* en fut si mal, qu'il falut qu'il s'en allât, avec défenses de ne point revenir qu'il ne fût marié, & qu'il n'amenât sa femme (93). *Antenor* qui le maintenoit étoit mort (94), & *Crisante* eût été mal reçuë à parler pour lui; de façon que ce fut le plus court pour *Florian* de partir, & de faire ce qui lui étoit commandé, bien que ce fût avec grand regret.

Durant son voyage, la belle *Leonide* arriva à la Cour. Elle étoit femme du Duc de *Moravie*, Premier Officier de la Couronne, & de très-illustre Maison (95). Ce vieux Seigneur étoit depuis peu marié avec cette belle Dame, qui attira à son arrivée les yeux & les cœurs des hommes,

(93) *De ne revenir point qu'il ne fût marié, & qu'il n'amenât sa femme.*] Il épousa en 1596 Anne de Beuil, qui étoit fille & unique héritiere d'Honoré de Bueil, Sieur de Fontaine, tué à Saint-Malo, quand la Ville se déclara pour la Ligue. De Thou, Livre III. pag. 502 & 509.

(94) *Etoit mort.*] On voit par ces mots, qu'Antenor ne signifie pas ici le Chancelier de Chiverni, qui ne mourut qu'en 1599, au lieu que le Duc de Nevers est mort en 1595. Aussi l'Edition de 1663 marque ici le nom du Duc de Nevers.

(95) *Et de très-illustre Maison.*] Louise de Budos, de la Maison de Budos. Elle étoit fille de Jacques de Budos, Vicomte de Portes, & de Catherine de Clermont, & fut la seconde femme de Henri de Montmorency, Connêtable de France sous Henri IV.

hommes, & l'envie & la haine des Dames; mais son naturel hautain, & le rang où elle se trouvoit, lui ôtoient tout souci, & lui faisoient mépriser la haine des Dames, comme elle faisoit bien souvent l'amour des hommes.

Alcandre en fut un peu touché, & Dieu sçait si *Crisante* le lui pardonna; mais cela ne l'empêcha pas de témoigner â toutes les occasions, de l'amour à *Leonide*, qui le souffroit plus pour faire dépit à *Crisante*, que pour le plaisir qu'elle y prît; étant non-seulement aimée, mais adorée du brave *Eteocle* (96), qui avoit acquis plus de réputation aux armes que nul autre de son tems. Cette belle Dame ne fit que se montrer au monde, car elle mourut incontinent d'une couche: elle laissa un fils & une fille (97). Le fils si bien fait, & la fille si belle, que c'étoient deux miracles. J'en parlerai davantage ailleurs, voulant achever l'Histoire de *Crisante*, qui eut une fille (98) durant que tout cela se passoit, & bien-tôt après un fils (99), dont elle

(96) *Eteocle.*] Charles de Biron, Maréchal de France.

(97) *Laissa un fils & une fille.*] L'un s'appelloit Henri II. du nom, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, qui fut décapité à Toulouse par Arrêt du Parlement en Octobre 1632. L'autre nommée Charlotte-Marguerite de Montmorency, Epouse de Henry de Bourbon, Prince de Condé, Premier Prince du Sang, décédé en 1646, duquel sont sortis les Princes de Condé & de Conty, & la Duchesse de Longueville. La posterité des deux premiers subsiste en deux Branches de nos Princes de Condé & de Conti.

(98) *Qui eut une fille.*] Catherine-Henriette, legitimée de France, qui fut mariée en 1619. avec Charles de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Pair de France, dont sont issus plusieurs enfans.

(99) *Bien-tôt après un fils.*

elle accoucha après avoir été démariée. Cela lui haussa de telle sorte le courage, qu'elle commença d'employer à bon escient (100) tous les moyens dont elle se put aviser pour parvenir au mariage *d'Alcandre*. Lui, plus amoureux que jamais depuis la naissance de ce second fils, se résolut à ce qu'elle desiroit; & chassa un des Principaux de son Conseil (101), qui lui en avoit donné un contraire à ce dessein. Il sçavoit qu'il auroit le consentement de la Reine *Melisse*, ou *Florinde* sa femme quand il voudroit; & il ne restoit plus, sinon, que le Pape voulût la dissolution de ce mariage. Pour cet effet, il envoya à Rome un très-habile homme de son Conseil (1), qui ne desiroit que de lui complaire, & obliger sa Maîtresse, qu'il avoit fait Duchesse (2) quelque tems auparavant

fils.] Depuis appellé Alexandre de Vendôme, Grand-Prieur de France, mort Prisonnier au Château de Vincennes durant le regne de Louis XIII.

(100) *A bon escient.*] C'est-à-dire, *tout de bon*, *sérieusement*. Ce mot qui a vieilli, méritoit que je l'expliquasse ici.

(101) *Chassa un des Principaux de son Conseil.*] Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, Secrétaire d'Etat, sous les Rois Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII. Ce Ministre a eu bien des traverses; mais malgré ses Ennemis, on ne sçauroit disconvenir que ce n'ait été un des plus habiles Ministres de nos Rois, & plus fidele même qu'on ne l'a cru.

(1) *Un très-habile homme de son Conseil.*] Nicolas Brulart, Conseiller du Roy en ses Conseils, Président en la Cour de Parlement, & depuis Chancelier de France sous les Rois Henri IV. & Louis XIII. qu'on appelloit communément, M. de Sillery. Voyez M. de Sully en ses Mémoires, Tome I. Chap. 81.

(2) *Qu'il avoit fait Duchesse.*

auparavant. Comme elle se vit en cette dignité, & dans de si hautes espérances, elle se rendit si courtoise & si officieuse, que ceux qui ne la vouloient pas aimer ne la pouvoient haïr (3); elle commandoit à toute la Cour avec une grande douceur, & obligeoit le plus de personnes qu'elle pouvoit. En ce tems-là elle devint grosse; & cela fit résoudre tout-à-fait Alcandre à l'épouser, & elle vivoit avec tant de gravité & de retenuë, qu'il sembloit qu'elle n'eût jamais bougé de la compagnie des Vestales, son habillement & toutes ses actions ne representant qu'une parfaite modestie; de façon que le Roy avoit regret d'en avoir jamais eu aucun soupçon.

Un homme qui étoit à la Cour (4) il y avoit long-tems, se maria pour-lors avec une femme, dont il avoit de grands enfans, & à dessein

Duchesse.] Du nom de Beaufort; les Lettres d'Erection de ce Duché sont de l'an 1598 du mois de Juillet, & se trouvent dans la derniere Edition de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

(3) *Ne la pouvoient pas haïr.*] Il est étonnant de voir avec quels éloges le Satyrique d'Aubigné parle dans son Histoire de Madame de Beaufort, c'est au Tome III. Liv. 5. Chap. 3. Au lieu que M. de Sully qui lui avoit beaucoup d'obligations, en parle presque toujours mal dans ses Mémoires.

(4) *Un homme qui étoit à la Cour.*] Cet homme étoit, dit-on, Antoine de Roquelaure, Maréchal de France; ou Bussi-Lamet, suivant l'Edition de 1663. Il ne faut point tant chercher, & M. le Laboureur nous le fait connoître; c'étoit Sébastien Zamet, à qui le fait arriva; voyez-en l'Histoire, la suite & les conséquences, au Tome II. de cette Collection, pages 295 & 296. D'ailleurs c'est un cas qui arrive à beaucoup d'autres.

(5)

dessein d'obliger *Crisante*, pource que cet homme étoit bien avec *Alcandre*, à qui il parloit fort librement, lui donnant le Conseil qu'il avoit pris pour lui, qui servit de quelque chose; pource qu'ordinairement on est bien-aise d'avoir des exemples, principalement aux choses qu'en soi-même on n'estime pas trop bien faites. Le commandement fut donc donné à l'Ambassadeur, qui étoit à *Rome*, de poursuivre la dissolution du Mariage du Roy & de la Reine sa femme, sollicitée d'y consentir: Tout cela pourtant tiroit en longueur; & *Crisante* prête d'accoucher, pressoit, afin qu'il n'y eût rien à redire à la naissance de l'enfant dont elle étoit grosse. Elle vint à *Lutecie* (5) pour y faire ses Pâques en public, afin de se faire voir bonne Catholique au Peuple qui ne la croyoit pas telle. Pour cela elle se logea dans le Cloître des Chanoines de la Paroisse du Palais Royal: (6) Et le Mercredy Saint étant arrivée, elle alla en une Eglise, qui étoit au bout de la Ville (7), pour y oüir les Tenebres qui s'y disoient avec une grande Musique. *Crisante* y alla en litiere; & toutes les Princesses en carosse,

(5) *Lutecie.*] Sur ce dernier voyage que Madame de Beaufort fit à Paris, on peut voir les Mémoires, ou Journal de Bassompierre Tome I.

(6) *Le Cloître des Chanoines de la Paroisse du Palais Royal.*] Le Cloître de l'Eglise Royale de Saint Germain l'Auxerrois.

(7) *Une Eglise à un des bouts de la Ville.*] Eglise du petit Saint Antoine; sise en la Rue Saint Antoine à Paris.; d'autres disent en l'Abbaye de Saint Antoine: mais Bassompierre met aussi le petit Saint Antoine, ce qui ne désigne jamais l'Abbaye, qui est au Fauxbourg.

rosse, & un des Capitaines des Gardes à côté de sa litiere. On lui avoit gardé une Chapelle, où elle entra pour n'être pressée ni trop en vûë. *Milagarde* (8) y étoit avec elle, & tout le long de l'Office, elle lui montra des Lettres de *Rome*, par lesquelles on l'assuroit que ce qu'elle desiroit seroit bien-tôt achevé. Elle lui fit aussi voir deux Lettres qu'elle avoit reçûës ce même jour *d'Alcandre*, si passionnées & si pleines d'impatience de la voir Reine, qu'il lui mandoit qu'il dépêcheroit le lendemain un de ses Secrétaires d'Etat (9), & qui étoit tout à elle, pour avoir épousé une de ses parentes (10), pour presser Sa Sainteté de lui permettre ce qu'aussi-bien il étoit résolu de faire. *Ainsi*, toute l'heure de la dévotion se passa en semblables Prieres: & quand le Service fut achevé, elle dit à *Milagarde* qu'elle s'alloit mettre au lit, & que puisqu'elle étoit là, qu'elle la prioit de l'aller entretenir: Et là-dessus, elle monta en litiere, & *Milagarde* en carrosse, qui se fit descendre chez *Crisante*, où étant arrivée, elle la trouva qui se faisoit deshabiller, se plaignant d'un grand mal de tête, & aussi-tôt il lui prit une convulsion, dont elle revint à force de remedes. Elle voulut écrire au

(8) *Milagarde.*] C'est Mademoiselle de Guise, à qui nous devons ce petit Ouvrage.

(9) *Un de ses Secretaires d'Etat.*] Pierre Forget, Sieur de Fresne, Secretaire d'Etat.

(10) *Pour avoir épousé une de ses parentes.*] Sçavoir Anne de Beauvilliers, dont la mere, Marie de Babou, étoit de la même Maison, que celle de la Duchesse de Beaufort, & avoit épousé Claude de Beauvilliers, Comte de Saint Aignan.

(12)

au Roy; mais une autre convulsion l'en empêcha: & recevant une Lettre *d'Alcandre*, comme elle fût revenuë de cette seconde, la voulant lire, il lui en reprit une autre, qui, augmentant toujours, lui dura jusques à la mort. Ce mal la prit le Mercredy au soir, elle accoucha le Vendredy par la force des remedes que l'on lui fit, & mourut le Samedy matin (12), 10 Avril 1599, veille de Pâques, sans avoir eu aucune connoissance, au moins à ce qu'on en pouvoit juger. Le Roy qui étoit en une de ses maisons (13), fut aussi-tôt averti de son mal, & estimant que c'étoit un accident de sa grossesse, il ne se hâta point de partir; mais le troisiéme courier, qui lui porta la nouvelle que le mal continuoit, le fit mettre en chemin, & vint jusques à six lieuës de *Lutecie*, (14) où il trouva tous les Seigneurs de sa Cour, qui lui firent connoître par la tristesse, qu'il remarqua sur leurs visages, que *Crisante* étoit morte (15). Il renvoya tout le monde, disant qu'il

(12) *Le Samedi.*] Tous nos Mémoires conviennent, que ce fut le Samedi Saint, que mourut Madame de Beaufort; il n'y a que Bassompierre qui met le Vendredi Saint, mais comme ce dernier a écrit seulement de mémoire, il peut bien s'être trompé au jour. En tout cas la chose n'est pas fort importante.

(13) *En une de ses Maisons.*] A Fontainebleau.

(14) *Jusques à six lieuës de Lutecie.*] A Essone. M. de Thou Livre 122, dit qu'il vint jusques à Ville-Juive. Les Mémoires du Chancelier de Chiverny, à Villeneuve Saint George.

(15) *Que Crisante étoit morte.*] Sur la mort de la Duchesse de Beaufort, voïez ce qu'en écrit le Président de Thou en son Histoire, Livre 122, page 865. Le Chancelier de Chiverny en ses Mémoires, depuis la page 322, jusques à 330.

qu'il vouloit être seul, & retint seulement celui que j'ai dit, qui s'étoit marié pour lui en donner envie, & le Duc *de Pont* (16), qui étoit de très-bonne compagnie, qui, après lui avoir laissé faire quelques plaintes, lui dit, quasi en riant, qu'il étoit bien-heureux, & que s'il songeoit un peu à ce qu'il alloit faire sans cette mort, il jugeroit que Dieu lui avoit fait une grande grace. Après avoir un peu rêvé, il l'avoüa, & haussant les mains & les yeux au Ciel, en rendit graces à celui qui lui en avoit fait tant d'autres, & se consola si bien, que trois semaines après, il devint amoureux d'une fort belle fille, & de bon lieu, nommée *Ismene* (17). Celle-ci lui fit oublier tout-à-fait *Crisante*,

M. de Sully en ses Mémoires, Tome I. Chapitre 90, page 420 jusques à 425, où il en rapporte des particularités fort curieuses, & fort remarquables.

(16) *Le Duc de Pont, qui étoit de très-bonne compagnie,*] On ne sçauroit deviner qui c'étoit: M. de Sully dit seulement dans ses Mémoires, Chapitre 90, page 424, que le Roi ayant reçu la seconde Lettre, qu'on lui écrivoit sur cet accident, à mi-chemin, il s'étoit arrêté tout court, disputant en lui-même, s'il iroit voir cette femme, qu'on lui mandoit être morte, ou s'il s'en retourneroit à Fontainebleau. Sur quoi, après que Messieurs d'Ornano, de Roquelaure, de Frontenac, & autres particuliers serviteurs, lui eurent persuadé de s'en retourner; il avoit appellé au milieu de la campagne, & commandé à la Varenne de le venir trouver, & dire ce qu'il avoit entendu de lui. Ce pourroit être M. d'Ornano, mais l'Edition de 1663 dit, que c'étoit le Duc de Rets.

(17) *Ismene.*] C'est Henriette de Balzac, fille de François de Balzac Sieur d'Entragues, & de Marie *Touchet*, fille du Lieutenant Particulier au Siége Présidial

Crisante, bien qu'elle ne fût pas si belle: mais elle étoit plus jeune, & beaucoup plus gaye. Les Ministres de son Etat, voyant de quel malheur Dieu l'avoit délivré, & connoissant l'esprit hardi *d'Ismene*, qui n'avoit pas moins d'ambition que l'autre, l'embarquerent le plus vîte qu'ils pûrent à se marier, & celui qui étoit allé à *Rome* pour faire agréer le mariage de *Crisante*, (18) en traita un autre avec la Princesse *Olimpe*. (19) Le *Pape* donna tout le consentement nécessaire, & la Reine *Melisse* ou *Florinde*

dial d'Orleans. Or Marie Touchet avoit été maîtresse de Charles IX. dont elle eut le Comte d'Auvergne. L'Histoire nous a conservé les révolutions dangereuses ausquelles cet amour pensa jetter le Roy Henri IV. ainsi, Mademoiselle d'Entragues, & le Comte d'Auvergne étoient utérins, venans de la même mere. Cette Maîtresse mourut en l'an 1633, & le Comte d'Auvergne en 1650.

(18) *Celui qui étoit allé à Rome, pour faire agréer le mariage de Crisante.*] M. de Sillery, Ambassadeur à Rome pour le Roy Henri IV. Nous avons vû les dépêches & instructions du Sieur de Sillery-Brulart, envoyé pour être Ambassadeur à Rome, à l'instante sollicitation de Madame la Duchesse de Beaufort, à laquelle il s'étoit engagé de parole, de faciliter en bref la dissolution du mariage du Roy, son mariage avec elle, & la légitimation des enfans qui lui étoient déja nés, pour être estimés Enfans de France: & elle à lui, en ce cas, de lui faire avoir les Sceaux à son retour, nonobstant les intérêts de sa bonne Tante de Sourdis, & l'Office de Chancelier, lorsqu'il viendroit à vaquer. M. de Sully en ses Mémoires, Tome I. Chapitre 91.

(19) *Olympe.*] Marie de Medicis, fille de François de Medicis, Grand Duc de Toscane, & de Jeanne Archiduchesse d'Autriche, & qui est devenue femme de Henri IV. en 1599.

de (20), tout ce qui dépendoit d'elle : de ſorte que l'affaire fut concluë plutôt même que le Roy ne penſoit ; & ſans qu'*Iſmene* en eût aucun avis. Elle étoit groſſe, & alla faire ſes couches en l'une des belles maiſons *d'Alcandre* (21), qui l'y mena avec force belles eſpérances : mais elle ſe bleſſa, & accoucha d'un fils mort. *Iſmene* fut très-malade : mais étant aſſiſtée du Roy, & de tout ce que l'on pût, elle revint en ſanté. Ce fut à cette heure-là qu'elle apprit l'accord du mariage de ſon Amant, dont elle fit tant de vacarme, & gourmanda tant ce Roy amoureux, qu'il eut bien de la peine à la remettre en bonne humeur. Elle s'en prit à *Florian* (22) qui l'avoit voulu cajoler, & qu'elle n'avoit guéres écouté ; ſi bien qu'elle trouva moyen de faire que *Filizel* (23), jeune Prince, & de bonne grace, & qui étoit amoureux d'elle, entreprît ſur ſa vie, un ſoir que le Roy ſoupoit à la Ville (24), & qu'ils ſe rencontrérent

(20) *Meliſſe, ou Florinde.*] C'eſt la même Princeſſe ; c'eſt-à-dire, Marguerite de France, qui étoit au Château d'Uſſon en Auvergne, dès l'an 1585. Elle avoit été mariée au Roy Henri, alors Roy de Navarre en 1572.

(21) *En l'une des belles Maiſons d'Alcandre.*] Au Château de Saint Germain en Laye.

(22) *Florian.*] Roger de Saint Larry de Bellegarde, Grand Ecuyer.

(23) *Filizel.*] Claude de Lorraine, appellé premiérement le Prince de Joinville, & depuis Duc de Chevreuſe, qui a épouſé Marie de Rohan, Ducheſſe de Chevreuſe, fille de Hercules de Rohan, Duc de Montbaſon, & Pair de France.

(24) *Le Roy ſoupoit à la Ville.*] Proche l'Arſenal, au logis du Sieur Sébaſtien Zamet, que le Roy par familiarité appelloit Baſtien. Baſſompierre marque cependant,

rent tous deux à la porte du logis où étoit le Roy ; *Florian* fut blessé : mais ses gens voyant cela, poursuivirent si bien *Filizel*, qu'ils l'eussent tué sans un jeune Chevalier de bonne Maison, nommé *Lucile*, qui le secourut, & qui fut tellement blessé, qu'on croyoit qu'il en dût mourir.

Alcandre fut si outré de colere de cette action, qu'il vouloit faire punir *Filizel*, & ne vouloit en façon du monde, que l'on prît soin de *Lucile*, qui toutefois fut si bien pensé, qu'il en échappa, & la Princesse *de la Suziane*, mere de *Filizel*, & sa sœur *Milagarde*, firent son accommodement avec le Roy, bien que toutes deux fussent fort fâchées contre *Filizel*, soupçonnant qu'il eût ainsi traité *Florian*, pour l'amour seulement qu'il portoit à *Ismene*. Tout cela se passa à la fin, & il fut question d'aller faire la guerre au *Duc des Allobroges* (25). Ce Prince étoit venu trouver *Alcandre*, pour s'accommoder avec lui d'un petit Etat (26), qu'il avoit

pendant, que ce jour-là le Roy avoit soupé chez le Duc d'Elbeuf, mais qu'il étoit venu coucher près l'Arsenal chez Zamet, avec une maîtresse de louage, & que là arriva l'aventure du Prince de Joinville.

(25) *Duc des Allobroges.*] Duc de Savoye, qui en 1588, dans le tems que Henri III. étoit à deux doigts de sa perte, usurpa sur lui le Marquisat de Saluces, Fief du Dauphiné. Cette affaire a fait une grande négociation, mais qui fut terminée en 1600, par l'échange que le Duc de Savoye fit de la Bresse & du Bugey, qu'il céda pour le Marquisat de Saluces, en 1600.

(26) *D'un petit Etat.*] Du Marquisat de Saluces, qu'il avoit usurpé sur la France par surprise, durant la tenue des Etats de Blois, du vivant du Roy Henri III. l'an 1588.

avoit pris sur le feu Roy durant les grandes affaires de ce Prince. Son Successeur, qui avoit recouvré presque tout son Royaume à coups d'épée, ne pouvoit endurer que ce Voisin, petit Prince au prix de lui, eût entrepris de garder sa prise, c'est pourquoi il l'avoit souvent fait avertir qu'il le vouloit ravoir. Le Duc (27) croyant qu'il gagneroit quelque chose, venant en personne, vint trouver *Alcandre*, qui le reçut fort bien. Mais sa principale espérance avoit été en l'intelligence qu'il avoit eue avec la Duchesse *Crisante*, du tems de laquelle il avoit assuré le Roy de le venir trouver. De façon que quand il sçut sa mort, il étoit si engagé de parole & par lettre, à faire ce voyage, qu'il ne s'en pût dédire. A son arrivée, ce ne furent que festins & galanteries, il fit des pressens à toutes les plus belles Dames, & aux Principaux de la Cour, & peut-être trop pour le profit de quelques-uns (28). Les disputes pour la presséance entre les Dames ne manquerent pas. *Alcandre* y prenant plaisir, ne les terminoit point, & *Ismene* en passoit son tems. Le Duc s'en retourna sans rien faire, si bien que le Roy se résolut à la guerre, & c'étoit aussi son chemin pour aller recevoir la *Princesse d'Etrurie* (29). Il avoit envoyé sa procuration

(27) *Le Duc.*] C'est Charles Emmanuel de Savoye, Prince hardi & entreprenant, qui commença à gouverner ses Etats en 1580 & ne mourut qu'en 1630.

(28) *De quelques-uns.*] Il commença dès lors à corrompre à force de présens, & de promesses, Charles de Gontaud, Maréchal de Biron, qui eut la tête coupée en 1602.

(29) *D'Etrurie.*] Princesse

ration au Duc son oncle (30) pour l'épouser, & *Florian* en fut le porteur ; ce qui augmenta bien fort la haine qu'*Ismene* lui portoit. Le Roy conquit en moins de rien tout l'Etat du *Duc des Allobroges*, & la paix s'étant faite par l'entremise du *Pape* (31), *Alcandre* eut son compte. Cependant, *Olimpe* arriva à la Ville des *Massiliens* (32) pour venir trouver le Roy, & y fut conduite par la *Duchesse d'Etrurie*, femme de son oncle, & par la *Duchesse d'Acaïe* (33) sa sœur, par le *Duc de Velitre* son cousin germain (34), & quelques autres Seigneurs. Elle fut reçuë par deux Cardinaux (35), par le *Duc de*

cesse de Toscane, c'est Marie de Medicis.

(30) *Au Duc son Oncle.*] A Ferdinand de Medicis, Grand Duc de Toscane, Oncle paternel de la Princesse.

(31) *Du Pape.*] C'étoit Clement VIII. qui commença le 30 Janvier 1592, & mourut le 5 Mars 1605. Pape généralement estimé, & qui donna l'absolution au Roy Henri IV. malgré les menaces de l'Espagne.

(32) *Des Massiliens.*] Marseille, où la Reine arriva le Vendredi 3 Novembre 1600.

(33) *Duchesse d'Achaye.*] Eleonore de Medicis, femme de Vincent premier, Duc de Mantoue, & sœur de Marie de Medicis, nouvelle Reine de France.

(34) *Le Duc de Velitre, son Cousin Germain.*] Virginio de gl' Ursini, ou Ursin, étoit fils de Paul-Jourdain Ursin, Duc de Bracciano, & d'Elisabeth ou Isabelle de Medicis, sœur de François & Ferdinand de Medicis, Grands Ducs de Toscane, & par cette raison, Cousin Germain de Marie de Medicis Reine de France, qui étoit fille du Grand Duc, François de Medicis.

(35) *Elle fut reçuë par deux Cardinaux.*] L'Histoire du tems en met quatre : sçavoir, François de Joyeuse, Pierre de Gondy, Anne d'Escars Cardinal de Givry, François d'Escoubleau Cardinal de Sourdis.

(36)

de Moravie, Premier Officier de la Couronne (36), par le Chancelier (37), par le *Prince de la Suziane* (38), Gouverneur de la Province, par les *Princesses des Armoriques* (39) & de *la Suziane*, par la belle *Milagarde* sa fille, de plusieurs Dames, & entr'autres de *Scilinde* (40), que le Roy avoit aimée, & l'ayant trouvée plus vertueuse qu'il n'eût voulu, il lui dit, que puisqu'elle étoit véritablement Dame d'honneur, elle le seroit de la Reine sa femme: & il lui tint parole au bout de dix ans, car il y avoit alors autant de tems qu'il l'avoit aimée.

Olimpe fut conduite avec toute sorte de magnificence jusqu'à la Ville où *Alcandre* la vint trouver (41), & les cérémonies des nôces s'y

(36) *Le Duc de Moravie.*] Le Duc Henri de Montmorency, Connétable de France sous Henri IV. & Louis XIII.

(37) *Par le Chancelier.*] Pompone de Bellievre, qui avoit succedé depuis un an en cette Charge, au Chancelier de Chiverny.

(38) *Prince de la Suziane.*] Charles de Lorraine, Duc de Guise, que le Roy Henri IV. avoit fait Gouverneur de Provence, en déplaçant le Duc d'Espernon.

(39) *Par les Princesses des Armoriques.*] Elles étoient trois sœurs, sçavoir Henriette de Rohan, Catherine de Rohan, mariée depuis à Jean de Baviere, Duc de Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, & Anne de Rohan; & ont eu pour freres, Henri, Duc de Rohan, mort en 1638, & Benjamin de Rohan, Duc de Soubise, décedé en Angleterre durant le regne de Louis XIII. Elles étoient accompagnées de la Duchesse de Guise, & de Mademoiselle de Guise sa fille.

(40) *Scilinde.*] C'est Antoinette de Pons, Marquise de Guercheville, dont il a déja été parlé ci-dessus.

(41) *Jusques la Ville, où Alcandre la vint trouver.*] La Ville de Lion.

(42)

ces s'y acheverent ; deux filles du *Duc de Moravie* s'y trouverent toutes deux mariées à des Ducs : l'aînée nommée *Armise*, & l'autre *Licinie* (42) ; toutes deux fort belles : & même *Licinie* la plus jeune, donna de l'amour au *Duc de Velitre* ; mais cela passa comme lui qui ne séjourna pas long-tems à la Cour. Le *Prince de la Susiane* n'en fit point de même, ni le *Duc de Medoc* (43), qui en eurent une querelle qui mipartit toute la Cour. Enfin le Roy les accorda, qui n'étoit pas du tout sans quelque intention pour *Licinie*, qui avoit eu grande dispute à la cérémonie du mariage pour la presséance avec *Milagarde :* mais on y avoit trouvé quelque expédient, non pas à les rendre amies : car elles ne le pouvoient être, ayant les plus grands intérêts des Dames à démêler, toutes trois étant fort belles. Le Roy cependant ne laissoit pas d'aimer *Ismene*, & de lui envoyer tous les jours des couriers, & elle se dispensoit de parler à sa fantaisie *d'Olimpe*, à qui on ne manquoit pas de le rapporter : & cela fit dès l'heure même une brouillerie dans la Cour, où tout le monde fut embarassé ; les uns rapportant tout à la Reine, & gagnant par ce moyen, sinon sa bonne grace, au moins sa familiarité, les autres obligeant *Ismene*,

(42) *Armise* & *Licinie.*] *Armise*, étoit Marguerite de Montmorency, femme d'Anne de Levi, Duc de Ventadour ; *Licinie*, Charlotte de Montmorenci, femme de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, & depuis, Duc d'Angoulême ; toutes deux étoient filles de Henri, Duc & Connétable de Montmorency.

(43) *Duc de Medoc.*] Duc d'Espernon, qui a brillé sous Henri III. & depuis.

(44)

Ismene, & l'avertissant de tout : & Dieu sçait combien il y en avoit qui jouoient les deux personnages.

Ces embaras ne parurent pas si-tôt, & durant tout le voyage que fit *Olimpe*, pour venir à la Ville de *Lutecie*, ce fut une autre intrigue qui amusa la Cour. Le Roy avoit envoyé à la Reine avec la *Duchesse des Armoiriques* Surintendante de sa Maison, la Marquise *Scilinde*, pour être Dame d'honneur, & une autre Dame pour être Dame d'atour, nommée *Leriane* (44). La Reine ne voulut point recevoir cette derniere, disant qu'elle avoit *Argie* (45) qui l'avoit toujours servie, & qu'elle avoit amenée pour cela, & pour faire cette charge. Le Roy disoit que l'ayant donnée à *Leriane*, il vouloit qu'elle servît : si bien que cela éloigna la Reine de la Marquise, & de tout le train qu'on lui avoit envoyé, & ne leur faisoit nullement bonne mine. *Milagarde* très-adroite, sçut si bien profiter de cette occasion, prenant incontinent le parti de la Reine, qu'elle gagna ses bonnes graces, & eut plus de privauté avec elle, que toutes les autres. Le même jour qu'*Olimpe* arriva à *Paris*, le Roy commanda à la *Duchesse des Armoriques* (46), Surintendante

(44) *Dame d'Atour, nommée Leriane.*] L'Auteur des Observations dit : Il faut sçavoir des Courtisans de ce tems-là qui elle étoit, ne l'ayant pû apprendre de l'Histoire ; mais la chose est décidée, c'étoit Madame *de Richelieu*, suivant l'Edition de l'année 1663.

(45) *Argie.*] Leonora Galigaï ; qui depuis fut femme de Conchini, Maréchal d'Ancre : & Leonora eut enfin la tête coupée, & ensuite fut brulée en 1617 par Ar. du Parlement.

(46) *Duchesse des Armoriques.*

Surintendante de la Maison de la Reine, d'aller querir *Ismene*, & de la lui présenter. Cette vieille Princesse (47) s'en voulut excuser, disant que cela lui ôteroit toute créance auprès de sa Maîtresse : mais le Roy le voulut, & le commanda assez rudement contre sa coûtume, qui étoit fort courtois. Elle la mena donc à la Reine, qui extrêmement surprise de cette vûë, se trouva étonnée, & la reçut assez froidement : mais *Ismene* fort hardie de son naturel, lui parla tant, & fit si fort la familiere avec elle, qu'enfin elle s'en fit entretenir. Cependant le Roy sçut peu de gré à cette vieille Duchesse de cette conduite, & *Olimpe* lui fit un très-mauvais visage qui dura toujours depuis. *Argie* voyant qu'*Olimpe* ne pouvoit faire que le Roy voulût qu'elle la servît en la charge de Dame d'atour, eut recours à *Ismene*, & lui fit parler, lui promettant, que si elle faisoit son affaire, elle la mettroit à tel point qu'elle voudroit avec *Olimpe*. Elle entreprit donc cette affaire, & en vint à bout ; si bien que la Reine commença à lui faire très-bonne chere.

Le Roy lassé d'aller tous les jours deux ou trois fois chez *Ismene*, quand il vit que la Rei-ne

riques.] Madame la Duchesse de Nemours, veuve de François, Duc de Guise, mort en 1563, & mere du Duc de Guise tué à Blois, du Duc de Mayenne, & par un second mariage avec le Duc de Nemours, devint mere du Duc de Nemours, & tous ont brillé dans la Ligue. C'est ce que marque l'Edition de 1663.

(47) *Cette vieille Princesse.*] Il veut parler de Madame de Nemours, c'est la Princesse Anne d'Est, qui venoit de la Fille de Louis XII. Madame Renée.

(48)

ne étoit radoucie, la fit venir loger dans son Palais, où il lui fit faire sa chambre. Au bout de quelque tems cela ralluma la jalousie *d'Olimpe ;* qui d'ailleurs étoit entretenuë par plusieurs personnes des discours *d'Ismene*, qui à la vérité parloit assez librement, & avec peu de respect : si bien que la bonne intelligence qui étoit entr'elles, commençoit fort à se perdre. Elles étoient toutes deux grosses, & *Alcandre* bien empêché d'être bien avec l'une & l'autre : il portoit le respect à *Olimpe*, à quoi le lieu qu'elle tenoit l'obligeoit : mais il se plaisoit davantage en la compagnie *d'Ismene*. Chacun ne lui voulant pas déplaire l'alloit visiter ; ce qu'*Olimpe* trouvoit fort mauvais. Elles étoient logées si près l'une de l'autre, que l'on ne s'en pouvoit cacher, & c'étoit une brouillerie perpétuelle. Cependant *Argie* se maintenoit avec *Ismene* à force de présens ; étant bien assurée que sa Maîtresse trouvoit tout bon d'elle.

Il étoit venu avec le train de la Reine un Gentil-homme *Etrurien*, qui faisoit l'amour à *Argie*. Je ne dis pas qu'il en fût amoureux, étant telle qu'on ne pouvoit seulement la regarder : mais la faveur qu'elle avoit toute entiere auprès *d'Olimpe*, la faisoit désirer de plusieurs. Celui-ci nommé (48) *Pisandre*, fut en ceci plus heureux, parce qu'il lui plut davantage, & qu'elle se le choisit pour mari, croyant que ce lui étoit un grand avantage (étant

(48) *Pisandre.*] Conchino Conchini, Marquis d'Ancre, puis Maréchal de France, Favori de la Reine, tué à Paris sur le Pont du Louvre, en 1617.

(étant née quasi de la lie du peuple) d'épouser *Pisandre*, qui étoit véritablement Gentilhomme en son Pays : mais de parvenir à ces nôces, il y avoit bien de la difficulté, le Roy ne l'aimant pas : tous ceux de la Maison de la Reine le haïssoient ; & *Olimpe* ne vouloit pas s'hazarder d'en parler, de peur d'être refusée. *Pisandre* & *Argie* ayant donc consulté ensemble cette affaire, ils résolurent que *Pisandre* feroit sa Cour à la Marquise *Ismene* (49), à qui le Roy avoit donné cette qualité dès sa premiere grossesse : & cela lui réussit si bien qu'il pouvoit aller chez elle quand bon lui sembloit. Elle lui faisoit bonne mine, & en effet, elle n'étoit pas marrie d'obliger *Argie*, afin d'empêcher *Olimpe* d'éclater contr'elle. Après qu'il eut pris assez d'accès auprès d'elle, il la supplia de faire trouver bon au Roy, qu'il épousât *Argie*. Elle fit quelque difficulté au commencement, connoissant l'aversion qu'avoit *Alcandre* pour ces deux personnes : mais enfin *Argie* l'en ayant priée, & promis que la Reine lui en parleroit ; elle se résolut de faire réussir ce mariage. Ce fut alors que la Reine envoyoit tous les jours à sa chambre sçavoir de ses nouvelles, & qu'elle lui fit part de tous les présens qu'elle recevoit. Elle la traittoit mieux qu'aucune des Princesses, & tout cela alloit fort bien au gré *d'Alcandre* : mais il falloit attendre que la Reine & la Marquise fussent accouchées

(49) *A la Marquise Ismene, à qui le Roy avoit donné cette qualité.*] Mademoiselle d'Entragues, nommée Marquise de Verneüil. Voyez ce qu'en dit M. de Sully en ses Mémoires, Tome I. Chap. 92.

accouchées devant que faire les nôces. *Olimpe* accoucha la premiere de ce grand & heureux Prince (50), que nous voyons; & la Marquise un mois après du Prince *Arnede* (51). Après ses couches, il fut question de se réjouir. L'hiver, la Reine fit un balet qu'elle étudia deux ou trois mois : la Marquise en étoit, dont *Alcandre* fut si aisé, qu'il accorda le mariage de *Pisandre*, & permit que la Reine lui donnât beaucoup. Cette bonne intelligence dura tout l'Hiver, & une partie de l'Eté : mais les gens de la Cour ne peuvent pas souffrir si long-tems le calme, chacun croyant toujours profiter au changement & au trouble.

Alcandre avoit autrefois un peu regardé une sœur de la Duchesse *Crisante*, qui n'avoit pourtant d'autre beauté que la jeunesse & les cheveux. Celle-ci, nommée *Mirtille* (52), portoit une extrême envie à *Ismene*, qui lui avoit, à son opinion, ôté la faveur d'*Alcandre*; elle se résolut de la ruiner. Et comme elle étoit fort malicieuse, elle commença à mettre en pratique tout ce qu'elle put pour parvenir à son dessein, & en parla à *Olimpe*; qui lassée de voir vivre *Ismene*, si audacieusement auprès d'elle, fut bien aise d'entretenir *Mirtille*

(50) *De ce grand & heureux Prince.*] Louis Dauphin, & puis XIII. du nom, Roy de France.

(51) *Arnede.*] Henri de Bourbon, Evêque de Metz, fils naturel de Henri IV. & de la Marquise de Verneuil. Ce Prince a depuis été connu sous le nom de Duc de Verneuil, que le Roy accabla d'abord de Bénéfices, qu'il quitta pour entrer dans le monde.

(52) *Mirtille.*] Juliette Hippolite d'Estrées, Marquise de Cerisay, ou Duchesse de Villars.

Mirtille en cette humeur. *Argie*, qui n'étoit pas toujours auprès *d'Olimpe*, ne découvroit rien de toute cette intrigue, & *Pisandre* ne se vouloit point mêler parmi tout cela ; se contentant de sa fortune présente. J'ai dit ailleurs qu'il y avoit long-tems que *Filizel* (53) étoit amoureux *d'Ismene*, & il le devint alors de *Mirtille*, qui le sçut si bien cajoler, qu'elle tira de lui des lettres, qu'*Ismene* lui avoit écrites, où elle se mocquoit *d'Alcandre* & *d'Olimpe*, & le traitoit lui, fort favorablement. Quand *Mirtille* eut ces lettres en puissance, elle les montra à la Reine, qui en fut si aise, qu'elle ne le pouvoit dissimuler : elle fit des présens à *Mirtille*, & lui persuada de faire voir ces lettres à *Alcandre*. Au commencement elle n'y pouvoit consentir, voyant le grand crédit *d'Ismene* & craignant son esprit : mais enfin les persuasions *d'Olimpe*, l'y firent résoudre. *Milagarde* qui avoit introduit *Mirtille* chez la Reine, quoi qu'elle eût très-bon esprit, ne pouvoit découvrir, d'où venoit la bonne chere qu'*Olimpe*, qui étoit assez froide à tout le monde, faisoit à *Mirtille* : aussi on se cachoit d'elle, parce que cela ruinoit son frere.

Après que cette affaire eût traîné quelques jours, *Mirtille* trouvant le Roi à propos, le suplia qu'elle lui pût parler en particulier, ce qu'il trouva bon ; & elle prenant sujet de lui parler d'affaires, le fut trouver dans une Eglise ; & comme elle fut entrée dans la Chapelle, où il

(53) *Filizel.*] Claude de Lorraine, alors Prince de Joinville, & depuis, Duc de Chevreuse.

étoit, il fit sortir tout le monde. Là elle lui montra ce qu'il n'eût pas voulu voir, qui étoit ces belles lettres, qui lui témoignoient l'infidélité & le mépris *d'Ismene*. Elle lui dit ensuite, que les obligations qu'elle avoit à sa bonté, & l'amour qu'elle avoit toujours eu pour sa personne, n'avoient pû permettre qu'elle lui celât plus long-tems l'outrage qu'on lui faisoit, à lui qui étoit le maître de tous, & le plus honnête homme du monde.

Ce bon Prince qui se laissoit aisément flatter sur son mérite, remercia cette femme de son bon avis, & impatient de faire éclater sa colere, envoya un de ses confidens dire des injures à *Ismene*; lui reprochant sa perfidie, & protestant de ne la voir jamais.

Elle n'étoit pas à cette heure-là logée dans le Palais, mais dans la Ville. Elle fut fort surprise de cette nouveauté; & néanmoins conservant assez d'esprit dans ce désordre, répondit froidement: *Comme je suis assurée de n'avoir jamais rien fait qui puisse offenser* Alcandre, *aussi je ne puis deviner pourquoi il me traite si mal. Mais j'espere que la vérité & mon innocence me vangeront de ceux qui lui en ont donné de fausses impressions*: & sans dire autre chose, elle se retira dans son cabinet, beaucoup plus troublée qu'elle n'avoit fait paroître.

Cependant *Florian* ayant appris toute cette affaire, en avertit aussi-tôt *Milagarde*, & bien qu'il n'aimât point *Filizel*, il prévoyoit le déplaisir qu'en auroit sa sœur, si on ne remedioit à cette affaire, ils en trouverent donc un moyen qui fut tel:

Floridor

Floridor (54) *Prince de la Susiane*, avoit un Sécretaire qui contrefaisoit en perfection toute sorte d'écriture; & l'on résolut que *Filizel* soûtiendroit que cet homme ayant recouvré de l'écriture *d'Ismene*, il l'avoit si bien contrefaite, que *Filizel* qui étoit amoureux de *Mirtille*, & celle-ci haïssant mortellement *Ismene*, avoit résolu avec elle de faire les lettres qu'elle avoit montrées au Roy. *Ismene* ayant sçu tout cet expédient, envoya supplier *Alcandre* de permettre qu'elle se justifiât: de quoi il fit un peu de difficulté au commencement, ne pouvant tenir sa colere, ni quitter son amour: il alla lui-même entendre ses raisons, qu'elle sçut si bien déduire, qu'il s'appaisa entiérement contre elle. Mais *Filizel* fut contraint d'aller en *Hongrie* (55), où le Turc faisoit la guerre, *Mirtille* chez elle, & le Sécretaire en prison. (56). Voilà comme il est dangéreux de donner des avis à son Maître, quand il ne les demande pas: *Mirtille* se priva de son Amant qu'elle aimoit, & fut renvoyée chez elle avec honte, lorsqu'elle y vouloit le moins aller: & se fit une mauvaise & puissante ennemie.

La haine que la Reine portoit à *Ismene* avoit fort paru durant cette brouillerie; car la

(54) *Floridor.*] Charles de Lorraine, alors Duc de Guise, mort en Italie, l'an 1640, le 30 Septembre, âgé de 70 ans.

(55) *En Hongrie.*] Le Marquis de Bassompierre, qui se trouva dans les guerres d'Hongrie avec ce Prince, en parle avantageusement.

(56) *En Prison.*] Il faut avoüer que ce Secrétaire fut un grand sot de se charger d'un crime pour faire plaisir à son Maître.

la tenant presque ruinée, elle n'avoit pas manqué de travailler pour l'achever : aussi furent-elles depuis toujours très-mal ensemble, & *Ismene* lui rendoit tous les mauvais offices, dont elle se pouvoit aviser ; qui bien souvent faisoient tant de rumeur dans la Cour, que cela la rendoit fâcheuse. *Olimpe* ne pouvant souffrir ceux qui voyoient *Ismene*, & elle faisant tout le mal qu'elle pouvoit aux affidés *d'Olimpe* : mais enfin il survint encore une autre désordre. Le Roi eut avis qu'*Ismene* avoit quelque intelligence avec le *Roi des Asturiens*, (57) & la chose passa si avant qu'elle fut arrêtée, & quelques-uns de ses plus proches (58) ; mais

(57) *Des Asturiens.*] L'intelligence de Madame de Verneüil avec le Roy d'Espagne n'étoit que trop réelle. Elle fut arrêtée en 1604. aussi-bien que M. d'Entragues son pere, & le Comte d'Auvergne son frere utérin. Ce fut une suite de la fatale promesse de mariage, que le Roy eut la foiblesse de donner à Mademoiselle d'Entragues. Le Roy d'Espagne, c'étoit Philippe III. vouloit avoir cette promesse, pour jetter de nouveaux troubles dans le Royaume, en faisant déclarer bâtards les enfans que le Roi avoit eus de Marie de Medicis son Epouse. La suite de toute cette affaire fut que le Comte d'Auvergne & M. d'Entragues furent condamnés à perdre la tête, & Madame de Verneuil confinée dans un Couvent. Mais la bonté excessive du Roy lui fit commuer la peine de mort en une Prison perpétuelle, & accorda une abolition entiére à Madame de Verneuil. Il eut même la foiblesse de la revoir ensuite.

(58) *Qu'elle fut arrêtée avec quelques-uns de ses plus proches parens.*] Qui étoient François de Balsac, Seigneur d'Entragues son Pere, & Charles de Valois Comte d'Auvergne, & depuis Duc d'Angoulême, fils naturel du Roy Charles IX, & frere utérin de la Marquise de Verneüil, étant tous

mais pource que cela eſt de l'Hiſtoire, je n'en dirai autre choſe, ſinon que *Mirtille* fut rappellée, & *Filizel* revint.

Ce fut en ce tems-là qu'*Alcandre* devint amoureux d'une jeune fille (59) qu'il maria auſſi-tôt après : & puis d'une autre bien plus belle (60), qu'il maria auſſi, afin de la tirer d'un lieu où elle étoit, étant d'accord avec le mari qu'il la quitteroit dès le ſoir des nôces; comme il fit (61).

Cependant *Iſmene* eut ſa grace, & fut renvoyée en ſa maiſon (62) & cette nouvelle Maîtreſſe amuſoit *Alcandre*, & la Cour étoit fort calme.

Le Roy maria *Milagarde* avec *Orée*, Prince de la Maiſon Royale (63), & *Olimpe* contribua

tous deux enfans de Marie Touchet natifve d'Orléans. Voyez l'Hiſtoire du Préſident de Thou, Liv. 132. pag. 1134. & au Liv. 134. pag. 1182. & 1183.

(59) La Comteſſe d'Eſtauges, fille de M. de Sourdis, ſuivant l'Edition de 1663. Mais il y a erreur, car la Comteſſe d'Eſtauges ſe nommoit Marie Babou de la Bourdaiſiere, & étoit ſœur de Madame de Sourdis

(60) *D'une autre bien plus belle.*] Qui étoit la Comteſſe de Moret.

(61) *Etant d'accord avec le Mary, qu'il la quitteroit dès le ſoir des nopces.*] Ce mary prétendu étoit René du Bec, Marquis de Vardes. D'autres néanmoins ont dit que c'étoit Philippes de Harlay, Comte de Ceſi, qui depuis a été long-temps Ambaſſadeur pour le Roy à Conſtantinople, & eſt mort âgé de 71 ans, au mois de May 1652.

(62) *Fut renvoyée en ſa maiſon.*] A Verneüil, mais elle n'y reſta pas long-tems, & le Roy ne put s'empêcher de la revoir.

(63) *Maria Milagarde avec un Prince de la Maiſon Royale.*] Il veut dire François de Bourbon-Conty, Prince du Sang.

bua beaucoup à ce mariage. Le Roy avoit revu *Ismene*, pour qui il avoit une grande inclination, & cela s'étoit passé si secrettement qu'*Olimpe* ne l'avoit point sçu; mais comme elle l'eut appris, ce fut une étrange trouble, & telle qu'elle dit tout haut, qu'elle défendoit à toutes celles qui voudroient entrer en son cabinet, de voir *Ismene*, sur peine d'en être bannies avec affront; *Alcandre* ne le trouva pas bon; mais il le fallut souffrir. Quelque tems aprés le Roy, toujours galant, devint amoureux de la *Duchesse de Silesie* (64), Princesse d'une très-grande vertu, & qui honoroit fort sa personne; mais qui faisoit peu de cas de sa passion. La saison fut assez commode aux désirs *d'Alcandre*, pource qu'il vouloit faire baptiser les Princes ses enfans, & faisoit venir la *Duchesse d'Achaye* (65), ou *d'Athenes* pour être Marraine de l'aîné.

Cette Princesse étoit sœur *d'Olimpe*, & le Duc son mari, proche parent du *Duc de Silesie* (66), si bien que cela obligea la *Duchesse de Silesie*

(64) *Duchesse de Silesie.*] Catherine de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue. Elle fut mariée à Charles, Duc de Nevers & de Mantouë.

(65) *Duchesse d'Achaie ou d'Athenes.*] Eleonor de Medicis, femme de Vincent I. Duc de Mantouë, & sœur de Marie, Reine de France.

(66) *Cette Princesse étoit sœur d'Olimpe, & le Duc son Mary, proche parent du Duc de Silesie.*] Elle étoit sœur aînée de Marie de Medicis, Reine de France; & mariée à Vincent I. Duc de Mantouë & de Montferrat, cousin germain de Charles de Gonzague, Duc de Nevers, & depuis, Duc de Mantouë, mort en l'an 1637.

de Silesie de demeurer plus long-tems à la Cour. *Alcandre* cherchoit sans cesse l'occasion de lui pouvoir parler, & elle l'évitoit autant qu'il lui étoit possible; mais bien souvent elle ne pouvoit l'en empêcher, pour le respect qui lui étoit dû. Enfin les cérémonies étant achevées, dont je ne dirai rien, cela étant assez connu; dés le lendemain le *Duc de Silesie* & sa femme se retirerent, quasi sans dire adieu; & elle ne voulut plus revenir à la Cour. Il se présenta un voyage à Rome, où ce Duc fut envoyé, & sa femme le suivit; si bien qu'il fallut qu'*Alcandre* oubliât cette fantaisie, qui lui avoit été très-inutile, & très-facheuse, n'ayant pas accoutumé de trouver tant de résistance. Le voyage du Duc & de la Duchesse dura plus d'un an, & étant de retour, elle vint faire la réverence à la Reine, où étoit *Alcandre*, qui lui fit fort mauvaise mine, disant assez haut qu'il étoit vangé, & que la Duchesse étoit extrêmement changée. Elle n'en fit aucun semblant, & vêcut toute sa vie de même façon, & avec toute la modestie d'une très-honnête femme.

Le Roy étoit alors entiérement raccommodé avec *Ismène*, & *Olimpe* le souffroit si impatiemment, qu'ils avoient de grandes querelles : & quelque peine que les plus puissans & plus autorisés du Conseil pussent prendre, & quelque soin qu'ils eussent de leur remontrer, que ces façons n'étoient pas séantes à la Majesté de leurs personnes, il se présenta une occasion qui causa bien du bruit, & qui véritablement fut étrange. Ce fut qu'*Alcandre* & *Olimpe* étant allez en une maison (67), pro-

(67) *Allez en une maison proche de Lutecie.*] A

che de *Lutecie*, & séparée par la riviere, il falloit passer un bac (68) : comme le carosse où ils étoient tous deux, accompagnez seulement de *Milagarde* & du *Duc de Micene*, voulut passer, il versa dans la riviere. Le Roy ne fut point mouillé, ayant assez à tems sauté par dessus les portieres du carosse, le Duc en avoit fait de même; mais les Dames burent un peu sans soif, & coururent fortune. Peu de jours après *Alcandre* étant allé voir *Ismene*, elle lui dit, qu'elle avoit été en peine, craignant qu'il eut couru fortune en cette chute; & si j'y eûs été, dit-elle, vous voyant sauvé, pour le reste j'eusse crié, *la Reine boit.*

Olimpe ayant appris ce discours, se mit en une telle colere, qu'*Alcandre* & elle furent plus de quinze jours sans se parler, & falut que les plus sages & les plus puissans d'auprès du Roy, l'appaisassent. A la fin l'accord fut fait, & pour se réjoüir, il falut faire un balet, dont *Olimpe* se voulut donner le plaisir, en étant elle-même. Cependant qu'on le proposoit, *Alcandre*, qui faisoit fort bonne chere à *Alcmene* (69), (c'étoit cette Dame que j'ai dit, qu'il avoit fait quitter à son mary,) voulut qu'elle fût du balet, & *Olimpe* ne le voulant pas, il fut rompu pour cette fois.

Alcmene cependant étoit aimée de *Filizel*, qu'elle

Saint Germain en Laye, Maison de plaisance des Rois de France, à quatre lieues de Paris.

(68) *Il falloit passer en un Bac.*] Le Bac de Neuilly. Cet accident fut cause qu'on y bâtit quelque tems après un Pont de bois, pour y passer la Riviere de Seine.

(69) *Alcmene.*] Jacqueline de Bueil, mariée à René du Bec, Marquis de Vardes.

qu'elle ne traittoit point mal, & leur malheur fut qu'*Alcandre* en eut avis, qui aussi-tôt alla chez *Alcmene*, lui reprocher sa perfidie. Elle, qui ne sçavoit comme s'excuser, lui dit que *Filizel* lui avoit promis mariage : il retourna aussi-tôt au Palais, envoya querir la Princesse, mere de *Filizel*, se plaint de lui, le menace, & dit qu'il le punira rigoureusement, qu'il retombe trop souvent dans ses fautes; & qu'il ne lui peut pardonner, s'il ne tient ce qu'il a promis à *Alcmene*, qui est de l'épouser. Qu'il peut bien consentir qu'on épouse ses Maîtresses; mais d'en faire les Galands, c'est ce qu'il ne souffrira pas; que c'étoit en sa considération, & de ce qu'elle étoit sa parente (70), qu'il faisoit cette grace à son fils. Cette vieille Princesse, glorieuse & colere, lui répondit tant de chose que cela acheva de l'irriter; de sorte qu'il envoya des Gardes pour prendre *Filizel*, qui s'étoit retiré, & l'affaire alla si avant, que tout ce que purent obtenir ses parens, fut qu'il sortiroit du Royaume pour n'y revenir jamais, & aussi n'y fut-il rappellé qu'après la mort d'*Alcandre*. Le *Duc de Micene* (71) étant mort un peu auparavant toutes ces choses,

ce

(70) *Que c'étoit encore à sa considération, & de ce qu'elle étoit sa parente.*] Elle étoit sa Cousine Germaine, & fille de Marguerite de Bourbon sa Tante paternelle, qui de son mariage avec François de Cleves Duc de Nivernois, eut entre autres enfans, celle-ci nommée Catherine de Cleves, premierement mariée à Antoine de Croy, Prince de Porcian, puis à Henri de Lorraine, Duc de Guise, tué à Blois en 1588.

(71) *Duc de Micene.*] Henri de Bourbon Duc de Montpensier, Prince du Sang, mort en 1608.

(72)

ce qui fit résoudre le Roy de faire les doux yeux à sa veuve, ayant opinion que s'il étoit aimé d'une Princesse, cela lui seroit plus avantageux, que de se donner à toute heure à des femmes, qui n'étoient pas de même condition, & qui le trompoient. Il se voulut servir en cette occasion d'un Seigneur de sa Cour, aussi accompli que nul autre de son tems, son esprit & son courage surpassoient de beaucoup tous ceux de son siécle, son nom étoit *Dorclas* (72). Il découvrit donc son dessein à ce Cavalier, qui jugea la chose difficile, & toutesfois il promit à *Alcandre* de lui en dire des nouvelles. Le voisinage de sa maison, avec celle où demeuroit la Duchesse, & son adresse firent qu'*Alcandre* lui donna cette commission, & il s'y résolut pour s'en prévaloir lui-même, si la Duchesse le vouloit écouter, ce qu'il ne croyoit pas; il fit pourtant si bien que contre le dessein qu'elle avoit fait, il la fit venir à la Cour, où *Alcandre* apprit lui même que cette entreprise n'étoit pas facile; aussi ne la poursuivit-il pas davantage. *Floridor* étoit si amoureux *d'Ismene*, qu'il lui promit de l'épouser, & elle se voulant prévaloir de sa passion, ou pour renflammer *Alcandre*, qui la négligeoit, ou pour parvenir à ce mariage, fit proclamer des bancs entre *Floridor* & elle; changeant seulement un des noms. Mais cela étant venu à la connoissance *d'Alcandre*, il se mit en très-grande colere contre tous les deux; mais plus contre *Floridor*, de qui les parens firent tant de bruit, accusant *Ismene* d'avoir fait

(72) *Dorclas.*] Le Comte de Cramail.

(73)

fait cette action d'elle-même sans son consentement, & pour le brouiller avec le Roy, que la chose ne passa pas plus avant, & *Floridor* s'en alla en son gouvernement : ce qui assoupit cette rumeur. Mais comme *Alcandre* ne pouvoit vivre sans quelque amour nouvelle, *Olimpe* ayant repris la volonté de faire le balet déja proposé, entre les Dames nommées pour en être, l'incomparable *Florise* (73) en fut l'une. Elle étoit si jeune alors qu'elle ne faisoit que sortir de l'enfance; sa beauté étoit miraculeuse, & toutes ses actions si agréables, qu'il y avoit de la merveille par tout. *Alcandre* la voyant danser un dard à la main (comme par la figure du balet, elles représentoient les Nymphes de *Diane*) se sentit percer le cœur si violemment, que cette blessure dura aussi long-tems que sa vie. Il faudroit un volume entier (74) pour raconter tous les accidens de cette amour, qui fut terminée par la mort de ce Prince, ravi parmi les siens, dont il étoit aimé jusqu'à l'adoration.

CLEF

(73) *Florise.*] Charlotte Marguerite de Montmorency, femme de Henri de Bourbon, Prince de Condé, décedé en l'an 1646, & elle en l'an 1650. On peut voir dans le premier Volume des Mémoires de Bassompierre. à quel point le Roy Henri IV. qui étoit sur le retour de l'âge, étoit amoureux de cette aimable personne.

(74) *Il faudroit un volume entier.*] Voyez ce qu'en a écrit le Cardinal Bentivoglio en Italien, dans sa *Relatione della fuga del Principe di Conde.*



CLEF,

OU

EXPLICATION

Des Noms propres, déguisés dans les Amours du Grand Alcandre.

A

Alcandre. Henri de Bourbon Roy de France, IV. du nom, & de Navarre.

Alcmene. Jaqueline de Bueil Comtesse de Moret, que le Roy Henri IV. maria à Monsieur de Cesi (1), qui s'appelloit Philippe de Harlay, mort âgé de 71. ans en 1652.

Almidor. Anne d'Anglure Seigneur de Givry, qui épousa depuis Marguerite Hurault, Fille du Chancelier de Chiverny.

Antenor. (2) Philippes Hurault, Comte de Chiverny, Chancelier de France sous les Rois Henri III. & Henri IV.

Arsure .... la Rousse, de laquelle M. de Sully parle en ses Mémoires.

Argie.

(1) Elle n'a pas épousé M. de Cesi, mais le Marquis de Vardes, René du Bec.

(2) C'est le Duc de Nevers, suivant l'Edition de 1663, qui est mort en 1595.

Argie. Leonora Galigaï, depuis femme de Conchini, Marquis, puis Maréchal d'Ancre.

Armise. Charlotte de Montmorency, femme de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, & depuis Duc d'Angoulême.

Arnede. Henri de Bourbon, Evêque de Mets, fils naturel du Roy de France Henri IV. & de Henriette de Balsac d'Entragues, Marquise de Verneuil.

C

Cleandre. Henri de Lorraine, Duc de Guise, tué aux Etats de Blois en l'an 1588.

Corisande. Diane d'Andoins, veuve de Philibert, Comte de Grammont, tué à la Fere en 1580.

Crisante. Gabrielle d'Estrées, Marquise de Monceaux, & depuis Duchesse de Beaufort, morte en 1599.

D

Dalinde. La Marquise de Cerisay ou de Villars (3); elle s'appelloit Juliette Hippolyte d'Estrées, & est nommée Mirtille ailleurs.

Damon. Je crois que c'est le Duc d'Espernon, grand Favory de Henri III. Roy de France & de Pologne. Son nom étoit Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Espernon.

Dioclée. (4) C'est Madame de Rosny, dont le Mary (qui s'appelloit Maximilien de Bethune, Baron de Rosny, depuis érigé en Marquis,) étoit Gouverneur de Mantes, depuis Duc de Sully.

(3) Elle avoit épousé Georges de Brancas, Marquis de Villars.

(4) C'est Madame de Simiers, célebre par ses amours, suivant l'Edition de 1663. Elle se nommoit Louise de l'Hospital.

Dorclas. Le Comte de Cramail.

Dorinde. Catherine de Cleves, veuve de Henri de Lorraine, Duc de Guise, tué à Blois en 1588.

Duc des Allobroges. Charles Emmanuël, Duc de Savoye, mort en 1630.

Duc de Medoc. Jean-Louis de Nogaret, Duc d'Espernon, appellé ci-dessus, comme je crois, Damon.

Duc de Micene. Henri de Bourbon, Prince du Sang, dernier Duc de Montpensier, mort en 1608.

Duc de Moravie. Premier Officier de la Couronne. Henri Duc de Montmorency, Connétable de France sous les Rois Henri IV. & Louis XIII.

Duc de Pont. C'étoit le Duc de Rets.

Duc de Silesie. Charles de Gonzagues, Duc de Nevers, & depuis de Mantouë, mort en 1637.

Duc de Velitres. Virginio de gli Orsini, Duc de Bracciano.

Duchesse d'Achaïe. Eleonor de Medicis, femme de Vincent I. Duc de Mantouë, & sœur de Marie, Reine de France.

Duchesse des Armoriques. C'est Madame la Duchesse de Nemours, dont il est ici parlé.

Duchesse d'Athenes. Madame la Duchesse de Mantouë, appellée ci-devant Duchesse d'Achaïe.

Duchesse d'Etrurie. Chrétienne de Lorraine, femme de Ferdinand de Medicis, Grand Duc de Toscane, oncle paternel de Marie de Medicis, Reine de France.

Duchesse de Silesie. Catherine de Lorraine, fille

fille de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, & femme de Charles, Duc de Nevers & de Mantouë.

E

Eliane. C'est Madame de Humieres.

Elise. Senlis, Ville de Gouvernement de l'Isle de France.

Eteocle. Charles de Gontaut de Biron, Maréchal, Duc & Pair de France, qui fut décapité dans la Bastille à Paris en 1602.

F

Filizel. Claude de Lorraine, appellé premiérement Prince de Joinville, & depuis Duc de Chevreuse, qui a épousé Marie de Rohan, Duchesse de Chevreuse, fille de Hercules de Rohan, Duc de Montbason, & Pair de France.

Florian. Roger de S. Larry, Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France. Il a été marié en 1595. avec *Anne de Bueil.*

Floridor, frere de Milagarde. Charles de Lorraine, Duc de Guise, fils aîné de Henri, tué à Blois en 1588. Il est mort en Italie à Cona dans le Siénois, âgé de 70 ans, le 30 Septembre de l'an 1640.

Florise. Charlotte-Marguerite de Montmorency, femme de Henri de Bourbon, Prince de Condé, décedé en l'an 1646, & elle en en 1650.

G

Grassinde. Catherine de Bourbon, Princesse de Navarre, sœur de Henri IV. Roy de France & de Navarre, & femme de Henri de Lorraine, Duc de Bar, décedée en la Ville de Nancy, l'an 1604.

Ismene.

I

Ismene. Henriette de Balsac d'Entragues, Marquise de Verneüil, sœur uterine de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, & depuis Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. Roy de France, décedée en 1633. & lui en 1650.

L

Larisse, Ville. Je crois que c'est Mantes. (5)

La Veuve du Duc de Micene. Henriette-Catherine de Joyeusé, veuve de Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, Prince du Sang, & depuis, encore veuve de Charles de Lorraine, Duc de Guise, mort en Italie en 1640.

La Ville des Massiliens. Marseille, Ville maritime, & fort renommée en Provence.

Leonide. Louise de Budos, seconde femme de Henri, Duc de Montmorency, Connétable de France sous les Rois Henri IV. & Louis XIII. décedée en 1599.

Leriane. Madame de Richelieu.

Le Roy des Asturiens. Philippes III. Roy d'Espagne.

Licidas Capitaine des Gardes d'Alcandre. Charles de Choiseul Marquis de Pralin, depuis Maréchal de France.

Licine. Marguerite de Montmorency, femme d'Anne de Levi, Duc de Ventadour.

Lindamart. Henry d'Orléans, Duc de Longueville, tué en une salve d'honneur, à son entrée

(5) Il est mis Dieppe dans l'Edition de 1663, mais on croit que ce n'est ni l'une ni l'autre de ces Villes; d'autres ont crû que c'étoit Dreux.

(6)

entrée à Dourlans en l'an 1595. Il avoit épousé Catherine de Gonzague, fille de Ludovic de Gonzague Duc de Nevers.

Lucile. Nicolas d'Angennes, Marquis de Rambouillet.

Lutecie. Paris, Ville capitale de la France.

Lydie. Isabelle de Babou, Marquise de Sourdis, qui fut depuis Maîtresse du Chancelier de Chiverny.

M

Melisse. Marguerite de France, sœur des trois derniers Rois de France, de la branche des Valois, & femme repudiée de Henry IV. Roy de France & de Navarre, appellée vulgairement la Reine Marguerite, & morte l'an 1615.

Milagarde. Louise Marguerite de Lorraine, fille de Henry de Lorraine, Duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Cleves sa femme, mariée à François de Bourbon, Prince du Sang & de Conty, mort en 1614.

Mirtille sœur de Crisante. Juliette Hippolyte d'Estrée, Marquise de Cerisay, ou Duchesse de Villars.

Mont de Mars. Montmartre.

N

Napoleon. Gilles de Conflans, Seigneur d'Armentiere, fils du Comte d'Auchi. (6).

Neustrie. Normandie.

Olimpe.

(6) Suivant l'Edition de 1663 c'est le Seigneur de Humieres, qui fut tué à la surprise du Château de la Ville de Ham, sur la Riviere de Some en Picardie, l'an 1595. Voyez les Annotations ci-dessus, N°. X.

O

Olimpe. Marie de Medicis, fille de François de Medicis, grand Duc de Toſcane, & de Jeanne Archiducheſſe d'Autriche, & femme de Henri IV. Roy de France & de Navarre.

P

Palamede. Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, Prince du Sang, mort en 1612. & Pere de Louis de Bourbon, dernier Comte de Soiſſons, tué à la bataille de Sedan en mil ſix cens quarante un.

Pedipe. Dieppe, Ville de Normandie.

Periandre. Henry III. Roy de France & de Pologne.

Philemon. Le Marquis de Parabere.

Piſandre. Conchino Conchini, Marquis d'Ancre, depuis Maréchal de France, tué à Paris en 1617.

Polidor. (7) Monſieur de Roſny Gouverneur de Mantes, depuis Duc de Sully, ſon nom Maximilian de Bethune.

Poliniſſe. Catherine de Lorraine, fille de François de Lorraine, Duc de Guiſe, & d'Anne d'Eſt ſa femme, marié à Louis de Bourbon, Prince du Sang, Duc de Montpenſier, mort en 1582, & elle en 1596.

Prêtreſſe du Mont de Mars. Marie de Beauvilliers, fille du Comte de Saint-Aignan, Abbeſſe de Montmartre.

Prince de la Suziane, Chef de ce party. Henry de Lorraine, Duc de Guiſe, Chef de la Li-

(7) C'eſt M. de Simiers, ſuivant l'Edition de 1665.

gue,

gue, tué à Blois en 1588. & appellé plus bas *Cleandre*.

Prince de la Suziane. Charles Duc de Guise, fils du précédent, Gouverneur de Provence sous les Rois Henry IV. & Louis XIII.

Prince de la Suziane. Henry de Lorraine Duc de Bar, & depuis de Lorraine, marié à Catherine de Bourbon, Princesse de Navarre, sœur de Henry quatriéme Roy de France & de Navarre.

Princesse d'Etrurie. Marie de Florence.

Princesse de la Suziane, c'est la même que Dorinde. Madame la Duchesse Doüairiere de Guise.

Princesse des Armbriques. Voi les Annotations, Note 39. pag. 394.

Province des Romains. La Provence, Province de France.

R

Riole. Loire, Riviere de France, grande & célebre.

Roy des Asturies. Philippes III. d'Espagne, pere d'Anne d'Autriche, Reine de France, veuve de Louis XIII. & mére de Louis XIV. Rois de France.

S

Scilinde. Antoinette de Pons, Marquise de Guiercheville, femme en premieres nôces de Henry de Silly, Comte de la Roche-Guyon, & en secondes nôces de Charles du Plessis Seigneur de Liancour, premier Ecuyer, & Gouverneur de Paris.

Serquas. Arques, Ville de Normandie.

Sertorius. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue.

Scevole L'Amiral de Villars.

T

Tiane. Compiegne.

V

Vigenne. Guyenne, Province du Royaume de France.

Veuve du Duc de Micene. Henriette Catherine de Joyeuse, veuve du dernier Duc de Montpensier, & depuis du Duc de Guise, mort en Italie en 1640.

Ville des Carnutes. Chartres.

Ville de Massiliens. Marseille.

OBSERVATIONS

Sur le Grand Alcandre & sa Clef, & sur les Annotations imprimées & manuscrites.

I.

ALcandre avoit donné promesse de mariage à Corisande (quelques-uns la nomment Diane) c'étoit même son véritable nom, écrite & signée de son sang. Cette Dame avoit fait la guerre pour Alcandre à ses dépens, & lui envoyoit des levées de 23. & 24. mille Gascons; mais elle devint grasse & grossiere, & si rouge de visage, qu'Alcandre s'en dégoûta, & se donna à d'autres. Il offrit pourtant à Antonin, son fils, de l'avouer pour sien; lequel repartit, qu'il aimoit mieux être Gentilhomme, que bâtard d'un Roy. Et ceci je le sçai

sçai de la bouche d'un des enfans d'Antonin, C'étoit feu M. le Comte de Grammont, pere de M. le Maréchal de Grammont d'aprésent. M. le Duc d'Orléans disoit audit Comte de Grammont, qu'il étoit son frere puisque son pere (Henri IV.) avoit couché avec sa mere. Ledit Comte disoit qu'il étoit vrai, que le Roy avoit couché avec sa mere; mais qu'il y avoit une buche entre eux; c'est pourquoi d'ordinaire M. le Duc d'Orléans, l'appelloit son frere buche. C'est M. d'O, qui m'a fait ce conte.

II.

Après la bataille *d'Ivry*, le Roy donna la chasse à l'ennemi, prit la Ville de *Mante* par un seul homme, ainsi que je dirai ci-après, & cependant alla coucher à *Rosni*, selon M. de *Thou* (mais un Vieillard de ce tems-là, & du Pays, homme illustre, m'a dit à la *Rocheguyon.*) Quoique c'en soit, il fut frappé à la *Roche* des beaux yeux *d'Antoinette* de *Pons*, Marquise de *Guiercheville*, nommée *Scilinde*, & lui offrit promesse, signée de son sang, & *Antoine de Lomenie* de son côté fut feru *d'Anne d'Aubourg Porcheux*, Demoiselle de la Comtesse, & l'épousa: mais *Antoinette* ne voulut jamais écouter *Alcandre*.

III.

Antoinette de Pons, épousant *Charles du Plessis*, Seigneur de *Liancourt*, posa pour condition, qu'elle ne porteroit jamais le nom de *Liancourt*, puisqu'une putain portoit même nom. C'étoit *Crisante*, mariée à *Nicolas Damerval*, Sieur de *Liancour*, près de *Nesle* en *Picardie*: c'est pourquoi le Roy la fit nom-

mer la Marquise de *Guiercheville.*

IV.

Antoine d'Estrées Seigneur dudit lieu (dit auparavant *Wally en Santerre*) & Marquis de *Cœuvres* près *Soissons*, grand Maître de l'Artillerie, avoit épousé *Françoise Babou* de la *Bourdaisiere*, & disoit de sa femme à ses familiers, voyez-vous cette femme, elle me fera un clapier de putains de ma maison. Je tiens ce discours de la bouche de *Jean Lievin*, Sieur de *Beaulieu*, homme illustre, qui le tenoit dudit Sieur *d'Estrées*, dans la confidence duquel il avoit été long-tems : Il me le racontoit en 1619.

V.

Dioclée, c'est Madame de *Simiers* suivant l'Edition de 1663. Ce ne peut être *Rachel de Cochefilet*, ni pendant son premier mariage avec *François Huraut* Sieur de *Châteauprés* & de *Marais*, qui mourut en 1590. au tems que l'on veut poser ses amours, & n'eut point de gouvernement, étant de robbe, & Maître des Requêtes, ni pendant le deuxiéme avec *Maximilian de Bethune*, qui n'épousa *Rachel* que le 18. Mai 1592. en la Ville de *Mante*, de laquelle encore il n'eût le gouvernement qu'en 1597. (après la mort de *Salomon de Bethune* son frere puîné, & qui d'ailleurs ne fut jamais jaloux : mais bien tout le contraire. Et ainsi, si cette annotation avoit lieu, M. *d'Armentieres*, auroit fait l'amour après sa mort, & auroit donné de la jalousie à un homme qui n'en eut jamais, ni n'en étoit capable.

VI.

Environ le tems que le Duc de *Longueville* fut

fut tué, le Comte de *Chaunes*, & le Marquis *d'Humieres* se défirent de leurs femmes. L'une fut étranglée avec ses propres cheveux, par des gens masqués; & l'autre à la promenade dans un parc fut poussée par son mari dans l'eau, où elle se noya. Le Duc étoit le sujet de la jalousie, qui lui causa la mort à la salve de *Dourlens* en *Picardie*.

VII.

Le Roy ne donna pas, mais rendit le gouvernement de *Chartres* au Sieur de *Sourdis*, qui en avoit été chassé par la Ligue.

Ce bon homme, surprenant une fois les Amans dans le lit, se plaignoit qu'ils ne fermoient pas leur porte, leur remontrant la honte qu'ils encourroient, si un autre que lui les eut surpris: & comme à *Chartres* on portoit en cérémonie au Baptême un enfant *d'Isabeau*, duquel le Chancelier étoit parrain, passant entre deux haies des Gardes *d'Alcandre*, les Soldats, disoient tout haut: Il est pere & parrain, es tu sourd, dit-il? Et il est constant que la Dame à l'article de la mort déclara, que *Henry* n'étoit pas fils de son mari. Celui qui le portoit au baptême, dit que cet enfant étoit bien pésant. On lui repartit; ne vous en étonnez pas, il porte les Sceaux.

VIII.

Le mariage de *Palamede*, & de la sœur d'*Alcandre* vint à tel point, que *Pierre Cayer*, Ministre de *Grassinde*, fut commandé de le bannir presentement, dont il s'excusa: & sur ce que *Palamede* menaça de le tuer, le Ministre dit à *Palamede*, qu'il aimoit mieux

 mourir

mourir de la main d'un Prince que de celle d'un Bourreau.

Graffinde a toujours aimé *Palamede*, & son refrain ordinaire parmi ses Familiers étoit, je n'ai pas mon compte, équivoquant sur le titre que portoit *Palamede*.

IX.

Lariſſe. C'est *Dieppe*, suivant l'Edition de 1663. Ce ne peut être la Ville de *Mantes*, que le Roy n'a jamais assiégée : elle se rendit sans siége en l'an 1590. Ce n'est donc ni l'une ni l'autre. Voici comment *Mantes* fut prise, & je le sçai de la bouche du Preneur, qui me le raconta à *Saucour*, près *Gisors*, en 1622. en presence de plusieurs Gentilshommes qualifiés du Païs, dont quelques-uns lui pouvoient contredire, s'ils ne l'eussent sçû très-véritable. *Alcandre*, ayant gagné la bataille *d'Ivry* en *Normandie*, poursuivit M. de *Mayenne* jusques aux portes de *Mantes*, où le Duc crioit : Mes amis, sauvez-moi, j'ai perdu la Bataille : mais le *Bearnois* est mort ; & enfin y entra par le guichet. *Villeneuve*, Gentilhomme de *Guienne*, qui portoit l'écharpe blanche, & qui étoit emporté par un cheval fort en bouche à cette chasse, marchoit lors assez involontairement sur les talons du Duc de *Mayenne*, & se trouvoit tout seul de sa bande de tous les plus hâtés de l'armée du Roy, & véritablement il fut un tems qu'il se croyoit perdu, à cause de son écharpe. Enfin, il s'avisa d'une ruse, qui lui réussit envers ce Peuple, tout en desordre dans l'étonnement, où l'avoit jetté la fuite & la frayeur du Duc. D'abord, *Villeneuve* fit signe qu'il vouloit parler, pour les empêcher de tirer

sur

ſur lui, puis fit aux premiers qui ſe préſenterent, & enſuite aux Commandans & aux principaux, une jolie & hardie harangue. Que le Roy ayant eu pleine victoire de la Bataille, comme ils le voyoient par la fuite du Général, & chef du party, venoit avec toutes ſes forces, & le reſte de celles de l'ennemi, qui avoient paſſé à ſa ſolde, tête baiſſée droit à eux : mais qu'avant de les menacer, & de leur faire ſentir les effets de ſa juſte colere, il leur faiſoit offre de ſa clémence, &c. De cette harangue, *Villeneuve* en rapporta au Roy la réſolution d'une entiére obéïſſance & ſoumiſſion, & dès le lendemain *Mantes* fut à *Alcandre*. Ce diſcours me fut fait en la preſence de *Philippes de Chaumont*, Marquis de *Guitry*, *d'Emmanuël de Nonant le Comte*, Sieur de *Saucourt*, *Pierre du Pertuis*, Sieur *d'Eragny ſur Ette*, M. de *Beuveray*, ſurnommé *le Cat*, M. de *Loſſes la Touche*, M. *d'Abancourt*, & pluſieurs autres, qui étoient aſſemblés pour une affaire qui concernoit de près ledit Sieur de *Villeneuve*, habitué lors au *Vexin*, ſur ce qu'il y avoit pris femme, proche parente dudit Seigneur de *Guitry*. De plus, ce ne fut pas *Maximilien de Bethune*; mais le *Baron de Roſny*, *Salomon*, ſon frere puîné, qui eut le Gouvernement de *Mantes* après ſa reddition. *Maximilien* ne l'eut qu'après ſa mort, avenuë en la Ville de *Beauvais* en 1597. au retour du ſiége *d'Amiens*.

X.

Françoiſe Babou de la *Bourdaiſiere* fut trouvée, lorſque le Peuple *d'Iſſoire* ſe ſouleva contre elle, & la maſſacra, ayant le poil honteux diſtingué, & treſſé de petits rubans de ſoye de toutes

toutes couleurs, au rapport d'un homme d'honneur, amy très-confident de la Maison *d'Estrées*, qui me l'a raconté il y a trente-six ou trente-sept ans.

Il y avoit en ce tems-là plusieurs Marquis *d'Alegre*. Le 1. *Christophle d'Alegre*, Baron de *S. Just*, l'aîné de la Maison. Le 2. *Ives*, 4. Baron de *Meillau*, son neveu. Et le 3. *Gabriel de Quésnel*, Sieur de *Coupigny* en *Normandie*, lequel & ses descendans ont pris le nom de Marquis *d'Alegre*, à cause *d'Isabelle d'Alegre Meillau*, Dame de *Coupigny*, femme de *Gabriel*. Celui qui entretenoit *Françoise*, étoit *Ives*, 4. Marquis *d'Alegre Meillau*.

XI.

Damon n'est pas le Duc *d'Espernon*, qu'a marqué l'annotateur, qui fut en ce tems-là bien loin de la Cour, & fit trois ans la guerre 1593, 94, 95 en *Provence*. Aussi l'Auteur de sa vie ne l'auroit pas oublié, puisqu'il a bien osé dire, qu'*Alcandre* avant l'an 1585, fit avancer au Duc quelques propositions de mariage avec cette Princesse, pag. 33. de son Histoire : ce que j'ai peine à croire, *Alcandre* ayant de tout tems déclaré à un de ses plus confidens serviteurs, qu'il n'avoit jamais haï que deux personnes : mais qu'il les avoit toujours haïes : C'étoit *Catherine de Medicis*, & ce Duc. Puis ce Duc étoit marié dès le 7 Août 1587, & ne fut veuf qu'en 1593, à la fin de l'année. Mais me souvient qu'en 1654. Mademoiselle de *Boma* dit, que *Grassinde* eut de la bonne volonté pour *Henri de la Tour*, Vicomte de *Turenne*, Duc de *Bouillon*, & que le mariage se fût fait, si *Henri* en ce tems-là n'eût point été Officier

Officier du Roy, que *Graſſinde* ne ſe pouvoit réſoudre à épouſer un Prince, Officier d'un autre Prince. Si cela eſt vrai, faudroit entendre par le dernier Roy *Alcandre* lui-même, n'y ayant eu qu'*Alcandre*, qui ait avancé en Charges & Dignités *Henri de la Tour*, & encore faudroit que cette inſigne faveur eût été pendant ſon veuvage, qui dura près d'un an. Ou plutôt *Damon*, c'eſt *Florian*, le Duc de *Bellegarde*, contre qui pour cela eſt remarqué que *Floridor* avoit jalouſie, & qui, par le moyen *d'Antenor* Chancelier, fit envoyer *Floridor* en *Provence*, & n'eſt pas inconvénient qu'un même perſonnage ait deux noms ici, auſſi-bien que *Dalinde* & *Mirtile*, donnés tous deux à *Juliette-Hippolite d'Eſtrées*, *Floridor* & Prince de *Suſiane* à M. de *Guiſe*, & la Ducheſſe de *Guiſe* ſa mere y a auſſi deux noms de même, *Dorinde* & Princeſſe de la *Suſiane*.

XII.

Entre ceux que *Criſante* avança, ne faut oublier *Maximilien de Bethune*. Il fut voir *Criſante* dans la rencontre de l'averſion qu'avoit M. de *Sancy* pour ſon mariage, & lui demanda ſa faveur pour la Surintendance, avec promeſſe de ſe donner tout entier à ſes volontés, & l'emporta, auſſi-bien même que la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, par la démiſſion que *Criſante* en fit faire à ſon pere, *Antoine d'Eſtrées*. *Polidor* n'eſt point *Maximilien*. C'eſt M. de *Simiers*.

XIII.

Le Duc de *Pont* eſt, comme j'eſtime, *Guillaume de Hautemer*, Sieur de *Fervaques*, Duc

(à

(à Brevet) de *Grancé*, & Maréchal de *France*. C'est le Duc de *Rets*, suivant l'Edition de 1663.

XIV.

Dans les brouilleries des amours de *Floridor* & *Filizel* avec les Mignones d'*Alcandre*, il fut dit en jurant, *Alcandre* a bien couché avec nos meres & nos sœurs, & il voudra nous interdire ses garces.

XV.

Alcandre aima *Catherine de Rohan*, depuis Duchesse de *Deux-Ponts*, sa cousine, très-belle & très-sage, qui lui répondit, qu'elle étoit trop pauvre pour être sa femme, & de trop bonne Maison pour être sa garce.

XVI.

Il aima encore *Charlotte des Essars*, fille naturelle du Baron de *Sautour* en *Champagne*, & de la Dame de *Dheny*, dont il eut deux filles. Elle avoit été suivante de la Comtesse de *Beaumont-Harlay* en son Ambassade d'*Angleterre*; depuis, elle fut au Cardinal de *Guise*, qui en eut plusieurs enfans, le Comte de *Romorentin*, l'Abbé de *Chailly*, le Chevalier, Madame de *Rhodes*, &c. Après, elle fut à M. de *Vic*, Archevêque d'*Ausch*, trois ans; puis épousa François de *l'Hôpital*, Comte de *Rosnay*, Baron de *Beine*, Maréchal de *France*.

XVII.

Alcandre aima encore la Vicomtesse *d'Estauges*, *Marie Babou de la Bourdaisiere*, femme de Charles *Saladin* de *Savigny*, dit *d'Anglure*, la Comtesse de L........ & la Demoiselle

moiselle d'*Haraucourt*, Cousines de *Crisante*, qui lui furent livrées par une de ses bonnes parentes : & ce fut là en cette derniere occasion qu'il fut frappé de froideur & d'impuissance. Il en eut encore plusieurs autres, comme le Chevalier bannal de son Royaume.

XVIII.

Une de ces belles Mignones, avant que d'être à *Alcandre*, avoit été publique pour une pistole, puis fut au Duc de *Mayenne*, qui la mena à l'armée. Elle eut entr'autres encore pour Mignon le Sieur *d'Estavayé*, Gentilhomme *Picard*, issu des Seigneurs *d'Estavayé* au Païs de *Vaux*, terre de *Savoye* anciennement, & à present de *Berne*. *Marie Glutin*, Marquise de *Clermont-Galerande*, (vulgairement dit *d'Amboise*,) sœur utérine du vieil Maréchal de *Schomberg*, Surintendant des Finances, visitant *Crisante* le matin assez souvent, trouvoit maintefois *Estavayé*, s'habillant familiérement à la ruelle du lit de la Dame. C'étoit un beau & puissant Gentilhomme, blond, & le nez aquilin.

XIX.

Quant à la mort d'une de ces belles, c'est la Duchesse de *Beaufort*, la Demoiselle de la *Bretonniere* du Païs *d'Anjou*, l'une de ses Suivantes, & très-confidente, jusques à coucher ordinairement dans sa chambre, rapportoit à Dame *Madelaine de Pas de Feuquiéres*, Dame de *Heucourt* & *Rosieres*, sa seconde Maîtresse, que la premiere, la veille de sa mort, commanda à la *Bretonniere* de ne bouger de son lit, quelque bruit qu'il pût arriver pen-

dant la nuit prochaine. Cette fille couchée entendit quelque tems après un assez rude dispute & dialogue importun de sa Maîtresse avec un inconnu & invisible, lequel se termina en un plus rude coup, tant que l'interlocuteur prit la Dame par les cheveux, & lui tordant le col, laissa le corps exposé nud au travers du lit, la tête & les cheveux pendans vers le plancher, & sortit de la chambre. Ladite Dame de *Heucourt*, sœur de défunt M. de *Feuquiéres*, Gouverneur de *Verdun*, & mere de M. de *Rosiers*, Gouverneur de *Marsal*, m'a recité cette histoire en 1633, & depuis, jusques en 1637. à plusieurs autres à diverses fois, en ma presence.

Cette Histoire paroît apocriphe suivant les circonstances rapportées ci-devant de la maladie, & de la mort de la Duchesse de Beaufort, *voici une Epitaphe faite pour-lors, qui désigne assez le genre de la mort de cette Duchesse, qui n'y est traitée que de Marquise* (de Monceaux.)

Cy gît Madame la Marquise,
D'un esprit plus altier que fin,
Qui mourut pour trop s'être enquise
Qui seroit Monsieur le Dauphin.

Il y a apparence qu'elle fut empoisonnée, & que la violence du poison lui fit faire toutes les contorsions, dont on a parlé dans cette Histoire (8).

(8) Voyez la Satyre Menippée, Tom. 2. pag. 130.

ce

XX.

Quant à l'affaire, pour laquelle M. de *Villeneuve* nous assembla à *Saucour*, elle mérite peut-être d'être sçûë, Il en fit rapport en tierce personne, & nous demanda avis là-dessus. Ce Gentilhomme, qui paroissoit lors âgé de soixante ans, étoit allé seul en la maison d'un Païsan pour le châtier, l'ayant fâché. Ce Païsan collete M. de *Villeneuve*, (ou ce tiers, si vous voulez) le met sous lui, & jure de lui ôter la vie, à moins que le Gentilhomme ne lui promît & ne jurât, de ne s'en ressentir jamais, ni par soi-même, ni par autrui. Ce qui fut juré par mon Gentilhomme. La question qu'il nous proposoit fut, s'il devoit tenir sa parole au Païsan. Nous allâmes tous d'une voix, dix ou douze que nous étions, à l'affirmative, avec avertissement pris & donné pour tous, de n'attaquer jamais par un Gentilhomme telles gens que sûrement. Et fut allégué un exemple pareil & pire, tout frais & tout nouveau en ce tems-là d'un certain Marquis, (*Le Marquis de la Brosse, fils aîné de feu M. le Marquis de Vardes.*) frere aîné de deux autres, dont l'un a épousé une de ces belles mentionnées en l'Histoire d'*Alcandre*. Cet aîné n'en fut pas quitte à si bon marché, puisqu'en pareil exploit il y laissa la vie entre les mains d'un Païsan. Le vieil Marquis leur pere, vénérable vieillard, & riche de cinquante ou soixante mille livres de rente, pour cacher cette mort fâcheuse, fit partir le train de son fils après sa mort, pour prendre le chemin de *Lion* & d'*Italie*; puis, à quelques jours de là, se fit écrire Lettres,

comme

comme quoi il étoit mort en chemin de mort ſubite.

XXI.

Il n'eſt pas trop certain qu'Antenor *ſoit le Chancelier de* Chiverny : *au moins dans l'Edition de 1663. où cette Hiſtoire eſt miſe ſous ſes noms propres, il eſt dit que c'eſt M. de* Nevers, *il y a même un endroit qui ne convient qu'à lui, c'eſt à l'occaſion de l'intrigue du Duc de* Bellegarde (Florian) *avec la belle* Gabrielle, *l'Auteur rapporte que* Florian *en fut ſi mal avec le Roy, qu'il falut qu'il s'en allât, avec défenſes de revenir à moins qu'il ne fût marié & qu'il n'amenât ſa femme, il eſt marqué* qu'Antenor *qui le maintenoit étoit mort, le Duc de* Bellegarde *s'eſt marié en 1596, le Chancelier de* Chiverny *n'eſt mort qu'en 1599. ainſi il faut* qu'Antenor *ſoit le Duc de* Nevers, *lequel eſt mort en 1595 avant le mariage du Duc de* Bellegarde.



LETTRES

LETTRES DU ROY HENRI IV.(1)

À MADAME LA DUCHESSE DE BEAUFORT.

I. 1592.

MOn bel Ange : Si à toutes heures m'étoit permis de vous importuner de la mémoire de votre fidéle sujet, je croi que la fin de chaque Lettre seroit le commencement d'une autre. Ainsy incessamment je vous entretiendrois, puisque l'absence me prive de le faire autrement : Mais les affaires, ou pour mieux dire, les importunitez sont en plus grand nombre qu'elles n'estoient à *Chartres*. Ils m'arrestent encor demain que je devrois partir; Dieu sçait les bénédictions que ma Sœur leur baille. *Souvray* nous faict demain festin, où seront toutes les Dames. Je ne suis vestu que

(1) Ces Lettres sont tirées & revûës sur les Originaux, actuellement dans la Bibliothéque de sa Majesté, N°. 9128. parmi les MSS de Bethune.

que de noir, aussy je suis veuf de ce qui me peut porter de la joye & du contentement. Il ne se vit oncques une fidélité si pure que la mienne, glorifiez-vous en, puisque c'est pour vous. Si *d'O* est ou vous estes, avertissez-le quand mes Lacquais partent, afin qu'il me mande des nouvelles des ennemis : dès que j'aurai vu ma Sœur je vous envoyerai *la Varenne*, qui vous apportera le jour de mon retour asseuré, que j'avancerai comme la personne du monde qui a le plus d'amour, & qui est absent de sa Deité. Croyez-moi, ma chere Souveraine, & recevez ces baise mains d'aussy bon cœur que je vous les fis hier. Ce 4. Février.

II.

1593. AUTRE.

J'Arrivai (2) ar soir de bonne heure, & fus importuné de *Dieugard* jusques à mon couché. Nous croyons la tréve, & qu'elle se doit conclurre ce jourd'hui, pour moi je suis à l'endroit des *Ligueurs de saint Thomas*, je commence ce matin à parler aux Evêques, outre ceux que vous mandai hier. Pour escorte, je vous envoye cinquante harquebusieurs, qui valent bien des cuirasses. L'espérance que j'ay de vous voir demain, retient ma main de vous faire plus long discours : Ce sera Dimanche que je ferai le saut périlleux. A l'heure que je

(2) Cette Lettre est écrite peu de jours avant la Conversion qu'il fit à Saint Denis, en abjurant l'Hérésie entre les mains de M. Renaud de Beaune Archevêque de Bourges, Grand Aumônier de France.

vous

vous escrits j'ai cent importuns sur les espaules qui me feront hair *saint Denis*, comme vous faites *Mantes*. Bon jour ; mon cœur, venez demain de bonne heure; car il me semble desjà qu'il y a un an que je ne vous ai vûë. Je baise un million de fois les belles mains de mon Ange, & la bouche de ma chere Maîtresse. Ce 23. Juillet. H.

III.

AUTRE. 1596.

MEs cheres amours. Ce Courier est arrivé ce soir, je vous l'ai soudain redepesché, pour ce qu'il m'a dit que vous lui aviez commandé, d'estre demain de retour auprès de vous, & qu'il vous rapporta de mes nouvelles. Je me porte bien, Dieu merci, accompagné d'un desir violent de vous voir; l'on m'a escript de *Paris* que les Dames y disent que j'employe trois ou quatre heures le jour à mesdire d'elles: vous pouvez leurs tesmoigner que mes affaires ne me donnent pas une heure de relasche, laquelle j'ai toûjours employé auprès de vous, où estant mes yeux ni ma langue ne pensent pas à elles; bien ay-je un registre des mauvais contes qu'elles font, & vous me ferez plaisir de leur dire, que je sçaurai bien rendre la pareille en tems & lieu. Nostre Fils se porte bien, demain je vai à *la Fere*, je vous en manderai des nouvelles. Je baise un million de fois vos belles mains; faites mes recommandations à votre tante de *Sourdis*. ce XXI. Janvier. H.

1596. IV.

LETTRE
DE MADAME LA DUCHESSE
AU ROY.

JE meurs de peur, assurez-moi, je vous supplie, en me disant comme se porte le plus brave du monde : je crains que son mal ne soit grand, puisqu'autre cause ne me devroit priver de sa presence aujourd'hui. Di m'en des nouvelles, mon Cavallier, puisque tu sçais combien le moindre de tes maux m'est mortel ? Combien que par deux fois j'aye sçû de votre estat aujourd'hui : je ne sçaurois dormir sans vous envoyer mille bons soirs ; car je ne suis pas doüée d'une ladre constance, je suis la Princesse constante & sensible pour tout ce qui vous touche, & insensible pour tout ce qui reste au monde soit bien ou mal.

1596. V.

RESPONCE.

MOn cœur, j'ay reçû ce matin à mon réveil de vos nouvelles, cela me rend cette journée plus heureuse, je n'en ai eu nulle du comte de *saint Paul*, depuis vous avoir laissée. Je ne manquerai point à me ramentevoir deux fois le jour aux bonnes graces de mes cheres amours, pour l'amour de qui je me conserverai plus que je n'ay jamais fait ; vous verrez demain *César*, de quoi je vous porte bien envie. Aimez toûjours votre cher sujet, qui jusques au tombeau n'adorera que vous.

Sur

Sur cette vérité je finis, vous baisant aussy tendrement que hier au matin un million de fois. ce XXVII. Mai. De *Peronne* H.

VI.

AUTRE. 1596.

MEs belles amours. Deux heures après l'arrivée de ce porteur vous verrez un Cavalier qui vous aime fort, que l'on appelle Roi de *France* & de *Navarre*, tiltre certainement honorable, mais bien pénible; celui de votre sujet est bien plus délicieux; tous trois ensemble sont bons à quelque sauçe qu'on les puisse mettre, & n'ai résolu de les céder à personne. J'ay veu par votre Lettre la haste qu'avez d'aller à *saint Germain*. Je suis fort aise qu'aimiez bien ma Sœur, c'est un des asseurez témoignages que me pouvez rendre de vostre bonne grace, que je chéris plus que ma vie, encore que je m'aime bien: c'est trop causer pour vous voir si-tôt. Bon jour mon tout, je baise vos beaux yeux un million de fois. Ce 12. Septembre de nos délicieux déserts de *Fontainebleau*. H.

VII.

AUTRE. 1596.

MOn cher cœur. L'on vient de me faire prendre médecine, qui m'empêchera de vous faire long discours. Après dîné je vous écrirai des nouvelles d'ici, contentez-vous de ce mot, que je vous aime plus que ma vie, & baise vous un million de fois. Ce XI. Octobre. H.

VIII.

1597. AUTRE.

MEs cheres amours. Il faut dire vrai, nous nous aimons bien. Certes pour Femme il n'en est poinct de pareille à vous, pour homme, nul ne m'esgale à sçavoir bien aimer. Ma passion est toute telle que quand je commençai à vous aimer, mon desir de vous revoir encor plus violent qu'alors : bref je vous chéris, adore, & honore miraculeusement. Pour Dieu que toute cette absence, se passe comme elle est commencé, & bien avancé, car dans dix jours j'espere mettre fin à ce mien exil: préparez-vous mon tout, de partir Dimanche, & Lundi estre à *Compiegne*, si vous y pensez être ce jour, il m'arrivera bien des affaires, où je me trouverai. Madame *Denan* est ici, je ne l'ai vûë, ni la verrai, si ne me le commandez. Bon soir, mon cœur, je vous baise un million de fois les mains. Ce XXII. Octobre; *d'Amiens*. H.

IX.

1597. AUTRE.

MOn cher cœur. J'ay pris le cerf en une heure avec tout le plaisir du monde, & suis arrivé en ce lieu à quatre heures ; je suis descendu à mon petit logis, où il fait admirablement beau, mes enfans m'y sont venu trouver, ou pour mieux dire, on les y a apporté · ma Fille amande fort, & se fait belle, mais mon Fils sera plus beau que son aîné. Vous me conjurez, mes cheres amours, d'emporter

d'emporter autant d'amour que je vous en laissai. Ha, que vous m'avez fait plaisir ! car j'en ai tant, que croyant avoir tout emporté, je craignois qu'il ne vous en fut point demeuré. Je m'en vais las entretenir *Morphée*, mais s'il me represente autre songe que de vous, je fuirai à tout jamais sa compagnie. Bon soir, pour moi ; Bon jour, pour vous, ma chere Maistresse, je baise un million de fois vos beaux yeux. Ce XXIX, Octobre. H.

X.

AUTRE. 1597.

Comme j'ay pensé vous renvoyer Bydet, j'ay trouvé que *Lomenie* & toutes mes hardes estoient parties, de façon que je n'ay sçû trouver un morceau de papier : Cela est vrai, mes cheres amours ; cettes ce n'est poinct excuse ; je faillis de ne vous laisser un Lacquais, non faute de m'en souvenir, mais ils estoient très-tous devant avec nos chevaux, vous avez supplée à ce deffaut, en m'obligeant extremement : je vous payerai d'une plaisante récompense, c'est que je menerai à *Pequigny* une assez bonne bande de violons pour vous rejoüir & vostre sujet qui chérira vous extremement. J'ay reçeu un plaisant tour à l'Eglise, une vieille Femme âgée de quatre-vingt ans, m'est venue prendre par la teste, & m'a baisé : Je n'en ai pas ri le premier, demain vous dépoluërez ma bouche. Le Lacquais que j'avois envoyé à *Paris* est venu, Je vous envoye la Lettre de *Guerin*. *Roquelaure* est borgne, ce me mande-t'il. Bon soir mes che-

res & tres-cheres amours. Je baise un million de fois vos pieds. Ce 18. Décembre. H.

XI.

1598. AUTRE.

MOn vrai cœur, *la Varenne* vient d'arriver qui m'a apporté de vos Lettres, par où vous me mandez que vous m'aimez mille fois plus que moi vous; vous en avez menti, & vous le soutiendrai avec les armes que vous avez choisies. Soudain que j'ai eu résolu ce que je deviendrois, je vous ai dépesché ce Courier pour vous dire que Jeudi pour le plus tard je partirai de *Rennes* pour nous acheminer vers la grande Cité, & serai Lundi XVIII. à *la Fleche*, mesurez vostre voyage à vous y trouver ce jour-là. Je suis bien marri que vous n'estes peu venir à *Rennes*; car aujourd'hui, Messieurs de *Laval*, & de *Torigni* y sont venus; demain je les verrai, & vous en manderai des nouvelles. Envoyez par ce Courier les Lettres du Gouvernement de nostre Fils, afin que je les fasse vérifier à la Cour de Parlement: Mon Menon, je ne vous verrai de dix jours, c'est pour mourir, je ne vous mande point mon déplaisir, vous seriez trop glorieuse. Jamais je ne vous aimai tant que je fais, c'est vous en dire trop. Je vous donne le bon soir, & des baisers par millions. Ce 8. Mai *de Fontenay*. H.

XII.

1598. AUTRE.

MOn cher cœur. Je n'ay appris rien de nouveau sinon qu'hier je renoüai le mariage de mon Cousin, & tous les contracts en

furent

furent passés. Je joüai ar soir jusques à minuit au reversis. Voila toutes les nouvelles de *saint Germain*. Mon Menon, j'ai un extrême desir de vous voir : Ce ne sera que vous ne soyez relevée ; car je ne puis commençer ma Diette que Dimanche à cause de l'Ambassadeur de *Savoye*, qui me vient faire jurer la paix, qui ne peut estre que Samedi. Mes cheres amours aimez-moi toujours bien, & soyez assurée que vous serez tousjours la seule qui possederez mon amour ; Sur ceste verité je vous baise un million de fois, & le petit homme. Ce 14e. Novembre. H.

XIII.

AUTRE.

MOn cher cœur. Je ne faudrai d'estre demain à six heures & demie, ou à sept entre vos bras, car quand vous partirés à neuf heures de *Courançe*, c'est assez ; je serai une heure avec vous, vous chérissant comme il faut. Je sçai force nouvelles de *Paris*. Ce porteur me fait escrire en si grande haste, pour estre avant vostre coucher, qu'il ne me donne le loisir de vous faire que ce mot. Bon soir, mon Menon, je baise vous un million de fois. Ce xxv. Octobre. H.



LETTRES

LETTRES DU ROY HENRI IV.[1] A MADAME LA MARQUISE DE VERNEUIL.

1599. I.

MOn Menon. J'ai veu la Lettre de votre Frere, je crois qu'il a jugé que vous me la montreriez, ou il en a escrit deux, car au langage que m'a tenu M. de *Guise* ennuyt, ses propos ne sont pas pareils à ceux de *Paris*. Mais que je vous voye, je vous en dirai davantage, il a l'ame mauvaise, vous l'avouerez ainsi. Je vous envoyerai demain la petite chienne de Monsieur le Connestable. Mon cœur je vous aime si fort, que je ne puis plus vivre absent de vous : je vous verray ceste semaine, mais je désirerois plus que ce fut en particulier qu'autrement. Donnez m'en quelque moyen, afin que je baise vous en effect un

(1) Ces Lettres sont relûës, vérifiées & augmentées sur le Manuscrit 9128. de la Bibliothéque de sa Majesté, parmi ceux de M. de Bethune.

que

million de fois, comme en imagination je le fais. Ce 5e. d'Octobre. H.

II.

AUTRE. 1599.

MEs cheres amours. *La Varenne* & le Laquais sont arrivez à la mesme heure. Vous me commandez de surmonter (si je vous aime) toutes les difficultez que l'on pourra apporter à nostre contentement. J'ai assez montré la force de mon amour aux propositions que j'ai faites, pour que du costé des vostres ils n'y apportent plus de difficultez : Ce que j'ai dit devant vous je n'y manquerai point, mais rien de plus. Le Comte de *Lude* part demain au matin, il a des après disné toutes ses dépesches : Je verrai de bon cœur M. *d'Antragues*, & ne le lairai guere en repos que nostre affaire ne soit faitte ou faillie. Cet homme de *Normandie* est venu ici & me vient de dire que entre cy & quinze jours nous devons avoir la plus grande broüillerie du monde, qui sera causée par vos Pere, Mere, & Frere; & sera tramée à *Paris*, que vous & moi tiendrons tout pour rompu, que demain il me dira le moyen de l'empescher, car Monsieur le Cardinal de *Joyeuse* entre qui rompt notre propos. Bon soir, le cœur à moi, je baise vous un milion de fois. Ce 6e. Octobre. H.

III.

AUTRE. 1599.

J'Ai bien connû par votre Lettre que vous n'aviez pas les yeux bien ouverts, ni les conceptions aussi, car vous avez pris la mienne

ne d'un autre biais que je ne l'entendois : il faut cesser ces brusquettés, si vous voulez l'entiere possession de mon amour, car comme Roy, & comme Gascon je ne le sçai pas endurer ; Aussi ceux qui aiment parfaitement comme moi veullent estre flattez non rudoyez. Quand Monsieur *d'Antragues* sera ici, je vous tesmoignerai si je vous aime, ou non. Cepandant il vous sied mal d'en doutter, & cela m'offençe. Hier au soir vostre diamant tomba hors d'œuvre, & fort heureusement je le trouvai, Dieu sçait si j'en fus en peine, car j'eusse mieux aimé avoir perdu le doigt, tenant si cher tout ce qui vient de vous que rien n'en approche en comparaison. *Nau* n'est pas encor venu, j'espere vous voir Dimanche en public, puisque me l'avez dénié en particulier. Bon jour, mes amours, je ne suis pas bien satisfait, je ne vous le puis taire, je baise vos beaux yeux un milion de fois. Ce 7. Octobre. H.

IV.

1599. AUTRE.

MEs cheres Amours. J'avois assigné Monsieur *d'Antragues* à six heures, il en est huit, il n'est pas encor venu ; je viens de l'envoyer querir ; cepandant je vais voir une dépesche de *Rome*, dont je vous donnerai avis après diné. Je vous envoye des Ortolans que l'on m'a envoyé de *Lyon* ; Il ne tiendra qu'à vostre Pere que je n'en baille demain à vostre aisné qu'il avalleroit plus doucement. Bon jour, le cœur à moi ; devant que je boive ni mange, je resoudrai d'une façon ou d'autre avec

avec Monsieur *d'Antrages*. Je baise mes petits Garçons un million de fois. Ce IXe. Octobre. H.

V.

AUTRE. 1599.

MEs cheres amours. Je me suis levé de bon matin, & me suis allé promener à la forest à cheval, je vous jure que je me suis trouvé si foible, que je n'ai sçeu endurer l'amble de ma haquenée, de mal je n'en sens plus Dieu merci; Mais j'ai esté autrefois malade un mois que je ne demeurois pas si débile : si mon mal eut continué, je vous eusse envoyé querir. Je suis si triste de ne vous voir point, que rien ne m'apporte de contentement. Aimez moi bien hardiment, car je vous chéris plus que je ne fis jamais. Vostre Frere le Comte & moi le vous pourrois bien tesmoigner, que j'ai entretenu ce matin à cheval une heure de vous. Bon jour, le tout à moi, que je baise un millon de fois. H. Ce XII. Octobre.

VI.

AUTRE. 1599.

MEs cheres amours. Je receus ar-soir vostre Lettre par le retour de *Petit*, recevant avec un extreme contentement de l'honneur que vous me faittes de m'asseurer toujours de vostre bonne grace. J'ai veu par icelle l'estonnement de vostre Pere, il a bien raison, car sa procédure m'a allienė de toute sorte de traittés avec lui. Vous me mandez que vous esperez qu'il me contentera. Je vous supplie

à

à mains jointes (ma chere ame) que je n'aye plus affaire à lui ; pouvant trouver noſtre contentement entre nous deux, ſachons nous en le gré tout entier. L'argent pour vous achetter une terre eſt tout preſt, rien ne vous manquera. *Marchaumont* viendra dans une heure. Monſieur de *Fleury* eſt ici, je travaillerai pour vous plus que *Nau* ; mais ne m'allez plus brouiller avec cet homme, qui n'a ſongé depuis hier qu'à trouver moyen d'acrocher encor quelque choſe pour m'affliger : je vous en ſupplie le genoüil en terre, & que nos heurs ne dépendent plus que de nous. S'il vous plaiſoit Vendredi venir diſner à *Fleury*, je taſcherois à vous y faire bonne chere. Aimez moi comme celui, qui n'aime, ni n'aimera jamais que vous. Sur ceſte vérité je baiſe un million de fois tous les petits Garçons. Ce XIII. Octobre. H.

VII.

1599. AUTRE.

MEs cheres amours. Voſtre Pere a réſolu tout ce que je voulois ; demain au ſoir mes petits Garçons ſeront bien careſſez de moi ; il faut faire ſemblant que tout eſt comme rompu, mais je plierai pluſtoſt que rompre, la joye que j'ai ne ſe peut eſcrire, je vous la témoignerai demain. Ceſte Lettre eſt courte, afin que vous vous rendormiez après l'avoir leüe : je vous donne mille bon ſoirs, & un million de baiſers, & me recommande à Madame *d'Antragues*, qu'elle ſe ſouvienne de faire coucher la veſue en ſa chambre. Ce XIIII. Octobre. H.

VIII.

VIII.

AUTRE. 1599.

S'En allant *Vaudré*, je vous fais ce mot pour vous dire, que je n'attens rien de l'afaire pourquoi eſt allé *Nau*, que des longueurs & des traverſes & m'aſſure que vous reconnoîtrez, que le deſſein de votre pere n'eſt que de faire durer ceci, pour empecher votre contentement & le mien. Dieu veuille que je me trompe & vous en faſſe connoître la vérité. La Marquiſe de *Belle-Iſle* s'eſt faite Religieuſe. Voilà tout ce que je ſcai. Je baiſe vos belles mains un million de fois. Ce XIIII. Octobre. H.

IX.

AUTRE. 1599.

MOn cœur. Je réſolus arſoir avec *Nau* que j'irois coucher ce ſoir à *Malzerbes*, & ferions là toutes nos affaires d'une main : Monſieur *d'Antragues* m'en a parlé ce matin fort honeſtement, & comme je voulois monter à cheval, il m'eſt venu ſupplier de ne vouloir point aller à *Malzerbes*, & que je ne vous y trouverois pas, que je vouluſſe remettre le tout à *Orleans*, où je ſçai qu'il ne vient point; cela ne m'oſte pas l'opinion qu'il ne veut qu'alonger, & croyez qu'il vous trompe & *Nau*, & non moi, qui en ai creu toujours ce que j'en voi : comme j'ai été à cheval il a dit tout haut (Monſieur le Premier, & *Praſlin* l'ont oüi) par la mort Dieu, il ſera bien trompé, car il ne trouvera pas ma Fille à *Orleans*, ma

Femme ira, mais ma Fille demeurera avec moi ; toutefois je lui ai dit en partant que j'irois ce soir, je n'y suis allé ce matin, pour les raisons que je vous dirai. Montrez cette Lettre à *Nau*. Bon jour, le tout à moi, je te baise un million de fois. Ce XVe. Octobre. H.

X.

1599. AUTRE.

MOn tout. Je pensois vous servir ce soir de vallet de chambre, mais nous nous sommes embarquez à une partie à la paulme, où il y va bien de l'argent ; cela ne m'eust retenu, si j'eusse pensé que vous eussiez eu besoin de moi ; ce sera donc pour demain matin que j'espere ouvrir vostre rideau, & vous témoigner que je vous aime plus que je ne fis jamais. Sur ceste vérité je baise vous un million de fois. Ce XXIe. Octobre H.

XI.

1599. AUTRE

CE fut par obmission, mon cher cœur, que je ne vous mandai point comme j'avois veu cette belle Fille, aussi pensois je l'avoir dit à vostre Frere de *Marcoussy* pour vous le dire. Je trouvai qu'elle avoit les yeux bien battus, & fort passée depuis le Caresme prenant, qu'*Amyens* fut pris, qui est la seule fois que je l'avois jamais veuë. *Beringhen* vient d'arriver qui m'a rapporté le diamant fort seurement mis en œuvre. Demain je fais mes Pasques, mais cela ne m'empeschera pas de vous

mander

mander demain matin de mes nouvelles. Je ne me trouve gueres bien, & crains de tomber malade. Monsieur du *Maine* vient d'arriver, je ne l'ai pas encor veu. Bon soir, le cher Menon à moi, je te baise un million de fois. Ce dernier d'Octobre. H.

XII.

AUTRE. 1599.

MOn Menon. J'avois déja ressuyé mes larmes, lors que votre Lettre est arrivée, qui me ramantevoit mes cheres amours, qui a du tout banni de moi le déplaisir, qui me restoit de la cause de mes larmes. Il fait très-beau ici, & tous les ouvrages y sont fort avancez; Mercredi je serai à vous, si inconvenient n'arrive. Ne doutez pas que ce ne soit mon plus agréable séjour. J'avois oublié de vous demander les couleurs dont il vous plait que mes Souisses soyent habillez; mandez le moi demain. Car la venue de M. de *Savoye* me presse. Je savois deja la querelle du petit *S. Antoine*. Attrappez des Lettres de M. de *Guise*, si vous pouvez. Bon soir, mon cher cœur, je te baise cent & cent mille fois. Ce xxv. Novembre. H.

XIII.

AUTRE. 1600.

MEs cheres amours. Je viens de recevoir la, Lettre dont vous m'avez honnoré; sans vostre commandement je n'eusse failli à vous dépescher quelqu'un. Je suis arrivé sauf & sain, fors le mal d'amour; qui m'est doux à

supporter, pour m'estre si aggréable, que si je faisois élection d'une mort, je choisirois celle-là : J'entens comme Tyrsé mon cœur. Il me semble qu'il y a désja un siécle que je vous ai laissée : pourvoyez au moyen d'abreger nostre exil. Monsieur *de Guise* est arrivé, non encore les Dames: Monsieur *de Rets* n'y est point. Ce soir je vous escrirai ce que la journée m'aura produit de sujet. Bon soir, mon cœur, aimez-moi cherement, & croyez ma fidélité inviolable pour vous, que je baise un million de de fois. Ce 4e. Octobre, H.

XIV.

1600. AUTRE.

MOn cher cœur. J'estois parti si matin, pour aller reconnoistre les passages que je vous ai mandé, que cela m'a retardé jusques à cette heure, le contentement de sçavoir de vos nouvelles, ayant trouvé à mon retour vostre Laquais arrivé, j'ai baisé mille fois vostre Lettre, puisque ce ne pouvoit estre vous; ne doüttez pas que je ne vous trouve fort à dire, nous sommes trop bien ensemble pour qu'il puisse estre autrement, je vous le montrerai bien par mon prompt retour. En mon voyage nous n'avons pas seulement vû la neige, car nous en avons été couverts trois heures durant d'aussi espesse qu'elle peut estre en *France* en Janvier, & descendus à la Vallée, ce n'a esté que pluie : Ces Messieurs qui venoient de l'Aiguebellette, disent bien que le chemin que nous avons fait ennuit est & plus haut & plus mauvais; certes en toutes les

Alpes

Alpes il n'y en a pas un pire. Je pars demain, & espere Vendredy estre si près de vous, que je vous sommerai de la promesse que me fistes en partant si j'arrivois sans bagage. C'est trop causé pour estre moüillé comme je suis. Bon soir, le cœur à moi, je te baise & rebaise un million de fois, ce XIe. d'Octobre, H.

XV.

AUTRE. 1600.

MOn Menon. Nous arrivâmes hier en ce lieu de *Beaufort* à nuict fermante, où nos bagages ne sont encor arrivez à cette heure, que nous partons pour aller au *Col de Cormet* reconnoistre le passage : Il nous fallut mettre hier vingt fois pied à terre, & le chemin est cent fois pire aujourd'hui. La *France* m'est bien obligée, car je travaille bien pour elle. Je remets mille bons contes à vous faire, que j'ai apprins de Messieurs qui sont venus de *Chambery*, quand j'aurai l'honneur de vous voir (qui ne sera je crois que Dimanche) ce temps me durera plus qu'à vous. Aimez-moi bien, les cheres amours à moi, que je baise un million de fois, ce XIe. Octobre, H.

XVI.

AUTRE. 1600.

MOn cher cœur. Il n'y a plus que demain entre-deux, pour avoir la joie de vous voir : j'ai été extrêmement marri de vous avoir renvoyé *Petit* sans Lettre, mais il m'a trouvé à cheval ; le Maître de ceans nous a fort bien traités. Monsieur de *Nemours* a rompu son mariage.

riage. J'ai peur que j'aurai esté Prophête, demain je sçaurai plus de nouvelles de *Paris*, car le Mareschal de *Biron* sera à l'assemblée, qui aime & est fort aimé de la Comtesse de *Chiverny*. Bon soir, mon Menon, je baise un million de fois les Petits Garçons, ce XXIIIIe. Octobre, H.

XVII.

1600. AUTRE.

MEs cheres amours. J'aurai le contentement de vous voir demain sans faillir, je le desire plus que vous; car je vous aime plus que vous ne m'aimez : D'aujourd'hui je ne bougerai du Conseil, pour avoir la journée de demain & Vendredy libre. Certes les affaires m'accablent : Je pris hier le cerf, mais je ne fus à la mort. Je remets toutes choses à demain, que je tiendrai mes amours entre mes bras cherement, faites la malade, & ayez vostre manteau blanc, & vous résolvez de payer la bienvenuë dès l'arrivée. Sur cette vérité je finirai, baisant mes Petits Garçons un million de fois, ce 3e. Novembre, H.

XVIII.

1601. AUTRE.

MOn cher cœur. J'arrivai hier entre onze & douze, las, & avec un extrême mal d'estomac. Ma Femme se porte bien, & mon Fils, Dieu merci : Il est creu & rempli de la moitié en ces cinq jours que je ne l'avois veu : Pour moi j'ai fort bien dormi, & je suis exempt de toutes douleurs, fors celle d'estre absent

de

de vous, qui, bien qu'elle me soit griefve, est moderée par l'espérance de vous revoir bientost. J'ai déja commencé les affaires de Monsieur de *la Chastre*, vous en serez contente. Bon jour, mes cheres amours, aimez bien toujours vostre Menon, qui vous baise un million de fois les mains & la bouche, ce 6e. Octobre, H.

XIX.

AUTRE. 1601.

MEs cheres amours. Vostre Lettre m'a apporté les mêmes effets que la mienne a fait à vous, car j'étois tout estomaqué. Vostre Pere arriva de bonne heure, je l'ai fort entretenu, & mis sur tous propos, sur tous lesquels il me remet sur la venuë de *Nau*. J'y ai encores dépesché pour le faire venir. Cependant, il dit à tous ceux qu'il pense ses amis, que tout ce que je lui dis est pour le tromper, & que vous êtes consentante à ce dessein avec moi: Pour moi je ne m'en offense pas, mais ces discours vous font tort. J'aurai l'honneur de vous voir Dimanche. Je m'en vai courre un cerf. Monsieur du *Maine* est arrivé à Paris pour l'accord. Bon jour, mon Menon, je baise vous un million de fois, ce 8e. Octobre. A mon retour de la Chasse, j'envoyerai encore un Courrier vers vous, H.

XX.

AUTRE. 1601.

MEs cheres amours, une heure après que je vous ai écrit, La Fond est venu me parler de vos affaires, à quoi je pourvoirai

demain, s'il plaît à Dieu : Je courre le Cerf ; & si j'apprens quelque chose, je le vous manderai. Cependant, aimez bien moi. Gardez bien ce que vous avez dans le ventre. Souvenez-vous d'aller voir faire ces crêpes, vous y prendrez plaisir. Bon soir, mon Tout, je te baise un million de fois. M. d'Antrages a veu mon Fls (2), il le trouve fort beau, ce VIIIe. Octobre, H.

XXI.

1601. AUTRE.

MOn cher cœur. Je me suis treuvé si tourmenté de ma médecine, que certes je n'ai sçeu escrire : J'ai prononcé à M^e. de *la Chastre* son Arrest ; dès que ses chevaux seront venus, elle s'en va. Ce n'a esté sans pleurs, & des plus grands sermens du monde : Tout le reste de la compagnie est si fort estonnée, qu'ils ne sçavent ce qu'ils font. Mandez-moi quel jour vous faittes estat de partir de *Paris*, afin que j'aye l'honneur de vous voir devant. Bon soir, mon cher Menon, je te baise un million de fois, ce XIe. Octobre, H.

XXII.

1601. AUTRE.

MOn cher cœur. J'ai pris aujourd'hui un cerf avec plaisir. J'ai reçeu deux Lettres de vous par ces combattans, s'ils vous avoient donné à entendre la vérité, vous ne

(2) C'est Louis XIII. né à Fontainebleau, le Jeudy vingt-septiéme Septembre 1601.

m'escririez

m'escririez en leur faveur, car il y va trop de mon honneur, & vous m'aimez mieux qu'eux. Ne vous embarquez pas au Jubilé, je vous verrai demain au soir, s'il plaît à Dieu, & vous chérirai comme ce que j'aime le plus au monde; je dis mille fois plus que moi-mesme. Croyez-le, mon cher Menon, que je baise un million de fois, ce xvᵉ. Octobre. H.

XXIII.

AUTRE. 1601.

MOn cher cœur. Vous m'aviez tant promis d'estre sage, que vous ne devez douter que le stile de vostre autre Lettre ne m'ait offensé: Je vous la porterai, & vous jugerez que je n'en pouvois attribuer la cause au Jubilé; ç'a esté la crainte que j'ai toujours eu de vostre manque d'amour, qui m'a rendu plus facile à y rapporter vos promptitudes: Je vous l'ai dit souvent, non comme pointilleux, mais comme le craignant plus que la perte de ma vie; rapportez cela à mon extrême passion, non à avoir envie de vous manquer, Dieu m'envoye plustost la mort. Je vous eusse envoyé Monsieur de *la Riviere*, mais il a fallu qu'il soit demeuré pour pourvoir à mon Fils qui a tari sa nourrice. Après dîné il partira, & sera demain à vostre lever. Mandez-moi quand vous aurez achevé vostre Jubilé, & quand vous voudrez me voir, ce que je desire extrêmement pour vous tancer bien. Bonjour, le tout à moi, je te baise un million de fois, ce xixᵉ. Octobre. H.

XXIV.

1601. AUTRE.

MEs cheres amours. Vous aurez vû par la Lettre que je vous écrivis hier, que mon desplaisir ne procedoit que de force de vous aimer, mon inclination & toutes mes résolutions m'y portent tellement, qu'il faudroit de grands effors d'ingratitude pour m'esbranler: bien desirai-je, comme je ne veux rien faire qui vous déplaise, ne recevoir de vous chose qui me puisse apporter du mescontentement. Monsieur de *la Chastre* est parti ce matin bien à regret, il a parlé à moi en partant, je remets à le vous dire. Monsieur de *la Riviere* part aussi. C'est tout ce que je vous puis dire pour ce matin: que je vous baise, (mon cher cœur) un million de fois, ce xxe. Octobre. H.

XXV.

1601. AUTRE.

CEste Lettre sera bien plus heureuse que moi (mon cher cœur,) car elle couchera avec vous: jugez si je lui en porte envie, le sommeil m'a fait arrester ici, & par conséquent, est cause de vous faire sçavoir de mes nouvelles, voyez comme dormant & veillant toutes mes actions se rapportent à vous plaire; je m'en vais à *Fontainebleau*, d'où à votre réveil vous sçaurez ce que je me résoudrai de faire. Bon soir, mon tout, je baise vous & tous vos petits Garçons un million de fois, ce xxie. Octobre. H.

XXVI.

XXVI.

AUTRE. 1601.

MOn cher cœur, nous arrivâmes hier devant la nuit, allâmes souper chez Zamet, pour voir notre filz. Là arriva M. de *la Riviere*, qui m'apporta de vos nouvelles. Je fus bien-aise d'en sçavoir, mais vous ne m'en mandez point de Verneul: Je le vous renvoyerai aujourd'hui. Je le fais chercher partout pour lui commander. Il est de mon opinion que ce ne sera qu'au mois qui vient. Je ne vous puis mander quand je vous voirrai, n'ayant vû encore ni M. le Chancelier, ni M. de Rosny, pour sçavoir mes affaires, mais bien vous assurai-je que je ferai en un jour ce que les autres feroient en huit pour m'avancer ce contentement. Bon jour, le cher Menon à moi: Je te baise un million de fois, & fais mes recommandations à votre Mere, ce xxviiie. Octobre. H.

XXVII.

AUTRE. 1601.

MEs chers amours, j'espere vous voir dans quatre jours pour le plus tard. Demain je donnerai Audience aux Ambassadeurs, & tiendrai Conseil. Jeudy, c'est la Toussaint: Vendredy, j'irai voir mon fils, & Samedy mon Menon, que j'aime plus que tout le monde ensemble. J'ai pris trois Cerfs aujourd'hui, dequoi je suis bien marri. Je suis fort las, qui me fais finir, vous baisant un million de fois, ce xxxe. Octobre. H.

XXVIII.

XXVIII.

1602. AUTRE.

Mon Menon. J'ai reçeu la Lettre que vous m'avez escrite par l'Avocat *Courvaudon*, s'il se fait quelque chose pour lui, ce sera à votre recommandation, je vous en parle avec incertitude, parce qu'en telles affaires je prens conseil de Monsieur le Chancelier, qui en a plus de connoissance que moi. Quant au mariage de *la Bourdaisiere*, si elle en eût eu à mourir, j'eusse été l'homicide. Je suis toujours en peine de *Vitry*, les champs sont bien plus gais que la ville, vous le trouverez ainsi quand nous serons ensemble à Verneuil. Bon jour, mon tout, je te baise un million de fois, ce premier Mars. H.

XXIX.

1602. AUTRE.

Mon Menon, je viens de prendre Médecine, afin d'estre plus gaillard pour exécuter toutes vos volontés. C'est mon plus grand soin; car je ne songe qu'à vous plaire, & à affermir votre amour, étant le comble de mes félicités. Je sçaurai aujourd'hui bien amplement des nouvelles de *Paris*; car M. *de Bouillon*, qui partit hier, m'en doit mander. Il fait beau ici: mais partout hors d'auprès de vous il m'ennuïe si fort, que je n'y puis durer. Trouvez un moyen que je vous voye en particulier, & que, devant que les feuilles tombent, je les vous fasse voir à l'envers. Bon jour,

jour, mon cher cœur, je baiſe vous un million de fois, ce 6e. Octobre. H.

XXX.

AUTRE. 1602.

MOn cher cœur. Je pris hier deux Cherfs avec beaucoup de plaiſir; arſoir je vis joüer les Comediens, où je m'endormis, il étoit minuit quand ils acheverent. J'étois ſi las que que je ne vous pus écrire: Je ne me ſuis levé qu'à onze heures, me portant très-bien Dieu merci. Des nouvelles de deça, j'ai fais ce que vous deſirez; elle s'en ira bien-tôt. Toutes ces Dames ſont bien étonnées: elles ne ſavent d'où le mal leur vient; mais elles ne parleront plus à l'oreille. N'en dites rien, car l'on leur mande de *Paris* tout ce que vous dites; aſſurez-vous, mon cœur, que je vous aime de tout le mien, & avec plus de paſſion que je ne fis jamais. Sur cette vérité, je baiſe un million de fois vos beaux yeux. Ce 7e. Octobre. H

XXXI.

AUTRE. 1602.

MEs cheres amours, un Cerf me mena hier à cinq lieües d'ici, & le faillis, parceque le jour nous laiſſa. J'ai couché chez un Gentil-homme, nommé *la Borde*, ou cette nuit il m'eſt pris un grand vomiſſement & un grand accez de fievre, avec laquelle je ſuis revenu, & m'en vais mettre au lit, vous ſuppliant, mon cher cœur, me pardonner, ſi je ne vous la fais plus longue. Je baiſe vous un million de fois. Ce xe. d'Octobre. H.

XXXII.

XXXII.

1602. AUTRE.

MEs cheres amours, celui qui vous a dit qu'il m'avoit veu à la Messe, vous a menti; car il y a trois jours que je n'en oüis. Tout aujourd'hui je me suis trouvé mal; mais ce soir Dieu merci, je me porte mieux, toutefois foible. Je vous verrai bien-tôt, car je ne puis plus vivre sans cela. Je suis si triste, que je m'importune moi-même. Bon soir le cœur à moi. Je te baise & rebaise un million de fois. Ce XIIe. Octobre. H.

XXXIII.

1602. AUTRE.

SI mon amour se gouvernoit selon les occasions, que l'on m'en donne, vous recevriez de moi une aussi froide réponse, qu'ont été les deux Lettres que j'ai receues de vous. Je ne laisse pas de m'en plaindre; & certes je n'avois pas desservi cela de vous. Pour ce que m'a apporté *Nau*; il vous en fera la réponse plus plaine d'amour, peut-être que je ne dois. Le sommeil me fait remettre le tout sur lui: & finir; vous baisant un million de fois les mains. Ce XIIIe. Octobre. H.

XXXIV.

1602. AUTRE.

MOn cher cœur. Vous vous êtes plaint d'avoir esté deux jours sans sçavoir de mes nouvelles, ce fut quand je couchai dehors, &

& que je fus si malade ; encor dès que je fus ici le soir, je vous escrivis un mot : Je ne me puis ravoir de mon humeur mélancholique, & crois que Mardi je prendrai médecine, mais rien ne m'y servira tant que vostre veüe, seul remede à toutes mes tristesses. Je vous fusse allé voir dès demain, n'estoit les extremes affaires que j'ay avec mon conseil sur l'estat de l'année qui vient ; je remettrai toutes nouvelles à nostre premiere rencontre : seulement vous dirai-je que je vous envoye la lettre de *Fourcy* pour les marbres, & que Monsieur de *la Riviere* sera à vous dez que vous voudrez. Bon jour, mon cher cœur ; je te baise un million de fois. Ce XIII. Octobre. H.

XXXV.

AUTRE. 1602.

MOn cher cœur, nous venons de dîner céans, & sommes fort sous ; je vous verrai devant que partir de *Paris*, & vous cherirai, non, comme il faut ; mais comme je pourrai. Ce porteur me haste si fort que je ne vous puis faire que ce mot. Bon soir le cœur à moi. Je te baise un million de fois. Ce XIIIIe. Octobre. H.

XXXVI.

AUTRE. 1602.

MEs cheres amours. Je ne plains point vostre mal ; si je l'ay fait, je le guerirai · je suis arrivé en ce lieu si triste qu'il ne se peut dire plus, de me voir privé de ce que j'aime

j'aime tant ; mais demain j'aurai l'honneur de vous voir, & vous baiserai pour deux jours : je disnerai ici devant que partir, & n'arriverai qu'à cinq heures à *Orleans*, afin de vous donner loisir d'estre chez la Reyne, quand j'y arriverai. Je m'en vai joüer à la Paulme à mon jeu qui vient d'être achevé. Je baise les mains un million de fois de ma chere Maistresse, & la supplie de me tenir toujours cherement en sa bonne grace. Bon soir le Menon à moi. Je me recommande aux petits Garçons. Ce xvie. Octobre. H.

XXXVII.

1602. AUTRE.

JE ne pensois point en vous mandant, que vous seule pouvez changer mon humeur mélancolique en joye, vous offenser aussi peu en vous témoignant le desir de vous cherir, & le desplaisir d'en être privé, ce n'a été jamais mon intention, ni ne l'ay encore de vous empêcher de prier Dieu. Tant s'en faut, je l'approuve extrêmement. Vous dites que ma mélancolie ne procede de vous ; je ne vous en ai pas accusée, & n'en ayant sujet du monde, il est tout évident qu'elle procede de la rate, pour, à quoi pourvoir, je viens de prendre Médecine ; vous me mandez que vous voulez vivre autrement que de coutume ; j'ai trouvé ce style bien rude, pour ne vous en avoir donné occasion. Si vous continuez vous me ferez résoudre à ce qu'il vous plaira. Je vous baise en toute humilité les mains. Ce xviiie. Octobre. H.

XXXVIII.

AUTRE. 1602.

MOn cœur, Je ſuis extrêmement marri de ce que vous ne pouvez voir *Fontainebleau*, car vous y euſſiez bien pris plaiſir. Je trouve bon que vous vous repoſiez aujourd'hui & demain, & veniez à *Marcouſſy* Mardi. J'eſpere avoir l'honneur de vous y voir : mais ſouvenez-vous de loger en Chambre, que nous puiſſions être enſemble juſques à neuf heures. Vous avez raiſon de conformer vos volontez aux miennes en ce qui vous touche ; car je vous aime plus que vous ne vous aimez vous-mêmes. Envoyez moi *Nau*, par qui je vous manderai ce que je veux faire pour vous. Je partirai demain matin pour aller à *Villeroy*, extrêmement mélancolique de penſer ne vous voir de trois jours. Bon jour, mon ame, je te baiſe un million de fois. Ce XXIII. Octobre. H.

XXXIX.

AUTRE. 1602.

MEs cheres amours, més que je ſois à *Paris*, je ſauré ce que c'eſt de cet homme de *Perigueux*, & votre recommandation ne lui peut apporter que bonne fortune. J'ai receu trois Lettres de vous aujourd'hui, ſans celle que j'eſpere encore recevoir devant que dormir par *Nau*. Croyez que c'eſt le ſeul tems, où j'ai receu du contentement. Car hors de votre preſence ou de vos nouvelles, je n'ay non plus de joye, qu'il y a de ſalut hors

de

de l'Eglise. Soyez Mardy sans faillir à *Marcoussy*, & si vous pensiez que votre dîné fut à propos à *Villeroy*, je vous y ferois bonne chere, & irois avec vous à *Marcoussy*, & vous pretant la moitié de mon Carosse, le votre seroit déchargé, & en échange au logis, vous me preterez la moitié de votre lit. Bon jour, l'ame à moi. Je te baise un million de fois. Ce XXIIIe. Octobre. H.

XL.

1602. AUTRE.

N'Y faillez donc pas, mes cheres amours, d'être Mardy à *Marcoussy*, ou sans faillir j'aurai l'honneur de vous voir & tenir entre mes bras. Je me porte fort gaillard, Dieu mercy. Retenez ce porteur pour me mander demain de vos nouvelles, *le Charnoy* est ici : la boëtte de peinture est fort belle; aussi à un tel oiseau, il faut une belle cage. J'entretiendrai bien *Nau*, de la maison que je veux avoir pour vous; mais je lui défendrai de le vous dire, car je veux que ce soit moi-même. Bon soir, le Menon à moi. Je te baise un million de fois, & tous les petits Garsons, à la *Guysarde*. Ce XXIIIe. Octobre. H.

XLI.

1602. AUTRE.

MOn ame, J'ai défendu à *Nau* de vous dire ce dequoi nous avons parlé, car je veux que vous le sachiés de moi-même. Ce sera Mardy à dîner que j'aurai l'honneur de vous voir à *Villeroy*, s'il vous plaît. Mandez-moi si a *Courance* vous coucherez à part, car je pour-

rois

rois bien Mardy au matin vous aller donner la chemise & vous ferai payer ce service par avance. Je vous aime trop, ai-je peur, car le commun des femmes est de mépriser ce qu'ils pensent du tout à elles. Je vai monter à Cheval. Bon jour, mes cheres amours. Je baise un million de fois mes petits Garsons. Ce XXIIIIe. Octobre. H.

XLII.

AUTRE. 1602.

MOn cher cœur, Je me suis enfin traîné jusques ici, ne me portant gueres bien. J'ai peu soupé & m'en vais coucher. Ma femme est venuë au-devant de moi. Je lui montrerai demain la Lettre que savez. Elle est plus sage qu'eux, excusez-moi, si je ne la vous fais plus longue : Bon soir le menon à moi. Je te baise un million de fois. Ce XXVe. Octobre. H.

XLIII.

AUTRE. 1602.

MEs cheres amours. Je vous renvoye la Lettre après l'avoir montrée ; elle en a ri, & avec une grande modestie m'a dit, il fait bon en France, comme ailleurs, ne se fier à gueres de gens. Nous avons été tous aujourd'hui à la Chasse, elle à Cheval. Le plaisir n'a pas été grand : car tout le monde a perdu la Chasse & peu se sont trouvés à la mort du Cerf. Nous partons demain matin ; & allons coucher à *Villeroy*, & demain à *Paris*.

Mandez-moi comme vous vous êtes portée ces deux jours; de moi, je ne suis pas bien encore; aimez-moi bien, mon cher cœur. Je te baise un million de fois tes beaux yeux. Ce xxvie. Octobre. H.

XLIV.

1602. AUTRE.

MOn cher cœur. Je ne serai à mon aise, que je n'aye sçeu vostre arrivée à *Verneüil*; je crois que vous vous trouverez bien du conseil que je vous donne de vous haster d'y aller. Nous sommes arrivez de bonne heure en ce lieu, où il fait très-beau : nous irons demain à *Paris*. J'ay tousjours mal à l'estomach. Il n'y a rien de nouveau ici digne de vous estre mandé. Bon soir, les cheres amours à moi. Je te baise un million de fois. Ce xxviie. Octobre. H.

XLV.

1602. AUTRE.

MOn Ame. Il me semble qu'il y ait desja mille ans que je ne vous vis. J'ay envoyé *la Varenne* voir le logis de *saint Pierre*, pour sçavoir s'il sera propre pour vous. Le Conseil ne viendra que Mardy. Il n'y a rien de nouveau, je m'en vai à la chasse pour m'y divertir du déplaisir que je reçois de vostre absence, que plus je vai en avant plus je la porte impatiemment; Aimez-moi bien avec la fidélité que vous me prometrez, & vous serez très-heureuse. Je suis au milieu de mes Marmors,

mots, qui m'ont fait faire ceste Lettre à cent fois. Bon soir, le Menon à moi, je baise vous un million de fois. Ce xxxe. Octobre. H.

XLVI.

AUTRE. 1602.

MOn cher cœur. J'ay vu *Ruquidor* comme un éclair, il m'a baillé vos Lettres. *Zamet* vous baillera tout ce que vous voudrez. Je vais courre le cerf, & serai de retour ce soir. M. le Comte épousera *Lussé*, & je vous voirai après la Toussaint. Je pense que ma femme est grosse. Dépêchez-vous de faire ce ce fils afin que je vous fasse une fille. Bon jour, mes chers amours, que j'aime plus que je ne fis jamais. Je te baise un million de fois, M. de *Montbason* est arrivé, & M. le *Grand*. Ce xxxe. Octobre. H.



APOLOGIE POUR LE ROY HENRI IV.

Envers ceux qui le blâment, de ce qu'il gratifie plus ses ennemis, que ses serviteurs.

Faite en l'année mil cinq cent quatre-vingt seize.

Par Madame la Duchesse de Rohan la Douairiere, Mere du grand Duc de Rohan. (1)

I.

IL n'est rien qui passionne tant un fidele Sujet, que d'ouïr médire de son Prince ; rien ne lui fait plutôt rompre le silence que le désir de s'y opposer ; son devoir l'y oblige, & son inclination l'y pousse. Voilà pourquoi reconnoissant les rares obligations, que j'ai au très-humble

(1) D'autres ont attribué cette Piece à M. Cahier. Voyez la Confession de Sancy, Part. 1, Chap. 7. Mais la Note suivante en fera voir l'Auteur & le motif. Elle est tirée de la Bibliothéque de l'Abbaye Royale de

humble service de *Henry IV.* mon Prince naturel, à qui de long-tems j'ai une obligation particuliere, & aussi peu commune comme ses mérites & ses bienfaits en mon endroit sont trop communs; je ne puis plus tenir ma langue qu'elle ne parle, ni ma plume qu'elle ne réplique à une infinité de malcontens, qui par faute de connoître les parties non vulgaires de ce généreux Prince, blâment souvent certaines siennes actions, lesquelles bien peut-être blâmables en d'autres, doivent être estimables en lui.

II. Chacun murmure, chacun se malcontente, l'air raisonne des plaintes contre cette sacrée Majesté: l'un dit, Ce Prince se perd, & nous tous avec lui, il enrichit ses ennemis & ruïne ses serviteurs: l'autre dira: il ne croit aucun conseil, il ne fait rien pour personne, il vaut mieux le desservir que le servir. Allez-vous voir quelque honnête homme en son logis, le premier langage qu'il vous tiendra, sera; Je m'en vai de cette Cour malcontent, il y a long-tems que j'y dépense le mien, sans

de Saint Germain des Près, Folio 88, du Manuscrit 1504 parmi ceux du Chancelier Seguier, grand Ministre; également amateur des Livres, des Lettres, & des Sçavans. Cette Piece a été conferée sur ce Manuscrit, en voici donc la Note. » Invective avec Ironie, » dressée par Madame de » Rohan, mere du Duc de » Rohan, contre le Roy » Henri IV. contre lequel » elle étoit picquée, de ce » qu'il n'avoit pas épousé » sa fille, depuis mariée au » Duc des Deux Ponts; & » de ce qu'il n'avoit pas la » Maison de Rohan en la » considération, qu'elle » croyoit le mériter, & ne » lui faisoit pas assez de » bien ».

en avoir la moindre récompense, non pas même payement d'une telle partie qui m'est dûë. Allez par les ruës, vous oyrez chacun crier : Nous perdons tous les jours, & n'y a que les Ligueurs qui gagnent, ils sont remis en leurs charges, on leur donne tous privileges & immunités, & les serviteurs du Roy sont molestés & oppressés ; il n'est que de lui faire la guerre. Entrez dans la basse-Cour du Château, vous oyrez les Officiers crier, il y a vingt-cinq & trente ans que je fais service au Roy sans pouvoir être payé de mes gages, en voilà un qui lui faisoit la guerre, il n'y a que trois jours qu'il vient de recevoir une telle gratification.

III. Montez les dégrés, entrez jusques dans son antichambre, vous oyrez les Gentils-hommes qui diront, quelle espérance y a-t-il à servir ce Prince ? J'ai mis ma vie tant de fois pour son service, je l'ai tant de tems suivi, j'ai été blessé, j'ai été prisonnier, j'y ai perdu mon fils, mon frere, ou mon parent : au partir de-là, il ne me connoît plus, il me rabrouë si je lui demande la moindre récompense.

IV. Entrez jusques dedans sa chambre, vous oyrez à deux pas de lui ; & jusques derriere sa chaire, des Seigneurs de qualité qui diront, quelle pitié de ce Prince, quelle misere de lui faire service ? Il m'a refusé ce que le feu Roy n'eût pas voulu refuser à un valet, il n'y a que les Larrons qui puissent gagner à son service ; nul ne peut faire ses affaires qu'en le dérobant ; Qu'il est imprudent, qu'il est chiche, qu'il est mauvais maître, qu'il est de mauvais naturel ! Tout beau, Messieurs aurez-vous tantôt tout dit, écoutez-moi un peu à

mon

mon tour ? Et je m'assure que si vous voulez prendre la peine d'éplucher les choses de près, que vous trouverez que le tort vient de vous & non pas de lui.

V. Vous confessez déja qu'il fait pour quelques-uns, qu'il en gratifie aucuns libéralement, & même prodigalement, connoissez donc que si vous ne recevez les mêmes gratifications que ceux-là reçoivent, c'est pour n'avoir suivi les mêmes voyes qu'ils ont suivies ; si vous n'avez acquis sa bonne grace, c'est pour n'avoir pratiqué les moyens par lesquels elle s'acquiert : vous voulez mesurer ce Prince à l'aune des autres : vous présupposez qu'il ait l'ame commune & ordinaire, qu'il doive aimer ses proches, gratifier ses serviteurs, rendre bien pour bien, mal pour mal, & quels effets sont-ce-là, sinon effets d'une ame vulgaire ; le moindre homme, s'il a une ame raisonnable, la moindre femmelette en fera bien autant ; & vous voulez que ce Prince inimitable, ce Prince qui n'est rien moins que humain ne se gouverne point d'autre façon ? Ha pauvres ignorans, qui ne sçavez admirer ni connoître un si rare homme que le Ciel vous a donné !

VI. Sçachez, Messieurs, sçachez que ce Prince est doüé des vertus surnaturelles, que le sens humain ne peut comprendre, sa façon de procéder est toute autre qu'ordinaire ; il ne tient rien de vulgaire, & a l'entendement peu commun, son jugement est si vif, que nous ne le pouvons appercevoir ; ses bonnes parties sont rares, je dis rarissimes : Bref, il est si divin, qu'en certaines choses l'on ne connoît en lui comme point d'humanité, & puis vous

pensez le gagner par moyens ordinaires, vous vous plaignez quand vous n'y pouvez parvenir par les voyes communes. Vous avez tort, Messieurs, c'est à nous à nous accommoder à son humeur, & non lui à la nôtre; vous reconnoissez, qu'il aime ses ennemis, mettez-vous de ce nombre, il fait pour ceux qui lui font la guerre, contraignez-vous de la lui faire pour quelque tems, vous ne sçauriez après faire si maigre capitulation, qu'elle ne vaille mieux que tout ce que vous tirerez jamais par vos lâches submissions tant méprisées de lui; il caresse ceux qui le dérobent, n'y oubliez rien, je dis ceux qui ont l'honneur de fouiller en ses finances, comme je croi qu'il y a d'honnêtes hommes, qui y font le devoir; il gratifie ceux qui l'offencent, offencez-le.

VII. Je sçai bien que ces moyens vous sembleront du commencement un peu rudes; mais quoi? Estimez-vous si peu sa bonne grace que vous ne veüillez contraindre votre nature pour l'acquérir? C'est le seul moyen d'y parvenir, il vous en avertit, il vous en fait voir l'épreuve tous les jours, & vous y reculez. Estes-vous pas dignes d'en être privez? Ses effets parlent, & disent en bon langages: Mes amis offencez moi, je vous aimerai, servez-moi, je vous haïrai: il ne vous cache point le secret, il le vous enseigne par toutes ses actions, il n'est point jaloux de votre bonheur; pour vous vouloir celer le moyen de l'acquérir. Regardez à tous ces déportemens, il n'y en a pas un, qui ne nous y conduise.

VIII. Si vous demandez pourquoi celui-ci est-il gratifié, pourquoi lui donne-t-on les cent ou

les deux cens mil écus ? On vous dira ſoudain, pource qu'il eſt de la Ligue, pour ce qu'il tient telles & telles Villes contre le Roy. Pourquoi fait-on ſi bon recueil à une telle Dame ? Pource que ſon Mari, ſon frere, ou ſon fils porte les armes contre le Roy. Si au contraire on s'enquiert; pourquoi ne fait-on cas de cettui-ci, pourquoi eſt-il reculé des charges ? Pource qu'il eſt du parti du Roy. Pourquoi un autre eſt plus dédaigné ou indignement traité ? Pource qu'il eſt de ſes anciens ſerviteurs, ou (qui eſt le pis) pource qu'il eſt ſon parent. Que maudite ſoit la parenté; car cettui-là eſt un mal ſans remede ! On peut laiſſer à lui être ſerviteur pour avoir ſa bonne grace ; on peut laiſſer à lui faire ſervice pour être gratifié de lui ; mais de laiſſer à être ſon parent, quand on a ce malheur de l'être, cela eſt impoſſible.

IX. Malheureux donc deux ou trois fois ceux qui ſont nez ſous une ſi infortunée conſtellation; mais ceux qui ont l'heur d'être iſſus de quelque autre race, ou deſquels & pour le moins la proximité ou l'obligation n'eſt point ſi grande, qu'ils ne ſoient capables de rechercher ſa bonne grace par quelque offence, s'ils dédaignent ce moyen tant aſſuré, méritent-ils pas d'en être privez ? Je croi que vous m'avouërez que ouï. Ne vous plaignez donc plus, Meſſieurs, reconnoiſſez, que la faute n'eſt pas venuë de ſon côté, mais du votre; & puiſque vous voyez déſormais quelle voye il faut tenir pour recevoir des faveurs de lui, ſuivez la, & je croi que vous en recevrez contentement.

X. Mais quoi ? diſent aucuns, cela eſt étran-

ge qu'il faille avoir ce Prince de cette façon ; j'aimerois mieux (dira quelque opiniâtre) n'être point favorisé de lui que de l'être par tels moyens. Pauvres créatures ! est-ce à vous à lui prescrire d'autres voyes, que celles qu'il vous ordonne ? S'il bannissoit chacun de sa bonne grace, vous pourriez dire, qu'il vous met au désespoir ; mais il vous en donne les moyens faciles & assurez, je dis si assurez, que jamais aucun ne les a tentez, qu'il ne s'en soit bien trouvé, & vous les refusez; ne vous plaignez donc pas si vous perdez le salaire, qui ne se peut acquérir que par-là.

XI. Mais, disent les autres, ces procédures sont-elles point injustes ? Il n'y a pas, ce semble, grande raison de faire tout pour ses ennemis, & ne rien faire pour ses serviteurs. O esprits foibles, qui ne jugez des choses que par l'apparence, qui n'avez la vûë assez aiguë pour pénétrer juqu'au secret cabinet des intentions de ce Prince, ni le sens assez ferme pour appercevoir les justes causes de ses actions !

XII. Vous le blâmez de ce qu'il fait pour ceux qui lui ont fait la guerre, & à qui est-il plus obligés qu'à ceux-là ? Qu'eût-ce été de ce grand Prince, s'il n'eût eu son Royaume à débattre ? En quel estime fut-il tombé envers son peuple, s'il eût été obligé d'être assidu au Conseil, comme le feu Roy, de rendre justice à ses Sujets, de répondre des Placets, d'être importuné des Requêtes, lui, qui a bien l'esprit ailleurs, & qui s'occupe à des choses bien diverses ? Quels mécontentemens des Sujets, s'il n'eût eu à tous propos cet excuse, c'est la

guerre,

guerre, j'ai affaire ailleurs, il faut que je monte à cheval; s'il n'eût eu à répondre à ceux qui poursuivoient leurs payemens, ou quelques salaires mérités, il faut payer ma Gendarmerie, il faut de l'argent pour mes Suisses, il faut que je sorte de l'Hôpital avant que d'en tirer les autres? Combien pensez-vous que ces défaites lui soient commodes, combien il lui a été souvent agréable que son bien ait été pris par ses ennemis plutôt que d'avoir le déplaisir de le donner, ou la peine de le refuser? Et puis n'est-il point redevable à ceux qui lui font naître de si gentils expédiens, & si agréables à son humeur?

XIII. Mais quoi? disent les autres, il sembleroit selon cela qu'il fut enclin à la lâcheté, vice indigne d'un grand Prince. Helas, que vous vous abusez! Comment seroit-il chiche de son bien, qu'il ne l'est pas du bien d'autrui? N'a-t-il pas ôté à qui un Gouvernement, à qui une Charge, à qui un Bénéfice, & tout pour les donner? Sont-ce là les traits de chicheté d'être libéral outre la raisou, outre le devoir? Dites plûtôt qu'il sçait donner à ceux qui l'ont sçû estimer comme il mérite, à ceux qui ne le mesurant à l'aune du vulgaire, ont sçu reconnoître les moyens de gagner sa bonne grace, qui n'ont épargné ni leur conscience, ni la réputation, ni la vie de cent mille ames pour rechercher sa faveur, par les moyens, par lesquels elle s'acquiert; ce sont ceux-là qui seuls l'ont pû obliger à les aimer, non pas ses amis foibles, qui pensent gagner un tel Prince par soumissions, par recherche,

par

par service, comme l'on feroit quelqu'un d'entre le commun.

XIV. O valeureux Prince, & généreux courage, qui ne se rend qu'aux généreux, qui ne se laisse forcer, que par la seule force, qui caresse plutôt celui qui généreusement se présente à sa Majesté les armes au poing, que ceux qui auront toute leur vie demeuré lâchement prosternez à ses pieds, qui fait plus d'état d'un brave ennemi, qui lui fait la guerre, que d'un Prince de son sang soumis à ses volontés! Prince inimitable, que n'ai-je la langue aussi diserte, que la volonté affectionnée, pour le pouvoir louer selon ses mérites!

XV. C'est tout un, encore ne voi-je point ce mécontentement cesser, j'en voi qui grondent, j'en vois qui méprisent ce valeureux Prince, l'un avec risée, l'autre avec dépit se mocque de lui, chacun le dédaigne, & voudroit tourner à son désavantage ses plus louables actions ; c'est pourquoi il m'est force de parler un peu de ses mérites, pour faire connoître qu'il n'y a espece de vertu, dont ce rare Prince ne soit richement orné.

XVI. Premiérement s'il est question de la prudence, il n'y a Prince qui jette plus l'œil que lui sur le futur. Qu'ainsi ne soit, si quelqu'un lui vient demander un don, il ne s'amusera pas à songer comme ces autres Princes vulgaires, cettui-ci m'a-t il fait service, mais m'en pourra-t-il faire ? N'est-ce pas regarder à l'avenir que cela ? N'est-ce pas être prévoyant, & la prévoyance n'est-ce pas une des principales parties de la prudence ? Une ame

commune fera gloire de se ressouvenir d'un service passé, de le vouloir reconnoître, de ne l'oublier point; ce grand Prince tout au contraire, quittera toujours la souvenance de tous les services faits pour un qui est à faire, la souvenance du passé n'est qu'un effet de la mémoire, la prévoyance de l'avenir tient de la Prophétie, & participe de la Divinité. O donc Prince divin, Prince prudent & prévoyant! bien qu'à grand tort la plûpart l'accusent d'imprudence.

XVII. Quant à la force, où est le Prince qui défere plus à cette vertu que lui, qui l'honore plus en ses ennemis mêmes? Vous l'avez vu telles fois imployable aux Requêtes, aux persuasions, & quelquefois à la raison même, mais ployable à la force; il a vu ses serviteurs, ses Conseillers, les Princes mêmes de son sang, pleins de volonté, de fidélité & d'affection à son service, il les a méprisés; il a vu ses ennemis forts, il les a caressés, les a honorés, leur a fait hommage de ses biens, de sa conscience, & d'une partie de son Royaume: n'est-ce pas honorer la force que cela? Et honorer la vertu, n'est-ce pas être vertueux?

XVIII. Pour le regard de la tempérance, ce Prince sçait commander à ses passions si Prince au monde le sçait faire; y a-t-il passions plus naturelles que l'affection des proches? & cependant voyez-vous que cela le touche en sorte quelconque, ni que seulement il la fasse paroître par le moindre effet? voyez-vous d'ailleurs qu'il fléchisse à l'amitié, à la pitié, ni à toutes ces passions, qui ont accoûtumé de vaincre

vaincre les ames vulgaires? On a vu souvent une centaine de pauvres gens le venir supplier, les genoux en terre, les larmes aux yeux, de les délivrer de l'oppression de ses gens de guerre, de leur faire raison de ses soldats, qui les avoient pillez & rançonnez. Pensez-vous que cette ame généreuse en ait été émuë? aussi peu certes comme un rocher par le frayement des flots.

XIX. Lui avez-vous jamais vu une semblable marque de tendresse par le recit de la foule de son peuple, ni par la considération du mal d'aucun particulier même, par les larmes de sa sœur, capables quelquefois d'amollir un rocher? Et toutefois ce diamant de fermeté, ce marbre Bearnois y a fait résistance sans jamais montrer signe d'altération, de douleur de pitié? O constance admirable! O Prince vraiement tempérant, ains la tempérance même! Prince qui ne se laisse vaincre à aucune passion d'amours, passion divine, passion qui a surmonté les plus braves Héros, & qui le rend encore aujourd'huy digne imitateur du grand Hercule, qui empoigne la quenouille & le fuzeau pour complaire à sa maîtresse.

XX. Il reste la vertu de justice, à laquelle je voi bien que vous m'attendez à ce passage, & vous entens déja me dire; Et bien, voulez-vous dire que votre Roy soit orné de cette vertu, lui qui ne fait point de justice, qui ne l'aime & ne s'en soucie nullement? Ayez patience, Messieurs, prenez un peu la chose comme il faut, & puis vous verrez, que je ne me trompe pas: vous appellez justice, ces effets de rendre à chacun ce qui lui appartient,

de

de soulager l'innocent, de punir l'oppresseur & telles autres procedures pratiquées par les ames vulgaires. J'avouë que de cette justice commune mon très-honoré Prince n'en fait point état, Mais quoi ? est-ce par tels effets actuels & materiels qu'il faut juger de la vertu de ce Prince ? Ne sçavez-vous pas bien qu'il est tout esprit, tout intellect ? que ses vertus sont spirituelles & invisibles ? Voyez donc qu'il est Prince très-juste, mais d'une justice d'autant plus pure, que la visible, que le feu élementaire qui ne se voit point, est plus pur que le materiel qui se voit.

XXI. Mais quoi ? dira quelque soupçonneux, qui vous le fera ainsi croire ? O ame grossiere, qui ne croyez que ce que vous voyez, prenez les yeux de la foi, & vous verrez sa justice, avec beaucoup d'autres siennes vertus, qui vous sont cachées ; car la foi est des choses qu'on ne voit point, c'est un trait de huguenoterie, qu'il vous faut apprendre pour le bien connoître, & m'assure qu'il n'y a Huguenot en France qui ne connoisse très-bien, quelle est sa justice, pour l'avoir de long-temps éprouvée.

XXII. Au reste, combien pensez-vous que ce Prince ait de rares parties ? Il est Religieux si jamais Prince le fut : les autres Roys ont pensé faire beaucoup de bien tenant Religion ; cettuy-ci en tient deux également, les observe aussi-bien l'une que l'autre, n'est-il pas doublement digne du nom de très-Chrétien ?

XXIII. D'ailleurs, c'est le Prince du monde qui sçait autant faire beaucoup de peu : en voulez-

voulez-vous une preuve ? Il n'a qu'une Sœur, (2) il en a déja fait une douzaine d'amis, & en fera mille, s'il trouve autant de Princes dociles, qui veulent ſuivre ſes enſeignemens. Mais avec quel jugement penſez-vous qu'il ait conduit tous ces Mariages ? quelle proportion y a-t-il tenue, pour garder que pas un de tous ces Princes n'eut avantage l'un ſur l'autre, & les rendre à la fin également contens ?

XXIV. Ne l'a-t-il pas offerte à cinq ou ſix en même-temps, à peine, que je ne dis en même jour, en mandant à l'un : Venez moi trouver, je vous donnerai ma ſœur : à l'autre, faites faire la paix par ceux de votre parti, je vous donnerai ma ſœur : à l'autre, Gardez-moi votre province favorable, je vous donnerai ma ſœur : & n'étoit-il pas dès-lors pourvu de difficultez, qui lui devoient faire trouver à l'un la diverſité de la langue du païs, à l'autre la difference de la Religion, à l'autre le parentage, à l'autre la volonté de ſa ſœur, afin que par cet égal contentement il leur oſtat tout ſujet de diſpute ou querelle à l'avenir.

XXV. O Prince vraiment politique ! Et puis direz-vous que ce ſoit là des efforts d'une ame qui ne ſçache autre choſe, ſinon cette vieil-

(2) Catherine de Bourbon, mariée contre ſon gré au Duc de Bar le trente Janvier 1599, & morte en Janvier 1604. Son cœur la portoit vers le Comte de Soiſſons, de la Maiſon de Bourbon, à qui même elle avoit fait une promeſſe de mariage. Auſſi en parlant quelquefois de ſon mariage avec un Prince Lorrain, elle diſoit fort agréablement, qu'elle n'y trouvoit pas ſon compte ; équivoquant ainſi ſur le mot.

le routine de promettre & puis tenir, d'observer une parole, quand elle est donnée? O artifice d'état beaucoup plus délié, leçons du docte Machiavel dextrement pratiquées, digne observation des maximes de la Reine Mere du feu Roy, qui ne faisoit jamais la paix avec les Huguenots, qu'elle n'eut déja résolu le moyen de la rompre!

XXVI. Mais quoi? disent là-dessus quelques cérémonieux, n'y-va t'il point de la conscience de promettre ainsi & ne tenir point? ne vaudroit-il pas mieux faire un peu moins bien ses affaires? Et puis n'est-ce point faire tort à sa sœur, que de se servir ainsi d'elle, comme d'un appas pour tromper tous les Princes de la Chretienté? O pauvres ignorans & oublieux de ce que je vous ai dit tant de fois! Ne vous ai-je point assez averti, que ce Prince se gouverne d'une façon rare & extraordinaire, que ses vertus different autant de celles des autres Princes, comme font les choses invisibles des visibles, les intellectuelles des matérielles? & cependant vous le voulez toûjours mesurer à l'aulne des autres, comme si vous aviez affaire ici à un Roy *Louis* douziéme, ou à un grand Roy *François* premier; Princes vraiment vertueux, mais non de la façon de cettuy-ci; leurs vertus étoient grossieres & palpables, les vertus de celui-ci sont déliées & subtiles; ils faisoient cas des paroles données, cettuy-cy fait cas des effets.

XXVII. Ne sçavez-vous point que les parolles sont femelles, & que les effets sont masles? & vous voudriez que ce cœur géné-

reux, ce courage viril déferast à quelque chose de feminin; que ce brave Prince qui ne se rend qu'à la seule force, se peust forcer par un esprit, par un son, par un vent, lui qui va plus vîte que le vent, & qui en a la tête toute pleine. Il n'est pas raisonnable. Messieurs, ce n'est pas une ame qui se lie de cette façon, il est né libre & a toutes ses actions libres, il sçait quand il faut promettre, & quand il faut tenir, & puis il ne fait rien pratiquer à sa sœur, qu'il n'ait pratiqué le premier; il la traite en cet endroit comme sa propre personne, n'est-ce pas lui témoigner qu'il l'aime comme soi-même?

XXVIII. Oüi bien, disent les autres, si après cela il faisoit quelque chose pour elle: mais il semble qu'il ne s'en soucie point, qu'il cherche seulement par ces moyens de lui faire passer la fleur de son âge sans être mariée; il lui dénie toute autorité; il ne lui donne rien, & même lui diminuë en tout ce qu'il peut ce qui lui appartient: ce ne sont pas là, ce me semble, de grandes marques de son amitié. O Esprits grossiers & Ames terrestres, qui appellez biens ces choses corporelles & sensibles, comme les richesses, les honneurs & le contentement, qui ne sçavez pas gouter que le seul sage est heureux, que le souverain bien gît en l'ame, & la parfaite félicité consiste en la seule vertu. O que si vous aviez des yeux spirituels pour connoître les invisibles effets, par lesquels il oblige cette sœur bien aimée, combien vous la jugeriez sa redevable!

XXIX. Les autres Roys ont gratifié leurs sœurs, leurs filles, leurs parentes de dons, d'ap-

d'appanages, de grandeurs, & d'autorités; cettui-ci fait bien de plus riches presens à sa sœur, il l'enrichit de vertus, d'honneur & de réputation, il l'instruit à la patience & à la tolérance de toute sorte d'incommoditez, il lui enseigne la frugalité, la lui fait pratiquer tous les jours, il lui apprend à se contenter de peu, & quelquefois de rien du tout. N'est-ce point l'obliger que cela ? Et non content encores, il lui fait acquerir la réputation (aux dépens de la sienne propre) d'être la plus pleine de patience, respect & obéïssance, que nulle autre qui soit sur la terre ; & enfin d'être la Princesse qui sçait le mieux ployer sous les volontez du plus rigoureux frere du monde. Et puis vous direz que ses bien-faits soient communs, qu'ils se puissent comparer à ceux des autres Roys, qui ont aimé leurs sœurs & leurs proches. O rares obligations, marques d'amitié inouïes & dignes seulement du rare naturel de *Henry* quatriéme !

XXX. De m'amuser ici à vous representer mille autres gentillesses, qui sont en ce Prince, ce ne seroit jamais fait ; chacun le connoît, chacun les éprouve ; il n'y a nul qui n'admire la legereté de son esprit, qui ne ressente les pointes de sa langue, qui ne reconnoisse la fertilité de ses inventions, qu'il faut confesser être plûtôt admirables, qu'imitables. Les plus rares esprits n'ont pû apporter tant d'artifice à leurs écrits, ni à leurs discours, qu'ils n'ayent emprunté quelque chose du labeur d'autrui. Mais ce Prince ne produit rien que du sien, il vous donnera des avis, il vous fera

des Recits tous entiers des choses qu'il ne vit, ni n'ouït jamais, & qui ne sont que de sa pure invention. O subtil esprit, Prince inventif, s'il en fut jamais, & digne d'être loüé par toutes especes de loüanges inventées!

XXXI. Or donc, Messieurs, vous voyez quel est ce Prince, vous connoissez ses vertus, sa valeur & ses mérites, la façon de gagner sa bonne grace ne vous est plus cachée, elle vous est offerte tous les jours, le moyen en est prompt & facile; ne le méprisez point; les récompenses sont toutes prêtes. Vous voyez ce qu'ont gagné ces braves Seigneurs, qui y ont acquis les Maréchaussées, les Amirautez, les Gouvernemens, les cinquante & soixante mil écus; croyez qu'il ne vous arrivera pas plus mal qu'à eux. S'il y a donc quelque généreux courage parmi vous, qui desirez acquérir ce prétieux trésor de sa faveur & bonne grace, qu'il tienne le même chemin qu'ils ont tenu. Si vous n'avez moyen de l'offenser autant qu'eux, faites au moins ce que vous pourrez, & prenez que la récompense en sera plus petite, pour le moins la devez-vous esperer à la proportion de ce que vous ferez. Courage donc, Messieurs: sa bonne grace est trop désirable pour ne la rechercher par les moyens, par lesquels elle s'acquiert, vous n'avez que cettuy-là seul, cherchez de tous côtez, faites tant de services que vous voudrez, usez de soumissions, de requêtes, de persuasions, employez vos amis, consommez y vos biens, votre argent, & votre âge, vous n'avancerez rien; vous en voyez les preuves tous les jours:

au contraire ſuivez cet heureux chemin, qu'on vous propoſe, vous voyez comme on s'en trouve bien, & devez croire que ce grand Prince toûjours un & ſemblable à ſoi-même, ne vous récompenſera pas moins qu'il a déja récompenſé ceux, qui ont commencé à monſtrer ce bel exemple. Dieu lui doint de continuer envers vous, & tous ceux qui ont même volonté, lui rendre le bien qu'il fait à ſes proches, & leur donne heureuſe longue vie.



DIVORCE SATYRIQUE, (1) OU LES AMOURS DE LA REINE MARGUERITE.

C'Est au Prince à faire les loix, disent les Tyrans, & à ceux dont la force & non pas l'amour domine sur les Peuples. Mais je n'approuve pas cet axiome, encores que les armes & la violence m'ayent rendu l'héritage

(1) Revû & collationné sur le Manuscrit, N°. 1075. de la Bibliothéque de l'Abbaye de S. Germain des Prez, parmi ceux de M. le Chancelier Seguier. Dans l'Edition de 1663. le Titre de la Piece suivante porte : *Divorce Satyrique*, en forme de *Factum*, pour & au nom du Roy Henri IV. où il est amplement discouru des mœurs & humeurs de la Reine Marguerite, jadis sa femme, pour servir d'Instruction, aux Commissaires députés par sa Majesté, à l'effet de la séparation de leur Mariage.

&

& le sceptre de mes Peres. Dieu benit la douceur, & fait prospérer les desseins de ceux dont les actions sont autant aimées que redoutées; & mes Sujets seront témoins, s'ils ne se rendent méconnoissans, que j'ai pardonné à plus d'ennemis, que je n'ai vengé d'injures, aux yeux de tout le monde, & dans *Paris*, capitale de mon Royaume, ma clémence & ma debonnaireté ont assez paru, n'ayant pas voulu que les Perturbateurs de l'Etat ayent été punis de leurs crimes; ains, ayant remis mon particulier intérêt à ceux qui, témérairement, ont osé attaquer mon nom.

J'ai cette obligation au bonheur, d'avoir expérimenté la fidélité de mes bons Sujets, d'avoir établi pour long-tems une heureuse paix avec mes voisins, & d'avoir éteint mes ennuis plus particuliers par le moyen d'un divorce, qui sépare de ma Maison, ainsi que du cœur, celle dont l'infamie a long-tems obscurci ma réputation. Je sçai que plusieurs Etrangers, & plusieurs *François* mal affectionnés, trouvent fort étrange qu'après vingt-huit ans de mariage (2), un prétexte de parentage ait délié ce qu'un Sacrement si digne avoit conjoint: les uns m'en appellent voluptueux, les autres Athée, & tous ensemble, méconnoissant.

Il faut que j'éclaire leur ignorance, & que je confonde leur malice, cachant ma juste douleur, & déployant les dignes raisons que j'avois par honneur voulu déguiser à la renommée,

(2) La Sentence de déclaration de nullité de ce Mariage, est du 17 Décembre 1599, imprimée page 391 de l'Histoire du Cardinal de Joyeuse.

mée, avec des paroles ambiguës & recherchées. Ma grandeur m'expose, & me met en vûë, & l'intégrité de ma conscience me fait trouver bon qu'un chacun lise dans mes œuvres, afin que les malins & mal informés n'attribuent à tort aux délices, à la Religion, ni à l'ingratitude, encore qu'elle soit des dépendances de la Couronne, ce que les causes les plus pregnantes & recevables excusent.

Une pluye de sang au *Mont Aventin*, durant la Romaine superstition, présagea la défaite de *Canes*; & un torrent de sang répandu par toute la *France* à mes tristes nôces, prédit la défaite de mon honneur : le Ciel qui voit clair à nos avantures, en donne souvent quelque connoissance avant le succès, & les Sages évitent souvent le péril par la prévoyance. Je voyois le jour au travers de mon infortune, & toutes choses tâchoient à m'en éclaircir : mais je n'ai pû fuir mon dommage, encore que le *Roy Charles* pour-lors regnant, à qui l'humeur de sa sœur étoit prou connuë, m'en donna quelque sentiment dessous cet oracle, lorsqu'assurant les Huguenots, pour les attraper & allécher d'une feinte paix, il protestoit sous mille sermens, qu'il ne donnoit pas sa *Margot* (3) seulement pour femme au *Roy de Navarre*, mais à tous les hérétiques de son Royaume.

O Prophétie trop véritable, & digne d'une sainte & divine inspiration! s'il eût mis le général & non le particulier, & qu'au lieu des Huguenots seuls, il eût compris tous les hommes

(3) C'est ainsi que le Roy Charles l'appelloit en riant.

mes : car il n'y a ſorte ou qualité d'iceux en toute la *France* avec qui cette dépravée n'ait exercé ſa lubricité ; tout eſt indifférent à ſes voluptés, & ne lui chaut d'âge, de grandeur, ni d'extraction, pourvû qu'elle ſaoule & ſatisfaſſe à ſes appétits, & n'en a juſques ici depuis l'âge d'onze ans dédit à perſonne, auquel âge *Antragues*, & *Charins* (car tous deux ont cru avoir obtenu les premiers cette gloire) eurent les prémices de ſa chaleur, qui, augmentant tous les jours, & eux n'étans point ſuffiſans à l'éteindre, encore que *Antragues* y fît un effort, qui lui a depuis abregé la vie.

Elle jetta l'œil ſur *Martigues* (4), & l'y arrêta ſi long-tems, qu'elle l'enrolla ſous ſon Enſeigne, & en donnerent l'un & l'autre tant de connoiſſance, que c'étoit le diſcours & l'entretien commun de tous les ſoldats dans les armées où l'on connoiſſoit ledit *Martigues*, outre ſa valeur, pour Colonel de l'Infanterie. Pluſieurs d'entre vous, vous ſouvenez bien d'une écharpe en broderie, & d'un petit chien qu'il portoit ordinairement aux ſiéges & aux eſcarmouches plus dangereuſes, & n'ignorez pas d'où partoient ſes amoureuſes faveurs, qui continuerent juſques à ſa mort (5), après laquelle il falut que par l'entremiſe de *Madame de Carnavalet*, *M. de Guiſe* en paſsât les mains, jeune Prince, brave & ambitieux s'il en fût oncques parmi les hommes, lequel commen-

çant

(4) Brantome a fait ſon Eloge, entre ceux des Hommes Illuſtres François, Tome IV. pag. 144.

(5) Il a été tué au Siege de Saint Jean d'Angely, le 19 Novembre de l'année 1569.

(6)

çant dès lors à construire cette machine, qui, trop-tôt ébranlée, lui chût dessus, songeoit de parvenir de ses impudiques baisers aux nôces, & d'en fortifier ses prétextes & ses desseins, ayant rompu dextrement le Traité de Mariage d'elle & du *Roy de Portugal*, déja fort avancé, & en tous termes, par le moyen du *Cardinal de Guise* son oncle, envoyé l'an mil cinq cent soixante-huit en *Espagne*, pour se condouloir de la part du Roy Très-Chrétien avec le Roy Catholique, de la mort de la *Reine Isabelle de Valois* sa femme, Princesse aussi vertueuse & sage, que cette sienne sœur étoit vitieuse & folle; & de laquelle les inconstances sont si fréquentes, que l'examen de sa mémoire même erreroit à compter ses fautes; celle-ci, sçai-je bien toutefois, qu'elle ajoûta tôt après à ses sales conquêtes ses jeunes freres, dont l'un, à sçavoir *François* (6), continua cet inceste toute sa vie; & *Henri* (7) l'en desestima tellement, que depuis il ne la pût estimer, ayant, mêmement à la longue, apperçu que les ans, au lieu d'arrêter ses desirs, augmentoient leurs furies, & qu'aussi mouvante que le *Mercure*, elle branloit pour le moindre objet qui l'approchoit.

Voilà la pucelle que mes proches, & le bien commun, me firent prendre pour belle & bonne, à son grand mécontentement & de ses Favoris, entre lesquels *Antragues*, comme le *Maréchal de Retz* m'a autrefois dit, en faillit mourir de regret, où d'un lâchement de

(6) Duc d'Alençon.

(7) Henri III. Voyez la Note à la p. 72 du I. Tome de la Satyre Menippée.

de sang que la violence de la douleur de nous voir mariés lui provoquoit par divers endroits: Mais le tems qui guérit toutes choses, le guérit aussi & le pourvut pour plusieurs années, d'une moins belle, mais plus constante Maîtresse : & elle de divers serviteurs, dont l'un toutefois, à sçavoir *la Molle*, s'en trouva marry, car sous prétexte de tremper en quelque conspiration, dont furent accusés les *Maréchaux de Montmorency* & *de Cossé*, en laissa la tête à *Saint Jean en Greve*, accompagnée de celle de *Coconas*, où elles ne moisirent, ni ne furent pas longuement exposées à la vûë du Peuple; car la minuit avenant, ma prude-femme, & *Madame de Nevers* sa compagne fidelle, Amante de *Coconas*, les ayant fait enlever, les portérent dans leurs carosses enterrer (8) de leurs propres mains, dans la *Chapelle Saint Martin*, qui est sous *Montmartre*, laissant cette mort *de la Molle* maintes larmes à sa Maitresse, qui, sous le nom *d'Hiacinte*, a longuement fait soûpirer & chanter ses regrets, nonobstant les fréquentes & nocturnes consolations de *Saint Luc*, que nous avons vû depuis arriver par fois inconnu & déguisé à *Nerac*, jusques à ce que *Bussi* lui en fit oublier la perte, qui a été par elle recouverte, quelque réputation qu'il eût d'être brave parmi les hommes, & de ne l'être guéres parmi les femmes, à cause de quelque

(8) Il est dit dans les Mémoires de M. de Nevers Tome I. pag. 75, qu'elles les firent embaumer, & que chacune garda la sienne : Voyez sur le mot *Hiacinthe* les Notes sur la Confession de Sancy, pages 5 & 14.

(9)

de quelque colique qui le prenoit ordinairement à minuit.

Cette dégoûtée éguisant en quelque façon son appétit de diverses sauces, s'en prit à *M. de Mayenne*, bon compagnon gros & gras, & voluptueux comme elle, & sont toujours depuis demeurés bons amis en toutes leurs rencontres; bien furent-ils quelque tems broüillés pour une Lettre écrite à la *Vitry* : où il promettoit de préférer désormais le Soleil à la Lune : mais toutes choses pacifiées, le maltalent en demeura seulement sur la *Vitry* (9), qui pour cela ne laissa pas de trouver party, non plus que cette pleine Lune, dont je n'ai jusques ici déduit les vertus, ni par modestie compté la dîme de ceux que la renommée rend participans de ses secrettes faveurs, me contentant de ceux seulement, que je sçai fort bien qu'elle ne voudroit, ni ne sçauroit désavouër.

A ces premiers Amans succederent doncques en divers tems (car le nombre m'excusera si je faus à les bien ranger,) ce grand dégoûté de *Vicomte de Turenne* (10), que comme les précédens, elle envoya bien-tôt au change, trouvant sa taille disproportionnée en quelque endroit, l'accompárant aux nuages vuides qui n'ont que l'apparence au dehors; dont le triste amoureux au desespoir, après un adieu plein de larmes, s'en alloit perdre en quelque lointaine région, si moi qui sçavois ce secret, &

(9) Louise de l'Hospital, mariée à Jean de Simiers, Maître de la Garde-robe du Duc d'Alençon.

(10) Depuis Duc de Bouillon.

qui

qui pour le bien des Eglises *réformées*, feignois pourtant de n'en rien sçavoir, n'eusse très-expressément enjoint à ma chaste femme de le rappeller: ce qu'elle fit très-mal-volontiers, desirant de tout tems pour sa vanité, que quelqu'un se rompît le col à son occasion: mais il n'est plus guéres de ces sots depuis qu'on s'en mocque; car de manger de rage les plumes de son chapeau, comme *le Bole*, & casser en colere une bouteille d'encre aux yeux des Dames, comme *Clermont d'Amboise*, ce sont petites rages & jalousies qui n'étoient que trop ordinaires chez nous, & que consentant à mon deshonneur, je sçavois & voyois clairement, donnant par cette tolérance aux uns & aux autres souvent le courage, & les commodités de faillir; elle le sçait bien, & plusieurs de vous qui teniez la main à ses gentillesses, aussi je ne suis point tellement aveuglé moi-même en un fait si sensible & si apparent, que je n'apperçeusse, comme les autres, que *Clermont* maintefois la baisoit toute en juppe sur la porte de sa chambre, tandis que le soir, pour lui donner loisir de se mettre au lit, je joüois ou me promenois avec ma noblesse dans la Salle.

Que direz-vous, fâcheux maris, de cette souffrance? N'aurez-vous point de peur, que vos femmes vous laissent pour venir à moi, puisque je suis ainsi ami de nature? ou n'estimerez-vous point plutôt que ce fût quelque lâcheté? vous aurez raison de le croire, & moi de vous l'avouër, si, considérant que j'avois pour-lors plus de nez que de Royaume, & plus de paroles que d'argent, vous m'approuvez,

parce

parce que j'avois besoin de toutes mes pieces, & principalement de faire & conserver des amis, ou bien les perdre, & n'en point acquerir. La considération de cette Dame, telle qu'elle est, fléchissoit ses freres & la Reine sa mere aigris contre moi : sa beauté m'attiroit force Gentilshommes, & son bon naturel les y retenoit : car il n'étoit point fils de bon lieu, ni gentil compagnon, qui n'avoit une fois en sa vie été serviteur de la *Reine de Navarre*, qui ne refusoit personne, acceptant ainsi que le tronc public les offrandes de tous venans.

Il est vrai que de quelques-uns elle se mocquoit, comme vous diriez de ce vieux rufien de *Pibrac*, que l'amour avoit fait devenir son Chancelier, duquel, pour en rire, elle me montroit les Lettres.

Je connois à vos yeux, ennemis de société, que si vos femmes vivoient ainsi, vous seriez en peine, & par avanture iriez-vous au Conseil de *Chaune* ou de *Villequier*, (*qui tous deux ont étranglé leurs femmes*) pour sçavoir comme on s'y gouverne : mais je n'eus jamais cette volonté, quoiqu'on me conseillât, quoiqu'elle craignît, ni quoique les Astronomes plus entendus vissent, & connussent au Ciel, & au point de son horoscope : je sçavois fort bien que dès le 21 jusques au 28 de Mars de l'an 1580. sa nativité la jugeoit mourir de ma main pour raison d'honneur ; mais une certaine prescience de notre future séparation, ou, pour mieux dire, une certaine prudence humaine, me fit démentir les effets des affections & impressions des Astres, continuans tous deux comme devant, moi ma bonté naturelle, & elle son

opiniâtre

opiniâtre inclination à sa volupté, que pour exercer avec plus de délices, & hors des rudesses de la toile, cette impudique a d'autrefois couché avec son Seigneur, *qui est le Seigneur de* Champvalon (11), *qu'elle souloit appeller son Seigneur & Maître, par un respect & amour particulier qu'elle lui portoit*, & *dans le secret & mistérieux de ses contentemens, son Conseil, son* Apollon, *l'ayant pour objet fait representer dans son lit, dans l'éclat, & dans le lustre de sa belle jeunesse, accompagné des Muses & autres galanteries.*

Il y a plus, que j'ai appris par Relation, que cette Princesse, tant elle étoit amoureuse de ce Gentilhomme, que pour lever tout soupçon il se faisoit porter au Louvre dans un coffre de bois, se servant à cet effet d'un Menuisier fort expert, qui lui avoit fait un escalier portatif, pour appliquer aux chambres & garderobes, puis le recevoit dans un lit éclairé de divers flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir, accompagnés de tant d'autres petites voluptés que je laisse à dire : ce fut lorsqu'ils conçurent de ces mignardises, non pas une *Lyna* comme *Uranie*, dont à tort elle a usurpé le nom : mais bien cet *Esplandian* qui vit encores, & qui, sous des parens putatifs, promet de réüssir à quelque chose de bon un jour. *A ce mot, je vous dirai que j'ai connu & conversé familiérement avec un jeune écolier élevé & nourri aux études en l'âge de dix-huit & dix-neuf ans par un nommé* Moïse, *Concierge de l'Hôtel de* Navarre,

(11) Ce qui suit en Lettres Italiques, a été tiré de l'Edition de l'an 1663. & manque dans le MS.

varre, *& s'appelloit* Louis de Vaux, *croyant être fils du Sieur* de Vaux, *Parfumeur, proche de la* Magdelaine à Paris, *& chez lequel ledit Sieur de* Champvallon *le voulut voir un jour, & lui parler sans lui faire aucune ouverture ou connoissance, sinon qu'il lui donna un teston pour avoir des plumes, lui disant qu'il se tînt droit en faisant la révérence. Voilà ses Peres putatifs, & ce faiseur de Mémoires a grande raison de dire, qu'il promet quelque chose de bon, car vous sçaurez qu'ayant été tiré de* Paris, *& conduit à* Bourdeaux *par ledit* Moyse *son Directeur, il y a pris l'habit de Capucin, & y a vêcu cinq ou six ans, ce qu'ayant sçû par la sœur de* Champvallon, *elle lui écrivit en de beaux termes, loüant sa généreuse & pieuse résolution: le jeune homme ne demeura court, & lui donna le change, & ce qui est à remarquer, c'est que ce jeune homme avoit le corps, la taille, les jouës, les yeux, le nez & autres traits de visage, semblables à ses vrais Pere & Mere: J'ajouterai, pour fin de l'Histoire, qu'il a vêcu dans l'ignorance de son extraction jusques en l'âge susdit, qu'il en eut avis par le* Sieur de Vernon *Gentilhomme, ancien serviteur de ladite* Reine de Navarre, *son Agent à* Paris, *& qui avoit épousé l'une de ses premieres Damoiselles & des plus favorisées, qui lui donna, comme j'ai dit, toute l'instruction de sa naissance, du tems & du lieu où il avoit été nourri.*

Ne vous étonnez plus, si poudreux & suant au retour de la guerre, de la chasse, ou de mes autres exercices violens, elle avoit mal au cœur de me caresser, jusques à changer les draps, où nous n'avions seulement demeuré

qu'un

qu'un quart d'heure ensemble, puisque son désir se paissoit de ces friandises, & ne l'attribuez plus, comme vous souliez, à cette fâcheuse senteur de l'aîle & du pied, dont elle m'accuse, ni au dédain de nôtre disparité, bien que vous ayez apperçu quelquefois qu'elle méprisoit & desestimoit les miens, jusques à me répondre un jour, que je voulois que Madame de *Trans* (12) mangeât à sa table (car c'étoit le privilege de mes parens,) qu'il faloit plutôt donçques qu'avec un bassin rempli d'eau, & une serviette ou tablier devant elle, ils se laissassent laver les pieds; voulant inférer que c'étoient des gueux, & qu'elle s'en alloit faire la Cene, ne se souvenant pas (avec supportation de mes nouveaux Alliés, qu'à *Florence* elle a cent *Mercadans*, qui lui sont plus proches de vingt dégrés, que pas un Allié des illustres Maisons de *Foix* ou *d'Albret* n'est proche de *Bourbon* : elle a bien depuis ravallé de gloire, & changé de devise, ainsi que vous orrez de fil en éguille, s'il ne vous ennuïe de m'écouter, & d'entendre une partie de ses fortunes dernieres.

Depuis qu'elle fut honteusement sortie de *Paris*, d'où un Capitaine des Gardes (13) la fit partir, après avoir fouillé jusques dans sa litiere, & regardé qui l'accompagnoit, & si Madame de *Duras*, & de *Bethune*, Sécrétaire de son Cabinet, y étoient, pour les en

(12) *De Trans*, ou de *Trance*, suivant l'Edition de 1663.

(13) Ce fut M. de Larchant. Voyez le Journal de Henri III. Tom. I. p. 405

chasser : cet affront lui fit peur, & lui fit tellement craindre pis, qu'elle fut quelque-temps vivante avec la vergogne de ses péchez : mais étant mal-aisé que le poisson ne revienne à l'hameçon, & le corbeau à la charogne, ce haut-de-chausse à trois culs se laissa derechef emporter à la chair, & à sa débordée sensualité, me quittant sans mot dire & s'en allant à *Agen*, ville contraire & ennemie à mon parti, pour y établir son commerce, & avec plus de liberté de conscience continuer ses ordures, mais les habitans allarmez & présageans d'une vie insolente d'insolens succès, lui donnerent occasion de partir avec tant de hâte, qu'à peine se put-il trouver un cheval de croupe pour l'emporter, ni des chevaux de loüage, ni de poste pour la moitié de ses filles ; dont plusieurs la suivoient à la file, qui sans masque, qui sans dévantier, & telle sans tous les deux, avec un désaroy si pitoyable, qu'elles ressembloient mieux à des garces de *Lansquenetz* à la route d'un Camp, qu'à des filles de bonne maison ; accompagnée de quelque noblesse mal harnachée, qui moitié sans bottes, moitié à pied, la conduisirent sous la garde de *Lignerac* aux montagnes *d'Auvergne* dans *Carlat*, d'où *Marze* frere de *Lignerac* étoit Chatelain, place forte, mais ressentant plus sa tanniere de larrons, que la demeure d'une Princesse, fille, sœur & femme de Roy.

Je rougis, & rémémore à regret tant d'indignitez, sçachant bien que les faits des Grands ne meurent jamais, & qu'après mille siécles, un siécle moins vicieux s'émerveillera

que

que le nôtre ait produit un monstre au lieu d'une femme, & le vitupere d'un si beau sexe de la semence des Oincts de Dieu.

J'espérois avant cette derniere boutade, ayant tant de preuves de son naturel inconstant qui se lasse de tout, qu'elle se dût lasser enfin d'une si continuë dissolution, & que le gré de me voir oublier le present comme le passé, la dût gagner & vaincre d'obligation. J'ay perdu, comme vous voyez, & ma douceur & ma peine, & ne m'en reste que le regret d'avoit vû ma maison souillée, & l'appréhension de servir de jouet à ceux qui gravent nos noms à l'Eternité, outre l'ennui d'être déja vieux, & de voir à son occasion cette petite famille dont Dieu a beni notre séparation, en un si bas âge, qu'elle ne puisse régir après moi sans crainte cette Monarchie, ni récüeillir en repos ce que j'ay semé avec si grands labeurs. Dieu qui m'a fait cette grace qu'il fit à *Jonas* en me délivrant du ventre famélique de cette baleine, sçait combien volontiers je voudrois avec des paroles plus douces pouvoir exposer l'article secret de notre divorce, & n'être pas contraint d'éventer ce que je voudrois ensévelir: mais le murmure public & la calomnie m'y forcent, & l'assurance que j'ay d'avoir plus de témoins de ses maléfices, qu'il ne se trouveroit de voix pour l'exaucer, m'y convie.

Le Roy son frere oyant cette sienne fuite, & ma plainte, m'écrivit que si j'eusse crû son Conseil au retour de *Paris*, & traité sa sœur comme elle le méritoit, & comme l'information qu'il m'en avoit envoyé le consentoit, je

ſerois hors de peine, & lui ſans ſouci de ſes impertinences, & dit tout haut en préſence de ceux qui le voyoient dîner, Les *Cadets de Gaſcogne* n'ont peu ſouler la *Reine de Navarre*, elle eſt allée trouver les *Muletiers* & *Chauderoniers d'Auvergne.* Je vous jure (car nous avons déſormais la perruque tonduë & blanche également) que le reſpect qu'on doit au poil blanc me retient, & que je laiſſe à dire plus de choſes que je n'en dis, me contenant de celles qui font voir, que je ne parle pas par cœur ni en homme qui paye mal ſes avertiſſeurs. *Choiſnin* (14) qui lui a ſouvent parfumé ſon devant de ſtorax, *étoit des muſiciens du cabinet & des plus privez, lequel fut chaſſé & payé à coups de bâton pour les bons ſervices qu'il avoit rendus, & eſt à remarquer que ledit* Choiſnin *ne l'ayant point vûë depuis ſon départ* d'Uſſon, *juſques à une journée de ſon retour à* Paris, *qu'il l'a rencontra à la deſcente des degrez de la* Ste Chapelle, *il conçût une telle impreſſion, & eut ſi grand horreur de l'aſpect de ce viſage, ſe reſſouvenant du paſſé, que retournant au logis ſur ſes pas la fiévre le ſaiſit, ſe mit au lit & en mourut, il étoit Chanoine de N. Dame de* Paris. Outre qu'il m'a ſervi de témoin, que c'eſt le plus puant & le plus infect trou de tous ceux qui piſſent, il en a autrefois tant dit & de tant de ſortes, qu'il n'y a que les ignorans qui m'en puiſſent déſavoüer; à qui j'apprens que cette perduë étant arrivée à *Carlat*, où elle fut long-tems non-ſeulement ſans daiz, & lit de parade, mais auſſi ſans chemiſes pour tous les jours, elle commença

(14) Ou *Chauni.*

de voir & de regarder ſur lequel de ceux-ci courroit l'honneur de ſon nom.

Elle jetta l'œil ſur ſon Cuiſinier, pour ne chaumer point, ſe fâchant d'attendre *Duras* qu'elle avoit envoyé vers le *Roy d'Eſpagne* querir de l'argent, encore que ſa femme, ſa confidente, craignant qu'elle ne lui enlevât ſon *Cauſaquet*, lui prêchâ la conſtance & le mérite de cet abſent: Mais ſon deſir inſatiable égal à la faim d'un limier, qui cauſe une défaillance à qui ne ſe ſoule toujouts, ne pût endurer cette attente, ni celle de *ſaint Vincent* (15), qui pour éviter la dépenſe étoit allé juſques à ſa maiſon. Elle s'en prit au triſte *Aubiac*, comme au mieux peigné de ſes domeſtiques, qu'elle éleva de l'Ecurie en la Chambre, & s'en fit tellement picquer, que ſon ventre heureux en telle rencontre en devint rond & enflé comme un balon, vomiſſant en ſon terme un petit garçon, avec le ſecours d'une ſage femme, que la mere de ce picqueur pour l'amour de ſon fils, y avoit conduite, aſſiſtée du *Médecin du May* (16), lequel outre ſa profeſſion, & de lui penſer quelque apoſtume ſur ſon derriere, lui ſervit à ce coup pour porter ce jeune Prince, nouveau *Lyſandre*, mal emmaillotté en nourrice au village *d'Eſcoubiac* là auprès, ſi fraichement né, que néanmoins pour le froid enduré le long du chemin, il en demeura pour toujours privé de l'oüie & de la parole, & pour ces imperfections, abandonné de l'amour & du ſoin de ſa propre mere,

(15) Ou *Savença*, ſuivant l'Edition de 1663.

(16) Ou *Du Mez*, ou *Du Muy*, ſelon le MS.

re, qui ayant oublié les plaisirs de la conception, a long-temps permis qu'il ait gardé les Oisons en *Gascogne*, où Mademoiseille *d'Aubiac* son Ayeule l'a (tant qu'elle a vécu) préservé de mourir de faim, & depuis elle *Gesilax de Firmacon* (17) son beau-fils, en est chargé, qu'il montre encore aujourd'hui par grande rareté entant que gage de la Couronne à ceux qui le vont voir à *Birac*, où il l'entretien moyennant vingt écus de pension que *Goute Raquette* (18) lui va depuis quelque temps chercher à *Usson* & à *Paris*.

Plusieurs de ceux qui sçauront sa fécondité s'émerveilleront avec raison, qu'elle n'ait sitôt retenu de moi que d'un autre, & feront divers jugemens d'impuissance, au lieu d'attribuer ce secret à celui, qui ne permet point que la maison paillarde prospére; je m'en suis quelquefois ébahy moi-même, qui, Dieu merci, ne suis pas des plus froids, & qu'il n'en déplaise à cette prude-femme ay autant d'adultérins mal semez comme elle en divers endroits: mais je n'ay sçu onques deviner la cause de nostre compagnie stérile & infructueuse, ni pû l'attribuer aux raisons communes, bien que je sçache qu'à regret elle a souvent consenti à la force de mes desirs pour se donner volontairement en proye à mille, qui n'en eussent osé prétendre ni espérer aucune faveur, si luxurieusement elle ne les eût, pour parler intelligiblement, mis dessus: entre lesquels on peut bien mettre *Aubiac*, chetif Ecuyer, rousseau

(17) Ou *Agesilas* de *Fusmac*.

(18) Ou *Gantes-Raignettes*.

(19

rousseau & plus tavelé que truitte, dont le nez teint en écarlatte ne s'étoit jamais promis au miroüer d'être un jour trouvé dans le lit avec une fille de France, ainsi qu'il le fut à *Carlat* par Madame de *Marie*, (19) qui par trop matineuse fit ce beau rencontre, allant donner le bon jour suivant sa coutume à la Reine, payant néanmoins cet officieux devoir par la mort de son mari, que cette vertueuse Princesse, entenduë au boucon du païs maternel, fit empoisonner, espérant être délivrée de cet obstable & fortifiée des soldats que *Romes* cousin *d'Aubiac* étoit allé lever en *Gascogne*, pour se rendre Maîtresse absoluë de la place, & en tirer ingratement ceux, qui l'avoient libérallement reçûë & mise à couvert: mais l'exemple de *Duras* les avoit fait sages, qui revenu *d'Espagne* tout mutiné de trouver sa Dame pourvûë & avoir ignominieusement été jetté par les épaules en danger de pis, si *Missélac* (20) ne fût tout à propos arrivé au secours, sous prétexte d'avoir prodigalement employé ce que cette nouvelle *Amazone* avoit déstiné pour me guerroyer, en gans parfumez, chevaux *d'Espagne*, & autres babioles du païs, d'où il venoit: si bien que la garde renforcée, & son secours *Gascon* découvert, on lui conseilla familiérement de trouver autre gîte, & de vuider promptement le logis. Ce qu'elle (peureuse & appréhensive) exécuta sur l'heure, partant avec la même confusion & desaroy, qu'elle y étoit venuë, &

(19) *Marignan, Marce*, ou de *Marze*.

(20) *Marsillac*, ou *Messilac*.

& parvenant par ses journées à *Ivoy* (21), maison de la Reine sa Mere ; où à peine arrivée elle fut du commandement du Roy par le *Marquis de Canillac* assiégée & prise avec son amant, lequel on trouva vilainement caché sous quelques ordures, sans barbe ni sans poil ; l'ayant sa Maîtresse ainsi déguisé de ses ciseaus mêmes pour le sauver. Et après que mille, & belles persuasives paroles n'eurent pû gagner qu'il se fist mourir avant que tomber entre les mains de ses ennemis ; offrant lui montrer le chemin de cette généreuse & peu Chrétienne résolution, s'il avoit le courage de la suivre.

Je vous vois tous émus d'une si misérable fortune, & connois que sa qualité vous incite à compassion, vous souvenans du nombre des Roys de son nom, sous lesquels vous avez heureusement étendu les bornes de ce Royaume, & valeureusement rabatu l'orguëil de vos voisins : & me deuil comme à vous de voir leur mémoire offensée, & que cette ennemie de la vertu diminuë & obscurcisse ainsi leur réputation : Mais il n'est point de race tant illustre, ni de famille tant renommée, qui ne puisse à la fin abatardir : ni rien de si pur, ni de si parfait, qui souvent réfondu, ne laisse à la fin quelque ordure. L'amour pourroit causer quelque erreur : mais infinies amours sont indignes d'excuses, lors mêmement qu'elles sont conçûës par un sale desir, guidé par l'effronterie, entretenuës par la volupté, ainsi que ces deshonnêtes plaisirs, dont la diversité vous

(21) Ou *Jurcy*.

étonne,

étonne, & le vice augmente mon deshonneur, à la confusion de cette autre *Alcine*, qui pleurante, & à peine hors des bras du dernier amant, songe & invente d'autres moyens de prendre celui qui l'a prise.

J'excuse *Canillac*, quoique vilainement il trahit celui, qui fioit sa sœur sur sa prud'hommie, & je confesse (moi de qui la fragilité se laisse souvent emporter aux femmes) qu'il est très-difficille de parer aux yeux & à la voix qui consulte notre ruine. Ce Marquis témoigne mon dire: homme d'étude & plus né pour les affaires, que pour l'amour, qui préférant à la foi qu'il devoit à son Maître, un chetif plaisir, se laissa piper aux artifices de sa prisonniere, oubliant son devoir, & quittant tout ce qu'il pouvoit prétendre de sa fortune, pour se rendre amoureux de cette amoureuse, & tellement jaloux, qu'il en sacrifia le pauvre *Aubiac* au soupçon, lui faisant faire son procez par *Lugoly*, & puis pendre & étrangler à *Aigueperse* (en 1596), tandis qu'au lieu de se souvenir de son ame & de son salut; il baisoit un manchon de velours raz bleu, qui lui restoit des bienfaits de sa Dame.

J'admire qu'en ce genre de mort fut accomplie une prophétie; car plusieurs qui s'en souviennent encore fort bien, vous témoigneront que *Aubiac* accompagnant le *Commandeur de Saint-Luc*, lorsqu'il vit cette Reine premiérement, dit tout haut en la regardant attentivement; Je voudrois avoir couché avec elle à peine d'être pendu quelque temps après. Il n'est pas toujours bon de deviner, ces oracles ainsi après sont à craindre, & m'étonne

que ceux qui ont hérité depuis d'une si précieuse & rare fortune, n'en ayent apprehendé pour le moins autant : mais on voit bien que les gibetz sont pour les mal-heureux & non pour tous les coupables. *Canillac* pour ce criminel, sur qui il exerça plûtôt sa jalousie que ma vengeance, ne laissa pas de faire les doux yeux, & de soigner sa petite taille outre l'ordinaire, devenant en peu de temps d'aussi mal-propre que je pourrois être, coint & joli comme un beau petit amoureux de village : mais de quoi lui servit à la longue sa bienséance ? *L'Histoire est plaisante des ruses & artifices desquels cette Reine s'avisa pour éloigner de ce Château ledit Marquis de* Canillac, *qui l'importunoit fort, c'est qu'elle lui faisoit croire qu'elle l'aimoit, qu'elle lui vouloit faire du bien, enfin elle lui donnoit sa maison de* Paris, *l'hôtel de* Navarre, *& une terre de deux mille livres de rente scituée en son Duché de* Valois *proche* Senlis, *& pour joindre les effets aux paroles, elle lui fit expédier une donation en bonne forme de ces deux piéces, & fut envoyée à Monsieur* Hennequin, *Président en la Cour de Parlement, & un des chefs de son Conseil, & en même temps fit expédier une contre-lettre audit Sieur, lui mandant qu'il n'en fit rien & que tirant l'affaire en longueur, il le tint toujours en haleine & espérance d'obtenir d'elle tout ce qu'il voudroit.*

Il y a plus, continuant ses artifices elle feignit d'aimer grandement sa femme, & elle se fit un jour apporter ses bagues, elle voulut qu'elle s'en parât quelque temps dans le Château, même elle lui aidoit à s'en enjoliver, puis lui disoit,

disoit, ah que cela vous sied bien ! ha que vous êtes belle Madame la Marquise, & le bon du jeu fut que si-tôt que son mari eut le dos tourné pour venir à Paris *, elle la dépouilla de ses beaux joyaux, se mocqua d'elle, la renvoya comme une peteuse avec tous ses gardes, & se rendit Dame & maîtresse de la place : le Marquis se trouva bête & servit de risée au* Roy de Navarre*, qui l'avoit commis, au Roy son frere, & à toute la Cour.*

Cette inconstante, dont il cuidoit retenir la légereté sous la clef, & sous l'inexpugnable Forteresse *d'Usson* (21), se fâche de son ordinaire & coûtumiere façon de commander, & d'approcher de son ratelier ores l'un, ores l'autre, & souvent plusieurs à la fois, voulut devenir Maîtresse, chercher à l'accoûtumée dans le change, la pointe & l'éguillon de son appétit; pour à quoi parvenir, & sçachant par expérience combien pouvoit le désir sur la volupté, feint d'aimer, de se voir aimée; & consentant à l'importunité de quelques prieres, elle émeut & allume si bien son gardien, qu'enfin ses artificieuses caresses obtiennent sa liberté, sous promesses que ce qui sembloit être seulement accordé pour lors chichement à la force, seroit prodigalement départi par la volonté, lorsque libre & Maîtresse *d'Usson* absoluë, elle pourroit sans appréhension vaquer à l'amour, le trompe en cette façon; car à peine eût-elle obtenu que la garnison vuideroit, qu'elle remplaceroit des gens à sa dévotion, & que son facile Marquis cependant se retire-

(21) Voyez le Dictionnaire de Bayle, à l'article d'*Usson*.

roit

roit à *S. Cirque* y cueillir ses pompes ; qu'ingrate envers ce serviteur, elle ne veut plus ouïr seulement proférer son nom; & rassurée d'une bonne troupe d'hommes qui lui fut envoyée *d'Orleans*, qui faillirent tôt aprés à la traitter en fille de bonne maison ; elle se résolut de n'obéir plus qu'à ses volontés, & d'établir dans ce Roc l'Empire de ses délices, où close de trois enceintes, & tous les grands portaux murés ; Dieu sçait & toutes la *France* les beaux jeux, qui en vingt-ans se sont joüés & mis en usage. La *Nanna de l'Aretin*, ni sa *Sainte* ne sont rien auprès.

Il est vrai qu'au lieu des Galands qui souloient adoucir sa vie passée, elle y a été réduite à faute de mieux, à ses Domestiques, Sécretaires, Chantres, & Metifs de Noblesse, qu'à force de dons elle y attiroit, dont la race & les noms inconnus à leurs voisins mêmes, sont indignes de ma mémoire, hormis celui tant célébré de *Pominy*, fils d'un *Chauderonier d'Auvergne*, lequel tiré de l'Eglise Cathédrale de sa Ville, d'enfant de Chœur parvint, par le moyen d'une assez belle voix, qui le discernoit d'avec ses semblables, à la musique de cette Reine, s'introduisant enfin de la Chapelle à la Chambre, & de la Chambre au Cabinet pour Sécretaire ; où longuement il a tenu diverses parties, & fait diverses dépêches : c'est pour lui que ses folies se sont si fort augmentées, qu'on en pourroit fournir de justes volumes : c'est de lui qu'elle dit qu'il change de corps, de voix, de visage, & de poil, comme il lui semble : & qu'il entre à huis clos où il lui plaît : C'est pour lui qu'elle

fit

fit faire les lits de ses Dames *d'Usson*, si hauts qu'on y voyoit dessous sans se courber, afin de ne s'écorcher plus comme elle souloit les épaules ni le fessier, en s'y fourrant à quatre pieds toute nuë pour le chercher : c'est pour lui qu'on l'a vûë souvent tâtonner la tapisserie, pensant l'y trouver ; & celui pour qui bien souvent en le cherchant de trop d'affection, elle s'est marquée le visage contre les portes & les parois : c'est pour lui que vous avez tant oui chanter à nos belles voix de la Cour, ces Vers faits par elle-mêmes :

A ces bois, ces prez, & ces antres
Offrons les veux, les pleurs, les sons,
La plume, les yeux, les chansons,
D'un Poëte, d'un Amant, d'un Chantre.

Et c'est lui qu'elle nomme maintenant ce méchant homme, qu'elle dit lui gâter tous ses serviteurs, & pour qui son œil droit lui bat sans y faillir, lorsque contre elle il brasse quelque malice.

Qui d'entre vous peut ignorer ces misteres tant apperçus des moins clairvoyans, ni s'ébahir désormais de notre divorce, ayant tant de justes raisons de notre séparation ? Je suis un peu long en ce discours contre ma coûtume, & connois que je fâche peut-être quelqu'un, à qui la continuation de ma honte étoit agréable : mais le fait me touche, & faut que pour un coup je me soule aux dépens de votre patience & de mon loisir. Ce Manifeste, qui peut-être vivra plusieurs siécles, apprendra quelque jour aux esprits, amis de vérité, ce

que

que j'ai voulu taire, tant par ma modestie à notre *Saint Pere*, & au *Cardinal de Joyeuse*, Commissaire par lui député pour m'ouïr sur les causes de ma répudiation; n'ayant sur vingt & deux chefs en son interrogatoire répondu chose, qui lui puisse apporter deshonneur, ni blâme, si ce n'est peut-être sur celui qu'il s'enquît de moi, si jamais durant le mariage nous avions eu communication ensemble: où je répondis contraint par la vérité, que nous étions tous deux jeunes au jour de nos nôces, & l'un & l'autre si paillards, qu'il étoit impossible de nous en empêcher.

La description particuliere de sa vie ne me dément point, je m'en rapporte à ses amis mêmes, si tant est que son vice lui en ait encore laissé quelqu'un, & me soumets à leur jugement, quoique fort suspect, si j'ajoute ou diminuë au conte, aimant mieux en dire trop peu, que m'obliger à déduire tout: Tant & si diversifiées sont & ont été jusqu'ici ses affections, ou plutôt ses foiblesses (car ainsi faut-il baptiser ses jalousies & dernieres fureurs amoureuses) qui commencerent à *Bonivet* (23) & ont toujours continué depuis; c'est bien loin de ce que sa bonne fortune lui promettoit, l'ayant fait naître d'un des plus grands & magnanimes Rois de la terre, de la voir aujourd'hui valeter de la sorte, & tellement réduitte du trot au pas, que de Reine elle soit venuë Duchesse, & de légitime Epouse du *Roy de France*, Amante passionnée de ses valets. Partant on ne sçauroit justement s'offen-

(23) Ce doit être *Bajaumont*, sur lequel il y a une Epigramme fort curieuse, que je publierai un jour.

ser

ser pour elle contre *Madame de Guise*, qui discourant une fois du ravalement de sa gloire, chanta fort à propos une vieille chanson de son tems; dont le refrein étoit :

Margot Margueritte en haut,
Margot Margueritte en bas,
Margot Margueritte.

Tellement on l'avoit deshonnorée, & de grande qu'elle souloit être, d'un chacun méprisée & rangée au petit pied, Dieu le permettant ainsi, dont irréligieuse elle couvre ses sales mysteres. O sang impudemment souillé! Depuis plusieurs années, trois fois la semaine faire la Pâque dans une bouche aussi fardée que le cœur, la face plâtrée & couverte de rouge, avec une grande gorge découverte qui ressemble mieux, & plus proprement à un cul, que non pas à un sein.

J'ai horreur de me scandaliser, moi qui ne suis pas des plus entendus du Royaume au fait de ma Religion, de voir ainsi prophaner cette sainte réconciliation avec son Dieu, & de recevoir si souvent le Sauveur du monde en un corps si pollu de paillardes voluptés, si tant est (car les contemplatifs en doutent,) que ce qu'hypocritement elle feint recevoir, soit consacré, ne pouvant quelquefois parmi la pitié que j'en ai, m'empêcher de rire des extravagantes jalousies; & fortes passions qu'on raconte de ses amours, qui la transportent plus souvent à mépriser ce qu'elle voit, & à croire ce qui n'est point, ores cherchant furieuse & chaude ses Rufiens en tous les endroits les

plus

plus écartés de sa maison, bien qu'elle ne puisse ignorer qu'ils sont autre part; & ores les voyant & oyant, & toutefois se persuadant que sous leur image ce soient d'autres qui tâchent à la décevoir, & à lui méfaire. Vous sçavez ces particularités mieux que moi; & je n'en sçai que trop: mais peut-être vous ignorez que l'énorme laideur, & le peu de mérite, & la qualité de *Pominy*, a fait croire à plusieurs qu'il y a du charme, quoiqu'elle ait été plusieurs fois charmée de même, s'arrêtant sur ce qu'à *Usson*, on lui voyoit ordinairement pendu au col entre la chemise & la chair une bourse de soye bleuë, en laquelle ses plus privés avoient découvert une boîte d'argent, dont la superficie gravée représentoit naïvement (outre plusieurs différens & inconnus caracteres) d'un côté son portrait, & de l'autre son Chauderonnier, qui l'avoit par un si solemnel serment obligée à ne l'ouvrir de certain tems, ni à s'en désaisir, qu'elle confessoit la larme à l'œil, ni l'oser, ni le pouvoir faire.

On m'a dit que le Roy son pere fut par *Madame de Valentinois* enforcelé de même; & je n'ignore pas qu'en niant la magie, on refute en un même tems, non seulement la proprieté des herbes, des plantes, des minéraux, des corps célestes, & des paroles; mais aussi la propre puissance de Dieu en la vertu des substances séparées. Que ce soit charme ou non, à d'autres en soit la dispute, si faudra-t-il que l'on avouë qu'il se trouve pour l'ensorceler, des matieres bien disposées en une ame fort attachée au corps, & un corps fort
sujet

sujet au charnel plaisir : dont le fréquent usage l'a réduitte à ne pouvoir plus ouïr proférer sans rougir, ni penser qu'on se mocque d'elle, ces mots (honneur & vertu) qui sont contraires, & directement opposés à sa profession. Il n'est point de juge meilleur que la conscience, elle nous éveille & nous poind ordinairement en la partie la plus dolente : aussi cette Dame a beau avoir demeuré enfermée, & n'avoir vu que petites gens dans *Usson :* elle a pourtant été trompettée par tout le monde, & s'est renduë sujette à ne pouvoir plus tolerer qu'on tousse, rie, ou parle bas en sa présence, tant le soupçon & la méfiance d'elle-même lui fait apprehender le discours de ses actions. Je suis maintenant à peu près exempt de sa honte, & délivré désormais de m'en souvenir, & suis assez bon compagnon, pourvu qu'elle en valût la peine, pour lui en dire par humeur encore deux mots aussi bien que les autres.

Jusques ici ses fautes n'étoient que fleurs, quoiqu'assez mal couvertes ; l'âge, le tems, & sa volontaire prison *d'Usson* en faisoient tolerer & cacher quelques-unes. Son habitude au mal avoit déja lassé les langues plus babillardes, & sa longue absence avoit déja fait oublier son nom parmi les Grands : mais pour couronner son œuvre, & donner la derniere main à ce beau discours de sa vie, elle a voulu venir revoir la *France*, & n'a pas voulu moins choisir que *Paris*, & les yeux de la Cour, pour servir de Théâtre & de témoin à son histoire, qu'elle promet d'écrire ci-après. Vous y voyez aussi clair que moy : mais oyez en quel-

le façon un Fourrier bien instruit lui marqua son Hôtel, lorsqu'après son arrivée en cette Ville elle y alla premiérement loger:

Comme Reine elle devoit être
Dedans la Royale maison;
Mais comme Putain c'est raison,
Qu'elle soit au logis d'un Prêtre.

Je ne crois point que si on peut avoir quelque ressentiment d'honneur, qu'elle n'ait d'étranges élancemens dans son ame, autant de fois qu'elle tourne ses yeux vers le *Louvre*, se représentant qu'elle en a perdu la demeure pour un sujet, dont une plus chaste qu'elle ne sçauroit se souvenir sans rougir.

O insigne impudence, & manifeste effronterie! à huis ouverts, aux yeux de tous sçu, & faisant gloire de son infamie, elle exerce publiquement ses lubricités, & ayant depuis son enfance fait banqueroutte à la renommée, il ne lui chaut que l'on l'estime, pourvu qu'elle satisfasse à ses ords désirs. Elle tint bon à *Paris*, & au *bois de Boulogne* environ six semaines: mais ne se pouvant plus passer de mâle, plaignant le tems, & ne voulant plus demeurer oisive; elle envoya chercher un petit valet de *Provence*, (qui s'appelloit *Date*, & s'est depuis fait connoître sous le nom de *Saint Julien*) qu'avec six aunes d'étoffes, elle avoit annobli dans *Usson*, en l'absence de *Pominy* depuis quelques années, & dont l'éloignement lui causoit tant d'impatience, qu'à son arrivée pour lui faire payer le chaume, ils demeuroient souvent ensemble enfermés dans

un

un Cabinet des sept à huit jours entiers; avec leurs habits de nuit sans se laisser voir qu'à *Madame de Chastillon*, qui cependant rongeoit son frein à leur porte, & aidoit seule à tenir secret ce que tout le monde sçavoit assez.

Cet Amant est ce *Date* (24) pour qui vous voyez encore tant de palmes en ses tapisseries; C'est ce petit chichon tant de fois reclamé durant ses voluptés : C'est ce fils d'un *Charpentier d'Arles*, jadis Laquais de *Garnier*, l'un des Maîtres (25) de ma Chapelle : C'est ce mignon que le jeune *Vermond* (26) lui tua (27) deux mois après qu'il fut arrivé à *Paris*, *devant la portiere de son Carosse, d'un coup de pistolet dans la tête étant à côté d'elle à la portiere de son Carosse, proche l'Hôtel de* Sens *où elle logeoit, entre midi & une heure, au retour de la Messe des* Célestins, *pour avoir été cause de la disgrace de ses Pere & Mere, anciens serviteurs de la Reine, & qui avoient été nourris dès leur jeunesse en sa maison, l'un Page, & l'autre jeune Damoiselle, toujours aimée de laditte Dame, qu'elle avoit mariez ensemble comme j'ai dit cy-dessus.*

Ce jeune homme jura la perte de saint Julien, *voyant qu'il avoit ruiné sa fortune en la perte de son Pere : il étoit assez mal monté, c'est pourquoi ayant été suivi, il fut pris hors la porte* saint Denis, *ramené qu'il fut & confronté au corps,*

(24) Julien *Date*, ou *Sulliendat*.

(25) Ou Musiciens.

(26) Ou *Charmond*.

(27) Cela est arrivé en l'an 1606, vers le mois de May. Voyez les Mémoires de M. de Bassompierre.

corps, tournez le, dit-il, que je voye s'il est mort. Ha que je suis content ! puisqu'il est mort, s'il ne l'étoit je l'acheverois ; *la Reine outrée de colere protesta qu'elle ne vouloit boire ni manger qu'elle ne l'eut vû mourir, ce qui arriva deux jours après qu'il eut la tête tranchée devant l'Hôtel de* Sens, repaissant ses yeux dans le sang de ce Gentilhomme âgé de vingt-deux ans ; il mourut content & constant.

Désirant avoir le col haut comme une pique, il fit amende honorable & ne voulut jamais demander pardon à la Reine Marguerite, *& jetta la torche : il est à remarquer que aussitôt qu'elle vit ce Gentilhomme représenté au corps, elle s'écria*, qu'on le tue ce méchant, tenez, tenez, voilà mes jarretieres qu'on l'étrangle; *le lendemain de l'exécution, elle commanda qu'on lui trouvât logis au Fauxbourg* Saint Germain, *ce qui fut aussitôt exécuté ; & par un caprice particulier, quoiqu'une Dame lui laissât son logis pour mil écus de loyer, elle lui en donna treize cens écus ; & au même tems y fit abattre & bâtir.*

C'est celui dont la perte lui fit changer le quartier *Saint Antoine* avec *Saint Germain* ; C'est lui pour qui depuis elle a fait écrire & chanter tant de vers ; & celui pour qui l'on ne peut encore du tout sécher, ni tarir ses larmes, quoique le bien-disant *Beaujemont* (28) en eut entrepris la cure, secouru des plus fortes persuasions que *le Maine* (29) son assistant peut tirer dans toutes les fleurs de bien dire.

Que vous en semble ? Ne devoit-elle pas

(28) Ou *Bajaumont*. (29) Ou *Le Moine*.

venir

venir à *Paris* pour témoigner ce bel amendement de sa vie passée ? Et elle la plus difforme de *France*, n'étoit-ce point à elle à faire venir des Moines réformés ? Qui sera celui qui lira ses actes héroïques (car ils ne manqueront pas d'Ecrivains,) qui n'admire son inclination au putanisme, & qui n'aprouve qu'ils doivent être enregistrés au bordel ? Ceux qui sous cette espérance de quelque libéralité la louent en leurs poëmes, lui adressent leurs livres, ou qui écrivent à sa louange, ont beau lui attribuer des qualités qui ne lui sont pas dûës ; car la véritable traditive, que malgré eux les siécles futurs conserveront inviolablement de pere en fils, faisant foi qu'ils sont des menteurs, autant pleins d'avarice, & de flatterie, comme elle est ennemie de la vertu.

Et qu'il ne soit vrai, lequel d'entre vous l'a jamais vu faire une bonne œuvre, qui ne se puisse aussi-tôt refuter par une mauvaise ? Avez-vous jamais vu personne qui se loue de ses bien-faits, vous qui oyez ordinairement reprocher ses ingratitudes ? Avez-vous jamais vu ses Amans, excepté quelques-uns, enrichis de ses mains, vous qui voyez les prisons pleines de ceux qu'elle appauvrit tous les jours ? L'avez-vous jamais vu au sermon sans dormir, à Vêpres sans parler ; & à la Messe sans son Rufien ? Je crois que non, plusieurs lui peuvent bien avoir vu maintesfois prodiguer des aumônes : mais qui est-ce qui lui a jamais vu payer de bon cœur une dette ? Elle donne, je le sçai bien, & à mes dépens, la dîme de toutes ses rentes & pensions aux Convents &

Monasteres tous les quartiers : mais aussi elle retient, dont j'ai grand pitié, le salaire de ses Domestiques, & de ceux qui le long de l'année lui ont fourni leurs denrées, & leur labeur. En somme tout son fait n'est qu'apparence & ostentation, & sans aucune étincelle de dévotion, ni de pieté : Je la connois de longue main. Si ces raisons de notre divorce ne satisfont pas ceux qui blâment notre séparation, & qu'il n'y ait point en son vilain corps prou de sujet pour l'abandonner, je vous déduirai, une autre fois à loisir les monstruosités de son esprit, où vous n'aurez pas moins occasion de rire que de vous émerveiller.

Le sujet m'emporte, & plus je parle, plus je trouve à parler : car quoique j'eusse résolu de faire, en cet endroit, ma pensée est de n'aigrir point davantage mon Manifeste. J'ai toutesfois *Beaujemont* (30) son bec jaune, qui me semond de lui donner place, & de lui faire jouer son personnage sur cet échaufaut. Ce *Beaujemont* mets nouveau de cette affamée, l'Idole de son temple, le veau d'or de ses sacrifices, & le plus parfait sot qui soit arrivé dans sa Cour, introduit de la main de *Madame d'Anglure*, instruit par *Madame Roland*, civilisé par *le Mayne*, & nagueres guéri de deux poulains par *Penna le Medecin*, & depuis souffleté par *Delin* (31), maintenant en possession de cette pécunieuse fortune, sans

(30) C'est *Bajaumont*. Il étoit de la Maison de Duras. Voyez *Thuana*.

(31) Ou *De Loue*, il étoit fils d'un Procureur de la Ville de Bourdeaux.

laquelle

laquelle la pauvreté lui alloit ſaffraner tout le reſte du corps ainſi que la barbe.

Je n'ai que faire de raconter leurs privautés, elles ſont prou connuës, ni rechercher dans ma mémoire, pour vous particulariſer leurs amours, aucuns termes de mignardiſes & de douceur : car ce ſeroit tout autant que d'appeller des mâtins de boucherie *Marjolaine* ou bien *Romarin*. Je vous dirai ſeulement en paſſant, *que* De Loue *pour l'inſolence & irréverence commiſe dans le Chœur des* Auguſtins, *ayant voulu tirer l'épée contre le* Sieur de Bajaumont, *il fut mis priſonnier au* For-l'Evêque ; *elle ſe rendit partie, alléguant contre lui pluſieurs choſes criminelles, comme il lui ſembloit, eſquelles les Juges n'eurent point d'égard, il étoit vivement ſollicité par* M. de Chaſtillon *& autres Seigneurs de la Cour, de l'aveu & du conſentement du Roy, étant reconnu pour un brave garçon plein de courage & bon ſoldat.*

Je vous dirai encore que cette Dame ayant depuis long-tems deux loups aux jambes, elle a voulu que ſon Amant ait des cauſtiques aux bras, afin qu'en leurs embraſſemens, & lorſque goulument elle le reçoit à jambes ouvertes, il y puiſſe venir pareillement à bras ouvers ; & ceci ſoit dit ſeulement en paſſant & par parentheſe dudit *Beaujemont*, attendant de voir la fin de leur inſolence, & ſi ce cheval ne lui fera point enfin comme aux autres perdre l'arçon. Pour elle vous n'ignorez ce que je lui ſuis, & la mémoire du paſſé m'oblige à n'en dire point davantage : mais à lui ſouhaitter quelque amandement, & à prier

Dieu, qui seul peut toucher le cœur, de lui départir quelque goutte de repentir. Car sans lui l'eau de cire & de chair qu'elle alambique pour son visage, ne peut cacher ses imperfections; l'huile de jassemin dont elle oint chaque nuit son corps; pour empêcher la puante odeur de sa réputation; ni l'érésipele qui souvent lui pele les membres, à changer & dépouiller sa mauvaise & vieille peau.



PRIVILEGES, FRANCHISES ET LIBERTE'S DE LA VILLE CAPITALE DE BOISBELLE,

Pour convier tous Financiers, Lacquais, Bouffons, Macquereaux, Forgeurs, & Courtiers d'accès, Partisans, Demandeurs de dédommagement & autres gens d'affaires, d'y faire bâtir. (1).

I.

QUe Dieu sera servi en ladite Ville à la fantaisie du Prince d'icelle, nonobstant le

(1) Cette Piece a été publiée, dans le Recueil de diverses Pieces, servant à l'Histoire de Henri III. imprimé à Cologne, chez Pierre Marteau, en 1666, mais elle a été retranchée dans les Editions postérieures. On sent bien que c'est ici une Satyre contre M. de Rosny, Maximilien de Bethune, Ministre de confiance du Roy Henri IV. Il acquit *Boisbelle* en 1597, & avoit projetté d'y faire un grand Etablissement, projet qui s'est évanoui à la mort de Henri IV. C'est sans doute au sujet de cet Etablissement, que l'on fit cette Piece Satyrique. Cette Terre appartient toujours aux descendans de cet habile Ministre, & se trouve aujourd'hui

le Concile de *Trente* (2), auquel quant à present sera dérogé.

II.

Que la foi & les cérémonies de la primitive Eglise seront bannies, comme surannées, ne servant qu'à tenir le Peuple en humeur & obéissance, vices contraires à la réformation du tems qui court.

III.

Que l'Ecriture Sainte, aussi mal interpretée, que mal entenduë, sera la seule regle de salut, sans préjudice des Sermons du Pere *Portugais*, & des douceurs du Pere *Cotton*, &c.

IV.

Que le Livre de Du *Plessis Mornay* y sera tenu pour oracle, attendant celui de M. *du Perron*, sans qu'il puisse plus être mis sur le tapis à *Fontainebleau*, &c.

V.

Qu'aucun jour de l'année n'y sera Fête, que celui auquel le Sieur de Sancy fut dégradé des

aujourd'hui possedée par M. le Comte d'Orval, du nom de Bethune. *Boisbelle*, ou *Henrichemont*, car c'est la même chose, est enclavée dans l'Election de Bourges, à six lieuës, ou environ au Nord de cette Capitale du Berry.

(2) *Concile de Trente*.] Parce que M. de Rosny étant de la Religion Prétendue Réformée, il ne vouloit pas que le Concile de Trente fut reçu dans cette Terre. D'ailleurs il paroît que cette petite Piece a été faite dans le temps que le Clergé de France, sur la fin du Regne de Henri IV. sollicitoit la réception de ce Concile. Tous les Articles de cette Satyre regardant des faits particuliers, qui n'intéressent point l'Histoire générale, je me dispenserai d'y faire de plus amples Remarques.

Finances,

Finances, auquel en ſera fait feux de joie, & le canon tiré comme à la S. Jean, &c.

VI.

Que tous *Juifs*, *Muſulmans*, *Anabaptiſtes*, *Martiniſtes*, *Zuingliens*, *Puritains*, *Calviniſtes*, & autres tels gens de bien y ſeront admis, avec la liberté de conſcience, tant néceſſaire, pour maintenir au monde l'indévotion & irreligion, &c.

VII.

Que tous *Capucins*, *Feuillans*, *Mendians* & autres n'y ſeront reçûs, ſinon en jettant le froc aux orties pour travailler non à la vigne, du Seigneur, mais à la multiplication du genre humain, &c.

VIII.

Que tous Eccléſiaſtiques, Apoſtats, Faineans, Paillars, débauchés, y auront ſûre retraitte, fors M. l'Evêque de *Beauvais*, lequel à cauſe de ſon Privilege, ſera renvoyé au Parlement.

IX.

Que nulle aſſemblée du Clergé de *France* ne s'y pourra faire, s'il n'eſt queſtion des Comptes de *Caſtille*, & que l'Evêque de *Rieux* & Dame Sainte y aſſiſtent.

X.

Que l'Inquiſition, ennemie jurée de l'Egliſe Gallicane, ne pourra approcher de ladite Ville ſans permiſſion de l'Avocat [du Roy] *Servin*.

XI.

Que tous pélerinages & voyages de dévotion ſeront défendus aux Habitans de ladite Ville, ſi ce n'eſt celui de *S. Màthurin*, &c.

XII.

XII.

Que tous mariages se feront en ladite Ville à discrétion, même se pourront consommer par Procureur sans Procuration, &c.

XIII.

Que l'Histoire fantasque du Président de *Thou*, corrigée par *Casaubon*, sera autorisée, & si autrement il en est dit à *Rome*, il en sera appellé comme d'abus, &c.

XIV.

Que le bon homme Dédommagement, Fondateur de ladite Ville, sera à perpétuité honoré en icelle, & les loix gardées tant que l'on pourra, comme Salicques & fondamentales de cet Etat, &c.

XV.

Que les biens acquis à son service seront tenus en semblable respect que les choses sacrées, dont la connoissance est interdite au vulgaire, &c.

XVI.

Que la rebellion *d'Arnault* sera écrite en lettres rouges, afin que la postérité sçache qu'il a voulu controller sans Controlle les actions de son Bienfaicteur, &c.

XVII.

Qu'il sera loisible à tous Conseillers d'Etat, Intendans, Présidens & Conseillers des Cours Souveraines, Maîtres des Requêtes, & Trésoriers de France, d'être de tous Partis, & sans qu'il leur soit besoin de dispense, pourvû qu'il y ait à gagner, & qu'ils en conférent avec *Duret*, &c.

XVIII.

Qu'en ladite Ville il y aura un Parlement sans Procès, desquels, comme de toutes autres choses, la connoissance sera réservée au Conseil, & seront avertis les Sieurs *Faucon*, *Chevalier*, *Royssis*, *Boinville*, *Bellievre*, *le Gay*, *Mallon*, & autres tels suffisans Sénateurs du tems, que les Offices dudit Parlement seront au plus offrant, si la Présidente de *Verdun* ne l'empêche, &c.

XIX.

Que tous différens qui naîtront en ladite Ville, seront terminés par la prudence & bonne suffisance de *Villemontée*, & *S. Maupeau*.

XX.

Qu'il ne sera jamais fait mention en ladite Ville de la Chambre de Justice, & si *Mangot* s'en veut mêler, il y sera mal mené, &c.

XXI.

Que l'on pourra parler librement en ladite Ville de toutes personnes, même des Princes du Sang, si ce n'est que la *Marquise* y soit presente, à laquelle il sera défendu de s'y trouver dorénavant.

XXII.

Que l'on pourra aussi gourmander tout le monde sans respect d'aucun, fors *Conchine*, qui sera réservé pour la Gallerie des Merciers.

XXIII.

Que tous Financiers quoique issus de simples Paysans, ou pauvres Artisans, pourront donner en mariage à leurs filles, trois cent mille livres, bien que ce fût autrefois la dot ordinaire des filles de nos Rois, pourvû qu'ils ayent

ayent œuvré leurs charges trois ans & au-dessous.

XXIV.

Que le Comte de *Schomberg* sera Gouverneur de ladite Ville, & *Duret* & *Moisset*, Gardes des portes d'icelle.

XXV.

Qu'aucuns Princes du Sang ne pourront passer sans le Passeport du Pere *Gonthier*.

XXVI.

Que *Descures* ne pourra loger des gens de guerre ès environs de ladite Ville, à cause du Party par lui fait des Impositions, & Billots de *Bretagne*, &c.

XXVII.

Qu'en ladite Ville il y aura une Bastille, en laquelle sera transféré le *Cabinet*, qui est au haut de celle de *Paris*, & si le Comte *d'Auvergne* le veut empêcher, il sera remis à l'ordinaire de *Numigny*.

XXVIII.

Que ladite Ville servira de passage aux pacquets, qui seront portés de *Geneve* à la *Rochelle*, pour la tranquillité de la *France*.

XXIX.

Qu'en ladite Ville y aura un magazin de pieces de réformation, comme factions, monopoles, menées, entreprises, & autres tels outils propres à renverser le Royaume, pour en fournir à qui en voudra, quelque empêchement que veuille donner le Maréchal de *Bouillon*.

XXX.

Que les Almanacs de *Mamiant* & les présages

ſages portés par la *Varenne*, qui font évanoüir le monde, ne ſeront debités en ladite Ville ſans permiſſion ſcellée du grand ſceau.

XXXI.

Que la défenſe d'y manger du rôti à dîner n'y durera, que ſix mois pour ceux qui entreront aux affaires, & quant à l'inventaire de leurs biens, il ſera mis en la Chambre, mais retiré pour le ſupprimer.

XXXII.

Et parce qu'il importe grandement pour la ſanté de ceux de ladite Ville, qu'elle ſoit tenuë nette de bouës, il en ſera fait party à la charge des avances, & pour mémoire éternelle de l'heureuſe édification de ladite Ville, ſera gravée ſur le front d'icelle cette honorable Inſcription :

Par l'audace d'un Ecoſſois
Pouſſé d'un inſolent mérite
Cette Ville a été conſtruite
Du ſang le plus pur des François.



AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT

Sur la Piece ſuivante.

ON ne s'eſt pas moins appliqué autrefois à recueillir les paroles que les actions des Grands-Hommes. On a cru trouver dans quelques-uns de leurs Diſcours la force, l'énergie, & quelquefois même cette ſingularité, & cette vivacité qui les diſtinguoit des autres perſonnes de leur ſiécle. On a eu raiſon de tenir cette conduite à l'égard du Roy Henri IV. *dont l'eſprit vif, actif, pénétrant ſe fait ſentir juſques dans ſes moindres paroles. On ne les a pas toutes recueillies; mais il s'en trouve aſſez, ſoit dans ce petit Ouvrage, ſoit en d'autres Livres, pour nous donner une idée de ſa maniere énergique de parler, & de l'agrément de ſon eſprit dans la maniere de penſer.*

On a joint quelquefois ce Recueil a l'Hiſtoire de ce Prince, publiée ſous le nom de M. de Perefixe; *mais elle manque dans preſque toutes les Editions que nous en avons. C'eſt pour y ſuppléer que je le fais paroître ici de nouveau. Il ſe trouve auſſi à la fin du petit Volume des Amours du Roy* Henri IV. *imprimé à Leyde en 1663. & à Roüen en 1665. Je le donne avec quelques additions, qui ſont honneur à ce Prince. Je les ai tirées de quelques-unes de ſes Lettres qui n'ont jamais été imprimées. Quoique Henri n'ambitionna pas le Titre de Bel-Eſprit, il n'étoit pas fâché néanmoins de paſſer pour un homme à reparties vives, & entretenoit avec plaiſir des gens du même caractere, ſur leſquels il l'emportoit ſouvent par ſes ſaillies.*

RECUEIL

RECUEIL

De quelques Actions & Paroles mémorables de HENRI LE GRAND, *Roy de France & de Navarre.*

I.

CE seroit un travail infini & ennuyeux, à qui ne voudroit rien omettre, de rapporter tout ce qu'il y a de beau & de remarquable dans la Vie de HENRI LE GRAND. Plus de cinquante Historiens, & plus de cinq cens Panégyristes, Poëtes & Orateurs y ont travaillé, & n'ont pas recueillis la moitié de ce qui s'en pouvoit rassembler. Dans une si abondante variété, nous choisirons encore quelques fleurs, non pas peut-être les plus belles, mais de celles qu'il aimoit le mieux; & nous les rapporterons ici sans ordre & sans art, la confusion des choses agréables, n'ayant pas moins sa beauté, que l'agencement, & un discours bien arrangé; on en a vu quelques échantillons dans tout ce qu'on en a lu ci-dessus; mais en voici un discours à part, qui, je crois, fera plaisir aux Lecteurs.

II.

Quelques-uns ont remarqué que ce grand Roy avoit surpassé l'Empereur Auguste en bonté & en clémence, & qu'aprés de longues

guerres civiles, il avoit comme lui refermé les playes de l'Etat, calmé toutes les tempêtes qui l'agitoient, & rendu la force aux Loix, l'autorité aux Magistrats, & la discipline aux Troupes.

III.

Henri comparé aux plus grands Princes.

Plusieurs aussi ont comparé le commencement de son Regne à celui de David, pour les grandes traverses qu'il éprouva; le milieu à celui de Salomon, pour l'ordre & les beaux Reglemens qu'il a faits, & pour l'abondance qu'il mit dans son Royaume; & sa fin lamentable à celle de Josias. C'étoient trois des plus illustres, des meilleurs, & des plus religieux Rois du Peuple de Dieu.

D'autres l'ont mis en parallele avec Cyrus, Fondateur de l'Empire des Perses, d'autres avec Alexandre le Grand, ou avec les Empereurs Constantin I. Charlemagne, Othon I. & Henri IV. Car, à qui ne compare-t-on pas les Rois, dont on a fait l'éloge? Quoiqu'il en soit, on peut assurer qu'il n'y a pas un de tous ces Princes, à qui on ne le puisse comparer ou égaler, & peut-être même qu'il y en a quelques-uns qu'il a surpassés de beaucoup.

IV.

Sa Branche séparée depuis plus de 300 ans de la Famille Royale.

C'est une remarque singuliere, surtout dans notre Histoire, que jamais Prince n'étoit venu d'un degré si éloigné à la succession d'une Couronne,

ronne, & n'avoit tant vû mourir de Princes du Sang avant lui : Mais c'en eſt encore une plus importante, que jamais Roy de France n'avoit uni tant de belles Terres au Domaine de la Couronne, comme fit ce grand Roy. Il en apporta plus lui ſeul, que n'avoient fait Philippe de Valois, Louis XII. & François I. qui, comme lui, étoient venus à la Couronne, de ligne collatérale.

V.

Terres qu'il réunit au Domaine.

Il unit au Royaume la partie qui lui reſtoit de celui de Navarre, la Souveraineté de Bearn, les Duchés d'Alençon, de Vendôme, d'Albret, de Beaumont le Vicomte; beaucoup de riches Comtés, Foix, Armagnac, Bigorre, Roüergue, Périgord, la Fere, Marle, Soiſſons, Limoges, Converſan, & tant d'autres Terres, que le dénombrement en ſeroit ennuyeux. Malgré cela, néanmoins, il n'étoit pas riche, à cauſe du grand nombre d'Officiers, qu'il falloit entretenir dans ſes Terres.

VI.

Courage & vertu guerriere de Henri IV.

Il ſeroit aiſé de dire quelle fut la paſſion dominante de ce Prince, mais il ſeroit difficile de marquer quelle étoit ſa plus haute vertu; car il les avoit preſque toutes au ſouverain degré. Quant à ſa vaillance & à ſes autres vertus militaires, peut-être qu'il ſeroit impoſſible de trouver aucun Souverain, ni même aucun Capitaine, qui les ait fait paroître en tant d'oc-

casions que ce Prince. On disoit de l'Empereur Henri IV. qu'il s'étoit trouvé en soixante & deux batailles, ou grands combats; mais notre Henri avoit signalé son courage Héroïque en quatre ou cinq batailles rangées, en plus de cent combats fort sanglans, & en deux cens sieges de Places. Avant que la mort de Henri III. l'eût appellé à la Couronne, il eut à soutenir sept guerres, qu'il termina heureusement par sept Traités de Paix; & dans ces guerres, il se vit à diverses fois & en divers lieux quatre ou cinq armées sur les bras, n'ayant rien de bien assuré, que sa propre vertu, pour supporter un si grand fardeau.

VII.

Quand il commence à porter les armes.

Depuis l'âge de quinze ans qu'il fut mis par la Reine sa Mere à la tête du Parti Huguenot, & qu'il endossa les armes, il les porta continuellement jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. En toutes les occasions il alloit aussi avant dans le péril que pas un de ses Capitaines; il fut blessé deux ou trois fois, mais legerement. Ce n'étoit pourtant pas la témérité, ni le seul desir de la gloire, qui le portoit dans les hazards; c'étoit la nécessité. Dès qu'il vouloit devenir chef, & se faire suivre avec plaisir, il falloit qu'il montrât l'exemple à ses Soldats: la fortune de la France & la sienne étoient réduites en tel état, que l'honneur l'obligeoit à vaincre ou à mourir. » Autrement il ne se fût pas ex-
» posé de la sorte, car il n'ignoroit pas qu'un
» Roy paisible dans son Etat, lui devant tout

» plus

» plus qu'à soi-même, est obligé de se conser-
» ver pour l'amour de ses Peuples ».

VIII.

Comme Prince généreux il aime les gens de courage.

Il fut si généreux, qu'il voulut que Vitry, Capitaine de ses Gardes du Corps, reçût en sa Compagnie celui qui le blessa à la journée d'Aumale. Le Maréchal d'Estrées étant un jour dans son carosse, & ce Garde marchant à la portiere, il le lui montra, lui disant: *Voilà le Soldat qui me blessa à la journée d'Aumale.* Sans mentir, cette action est bien héroïque.

IX.

Henri ne craint pas la mort.

Il ne craignoit point la mort, de quelque façon qu'elle se présentât à lui, ou dans les Armées, ou dans son lit. On l'entendit souvent dire, *qu'il s'en remettoit avec une entiere soumission à la Providence Divine, & qu'il n'auroit jamais ni peur ni regret, quand il plairoit à Dieu de l'appeller.*

X.

Sa brave & sage conduite dans l'action.

Il alloit au combat avec un courage tout-à-fait martial, & une brave résolution, mais sans fanfaronade. Après la victoire, il témoignoit moins de joie qu'avant la bataille; *parce*, disoit-il, *qu'il ne pouvoit se réjoüir de voir les François ses Sujets, étendus morts sur la place,*

& que le gain, qu'il faiſoit ne ſe pouvoit faire ſans perte pour lui.

XI.

Son activité.

Il étoit extraordinairement actif; il ſe vouloit trouver partout, & à toutes les entrepriſes; il s'appliquoit entiérement à tout ce qu'il faiſoit, & ne ſe portoit jamais à aucune choſe, qu'il n'en eût une entiére connoiſſance, & qu'il n'eût vû tous les moyens qui la pouvoient faire réüſſir, ou l'empêcher; il avoit toujours l'œil à l'exécution de ce qu'il commandoit, & ſouvent il ſe mettoit de la partie. Auſſi ſe trouvoit-il peu d'entrepriſes, dont il ne vînt à bout, & peu d'obſtacles qu'il ne forçât; de ſorte que ce n'étoit pas ſans juſte raiſon, qu'il avoit pris pour deviſe un Hercule dompteur des monſtres, avec ces paroles: *Invia virtuti nulla eſt via.*

XII.

Son jugement.

Il jugeoit admirablement bien des deſſeins des ennemis, & ſouvent, ayant prévu ce qu'ils devoient entreprendre, il donna des ordres qui ſauvérent ſon Armée, & firent dire à ſes plus grands Capitaines, qu'ils lui étoient redevables de leur ſalut; & qu'ayant l'eſprit plus relevé, il voyoit plus loin qu'eux.

XIII.

Sa promptitude dans l'execution.

Sa promptitude n'étoit pas moindre que ſon

ſon jugement. Le Duc de Parme ayant expérimenté pluſieurs fois avec quelle célérité il agiſſoit, diſoit de lui que les autres Généraux faiſoient la guerre en Lions & en Sangliers, qui ſont animaux terreſtres ; mais que le Roy la faiſoit en Aigle volant. Auſſi étoit-il toujours à cheval ; ce qui donna lieu de dire de lui, qu'il uſoit plus de bottes que de ſouliers, & qu'il étoit moins de tems au lit, que le Duc de Mayenne ne reſtoit à table.

XIV.

Sa vie frugale.

Il diſoit que les grands mangeurs & les grands dormeurs n'étoient capables de rien de grand, & qu'une ame que le ſommeil & le manger enſéveliſſent dans la maſſe de la chair, ne peut avoir de mouvemens nobles & généreux. Que s'il aimoit les feſtins & la bonne chere, ce n'étoit pas pour ſe remplir le corps, mais pour s'égayer l'eſprit, & pour ſe procurer de la joie.

XV.

Sa pieté.

Il n'étoit point bigot, mais véritablement pieux & Chrétien : il avoit des ſentimens dignes de la grandeur de Dieu & de ſa bonté infinie : Il diſoit, *qu'il trembloit de crainte, & qu'il devenoit plus petit qu'un atome, quand il ſe voyoit en la preſence de cette Majeſté, qui a tiré toutes les choſes du néant, & qui les y peut réduire en retirant le concours de ſa main toute-puiſſante ; mais qu'il ſe ſentoit tranſporté d'une*

joie indicible, quand il contemploit que cette ſouveraine Bonté tenoit tous les hommes ſous ſes aiſles comme ſes enfans, & principalement les Rois, à qui elle communique ſon autorité, pour faire du bien aux autres hommes.

XVI.

Ses ſentimens de Religion.

[Il avoit ces grands ſentimens de Religion, même avant ſa Converſion. *Par la grace ſpéciale de Dieu*, dit-il : *Je ſuis dans la place que j'ai ſommé, & je lui dirai comme David, celui qui m'a donné victoire ſur mes ennemis, me rendra cette affaire facile. Ainſi ſoit-il, par ſa grace.* (Lettre Manuſcrite à Coriſande d'Andouins, du 21 Octobre 1588.)

Et dans une autre Lettre, il marque : *J'ai achevé mes conquêtes juſques au bord de la mer.* (C'étoit en Normandie.) *Dieu beniſſe mon retour, comme il a fait le venir. Il le fera par ſa grace, car je lui rapporte tous les heurs*, (c'eſt-à-dire, tous les advantages) *qui m'arrivent. J'eſpere que vous oirrez bientôt parler de quelques* [unes] *de mes Saillies. Dieu m'y aſſiſte par ſa grace.* (Lettre Manuſcrite à la même, du XXIX Janvier 1590.) Il témoignoit ces ſentimens de confiance en Dieu dans le tems de ſa plus grande paſſion pour la Comteſſe de Grammont.] *Addition.*]

[Henri étant à *Melun*, apprit en 1594. par des Lettres du Colonel *Alphonſe d'Ornano*, que la Ville de *Lyon* s'étoit ſoumiſe, & que cette victoire venoit de Dieu ſeul. Le Roy ayant lû ces Lettres, ſe proſterna ſur le champ

pour

pour en remercier Dieu. *Mémoires de l'Etoille à l'an 1594. au mois de Février.* [*Autre Addition.*]

XVII.

Ses actes de Religion.

Depuis sa conversion il eut toujours un très-grand respect pour le S. Siege, & s'en montra le Défenseur avec le même zele que ses Ancêtres. Il eut aussi une forte & vive foi pour la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

Passant un jour par la ruë assez près du Louvre, il rencontra un Prêtre, qui portoit le Saint Sacrement : il se mit aussi-tôt à genoux, & l'adora fort respectueusement. Le Duc de Sully, Huguenot, qui l'accompagnoit, lui demanda : *Sire, est-il possible que vous croyez en cela après les choses que j'ai vûës ?* Le Roy lui repartit : *Ouï, vive Dieu ; j'y crois, & il faut être fou pour n'y pas croire ; je voudrois qu'il m'eût coûté un doigt de la main, & que vous y crussiez comme moi.*

XVIII.

Il cherche à attirer les Huguenots.

Aussi employa-t-il tous les moyens de douceur pour attirer avec lui tous ses Sujets dans le sein de l'Eglise, de sorte qu'il fut cause de la conversion de plus de soixante mille ames. Mais il ne voulut jamais user d'aucune violence pour cela, comme les Ligueurs l'eussent désiré, & même il méprisoit ceux qui se convertissoient pour quelque intérêt temporel.

Lorsqu'il prioit Dieu, il le prioit à deux genoux, les mains jointes & les yeux au Ciel ;

ses prieres n'étoient pas longues, mais ferventes; tout le temps de sa vie, il n'entreprit aucune chose que premierement il n'eût imploré l'assistance de Dïeu, & qu'il ne lui en eût remis l'évenement entre les mains. J'ai appris depuis peu de jours d'un homme de très-grande condition, qui l'accompagnoit pour l'ordinaire dans ses chasses, que jamais on ne lançoit le Cerf, qu'il n'ôtât son chapeau, ne fit le signe de la Croix, & puis piquoit son cheval & suivoit le Cerf.

XIX.

Sa connoissance de l'Ecriture Sainte.

Il avoit lû & étudié l'Ecriture Sainte, il prenoit plaisir de l'oüir expliquer; & souvent il en tiroit des comparaisons dans ses discours.

Lorsqu'il étoit encore Huguenot, il honoroit les Prélats & les Ecclésiastiques, quoiqu'il fussent ses plus âpres Persécuteurs: & que la plûpart, au lieu de le rappeller doucement dans la bergerie, fissent tout leur possible pour l'en éloigner, & lui en fermer l'entrée.

XX.

Il rétablit la Religion Catholique.

Il rétablit l'exercice de la Religion Catholique en plusde trois cens Villes & Bourgs, où il n'avoit point été depuis plus de trente ans. Que dirai-je de tant d'Eglises qu'il a rebâties, de tant d'Hôpitaux qu'il a fondez, entre autres celui de Saint Louis auprès de Paris pour les pestiferés, [*entre le Fauxbourg saint Laurent,*

rent, & celui du Temple], l'un des beaux bâtimens qui ornent cette grande Ville : & celui des Freres de la Charité, au Fauxbourg Saint Germain ? De ce que par son crédit, il a conservé le Saint Sépulchre de Jesus-Christ à Jérusalem, que les Turcs vouloient détruire ? a fait rendre la liberté aux Cordeliers, qui en sont les Gardiens, que les Barbares avoient mis aux fers; & obtenu permission du Grand Seigneur de bâtir une maison aux Peres Jésuites dans le Fauxbourg de Constantinople ?

XXI.

Son amour pour la Justice.

Homere dit que la Justice est une des Conseilleres de Jupiter. On peut dire plus véritablement qu'elle l'étoit de Henri le Grand. S'il en faut croire son plus confident Ministre ; il a souvent protesté en public & en particulier qu'il ne vouloit point le bien d'autrui injustement ; qu'il ne désiroit que le sien, & que Dieu lui avoit donné un assez beau Royaume pour en être satisfait, si ce n'étoit que par sa Providence il permît quelqu'autre chose. Aussi voit-on que dans le grand dessein qu'il avoit fait de diviser la Chrétienté en quinze Dominations (1), il ne prenoit pas un pouce de terre pour lui ; tant s'en faut il renonçoit à ses justes prétentions sur le Royaume de Navarre.

Jamais Prince ne fut plus exact que lui à

(1) M. l'Abbé de Saint Pierre a expliqué, après M. le Duc de Sully, le Plan de Henri IV. pour établir une Paix universelle dans toute l'Europe.

payer

payer ses dettes. Il ne faut que voir ses Lettres au Duc de Sully son Surintendant, dans lesquelles il lui commande bien souvent de payer même ce qu'il doit du jeu.

L'un des projets auquel il vouloit travailler avec plus d'ardeur, étoit de retrancher les longueurs & les chicanes des procès. Presque toutes les fois que son Chancelier, & Achilles de Harlai premier Président du Parlement le venoient voir, il les conjuroit d'en trouver les moyens, afin que son peuple ne fût plus tourmenté par cette guerre de l'écritoire, quelque-fois plus rüineuse que celle des armes.

Il ne pouvoit regarder qu'avec aversion les Prélats de mauvaise vie, & les Juges corrompus: Il disoit des premiers: *Je voudrois bien faire ce qu'ils prêchent, mais ils ne pensent pas que je sçache tout ce qu'ils font*, & des autres; *je ne puis comprendre comme il y a des gens si méchans, qu'ils jugent contre leur science & leur conscience.*

Il gardoit toujours une oreille pour la partie accusée, il ne se laissoit point prévenir, & ne jugeoit de personne qu'auparavant il ne fût bien informé. Ainsi les gens de bien avoient toujours le plus grand avantage auprès de lui.

Il se montroit très-facile à accorder des graces, quand le crime n'étoit pas horrible; car en ce cas il demeuroit ferme dans la séverité.

Ainsi il répondit un jour à quelqu'un, qui lui demandoit abolition d'un excès commis sur des Officiers de Justice: *Je n'ai que deux yeux & deux pieds, en quoi serois-je donc dif-*

férent

sérent du reste de mes Sujets, si je n'avois la force de la Justice en ma disposition.

Il dit encore un jour à un homme de condition, qui lui demandoit grace pour son Neveu, qui avoit commis un assassinat : *Je suis bien marri que je ne puis accorder ce que vous me demandez; il vous sied bien de faire l'Oncle, & à moi de faire le Roy; j'excuse votre Requête, excusez mon refus.*

XXII.

Du pouvoir de la Dignité Royale.

Il disoit, *qu'il ne falloit pas pour bien regner qu'un Roy fît tout ce qu'il pouvoit faire :* Sentiment semblable à celui que le grand Empereur Justinien a marqué par ces paroles vraiment Royales, & dignes d'être écrites en lettres d'or: DIGNA VOX EST MAJESTATE REGNANTIS, SUBDITUM SE LEGIBUS PROFITERI.

Voilà pourquoi ce sage Roy, ne croyoit point que ce fût blesser son autorité, que d'entendre les remontrances de ses Sujets & de ses Parlemens. Il examinoit leurs raisons avec eux-mêmes & avec son Conseil, & croyoit qu'il lui étoit honorable de changer quelquefois ses résolutions, quand il reconnoissoit quelque chose de meilleur, ou même qu'il s'étoit trompé; sçachant qu'il n'y a point d'homme au monde si intelligent & si éclairé qu'il ne puisse faillir, soit par passion, soit par défaut de connoissance. Mais quand il trouvoit que les motifs qu'il avoit eûs d'ordonner quelque chose étoient plus puissans & plus justes que les leurs,

leurs, il vouloit être obéï absolument, & disoit à ses Cours souveraines que ses lumieres, & son expérience ne pouvoient plus souffrir ces contradictions.

XXIII.

Son application aux affaires.

Il disoit quelquefois que Dieu lui feroit la grace en sa vieillesse d'aller deux ou trois fois la semaine au Parlement & à la Chambre des Comptes, comme y alloit le bon Roy Louis XII. pour travailler à l'abréviation des procès, & mettre un si bon ordre à ses finances, qu'à l'avenir on ne les pût dissiper. Ce devoient être là ses dernieres promenades.

XXIV.

Son amour pour la gloire & la réputation.

Il aimoit passionnément la gloire & la réputation, comme font toutes les grandes ames, & il étoit très-sensible au bien & au mal qu'on disoit de lui; mais il ne vouloit point de louanges qui ne partissent du cœur. & il ne se plaisoit pas à être loüé en face, ni par des gens qui fussent indignes eux-mêmes d'être loüez. C'est pour cela qu'autant qu'il estimoit ceux qu'il croyoit bons Historiens, prenant plaisir à les entretenir, & à les instruire de ce qu'il avoit fait, & leur donnant de grandes pensions, [*comme il fit à du Haillan*] : autant méprisoit-il les plumes médiocres, qui ne sont point capables d'éterniser un nom. Il ressembloit en cela à Alexandre le Grand, qui défendit à tous les Peintres de faire son portrait, hormis

hormis au seul Apellés, dont le pinceau pouvoit en quelque sorte égaler sa réputation.

XXV.

Il vouloit sçavoir la vérité.

On lui faisoit un extrême déplaisir de lui celer la vérité ; il la vouloit sçavoir de toutes choses :. mais sur tout on ne pouvoit l'obliger davantage que de l'avertir de tout ce qu'on disoit de lui : car il vouloit connoître ses défauts pour les corriger, on l'eût pourtant offensé de lui en parler ailleurs que dans le particulier. Alors il recevoit fort bien les avis qu'on lui donnoit, il en remercioit, & encourageoit ceux, qui avoient pris cette liberté, de continuer dans les occasions. » Aussi est-ce le seul » moyen par lequel un Prince peut se rendre » parfait ; sçavoir toutes choses & n'être ja» mais trompé.

XXVI.

Il gardoit religieusement sa parole.

Jamais Prince ne fut plus religieux Observateur de sa foi & de sa parole, suivant ce beau mot du Roy Jean, *Que si la bonne foi étoit perduë au monde, elle devroit se trouver dans la bouche des Rois.* Nous en avons marqué plusieurs exemples dans sa vie, un entre autres touchant le Duc de Savoye : mais parce qu'il est admirable, il est bon d'ajoûter ici ce qu'en a écrit d'Aubigné, d'autant plus croyable en cela, qu'il n'a pas été favorable (2) à ce

(2) On voit que ce Recueil vient de M. de Perefixe,

ce Prince, en plusieurs autres choses.

Deux vieux Conseillers d'Etat, dit-il, *se firent Auteurs d'un étrange Conseil, c'étoit de retenir ce Duc, & de violer le sauf-conduit à celui qu'ils accusoient d'avoir tant de fois faussé les communs accords à son profit. Par ce moyen, disoient-ils, le Roy pourra recouvrer le Marquisat de Saluces, épargnant son temps, ses finances, & la vie des Soldats François. Mais le Roy leur répondit, j'ai tiré de ma naissance, & j'ai appris de ceux qui m'ont nourri, que l'observation de la foi est plus utile que tout ce que la perfidie promet. J'ai l'exemple du Roy François, qui pouvoit par la tromperie, retenir un plus friand morceau; sçavoir Charles Quint. Que si le Duc de Savoye a violé sa parole, l'imitation de la faute d'autrui n'est pas innocente; & un Roy use bien de la perfidie de ses ennemis, quand il la fait servir de lustre à sa foi* (3). Peut-on trouver une plus belle leçon, & de plus généreux sentimens?

XXVII.

Henri haïssoit la médisance.

Bien qu'il aimât les bons mots, & qu'il entendît aussi-bien raillerie, que Gentilhomme de sa Cour; néanmoins il haïssoit, & les médisans, & les médisances; & s'il parloit mal de quelqu'un, il falloit que ce fut un homme tout-à-fait reconnu pour mé-

fixe, ou du moins de celui qui a dressé les Mémoires de la Vie de Henri IV.

(3) D'Aubigné, en son Histoire, Tome 3. Livre 5. page 467

chant:

chant : car pour ceux-là, il croyoit que c'étoit justice de les déchirer & de les faire connoître à tout le monde pour ce qu'ils étoient, témoin ce que nous avons remarqué qu'il dit de la Fin à Biron. Ses fideles serviteurs avoient cet avantage, que les mauvais offices de ces gens-là ne pouvoient leur donner d'atteinte dans son esprit. Sans quoi tout est perdu dans une Cour, & il est impossible que les fripons & les méchans ne prevalent sur les gens de bien.

XXVIII.

Henri aimoit la Noblesse.

Il chérissoit infiniment sa Noblesse, & tenoit à grande gloire de se dire le Chef de cet illustre Corps. Quand il comptoit les graces que Dieu lui avoit faites, il se glorifioit surtout d'avoir toujours quatre mille Gentilshommes à sa suite, capables de combattre la plus grande Armée, qu'on lui pût mettre en tête. Un Ambassadeur d'Espagne lui témoignant un jour qu'il étoit surpris de voir que quantité de Gentilshommes l'environoient & le pressoient un peu. Le Roy lui dit : *Si vous m'aviez vû un jour de bataille, ils me pressent bien davantage.*

Il vivoit avec ses Courtisans dans une grande familiarité, & vouloit qu'ils en usassent de même avec lui, pourvû qu'ils ne sortissent jamais du respect qui lui étoit dû ; & si quelqu'un y eut manqué, il lui eût sans doute fait sentir sa faute.

XXIX.

Henri aimoit les gens de Lettres.

Quelques-uns ont voulu dire qu'il n'aimoit point les gens de Lettres, mais ils se sont trompés. Il donnoit pension à plusieurs hommes doctes, même dans l'Italie & dans l'Allemagne, & prenoit soin lui-même de la leur faire tenir. Le Cardinal du Perron, de Sponde, Scaliger, Casaubon, Frêne-Canaye, & plusieurs autres ont bien rendu témoignage de l'estime qu'il faisoit de la doctrine.

C'est aussi une erreur de croire qu'il fût ignorant. Il est certain qu'il n'étoit pas extrêmement sçavant, mais aussi faut-il avouer qu'il n'ignoroit pas ce qui est le plus nécessaire à un Roy. Il sçavoit un peu de latin; il avoit fort étudié les Histoires, tant celles de France, que la Grecque & la Romaine, & l'Histoire de la Bible; il sçavoit par Théorie aussi-bien que par Pratique, la Politique, la Morale & l'Œconomie; il avoit appris l'Art militaire dans les livres au même temps qu'il l'apprenoit par l'exercice; & il sçavoit par cœur grand nombre de belles maximes tirées des anciens Auteurs, qu'il appliquoit si à propos que les Maîtres mêmes en étoient étonnez. Il avoit résolu à son retour d'Allemagne de faire réformer l'Université de Paris, & d'y fonder quatre ou cinq Colleges, où l'on eût enseigné gratuitement, & entre autres un, où il y auroit eu un fond pour élever trois cens Gentilshommes, sans qu'il en coutât rien à leurs parens.

XXX.

XXX.

Sa Libéralité.

Véritablement il n'étoit pas libéral jusqu'à faire des profusions, comme l'avoient été les Princes de la Maison de Valois. Mais s'il épargnoit ses Finances, c'étoit pour ménager la substance de son pauvre peuple; il ne croyoit pas qu'il fût juste de vexer des Provinces entieres pour enrichir quelques particuliers. Après tout il étoit si équitable, & payoit si bien, qu'on ne peut pas dire qu'il ait jamais retenu le salaire ou la récompense de ceux qui l'avoient servi. Il donnoit réellement tous les ans en bon argent, non point en billets & en papiers, plus de trois millions de livres, qu'il dispersoit & répandoit à un grand nombre de personnes. N'étoit-ce pas beaucoup pour ce temps-là?

XXXI.

Sa Promptitude & sa Colere.

Il avoit quelquefois des promptitudes & des coleres contre ses meilleurs serviteurs, mais elles passoient en un moment; & il n'avoit point de honte, lorsque c'étoient des personnes de condition & de mérite, de leur en faire excuse. On se souviendra à ce propos de ce qu'il fit envers Théodoric de Schomberg à la bataille d'Yvry.

XXXII.

Sa Franchise & sa Facilité.

La franchise, la confiance, la facilité étoient

pour lui des vertus naturelles. Durant la guerre, on l'a vu faire le camarade avec le Soldat, s'asseoir au Corps de garde, s'y coucher sur la paillasse, tenir d'une main un morceau de pain bis qu'il mangeoit, & de l'autre un charbon pour dessiner un campement & des tranchées : on l'a vu prendre le pic, pour foüir la terre, & exciter ses Soldats au travail : on l'a vu qu'il consoloit les pauvres gens durant la guerre, & leur faisoit entendre que ce n'étoit pas lui ; mais la Ligue qui étoit cause de leurs miseres.

En temps de paix, il se familiarisoit avec les plus petits, s'égaroit exprès de ses gens pour se mêler parmi les Villageois, & parmi les Marchands dans les Hôtelleries, ausquels il faisoit cent questions, pour apprendre d'eux des vérités, qu'il sçavoit bien qu'on ne lui osoit dire, & pour tirer la connoissance des maux, que souffroit son peuple, soit par la violence des Gentils-hommes, soit par les extorsions des Receveurs & des Financiers, ou par les concussions des méchans Juges. Quand il avoit appris d'eux ce qu'il vouloit sçavoir, il s'en retournoit joindre ses gens, qui étoient quelquefois fort en peine de sçavoir ce qu'il étoit devenu.

XXXIII.

Traits de vérité dits à Henri IV.

Ce fut dans une de ces occasions, qu'un Marchand qui avoit le sens fort bon, lui remontra comment la Paulete, ou Droit annuel, étoit une invention très-préjudiciable au Roy & au peuple ; & une autre fois dans

une

une Hôtellerie à Milly en Gastinois, ayant mis quelques gens sur le propos de sa vie, il y en eût un qui en dit mille biens; mais qui finit par ces paroles. *Il aime trop les Femmes; Dieu punit les adulteres, il est à craindre qu'enfin il ne se lasse après en avoir tant souffert.* Ces paroles lui entrerent si avant dans l'ame, qu'il disoit que jamais Prédicateur ne l'avoit si vivement touché.

Une autre fois étant affamé du travail de la chasse, il entra dans une Hôtellerie sur un grand chemin, & se mit à table avec quelques Marchands. Après avoir dîné on se mit à parler de sa conversion; ils ne le connoissoient point, car il étoit vêtu assez modestement: un Marchands de cochons s'avança jusques à dire, *Ne parlons point de cela, la caque sent toujours le hareng.* Peu après le Roy s'étant mis à la fenêtre vit arriver quelques Seigneurs, qui le cherchoient, & qui l'ayant vu, monterent aussi-tôt à la chambre. Le Marchand voyant qu'ils l'appelloient, *Sire, & vôtre Majesté*, fut sans doute fort étonné; & eût bien voulu retenir sa parole indiscrete. Le Roy en sortant lui frapa sur l'épaule, & lui dit: *Bon homme, la caque sent toujours le hareng, mais c'est en votre endroit, non pas au mien; je suis, Dieu merci, bon Catholique; mais vous gardez encore du vieux levain de la Ligue.*

XXXIV.

Sa Bonté & sa Clémence.

En quels termes faudroit-il parler de sa Bonté & de sa Clémence pour le faire dignement. On peut dire qu'il étoit tout cœur, &

qu'il n'avoit point de fiel. De tant de Conspirateurs, qui ont voulu bouleverser son Royaume : on remarque qu'il n'en a châtié aucun, que le Maréchal de Biron, auquel, avant que de le livrer à la Justice, il offrit par trois fois la grace, en cas qu'il voulût lui avouer son crime.

Dans toutes les occasions de guerre, quand il voyoit les Ennemis ployer & se mettre en déroute, n'alloit-il pas à la tête de ses Bataillons, criant, *Sauve les François, quartier aux François ?* En temps de paix, il tenoit toujours ses mains nettes du sang de ses Sujets, bien qu'il ne fut jamais retourné des combats, que son épée ne fut teinte du sang de ses Ennemis.

Il faisoit comme un bon Pasteur, qui tâche de guérir ce qu'il y a de gâté dans son troupeau, plûtôt que de l'égorger. Il employoit la patience, les bienfaits & l'adresse pour ramener les esprits que les factions avoient égarez : il dissimuloit même leurs mauvaises volontés, & malgré qu'ils en eussent, il les empêchoit de faire le mal ; & enfin les tournoit au bien. *Un Roy sage*, disoit-il, *étant comme un habile Apoticaire, qui des plus méchans poisons compose d'excellens antidotes, & avec des viperes fait de la Thériaque.*

[Après l'affaire de Coutras, il alla souper chez *du Plessis Mornay*, dans une chambre qui étoit au-dessus de la salle, où l'on avoit déposé le corps mort de Monsieur de Joyeuse, qui fut tué à cette bataille. On lui présenta la vaissèlle d'or & d'argent de ce magnifique Seigneur, dont il ne voulut pas se servir,

non

non plus que de tous ses bijoux. Il refusa de s'en parer, & dit avec beaucoup de sens & de modestie : *qu'il ne convenoit qu'à des Comédiens de tirer vanité des riches habits qu'ils portent ; mais que le véritable ornement d'un Prince étoit le courage, & la présence d'esprit dans une bataille, & la clémence après la victoire.* LEGRAIN, Decade de Henri IV. pag. 152. Addition].

XXXV.

Son amour pour ses Sujets.

Par dessus toutes ces grandes qualités, il excelloit par une tendresse admirable & par un amour sans bornes pour son peuple. Il n'avoit point de plus forte passion que de le soulager, que de le faire vivre en paix & à son aise; c'étoit son discours le plus ordinaire. On voit une infinité de ses Lettres aux Gouverneurs des Provinces, à son Surintendant, à ses Parlemens, dans lesquelles il dit : *Ayez soin de mon peuple, ce sont mes enfans, Dieu m'en a commis la garde, j'en suis responsables ;* & d'autres paroles semblables, pleines d'ardeur, & d'une bonté cordiale & paternelle.

Lorsque le Duc de Savoye vint en France, le Roy le mena un jour voir jouer à la paume sur ses fossez du Fauxbourg S. Germain, où après le jeu comme ils étoient tous deux à une fenêtre qui regardoit sur la ruë ; le Duc voyant un grand peuple, lui dit qu'il ne pouvoit assez admirer la beauté & l'opulence de la France, & demanda à sa Majesté ce qu'elle lui valoit de revenu. Ce Prince généreux & prompt

en ses réparties, lui répondit : *Elle me vaut ce que je veux.* Le Duc trouvant cette réponse vague, le voulut presser de lui dire précisément ce que la France lui valoit. Le Roy répliqua : *Oui, ce que je veux, parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai ; & si Dieu me donne encore de la vie, je ferai qu'il n'y aura point de Laboureur en mon Royaume, qui n'ait moyen d'avoir une poule dans son pot :* ajoutant ; *Et si je ne laisserai pas d'avoir dequoi entretenir des gens de guerre, pour mettre à la raison tous ceux qui choqueront mon autorité.* Le Duc ne répartit plus rien, & se le tint pour dit.

Quelques Troupes qu'il envoyoit en Allemagne ayant fait du désordre en Champagne, & pillé quelques maisons de Paysans ; il dit aux Capitaines qui étoient demeurez à Paris, *Partez en diligence, donnez y ordre, vous m'en répondrez. Quoi ! si on ruine mon peuple, qui me nourrira, qui soutiendra les charges de l'Etat, qui payera vos pensions, Messieurs ? Vive Dieu, s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi.*

Les Habitans des Vallées, qui sont le long de la Loire, ayant été ruinez par les débordemens de cette riviere, demandoient soulagemens des Tailles, & avoient écrit pour cet effet au Duc de Sully, Surintendant des Finances. Ce Duc le fit aussi-tôt sçavoir au Roy par une Lettre, à laquelle il répondit en ces propres termes (4) : *Pour ce qui touche la ruine des eaux, Dieu m'a baillé mes Sujets pour les conserver comme mes enfans, que mon Con-*

(4) Mémoires de Sully, Tom. 3. pag. 150. 151.

seil

Soil les traitte avec charité ; les aumônes sont très-agréables à Dieu, particulierement en cet accident, j'en sentirois ma conscience chargée : que l'on les secoure donc de tout ce que l'on jugera que je le pourrai faire. Après cela, faut-il s'étonner si ce Prince étoit adoré de tout le monde ?

XXXVI.

Henri vraiment Pere du Peuple.

La meilleure marque de la bonté d'un Souverain, & de la liaison très-étroite qui doit toujours être entre lui & ses Sujets, est le soin qu'il a de leur communiquer ses joyes, & la part qu'ils y prennent, non-seulement par les apparences extérieures, qui sont fort trompeuses, & qui se donnent aussi bien aux mauvais Princes qu'aux bons ; mais encore par des mouvemens intérieurs, & par les sentimens du cœur.

Depuis que ce Prince vraiment pere de son peuple François fut rentré dans Paris, & que sa bonté s'y fut fait connoître, tous les Habitans de ce petit monde s'interessoient dans tout ce qui lui arrivoit, & en étoient aussi touchez que s'il leur fût arrivé à eux-mêmes : ils se réjouïssoient de ses contentemens, & s'affligeoient de ses déplaisirs : les deux fois qu'il fut malade, il sembloit que le peuple de cette grande Ville eût la fiévre, & au contraire quand il se portoit bien, sa santé faisoit la leur ; & ils étoient persuadez que le salut de l'Etat, & celui de ce Prince n'étoient qu'une même chose.

Réciproquement quand Dieu lui envoyoit quelque

quelque ſujet de réjoüiſſance, il vouloit qu'ils y participaſſent, & par-là il ſe comuniquoit à eux par les plus tendres ſentimens de ſon ame. Auſſi quand le Ciel lui eut donné un Dauphin, il le fit paſſer par les ruës dans un berceau découvert, afin que tout le peuple pût le conſiderer à ſon aiſe, & joüir avec plaiſir de la vûë d'un bien, qu'il avoit ſi long-tems déſiré pour l'amour que l'on portoit au Pere.

XXXVII.

Paroles remarquables de Henri IV.

Je marquerai auſſi quelques-unes de ſes paroles mémorables, dont les unes feront connoître ſes ſentimens, & le fonds de ſon ame; les autres la vivacité de ſon eſprit.

Quand il travailloit à des affaires preſſantes, & qu'il ne pouvoit aſſiſter à la Meſſe (j'entends les jours ouvriers; car les Fêtes & Dimanches il n'y manquoit point), il en faiſoit comme ſes excuſes aux Prélats, qui ſe trouvoient à la Cour, & leur diſoit: *Quand je travaille pour le public, il me ſemble que c'eſt quitter Dieu pour Dieu même.*

XXXVIII.

Il diſoit quelquefois à ſes plus confidens ſerviteurs: *Les François ne me connoiſſent pas aſſez bien, ils ſçauront ce que je vaux quand ils m'auront perdu.* Puis levant les yeux au Ciel: *Seigneur, je ſuis prêt à partir quand il te plaira; mais que deviendra ce pauvre peuple!*

[Ces paroles ſont d'autant plus remarquables, que le Roy les dit le jour même de ſa

mort

mort au Marquis de Bassompierre, & au Duc de Guise, Charles de Lorraine, par une espece de pressentiment d'une mort prochaine. *Vous ne me connoissez pas maintenant, vous autres, leur dit ce Prince; mais je mourrai un de ces jours, & quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez alors ce que je valois, & la différence qu'il y a de moi aux autres hommes.* Alors Bassompierre lui dit: » Mon Dieu, ne cesserez-vous jamais, » Sire, de nous troubler en nous disant, que » vous mourrez bien-tôt. Ces paroles ne sont » point bonnes à dire: vous vivrez, s'il plaît » à Dieu, bonnes & longues années. Il n'y a » point de félicité pareille à la vôtre. Vous » n'êtes qu'en la fleur de votre âge, & en une » parfaite santé de corps, plein d'honneur » plus qu'aucun des mortels, jouïssant en » toute tranquillité du plus florissant Royau» me du monde, aimé & adoré de vos Sujets, » plein de biens, d'argent, de belles maisons, » belle femme, beaux enfans, qui devien» nent grands. Que vous faut-il plus? Ou » qu'avez-vous à désirer davantage? » Henri se mit à soupirer, & dit à Bassompierre: *Mon ami, il faut quitter tout cela.* Bassompierre en ses Mémoires. Tome I. *Addition.*]

XXXIX.

Quand on le supplioit d'avoir plus de soin de la conservation de sa personne qu'il n'avoit, & de n'aller pas si souvent seul, ou mal accompagné comme il faisoit, il répondoit: *La peur ne doit point entrer dans une ame Royale; qui craindra la mort n'entreprendra rien sur moi: qui méprisera la vie, sera toujours maître de la mienne, sans que mille gardes l'en puissent*

empêcher ; je me recommande à Dieu quand je me leve : & quand je me couche, je suis entre ses mains ; & après tout, je vis de telle façon que je ne dois point entrer en ces défiances. Il n'appartient qu'aux Tirans d'être toujours en frayeur.

[Nous avons une preuve de ces belles paroles, dans un entretien que ce Roy eut avec une Dame, qui l'avertissoit d'avoir un peu plus de deffiance. *Je me fie en mes Sujets*, dit *ce Prince*, *je m'y fierai, & je ne puis faire autrement. Dieu connoît mon cœur, & sçait que je n'ai pas envie de mal faire : connoissant cela il me gardera, comme je l'espere, de la main de mes ennemis ; je ne demande qu'à ravoir le Royaume qui m'appartient, & je reconnoîtrai pour mes bons Serviteurs ceux qui m'y aideront : s'il y en a d'autres qui me trahissent, Dieu est leur juge : mais j'aime mieux mourir que de vivre en deffiance, laquelle, tout bien consideré, nuit plus aux Rois, qu'elle ne leur sert.* Mémoires de l'Estoille, à l'an 1593. sur le mois de Décembre. *Addition.*]

XL.

Le Duc d'Orléans son second fils étant malade à l'extrémité, il déclara que s'il mouroit, il ne vouloit point qu'on le consolât, parce qu'il s'étoit entiérement résigné à la volonté de Dieu.

XLI.

Dans deux ou trois ans après qu'il fut rentré dans Paris, tous les Fauxbourgs, qui n'étoient plus que des masures, furent réparez ; & par les bâtimens particuliers & publics qui se firent dans cette grande Ville : elle devint plus

plus belle que jamais. Les Ambassadeurs d'Espagne, qui vinrent jurer le Traité de Vervins, furent tout étonnez de la voir en si bon état, & si différente de ce qu'elle avoit été durant la guerre. Comme ils lui disoient donc un jour : *Sire, voici une Ville qui a bien changé de face depuis que nous ne l'avons vûë. Ne vous en étonnez pas*, leur dit-il, *quand le Maître n'est point en sa maison tout y est en désordre ; mais quand il est revenu, sa présence y sert d'ornement, & toutes choses y profitent.*

XLII.

Il avoit été dans de grandes nécessités au commencement de son Regne, de sorte qu'il disoit ; *qu'il s'étoit vû Roy sans Royaume, mari sans femme, & faisant la guerre sans argent ; mais que depuis, Dieu lui avoit fait tant de graces, qu'en montrant son Arsenal, il se pouvoit vanter qu'il y avoit dequoi armer cinquante mille hommes avec toutes les munitions ; & dans sa Bastille, qui est tout contre, dequoi les payer pour trois ans.*

[En effet on voit dans l'Histoire une preuve des besoins où il avoit été dans le fort de ses guerres. M. d'O lui ayant laissé manquer d'argent, même pour les nécessités de la vie ; il demanda à l'un de ses Valets-de-Chambre, combien il avoit de chemises, *une douzaine, Sire*, lui répondit ce serviteur, *encore y en a-t-il de déchirées ; & de mouchoirs, continua le Roy, n'est-ce pas huit que j'en ai pour cette heure ? Il n'y en a que cinq*, répliqua le Valet-de-Chambre. Alors M. d'O lui dit qu'il avoit commandé pour six mille écus de toile en Flandres. *Cela va bien, dit le Roy, on me*

veut

veut faire ressembler aux Ecoliers, qui meurent de froid dans le College, & qui ont des robbes fourrées en leur Pays. Mémoires de l'Estoille, à l'année 1594. *Addition.*]

XLIII.

Il disoit qu'il avoit pourvu aux imaginaires opinions de trois sortes de personnes; des Huguenots, qui pensoient qu'il seroit toujours de leur Religion; des Ligueurs, qui souhaitoient qu'il ne se convertît point, & du Tiers-Parti, qui croyoit qu'il ne se pourroit jamais remarier. *Je les ai trompé tous trois*, disoit-il, *j'ai quitté le Huguenotisme; je suis bon Catholique; je me suis remarié, & j'ai des enfans qui me succederont, s'il plaît à Dieu.*

XLIV.

Il disoit aussi que lorsqu'il vint à la Couronne, il avoit trouvé trois partis; que des trois il n'en avoit fait qu'un sans distinction; qu'il étoit le Roy des uns, aussi-bien que des autres; qu'il les croyoit tous également affectionnez à son service; mais que c'étoit à lui d'en faire le discernement, & de choisir les plus capables.

XLV.

Nerestan fort brave Gentilhomme, lui faisoit un jour un beau Régiment, & comme il lui protestoit qu'il ne désiroit pour récompense, que la gloire de le servir, il répondit: *C'est ainsi que doivent parler les bons Sujets: ils doivent oublier leurs services: mais c'est au Prince à s'en souvenir; & s'il veut qu'ils continuent d'être fidelles, il faut qu'il soit juste & reconnoissant.*

XLVI.

Les Huguenots lui demandant des places

de

de ſureté, il leur dit : *Je ſuis la ſeule aſſurance de mes Sujets, je n'ai encore manqué de foi à perſonne.* Et comme ils lui eurent répliqué que le Roy Henri III. leur en avoit bien donné : *Le temps*, leur dit-il, *faiſoit qu'il vous craignoit & ne vous aimoit point ; mais moi je vous aime & ne vous crains gueres.* On lui fait faire encore cette même réponſe, à quelques autres perſonnes.

XLVII.

On lui dit un jour d'un certain Capitaine, qui avoit été de la Ligue & fort brave, qu'encore qu'il eût obtenu de lui ſon pardon & quelques bienfaits, il ne l'aimoit pourtant point. *Je lui veux*, dit-il, *faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui.* C'eſt ainſi que ce grand Prince gagnoit les plus révoltez ; Et il avoit accoutumé de dire à ceux qui s'en étonnoient : *qu'on prenoit plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*

Mais ſi la Politique l'obligeoit d'en uſer ainſi à l'égard de ceux qui ne l'aimoient pas ; ſa Généroſité le porta toujours à pardonner facilement à ceux qui s'humilioient devant lui. Auſſi avoit-il ſouvent ce beau vers de Virgile à la bouche : *Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.*

[On en a vu la preuve, non-ſeulement dans tous les Chefs de la Ligue ; mais encore dans ceux qui n'étoient que comme des vermiſſeaux, & ſur leſquels il pouvoit faire une exemple, parce qu'ils avoient écrit contre lui avec le plus d'aigreur;tel fut l'Avocat *Louis d'Orleans*, qui par des écrits ſatiriques avoit prétendu dénigrer

dénigrer ce grand Prince, il lui pardonna généreusement, & le rappella d'exil : il donna même une pension de deux cent écus à *Lincestre*, l'un des Prédicateurs séditieux de la Ligue. *Addition.*]

XLVIII.

Il se mocquoit fort de ceux qui passoient les bornes de leurs professions, & se mêloient d'autre chose que de leur métier. Un Prélat lui parlant un jour de la guerre, & assez mal, il tourna, comme on dit, du coq à l'âne, & lui demanda; *de quel Saint étoit l'Office ce jour-là dans son Breviaire.*

Une autre fois un de ses Tailleurs (5) ayant fait imprimer un petit livre de quelques réglemens, qu'il disoit être nécessaires pour le bien de l'Etat, & l'ayant présenté au Roy, il le prit en riant, & en ayant lû quelques pages, il dit à un de ses Valets-de-Chambre: *Allez moi querir mon Chancelier pour me faire un habit, puisque voici mon Tailleur, qui fait des réglemens.*

XLIX.

Un Provençal qui avoit acheté bien cher un office de Président, & en avoit emprunté l'argent, l'étant venu saluer, il dit tout bas à un Seigneur, qui étoit auprès de lui: *Voilà un bon Justicier, je pense qu'il s'acquittera bien de sa charge, & en peu de tems.*

(5) *Tailleur.*] Ce Tailleur se nommoit *Laffemas*, très mauvais Ecrivain, de qui l'on a quelques Ouvrages, qui sont morts en naissant. S'il n'a pas eu de meilleur talent dans sa Profession, que dans les Lettres, assurément il devoit habiller très-mal.

L.

Un Médecin fameux (6) s'étant converti du Huguenotiſme à la Religion Catholique, il dit à Sully : *Mon ami, ta Religion eſt bien malade, les Medecins l'abandonnent.*

LI.

Les Huguenots de Poitou & de Xaintonge, lui ayant envoyé des Députés peu après ſa converſion, pour lui faire quelques Requêtes, il leur dit : *Addreſſez-vous à ma ſœur ; car votre Etat eſt tombé en quenouille.* Cette Princeſſe étoit demeurée Huguenote.

LII.

La Reine faiſant un ballet la premiere année de ſon mariage, pour lequel elle avoit choiſi quinze Dames des plus belles & des plus qualifiées de ſa Cour, il dit au Nonce : *Monſieur, je n'ai jamais vû de plus bel eſcadron, ni de plus périlleux que celui-là.*

LIII.

Un certain Seigneur qui avoit long-tems balancé durant les troubles ſans prendre parti, l'étant un jour venu trouver, comme il jouoit à la Prime, il lui dit : *Approchez, Monſieur, ſoyez le bien venu, ſi nous gagnons vous ſerez des nôtres.*

LIV.

Une Dame de condition déja fort vieille & fort ſeche, étant venuë avec un habit verd à un bal qu'il donnoit, il lui dit galamment :

(6) *Fameux.*] Je crois que c'eſt la Riviere, Medecin de Henri IV. grand Philoſophe Chymique, de qui l'on a quelques Ouvrages ; & qui paſſa de la Communion Réformée, à la Catholique.

Qu'il lui étoit bien obligé de ce qu'elle avoit employé le verd & le sec pour faire honneur à la Compagnie.

LV.

Un Ambassadeur d'Espagne lui disant par maniere de menaces, que le Roy son Maître soutiendroit quelque action à la tête de cent mille hommes, il lui répartit fiérement : *Vous vous trompez, en Espagne ce ne sont pas des hommes, ce sont des Ombres* (7).

LVI.

Un jour le Prevôt des Marchands & les Echevins, lui demandant permission de mettre quelque petite imposition sur les tuyaux des fontaines de la Ville, pour leur aider à supporter les frais des festins qu'ils devoient faire à quarante Députés des Suisses, venus à Paris pour le renouvellement de l'Alliance, il leur répondit : *Trouvez quelque autre expédient que celui-là, il n'appartient qu'à notre Seigneur de changer l'eau en vin.*

Voilà une petite partie des belles actions & des paroles mémorables de Henri le Grand ; il y en a une infinité d'autres, qui sont gravées en caracteres immortels dans le cœur de tous les bons François, qui les feront passer de pere en fils à toute la postérité, pour servir de modele aux Souverains qui auront pour but, comme ils y sont obligés, de régner heureusement en mesurant leur puissance aux regles du devoir & de la Justice.

(7) C'est un jeu de mots, sur ce que le mot *Hommes*, se rend en Espagnol, par celui d'*Ombrès*.

DIFFERENCES

DIFFERENCES

Remarquées entre l'Imprimé de la Confession de SANCY, *Tome V. de cette nouvelle Edition, & le Manuscrit* in-4°. N°. 7892. *de la Bibliotheque de sa Majesté, parmi ceux de M. de Bethune.*

PAge 4. *ligne* 12. Monsieur mon Confesseur.
Manuscrit. Monsieur mon Convertisseur.
Ibidem, lig. 24. Antipathique.
Manuscrit, à la marge. Contradictoire.

Pag. 7. *lig.* 5. Par eux deux.
Manuscrit. Par elles deux de Brouage.

Pag. 48. *lig* 5. Après tant d'Armées defaites, tant de Sujets soumis, tant de grands Princes ses Ennemis, abbatus à ses pieds.
Manuscrit. Après tant d'Armées défaites, tant de Siéges heureux, tant de grands Princes ses Ennemis abbatus à ses pieds.

Pag. 48. A bechenez.
Manuscrit. A bechevet. *C'est le vrai mot.*

Pag. 48. *lig.* 27. Replanterent malgré tous.
Manuscrit. Replantent maugré tout le monde.

Pag. 49. *lig.* 7. Bernard de Sens. *C'est une faute.*

Manuscrit. Bernard de Considerationе.

Ibidem, *lig.* 10. En primauté Noé.

Manuscrit. En gouvernement Noé.

Ibidem, *lig.* 29. Facere infecta facta.

Manuscrit. Facere infecta facta & facta infecta.

Pag. 50. *lig.* 4. D'avoir fait saltar, &c.

Manuscrit. D'avoir gouté le plaisir di far saltar, &c.

Ibidem, *lig.* 15. Alexandre VI. pour ce que.

Manuscrit. Alexandre sixiéme, qu'ils appelloient en son temps Alexander Papa VI. Pource que, &c.

Pag. 66. *lig.* 11. Les Papes pouvoient passer comme Ministres, &c.

Manuscrit. Les Papes étoient pâles comme Ministres des premiers troubles.

Pag. 67. *lig.* 23. Soixante & tant de passages.

Manuscrit. Six cent & tant de passages.

Pag. 68. *lig.* 19. Le bon vita Christi.

Manuscrit. Le bon vit à Christi.

Ibidem, *lig.* 30. Il n'approuve pas aussi.

Manuscrit. Je n'approuve pas aussi.

Pag. 69. *lig.* 17. Et tâchant de surprendre les innocentes brebis. *Ces paroles ne sont point dans le Manuscrit.*

Pag. 70. *lig.* 1. Blaise d'Anjou.

Manuscrit. Paizé d'Anjou.

Pag. 71. *lig.* 2. & 3. La prédication de la Légende eſt folle.

Manuſcrit. La Prédication de la Légende eſt follie de la Prédication.

Ibidem, *lig.* 10. Le Jardin de l'ame.

Manuſcrit. Le Jardin des ames déſolées.

Pag. 74. *lig.* 13. Je dirai en paſſant ; où ſe fonde, &c.

Manuſcrit Je dirai en paſſant que ce fut-là où ſe fonda M.' le, &c. quand il nomma les amours de Caylus & de ſon Maître, &c.

Pag. 74. *lig.* 18. L'Hiſtoire Ethiopique

Manuſcrit. Ajoute ces mots Grecs : Τιν παρδεμιον αφροδιτην προφητικὸν ἀντιμαξειγενος : Lequel ceux deſquels j'ai tantôt parlé.

Pag. 75. *lig.* 5. Cancellaria Apoſtolica.

Manuſcrit. Taxæ Cancellariæ Apoſtolicæ ; *& c'eſt le vrai titre du Livre.*

Ibidem, *lig.* 12. Mais Dieu.

Manuſcrit. Mée Dieu ! *C'eſt l'admiration telle quelle eſt encore en diverſes Provinces.*

Pag. 121. *lig.* 3. N'y ayent été trompé, ayant perdu leur tems & la reconnoiſſance qu'ils méritoient. *Ces paroles manquent dans le Manuſcrit.*

Ibidem, *lig.* 12. Pour ſe le faire irrumer.

Manuſcrit. Pour ſe faire irrumer ; *qui eſt mieux.*

Ibidem, *lig.* 16. Que nous voulons.

Manuſcrit. Que nous voulions.

Pag. 122. *lig.* 3. Menneur.

Manuſcrit. Meſſeigneurs.

Pag. 142. *lig.* 10. Puiſque nous avons conſtitué le purgatoire à la Cour, galans hommes.

Manuſcrit. Puiſque nous avons conſtitué le Paradis des galans hommes à la Cour, &c. *Ce qui paroit mieux.*

Ibidem, *lig.* 23. Il me dit que Saint Auguſtin en parloit, Livre 12, &c.

Manuſcrit. Il me dit que Saint Auguſtin en avoit le mieux écrit, Livre 12, &c.

Pag. 143. *lig.* 11. Sieges des Paradis ſont tapiſſez, &c.

Manuſcrit. Sieges des Paradis de la Cour ſont tapiſſez, &c.

Ibidem, *lig.* 14. En ſon abſence.

Manuſcrit. Dès ſon enfance.

Ibidem, *lig.* 27. A ſa bonne Dame.

Manuſcrit. A Madame.

Ibidem, *lig.* 29. Errans.

Manuſcrit. Errent.

Pag. 144. *lig.* 5. Que non; conſidérez.

Manuſcrit. Que non; Je réplique, conſidérez.

Ibidem, *lig.* 10. Avenuës.

Manuſcrit. Venuës.

Ibidem, *lig.* 21. Il me dit qu'il avoit mis.

Manuſcrit. Il me dit à ſon retour, qu'il avoit mis.

Ibidem, *lig.* 23. Je vois.

Manuſcrit. Je crois.

Ibidem, *lig.* 34. Le cul de Bourbon.

Manuſcrit. Le Cardinal de Bourbon.

Pag.

Pag. 145. *lig.* 4. Un fer d'éguillette dans son Bréviaire.

Manuscrit. Un fer d'éguillette au sort dans son Breviaire.

Ibidem, *lig.* 5. Pour sa bonne fortune.

Manuscrit. Pour la bonne fortune de son frere.

Ibidem, *lig.* 13. Défendues du feu du Ciel.

Manuscrit. Défendues d'un grand Mars, & du feu du Ciel.

Ibidem, *lig.* 30. Comme des passe-partous aux bourses des idiots. *Ces paroles manquent dans le Manuscrit.*

Ibidem, *lig.* 33. Pour établir le tiers-lieu.

Manuscrit. Les Canons des Decretales ont établi le tiers-lieu; il falloit à coup de Canons établir le tiers-parti.

Pag. 146. *lig.* 15. Le front, il dit en se grattant.

Manuscrit. Le front, il soupire profondément, il dit en se grattant.

Ibidem, *lig.* 23. Hacquenée. *Les autres mots qui suivent, manquent dans le Manuscrit.*

Pag. 163. *lig.* 14. De la justification par les œuvres, & les œuvres méritoires.

Manuscrit. De la justification des œuvres, & œuvres de supererogation.

Ibidem, *lig.* 18. Des Saints.

Le Manuscrit ajoute, Et Saintes.

Ibidem, *lig. pénultiéme.* Sans dire ut mereamur.

Manuscrit. Da nobis ut mereamur.

Pag. 164. *lig.* 4. S. Jacques f....

Manuſcrit. S. Jacques fut-ce S. Jacques d'Eſpagne.
Ibidem, *lig*. 13. Qu'il falloit impetus par œuvres.
Manuſcrit. Qu'il falloit impétrer par œuvres.
Ibidem, *lig*. 15. Voici.
Manuſcrit. Voyez.
Ibidem, *lig*. 16. Qui n'eſt pas du Pape.
Manuſcrit. Qui n'eſt pas Pape.
Ibidem, *lig*. 22. Maréchaux de France.
Manuſcrit. Maréchauſſées de France.
Ibidem, *lig*. 28. A Rouel.
Manuſcrit. A Rouen.

Pag. 165. *lig*. 1. Supererogation & bien-faits.
Manuſcrit. Supererogation : car ces Grands ont mérité, & pardons & bienfaits.
Ibidem, *lig*. 3. A leur nombre.
Manuſcrit. A leur ombre.
Ibidem, *lig*. 19. Tout cela entre à troupe.
Manuſcrit. Tout cela eſt amené par les dégrez.
Ibidem, *lig*. 24. Le hoyau.
Manuſcrit. L'oiſeau, *qui eſt mieux ; c'eſt un terme, & un inſtrument de Maſſons.*
Ibidem, *lig*. 29. Se faire croquan, & ſur la monnoye de ſa réputation mandier quelque pauvre repas.
Manuſcrit. Croquan, & s'enquérir qui n'a pas encore dîné.
Ibidem, *lig*. 32. Comptez.
Manuſcrit. Nommez.
Ibidem, *lig*. 33. Que ne comptez-vous leurs œuvres.

Manuſcrit.

Manuscrit. Pourquoi ne comptez-vous pas leurs œuvres pour œuvres.

Pag. 166. *lig.* 12. De récompense.
Manuscrit. De justification.

Pag. 167. *lig.* 6. De vos.
Manuscrit. De nos.
Ibidem, *lig.* 8. L'humeur.
Manuscrit. L'honneur.
Ibidem, *lig.* 21. Une harangue que feuë, &c.
Manuscrit. Une harangue en Périgourdin, que feuë sa mere, &c.

Pag. 168. *lig.* 3. A propos.
Manuscrit. A ce propos.
Ibidem, *lig.* 25. De son Prince.
Le Manuscrit ajoute, Par le moyen de ses amis.

Pag. 169. *lig.* 4. Par les mains.
Manuscrit. Par les menées.
Ibidem, *lig.* 10. Pour coucher.
Manuscrit. Accoucher : *mais mal.*

Pag. 170. *lig.* 23. Des Hadrits.
Manuscrit. De Jardrets.

Pag. 171. *lig.* 29. De trois côtez.
Manuscrit. De tous côtez.

Pag. 172. *lig.* 10. De 18. ans.
Manuscrit. De 25. ans.

Pag. 191. *lig.* 25. Que le Maréchal de Fervaques.
Manuscrit. Que Fervaques; *Ce qui est mieux : il ne fut Maréchal que long-temps après.*

Pag. 192. *lig.* 5. Disant, combien que, &c.
Manuscrit. Disant, que bien que, &c.
Ibidem, *lig.* 7. Une grande place au Pays, &c.
Manuscrit. Une grande playe au Pays, &c.
Ibidem, *lig.* 19. Le peuple brûle de bonnes intentions. Vrai est, &c.
Manuscrit. Le peuple brûlant de bonnes intentions, ferme les yeux à leurs Bibles pour les ouvrir à telles inventions. Vrai est, &c.
Ibidem, *lig.* 21. Les choses.
Manuscrit. Ces choses.
Ibidem, *lig.* 23. Fit le sot.
Manuscrit. Fit bien le sot.
Ibidem, *lig.* 25. Remarque.
Manuscrit. Remarqua.
Ibidem, *lig.* 26. Fut Seigneur.
Manuscrit. Fut soigneux.

Pag. 193. *lig.* 1. Plein de zele;
Le Manuscrit ajoute, Et d'invention.
Ibidem, *lig.* 2. De Démonologie, qui, &c.
Manuscrit. En Démonologie, & qui, &c.
Ibidem, *lig.* 6. Une très-curieuse, &c.
Manuscrit. Une trop curieuse, &c.
Ibidem, *lig.* 22. De la Démoniaque.
Manuscrit. De la Demoiselle.

Pag. 194. *lig.* 9. Et laditte, &c.
Manuscrit. Et la Demoiselle d'écumer, &c.
Ibidem, *lig.* 13. Mais il n'a bien lû.
Manuscrit. Mais il n'a pas bien lû.
Ibidem, *lig.* 18. Tout contraire.
Manuscrit. Tant contraire.
Ibidem, *lig.* 32. Le Clergé voulut que ces deux

deux Diables de bon lieu fussent examinez premiérement par l'Eglise. Un des Juges, &c.

Manuscrit. Le Clergé voulant que ces deux Diables fussent passez à la montre, & enrollez pour Diables de bon lieu, & de bonne part. Un des Juges, &c.

Pag. 195. *lig.* 32. Et que si l'on vouloit.
Manuscrit. Et que s'il vouloit.
Ibidem, *lig.* 33. Ce qui fâche le plus.
Manuscrit. Ce qui me fâche le plus.

Pag. 196. *lig.* 1. Les Demons.
Manuscrit. Ces Démons.
Ibidem, *lig.* 8. Etoit fort contraire à ces faiseurs de fables.
Manuscrit. Etoit fort contraire à ces inventions, & me dit un jour, par la mort ces faiseurs de fables nous ferons tous devenir Hérétiques.
Ibidem, *lig.* 27. Cet homme.
Manuscrit. Ce saint homme.

Pag. 197. *lig.* 3. Juxta illud obedientiam.
Manuscrit. Juxta illud cœcam obedientiam.
Ibidem, *lig.* 7. Eussent pu convertir.
Manuscrit. Eussent eu l'esprit de convertir.
Ibidem, *lig.* 11. Aux fondations de Pougues.
Manuscrit. Aux fontaines de Pougues.
Ibidem, *lig.* 12. Naturels.
Le Manuscrit ajoute, Je leur ai conseillé d'en faire un. Or il faut, &c.
Ibidem, *lig.* 13. Aux méchans.
Manuscrit. Aux Mecréans.

Pag. 198. *lig.* 3. La Sourdaine.
Manuſcrit. La ſous-Dame.
Ibidem, *lig.* 11. Avoir été enterrée, ſe trouva, &c.
Manuſcrit. Qu'on penſoit avoir non enterrée, mais émerdée dans un retrait, ſe trouva, &c.
Ibidem, *lig.* 21. Lors habillée en Sœur pénitente.
Manuſcrit. Lors habillée en ſous-Dame.

Pag. 199. *lig.* 15. Durant ſon abſence, on fit ſortir la Barthemye de Boisgenci.
Manuſcrit. Durant ſon abſence Madame de la Chaſtre lui aidât à faire ſortir la Barthelemye de Boisgenci.

Pag. 199. *lig.* 25. Les Valets de la Dame.
Manuſcrit. Les Valets & Demoiſelles de la Dame.

Pag. 219. *lig.* 1. Pour le repos de ſa conſcience. *Ces dernieres paroles manquent au Manuſcrit.*

Pag. 219. *lig.* 8. 1546.
Le Manuſcrit met, 1583.
Ibidem, *lig.* 13. Corps à S. Pierre.
Manuſcrit. Têtes à S. Pierre.

Pag. 220. *lig.* 18. Par le Duc de Joyeuſe.
Manuſcrit. Par ſon Compagnon le Duc de Joyeuſe.
Ibidem, *lig.* 23. Carmille.
Manuſcrit. Camille.

Pag. 221. *lig.* 18. Maître qui.
Manuſcrit. Maître Guy pour, &c.

Pag. 222. *lig.* 6. Se je non haveſſe.
Manuſcrit. Per Diou, Sire, you non haveſſe.
Ibidem, *lig.* 7. Le Roy lui répondit, je vois bien, &c.
Manuſcrit. Le Roy lui répliqua, je vois bien que vous êtes trop galant homme, étant du Pays d'où vous êtes pour faire Comte des femmes. Je crois que vous n'êtes pas ignorant, &c.

Pag. 223. *lig.* 9. Quand ils furent.
Manuſcrit. Quand ils furent toute une nuit, &c.

Pag. 224. *lig.* 6. Si je comptois.
Manuſcrit. Si je découvrois ce que, &c.
Ibidem, *lig.* 13. Blois.
Le Manuſcrit ajoute, Comme Mirepoix, le Baron de Coſes, Monac & le jeune Miron, ne ſe ſont pas plaints.
Ibidem, *lig.* 22. Aux choſes.
Manuſcrit. A ces choſes.
Ibidem, *lig.* 24. De ces choſes.
Manuſcrit. De ſes péchés.
Ibidem, *lig.* 27. M. Rocz.
Manuſcrit. M. Roze.

Pag. 225. *lig.* 1. Montra.
Manuſcrit. Remontra.
Ibidem, *lig.* 25. Fut ajoutée la Meſſe.
Manuſcrit. Fut ajouté par le même (qui avoit nommé ces choſes l'amour ſacrée) la Meſſe, &c.

Ibidem,

Ibidem, *lig. pénultiéme.* D'eau bénite avec grains qu'on appelloit bénis, & autrement quirique naudes.

Manuſcrit. D'eau bénite avec grains bénits tirez de la perſonne de ſa Sainteté, & du Siége Apoſtatis, quod græci vocant Gringuenaudes.

Pag. 226. *lig.* 9. Chapitre & enluminez.

Manuſcrit. Chapitre peints & enluminez.

Ibidem, *lig.* 25. Et un non per amor.

Manuſcrit. Et un écriteau non per amor.

Ibidem, *lig.* 32. Leurs ébats.

Manuſcrit. Leurs exercices accoutumez.

Pag. 227. *lig.* 7. Que la......

Manuſcrit. Que la paſſe (qui ne fut que demi mort) avoit, &c.

Pag. 252. *lig.* 3. Gentilhomme Prêcheur.

Manuſcrit. Gentil Prêcheur, celui à qui M. &c.

Ibidem, *lig.* 5. Et qui lui répondit.

Manuſcrit. Et qui répondit audit Duc, que lui les faiſoit, &c.

Pag. 253. *lig.* 10. Et Maître fol.

Manuſcrit. Ce Maître fol.

Ibidem, *lig.* 16. & 17. Comme leur eſt reproché à la pag. 230. & puis alla conter.

Manuſcrit. Comme leur eſt reproché au Pſeaume 105. témoin, qu'il n'y en a aucune inſtitution par les Apôtres. Et puis il alla conter, &c.

Ibidem, *lig.* 26. Ni mangent.

Manuſcrit. Ni ne mangent.

Ibidem,

Ibidem, *lig. deniere*. Mexique.
Manuscrit. Mexico.

Pag. 254. *lig*. 8. Qui se font par commandement.
Manuscrit. Qui se font communément servir ainsi.
Ibidem, *lig*. 25. Avant que de les immoler.
Manuscrit. Avant les offrir à Saturne.
Ibidem, *lig*. 27. Les Arcadiens fouettoient.
Manuscrit. Les Arcadiens au temple de Denis fouettoient, &c.
Ibidem, *lig*. 32. L'emplissoient d'hommes, desquels, &c.
Manuscrit. L'emplissoient d'hommes vivans, mettoient le feu aux quatre coins, pour en faire une holocauste. On dit, qu'Aristomenes Messenien, sacrifia tout d'une fois à son Dieu Ithomete, trois cens hommes, desquels, &c.
Ibidem, *lig*. 35. Tamolus.
Manuscrit. Zamolxis.

Pag. 255. *lig*. 14. D'entre-nous est tenu pour fol. Tout le monde, &c.
Manuscrit. De nous trois est tenu pour fol. Et pour ce que tout le monde, &c.
Ibidem, *lig*. 28. Bien souvent.
Le Manuscrit ajoute, Viscere viscera condi, (c'est-à-dire les entrailles mises dans les entrailles.) Il nous, &c.
Ibidem, *lig*. 32. Violences.
Manuscrit. Vilenies.

Pag. 256. *lig*. 6. Vous êtes aussi, &c.
Manuscrit. Vous êtes quasi aussi, &c.

Ibidem,

Ibidem, *lig*. 10. Une Croix de poid insupportable.
Manuscrit. Une Croix qui pesoit comme tous les Diables, &c.
Ibidem, *lig*. 17. Vouloit.
Manuscrit. Alloit.

Pag. 257. *lig*. 28. Un emploi honorable.
Manuscrit. Un bel Ambassade honorable.
Ibidem, *lig*. 30. Joindre. Il pratiqua, &c.
Manuscrit. Joindre. Le Comte Macquerau ne sçachant plus quelle piece y coudre, il pratiqua, &c.

Pag. 258. *lig*. 1. Messieurs.
Manuscrit. Monsieur.
Ibidem, *lig*. 7. Messieurs.
Manuscrit. Monsieur.
Ibidem, *lig*. 15. Sacer.
Manuscrit. Sacro.
Ibidem, *lig*. 23. L'habit au revestiaire.
Manuscrit. L'habit lui-même au revestiaire.
Ibidem, *lig*. 27. N'ai-je pas connu la, &c.
Manuscrit. N'ai-je pas fait connoître à Saint Eustache la Duchesse, &c.

Pag. 259. *lig*. 17. College lui remontrant, qu'il avoit fait, &c.
Manuscrit. College remontrant à sa Sainteté, qu'elle avoit fait Cardinal un gueux & un ignorant, Elle répondit, &c.
Ibidem, *lig*. 26. Lui suscita un Confesseur.
Manuscrit. Lui suscita par le moyen de..... son homme un Confesseur, &c.
Ibidem, *lig*. 30. Fit croire qu'il n'y avoit aucune expiation.

Manuscrit.

Manuscrit. Lui fit croire qu'il n'y avoit aucune digne expiation, &c

Pag. 260. *lig*. 9. Que l'expiation.
Manuscrit. Pour l'expiation.
Ibidem, *lig*. 11. Messer ....
Manuscrit. Messer-Marco-Sanese.
Ibidem, *lig*. 14. La lasciato.
Manuscrit. A l'asciato.
Ibidem, *lig*. 25. De tonsure.
Manuscrit. De poil.

Pag. 261. *lig*. 2. Œuvres pies : mais, &c.
Manuscrit. Des œuvres pies. *Renardiere* lui voulut faire un discours, sur ce mot d'œuvres pies : mais, &c.

Pag. 262. *lig*. 3. A M. de, &c.
Manuscrit. A Madame de, &c.

Pag. 281. *lig*. 7. L'Eglise réformée a péché au feu : le bois, &c.
Manuscrit. L'Eglise Romaine a péché au feu ; & n'y a rien qui détruise tant les rivieres : le bois, &c.
Ibidem, *lig*. 14. Il faut pécher.
Manuscrit. Il falut pécher.
Ibidem, *lig*. 26. Mais ce dernier pour être vigoureux, &c.
Manuscrit. Mais ce dernier plus vigoureux, &c.

Pag. 282. *lig*. 25. Amenoit ses crédules, &c.
Manuscrit. Amenoit son gibier à la, &c.

Pag. 283. *lig.* 12. Fait haye en cela, &c.
Manuſcrit. Fait ſage en cela, &c.
Ibidem, *lig.* 32. Fut pour énigme, &c.
Manuſcrit. Demeura pour énigme, &c.

Pag. 302. *lig.* 18. De Gaſcogne qui réjouit le cœur d'un chacun, & rempli le ventre du paraſite : les pleurs, &c.
Manuſcrit. De Gaſcogne réjouit les boyaux & remplit le ventre de Pariſiere; les pleurs, &c.
Ibidem, *lig.* 22. Santori.
Manuſcrit. Santeni.

Pag. 303. *lig.* 3. Les Partiſans juſqu'à domaine du Roy, *lig.* 8. *Cette phraſe manque dans le Manuſcrit.*
Ibidem, *lig.* 14. En hipotages d'Etat, & les poulets de papier en poulets de chair humaine. Pardonnez, &c.
Manuſcrit. En potages d'Etats, & les poulets de chair en poulets de papier. Pardonnez, &c.
Ibidem, *lig.* 21. Devenu Miniſtre, eſpion des Huguenots, &c.
Manuſcrit. Devenu Miniſtre, de Miniſtre eſpion des Huguenots, &c.
Ibidem, *lig.* 27. & 28. Monduc, Balagni. *Ces deux noms manquent dans le Manuſcrit.*

Pag. 304. *lig.* 8. Un bel argument, &c.
Manuſcrit. Un plus bel argument; &c.
Ibidem, *lig.* 12. Dix mille écus, &c.
Manuſcrit. Cent mille écus, &c.

Pag.

Pag. 333. *lig.* 7. Honnête, *manque dans le Manuscrit.*
Ibidem, *lig.* 11. Eglise réformée.
Manuscrit. Eglise Romaine.

Pag. 334. *lig.* 9. De ton frere. P., &c.
Manuscrit. De ton frere; ce qui faillit à le rebuter du Chaperon. P., &c.
Ibidem, *lig.* 22. De deux mois, &c.
Manuscrit. De plus de deux mois, &c.
Ibidem, *lig.* 27. de Guedron tu ayes accès, &c.
Manuscrit. De Guedron que cela donne accès, &c.

Pag. 336. *lig.* 5. Ma foi hai.
Manuscrit. Ma fouay.
Ibidem, *lig.* 18. Le chapeau à ses perruques, quoiqu'il portoit, &c.
Manuscrit. Le chapeau & les perruques; quoi Il portoit, &c.

Pag. 337. *lig.* 9. De la mode, contrefaire, &c.
Manuscrit. De la mode, sçavoir contrefaire, &c.
Ibidem, *lig.* 12. Entre les beaux? Enfin, &c.
Manuscrit. Entre les beaux, quelque noir qu'il soit? Enfin, &c.
Ibidem, *lig.* 28. Pauvre quart d'écu, &c.
Manuscrit. Misérable quart d'écu, &c.
Ibidem, *lig.* 34. M. du Tillet, &c.
Manuscrit. Mademoiselle du Tillet, &c.

Pag. 338. *lig.* 7. Ni la Tignonville, &c.
Manuscrit. Ni l'effroyable Tignonville, &c.
Ibidem, *lig.* 14. Le cheval & ta robbe, &c.
Manuscrit. Le cheval blanc & ta robbe, &c.

Pag. 339. *lig.* 30. En ma visite chez la Princesse, &c.
Manuscrit. On m'a visité & éprouvé chez la Princesse, &c.
Ibidem, *lig.* 34. Prédécesseurs de nos, &c.
Manuscrit. Précurseur de nos, &c.

Pag. 340. *lig.* 16. Des Chartreux.
Manuscrit. Des Chanteurs.
Ibidem, *lig.* 19. & 20. L'Eglise réformée, &c.
Manuscrit. L'Eglise de Rome sont brigands, &c.
Ibidem, *lig.* 33. Pas faire leurs, &c.
Manuscrit. Pas suivre leurs œuvres, &c.

Pag. 341. *lig.* 10. Celle-là.
Manuscrit. Cela.
Ibidem, *lig.* 11. & 12. Lui donne Monluc, &c.
Manuscrit. Lui donne Madame de Monluc, &c.

Pag. 342. *lig.* 4. Des étrons, *etiam*, &c.
Manuscrit. Les étrons qui disent, *etiam*, &c.
Ibidem, *lig.* 34. Capitaine Upance, Vitri qui est devenu Zbizzé, &c.
Manuscrit. Capitaine Espente, Vitri qui est Zbyrre, &c.

Ibidem,

Ibidem, *lig*. 35. Le Docteur quand à voir sa mine, &c.
Manuscrit. Le Docteur en sa Cour, quand avec sa mine, &c.

Pag. 343. *lig*. 5. Représentent Rempino, &c.
Manuscrit. Représentent pour Rempino, &c.
Ibidem, *lig*. 8. Comme Gourdeau, qui jouent ce personnage, &c.
Manuscrit. Comme Bourdeau & autres qui joueront ce personnage
Ibidem, *lig*. 14. Et toi, à cause que tu as appris le Latin par escalade.
Manuscrit. Et toi, sous ombre que tu as pris Latin par escalade.
Ibidem, *lig*. 25. De Calicut, où l'Eglise.
Manuscrit. De Calicut, desquels l'Eglise
Ibidem, *lig*. 32. A la tiare du Pape, qui n'a pas, &c.
Manuscrit. A la thyare du Diable qui n'a pas, &c.

Pag. 344. *lig*. 5. Emporter.
Manuscrit. Empâter.
Ibidem, *lig*. 8. Un de mes peres délites
Manuscrit. Un de mes porcs délites.

Pag. 380. *lig* 5. Qui porte *is qui*.
Manuscrit. Qui commence *is qui*, &c.
Ibidem, *lig*. 16. Imaginaire, *manque dans le Manuscrit*.
Ibidem, *lig*. 27. Aujourd'hui avec moi.
Manuscrit. Aujourd'hui en Paradis avec moi.
Ibidem, *lig*. 28. Une touche à ce passage.
Manuscrit. Une venue à ce passage.

Page 381. *lig*. 9. Que nul lise Saint Paul.
Manuscrit. Que nul Catholique ne lise Saint Paul.

Pag. 382. *lig*. 25. L'ancienne mode de Vesta.
Manuscrit. L'ancien modelle de Vesta.
Ibidem, *lig*. 31. De May, pour l'amour de Cloris.
Manuscrit. De May, en l'honneur de Cloris.
Ibidem, *lig*. 34. Encore à Beaucaire.
Manuscrit. Encore partout, particulierement à Beaucaire.

Pag. 383. *lig*. 3. La Chandeleur, .. *jusques à ces mots*, durant la nuit, *lig*. 11. *manquent dans le Manuscrit*.
Ibidem, *ligne derniere*. M. Foutine.
Manuscrit. Mademoiselle Foutine.

Pag. 384. *lig*. 2. Priape de trois pieces à l'antique.
Manuscrit. Prîape de bois à l'antique.
Ibidem, *lig*. 17. De Cives.
Manuscrit. De Cruas.
Ibidem, *lig*. 28. Est honorable, & non méprisable.
Manuscrit. Est honorable pour l'Antiquité, & non méprisable.
Ibidem, *lig*. 34. & 35. Etant Romain pour le profit, & Huguenot, &c.
Manuscrit. Etant Papiste pour la réputation, & Huguenot, &c.

Pag. 385. *lig*. 5. Nous eussions bien parlé.
Manuscrit.

Manuscrit. Nous eussions, dit-il, bien parlé.
Ibidem, lig. 9. La premiere regle étoit
Manuscrit. La premiere regle d'Etat étoit.
Ibidem, lig. 15. Gaillard.
Manuscrit. Paillard.
Ibidem, lig. 34. A l'Autel & l'Etole.
Manuscrit. A l'Aube & à l'Etole.

Pag. 386. *lig.* 7. Nous naissons tous, &c. Si c'étoit.
Manuscrit. Nous naissons en nous disant, &c. Si c'étoit.
Ibidem, lig. 15. & 16. Courage mes Paroissiens, les Hérétiques.
Manuscrit. Courage mes Paroissiens; courage les Hérétiques.
Ibidem, lig. 22. Mirebeau.
Manuscrit. Mirebalais.

Pag. 401. *lig.* 1. *Effacez* toujours, *selon le Manuscrit.*
Ibidem, lig. 9. Tous les nuages.
Manuscrit. Tant de nuages.

Pag. 402. *lig.* 6. & 7. Le titre de Roy des Romains efficacieux.
Manuscrit. Le titre d'Empereur de Rome efficacieux.
Ibidem, lig. 17. Secondé.
Manuscrit. Bien secondé.
Ibidem, lig. 30. La Cour du Grand Duc.
Manuscrit. La bourse du Grand Duc.

Pag. 403. *lig.* 5. De la Chrétienté.

Manuſcrit. Des Chrétiens.

Pag. 407. *lig.* 11. Quelque jour de ſalut.
Manuſcrit. Quelque gout de ſalut.
Ibidem, *lig.* 16. Je me réſolus en moi d'obliger le parti Catholique.
Manuſcrit. Je me réſolus obliger en moi le parti Catholique.

Pag. 408. *lig.* 5. Juſtement trompeur.
Manuſcrit. Inſtrument trompeur.
Ibidem, *lig.* 15. Lequel ayant ce point.
Manuſcrit. Lequel ayant gagné ce point.
Ibidem, *lig.* 23. La clef des Seaux de nature.
Manuſcrit La clef des Seaux de Navarre.
Ibidem, *lig.* 26. Les accuſent vers le Roy.
Manuſcrit. Les appellent cornes guerre, les accuſent vers le Roy.

Pag. 409. *lig.* 22. De ſa ruine.
Manuſcrit. De ſa derniere ruine.
Ibidem, *lig.* 31. Ἁπλῶς pour le moins.
Manuſcrit. Ἁπλῶς, ſinon pour le moins.

Pag. 410. *lig.* 3. & 4. Notre Religion.
Manuſcrit. Notre Egliſe.
Ibidem, *lig.* 32. Gagne les bonnes graces auſſitôt. Fais tes affaires particulieres.
Manuſcrit. Gagne les bonnes graces pour ton particulier. Fais plûtôt tes affaires particulieres.

Pag. 411. *lig.* 18. Par cela même ils montrent.
Manuſcrit. Par cela même je montre qu'ils.
Ibidem, *lig.* 23. Pour ſe défaire des Princes

peu

peu complaisans à leurs maximes. *Ces paroles marquent dans le Manuscrit.*

Pag. 427. *lig.* 9. Tendant au port proposé par navigation. *Ces paroles manquent dans le Manuscrit.*

Ibidem, *lig.* 15. Tant que le dessein des Huguenots a été conforme.

Manuscrit. Tant que le dessein d'être Huguenot a été conforme.

Ibidem, *lig.* 17. Quant au contraire j'eus dommage.

Manuscrit. Quant au contraire j'ai vu dommage.

Pag. 428. *lig.* 1. Et rompre leur foi.

Manuscrit. Et leur rompre la foi.

Ibidem, *lig.* 7. Ouï, dit-il;

Manuscrit. Ouï, Monsieur, dit-il.

Ibidem, *lig.* 8. Les benins hériteront la terre.

Manuscrit. Les benins posséderont la terre.

Ibidem, *lig.* 20. Voyez la cause.

Manuscrit. Voici la cause.

Ibidem, *lig.* 27. Quelle joye peut-il.

Manuscrit. Quelle aise peut-il.

Ibidem, *lig. derniere.* Leurs affaires? Peut-on, &c.

Manuscrit. Leurs affaires? Et comment peut-on.

Pag. 429. *lig.* 7. Mais payeurs: car

Manuscrit. Mais payeurs à bon escient: car, &c.

Ibidem, *lig.* Quant à l'honneur, il ne se gagne.

Manuscrit.

Manuscrit. Quant à l'honneur en tems de guerre il ne se gagne.

Ibidem, lig. 34. Je vis en France qu'ils avoient une ame agitée au gré de leurs ennemis.

Manuscrit. Je vis la fiance qu'ils avoient en une ame agitée au gré de ses ennemis.

Pag. 430. *lig.* 4. Mêmes; *Ce mot manque dans le Manuscrit.*

Ibidem, lig. 14. Leurs distinctions, leur justice.

Manuscrit. Leurs distinctions, à sçavoir leur justice.

Pag. 435. *lig.* 15. Assurer.

Manuscrit. Effleurer.

Ibidem, lig. 19. C'est le plus courtisan.

Manuscrit. C'est le stile le plus courtisan.

Ibidem, lig. 32. Mille chacun.

Manuscrit. Mille hommes chacun.

Pag. 436. *lig.* 17. Défunt Beze, qui donne tout à sa femme.

Manuscrit. Défunt Beze, & le testament qu'il fit en mourant, par lequel il donne tout à sa femme.

Pag. 439. *lig.* 9. Che la crudeltà loro era pietosa.

Manuscrit. Che Pietà loro era crudele, che la crudeltà loro era pietosa.

Ibidem, lig. 13. La conscience en suspens d'un nouveau Converti.

Manuscrit. La conscience d'un Converti.

Ibidem,

Ibidem, *lig*. 34. De la Provence, qui avoit vû M. Auguste.

Manuscrit. De la Provence, d'où à toute heure venoient gens qui avoient vû M. Auguste.

Pag. 440. *lig*. 1. Doxemel.

Manuscrit. Doremel.

Ibidem, *lig*. 20. Sépulcres sacrés.

Manuscrit. Cimetieres sacrés.

Pag. 477. *lig*. 17. Crimes.

Manuscrit. Vices.

Ibidem, *lig*. 24. Empoisonna ledit hautement Prince.

Manuscrit. Empoisonna bravement ledit Prince.

Pag. 478. *lig*. 17. En la présence de la Reine, se frottoit d'un mouchoir.

Manuscrit. En présence de la Reine toute l'assistance fut rangée; la Reine se frottoit d'un mouchoir.

Ibidem, *lig*. 20. Gadaigne.

Manuscrit. L'Abbé de Gadaigne.

Ibidem, *lig*. 29. Pour quatre épées.

Manuscrit. Pour trois ou quatre épées.

Pag. 518. *lig*. 17. C'est en ces glorieux rencontres.

Manuscrit. Ce sont des Suggestes.

Pag. 519. *lig*. 33. Pour la foi.

Manuscrit. Pour leurs erreurs en la foi.

Pag.

Pag. 521. *lig.* 25. Elegerunt. *Le Manuscrit ajoute* (*Antoninus* III. parte; titulo 19. cap. 1. 4. & 5.) *C'est la citation de la Chronique de Saint Antonin.*

Pag. 525. *lig.* 6. Pierre Edmond.
Manuscrit. Pere Edmond.

Ibidem, *lig.* 16. Perdre, & vous sçavez ce qui est dit de ceux qui veulent perdre leurs ames.

Manuscrit. perdre, & il est dit que qui voudra perdre son ame la perde. Maurevel &c.

Pag. 526. *lig.* 26. Marchera servant le pitoyable Montserrat.

Manuscrit. Marcheront la Motteserrand le pitoyable, Montferreau, duquel, &c.

Pag. 527. *lig.* 22. Saint Jean Nilhet.
Manuscrit. Saint Joannille.

Pag. 528. *lig.* 27. Mais familier à cette sorte de Saints. *Ces paroles manquent dans le Manuscrit.*

Pag. 586. *lig.* 26. Barriere.
Manuscrit. Barriliere.

Pag. 587. *lig.* 23. Avoir promis leur perfide entremise de bonne heure. *Toutes ces paroles manquent dans le Manuscrit.*

Pag. 588. *lig.* 23. Quelque somme.
Manuscrit. Meme somme.

Pag.

Pag. 589. *lig.* 15. Et des craintes. Quand.
Manuscrit. Des craintes & est & se preuve à régir les actions de dehors. Quand, &c.
Ibidem, *lig.* 19. Du mal s'exercent sur l'une & sur l'autre.
Manuscrit. Du mal exercent tyrannie sur l'une & sur l'autre.

Pag. 590. *lig.* 26. Contenu que je dérobai.
Manuscrit. Centenet que je dérobai.

Pag. 591. *lig.* 15. La vérité & la haute puissance.
Manuscrit. La vertu & la haute puissance.

Pag. 592. *lig.* 8. Rendites garand.
Manuscrit. Rendites dispensateur.
Ibidem, *lig.* 10. Feinte.
Manuscrit. Faute.

Pag. 593. *lig.* 22. Le sieur de Gennes.
Manuscrit. Le sieur de Geneve.
Pag. 594. *lig.* 1. Eubolius.
Manuscrit. Ecebolius.
Ibidem, *lig.* 7. Comme Morlas.
Manuscrit. Comme elle fit Morlas.
Ibidem, *lig.* 10. A un Saint renversé en signe, &c.
Manuscrit. Au Crucifix en signe, &c.

Fin des Differences remarquées dans la Confession de Sancy.

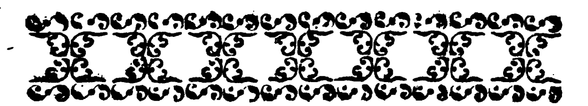


TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Quatriéme Volume du Journal de Henri III.

Champvallon

D

E

Louis

N

N

O

P

Q

R

Vermond,

Fin de la Table des Matieres du Tome IV.

